



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Présentation globale

Rapport d'activités 2022 (1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Conseil Provincial session de mars 2023

Sommaire

LA CULTURE

LES FONDS EUROPÉENS

LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES, LES VILLES ET LES COMMUNES

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET INSTITUTIONNELLES

LA COMMUNICATION

LA SANTÉ ET LES AFFAIRES SOCIALES

LES SPORTS

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

LE TOURISME

L'ADMINISTRATION

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Culture

Sommaire

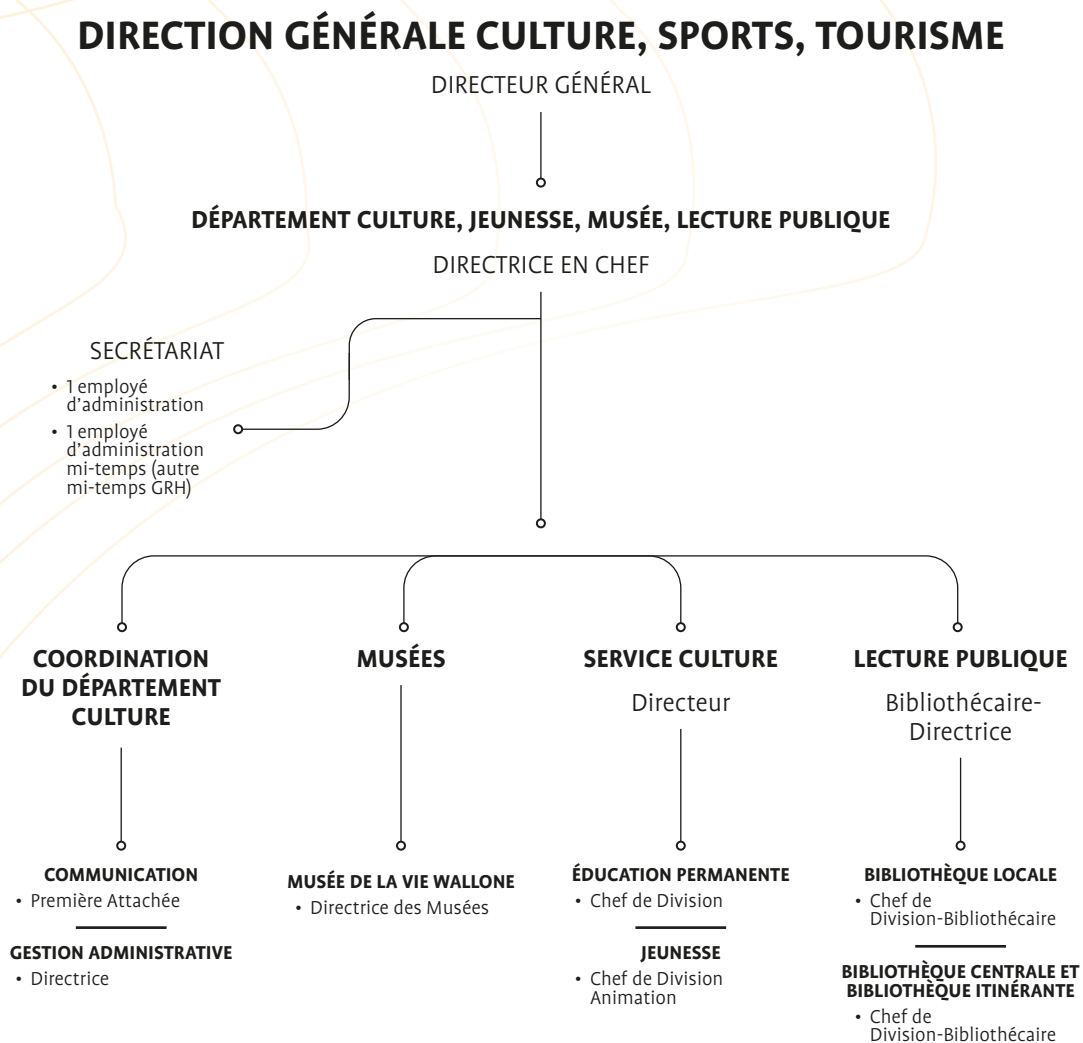
I. DIRECTION DU DÉPARTEMENT CULTURE	6
1. Présentation	7
II. COORDINATION DU DÉPARTEMENT CULTURE	8
1. Présentation	9
III. DÉPARTEMENT MUSÉES-EXPOSITIONS	
Musée de la Vie wallonne	14
1. Présentation	15
2. Collections du Musée de la Vie wallonne	16
3. Médiation culturelle	19
4. Design et productions	23
5. Communication – Accueil des publics – Events	25
6. Statistiques	26
IV. SERVICE CULTURE	29
A. Éducation permanente	29
1. Présentation	30
2. Les actions	32

B. Le Secteur Jeunesse	39
1. Présentation	40
2. Actions	41
V. DÉPARTEMENT LECTURE PUBLIQUE	43
1. Présentation	44
2. Éléments essentiels	46
3. Réseau pass bibliothèques	48
4. Évaluations chiffrées	49
5. Bibliothèque Chiroux	50
6. La bibliothèque encyclopédique	55
7. Bibliothèque itinérante	56
8. Bibliothèque centrale	57
VI. PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (PECA)	59
VII. LE PÔLE BAVIÈRE	61
1. Présentation	62

I.

**DIRECTION
DU DÉPARTEMENT
CULTURE**

1. Présentation



Direction Département Culture, Jeunesse, Musée, Lecture publique

Rue des Croisiers 15, LIÈGE

☎ 04/279.52.72 – 279.53.34

✉ direction.culture@provincedeliege.be

II.

**COORDINATION DU
DÉPARTEMENT CULTURE**

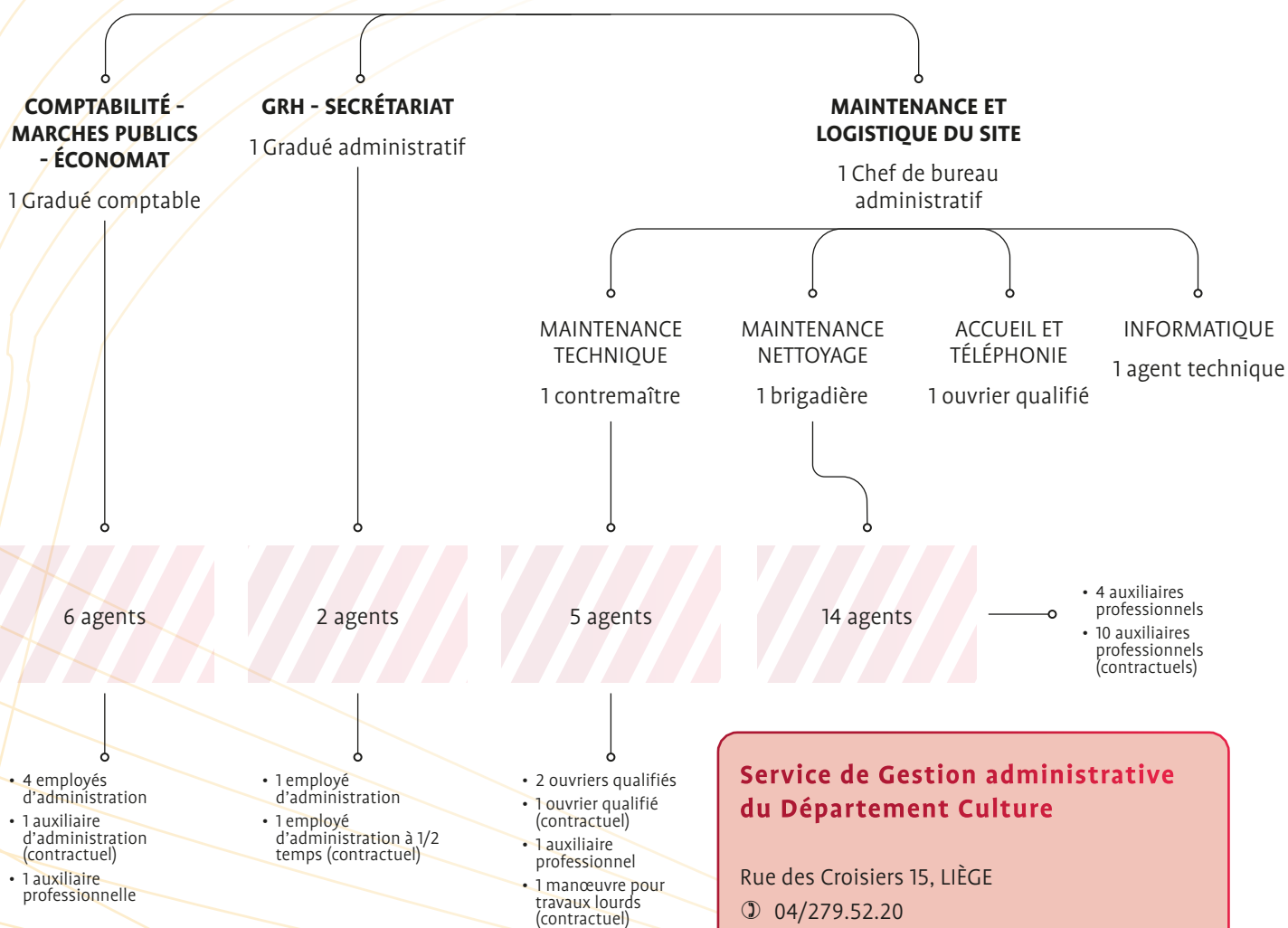
1. Présentation

Conformément au nouveau cadre provincial validé par la tutelle en septembre 2017, un pôle transversal dénommé Service de Coordination du Département Culture a été créé. Celui-ci comprend 2 cellules : Communication et Gestion Administrative.

Cette dernière est structurée de la manière suivante, depuis le 1^{er} juin 2018 :

GESTION ADMINISTRATIVE

DIRECTRICE



Service de Gestion administrative du Département Culture

Rue des Croisiers 15, LIÈGE

☎ 04/279.52.20

✉ adm.secretariat@provincedeliege.be

Des « antennes » administratives sont/ont été, par ailleurs, maintenues dans les divers services décentralisés (Musée de la Vie wallonne et Jeunesse – Espace Belvaux, toutes deux supprimées en cours d'année).

La Cellule de gestion administrative jouant un **rôle support central et transversal**, de nouvelles procédures d'organisation de travail ont été, continuent à être mises en place et sont adaptées, en tenant compte des besoins, des réalités de terrain et des spécificités des différents secteurs. Un travail en transversalité avec les « antennes » administratives des autres services du Département est organisé.

A. Le Service de Gestion administrative du Département Culture

1. Service GRH/Secrétariat

Le Service GRH/Secrétariat assure la gestion administrative (rédaction des rapports au Collège, veille au respect du règlement de travail, du statut et de l'ensemble des réglementations en la matière, accueil des nouveaux agents, attention particulière accordée à la formation du personnel, gestion des absences pour maladie...) de l'ensemble du personnel, y compris les stagiaires et les travailleurs occasionnels (en partie et en collaboration avec les services) du Département, soit environ **302 personnes** aux statuts différents.

Il a aussi créé des outils, en vue d'une gestion optimale (tableaux, signalétique des agents...), qui nécessitent une mise à jour régulière, au même titre qu'Ulis Web.

1.1. Mouvements de personnel

Durant l'année 2022, le Département a connu les mouvements suivants au sein du personnel :

- agents transférés d'un autre service provincial : 8
- agents transférés vers un autre service provincial : 21
- agents engagés en 2022 : 4
- agents nommés : 11
- agents admis à la retraite : 16
- agent dont le contrat n'a pas été renouvelé : 0
- agent ayant remis sa démission : 1

1.2. Stagiaires

Tous les services du Département accueillent des stagiaires.

En 2022, **16** étudiants ou demandeurs d'emploi ont effectué un stage au sein du Service Culture. 3 étudiants ont effectué un stage au Musée dans le cadre de leur TFE.

1.3. Formations

- Bibliothèques : 134 demandes de formation
- EP : 1 demande
- Administration : 17 demandes
- Communication : 1 demande
- SPJ : 6 demandes
- MVW : 19 demandes

2. Comptabilité/Marchés Publics

2.1. Comptabilité

En vue d'assurer une maîtrise budgétaire optimale, des outils ont été créés en interne, au sein du Service, de manière à obtenir les chiffres en temps réel (complémentaires à SAP).

Ce Service exerce un rôle d'analyse des rapports au Collège présentant des imputations budgétaires et réalise l'annexe budgétaire. Il encode les bons de commande Caddie et assure le suivi.

En 2022, environ **2368 factures** ont été traitées et liquidées par le Service comptabilité. Le Musée a, quant à lui, géré 950 factures.

Il assure aussi diverses missions telles que la gestion des déclarations de parcours et de séjour et de remboursement des titres de transports publics, et ce, pour l'ensemble du personnel du Département, l'inventaire et la rédaction de rapports de déclassement du mobilier et du matériel... L'ordonnateur de l'Éducation permanente fait aussi partie de ce service.

Le Musée gère les déclarations de parcours et de séjours. Le Receveur spécial du Musée fait partie de cette équipe.

2.2. Marchés Publics

Ce service consulte les firmes, analyse les offres de prix et accompagne les services dans le cadre de la délégation qui a été accordée aux Directeurs généraux en matière de marchés publics et également dans l'instruction des dossiers relatifs aux marchés publics hors délégation.

2.3. Économat

L'économat gère l'acquisition du matériel et de consommables nécessaires à la réalisation de travaux, de projets et divers aménagements inhérents au bon fonctionnement des services.

3. Service maintenance et logistique du site

3.1. Maintenance technique

Sous l'autorité du contremaître (qui est également en charge de la gestion du charroi), le personnel ouvrier, outre sa mission d'entretien général du bâtiment, participe également activement aux déménagements des services (passés et à venir) et à la préparation des différentes activités organisées par le Département Culture. La transversalité étant d'application, les ouvriers sont en effet régulièrement amenés à participer au montage et au démontage d'expositions et d'activités diverses.

3.2. Maintenance nettoyage

Le personnel d'entretien est chargé du nettoyage des locaux du Département (hors MVW) situés à Liège (Chiroux, Kurth et Bavière), Grâce-Hollogne et Seraing, sous l'autorité d'une brigadière, en collaboration avec le service en charge de cette gestion au sein de la DGT.

3.3. Accueil et téléphonie

Les personnes préposées à l'accueil et à la téléphonie sont principalement chargées de renseigner et diriger le public, réceptionner les colis et en avertir les destinataires, transférer les communications téléphoniques.

3.4. Informatique

Un agent technique spécialisé en informatique assure la gestion du matériel informatique et téléphonique et constitue un relais avec la DSI.

3.5. Sécurité

La sécurité des biens, mais surtout des personnes, étant primordiale, une attention particulière est accordée à cet aspect (mise à jour du PIU, présence d'une société de gardiennage...).

MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics suivants ont fait l'objet d'un rapport GED et sont relatifs soit à des dépenses sur le budget ordinaire, dont le montant est supérieur à 8.500 HTVA, soit sur le budget extraordinaire :

14 marchés publics relatifs à des dépenses sur le budget ordinaire, dont le montant est supérieur à 8.500 HTVA, ont fait l'objet de rapports au Collège et 15 rapports ont été instruits en vue d'acquisitions sur le budget extraordinaire.

1.500 autres marchés publics dont les montants sont inférieurs à 8.500 HTVA (BO), relevant par conséquent de la délégation de compétence, ont été réalisés (CADDIE) et sont répartis comme suit :

SERVICES	QUANTITÉ
Bibliothèque centrale	362
Bibliothèque itinérante	103
Bibliothèque locale	9
Éducation permanente / Administration	163
Culture numérique	10
CEC/Métiers d'arts	29
OM	69
Bavière	12
MVW	445

B. Communication

La Cellule Communication Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique) sous la houlette de la Direction de la Culture.

Elle tient à jour un tableau reprenant le planning annuel des activités du Département et établit, pour chacune d'elles, le plan de communication, en fonction des objectifs et des publics cibles. Elle est chargée de la mise en œuvre de ces plans de communication : stratégie presse, conception des visuels, rédaction des textes, suivi d'impression des supports promotionnels, mise à jour du site web et actions sur les réseaux sociaux, rédaction et envoi de mailings divers.

La Cellule Communication Culture coordonne la présence du Département dans les événements auxquels il participe : Retrouvailles, En Piste !, Festival International du Film de Comédie.

Elle assure la coordination et la gestion quotidienne du site web et des pages Facebook (5.001 followers) et comptes Instagram (553 followers) « Province de Liège Culture », Bibliothèque Chiroux, Sphères Sonores.

Durant la période de référence (1/01/22 – 31/12/22), la cellule a communiqué sur les projets et événements suivants :

- Cycles de conférences des Jeudis du Classique et des Samedis du Rock ;
- 29 janvier (>13 mars) : « J'ai rendez-vous avec Elles | exposition de la collection artistique de la Province de Liège » à La Châtaigneraie ;
- 25 février (>25 juin) : Expo UPCYCLING | Recycler avec style (partie 1) ;
- 12-13 mars : concert et prestation artistique dans le cadre de l'expo « J'ai rendez-vous avec Elles » ;
- 23-24 avril 2022 : LaBD, Rencontres internationales de la Bande Dessinée de Liège – au Hangar B9 et dans divers lieux du centre-ville et d'Outremeuse ;
- 6 mai (>29 mai) : UPCYCLING | Derrière l'œuvre, une histoire (partie 2) ;
- 15 mai : concerts Ça balance au Mithra Jazz Festival ;
- Ouverture du guichet d'information au service des acteurs culturels de la Province de Liège ;

- 2 juillet : Place aux Artistes (tous les samedis de l'été) ;
- 3 juillet : concerts de l'été au Musée de la Vie wallonne (tous les dimanches de l'été) ;
- 7-10 juillet : Les Ardentes –artistes Ça balance sur la scène Wallifornia Parc ;
- 15 juillet : lancement de l'appel à projets Courts-métrages ;
- 20-23 juillet : Francofolies de Spa - artistes Ça balance sur différentes scènes ;
- 29-30 juillet : Supervue Festival (présence d'artistes Ça balance) ;
- 16-24 août : Rencontres Théâtre Jeune Public à Huy ;
- 18 août : lancement de l'appel à projets des Nuits Indé Indoor (mars 2023) ;
- 18 août : lancement de la communication sur les Nuits Indé aux Fêtes de Wallonie ;
- 25 août (> 4 septembre) : En Piste ! à La Boverie – participation de la Collection artistique de la Province de Liège, l'artothèque et la Fondation pour l'art et la Culture ;
- 28 août : 13^e Rallye Jazz 04 au Fil de l'eau – participation du secteur Musique et Danse à l'événement ;
- 9 septembre : inauguration Sphères Sonores à l'OM ;
- 15-18 septembre : Nuis Indé aux Fêtes de Wallonie ;
- 18 sept. – 15 oct. : exposition Collection côté cour côté jardin au Théâtre de Liège ;
- 10-15 oct. : Fureur de Lire ;
- 22 oct. : Parcours Théâtralisé Odissea « D'une rive à l'autre » ;
- 22 oct.-20 nov. : #focus2022 : collection artistique au palais provincial ;
- 29 oct. : spectacle Corillon « Dans l'amitié de mes genoux » ;
- 7 nov. : Rencontre Karin Viard au Festival International du Film de Comédie de Liège ;
- 2-31 déc. : Expo « Cadeaux – Créations d'artisans » au Passage Lemonnier (Po-Up) ;
- 3 déc. : Sphères Sonores Final Live accompagnement Musiques actuelles au Kultura ;
- 6 déc. : Carte Blanche à Margaux Vranken – concert Sphères Sonores au Théâtre de Liège ;
- 7 déc. : Concert Roscoe et Condore – Sphères Sonores – au Théâtre de Liège ;
- 8 déc. : « Toujours l'Eau - Juillet 2021 » - rencontre avec Caroline Lamarche et Françoise Deprez à la bibliothèque Chiroux ;
- 16 déc. : Sphères Sonores – Final Live accompagnement Jazz-World au CC Chiroux ;
- 17-18 déc. : Marché des artisans au Musée de la Vie wallonne.

En sa séance du 18 août 2022, le Collège provincial a décidé du transfert vers le Département provincial de la Communication de la Cellule Communication Culture ainsi que de celle du Service des Sports. L'objectif est une centralisation de la communication pour donner une meilleure visibilité à la Province de Liège.

III. DÉPARTEMENT MUSÉES-EXPOSITIONS

Musée de la Vie wallonne

Le Musée de la Vie wallonne voit le jour en 1913 sous l'impulsion de militants wallons. En 1989, la Province de Liège signe, avec la Ville de Liège et l'Établissement d'Utilité Publique du Musée, les documents qui lui confèrent pouvoirs et devoirs de gestion de ce patrimoine.

En 2008, les bâtiments sont rénovés et l'exposition de référence est entièrement revue afin d'illustrer la volonté du Musée d'actualiser son champ d'analyse ethnographique jusqu'à nos jours. L'ancien musée de folklore cède sa place à un musée de société. Le Musée a obtenu sa reconnaissance en catégorie A en 2019.

1. Présentation

MUSÉES MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

DIRECTRICE F.F.

ADMINISTRATION - COMPTABILITÉ - GRH

Chef de Division

25 agents

ADMINISTRATION - COMPTABILITÉ - GRH

- 5 employés administration
- 2 employés administration contractuels

MAINTENANCE NETTOYAGE

- 1 brigadier
- 10 auxiliaires professionnels
- 7 auxiliaires professionnels contractuels

DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES PUBLICS

Chef de Division
(à désigner)

29 agents

MÉDIATION CULTURELLE

- 2 attachés culturels
- 1 attaché culturel contractuel
- 1 attaché administratif
- 1 attaché administratif contractuel
- 1 gradué administratif
- 1 gradué administratif contractuel
- 1 employé administration
- 1 animateur régional contractuel

COMMUNICATION - ACCUEIL DES PUBLICS - EVENTS

- 1 gradué administratif
- 1 gradué administratif contractuel
- 2 employés administration
- 1 employé administration contractuel
- 3 auxiliaires professionnels

DESIGN ET PRODUCTION

- 1 agent technique en chef
- 1 animateur régional
- 1 employé administration contractuel
- 1 gradué technique contractuel
- 2 agents techniques
- 3 ouvriers qualifiés
- 1 ouvrier qualifié contractuel
- 1 auxiliaire professionnel contractuel
- 1 manœuvre travaux lourds

COLLECTIONS

Conservatrice

23 agents

FONDS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT WALLON

- 1 attaché culturel

BIBLIOTHÈQUE ET FONDS DIALECTAL WALLON

- 1 attaché culturel
- 1 employé de bibliothèque

CENTRE DE DOCUMENTATION - ARCHIVES GÉNÉRALES

- 1 attaché culturel
- 1 employé d'administration
- 1 auxiliaire professionnel

ARCHIVES MULTIMÉDIAS

- 1 attaché culturel
- 1 employé bibliothèque contractuel
- 1 auxiliaire professionnel

ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

- 1 attaché culturel contractuel
- 1 employé administration

OBJETS ET RÉSERVES MUSÉALES

- 4 attachés culturels
- 1 employé administration
- 1 employé administration contractuel
- 1 employé de bibliothèque contractuel

RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART

- 2 restaurateurs gradués
- 1 employé administration
- 1 photographe
- 1 ouvrier qualifié contractuel

Musée de la Vie wallonne

Cour des Mineurs - 4000 LIÈGE

☎ 04/279 20 31

Téléfax : 04/279 58 60

✉ info@viewallonne.be

Site web : www.viewallonne.be

2. Collections du Musée de la Vie wallonne

2.1. Conservation

2.1.1. Inventaire des collections

L'encodage des collections se fait via TMS Collections qui a fait l'objet de divers paramétrages au cours de l'année 2022. Le nombre de notices validées web et donc visibles depuis le catalogue en ligne s'élève à : 16.430 pour les objets, 635 pour les livres à valeur patrimoniale, 8.979 archives multimédias.

Des chantiers de récolement conséquents sont menés par chaque département : le tressage de la paille dans la vallée du Geer (242), les objets mis en dépôt au musée de Wanne, les épinglettes (45) et les affiches électorales du FHMW, le fonds ancien de la Bibliothèque (en cours), les plans de l'hôtel des postes de Liège réalisés par l'architecte Edmond Jamar (255 plans), les cartes porcelaine, les affiches de grand format, les items liés aux collectes contemporaines (Covid-19, écologie), les tirages photographiques, les albums photos, photos issus du Fonds Desarcy-Robyns, le fonds Bolland (93), la collection de Jaeger (119), la mode enfantine.

2.1.2. Numérisation des collections

La numérisation des collections permet de diffuser les ressources, d'étendre la visibilité, d'augmenter la mobilité des pièces (le prêt), mais aussi l'étude des items par des échanges avec des experts externes. Outre la numérisation des collections menées en interne, des chantiers sont réalisés par des sociétés externes. En 2022, le journal *La Wallonie nouvelle* (FHMW), 4.900 négatifs sur verre de format 9 x 12 cm et des tirages photographiques de grands formats.

2.1.3. Conditionnement et réorganisation des espaces

Le reconditionnement des journaux de grand et moyen formats a été entrepris et est presque achevé. Le grenier de la maison Chamart fait l'objet d'un tri et d'une réorganisation nécessaire pour alléger la charge.

2.2. Accroissement des collections

Parmi les dons significatifs, citons celui de 52 œuvres (aquarelles, dessins, gravures) réalisées par l'artiste liégeoise Denise Toussaint (1924-2020) qui illustrent les paysages de Wallonie, de matériel de puériculture et d'un salon de coiffure. Le budget acquisition a permis l'enrichissement des collections pour illustrer l'artisanat contemporain (céramique, verrerie) mais aussi pour compléter la collecte en lien avec la transition écologique.

Dans sa mission de sauvegarde des témoignages du passé et du présent, le Musée poursuit sa collecte en lien avec la crise du Covid-19 et sur le développement durable.

2.3. Diffusion

2.3.1. Recherches au sein des collections

Le département des Collections a effectué 434 recherches en 2022 à destination des chercheurs, des institutions externes, des projets de recherche menés en interne, mais aussi pour la Communication et la Médiation du Musée. 825 reproductions ont été fournies pour l'ensemble des Collections.

2.3.2. Prêt d'items

Afin d'assurer la diffusion de ses collections, le Musée prête des items à des institutions externes qui répondent aux conditions définies. En 2022, 241 objets, 29 archives et 1 livre ont été prêtés.

2.3.3. Mutualisation du logiciel TMS

En tant qu'initiateur et animateur du projet pilote TMS, le Musée de la Vie wallonne est partie prenante au développement du réseau de musées qui a été constitué et qui aura pour but d'assurer la cohérence du projet. Huit partenaires intégreront progressivement l'inventaire mutualisé, après une phase d'analyse de leurs inventaires actuels, de migration de leurs données dans le système et de formation à l'utilisation du logiciel qui aura été choisi : Musées et société en Wallonie, L'Université de Liège (collections artistiques et scientifiques au sens large : paléontologie, botanique, zoologie...), Blegny-Mine (collections d'histoire industrielle et technique), L'Espace muséal d'Andenne (collections d'arts décoratifs et d'archéologie), La Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège (patrimoine oral et immatériel, collections d'histoire industrielle et technique), Le Préhistomuséum de Ramioul (collections d'archéologie préhistorique), Le Centre d'interprétation de la Pierre de Sprimont (collections de géologie et d'archéologie), Le Trinkhall Museum (collections d'art contemporains) et Les musées communaux de Verviers (collections de beaux-arts et d'arts décoratifs).

Le Musée a travaillé en étroite collaboration avec la DSI pour la rédaction du cahier des charges relatif au renouvellement du logiciel en 2022.

2.3.4. Publications

Dans la série « Collections du Musée de la Vie wallonne » a paru cette année :

Frankinet Baptiste, Surdej Jean, Turner Anthony et Tomsin Philippe, *Astrolabes, Cadrans & instruments de mesure*, Liège, éd. de la Province de Liège – Musée de la Vie wallonne, 2022.



Divers articles ont été rédigés par les spécialistes du Musée :

- Collectif, « Regard sur le métier de botteresse », dans *Métiers d'autrefois*, t. 4 « Patrimoines, arts et techniques » (à paraître).
- Frankinet Baptiste et Stiernet Anne, « Le tressage de la paille dans la vallée du Geer », dans *Métiers d'autrefois*, t. 4 « Patrimoines, arts et techniques ».
- Drechsel Anne, « La Houillère de Gustave Marissiaux – antécédents et spécificités », dans *Des Usines et des Hommes, la Revue annuelle de l'ASBL Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles*, n°12, 2022 (à paraître).
- Meurant-Pailhe Fabrice, « Le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon », article mis en ligne sur le site de l'Association belge d'histoire contemporaine (ABHC) en mars 2022.

2.3.5. Reconnaissance du patrimoine du Musée

La ministre de la Culture, Bénédicte Linard, a signé un arrêté ministériel reconnaissant la moto Gillet monocylindrique 350CC avec side-car ayant appartenu à Robert Fabry comme « Trésor ». Il s'agit de la première moto reconnue comme « Trésor » en FWB.

2.3.6. Renouveau du parcours de référence

Dans le cadre de la rotation des pièces exposées dans l'espace mode du parcours permanent, afin de préserver et de mettre en valeur la collection de textile, plusieurs vitrines ont été réalisées sur le thème de la mode balnéaire. Une présentation chronologique de maillots de bain et accessoires pour homme, femme et enfant y a pris place au printemps 2022.

2.3.7. Participation à des journées d'étude, des rencontres professionnelles

La conservatrice a été invitée par la FEMS (Fédération des écomusées et Musées de Société) à participer à une rencontre professionnelle dont le thème est « Le temps des expositions. Héritages, programmations, publics ». Le but de cette intervention était de partager l'expérience du Musée de la Vie wallonne depuis son projet de rénovation jusqu'à son évolution actuelle en y incluant aussi les collectes contemporaines.

La responsable et la régisseuse du Département Objets-Réserves se sont rendues à Rotterdam pour visiter les nouvelles réserves aménagées par Bruynzeel au Rijksmuseum.

En janvier, le marché pour le projet « Ma commune dit awè » initié par la FWB a été renouvelé une troisième fois, pour une durée de quatre années, pour un montant total de 20.000 €. Dans ce cadre, l'équipe de la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie fournit annuellement un listing actualisé des personnes-ressources et des partenaires disponibles par commune, un répertoire des artistes et troupes de théâtre ainsi qu'une bibliographie actualisée des ouvrages et médias en langues régionales édités depuis 2000.



3. Médiation culturelle

Dans le cadre de ses missions d'éducation et de transmission, l'équipe Médiation culturelle travaille sous la supervision directe de la Direction, à développer des outils adaptés à des publics variés pour répondre à leurs besoins spécifiques, aborder des thématiques sous des angles particuliers et approfondir certains sujets. L'équipe a en charge la mise en place des expositions temporaires, des événements, des visites commentées, du théâtre de marionnettes et des stages. Cette offre présente une grande diversité de formes, de contenus et d'approches pédagogiques riches de sens. Ouverte à l'établissement de partenariats, l'équipe recherche le maintien constant du dynamisme et de l'innovation dans la réalisation de ses produits. La Médiation propose également des événements (les Estivales, Noël au Musée...) et participe à des opérations (Fêtes du Patrimoine, Fêtes de Wallonie...) qui ont pour objectif la mise en valeur des collections du Musée de la Vie wallonne. Afin de parfaire son expertise, l'équipe se forme régulièrement aux pratiques de médiation actuelle via des organismes tels l'OCIM, la Maison du Tourisme de Marche-en-Famenne ou encore le C-PAJE.

3.1. Expositions

Le Musée de la Vie wallonne développe une importante politique d'expositions temporaires qui prennent place dans l'Espace Saint-Antoine, au deuxième étage du parcours permanent et dans le cloître du Musée. Ces initiatives s'inscrivent dans l'optique sociétale qui constitue la colonne vertébrale de sa politique muséale. Le Musée développe une politique d'accueil d'expositions temporaires extérieures, mais également de nombreux prêts d'items à l'international. Régulièrement, le département est consulté par les Collections afin d'envisager des modifications d'expos dans le parcours permanent dans le but de garder toute la cohérence des discours diffusés par le service auprès des publics.

En 2022, ont été présentées :

- LOVE – Animal Stories (prolongée jusque septembre 2022)
- ANIMAL PICTURES (prolongée jusque décembre 2022)
- NOTRE PALAIS. UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE proposée au public lors du week-end des Journées du Patrimoine et des Fêtes de Wallonie dans la grande Salle à manger du palais des princes-évêques. Forte de sa volonté de rendre le palais accessible et de lui rendre son rayonnement d'antan, la Province de Liège lui a consacré une exposition historique inédite. Celle-ci a dévoilé l'histoire du palais depuis ses origines médiévales jusqu'à nos jours, grâce aux photographies, archives, objets conservés notamment au Musée.

Les équipes ont travaillé sur plusieurs projets en vue de la programmation des prochaines années :

- L'exposition ORDURES. L'EXPO QUI FAIT LE TRI ouverte depuis le 26 janvier 2023 afin de pouvoir proposer un projet achevé et de qualité. Le projet interroge non seulement le déchet et son cheminement, mais aussi les hommes et les femmes qui en dépendent avec des métiers, une économie et des enjeux qui lui sont propres. En tant que musée de société, le Musée a à cœur de questionner ses visiteurs sur les enjeux contemporains en Wallonie tout en positionnant la région dans une perspective plus universelle. De nombreux partenariats et collaborations avec des institutions de terrain ont vu le jour avec pour objectif le prêt d'items, la prise de parole lors d'événements ou encore le relais du projet dans leurs réseaux respectifs (INTRADEL, Fost PLUS, Be WAPP, ULiège, Maison de l'histoire Européenne...).

- **UPCYCLING. RECYCLER AVEC STYLE** : en parallèle de l'exposition *Ordures* et en collaboration avec le Secteur des Métiers d'arts, l'exposition sera adaptée pour aborder la question du textile et de son réemploi (ouverture avril 2023).
- **SECOND SOUFFLE** : Exploitation des archives photographiques issues des collections et de prêts extérieurs pour traiter la question des métiers liés à la revalorisation d'objets au 19^e siècle, en regard de l'exposition *Ordures* (ouverture octobre 2023).
- **ESPRIT CRITIQUE. DÉTROMPEZ-VOUS** : Projet d'accueil de cette coproduction de 3 institutions françaises en 2025 dont la mission est la promotion de la culture scientifique (Cap Sciences, le Quai des Savoirs et le Palais de la Découverte). Elle s'adresse avant tout à un public familial et scolaire, à partir de la 5^e primaire, mais également à tous les citoyens désireux d'éveiller leur liberté d'esprit.
- **HAMSI BOUBEKER** : À la fois héritier de l'art de Brueghel et des motifs de son Algérie natale, Hamsi déploie sa créativité dans des formes simples et des aplats de couleurs vives et éclatantes, le plaçant dans la mouvance des

artistes dits « naïfs ». « La Grande exposition » est un ensemble de toiles, de gouaches, de dessins et d'assiettes en céramique où les femmes kabyles, les banquets de village, les travaux du quotidien et les moments de partage dans les hammams prennent vie dans des compositions lumineuses et foisonnantes. Par ses thèmes récurrents, l'exposition consacrée à l'œuvre de Hamsi Boubeker propose un parfait prolongement du parcours permanent du Musée de la Vie wallonne (2025).

3.2. Offres pédagogiques

La Médiation propose un panel d'activités conçues pour des groupes allant de la petite enfance aux seniors. Ces visites sont effectuées pour des personnes qui viennent au Musée dans un contexte scolaire, de loisir ou touristique. Elles sont respectueuses du rythme, des attentes et des intérêts de chaque type de public. Le Musée s'emploie à diversifier ses publics : groupes scolaires (maternel et primaire), étudiants du secondaire ou de l'enseignement supérieur, familles, touristes, aînés, personnes ayant un handicap phy-



sique ou intellectuel, adultes en cours d'alphabétisation ou éloignés de la culture, primo-arrivants, groupes en réinsertion sociale, anniversaires... Les visites et activités sont régulièrement adaptées en fonction des demandes. La préparation de ces nouvelles visites et activités implique une recherche documentaire et iconographique au sein des collections, la conception de la matière et l'établissement de partenariats, l'élaboration des documents pour les guides, le guidage et enfin l'évaluation et la formation des guides.

Les thématiques proposées mettent en avant des thèmes abordés dans les parcours permanents et temporaires : école, wallon, marionnettes, alimentation, vivre ensemble, diversité culturelle, contes et légendes font partie des approches actuelles. Des activités ont été développées dans le cadre de l'exposition LOVE- ANIMAL STORIES et d'autres sont en préparation pour aborder la question du déchet. Des adaptations de produits ont été réalisées en 2022 pour répondre aux enjeux actuels (*Femmes ingénieuses*, *À petits pas*, *Info ou intox*, *Dans le temps...*), tout comme des com-

binés thématiques, en collaboration avec des institutions culturelles liégeoises (Maison de la Science, Bibliothèque Chiroux, Art&Fact...), sont envisagés pour proposer une offre culturelle riche et pertinente.

Des documents pédagogiques sont élaborés afin de permettre aux visiteurs de découvrir les collections en toute autonomie (*Carnet des rébus*, *Un monde en flou*, *Info ou Intox*) ou, au corps enseignant, de préparer la découverte du Musée avec sa classe (dossiers pédagogiques *Ordures*).

Des stages sont organisés pendant chaque période de vacances scolaires. Les participants passent, selon les cas, plusieurs journées ou une semaine complète au Musée et sont occupés en permanence entre 9h et 16h par des activités mêlant apprentissage et activités ludiques. Différentes thématiques ont été développées, toujours en relation avec les collections, les fêtes calendaires ou les expositions temporaires.

3.3. Théâtre de marionnettes

Le théâtre de marionnettes est largement mis en valeur lors des différentes activités proposées par le service Médiation culturelle. Il fait régulièrement salle comble, succès qui témoigne de sa qualité. L'équipe propose des représentations publiques entre septembre et avril, des séances privées sur réservation ainsi que des anniversaires.





live. Il mettrait en lumière certains chants régionaux, en français et en wallon intégrés au spectacle de marionnettes Li Naissance ; le Turlg fait appel au montreur et Tchanchès pour une intervention lors de la 39^e Rencontre Internationale de Théâtre Universitaire.

3.4. Programmation événementielle

La Médiation culturelle prend une part active à certaines manifestations du Musée en collaboration avec l'équipe Accueil des publics-Events, en lien avec les fêtes calendaires, les partenariats ou les expositions. Cette année, le Musée a proposé une *Chasse aux œufs* en dissimulant les œufs à l'intérieur des vitrines pour un public familial, participant grâce à un support d'accompagnement avec divers indices. Durant *Les Estivales*, en collaboration avec l'équipe Accueil des publics-Events et les Départements de la Culture, des offres musicales, théâtrales et livresques ont été proposées aux publics durant les 2 mois d'été. Une offre similaire a été proposée lors des *Fêtes de Wallonie* avec, en primeur, l'exposition NOTRE PALAIS. Le 29 octobre 2022 a eu lieu la 4^e édition de la *Nuit des Macrales*. Entre le 24 décembre 2022 et le 8 janvier 2023, le Musée programme *Noël au Musée* en proposant des ateliers avec le Secteur des Métiers d'art, des séances de marionnettes, une exposition Lego, un stage et des animations.

4. Design et productions

Le cœur de mission concerne la direction artistique des créations de l'équipe Design, l'orientation technique des constructions de l'équipe Production ainsi que l'organisation de la maintenance pour l'ensemble des bâtiments du complexe muséal.

L'objectif du Département Design, Production et Maintenance est de mettre en œuvre de manière cohérente et spécifique les différents besoins événementiels du Musée conformément à sa programmation culturelle et aux objectifs des départements Médiation, Promotion, Accueil des publics et Collections. Dans ce cadre, le département crée, conçoit, réalise et produit tous les outils de médiation culturelle, de promotion, de communication et d'installation, comme les expositions, les publications, le matériel d'animation, les documents pédagogiques et publicitaires, les installations et équipements d'événements, tout en assurant le bon fonctionnement technique du complexe muséal. Les activités du département sous-tendent l'objectif du Musée de proposer aux visiteurs une expérience de visite la plus qualitative possible.

4.1. Design

- Scénographie et production numérique des expositions ORDURES, NOTRE PALAIS, ANIMAL PICTURES et UPCYCLING ;
- Conception et réalisation de produits de médiation, de manipulations pédagogiques et décors des expositions précitées ;
- Conception et réalisation des infographies des expositions précitées ;
- Conception et réalisation des communications graphiques des expositions précitées ;
- Créations graphiques pour la notoriété et les événements du Musée : Programme du théâtre de marionnettes, Programme Noël au Musée,

Dépliant Stages, La chasse aux œufs, La Nuit des Macrales, Les Estivales, Scénographie/décor pour la Cité de la Bière 2022, Graphisme pour Facebook, Numérisations et retouches photo pour le Département Collections du Musée, Restaurations numériques d'archives pour les expositions et les collections, Création et mise en page des publications MOTOS et CADRANS, Création de logo pour la bière Plumtchon, Création de logo pour Sphères Sonores, Légendes pour le parcours permanent...

4.2. Production

Toutes les productions nécessaires au développement des événements, des expositions et au bon fonctionnement du complexe muséal :

- Conception technique et production des installations scénographiques des expositions et du parcours permanent : préfabrication et installation des modules d'exposition, montages et démontages des expositions, mises en peinture et finitions pour les expositions, installation des éclairages d'exposition, du matériel audio et multimédia, métrés, demandes de prix, études techniques... ;
- Conception technique et production des aménagements et mobiliers des espaces de travail, de stockage et réserves muséales : préfabrication et installation de mobiliers divers pour bureaux, espaces de rangement et stockage, constructions et aménagements divers pour le complexe muséal, mises en peinture et entretiens divers ;
- Transports, logistique, inventaire et stockage ;
- Manutentions et aides variées aux divers départements du Musée.

4.3. Maintenance

- Inspections journalières des différents espaces muséaux et techniques spéciales : rapports de suivi, encodages ATAL, suivi des dossiers de maintenance et des entretiens des systèmes de chauffage et climatisation ;
- Accueil et réception des sociétés d'entretien (détection incendie, alarme, ascenseur) ;
- Travaux de maintenance intérieurs et extérieurs, petits aménagements et réparations ;
- Permanence technique le week-end à domicile ;
- Participation aux montages et démontages d'exposition ;
- Aide technique et réalisation de finitions lors des montages d'exposition ;
- Manutention des pièces de collection et du matériel d'exposition ;
- Manutentions diverses pour les départements du Musée ;
- Transports, logistique et stockage.



5. Communication – Accueil des publics – Events

Le Département Communication – Accueil des Publics – Events gère, sous la supervision directe de la Direction, la promotion et la communication de l'institution muséale (notoriété, médiation et événements), l'accueil des visiteurs, les contacts avec la presse, les relations publiques, les locations ou mises à disposition des espaces et la boutique du Musée.

Le département vise à améliorer la perception du Musée par le public et à accroître sa visibilité grâce à l'affichage, la diffusion d'imprimés, les campagnes presse et une présence soutenue sur le web. À raison de 3 à 4 publications Facebook hebdomadaires minimum, le département communique autour de divers sujets : les activités du Musée (théâtre de marionnettes, animations, événements...), les focus sur les Collections, les nouveautés de la boutique ou encore des partages des posts mentionnant le Musée ou des activités provinciales au sens large. La page Facebook compte plus de 6.500 abonnés et par mois, l'ensemble des publications permet d'atteindre une couverture de près de 15.000 personnes et plus de 1.600 interactions. Ses préoccupations principales restent la fidélisation des visiteurs et susciter l'intérêt de nouvelles cibles potentielles. Le département s'attache à développer divers types de partenariats (économiques, sociaux, culturels...) afin de générer des synergies et des complémentarités. Le public étant au centre de ses priorités, le département cherche sans cesse à améliorer le ticketing (in situ et online), ainsi qu'à faire évoluer la boutique du Musée afin de compléter au mieux l'expérience de ses visiteurs.

5.1. Promotion directe

La promotion directe s'effectue quotidiennement principalement par l'utilisation de divers canaux de communication : diffusion d'imprimés promotion-

nels, envois postaux ciblés, presse écrite, radio et audiovisuelle régionale ou nationale, internet (site propre, Facebook, Instagram, agendas en ligne). Elle vise à promouvoir le parcours permanent et les expositions temporaires (LOVE – Animal Stories, Animal Pictures) mais également les activités récurrentes (produits scolaires, stages, Les Estivales, Noël au musée, entre autres) et événements organisés par le Musée (conférences, ateliers, vernissages, animations autour des expos temporaires comme les journées autour du bien-être des animaux dans le cadre de l'expo LOVE...).

Le département promeut également les événements auxquels le Musée collabore de manière récurrente (La Cité de la Bière, Les concerts de l'été ou Place aux artistes) ou ponctuelle (Projet Dat Wat Blijft).

5.2. Promotion indirecte

En collaboration avec le département Médiation Culturelle, le département participe au développement de produits culturels constituant un attrait conséquent et entrant dans la stratégie promotionnelle. Le Musée s'intègre dans divers événements régionaux, tels que les Journées du Patrimoine ou les Fêtes de Wallonie, attirant différents types de publics. En plus de la promotion réalisée par les organisateurs, le département met en œuvre une promotion propre au Musée afin de garantir une visibilité supplémentaire.

Le département gère les adhésions aux divers partenariats offrant une visibilité au Musée au travers d'avantages proposés aux visiteurs : Carte PROF, Educpass, MuseumPassMusée, European Disability Card, Pass Visit Wallonia, Article 27, 365...

6. Statistiques

6.1. Total général des visiteurs : du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Visites Musée	15.057	21.250	22.001	21.254	21.956	7.565	13.816	17.389
Activités spécifiques (Noël au musée, Les Estivales, Fêtes de Wallonie, Coteaux...)	12.742	8.048	7.588	12.342	11.553	2.814	1.306	2.353
Théâtre de marionnettes	8.505	6.266	7.279	7.648	7.817	1.704	2.588	6.569
Expositions	30.279	28.318	20.029	14.334	44.272	6.588	9.627	6.228
Combiné	-	-	-	-	-	-	-	-
Concerts (ACDM+Les Estivales)	1.068	961	1104	991	1.019	15	-	-
Centre de documentation	345	411	355	401	350	112	163	75
Guides	116	176	124	186	79	13	7	44
Événements	4.041	6.936	8.830	8.400	5.889	-	1.600	3.000
Colloque et conférences	-	130	150	914	157	-	12	-
TOTAL	72.153	72.496	67.460	66.470	93.092	18.811	29.119	35.658

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Visiteurs payants	41.892	31.542	28.384	23.505	53.886	9.979	14.465	20.507
Visiteurs gratuits	30.261	40.954	39.076	42.965	39.206	8.832	14.654	15.151
TOTAL	72.153	72.496	67.460	66.470	93.092	18.811	29.119	35.658

6.2. Répartition typologique par mode de visite

Individuels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Visites Musée	10.736	10.582	10.336	11.566	13.514	5.266	10.275	8.628
Théâtre de marionnettes	4.507	3.667	3.487	3.597	3.825	877	1.338	3.601
Concerts (ACDM+ Les Estivales)	1.068	961	1.104	991	1.019	15	-	-
Expositions	22.936	21.694	16.434	11.744	33.086	6.336	9.274	6.085
Activités/événements	12.650	13.658	16.418	21.282	17.442	2.814	2.906	5.353
Combiné	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre de documentation	345	411	355	401	350	112	163	75
Colloque et conférences	-	130	150	914	157	-	12	-
TOTAL	52.242	50.886	48.284	50.495	69.393	15.420	23.968	23.742

Groupes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Visites Musée	3.383	5.487	4.737	3.417	4.010	893	947	3.022
Animations enfants	6.729	6.724	6.928	5.731	4.432	1.406	2.594	5.739
Théâtre de marionnettes	1.940	2.599	3.792	4.051	3.992	827	1.250	2.968
Expositions	7.743	6.624	3.595	2.590	11.186	252	353	143
Guides	116	176	124	186	79	13	7	44
TOTAL	19.911	21.610	19.176	15.975	23.699	3.391	5.151	11.916

6.3. Répartition typologique par âge

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Adultes	48.297	41.963	39.529	40.182	45.035	10.257	17.070	19.435
Enfants/Étudiants	17.929	26.892	24.636	21.945	36.619	7.410	10.405	14.740
Seniors	5.927	3.641	3.295	4.343	11.438	1.144	1.644	1.483

6.4. Commentaire général

36.658 visiteurs est le chiffre de fréquentation du Musée de la Vie wallonne pour l'année 2022 contre 29.119 visiteurs en 2021.

Ce chiffre augmente de près de 22% par rapport à la fréquentation totalisée en 2021. Cette hausse s'explique par les assouplissements ponctuels durant l'année des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire, ayant permis de reprendre certaines activités récurrentes.

6.4.1. Gratuités

En 2022, on note 57% de visiteurs payants (contre 50% en 2021) pour 43% de visiteurs bénéficiant de la gratuité (contre 50% en 2021).

6.4.2. Typologie mode de visite

La tendance de la répartition « individuels-groupes » montre un plus grand nombre de visiteurs individuels par rapport aux groupes : 67% d'individuels (82% en 2021) et 33% de groupes (18% en 2021).

6.4.3. Âge des visiteurs

- 54% pour les adultes (58% en 2021)
- 41% pour les enfants (36% en 2021)
- 5% pour les seniors (6% en 2021)

6.4.4. Provenance des visiteurs

La grande majorité des visiteurs provient de Wallonie. Ce chiffre confirme l'intérêt des Wallons pour leur histoire, leur folklore et leur devenir ainsi que pour les expositions proposées par le Musée.

Notons que la diversité des visiteurs étrangers est en augmentation constante, ce qui montre un attrait pour le Musée en particulier de la part des touristes étrangers qui visitent Liège.

Notons que la crise sanitaire n'a pas favorisé la fréquentation par des touristes étrangers.

IV.

SERVICE CULTURE

A. Éducation permanente

1. Présentation

Le Service de l'Éducation permanente se caractérise par une diversité des modes d'action développés depuis plusieurs années qui permet de soutenir et d'accompagner la création artistique et la mise en place de manifestations culturelles sur le territoire provincial. Il s'est investi dans différents champs artistiques que sont la musique, les arts plastiques, les métiers d'Art, la BD, la littérature, l'audiovisuel, les arts numériques, le théâtre amateur, professionnel français ainsi que le théâtre wallon.

L'aide provinciale peut revêtir plusieurs formes avec pour chacun de ces secteurs une politique de subsidiation que le Service souhaite appliquer de manière dynamique en partenariat avec les créateurs et les organisateurs d'événements.

Parallèlement l'octroi de subsides, le Service est organisateur d'événements, seul ou en synergie avec d'autres partenaires, qui valorisent et rendent visible le travail des artistes de notre province toutes disciplines confondues.

Enfin, la notion de mise en réseau est au centre des préoccupations pour les actions menées dans le cadre d'un développement des secteurs et d'un développement culturel et territorial.

Le Service de l'Éducation permanente a son siège

rue des Croisiers 15 à 4000 LIÈGE

☎ 04/279.52.22 – 279.52.01

Fax : 04/232.86.94 -04

✉ estelle.denoel@provincedeliege.be

DÉPARTEMENT CULTURE-JEUNESSE-MUSÉE-LECTURE PUBLIQUE

DIRECTRICE EN CHEF

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

1 CHEF DE DIVISION

MUSIQUE

10 agents

- 1 chef de bureau
- 2 empl. d'adm.
- 1 empl. d'adm. contractuel
- 1 coordinateur de projets
- 1 coordinateur de projets contractuel
- 1 empl. de bibliothèque
- 1 empl. de bibliothèque contractuel
- 1 animateur régional
- 1 auxiliaire professionnelle (50%)

ARTS PLASTIQUES

5 agents

- 1 attaché culturel
- 1 attaché administratif contractuel
- 2 animateurs régionaux contractuels
- 1 empl. d'adm.

MÉTIERS D'ART - C.E.C.

6 agents

- 1 chef de service adm. f.f.
- 1 attaché adm.
- 1 empl. d'adm.
- 1 empl. d'adm. contractuel
- 1 empl. de bibliothèque
- 1 aux. prof. contractuel

THÉÂTRE

3 agents

- 2 animateurs régionaux
- 1 gradué adm. contractuel

SENSIBILISATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES

3 agents

- 1 technicien de studio contractuel
- 2 empl. d'adm. contractuels

SOUTIEN AUX OPÉRATEURS EXTÉRIEURS

9 agents

- 1 chef de service administratif contractuel
- 1 attaché culturel contractuel
- 1 gradué adm. contractuel
- 1 animateur régional
- 4 empl. d'adm.
- 1 empl. d'adm. contractuel

2. Les actions

2.1. Soutien aux opérateurs externes et artistes

2.1.1. Soutien aux institutions culturelles

Le Département de l'Éducation permanente **subsidie annuellement** l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial (+ de 70 Centres d'expression et de créativité, 26 centres culturels, 13 Académies...).

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutiens à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides à l'équipement...) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Les appels à projets sont des dispositifs qui ont été activés ces dernières années avec à la clé des soutiens financiers tels que ceux lancés aux acteurs du théâtre amateur ou encore aux salles de concert.

2.1.2. Aides aux artistes professionnels et amateurs

Des aides aux artistes amateurs ou professionnels se manifestent également via la mise en place de **manifestations provinciales** qui valorisent le travail artistique dans les différents secteurs de la création.

2.2. Bande Dessinée

Les actions menées poursuivent l'objectif de soutenir les jeunes autrices et auteurs. Elles mettent l'accent sur une approche expérimentale du 9^e Art au travers d'une démarche illustrant les différents courants qui traversent aujourd'hui la bande dessinée, tant papier que numérique.

Biennale LaBD - Du 23 au 24 avril 2022 – École Saint-Luc – B9

Le festival est un moment de rencontre original dans le champ de la bande dessinée en Communauté française. Une place particulière a été réservée aux débats parcourant le champ, qu'ils concernent le grand public ou des publics de niches (étudiants, auteurs, libraires, éditeurs...). Expositions, tables rondes, ateliers, des dédicaces de 25 auteurs et stands de maisons d'édition constituaient le programme 2022. Le nombre de participants est estimé à 1500, hors écoles.



2.3. Audiovisuel

L'axe de subventions intitulé « **Aide à la production de courts-métrages** » poursuit les objectifs d'encourager la production et la diffusion de courts-métrages et d'inciter les auteurs, les réalisateurs et les producteurs à tourner sur le territoire de la province et à traiter de sujets en lien avec celui-ci.

Un comité de lecture est chargé de sélectionner 5 projets/an qui reçoivent une subvention plafonnée à 5000 €.

2.4. Arts Plastiques

2.4.1. La Collection Artistique de la Province de Liège

La collection artistique est constituée de quelque 2.000 œuvres et s'enrichit chaque année de nouvelles acquisitions. Les œuvres de cette collection sont rendues progressivement accessibles via un catalogue raisonné consultable en ligne : <http://collections.viewallonne.be>.

Les œuvres ont également été conditionnées en vue du déménagement futur vers le bâtiment KURTH.

Chaque année, un Comité d'accompagnement est chargé de proposer l'achat d'œuvres d'art d'artistes liégeois ou ayant un ancrage fort sur le territoire. 16 œuvres aux médiums et styles très diversifiés ont été acquises en 2022.



La collection peut faire l'objet de prêt. En 2022, le buste de Jeanne d'Ernest Stroobants a été emprunté pour l'exposition au Trésor de la Cathédrale à Liège consacrée à Ernest Stroobants (1900-1969), sculpteur portraitiste. La tâche est aussi de veiller à la bonne conservation des œuvres. La demande de prêt a motivé la restauration du buste en plâtre de Jeanne, de l'artiste Ernest Stroobants.

2.4.2. Les expositions

J'ai rendez-vous avec elles à la Châtaigneraie - du 29 janvier au 13 mars 2022

Cette exposition, à l'initiative de la Province de Liège et du Centre wallon d'Art contemporain « La Châtaigneraie », a proposé une mise en lumière des femmes artistes issues de la Collection artistique de la Province de Liège.

L'exposition a engendré au total **535 visiteurs** sur une période de 6 semaines.



Collaboration avec la Fondation Province de Liège pour l'art et la culture – exposition « Gestes » du 21 mai au 26 juin 2022 à la Galerie de Wégimont.

Participation à la manifestation « En Piste ! » du 26 août au 4 septembre 2022 à la Boverie

Le secteur Arts plastiques de l'Éducation permanente et l'Artothèque ont exposé ensemble les collections dont ils ont la gestion.

Collection côté cour/ côté jardin – du 18 septembre au 15 octobre 2022

Le Théâtre de Liège et le Service Culture de la Province de Liège ont souhaité réitérer leur collaboration autour de la Collection artistique de la Province de Liège.

Exposition au Palais provincial « Focus 2022 » – du 22 octobre au 20 novembre

Chaque année, le secteur des Arts plastiques propose au Collège provincial ainsi qu'à un tout public, une présentation des nouvelles acquisitions 2022.

2.5. Sensibilisation aux Outils Numériques

2.5.1. Cré@Lab un outil de sensibilisation aux nouvelles technologies numériques

Le projet Cré@lab est un outil de créativité et de réalisation, proposant l'accès gratuitement à des formations sous forme d'ateliers, workshops, initiations, en adéquation avec les besoins des utilisateurs, et qui permettent d'en vulgariser l'objet et d'en faciliter l'accès.

Les travaux de rénovation du bâtiment KURTH ont impliqué la nécessité de déménager tous les outils du FabLab au 3^e étage du bâtiment des Chiroux et ceux du MusicLab dans l'ancien studio situé dans le même bâtiment au 2^e étage. Durant le premier semestre 2022, l'équipe du Créalab s'est donc mobilisée pour préparer et assurer le déménagement de tous les outils dans le bâtiment des Croisiers.



Atelier ROBOT (de 12 à 14 ans)

Tu souhaites construire, programmer et personnaliser ton robot ? Alors, cet atelier est fait pour toi...

Quand ?
le 24 septembre 2022,
de 10:00 à 17:00

Où ?
au Créalab de la Province de Liège, 15, rue des Croisiers
4000 Liège

Inscription obligatoire
crealab@provincedeliege.be

 Province de Liège

2.5.2. Un FabLab

Le FabLab provincial est un lieu ouvert au public et qui met à sa disposition des imprimantes 3D, une découpeuse laser et vinyle, un scanner 3D de bureau et une brodeuse numérique. Des modules spécifiques ont été proposés dès l'été 2022 avec des stages d'initiation et des ateliers aux nouvelles technologies pour enfants et adolescents.

2.5.3. Un MusicLab

Le MusicLab est un espace dédié à l'expérimentation de la créativité musicale constitué d'ordinateurs, de synthétiseurs, de logiciels, de diffuseurs, de micros, de cartes son, de modules d'effets de très grande qualité. Il est offert aux groupes et artistes amateurs de la province de Liège l'opportunité de connaître une première expérience d'enregistrement en studio dans des conditions professionnelles.

En 2022, suite au déménagement mais aussi au départ à la retraite de l'agent en charge du Musiclab, les activités ont été suspendues le temps de recruter un profil adapté à ce projet.

2.5.4 Digital Lab un outil de sensibilisation aux nouvelles technologies

Inauguré le 1^{er} décembre 2017, le Digital Lab est une collaboration entre l'Université de Liège via ses laboratoires de Liège, Game lab (laboratoire de recherche sur le jeu vidéo en tant que pratique culturelle) et Acme (laboratoire de recherche sur la bande dessinée numérique).

Le Digital Lab a participé activement au festival « LaBD » en proposant un atelier, une table ronde et des stands, le « Game Club » a repris sous l'impulsion de l'ASBL Interactifs Associés (I.A.), un rendez-vous mensuel organisé pour que les passionnés de jeux vidéo puissent partager leur passion.

Le Digital Lab a mis à disposition son espace pour l'organisation d'un stage « E-sport » du 18 au 22 juillet 2022 par l'ASBL Activit-E. Un atelier d'initiation tech-

nologique a présenté les recherches qui sont menées par les doctorants. Un atelier d'initiation à la narration par le « Game design » a été mis en place également.

Le Liège Game Lab a organisé un certificat s'adressant au professionnel du secteur socioculturel. Par ailleurs, avec le CPAS de Liège, il a initié un projet d'animation visant à autonomiser des bénéficiaires du CPAS dans l'organisation d'un « Game Club ».

2.6. Théâtre

2.6.1. Théâtre amateur francophone

Afin de relancer un soutien au secteur du théâtre amateur, durement impacté par la crise sanitaire en 2020 et 2021, le secteur théâtre a lancé un appel à projets en lieu et place de l'opération Odyssee.

14 dossiers ont été examinés par un comité de lecture qui en a sélectionné 12, qui ont été soutenus via des subsides pour un montant total de 70.000 €.

2.6.2. Les Ateliers d'Art dramatique

Durant la saison 2021-2022, les Ateliers d'Art dramatique de la Province de Liège, historiquement coordonnés par le Service Culture, ont été confiés entièrement à l'Enseignement de Promotion sociale.

2.6.3. Théâtre professionnel francophone & jeune public

Hormis les subventions octroyées à ce secteur annuellement ou ponctuellement, le Département aide certains festivals et programme différents spectacles de théâtre professionnels dans le cadre d'événements provinciaux comme les Fêtes de Wallonie et la Journée de la famille provinciale à Jehay.

2.6.4. Théâtre et chanson à l'école – aides à la diffusion

Dans la foulée des processus de sélection de spectacles qui s'organisent tant en matière de théâtre que de chanson pour enfants, la Province de Liège s'engage à soutenir financièrement la diffusion de ces spectacles durant le temps scolaire.

Pour cette année 2022, la répartition des quotas « Théâtre à l'école », établie en accord et concordance avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'élève à un montant global de 67.232 € au bénéfice des Centres reconnus par ladite Fédération.

2.7. Théâtre wallon

2.7.1. Rencontres provinciales d'art théâtral wallon

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres. À l'issue de chacun des spectacles, il établit un rapport formulant des avis, conseils et suggestions sur le spectacle présenté. Pour la saison 2021-2022, dans l'incertitude de la période « covid », seules 6 troupes se sont inscrites à la phase de « Rencontres », la plupart d'entre elles n'ont finalement pas pu présenter leurs spectacles. Les conditions liées à la pandémie ne permettant pas aux comédiens de répéter ou d'organiser ce type de manifestation.

Pour la période allant de janvier à mars 2022 : cinq compagnies se sont inscrites.

Au final, seuls deux spectacles ont été joués, aucun classement n'a donc été établi. Sans classement possible, le Printemps du théâtre amateur wallon initialement prévu au Théâtre communal wallon du Trianon les 22, 23 et 24 avril 2022, a été annulé. Les prix spéciaux n'ont pas été décernés.

2.7.2. Gala wallon de la Province de Liège

Le gala wallon a été annulé en 2021 (crise sanitaire) et n'a pas été organisé en 2022 face à l'incertitude d'une reprise normale de ce secteur. Un nouvel été des lieux du secteur est réalisé afin d'analyser les actions futures à mener.

2.8. Métiers d'art – Centres d'expression et de créativité

L'action du Secteur Métiers d'art s'exerce principalement dans le domaine de la promotion des artisans et des artistes.

2.8.1. Exposition à la Maison des Métiers d'Art

En 2022, le Secteur des Métiers d'Art a organisé deux expositions relatives à l'Upcycling.

La Province de Liège a souhaité braquer les projecteurs sur une tendance très actuelle, à savoir la récupération et le recyclage dans le secteur de la mode. Sous l'appellation générique « Upcycling », ce ne sont pas moins de deux expositions qui seront proposées : l'une à la Maison des Métiers d'Art, s'intitule « Recycler avec Style » et l'autre, à la Design Station, nous invite à découvrir « Derrière l'œuvre une histoire ».

1444 visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir ces deux expositions.

2.8.2. « Cadeaux » – du 2 au 31 décembre 2022

Pour clôturer 2022, le Secteur des Métiers d'Art a organisé la traditionnelle exposition « CADEAUX » au Passage Lemonnier. Le Pop-up a proposé les créations de 23 artisans comme des doudous, bijoux, bougies, foulards, plexis Le Musée de la Vie wallonne s'est aussi associé à cette exposition en mettant en valeur certaines créations dans la boutique.

901 visiteurs sont venus visiter le Pop-Up Passage Lemonnier.

2.8.3. Participation au salon des Métiers d'Art à Lens

La Province de Liège a été présente, pour la 6^e année consécutive, au Salon International des Métiers d'Art de Lens les 18, 19, 20 novembre 2022 organisé annuellement par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine de France. 3 artisans au sommet de leur art : un graveur sur armes, un verrier et un marqueteur ont été présentés.



2.9. Centres d'expression et de créativité

2.9.1. Le centre d'expression et de créativité « Les Croisiers »

L'initiative provinciale dans le domaine de la formation est engagée depuis 1988 dans le cadre du Centre d'expression et de créativité « Les Croisiers ». L'action culturelle de formation a été axée particulièrement en 2022 sur :

- La taille-douce ornementale, animalière sur supports métalliques : 292 h
- La Facture de clavecins : 280 h
- La lutherie : 280 h
- L'Express Yourself : 120 h
- Le Modélisme d'arsenal : 63 h

2.10. Musique et danse

Le Service musique a emménagé à l'OM au mois de juillet. 10 personnes se sont installées dans de nouveaux bureaux aménagés par la DIDD et nouvellement équipés. L'équipe en a profité pour revoir ses projets, son fonctionnement et sa communication.

L'appellation « Sphères Sonores » a été créée pour identifier le programme d'accompagnement, et les événements.

L'inauguration de l'OM a eu lieu le 9 septembre 2022 et a été organisée par le Secteur musique conjointement avec la Ville de Seraing.

2.10.1. Programme d'accompagnement

Le programme d'accompagnement a évolué pour accompagner au mieux les musiciens. Deux programmes d'accompagnement, un pour les musiques actuelles et un pour le jazz/world, ont été mis en place. Les lauréats, 4 en musiques actuelles et 2 en jazz/world, auront accès à une série de modules, résidences et ateliers en tronc commun ainsi que des formations à la carte avant l'enregistrement en studio d'un EP et la *release party* de celui-ci.

L'appel à candidatures des 2 programmes d'accompagnement a été lancé le 9 septembre sur la plateforme mycourtcircuit et s'est clôturé le 15 octobre 2022. Après une première présélection en équipe, les lauréats ont été sélectionnés par un jury de professionnels du secteur lors des finales live (3 décembre pour les musiques actuelles et 16 décembre pour le jazz/world). L'accompagnement des lauréats débutera en 2023.

2.10.2. Événements

Avec un retour progressif à la normale après la pandémie et les réflexions autour du fonctionnement du Service, ce dernier s'est concentré sur les événements suivants :

- **Les concerts d'Été** organisés au Musée de la Vie wallonne dans le cadre des Estivales ;
- **Les Nuits Indé dans le cadre des Fêtes de Wallonie** avec une scène intérieure au Reflektor et une scène extérieure sur la place Xavier Neujean qui ont accueilli pendant 3 jours pour accueillir 16 groupes et artistes ;
- **Les Concerts au Théâtre de Liège** qui met à la disposition du Service Musique une de ses salles 2 soirées par an ;
- **Les Nuits Indé Indoor** organisées via un fonds de soutien lancé en 2021. Dix salles avaient été sélectionnées pour l'organisation de concerts en décembre. L'évolution de la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation des soirées aux dates prévues. La quasi-totalité des soirées, avec les programmations, ont pu être reportées en mars et avril. Le 1^{er} août 2022, le Service a décidé de relancer le dispositif pour une série de concerts qui se tiendront les 2 premiers week-ends de mars 2023.

2.10.3. Le nouveau studio d'enregistrement

Après des mois de fermeture et le déménagement, le **nouveau studio** a été inauguré le 9 septembre 2022. Il est désormais articulé autour de quatre *rooms* d'enregistrements et la régie du studio (26 m²) est équipée des meilleures machines reconnues dans le métier. En plus de parfaire l'offre du programme d'accompagnement, le Prix Musique Classique Contemporain ou encore les

différents projets musicaux subsidiés par la Province, le studio est dédié à tout type de travaux sonores pour les différents Services de la Province de Liège.

2.11. Un dispositif de démocratie culturelle

En 2020, le Service de l'Éducation permanente a lancé un premier appel à projets « Osons la démocratie culturelle » qui vise un encouragement aux méthodes et pédagogies visant la démocratie culturelle où chacun est d'emblée légitimé comme acteur de culture

En 2022, le Service Culture a relancé une deuxième édition de cet appel à projets avec une clôture des candidatures au 15 janvier 2023.

2.12. La création d'une permanence informative

La Ville et la Province, ayant fait le constat de la difficulté de faire cheminer une information complète, exacte et pertinente à l'ensemble des structures ou acteurs culturels, se sont associées pour charger la CCR/Liège de la transmission d'une information de qualité via l'organisation de permanences informatives. Elles ont lancé leur permanence informative en mars 2022 tous les lundis après-midi.

IV.

SERVICE CULTURE

B. Le Secteur Jeunesse

L'ensemble des projets et activités portés anciennement par le Secteur Jeunesse est désormais intégré au sein du Service Culture – dans le cadre de la politique culturelle qui y est développée.

1. Présentation

DÉPARTEMENT CULTURE-JEUNESSE-MUSÉE-LECTURE PUBLIQUE

DIRECTRICE EN CHEF

JEUNESSE

CHEF DE DIVISION ANIMATION

**MÉDIATION
CULTURELLE DU
SECTEUR JEUNESSE**
animateur régional

**SOUTIEN
TERRITORIAL -
ACTIONS MAISONS
DE JEUNES/
ORGANISMES DE
JEUNESSE**
employé
d'administration

**PRÊT DE MATÉRIEL DU
SECTEUR JEUNESSE**

**MAINTENANCE ET
NETTOYAGE DU
SECTEUR JEUNESSE**

ESPACE BELVAUX
(Centre
d'hébergement)
Chef de Bureau

4 agents

5 agents

1 agent

2 agents

5 agents

- 1 animateur régional
- 1 coordinateur de projet contractuel
- 1 agent technique
- 1 emp. d'adm.

- 1 attaché administratif contractuel
- 2 empl. d'adm.
- 1 gradué adm. contractuel
- 1 animateur régional

- 1 ouvrier qualifié contractuel

- 1 aux. prof.
- 1 aux. prof. contractuel

**ADMINISTRATION -
COMPTABILITÉ - GRH
- RÉSERVATIONS**

- 1 empl. adm. contractuel

**CUISINE - MAINTENANCE
- NETTOYAGE**

- 2 auxil. prof.
- 2 auxil. prof. contractuels

Administration – Animation – Prêt de matériel

Rue Belvaux, 123 – 4030 Grivegnée

☎ 04/279.28.70

Espace Belvaux

CENTRE D'HÉBERGEMENT

Rue Belvaux, 189 – 4030 Grivegnée

☎ 04/279.29.10 ou 04/279.29.11

2. Actions

2.1. Opération « Place aux Enfants »

« Place aux Enfants » est une opération qui regroupe les enfants de l'ensemble de la Communauté française autour d'un objectif commun : l'éveil à la citoyenneté et la participation active des enfants de 8 à 12 ans, à la réflexion sur la place qu'ils occuperont dans la société de demain. Cette opération se tient chaque année le 3^e samedi d'octobre, et ce, depuis 1995. En 2022, la journée « Place aux enfants » a été organisée le samedi 15 octobre 2022 dans 30 communes.

Le traditionnel « Goûter des Ambassadeurs » a quant à lui été annulé ; par manque de communes participantes.

2.2. Classes de dépaysement

2.2.1. Classes vertes encadrées au domaine de Wégimont

En janvier 2022, le Collège provincial transférait les animateurs « Nature » au Domaine provincial de Wégimont. Les animations initialement prévues par le Service Culture ont été prises en charge par le Domaine provincial de Wégimont.

2.3. Théâtre jeune public

Les activités du Service Culture en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'École » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se décline à trois niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Culture est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque non seulement il est représenté à la Commission de Concertation, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

2.3.1. Rencontres théâtre jeune public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public. En 2022, 44 spectacles ont été présentés, soit 153 représentations en 9 jours, dans 10 salles sur le territoire de la Ville de Huy.

2.4. Soutiens ponctuels aux maisons des jeunes

Le Service Culture permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la Province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

En 2022, 11 organismes ont bénéficié d'un subside de 800 €.

2.5. Accueil Temps Libre (ATL)

2.5.1. Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003, et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles.

Le Service Culture est représenté dans 65 CCA en tant que membre invité.

2.5.2. Plateforme provinciale - Comité de pilotage O.N.E. – Province

En 2010, une convention a été signée entre la Province de Liège et l'O.N.E., dont les objectifs étaient :

- Mise en place d'actions concertées et d'un réseau d'informations afin de développer une politique coordonnée en matière d'Accueil Temps Libre ;
- Création et soutien d'un espace de coordination, de concertation et d'échanges entre les acteurs concernés par cet accueil, parmi lesquels les coordinateurs communaux ATL ;
- Amélioration des conditions d'accueil des enfants de 3 à 12 ans.

En 2018, la convention a été actualisée en fonction d'axes prioritaires définis et un plan de pilotage a été mis en œuvre conjointement avec l'O.N.E. dès janvier 2019.

En 2022, le Comité de pilotage a programmé une journée de réflexions et d'échanges avec les coordinatrices(eurs) ATL, qui s'est déroulée le 18 octobre 2022 au CAF de Tihange.

2.6. Le Centre d'hébergement (Espace Belvaux)

Suite à la décision de vendre le bâtiment, l'espace Belvaux a cessé ses activités, du moins dans le cadre des missions détaillées au sein du ROI. En 2022, le Collège a décidé d'y accueillir des réfugiés ukrainiens ; sous la gestion et la responsabilité du service soutien aux communes et supracommunalité.

2.7. Prêt de matériel

Dans le contexte du redéploiement des services culturels autour du « Projet Bavière », le Collège provincial a décidé de suspendre les activités du service de prêt. Désormais, seules les demandes émanant de services provinciaux ou de Pouvoirs communaux sont honorées.

V.
DÉPARTEMENT LECTURE
PUBLIQUE

1. Présentation

1. **La Bibliothèque Chiroux** (qualifiée d'opérateur direct selon le décret de la lecture publique du 30 avril 2009 et reconnue en catégorie 3 avec collections à vocation encyclopédiques dans le cadre d'un dossier commun de reconnaissance du Réseau Local liégeois de la Lecture publique (RLLLP), avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia Don Bosco). Un dossier de renouvellement de reconnaissance est actuellement à l'étude par la FWB pour une reconnaissance espérée à partir du 1^{er} janvier 2022 et ce, pour une durée de six ans (plan 2022-2027). La Ville de Liège coordonne le réseau et reçoit à ce titre l'ensemble des subventions de la FWB qu'elle répartit ensuite entre les partenaires selon les conditions de la convention (50% au bénéfice de la Province de Liège).
2. **La Bibliothèque itinérante** (également qualifiée d'opérateur direct et reconnue en catégorie 2 depuis le 1^{er} janvier 2019).
3. **La Bibliothèque centrale** (qualifiée d'opérateur d'appui et reconnue en catégorie 3 depuis le 1^{er} janvier 2019).
Si les missions de la Bibliothèque Chiroux et de la bibliothèque itinérante sont orientées vers les citoyens en fonction du diagnostic du territoire de référence, celles de la bibliothèque centrale sont à destination des professionnels, soit le réseau des bibliothèques publiques en province de Liège.

Bibliothèque centrale et locale Chiroux

Rue des Croisiers, 15 - 4000 LIÈGE

☎ 04/279.52.20

✉ info@bibliothequechiroux.be

Bibliothèque itinérante

Rue de Wallonie, 28 - 4460 GRÂCE-HOLLOGNE

☎ 04/279.53.79

✉ biblio.itinerante@provincedeliege.be

LECTURE PUBLIQUE

BIBLIOTHÉCAIRE-DIRECTRICE

SECRETARIAT

- 1 attaché administratif contractuel
- 1 employé d'adm.

BIBLIOTHÈQUE LOCALE ET MÉDIATHÈQUE

Chef de Division-Bibliothécaire

MÉDIATION ET ACTIONS CULTURELLES

10 agents

BIBLIOTHÈQUE LOCALE

- 1 attaché administratif - responsable
- 2 attachés administratifs contractuels
- 1 animateur régional
- 1 animateur régional contractuel
- 1 employé de bibliothèque
- 2 employés de bibliothèque contractuels

BIBLIOTHÈQUE ENCYCLOPÉDIQUE

- 1 animateur régional
- 1 bibliothécaire gradué contractuel

SERVICES COMMUNS

- 1 attaché administratif
- 1 bibliothécaire gradué
- 3 empl. d'adm.
- 3 empl. d'adm. contractuels
- 1 empl. de bibliothèque
- 1 empl. de bibliothèque contractuel
- 1 auxiliaire de bibliothèque
- 1 auxiliaire d'adm. contractuel

MÉDIATHÈQUE

- 1 chef de bureau bibliothécaire
- 1 bibliothécaire gradué
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 5 empl. de bibliothèque
- 3 empl. de bibliothèque contractuels
- 1 chef de service administratif
- 3 empl. d'adm.

SECTION DE PRÊT POUR ADULTES

- 1 chef de bureau bibliothécaire
- 3 bibliothécaires gradués
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 1 animateur régional contractuel
- 7 empl. de bibliothèque
- 5 empl. de bibliothèque contractuels
- 1 aux. de bibliothèque
- 2 empl. d'adm.
- 1 aux. d'adm.

SECTION DE CONSULTATION

- 1 chef de bureau bibliothécaire
- 2 bibliothécaires gradués
- 2 empl. de bibliothèque contractuels
- 1 empl. d'adm.
- 1 aux. de bibliothèque

SECTIONS POUR ADULTES

56 agents

SECTIONS POUR LA JEUNESSE

1 chef de bureau-bibliothécaire

15 agents

SECTION POUR ENFANTS

- 1 attaché-Animateur
- 2 bibliothécaires gradués
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 1 empl. de bibliothèque
- 1 empl. de bibliothèque contractuel
- 1 aux. de bibliothèque
- 1 empl. d'adm.
- 1 aux. d'adm.

ESPACE JEUNES

- 1 gradué administratif
- 1 bibliothécaire gradué
- 2 empl. de bibliothèque contractuels
- 2 empl. d'adm.

BIBLIOTHÈQUES CENTRALE ET ITINÉRANTE

1 Chef de Division-Bibliothécaire
1 empl. d'adm. contractuel

40 agents

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

- 7 bibliothécaires gradués
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 4 empl. de bibliothèque
- 3 empl. de bibliothèque contractuels
- 1 secrétaire de rédaction
- 2 aux. prof.
- 1 ouvrier qualifié contractuel

OSEMA

- 1 gradué administratif contractuel
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 1 employé de bibliothèque contractuel

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

- 1 bibliothécaire gradué
- 1 bibliothécaire gradué contractuel
- 5 empl. de bibliothèque
- 2 empl. de bibliothèque contractuels
- 3 empl. d'adm.
- 1 aux. d'adm.
- 3 ouvriers qualifiés
- 1 ouvrier qualifié contractuel
- 1 aux. prof.
- 1 aux prof. contractuel

2. Éléments essentiels

Plusieurs chantiers d'ampleur dans les domaines suivants :

2.1. Un travail conséquent sur les collections

- Poursuite de l'élagage de la Bibliothèque Chiroux entamé en 2020 et 2021, finalisation du plan de classement et étiquetage sur tous les documents présents en libre-accès à partir de l'été, avec le soutien d'étudiants, d'agents du Musée de la Vie wallonne et d'agents du secteur Jeunesse. Réintégration des documents consultables sur place dans le libre-accès et réorganisation de la section de consultation. Attribution de thèmes (tags) dans le logiciel de bibliothèque pour de nombreux documents jeunesse, soit une aide importante pour la recherche dans le catalogue en ligne ;
- Nouveau plan d'implantation des collections sur le site de Grâce-Hollogne en vue d'une fusion des documents des bibliothèques centrale et itinérante ;
- Au total, environ 200.000 documents manipulés un à un à la Bibliothèque Chiroux pour l'équipement et 250.000 documents à la bibliothèque centrale et itinérante pour permettre la fusion des collections ;
- Nombreux dons issus de l'élagage effectués à des bibliothèques sinistrées, associations, écoles...

2.2. Le changement de logiciel de bibliothèque

- Nombreux traitements correctifs déployés en 2022 sur le catalogue, commun à 135 bibliothèques, et comptant près de 3,5 millions de documents : création de grilles de saisie, paramétrage d'algorithmes de recherches, définition de listes de tags... ;
- Organisation de formations et ateliers à destination des bibliothèques du réseau ;
- Engagement d'un agent supplémentaire à la cellule OSEMA ;
- Intégration des communes d'Amay, Dalhem, Soumagne et Ouffet ;
- Installation d'un logiciel EPN (Espace Public numérique) à la Bibliothèque Chiroux en prévision de Bavière.

2.3. Les dossiers de renouvellement de reconnaissance

- Reconnaissance, le 1^{er} janvier 2022, du dossier de renouvellement du RLLLP (Réseau local liégeois de lecture publique) par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, pour une durée de 6 ans (plan 2022-2027) ;
- Année d'instruction des dossiers de reconnaissance pour les bibliothèques centrale et itinérante (dépôt en janvier 2023). Important travail de réflexion mené sur la bibliothèque itinérante et rapprochement à opérer avec la bibliothèque centrale (missions supra-communales, mutualisation de certaines tâches...);

- Réunions avec les conseils de développement de la lecture (CDL) des bibliothèques centrale, locale et itinérante et participation aux CDL des bibliothèques du réseau de la province de Liège.

2.4. Les chantiers de Bavière et de Grâce-Hollogne

- Installation des équipes des bibliothèques centrale et itinérante sur le site rénové de Grâce-Hollogne, en juillet ; 47 personnes sont installées sur le site de Grâce-Hollogne dans des bureaux aménagés par la DIDD et équipés partiellement de nouveaux mobiliers. De nouveaux outils performants (compactus) faciliteront le travail des équipes.
- Réorganisation des périodiques suite au déménagement dans le cadre du plan de conservation partagé avec la FWB ;
- Groupes de travail sur l'implantation fine des documents à Bavière ;
- Nombreuses formations pour les agents : 90 agents pour 2.337 heures de formations.

2.5. Poursuite de l'aide aux bibliothèques impactées par les inondations de 2021

- Passage du bibliobus dans les communes de Pepinster, Theux, Trooz et Angleur ;
- Don de mobilier, prêts de collections d'appoint, transferts, mises en relation pour aides diverses...

2.6. Participation au PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique)

Voir chapitre dédié à ce sujet p.59.

3. Réseau pass bibliothèques

- 69 communes possèdent une bibliothèque reconnue ;
- 54 adhèrent au réseau MaBibli ;
- 5 communes ont signé la convention d'adhésion ;
- 78 % des communes francophones de la Province ;
- 84 % des bibliothèques publiques qui feront partie du réseau provincial.

Bibliothèques publiques n'ayant pas encore signé la convention : Réseau BOA (Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir), Flémalle, Grâce-Hollogne, Herve, Seraing, Wasseiges.

Les communes d'Awans, Faimés, Tinlot, Verlaine et Villers-le-Bouillet n'ont pas de bibliothèques publiques sur leur territoire et les communes germanophones ne dépendent pas du décret de la FWB.

4. Évaluations chiffrées

	Bibliothèque Chiroux	Bibliothèque itinérante	Réseau MaBibli
Usagers inscrits	19.383	11.219	81.266
Nombre de prêts	302.528	114.757	2.088.293
Total documents	609.306	154.720	3.420.972
Prêt inter bibliothèques	10.007	1.107	202.649
Réservations sur place	13.070	51	43.327
Utilisateurs MaBibli	/	/	14.429
Consultations internet	9.782	/	/
Accroissement	-59.821	-21.636	39.401
Retraits	95.826	30.178	178.786

4.1. Commentaires

- Les chiffres de prêts et le nombre d'usagers sont en hausse par rapport aux années 2020 et 2021 et permettent de retrouver une situation comparable à l'année 2019, avant la crise sanitaire. Le nombre d'usagers inscrits dans le réseau est lui en hausse par rapport à 2019 (+ 13.202), ce qui peut s'expliquer par les nouvelles adhésions à MaBibli (5 nouvelles bibliothèques).
- L'accroissement (soit les acquisitions moins les retraits) indique un élagage conséquent des collections en lien avec l'installation de La Centrale à Grâce-Hollogne et le futur déménagement à Bavière.

5. Bibliothèque Chiroux

5.1. Les collections

5.1.1. Chiffres

251.014 documents en libre-accès et 358.292 documents positionnés en réserve, accessibles sur demande. 441 périodiques, 12 quotidiens et 14 bases en ligne.

Nombre de documents prêtés par type d'usagers	2021	2022
Moins de 18 ans	47.955	80.797
18 ans et plus	138.265	217.460
Collectivités	1.844	4.271
TOTAL	188.064	302.528

Nombre de documents prêtés par section	2021	2022
Section pour enfants	37.858	64.280
Espace Jeunes	16.273	31.542
Libre Accès Adultes	91.958	142.237
Médiathèque	41.826	64.469
Section consultation	149	205
TOTAL	188.064	302.528

5.1.2. Artothèque

- Acquisition de 27 œuvres (collection totale de plus de 300 œuvres) et prêt de 181 œuvres. En 2022, attention portée à la Triennale de gravure de Liège et au PECA (illustrateurs jeunesse) dans le choix des acquisitions ;
- Présence au Forum de la médiation culturelle (Uliège) et à l'événement « En Piste » (Boverie) ;
- Visite à l'Artothèque Wolubilis à Woluwe-Saint-Lambert.



5.1.3. Une nouvelle collection : le livre d'artiste

- Travail de veille documentaire ;
- Visite des collections des Bibliothèques de Watermael-Boitsfort, de la Bibliotheca Wittockiana à Bruxelles et du Comptoir du Livre à Liège ;
- Constitution d'un fonds de 200 documents en vue de l'ouverture du Centre de Ressources.

5.1.4. Les périodiques

- Collections scindées : la Bibliothèque centrale conserve les collections ayant lien avec le projet de conservation partagée des périodiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (projet réunissant l'ensemble des bibliothèques centrales), la locale garde les revues destinées à être prêtées à Bavière ;
- Réflexion globale concernant le dépouillement.

5.2. Actions de médiation

Cinq priorités dans le Plan de Développement de la Lecture publique (PDL) 2022-2027 :

5.2.1. La participation citoyenne

- a. **Favoriser la participation citoyenne**
- Rencontres « Voyages » avec la librairie Toutes Directions sur le cyclotourisme ;
 - Parcours théâtralisé avec la Compagnie Odissea pour 2 écoles d'Outremeuse et pour le tout public afin de réaliser le trajet entre la Bibliothèque Chiroux et le nouveau bâtiment à Bavière ;
 - Ateliers d'écriture « Quartiers mouvants » avec le Centre culturel des Chiroux ;
 - Collaboration au Forum de la Médiation culturelle de l'ULiège.

b. **Soutenir l'expression collective et la diffusion de sa production**

- Cabine « Allô Bavière » (machine à récits produits lors d'ateliers d'écriture) présentée lors du festival LABD à l'ESA Saint-Luc ;
- Publication Bavière en route – « Regards sur le chantier », fruit d'une collaboration avec les étudiants et enseignants de Saint-Luc pour garder une trace artistique du chantier Bavière ;
- Club de lecture itinérant pour adolescents en collaboration avec le Réseau local liégeois de lecture publique (RLLLP).

5.2.2. Les langages

a. **Développer des actions de médiation vers la littérature, la poésie, l'art, les mots pour les adultes et pour le jeune public**

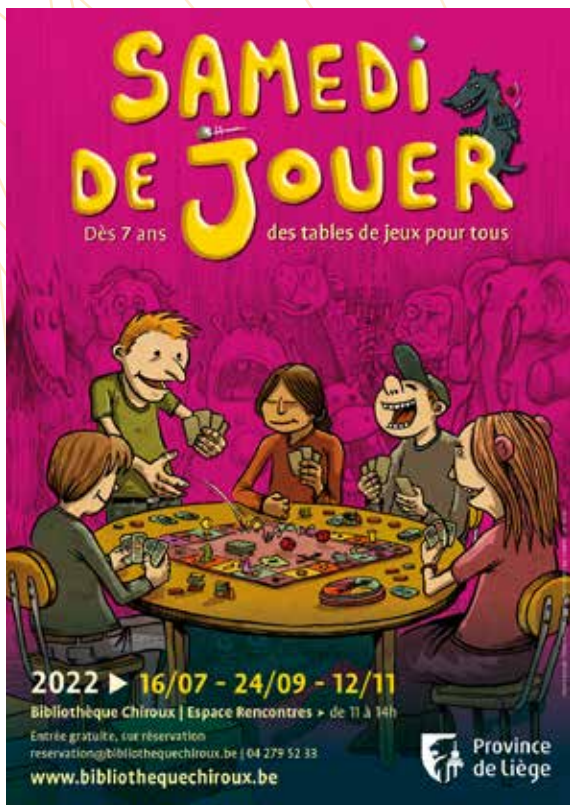
- Heure du conte pour enfants, heure du conte à deux voix, contes pour tous, Samedis du Rock, Jeudis du classique, Les Inspecteurs des Riffs (nouveau nom : les Infiltrés du Rock), rencontres d'auteurs en collaboration avec la librairie Pax, Bibliobricolo (accent en 2022 sur l'opération « Colorie, c'est du belge »).

b. **Favoriser la création esthétique, l'expression libre, le jeu avec les mots à tout âge**

- Ateliers d'écriture pour adultes en collaboration avec le Comptoir du livre ;
- Ateliers créatifs avec l'ASBL Cré et Arts (public mixte avec adultes en situation de handicap).

c. **Développer l'amour de la lecture en lien avec le bien-être personnel et collectif, l'échange, le partage**

- Café littéraire, club de lecture itinérant pour ados, ateliers de calligraphie, Samedis de jouer, Rendez-vous du jeu de rôle, nocturnes jeux de société avec l'ASBL Objectif Jeux.



d. **Promouvoir le français comme vecteur de communication commune dans un contexte multiculturel autour du livre, de la lecture plaisir, du partage des cultures...**

- Accueil des publics migrants et FLE dans le cadre des visites de groupes ;
- Distribution gratuite de l'album « Couché » de Vincent Mathy aux enfants de moins de deux ans et d'une sélection de livres pour adolescents suite à un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles en faveur des auteurs, illustrateurs et éditeurs belges.

5.2.3. Insertion socio-professionnelle

a. **Améliorer les compétences langagières fonctionnelles**

- Permanences de l'écrivain public.

b. **Accompagner vers l'emploi et dans toute démarche d'insertion sociale**

- Permanences du Point Emploi ;

- Permanences pour les personnes sinistrées : pérennisation de cette aide sociale pour les publics rencontrant des difficultés dans l'aboutissement de leurs démarches auprès des différents organismes et institutions.

c. **Développer les partenariats pour lutter contre l'illettrisme**

- Activités mises en place par les bibliothèques de la Ville de Liège et du Centre Multimédia Don Bosco.

d. **Réduire la fracture numérique**

- Permanences de l'aidant numérique : médiation numérique assurée par l'animateur EPN (Espace public numérique) les mercredi et vendredi de 14h à 17h ;
- Heure du code destinée aux enfants de 8 à 12 ans en collaboration avec Coder Dojo Belgium.

5.2.4. Les politiques des publics et des collections

a. Permettre une meilleure appropriation des services par les publics

- Visites scolaires ;
- Bookcrossing (dans 9 commerces en Outremeuse et sur la Place des Carmes en été).

b. Mettre au cœur des actions les publics enfants et adolescents

- Participation au festival jeune public du Cultivarium à Liège ;
- Partenariat avec l'ASBL Seconde Peau (accompagnement périnatal en aide à des familles en grande précarité) ;
- Participation à la Nuit des bibliothèques : soirée en pyjama avec heure du conte, ateliers « attrape-rêves et lanterne ».

c. Développer une politique dynamique des collections : le gage du développement d'un outil de qualité

- Élagage, plan de classement, charte des collections, élaborations de fiches domaines selon les sujets, équipement, etc.

5.2.5. L'ouverture et l'adaptation des pratiques

a. Formations

- Prise de parole en public, jeux vidéo (découverte des supports et jeux vidéo, liens entre cinéma et jeux vidéo, transmédia et crossmédia, univers fictionnels des adolescents, l'animation et les usages du jeu de société dans le domaine socioculturel), art (médiation spécifique à l'objet artistique), techniques d'animations de groupe à portée citoyenne ou plus strictement orientées « lecture » (fresque du climat, empreinte écologique du numérique, ateliers « zéro déchet » en bibliothèque, animation et diversification des pratiques dans les clubs de lecture) ;
- Participation à diverses commissions de la FWB et à des jurys de la Haute École de la Province de Liège.

b. Communication

- Site internet, page Facebook (38 publications en 2022 qui ont touché 5.371 personnes et généré plusieurs milliers de clics et de réactions) et de la page Instagram (succès de l'opération « Bookface »)

Au total, **4.234** participants aux actions de médiation.





CLUB DE LECTURE ITINÉRANT **2**

Tu as entre 12 et 16 ans ?
Viens construire un club de lecture à ton image !

i 14 septembre 2022 - 14h à 16h
à l'Espace Jeunes de la
Bibliothèque Chireux
de la Province de Liège

🕒 De 14h
à 16h

📅 1 mercredi
par mois

📖 Inscription souhaitée:
Reservation@bibliothequesohrma.be

Réseau local Régiools de Lecture publique (RLLP)

Liège Province de Liège CMM

6. La bibliothèque encyclopédique

- Nombreuses interventions dans le cadre du PECA ;
- Formation d'encadrants (enseignants et bibliothécaires) sur les questions du genre dans l'album jeunesse avec IloCitoyen et l'ASBL Boucle d'or ;
- Animation d'une table ronde sur l'inclusion des publics LGBT+ dans les bibliothèques lors d'une journée professionnelle organisée par l'opérateur d'appui de Bruxelles capitale ;
- Projet de collaboration entre les bibliothèques publiques, la Ligue des familles et l'ASBL Unique en son genre ;
- Promotion des ouvrages féministes présents dans les bibliothèques du réseau lors de Facebook Life organisé par les FPS ;
- Intervention auprès des étudiants futurs bibliothécaires de l'IPEPS Liège et d'Henallux autour de ces questions.

7. Bibliothèque itinérante

- 4 bibliobus dits de distribution, 140 haltes ;
- Un bibliobus dit de dépôt, 75 haltes ;
- 66 communes desservies au total ;
- Deux voitures pour assurer les animations aux écoles desservies par les bibliobus ;
- Poursuite des haltes dans les communes sinistrées par les inondations de juillet 2021 : Pepinster (arrêt en juin suite à l'installation de la bibliothèque dans un bâtiment provisoire), Angleur et Polleur ;
- Bibliobus parqués à l'extérieur lors des travaux de rénovation avec dégâts constatés et réparations nécessaires ;
- Poursuite des achats de livres en multiples exemplaires pour répondre à une demande croissante des collectivités ;
- Achat de livres en langues étrangères.

7.1. Actions de médiation

- Reprise des animations dans les écoles après la crise sanitaire : accueil enthousiaste des enseignants ;
- Participation à la Giornata Italiana à Blegny et à la Fiesta des Mômes à Amay ;
- Mise en place plus concrète de l'animation « Philo parlotte autour du livre ».

Animation	Nombre d'écoles / classes	Nombre d'élèves	Nombre de communes	Nombre total d'animations
Prix Bernard Versele	22 écoles / 259 classes	3.942 élèves	17 communes	51 animations
Toc toc toc, voilà...	2 crèches	76 enfants	1 commune	4 animations
Animation BD	9 écoles / 14 classes	254 élèves	9 communes	14 animations
Animation émotions	6 écoles / 14 classes	261 élèves	7 communes	14 animations
Animation Philo parlotte	1 école / 1 classe	14 élèves	1 commune	1 animation
TOTAL	38 écoles / 2 crèches	4.547 élèves	35 communes	84 animations

8. Bibliothèque centrale

La bibliothèque centrale est une structure d'aide, d'appui et de coordination au profit des bibliothèques locales de la province de Liège (missions supra-communales).

COLLECTIONS	LIVRES		MULTIMÉDIAS	
	2021	2022	2021	2022
CENTRALE	121.767	150.106	4108	5361

737 **prêts de lots et dépôts** ont été effectués par la Bibliothèque centrale et sont venus en soutien à 107 bibliothèques, pour un total de 13.047 documents.

Service Périodique : 677 demandes de scans de périodiques reçues et honorées

4568 documents de la bibliothèque centrale ont été prêtés aux bibliothèques du réseau via le **prêt inter-bibliothèques** : augmentation significative du nombre de transactions, soit un total de 66.332 documents passés par la navette du prêt inter (une moyenne de 5.528 par mois).

En 2022 :

- Temps important consacré au déménagement, au métrage des collections et à la fusion de celles-ci avec la collection de la bibliothèque itinérante. L'accès aux collections pour les bibliothèques du réseau a été suspendu de mai à fin novembre ;
- Améliorations apportées sur les transferts dans BGM (logiciel de bibliothèque) et augmentation significative des volumes de livres transitant via la navette provinciale : +59% du volume total (de 01/01 au 31/12/21 : 107.558 et du 01/01 au 31/12/22 : 170.996) ;

- Séminaires GMIInvent (fournisseur du logiciel de bibliothèque) organisés en octobre pour former les agents à de nouvelles fonctionnalités, faire un retour sur les différents processus à améliorer et prévoir des développements complémentaires ;
- Encodage des collections des bibliothèques de Dalhem dans BGM, lancement de la bibliothèque d'Amay, intégration informatique de la bibliothèque de Soumagne, analyse technique de l'intégration de Waimes/Malmedy (WAMABI) et du réseau BOA (Aywaille, Comblain-au-pont, Ferrières et Hamoir) pour une mise en place de la solution dans le courant de l'année 2023 ;
- 4 réunions plénières avec les bibliothèques du réseau ;
- Décentralisation de 8 formations mises en place par la Fédération Wallonie Bruxelles ou d'autres partenaires à la demande des bibliothécaires du réseau et organisation de 5 formations par l'opérateur d'appui.

8.1. Actions de médiation

8.1.1. À destination du public « petite enfance »

- Livres et tout-petits : création de 8 malles de livres, présentation du nouveau dispositif et organisation d'une formation, distribution de la bibliographie et de la brochure, création d'une nouvelle brochure « Comment choisir un album de qualité ? », traduction de la plaquette « Pourquoi lire avec les tout-petits ? » en ukrainien, turc, arabe, russe et anglais ;

- Nuit des bibliothèques : 1^{re} participation de la Province de Liège à ce festival initié par le Brabant-wallon, sélection d'ouvrages en lien avec la thématique du projet, participation de 30 bibliothèques du réseau.

8.1.2. À destination du « public scolaire »

- « Et si lire, c'était désobéir ? Bibliothèque Enfance Insoumise » : collaboration à l'exposition des Territoires de la Mémoire et mise en itinérance pour les bibliothèques (avec sélection d'ouvrages et actions de médiation) ;
- « Qu'est-ce qu'un livre ? Une surprise ! » : création de l'exposition (basée sur le fonds de Michel Defourny) par le Centre Culturel des Chiroux et les ATI (Ateliers du Texte et de l'Image), prise en charge de l'itinérance par la Coopération culturelle régionale (CCR) et la Bibliothèque Centrale ;
- Itinérance d'expositions thématiques (Kitty Crowther, Cuistax) ;
- Distribution et formation à l'ouvrage « Ribambelle » de Mathilde Brosset à destination des élèves de 1^{re} maternelle (projet de la FWB) via les bibliothèques ;
- Prêt de lots, de livres en multiples exemplaires (un même titre en 25 exemplaires) de prix littéraires et de la sélection « Prix Versele ».
- Sélection et commande d'albums en langues étrangères dans le cadre du projet « Éveil aux langues ».

8.1.3. À destination de publics spécifiques

- Collections spécifiques : ouvrages en langues étrangères, ouvrages pour dyslexiques, livres en grands caractères... ;
- Fureur de lire « Lire autrement » : mise en évidence des collections, animations, partenariats visant à créer des ponts vers les publics éloignés et empêchés. Organisation de réunions de concertation entre bibliothèques du réseau, production d'une affiche et d'une brochure spécifiquement axée sur la thématique.

8.1.4. Sensibilisation à la question environnementale

- Atelier « Fresque du climat : un atelier pour mieux comprendre les enjeux climatiques et passer à l'action » en collaboration avec OXFAM Solidarité ;
- Formation/atelier sur le sujet de la pollution numérique : « Réduire l'impact écologique du numérique » en collaboration avec ECOCONSO ;
- Participation à la semaine de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

VI.
PARCOURS
D'ÉDUCATION
CULTURELLE ET
ARTISTIQUE (PECA)

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique, dit « PECA », inscrit par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'Excellence « entend donner à tous les élèves, depuis l'entrée en maternelle, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, un accès égal à la Culture et à l'Art, à travers leurs différents modes d'expression ».

Enjeux du PECA pour le Service Culture et les opérateurs culturels :

- Maillage territorial ;
- Réponse aux besoins des écoles dans les bassins de vie ;
- Identification d'écoles à prioriser (indices socio-économique bas, présence rare d'opérateurs culturels sur le territoire de la commune, peu d'activités culturelles recensées dans l'école).

Consortium de Liège (organisation du PECA sur le territoire concerné) :

CCR (coopération culturelle régionale) comme coordinatrice du projet, bibliothèques (centrale, encyclopédique et itinérante), Jeunesses musicales, Point Culture Liège et Centre Culturel des Chiroux.

Plateforme PECA de Liège : ensemble des opérateurs culturels susceptibles de travailler avec les écoles, dont le Musée de la Vie wallonne et le Service Culture - Jeunesse de la Province de Liège.

Actions menées par la Province de Liège en 2022 :

- Intervention d'une bibliothécaire en soutien à la bibliothèque de Fraipont dans un projet sur la thématique des émotions mené dans une école sinistrée ;
- Création d'une animation commune aux bibliothèques de Soumagne, Fléron, Beyne-Heusay et Saive sur le thème de la musique à destination des maternelles dans le cadre de la venue dans des écoles de ces territoires de la « Caravane des sons » ;
- Projets pilotes avec la bibliothèque de Chênée, un artiste et une école secondaire autour de la recherche documentaire, la question du genre et l'histoire du 20^e siècle ;
- Publication par la bibliothèque encyclopédique fin 2022 d'un livret consacré à la collaboration entre écoles et bibliothèques publiques,

publié par le CDGAI : https://www.cdgai.be/publications/la-lecture-comme-une-rencontre-reflexions-sur-le-partenariat-entre-ecoles-et-bibliotheques/?utm_medium=email&utm_campaign=Espace+de+Formations+%3A+Bienvenue+en+2023&utm_source=YMLP ;

- Rencontre du Musée de la Vie wallonne les référents culturels des différents réseaux scolaires. Enjeu de rendre accessibles les missions muséales ;
- En mars, à la Cité Miroir, à l'initiative de l'Université de Mons (Institut d'administration scolaire) et de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), l'équipe de Médiation du Musée a présenté son expérience et son expertise au niveau des interventions culturelles et artistiques, en particulier le maternel ;
- En mai, à l'initiative de l'Université de Mons (Institut d'administration scolaire) avec le Musée a participé à la journée d'étude autour des enjeux éducatifs relatifs à la construction des parcours de vie dès l'école fondamentale pour donner sens aux apprentissages des élèves ;
- Au cours du premier semestre, l'équipe de Médiation a également rencontré différents acteurs muséaux et culturels (Art&Fact, Bibliothèque Chiroux, Maison de la Science) liégeois afin de mettre en place des combinés à destination des publics scolaires. L'objectif est d'être en mesure de proposer des offres groupées à tarif avantageux afin de faciliter l'accès à l'art et à la culture ;
- Projets du Musée de la Vie wallonne avec l'école Saint-Remacle d'Outremeuse (projet sur le folklore et le wallon, avec Art&Fact et le Musée Tchantchès) et SFX1 de Verviers (projet sur le vivre ensemble prévu en mars 2023). Contacts avec des écoles d'Ougrée pour un projet qui n'a finalement pas abouti ;
- 16 décembre : apéro PECA à l'initiation du SeGec au Musée avec du personnel enseignant de l'arrondissement de Liège.

VII.

LE PÔLE BAVIÈRE

1. Présentation

1.1. Présentation synthétique du projet

Situé à la pointe nord du quartier d'Outremeuse, le site de Bavière, en déshérence depuis près de 30 ans, voit sa revitalisation à présent en marche grâce à un projet qui unit plusieurs partenaires (la Province de Liège, la Ville de Liège ainsi que le promoteur immobilier « Bavière Développement ») matérialisé en un master plan à l'échelle du triangle dans sa globalité (plus de quatre hectares) qui a été validé en 2017. Ce dernier, intègre un aspect multifonctionnel (hall de sport, logement, commissariat...) au cœur duquel se trouve le projet de Pôle porté par la Province de Liège avec le soutien du FEDER qui a accepté ce projet au sein de sa programmation 2014-2020 dans le cadre du portefeuille intitulé « Liège, ville en transition ».

La DIDD a élaboré le bâtiment bas carbone de 15 000 m² répartis sur 7 niveaux, répondant à la programmation souhaitée par le Service Culture qui sera à la manœuvre de ce nouvel outil. Le chantier de construction a été inauguré en juin 2018, pour trouver un terme attendu avant la fin 2023 (ouverture au public).

Cette infrastructure repose sur trois « piliers » articulés autour d'une Agora (lieu de convergence, d'accueil et d'information) :

- Un Pôle des Savoirs incluant pour sa majeure partie le Centre de Ressources et des équipements tels que la salle polyvalente, la salle d'exposition, un espace horeca...
- Un Exploratoire des Possibles ;
- Une Pépinière d'Entreprises.

En filigrane, le thème des Écritures et du Numérique guidera toute l'activité du Pôle.

1.2. Avancées 2022

L'année 2022 a été celle des avancées pratiques permettant d'investir progressivement le bâtiment et de mesurer l'ampleur des espaces ainsi que de veiller à la qualité des futurs équipements. Cette étape de l'aménagement et de la réception des équipements intérieurs tels que les gradins de la salle polyvalente, les étagères de la tour de livre et le mobilier de confort omniprésent au sein du bâtiment, permet de consacrer 2023 à la finition et à la complétude de ces aspects mais aussi et surtout à la concrétisation d'une programmation adaptée.

Les étapes importantes ont été celles-ci :

- Février 2022 : réception provisoire du marché de gros œuvre/construction et installation d'une équipe Culture sur place pour assurer le suivi de chantier ;
- Poursuite et supervision des interventions/travaux planifiés à la suite de cette réception (peinture, électricité, menuiseries...);
- Concrétisation des marchés (et livraison d'une majeure partie) d'équipement suite au travail préalable d'implantations, d'architecture d'intérieur et d'identification du mobilier spécifique répondant à une programmation et à des services actualisés ;
- Préparation du futur déménagement (marché de déménagement en lui-même, méthodologie, identification et préparation des items à déménager, travail sur les collections, etc.) et préparation à l'usage de nouveaux logiciels ainsi qu'au nouveau système RFID ;

- Préparation liée aux futures conditions d'occupation (marché de gardiennage, identification des RH et projection d'un mode de travail en transversalité accrue, réflexion à la future programmation...);
- Organisation de visites à destination du personnel pour permettre une appropriation progressive;
- Tenue régulière et intensifiée de comités de coordination et de pilotage pour coordonner tous les aspects du projet et avancer progressivement sur tous les plans (programmation, politique d'accueil...);
- Travail sur le fonctionnement futur de la Pépinière.





Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Fonds européens

Sommaire

1. Historique	5
2. Présentation	6
2.1. Missions	7
3. Rapport de gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022	9
3.1. Gestion des ressources humaines	9
3.2. Gestion matérielle	9
3.3. Groupement européen de coopération territoriale (GECT) – Euregio Meuse-Rhin (EMR)	9
3.4. Fonds structurels européens	13
3.5. Programmes intra-communautaires	20
3.6. Thématiques transversales	22
3.7. Participation à divers réseaux européens	26
4. Perspectives 2023	28
5. Annexe	29

1. Historique

En sa séance du 25 octobre 2012, le Collège provincial a décidé de créer la **Cellule « Fonds Structurels Européens »** en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

La **Déclaration de Politique Générale** indique :

« Par la création d'une cellule spécifique, la volonté du Collège provincial (...) est d'inscrire de manière volontariste les services provinciaux dans une dynamique positive pour qu'ils saisissent les opportunités de développement que présentent les différents fonds européens.

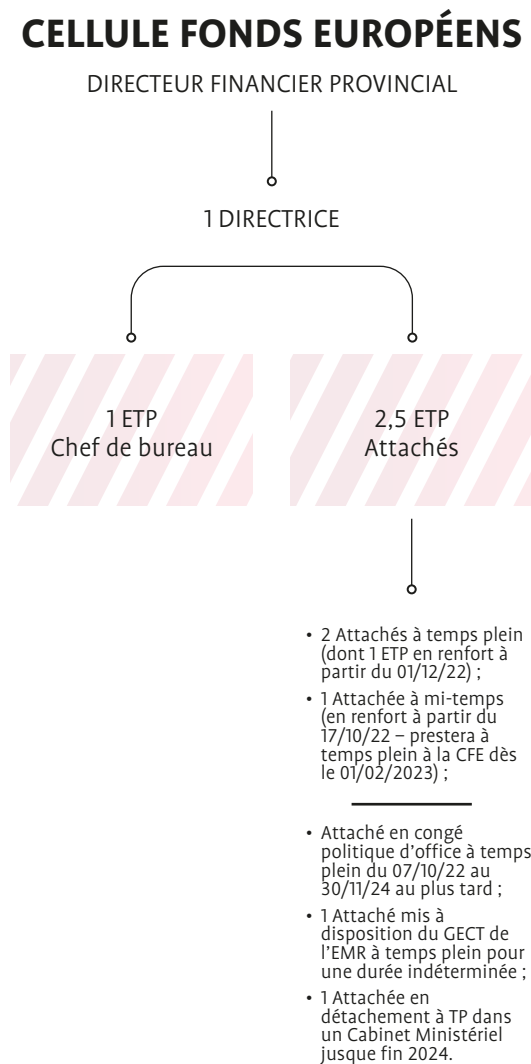
Dans la perspective de la nouvelle programmation 2014-2020, la première mission de cette Cellule sera d'accorder une attention soutenue aux différents appels à projets afin de la décoder et d'accompagner les départements de la Province dans l'élaboration et la rédaction des différentes fiches-projet afin de maximiser nos chances d'obtenir des financements pour contribuer à la dynamique de redéploiement et de reconversion de notre territoire.

Cette Cellule a donc pour perspective de développer un travail transversal sur l'ensemble de la Province et de rapprocher les compétences acquises au travers des expériences passées. L'enjeu financier (...) pourrait alléger d'autant le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure. »

La mission confiée par le Collège provincial à la Cellule Fonds Européens en 2012 se poursuit avec la nouvelle programmation 2021-2027.

2. Présentation

Le schéma suivant illustre la composition au 31 décembre 2022 de la Cellule Fonds Européens (DFP-FE) ainsi que son lien hiérarchique avec Monsieur le Directeur financier provincial :



Cellule Fonds Européens

Rue Fond Saint Servais, 12, 4000 LIÈGE

Pour tout contact :

☎ 04/279.46.64

✉ FondsEuropeens@provincedeliege.be

2.1. Missions

Analyse des programmes de financement européens

Cela implique une participation active des membres de la Cellule à divers séminaires, comités techniques, conférences, webinaires et autres sources d'information dans des domaines d'activités variés de façon à se familiariser à l'esprit et au « langage » européens.

Rôle de veille active et dynamique

Il s'agit d'identifier en permanence les appels, concours ou enquêtes de la Commission Européenne pertinents pour la Province de Liège.

Identification des programmes de financement auxquels les projets provinciaux sont éligibles

Il s'agit d'analyser pour chaque programme, le domaine d'activité, les actions subsidiables, les bénéficiaires concernés (Région d'Europe et organismes), les critères d'éligibilité. Ensuite, il faut évaluer la pertinence du projet par rapport aux priorités européennes dans le respect de la déclaration de politique générale de la Province de Liège.

Communication interne dynamique

Le rôle transversal de la Cellule est notamment axé sur la **communication interne** des informations récoltées vers les différents opérateurs potentiels que sont les Services provinciaux.

Il s'agit donc d'une **plate-forme d'informations et de contacts en matière de subsides européens** avec pour vocation de coordonner et fédérer les différentes initiatives provinciales autour de projets européens et ce, dans le souci permanent d'accroître la visibilité de la Province de Liège.

Soutien technique au montage et au suivi de projets

La Cellule doit apporter une plus-value aux services porteurs de projets.

Alors que les services maîtrisent la matière « technique », concrètement la Cellule peut les aider à :

- construire les projets dans le respect des priorités de la Commission Européenne et des critères d'éligibilité ;
- remplir les fiches-projets en les conseillant au niveau de la rédaction ;
- rechercher des partenaires ;
- établir des contacts ;
- établir le plan financier en collaboration avec la DGT, etc.

En 2022, à l'exception des projets ERASMUS gérés par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation (DGEF), la gestion administrative et financière de tous les projets européens en cours et nouveaux générant des flux financiers dans le chef de l'Institution provinciale et/ou des affectations de personnel provincial subventionné et non-subventionné est désormais centralisée par la Cellule Fonds Européens. Cela se traduit notamment par l'organisation de réunions trimestrielles de monitoring financier et administratif avec les départements provinciaux impliqués, le Service du Budget et la Direction Générale Transversale.

Développement du lien avec le GECT Euregio Meuse-Rhin

La Cellule doit veiller aux intérêts de la Province de Liège dans le cadre de la collaboration transfrontalière eurégionale. Pour ce faire, un Attaché désigné à la Cellule Fonds Européens était détaché pour 0,6 ETP au sein du bureau Euregio Meuse-Rhin à Eupen. Depuis juin 2021, une convention entre la Province de Liège et le GECT a permis son détachement pour les 0,4 ETP restants en tant que « Office and Project Coordinator ». Ses missions consistent notamment à participer à des groupes de travail thématiques, diffuser des informations pertinentes (conférences, projets, calls, etc.), préparer les réunions du Comité directeur et de l'Assemblée, rechercher des sources de financements...

Depuis octobre 2019, la présidence de l'Euregio Meuse Rhin était assurée par la Province de Liège en la personne de Monsieur le Député provincial – Président Luc Gillard. Le changement de Présidence, qui a été transmise à Monsieur Emile Roemer, Commissaire du Roi dans la Province du Limbourg néerlandais, a eu lieu le 30 novembre 2022.

3. Rapport de gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

3.1. Gestion des ressources humaines

3.1.1 Composition

La Cellule Fonds Européens est composée de 8 agents, représentant 4,5 ETP effectivement en fonction :

- 3 agents statutaires : une Directrice, un Chef de bureau et un Attaché
- 5 Attachés contractuels (dont 0,5 ETP en renfort dès le 17 octobre 2022 – avec prestations à TP à la CFE au 1^{er} février 2023 – et 1 ETP en renfort au 1^{er} décembre 2022).

3.1.2 Formation continue

Les financements européens constituent une matière en constante évolution. Les agents de la Cellule Fonds Européens se forment donc de manière continue pour acquérir les compétences indispensables à la préparation, la rédaction et la soumission de projets européens, notamment via une participation, en 2022, à des webinaires, conférences et/ou séminaires en présentiel.

La Cellule Fonds Européens a notamment participé à différents webinaires organisés par Liège Créative ; à la Semaine européenne des Régions et des villes ; au lancement de la programmation FEDER et FSE 2021-2027 ; à une séance d'information et d'échanges consacrée à la nouvelle génération de programmes Interreg 2021-2027 ; aux infodays du Programme HORIZON EUROPE ainsi qu'à d'autres événements dans le cadre du programme LIFE, du Cluster TWEED, EFUS, ENERGY CITIES, INTERREG EUROPE...

3.2. Gestion matérielle

Néant.

3.3. Groupement européen de coopération territoriale (GECT) – Euregio Meuse-Rhin (EMR)

3.3.1. Structure institutionnelle – GECT Euregio Meuse-Rhin



La principale mission du GECT Euregio Meuse-Rhin est de faciliter et d'intensifier la coopération entre les régions partenaires en vue d'un développement pondéré et durable de son territoire. Sans remplacer les autorités compétentes existantes, le GECT est un intermédiaire favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale.

Il couvre le territoire suivant : Belgique (Provinces du Limbourg et de Liège – Communauté germanophone), Allemagne (Région Aachen – Zweckverband) et Pays-Bas (Province de Limburg méridional et les Communes d'Echt-Susteren, Roerdalen et Maasgouw).

Les organes qui composent le GECT sont :

- **L'Assemblée** constituée de représentants/es de ses membres, ainsi que de représentants/es consultatifs ;
- **Le Comité Directeur** (organe exécutif) composé de deux représentant(e)s choisis parmi les membres de chacune des 5 régions partenaires. Pour la Province de Liège, Monsieur Luc GILLARD, Député Provincial-Président et Monsieur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège ;
- **un/une Président/e et deux Vice-présidents/es** qui sont issus d'office du Comité directeur.

3.3.2 Activités 2022

| COVID-19

En 2022, le bureau de l'EMR a poursuivi son action liée à la crise sanitaire en maintenant des contacts avec les différents centres de crise, la structure EMRIC (cellule d'intervention de crise de l'Euregio Meuse-Rhin), les autorités locales et nationales via la Cross-Border Task Force Corona et en effectuant des tests quant à la mise en ligne d'un outil de demandes d'entraide en cas d'urgence et ce, en collaboration avec la structure EMRIC.

| GECT EMR 2.0 – 2^e phase de la réforme structurelle

Depuis mars 2021, l'accord de coopération conclu avec deux structures, MAHHL+ (Maastricht, Aix-la-Chapelle, Heerlen, Hasselt, Liège élargi à Genk et Sittard Geleen) et l'AG Charlemagne a permis l'engagement d'un « Office and Project Coordinator » à 0,4 ETP au sein du GECT. Des discussions avec d'autres structures eurégionales sont en cours en vue d'une éventuelle intégration dans ladite coopération. En 2022, les éléments de coopération ont été : l'organisation d'une conférence sur le radicalisme avec les villes MAHHL+ ; la réalisation d'un prototype de la banque de données culturelles ; la réalisation du « Street Art Trail » ; des ateliers de mobilité Charlemagne ; la première fête des Trois Pays (Dreiländerfest)...

| Stratégie EMR 2030

Suivant les recommandations de la Commission Européenne, la période de programmation des différents programmes de coopération transfrontalière INTERREG VI (2021-2027) doit financer l'agenda politique transfrontalier. 2021 étant l'année de l'élaboration de la nouvelle stratégie EMR2030 qui remplace la stratégie EMR2020, 2022 aura été la première année de sa mise en pratique.

| Plan de travail 2023

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Euregio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2023 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans la stratégie « EMR 2030 ». Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable de l'avancement et de la coordination des activités et des projets sur le sujet en question. La répartition des thèmes entre régions partenaires s'articule comme suit :

- Province du Limbourg NL : Enseignement & Formation
- Communauté germanophone de Belgique : Culture & Santé
- Region Aachen-Zweckverband : Marché de l'emploi
- Province du Limbourg belge : Économie & Innovation
- Province de Liège : Tourisme & Sécurité.

Des thèmes transversaux comme la mobilité, la digitalisation et les infrastructures, le développement durable, l'intelligence territoriale ainsi que la défense des intérêts communs et le marketing régional sont pris en charge par l'ensemble du personnel dans le Bureau de l'EMR.

| Groupes Stratégiques d'Accompagnement (GSA)

« Tourisme »

En 2018, la Province de Liège décidait de relancer le GSA « Tourisme », lequel s'est réuni le 14 septembre 2022 à Hasselt. Trois axes ont été ciblés comme prioritaires :

1. La gestion des flux touristiques (éviter le tourisme de masse et aider à une meilleure circulation des touristes) ;
2. La Région des « saveurs » : La Région Aachen Zweckverband a proposé un projet axé sur « l'Euregio, région de délices » qui s'articule autour de la cuisine gastronomique, de la cuisine traditionnelle et locale, du savoir-faire en matière de produits de bouche, des produits locaux, des circuits courts et de l'alimentation durable. Actuellement, deux idées sont déjà en réflexion : le développement de talents et la création d'un marché eurégional pour les produits locaux. En octobre 2022, une série de workshops autour de la thématique « Mise en avant des talents » ont eu lieu en présence de restaurateurs et jeunes stagiaires ;
3. Circuits thématiques (randonnée, vélo, équitation, etc.) : héritage romain, patrimoine industriel, folklore... liés au thème « Région des saveurs ».

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège suit avec attention ces projets.

« Sécurité »

Le GSA « Sécurité » s'efforce, depuis 2017, de renforcer la coopération entre les différents réseaux de l'Euregio Meuse-Rhin en mettant en place une stratégie multidisciplinaire transfrontalière avec les acteurs de la Police, de la Justice et des Autorités administratives. Le GECT Euregio Meuse-Rhin, par l'intermédiaire de ce groupe de travail, a ainsi contribué à la concrétisation et la réalisation de plusieurs projets, maintenant terminés, au sein du programme INTERREG VA EMR, à savoir les projets IKIC, PANDEMERIC et EMR EYES.

« Logistique »

L'EMR, de par sa situation stratégique au cœur de l'économie européenne, doit porter une attention particulière à ce secteur vital pour l'économie du territoire. À l'issue d'une première réunion en 2020, deux thématiques ont émergé : la formation et la digitalisation.

Dans le domaine de la logistique, et plus particulièrement dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, un inventaire des formations existantes, des besoins du secteur et des obstacles à surmonter a été réalisé. Sur base d'une feuille de route (« EMR Logistics Business Plan ») ciblant les objectifs à court, moyen et long terme dans les domaines de la formation, de la digitalisation et de l'innovation, les premières actions se sont concentrées sur le volet « Formation », avec notamment le projet d'une « université d'été » pour le mois d'août 2023.

| People to people

Par le biais du projet-cadre People to People Interreg VA EMR, l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) soutient depuis 2017 des initiatives transfrontalières proches du citoyen. Un premier appel à projets « People to People 2 » a été lancé en juillet 2022 pour financer des petits projets réalisés entre le 1^{er} décembre 2022 et le 14 octobre 2023, avec une aide FEDER de 360.000 € (max. 40.000 € de fonds FEDER par microprojet).

Un deuxième appel à projets a été lancé en décembre 2022 pour un dépôt des demandes de subventions au plus tard le 28 février 2023. La Province de Liège, via le Musée de la Vie wallonne, souhaite introduire un projet autour de la figure folklorique de Charlemagne en association avec la ville d'Aix-la-Chapelle et son musée « Le Centre Charlemagne ».

| Fonds pour des échanges et visites scolaires transfrontaliers

Le « Fonds eurégional pour la mobilité dans l'éducation » est destiné à soutenir les déplacements et/ou visites extra-scolaires dans une autre région partenaire. Il a permis à environ 3.000 élèves de franchir la frontière.

| Fonds pour petits projets eurégionaux (PPE)

Chaque région partenaire dispose annuellement d'une enveloppe de 5.000 € de subsides pour soutenir des petits projets transfrontaliers. En 2022, la Châtaigneraie, l'ASBL Les Cramignons, l'Athénée de l'Air Pur, l'Université de Liège, ou encore l'antenne liégeoise de Euregiokultur ont pu en bénéficier.

| Centre eurégional de chirurgie pédiatrique

Le Centre médical universitaire de Maastricht (MUMC+), l'Uniklinik Aachen, la Clinique CHC Mont-Légia et le CHR de la Citadelle de Liège œuvrent à la création d'un Centre Eurégional de Chirurgie pédiatrique. Le centre vise à fournir des soins chirurgicaux pédiatriques durables et de haute qualité au sein de l'EMR. Afin d'y parvenir, ils ont sollicité le soutien du GECT EMR.

| EuPrevent

EuPrevent existe depuis 2001 en tant que réseau d'organisations publiques dans le domaine de la politique de santé. La Province de Liège y est membre à part entière. Son objectif est de promouvoir la qualité de vie des citoyens dans les régions frontalières des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Belgique.

| Télescope Einstein

En 2020, par des courriers adressés au nom du Comité Directeur aux différents ministres de Belgique (au niveau fédéral), de Wallonie, de la FWB, de Flandre, d'Allemagne (au niveau fédéral), de NRW et des Pays-Bas, le Président M. Luc Gillard sollicitait un soutien pour le projet du télescope Einstein, et son inclusion dans la feuille de route de l'ESFRI (Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche).

Afin de préparer le terrain d'une candidature solide pour l'implantation du télescope sur le territoire de l'Euregio Meuse-Rhin, l'Université de Liège participe notamment à deux projets Interreg VA EMR : le projet E-TEST dans le cadre du 5^e appel à projets, lequel constitue une validation de principe, tant du côté du prototype que du côté géologique pour sa réalisation, et le projet ET2SME'S dans le cadre du 6^e appel à projets, qui soutient le développement de nouveaux produits & services innovants en promouvant des projets R&D transfrontaliers entre PME. Une conférence wallonne sur le Télescope Einstein a été organisée le 18 mars 2022.

| Le Pass Musée eurégional

En 2017, la région d'Aix-la-Chapelle a lancé le billet régional pour ses musées « auf ins museum ». Ce projet a souhaité s'étendre à l'Euregio afin de créer, à terme, un ticket de musée commun pour tous les musées de l'Euregio Meuse-Rhin. À cette fin, en 2022, le Musée de la Vie wallonne a participé à une enquête lancée auprès des musées.

| Banque de données culturelles

Depuis de nombreuses années, l'EMR œuvre pour une banque de données culturelles, incluant les offres culturelles de part et d'autre de la frontière. Un premier prototype a pu être réalisé grâce au projet « Agenda eurégional de loisirs ». En 2022, le prototype a pu être achevé et rentrera dans sa phase d'exécution en 2023. La Province de Liège y reste particulièrement attentive.

| Le Parc paysager du Bocage

La Flandre a lancé un appel à candidatures pour le développement de parcs paysagers. Pour le développement du Parc paysager du Bocage, une coopération entre des partenaires flamands, wallons et néerlandais a vu le jour. Trois communes de la province de Liège y participent : Dalhem, Plombière et Aubel. La Province, via la FTPL, y est également présente en tant que partenaire méthodologique. Au mois de janvier 2022, la candidature a passé une première étape de sélection, permettant le dépôt d'un dossier complet. La seconde étape de sélection aura lieu en mars 2023.

| Visites

Le 27 avril 2022, M. le Député provincial – Président, accompagné du Département des Relations Internationales et Institutionnelles, a accueilli une délégation de dix personnes, élus et administratifs, de la Région de Bratislava, menée par son Président, M. Juraj DROBA, en vue d'établir de futures collaborations. Le 20 juillet, en collaboration avec la Province, l'EMR a organisé une journée à Eupen lors de la 2^e visite de la délégation pour expliquer la coopération transfrontalière au sein de l'Euregio Meuse-Rhin, particulièrement du point de vue de la Province de Liège. Des délégations de Pomeranie (Allemagne) et de Pologne ont également été reçues à l'EMR à Eupen.

3.4. Fonds structurels européens

3.4.1. FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)



| Cadre de financement

La mission principale du FEDER est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les **États membres** à la **Commission Européenne**. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'**Union Européenne**.

L'Union Européenne catégorise comme suit ces régions afin de déterminer le montant de cofinancement :

- Les régions moins développées (PIB/habitant [indice UE27=100] < 75% de la moyenne européenne)
- Les régions en transition (75% – 90% de la moyenne européenne)
- Les régions plus développées (> 90 %)

La Province de Liège est considérée comme « Région en transition ».

| Période de programmation 2014-2020 – Suivi du premier appel à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens contribue au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Équipement d'un Centre de Ressources ».**

En juillet 2017, la Province de Liège recevait la notification officielle du Service Public de Wallonie relative à l'approbation du portefeuille et, par conséquent, des deux projets provinciaux. Cette notification était accompagnée des Arrêtés du Gouvernement Wallon précisant le montant total de la subvention tant pour la part FEDER que pour la part wallonne.

Le Comité d'Accompagnement (COMAC) du portefeuille, en charge de l'animation de ce dernier, s'est régulièrement réuni depuis la notification officielle. Ces réunions permettent aux services de procéder à un suivi permanent de l'avancement du dossier, notamment au niveau financier.

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les Départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également aux respects des règles en matière de communication qui y sont liées.

Enfin, conformément à la centralisation de la gestion administrative et financière des projets subventionnés par l'Europe, les premières réunions trimestrielles de monitoring avec les départements provinciaux impliqués, le Service du Budget et la Direction Générale Transversale ont été organisées en 2022. Elles permettent de préciser l'état d'avancement des projets, d'établir un état des lieux financier global des deux projets et de clarifier les dispositions liées au déficit d'autofinancement (DAF).

Le Pôle Bavière a pour vocation de devenir un outil structurant et symbolique de la politique culturelle de la Province de Liège. En 2022, la CFE a accompagné les démarches de la Direction générale de la Culture dans le cadre de la préparation de l'organisation de la pépinière d'entreprises. Des réunions ont notamment été organisées avec le SPW pour baliser les règles administratives à observer pour la mise en exploitation de ce nouvel espace décrit dans la fiche-projet.

| Cadre financier pluriannuel 2021-2027

L'appel à projets FEDER pour la programmation 2021-2027 s'est clôturé le 24 mai 2022. Aucune candidature associant la Province de Liège comme partenaire n'a été déposée.

3.4.2. FEDER – INTERREG : Coopération transfrontalière et territoriale

L'objectif des programmes INTERREG est de promouvoir un développement économique, social et territorial harmonieux dans l'ensemble de l'Union grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et inter-régionale. Il faut distinguer trois types principaux de programmation :

- **INTERREG A – Programme de coopération transfrontalière :**
 - **Euregio Meuse-Rhin** : au niveau du territoire eurégional (BE-NL-DE)
 - **Grande Région** : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)
- **INTERREG EUROPE du NORD-OUEST** (Interreg B) : **Programme de coopération transnationale** concernant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.
- **INTERREG EUROPE** (Interreg C) : **Programme de coopération interrégionale** concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.

| INTERREG V-A EMR (2014-2020) – TASK FORCE

La coopération territoriale européenne joue un rôle central dans la construction d'un espace européen commun, et le programme INTERREG de l'Euregio Meuse-Rhin est un programme d'initiative de la Commission Européenne financé par le FEDER. L'ensemble des treize régions qui constitue l'Euregio Meuse-Rhin était éligible pour le Programme INTERREG VA. Ce programme de coopération avait opté pour 4 objectifs thématiques :

- AXE 1 : Innovation 2020
- AXE 2 : Économie 2020
- AXE 3 : Inclusion sociale & Formation
- AXE 4 : Développement territorial

Pour les projets sollicitant un financement INTERREG VA, la Cellule Fonds Européens de la Province de Liège a un rôle d'assistance méthodologique dans la construction des projets issus des différents services provinciaux. Ce rôle se fait complémentirement et en amont de l'apport technique de l'Antenne Régionale de Liège (Asbl Liège Euregio Meuse-Rhin) qui reste l'unique interlocuteur pour les opérateurs situés sur le territoire de la province de Liège et sollicitant un cofinancement INTERREG.

Depuis le début de cette programmation, six appels à projets ont été lancés, ainsi qu'un appel à projets spécifique « Post-Inondations ». Sont repris ci-dessous les projets toujours en cours ou terminés en 2022.

2^e appel à projets :

« EMR CONNECT » (LEM), prolongé jusqu'en juin 2023, a pour objectif principal l'amélioration de la mobilité au niveau de l'Euregio Meuse-Rhin en augmentant l'offre des transports en commun.

4^e appel à projets :

- « **IKIC** » (CECOTEPE) – terminé le 28 février 2022. Avait comme objectif l'amélioration de la formation pour les soins d'urgence dans l'EMR.
- « **RANDO-M** » (FTPL) – terminé le 31 décembre 2022. Avait comme objectif l'amélioration de l'offre et l'infrastructure touristiques dans la

région Eifel-Ardenne, ainsi que l'attrait global de l'Euregio en proposant des activités dans le champ du *slow tourism*.

- « **WOHNMONITOR** » (LEM) – terminé le 31 décembre 2022. Avoir pour objectif de supprimer le manque de transparence et de cloisonnement des marchés du logement au niveau transfrontalier.
- « **XBMOB** » (FTPL) – prolongé jusqu'au 30 juin 2023. A pour objectif de stimuler les citoyens et les visiteurs à utiliser le vélo à la place de la voiture par la mise sur pied d'une offre définitive d'infrastructures cyclables.

5^e appel à projets :

Aucun des projets sélectionnés n'implique directement un département provincial. Cependant, sur le territoire de la province de Liège, des projets d'envergure toujours en cours ont été approuvés, à savoir :

- « **E-TEST** » (Einstein Télioscope EMR Site & Technology) : projet coordonné par l'Université de Liège, dont le but est d'avoir dans la région de l'EMR un laboratoire de calibre mondial, un détecteur d'ondes gravitationnelles aussi connu sous le nom de télescope Einstein ;
- « **STREAM** », dont Wallonie Design est opérateur partenaire : a pour objectif l'accompagnement des PME dans leur transition vers une économie circulaire.

6^e appel à projets :

Les projets toujours en cours, impliquant directement ou non la Province de Liège, sont les suivants :

- « **EMR WINE** » (CPFAR) : a pour objectif de créer un réseau eurégional entre les filières de production et de formation dans la viticulture pour créer un secteur écologique, durable et local dans ses moyens de production et dans sa consommation ;
- « **FUNFORLAB** » (CECOTEPE) : a pour objectif d'augmenter la qualité de la formation des technologues de laboratoires médicaux (TLM) dans l'ensemble de l'EMR par le biais d'un outil innovant faisant appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (TICE) ;

- « **EMR Digital Twin Academy** » (CECOTEPE) : a pour objectif d'enlever les barrières artificielles entre l'enseignement, l'apprentissage, la recherche appliquée et les besoins et demandes émanant des partenaires industriels. Le projet développera des programmes de formation directement influencés par le marché du travail.
- « **SKILLS 4 YOU** » (CECOTEPE) : a pour objectif, d'une part le renforcement des compétences des enseignants à appliquer l'enseignement différencié et d'autre part, la lutte contre la fracture numérique entre les enseignants et les apprenants afin de permettre une utilisation efficace des outils numériques.

À noter également la participation du GECT EMR comme coordinateur dans le projet « EMR LINGUA » et comme partenaire au sein du projet « CROSSQUALITY », tous deux également approuvés par le Comité de Suivi.

Appel à projets spécifique « Post Inondations » lancé le 10 février 2022 :

En juillet 2021, des phénomènes météorologiques exceptionnels ont entraîné des inondations dans différentes régions d'Europe. La zone transfrontalière couverte par le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin a été l'une des régions qui a été la plus sévèrement touchée.

Ces événements ont révélé qu'une coopération efficace est nécessaire pour gérer ces événements afin de minimiser leur impact sur la population. Dès lors, un appel à projets spécifique « Post Inondations » a été lancé et ouvert aux initiatives favorisant la coopération entre les organismes publics en charge des services de sécurité publique, de la gestion administrative publique et de la gestion des voies navigables. Un budget FEDER de 6,9 millions € était disponible pour cet appel à projets avec un cofinancement européen de 90% des dépenses engendrées.

Conformément au processus de sélection des projets en vigueur pour cet appel spécifique, la décision a été prise sur base des recommandations de l'Autorité de Gestion du programme et de l'analyse des régions partenaires. Pour la Province de Liège, l'analyse a été réalisée par la Cellule Fonds Européens.

Compte tenu des moyens FEDER limités pour cet appel à projets, le Comité de Suivi a approuvé 2 projets sur les 3 candidatures déposées, tous avec au moins un opérateur wallon et dont un implique directement la Province de Liège et la Direction Générale des Infrastructures et Développement Durable – Service Cours d'eau en tant que partenaire, à savoir le projet « **EMfloodResilience** ».

Le but de ce projet est d'améliorer l'échange d'informations et d'élargir la coopération entre les différents services publics de gestion des cours d'eau. L'objectif principal est de tirer parti des avantages de la localisation frontalière de l'EMR lors de crises majeures et ainsi de développer une méthodologie concertée afin d'analyser les effets des mesures prises et leurs impacts sur l'EMR et sur ses citoyens.

À travers ce projet, la Province de Liège entend financer la réalisation d'études hydrauliques et des relevés topographiques. Ces études proposeront différents modèles qui seront construits sur base de différentes situations. L'idée derrière les études est d'approfondir au maximum la connaissance des bassins versants afin de pouvoir proposer des aménagements adéquats.

| INTERREG VI-A EMR (2021-2027)



Lors de sa réunion du 4 avril 2019, le Comité de Suivi du programme INTERREG V-A EMR chargeait l'Autorité de Gestion du programme d'enclencher les discussions sur la prochaine programmation (2021-2027) par la mise sur pied d'un groupe de travail spécifique nommé « Post 2020 » et regroupant les 13 partenaires, la Commission européenne et le GECT EMR. La Cellule Fonds Européens représentait la Province de Liège au sein du groupe de travail « POST 2020 ».

Le Groupe de Travail Post 2020 (GT Post 2020) a continué à se réunir virtuellement de fin 2021 jusqu'aux premiers mois de 2022. Les sujets les plus importants à l'ordre du jour étaient le texte du document de programme lui-même et les négociations sur l'Assistance technique. Lors de la réunion du 12 janvier 2022, le texte du document de programme a été approuvé sur le plan technique.

Après avoir approuvé l'affectation de 1,5 million € de l'excédent d'Interreg IV au cofinancement de l'Assistance technique Interreg VI lors de la réunion du Comité de Suivi du 26 janvier 2022, un accord a également été conclu concernant l'Assistance technique Interreg Meuse-Rhin (NL-BE-DE). Ce faisant, le programme a pu être soumis pour validation auprès de la Commission Européenne (CE) en date du 16 mars 2022.

Dans l'attente de la validation de la Commission, le reste de l'année 2022 a permis d'entamer la phase d'opérationnalisation du programme. Les partenaires ont ainsi mis en place une répartition spécifique des tâches pour coordonner le travail en vue du lancement du premier appel à propositions.

Le 28 septembre 2022, le programme a été lancé publiquement au Corda Campus d'Hasselt en présence de tous les partenaires du programme, suivi d'un événement public.

En date du 14 novembre 2022, le programme a été officiellement approuvé par décision de la Commission Européenne, marquant le début de la phase de mise en œuvre. Le premier appel à projets devrait être lancé en février 2023.

Contenu du programme INTERREG VI-A EMR – Orientations thématiques

Pour la période 2021-2027, l'accent est mis sur cinq priorités d'investissements, là où l'UE est la mieux placée pour produire des résultats, à savoir :

1. une **Europe plus intelligente**, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux PME ;
2. une **Europe plus verte et à zéro émission de carbone**, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;
3. une **Europe plus connectée**, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;
4. une **Europe plus sociale**, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;

- 5. une **Europe plus proche des citoyens**, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable.

Ce programme 2021-2027 est la traduction des objectifs européens en défis spécifiques sur la zone du programme. Il s'agit de la stratégie commune des partenaires pour réaliser des développements clés dans la zone du programme au cours des sept prochaines années, et pour guider le développement transfrontalier commun de la zone du programme afin d'en faire l'une des régions d'excellence les plus intelligentes, durables et inclusives en Europe.

Les travaux du Groupe de Travail ont conduit à la sélection de cinq grands défis sociétaux ayant un impact transfrontalier sur l'ensemble de la zone du programme EMR :

- La transition industrielle
 - Promouvoir l'Industrie 4.0 et les technologies clés génériques pour faciliter la transition industrielle de l'économie
 - Développer des technologies de pointe et des entreprises innovantes ouvrant la voie à une économie plus verte
- Vers une société écologique
 - Augmenter la part des énergies renouvelables et propres
 - Lutter contre le changement climatique et s'engager dans une économie circulaire
 - Établir une meilleure adéquation entre la demande de main-d'œuvre verte et l'offre d'éducation
- Des citoyens en meilleure santé
 - Stimuler de nouvelles collaborations pour soutenir les innovations et les entrepreneurs dans le domaine de la santé
 - Promouvoir la coordination transfrontalière et la formation continue dans le domaine des soins de santé
 - Garantir l'accès à des services de santé de qualité, durables et abordables

- Le tourisme en tant que région de haute qualité
 - Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale
- Vivre et travailler sans frontière
 - Améliorer la coopération juridique et administrative.

Fonds Microprojets

Pour la nouvelle programmation, tous les partenaires s'accordent sur la mise en place d'un fonds « Microprojets » géré par le GECT Euregio Meuse-Rhin. Ce type de fonds joue un rôle important dans l'établissement de la confiance entre les citoyens et les institutions, offre une valeur ajoutée européenne et apporte une contribution considérable à l'objectif global des programmes de coopération transfrontalière.

Le fonds devra receler une concentration thématique claire (Éducation, Sport, Culture...) tout en favorisant son accessibilité par la simplification administrative et la méthode des coûts simplifiés (forfait FEDER).

| INTERREG V-A- GRANDE RÉGION 2014-2020



Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 soutenait des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires.

Le programme visait à renforcer la coopération transfrontalière par la réalisation de projets bi ou multilatéraux entre opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région : le Grand-Duché de Luxembourg, l'Allemagne (la Rhénanie-Palatinat et la Sarre), la Belgique (Province de Liège et du Luxembourg) et la France (départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse,

de la Moselle et des Vosges). Chaque projet visait à associer des compétences communes tout en valorisant les richesses de chaque région concernée et ce, au bénéfice des populations de la Grande Région.

La manifestation de clôture de la programmation 2014-2020 a eu lieu le 10 octobre 2022 au Grand-Duché de Luxembourg, l'occasion de souligner une programmation exemplaire avec notamment deux projets phares auxquels la Province de Liège et/ou ASBL paraprovinciales ont participé, respectivement le projet SESAM'GR avec la Maison des Langues et le projet Land of Memory avec la FTPL.

Les derniers projets INTERREG VA Grande Région qui se sont terminés en 2022 sont :

- **Sesam'GR** (Maison des Langues) : avait pour objectif d'offrir aux jeunes, dès leur plus jeune âge, les compétences-clés pour vivre, évoluer et travailler dans une Grande Région transfrontalière attractive et compétitive ;
- **Land of Memory** (FTPL) : avait pour objectif de créer une destination globale du tourisme de mémoire en Grande Région ;
- **REGIOWOOD II** (Département Développement durable) : avait pour objectif de renforcer la gestion durable en forêt privée au profit de toute la Grande Région et son patrimoine naturel.

| INTERREG VI-A- GRANDE RÉGION 2021-2027



Le 7 octobre 2022, le Programme de coopération 2021-2027 a été approuvé par la Commission européenne. Ce programme vise toujours à renforcer la coopération entre les opérateurs issus des territoires qui composent la Grande Région par la réalisation de projets transfrontaliers.

Le budget alloué au programme Interreg Grande Région pour la nouvelle période de programmation a augmenté de 42 millions € en passant ainsi à 182 millions €. Il est construit autour de quatre axes thématiques, permettant de répondre au mieux aux

enjeux actuels de l'espace transfrontalier : **priorité 1** : Une Grande Région plus verte ; **priorité 2** : Une Grande Région plus sociale ; **priorité 3** : Une Grande Région plus proche des citoyens ; **priorité 4** : Une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière dans la Grande Région.

Le premier appel à projets a été lancé le 15 novembre 2022 et se clôture le 2 février 2023.

| INTERREG V B- EUROPE NORD-OUEST (ENO)



Le programme opérationnel Interreg de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest (ENO) 2021-2027 soutient des projets de collaboration, des échanges de bonnes pratiques et des projets plus opérationnels, y compris des projets de démonstration d'innovations. Ceux-ci doivent se concentrer sur la recherche appliquée et inclure une phase de test ou de mise en œuvre.

La durée moyenne d'un projet est de 3 ans et le taux de cofinancement est généralement réparti comme suit : FEDER (60%), Région Wallonne / FWB (30%) et fonds propres (10%). Un partenariat doit être composé de minimum 3 partenaires issus de 3 États différents dont au moins 2 de la zone nord-ouest Europe.

Le programme est construit autour de cinq axes thématiques : Climat et Environnement – Transition énergétique – Économie circulaire – Innovation et résilience et Société inclusive.

En 2022, la Cellule Fonds Européens a poursuivi son travail d'investigation et de veille en participant à divers webinaires, notamment celui organisé le 31 mars 2022 par Wallonie-Bruxelles International et relatif au lancement de la programmation 2021-2027.

Le second appel à projets a été lancé le 14 novembre 2022 et le troisième appel est prévu pour juin/juillet 2023.



Le programme **INTERREG EUROPE** ou **Programme de coopération interrégionale** concerne toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège. L'objectif de ce programme est d'améliorer l'efficacité des politiques publiques en facilitant l'échange de bonnes pratiques entre partenaires publics sur l'ensemble du territoire européen.

Interreg Europe finance deux types d'actions : les projets de coopération et les plateformes d'apprentissage. Pour la programmation 2021-2027, une enveloppe budgétaire de 379 millions d'euros est allouée à ce programme. Le taux de cofinancement FEDER s'élève à 80% pour les organismes publics.

Pour faciliter le partage de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques publiques, le programme se concentre sur les priorités suivantes : Une Europe plus intelligente ; Une Europe plus verte ; Une Europe plus connectée ; Une Europe plus sociale ; Une Europe plus proche des citoyens.

Au niveau du partenariat, la taille idéale était de 5 à 8 régions partenaires représentant minimum 3 pays différents.

Le deuxième appel à projets sera lancé en mars 2023. En vue de son lancement, la Cellule Fonds Européens a participé à une série d'événements de réseautage thématiques en 2022, l'occasion ainsi de rechercher des partenaires de coopération et de prendre connaissance des idées de projets existantes.

3.4.3. Fonds Social Européen 2014-2020 (FSE)



| Cadre de financement

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

Les aides communautaires sont accordées selon le principe du cofinancement. Cela signifie que toute action soutenue par le FSE doit l'être également par des financements publics de l'État-membre.

Lors de la programmation 2014-2020, les enjeux fondamentaux pour la Wallonie étaient : l'augmentation du taux d'emploi, la lutte contre la pauvreté, la stimulation d'activités créatrices de valeur ajoutée, la transition vers une économie de la connaissance et l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre et son adéquation avec les besoins des entreprises.

L'enveloppe consacrée à la Wallonie pour la programmation 2014-2020 représentait plus ou moins 380 millions €.

Le dernier projet FSE terminé en 2022 est le projet « **STePS** » (Sciences & Technology Profiled Studies) au sein du portefeuille Synergies Formation et Enseignement et dont le chef de file est le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens Enseignement obligatoire.

Rebaptisé « Technosphère », il était dédié aux filières et métiers des sciences et technologies liés aux énergies renouvelables, plus spécifiquement l'énergie éolienne. Ce projet a bénéficié d'une prolongation de subside de la part de la Communauté française jusqu'en juin 2022, permettant à l'opérateur provincial de poursuivre l'action jusqu'à la sélection des nouveaux projets.

| Lancement de la nouvelle programmation FSE+ 2021-2027

Le premier appel à projets FSE+ de la programmation 2021-2027 a été lancé en mars 2022. La Cellule Fonds Européens a coordonné la procédure de dépôt des nouvelles candidatures émanant des services provinciaux, notamment en suivant l'ensemble des séances d'information organisées par l'Agence FSE et en synthétisant les différents guides pratiques pour l'introduction informatisée des dossiers de candidature.

Le Collège provincial a pris connaissance des pistes de projets identifiées par les Services de la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation (DGEF) et de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité (DGSASAR), et a autorisé la poursuite du travail par les services concernés en vue d'un dépôt dans le cadre de la nouvelle programmation FSE+ sous la coordination de la Cellule Fonds Européens.

En mai 2022, le Collège provincial autorisait le dépôt définitif de candidatures FSE+ pour la programmation 2021-2027.

| CPFAR – Nouveau dépôt du projet « Conserverie itinérante et Solidaire »

Le projet « Conserverie itinérante et solidaire » initialement porté par l'École Provinciale Postsecondaire d'Agriculture (EPPA) de la Province de Liège au sein du portefeuille intitulé *InserEmploi*, dont le chef de file était le SPW-DGO5 a été redéposé en mars 2022 dans le cadre de la nouvelle programmation FSE+, pour une possibilité de prolongation de financement jusqu'au 31 décembre 2025.

Dorénavant porté par le CPFAR, il a rejoint le portefeuille de projet « Nouvel'air – FOR EMPLOI » – La nature au profit d'une économie durable et locale, d'emplois inclusifs et d'une conscience écocitoyenne » dont le chef de file est Intradel.

| DGEF – Dépôts de 5 nouveaux projets

- **STEPS** : renforcer le projet de sensibilisation aux métiers STEAM (Sciences, Technologies, Engineering, Arts, Mathématiques) et des filières de formation qui y conduisent, en s'appuyant notamment sur son expertise en matière d'approche orientante ;
- **Smart Academy** : identifier les besoins de compétences du marché de l'emploi et créer, en réponse, des formations misant sur des innovations pédagogiques ;
- **School4STEAM** (Action Be ready for STEM) : susciter l'intérêt des élèves de l'enseignement obligatoire (5-18 ans) par des actions de sensibilisation aux matières et filières couvertes par les STEAM ;
- **CapAPC** : développement et déploiement dans les Hautes Écoles d'une offre d'enseignement de haute qualité, répondant aux principes de l'Approche par Compétences, dans les métiers émergents et d'avenir et plus particulièrement les transitions vertes et numériques ou digitales ;
- **ENZYME** : formation de personnes (soutien à l'orientation professionnelle, formation à la carte et formation en durabilité des PME) destinée à accélérer le développement durable au sein des PME.

3.5. Programmes intra-communautaires

Les champs de compétences de l'Union Européenne ont été déterminés par des traités successifs. Pour chacun de ces domaines, les institutions de l'UE s'accordent sur des « Plans d'Action » que la Commission met en œuvre au moyen de « Programmes » pluriannuels et thématiques, votés par le Parlement européen et le Conseil. Les aides financières directes de la Commission Européenne sont octroyées au travers de ces « Programmes Intra-communautaires ».

Un Programme intra-communautaire est donc un instrument financier mis en place pour promouvoir un domaine d'activité sur le territoire des États membres. L'aide financière est directement versée aux différents acteurs (Administrations publiques, associations, PME, Syndicats, Centres de Formation, Centres de recherche,

Universités, etc.) qui répondent aux appels à projets lancés tout au long de la période de programmation (2014-2020, 2021-2027).

En 2022, la CFE s'est focalisée sur les derniers appels de la programmation 2014-2020 ainsi que sur l'analyse des nouveaux cadres de financement 2021-2027 dans les programmes HORIZON 2020 /HORIZON EUROPE, LIFE et EUROPE CREATIVE.

En collaboration étroite avec le NCP Wallonie (Programmes HORIZON EUROPE et LIFE) et avec le WBI (Programme EUROPE CREATIVE), la CFE travaille à l'identification des appels pertinents susceptibles de répondre aux besoins des départements provinciaux.

Pour HORIZON EUROPE et LIFE, les thématiques qui se dégagent sont les suivantes : adaptation au changement climatique et prévention des risques, efficacité énergétique des bâtiments publics, économie circulaire, « **urban greening** » (Verdurisation urbaine des infrastructures, corridors écologiques pour la préservation des écosystèmes en milieu urbain et péri-urbain), protection de la biodiversité et alimentation durable.

À cette fin, la Cellule Fonds Européens a participé aux divers webinaires et ateliers thématiques liés à ces programmes.



Dans le cadre d'**HORIZON 2020**, la CFE a été sollicitée par le réseau EFUS en vue d'intégrer le projet en cours « **RISKpacc** » <https://www.riskpacc.eu/> dans sa phase d'implémentation dès février 2023.

Ce projet, coordonné par l'institut de recherche appliquée allemand Fraunhofer, vise à améliorer la **coordination entre les agences de protection civile et les citoyens pour renforcer la résilience aux catastrophes**. L'IPFASSU et plus spécialement son Service « API » pourrait apporter son expertise vu son expérience dans **l'accompagnement des intervenants de 1^{ère} et 2^e lignes durant les inondations**. Sa participa-

tion lui permettrait d'innover au niveau de la méthodologie de certaines formations dans le domaine de la gestion du stress et des événements potentiellement traumatisants auprès de ces intervenants. Les contacts sont en cours afin de déterminer la pertinence des besoins et offres d'expertise au sein du consortium. Dans l'affirmative, une proposition sera soumise au Collège début janvier 2023.

Dans la **thématique « Alimentation durable »**, en 2021, la Province de Liège avait répondu au dernier appel à projets du programme HORIZON 2020 (2013-2020) : le « EUROPEAN GREEN DEAL CALL ». Via un mini consortium liégeois avec la Ville de Liège et la Ceinture Aliment-Terre liégeoise (CATL), la Province de Liège avait rejoint le consortium du projet « FOOD4GOOD », coordonné par le réseau européen ENERGY CITIES. L'objectif était de combler les chaînons manquants à la relocalisation durable du système alimentaire sur le territoire provincial. Malgré une évaluation de 13,5/15, la candidature du projet « Food4Good » n'avait pas été retenue. Toutefois, au vu de ce score encourageant et de l'intérêt de développer la réflexion sur ce thème porteur, la Cellule Fonds Européens a poursuivi ses recherches de financement en collaboration avec la Ville de Liège et l'ASBL Ceinture Aliment-terre liégeoise. Cela se traduit notamment par une participation en qualité d'observateur aux réunions trimestrielles de la MADIL (Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège) et un réseautage continu (ex. : projet européen BIOCANTEENS du programme URBACT) avec la DGEF (Green Deal cantines durables) et le CPFAR.

LIFE 2014-2020 / 2021-2027



Ce programme géré par l'Agence exécutive pour les PME (EASME) soutient des projets dans le domaine de l'environnement et de l'action pour le climat.

Un projet de la programmation 2014-2020 est en cours : « **Restauration écologique et forestière au sein des vallées des bassins de l'Ourthe, l'Ambève, de la Vesdre et d'Our** » – lien utile : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/life-vallées-ardennaises.html?IDC=6290>

Ce projet s'inscrit dans le programme LIFE 2014-2020, sous-programme Environnement, domaine prioritaire « Nature & biodiversité » et vise la restauration écologique des vallées ardennaises (lits mineur et majeur, versants) en mettant l'accent sur le rétablissement de la continuité écologique.

Le bénéficiaire coordinateur est le Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3), l'ASBL Domaine de Bérinzenne et le Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel sont bénéficiaires associés. La durée du projet est de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} septembre 2028. La Province de Liège, via le Service des Cours d'eau, est bénéficiaire associé, est en lien avec les actions en matière d'adaptation au changement climatique du Plan Climat.

Pour un budget global de 9 millions d'euros, le budget de la Province de Liège est de 700.000 €, soit un cofinancement UE de 60% de 420.000 €, et des fonds propres de 280.000 € pour des dépenses éligibles réparties sur une durée de 8 ans. Dans ce cadre, la Cellule Fonds Européens apporte un soutien au suivi administratif et financier. Conformément à la décision de centralisation du Collège, deux réunions de monitoring ont eu lieu en juin 2022 et en novembre 2022.

Le **nouveau programme 2021-2027** est réparti en 4 sous-programmes : Nature et biodiversité ; Économie circulaire et qualité de vie ; Atténuation du changement climatique et adaptation ; Transition vers l'énergie propre.

Ses principaux objectifs visent notamment à une transition vers une économie durable, circulaire, basée sur des énergies renouvelables, neutre en carbone et résiliente, à une restauration et une amélioration de notre environnement, à la lutte contre la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes et au soutien des idées dites vertes pour les autorités publiques notamment.

Le programme Europe Créative 2021-2027 vise entre autres à :

- intensifier la coopération artistique et culturelle au niveau européen ;
- soutenir la création d'œuvres européennes ;
- renforcer la dimension économique, sociale et extérieure des secteurs de la culture et de la création en Europe ;
- favoriser l'innovation et la mobilité ;
- encourager la coopération en matière d'innovation, de durabilité et de compétitivité.

Il doit répondre aux besoins et aux défis des secteurs de la culture et de la création ainsi qu'à la relance de ces secteurs en leur permettant d'intensifier leurs efforts pour devenir **plus numériques, plus écologiques, plus résilients et plus inclusifs**.

La Cellule Fonds Européens participe régulièrement à des conférences, workshops et colloques afin de nourrir la réflexion des départements Lecture publique et Culture-Jeunesse-Musées sur des thématiques telles que le développement des publics, la circulation des œuvres et la mobilité des artistes / professionnels des secteurs culturels et créatifs pour n'en citer que quelques-uns.

3.6. Thématiques transversales

Plusieurs thématiques transversales relevant de compétences provinciales, et plus particulièrement en matière de développement durable, font l'objet d'une action de veille particulière de la Cellule Fonds Européens.

Adaptation au changement climatique

Parmi les priorités de la Province de Liège se trouve celle du développement durable et de la concrétisation du Plan Climat (= Adaptation), plus particulièrement à travers la rédaction des Plans d'Actions en faveur de l'énergie durable et du Climat (PAEDC) à l'attention des pouvoirs locaux.

EUROPE CREATIVE 2021-2027



La Province de Liège est **membre d'Energy Cities** (Association européenne des autorités locales en transition énergétique). Elle est aussi signataire en tant que coordinateur de **la Convention des Maires pour l'Énergie et le Climat**, principal mouvement européen pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelables sur leurs territoires. Il en découle le **Plan Climat** de la Province.

La Cellule Fonds Européens accorde donc une attention particulière aux thématiques d'efficacité énergétique des bâtiments publics, d'économie circulaire (gestion des déchets, circuits courts alimentaires, marchés publics « verts »), de protection de la biodiversité...

Motions du Conseil provincial

Soucieuse du changement climatique et désireuse de participer à un changement des mentalités, la Province de Liège a déjà mené, dans ses différents départements, de nombreuses actions pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment par la mise en place de son « Plan Climat » et en aidant les communes dans la réalisation du leur. Pour mémoire, en 2019, le Conseil provincial a adopté trois motions :

- février 2019 : motion en soutien aux diverses initiatives de la jeunesse déclarant l'urgence climatique ;
- septembre 2019 : motion relative à un processus de suppression de l'usage des plastiques non réutilisables au sein des différents services provinciaux et de sensibilisation au caractère néfaste de cette utilisation auprès des communes du territoire de la province de Liège ;
- décembre 2019 : motion relative à la déclaration de l'urgence climatique en province de Liège.

Ces motions ont renforcé la volonté de la Province de Liège de poursuivre, sous l'égide des départements compétents, en collaboration avec la Cellule Fonds Européens, une approche transversale et la recherche d'opportunités au niveau transnational afin de favoriser l'essor de synergies à même de s'adapter efficacement contre le changement climatique.

Complémentairement à la recherche de financements européens, la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable – Service du Développement durable est concrètement impliquée dans les projets « POLLEC – Politique Locale Énergie Climat » lancé par la Wallonie afin de soutenir les Villes et Communes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans d'Actions pour l'Énergie durable et le Climat (PAEDC).

Depuis 2016, la Wallonie a désigné la Province de Liège comme entité supra-locale pour les campagnes POLLEC en vue de soutenir l'engagement des Communes dans la Convention des Maires.

Le subventionnement jusqu'au 31/12/2022 d'un coordinateur déjà en place a permis de renforcer le service d'accompagnement des Communes partenaires.

Économie circulaire – Développement durable

Selon la Commission européenne, l'économie circulaire est « une économie dans laquelle les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent, sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur ».

L'économie circulaire est un concept émergent et transversal au niveau des programmes de financement de l'Union Européenne. Ce concept couvre des thématiques allant du développement d'énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement à l'optimisation du potentiel des déchets via le recyclage et le réemploi, en ce compris les actions qui privilégient le recours aux circuits courts.

La Cellule Fonds Européens assure une veille des appels à projets, dans ce domaine, tous programmes confondus et participe régulièrement à des séminaires et ateliers thématiques en Belgique, principalement ceux organisés par le SPW Wallonie.

GREEN DEALS



Tenant compte du fait que la Province de Liège a inscrit la transition écologique dans sa Déclaration de politique provinciale 2018-2024, elle a souhaité participer à différents projets régionaux qui permettent de la faciliter, notamment les Green Deals.

Pour rappel, un Green deal est un accord volontaire entre des partenaires privés, publics et le gouvernement pour lancer des projets de développement durable ambitieux autour d'une thématique spécifique. Il s'agit d'un engagement des signataires à mener de nouvelles actions concrètes à leur niveau et collectivement. Le concept a été importé des Pays-Bas dans plusieurs pays et régions, dont la Flandre.

Par sa décision du 7 novembre 2019, le Collège avait exprimé sa volonté d'inscrire la Province de Liège dans une stratégie de transition vers l'économie circulaire via sa participation à des projets, européens et locaux. À cet effet, complémentairement au « **Green Deal – Cantines Durables** », le Collège provincial a souhaité adhérer au « **Green Deal – Achats Circulaires en Wallonie** » dont le lancement officiel a eu lieu le 27 novembre 2019.

Par même décision, le Collège chargeait la Cellule Fonds Européens de constituer et coordonner un groupe de travail en vue de participer activement à l'effort de réalisation des objectifs fixés dans ladite convention. L'économie circulaire est par essence transversale et implique d'associer une grande variété de profils et compétences complémentaires.

La Cellule Fonds Européens a poursuivi ses travaux « GREEN DEAL – Achats circulaires », via notamment :

- une veille des appels à projets européens orientés Green Deal & Économie circulaire dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, notamment le programme Horizon Europe ;

- la diffusion vers les services provinciaux concernés d'une série de webinaires ayant pour vocation d'informer et de donner des pistes concrètes de mise en œuvre dans les marchés publics provinciaux ;
- une veille quant aux initiatives / appels permettant d'assurer une visibilité du travail de l'Institution provinciale.

Pour rappel, en septembre 2021, sous l'impulsion de la Cellule Fonds Européens, le Département des Systèmes d'Information de la Province de Liège a été lauréate de la 4^e édition du Concours annuel du Prix wallon du marché public le plus responsable organisé par le SPW Wallonie – Développement durable, avec le marché de services ayant pour objet l'enlèvement et la valorisation des équipements informatiques et de téléphonie. Celui-ci est actuellement en cours d'exécution.

Le 24 novembre 2022, à l'occasion de l'événement de clôture du programme d'activités 2022, le Département des Systèmes d'Information a été sollicité par le SPW pour témoigner de son expérience dans le cadre du marché lauréat.

Appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie »

Le Gouvernement wallon avait lancé le 17 septembre 2020 un appel à projets visant à soutenir une dizaine de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Avec le soutien de la Cellule Fonds Européens, le projet **IDOL (Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale)** porté par l'ASBL CPL-Promogest a été sélectionné pour une durée de 3 ans, soit du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023**, pour un budget global estimé à 300.000 €/3 ans.

Son objectif est de renforcer les interconnexions entre les producteurs locaux, les transformateurs, la distribution et les cantines de la collectivité en favorisant la création d'un réseau de partenaires, de toucher le plus grand nombre de citoyens-consommateurs et d'amplifier l'offre de produits locaux et de saison à disposition des cuisines de collectivité, dont les 23 cantines scolaires de la Province de Liège.

Les opérateurs partenaires du projet sont le Département des Services agricoles, de la Ruralité et du Laboratoire de la Province de Liège, CPL-Végémar ASBL, La siroperie artisanale d'Aubel, les Poulets de Saint-André sprl, l'abattoir communal d'Aubel.

La Cellule Fonds Européens a poursuivi ses contacts avec le Département des Services Agricoles dans le cadre de ce projet, en vue du dépôt éventuel d'un projet européen orienté « Alimentation durable » en 2023.

Cluster Tweed – Technologie Wallonne Énergie – Environnement et Développement durable



Le Cluster TWEED est un réseau agréé et soutenu par la Région wallonne composé d'organisations privées et publiques actives dans l'ensemble des filières et métiers du secteur de l'énergie durable (biomasse, éolien, efficacité énergétique, hydrogène, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, smartgrids, stockage...). Parmi les nombreux services offerts à ses membres (notamment les Villes, les Communes et les Provinces), il initie, participe et suit de nombreux projets tant wallons qu'europeens.

L'adhésion de la Province de Liège au Cluster TWEED en 2019 est une opportunité pour la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable de participer aux différents événements et conférences organisés, de même que répondre à des appels à projets tant wallons qu'europeens.

Concrètement, le Cluster TWEED organise des groupes-projets, des conférences thématiques et des événements de networking, tels qu'une journée d'étude axée sur le rôle des réseaux de chaleur en Région de Bruxelles-Capitale ; le lancement du Cluster H2O, un nouveau Cluster wallon au sein de TWEED entièrement dédié au secteur de l'eau ; la conférence sur le partage d'énergie comme accélérateur de la transition. La Cellule Fonds Européens a également participé à son Assemblée générale.

Liège Créative – Forum Innover et Entreprendre



Au travers de sa programmation, LIEGE CREATIVE propose chaque semaine 2 ou 3 rencontres-conférences en lien direct avec l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie créative.

Par la spécificité de son positionnement, à l'intersection de l'Université de Liège et du monde de l'entreprise mais aussi des sphères publique et culturelle, LIEGE CREATIVE active un réseau riche de ses complémentarités. Ces rencontres permettent un partage d'expériences et de bonnes pratiques, une mise en réseau qualitative, pour concrétiser les réflexions ou idées à travers un processus collectif.

Durant la saison 2022, la participation de la Cellule Fonds Européens aux rencontres-conférences proposées a permis de rencontrer l'intérêt de différents départements provinciaux. À titre d'exemples : « Stratégies d'adaptation aux risques liés au changement climatique et à l'effet de chaleur urbain » ; « Démystifions la gestion intégrée de l'eau : devenons acteur de solutions ! » ; « Les bâtiments à l'épreuve du climat. Impact et principes de résilience » ; « Qualité, sécurité, traçabilité, authentification des denrées alimentaires : une expertise wallonne de nos laboratoires nationaux de référence » ; « Comment favoriser le développement durable au sein des organisations ? »...

3.7. Participation à divers réseaux européens

Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – (EFUS en anglais)



Créé en 1987, EFUS est le seul réseau européen de collectivités territoriales consacré à la sécurité urbaine. Il a notamment pour objectif de : promouvoir une vision équilibrée de la sécurité urbaine, alliant prévention, sanction et cohésion sociale ; soutenir les collectivités locales dans la conception, le déploiement et l'évaluation de leur politique locale de sécurité ; faire reconnaître le rôle des autorités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales et européennes.

L'une des missions fondamentales de l'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux. La Province de Liège est membre effectif de ce réseau depuis 2018.

C'est dans ce contexte que la Cellule Fonds Européens a participé à l'Assemblée générale EFUS en mai 2022, ainsi qu'à la conférence internationale « 35 ans de politiques locales de sécurité urbaine : quels outils et méthodes pour répondre aux défis de demain ? ». Interdisciplinaire et dédiée à l'échange des bonnes pratiques, la participation à cet événement a permis de bénéficier d'un partage d'expériences pour nourrir le travail au niveau local, de développer une participation active au sein du réseau et de viser à l'obtention de financement de projets européens d'intérêt provincial dans la thématique « Climat et Sécurité » notamment.

Energy Cities – European association of Cities in energy transition



Energy Cities est un réseau de plus de 1.000 villes issues de 30 pays différents qui, en 2020, a fêté ses 30 ans d'existence. Ce réseau offre un accompagnement auprès des collectivités locales et de nombreux partenaires internationaux pour pousser l'Europe vers une transition énergétique juste et partagée. La transition énergétique est plus qu'une question d'énergie renouvelable ou de technologies de pointe, il s'agit d'utiliser les ressources de manière raisonnée, de renforcer la participation locale et d'améliorer la qualité de vie dans une Europe démocratique.

Energy Cities souhaite une transformation radicale des systèmes et des politiques énergétiques, en donnant aux citoyen(ne)s les moyens de concevoir un futur énergétique décentralisé et renouvelable. Il encourage un dialogue basé sur une confiance mutuelle entre les citoyen(ne)s, les leaders locaux et les institutions nationales et européennes pour accélérer la transition énergétique en Europe.

Le réseau organise des événements qui offrent un espace de créativité où les membres du réseau se retrouvent et partagent leurs expériences. Il met en place également de nombreux projets qui lui permettent de développer, tester et mettre en pratique des solutions qui deviennent, par la suite, autant d'outils à la disposition des autorités locales.

Energy Cities est l'un des fondateurs et premiers promoteurs de la Convention des Maires. Le réseau constitue donc également un excellent moyen de s'immerger dans une communauté plus vaste. Au sein de ce mouvement européen, des villes de toutes tailles mettent en œuvre des actions énergie-climat pour construire un meilleur avenir pour leurs citoyen(ne)s. Avec plus de 8.000 signataires, la Convention des Maires est devenue une vraie force politique qui peut donner un nouveau souffle au projet européen à travers l'action locale. L'initiative est un instrument politique important pour Energy Cities et ses membres.

Le 22 avril 2022, la CFE a représenté la Province de Liège à l'AG qui s'est tenue à Bruxelles. En outre, elle a participé en ligne aux webinaires organisés via les 5 hubs thématiques : Gouvernance et Finance durables / Réseaux de chaleur sans énergie fossile / Pour un système énergétique démocratique / Politiques alimentaires et agricoles durables / Économie Locale, circuits courts.

4. Perspectives 2023

Dans le respect des priorités définies par la Déclaration de politique provinciale, la Cellule Fonds Européens focalisera son travail sur des projets qui renforceront le rôle de la Province de Liège en tant qu'acteur de développement territorial durable au bénéfice de ses citoyens.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et comme l'indique la nouvelle procédure de suivi administratif et financier mise en place en 2022, la Cellule assistera les différents porteurs de projets provinciaux dans la gestion administrative et financière par des réunions trimestrielles dites de monitoring. Un travail spécifique sera dédié à la clôture de plusieurs projets INTERREG EMR. Parallèlement, le travail de fond avec la Direction Générale Transversale se poursuivra selon une procédure commune de gestion des projets européens dans le but de faciliter la communication interne.

En outre, en 2023, la Cellule Fonds Européens poursuivra **l'analyse des nouveaux programmes de la programmation 2021-2027** et une veille quant aux appels à projets susceptibles de rencontrer les intérêts des missions provinciales, que cela concerne les programmes thématiques de financement direct (HORIZON EUROPE, LIFE, EUROPE CREATIVE ...) ou ceux de financement indirect (INTERREG, FEDER, FEADER, FSE).

La sélection des nouveaux projets FSE+ détaillés précédemment est attendue pour le début de l'année 2023. Dans l'intervalle, la Cellule Fonds Européens assurera le monitoring de la transition entre les anciens projets FSE et les futurs projets FSE+ provinciaux.

Pour les programmes opérationnels 2021-2027, le Programme INTERREG VI A Grande Région a été officiellement approuvé le 7 octobre 2022 tandis que le programme INTERREG VIA Meuse-Rhin l'a été le 14 novembre 2022.

Outre le suivi et la clôture des projets en cours, une aide au montage sera accordée aux Départements provinciaux désireux de candidater dans le cadre des futurs appels à projets 2021-2027.

5. Annexe

Répertoire légendé des sigles utilisés

DGT	Direction Générale Transversale
EACEA	Agence exécutive « Éducation, audiovisuel, culture »
EQF	Espace Qualité Formation
CE	Commission Européenne
CECOTEPE	Centre de Coopération Technique et Pédagogique
EMR	Euregio Meuse-Rhin
EMRIC	Cellule d'Intervention de Crise de l'Euregio Meuse-Rhin
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FSE	Fonds Structurel Européen
FTPL	Fédération du Tourisme de la Province de Liège
GECT	Groupement Européen de Coopération Territoriale
GT	Groupe thématique
GSA	Groupe Stratégique d'Accompagnement
MADIL	Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège
MAHHL+	Villes de Maastricht, Aix-la-Chapelle, Heerlen, Hasselt, Liège élargi à Genk et Sittard Geleen
PC	Programme-Cadre
PCRD	Programme-Cadre Recherche et Développement
UE	Union Européenne



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Relations avec
les territoires,
les villes
et les communes

Sommaire

1. Description du service	5
1.1. Supracommunalité, aide et soutien aux communes et autres pouvoirs locaux	5
1.2. Sécurité civile	6
1.3. Ressources humaines	6
2. La Sécurité civile	7
2.1. Les conventions entre la Province de Liège et les zones de secours	7
2.2. Les 10% du Fonds des Provinces dévolus à la sécurité civile	8
2.3. La lettre de mission « mutualisation »	10
2.4. Représentation provinciale dans les instances zonales	10
2.5. Le travail géomatique au service des zones de secours	11
3. L'action provinciale suite aux inondations des 14 et 15 juillet 2021	12
3.1. Aides directes aux communes	13
3.2. Opérateur subventionné via la dotation régionale pour des missions spécifiques à destination des communes sinistrées	16
4. L'action provinciale dans le cadre de la crise ukrainienne	17
4.1. Contexte et enjeux	17
4.2. Collecte de données et offre de service	17
4.3. L'Internat de Hesbaye	18
4.4. L'Espace Belvaux	18
4.5. La société Profirst	19
4.6. Le Domaine provincial de Wégimont	19
5. Supracommunalité et Liège Europe Métropole	20
5.1. Centrale d'achat provinciale	20
5.2. Les organes de la supracommunalité	20
5.3. Le Schéma Provincial de Développement Territorial	22
5.4. Les projets européens	22
5.5. Le master plan « Rives de Meuse »	23
5.6. Mobilité	24
6. Les subsides pour les projets supracommunaux	26
6.1. Liaison de mobilité douce entre Visé et Berneau	26
6.2. Résidences d'artistes au C.W.A.C. La Châtaigneraie	27
6.3. La Passerelle - service résidentiel d'accueil	27
6.4. Aménagements touristiques sur le site de Banneux	28
6.5. Rénovation du Téléphérique de Huy et infrastructures connexes dont l'Esplanade Batta	28
6.6. Restauration de la place Saint-Georges et bâtiments connexes	29
7. Annexes	30

1. Description du service

Des ambitions communes, la mutualisation de nos forces, la construction de projets répondant aux attentes locales et supralocales, le renforcement du maillage en réseau : tels sont les enjeux de la Province de Liège en tant que partenaire naturel et privilégié des pouvoirs locaux et supracommunaux formant son territoire, riche de 84 communes et de plus d'1 million d'habitants.

Face aux nombreux défis auxquels sont confrontés ces différents acteurs, la Province de Liège répond présente et, forte de son expertise et de sa proximité, développe un panel de services et de projets entièrement dédiés à leur soutien.

En septembre 2021, le Collège provincial a décidé de créer le Département des Relations avec les territoires, les villes et les communes, et de l'installer rue Fond Saint-Servais 12 à 4000 Liège.

Au vu de l'implication provinciale en matière de sécurité civile, des contraintes financières que celle-ci exige ou encore des terribles inondations de l'été 2021, le développement et la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'aide et de soutien aux acteurs locaux est en effet apparu indispensable.

C'est ainsi, par ailleurs, qu'il a été décidé de mettre l'ASBL Liège Europe Métropole en liquidation sans, bien entendu, que les projets supracommunaux ayant bénéficié de promesses de subventionnement n'en souffrent. La poursuite de ceux-ci est désormais gérée par le Département qui a donc pour missions :

- La finalisation des projets supracommunaux auxquels la Province contribue (via les 10% du Fonds des Provinces dévolus à la supracommunalité) ;
- la coordination de l'aide et du soutien aux pouvoirs locaux (communes et CPAS) et supralocaux (zones de police, intercommunales et conférences d'arrondissement) ;
- les relations avec les 6 zones de secours de son territoire, compte tenu de l'implication grandissante de la Province dans leur fonctionnement et leur financement.

1.1. Supracommunalité, aide et soutien aux communes et autres pouvoirs locaux

Dans ce cadre, le rôle du Département est, de manière transversale et en collaboration constante avec les services provinciaux concernés :

- d'être l'interlocuteur privilégié et le centralisateur des demandes des pouvoirs locaux ;
- d'être le relais entre l'ensemble des services provinciaux et les pouvoirs locaux ;
- d'assurer un rôle de coordination dans l'aide et le soutien que la Province apporte lors de la survenance de crises impactant les pouvoirs locaux (comme celles de la Covid-19, des inondations 2021, ou encore de l'hébergement de réfugiés fuyant les violences en Ukraine actuellement).

1.2. Sécurité civile

Dans sa Déclaration de politique régionale 2019-2024, le Gouvernement wallon a émis le souhait de voir le niveau provincial s'impliquer davantage dans la compétence de la sécurité civile, notamment en prenant progressivement à sa charge une partie des dotations communales aux zones de secours, afin de soulager leurs dépenses.

Dans ce contexte, le Département est chargé de coordonner l'ensemble des aspects liés à cette réforme, tout en poursuivant les actions de mutualisation entre les zones entreprises via les 10% du Fonds des Provinces destinés à la sécurité civile (projets de mutualisation de services, logiciels de géolocalisation, géomatique...).

1.3. Ressources humaines

Le Département est composé comme suit :

- Deux Premiers Attachés à titre contractuel et à temps plein, responsables du Département ;
- Un Premier Attaché à titre contractuel et à temps plein ;
- Une Attachée – géographe à titre contractuel et à 4/5^e temps ;
- Une Cheffe de bureau à titre définitif et à temps plein ;
- Un Employé d'administration à titre contractuel et à temps plein ;
- Une Employée d'administration à titre contractuel et à 4/5^e temps ;
- Un Assistant social à titre contractuel et à temps plein ;
- Un Major détaché à mi-temps de la zone de secours 2 IILE.

Le présent rapport d'activités va parcourir les différentes missions et actions réalisées par le Département au cours de l'année 2022.

2. La Sécurité civile

Depuis 2015, la Province de Liège se positionne comme un acteur de plus en plus impliqué en matière de sécurité civile. Au cours de la législature 2012-2018, la Province a doté les services d'incendie en matériel ou en infrastructures, a contribué à l'étude approfondie de l'impact de la réforme de la sécurité civile sur les communes et a posé les bases d'une concertation et d'une collaboration rapprochée avec les six zones de secours de son territoire pour développer des projets permettant d'optimiser l'efficacité du service aux citoyens.

La présente législature qui s'est ouverte en 2018 est véritablement charnière pour l'implication provinciale dans la Sécurité civile, suite à la volonté du Gouvernement wallon de voir les entités provinciales reprendre progressivement à leur charge une partie des dotations communales aux zones de secours. La sécurité civile s'est donc retrouvée au cœur d'un déploiement provincial sur une nouvelle compétence à part entière.

L'année 2021 avait été consacrée à intégrer et opérationnaliser la gestion de cette « nouvelle » compétence tant au sein de l'Institution provinciale que vis-à-vis des zones de secours elles-mêmes.

Fort du travail réalisé, l'année 2022 a permis au Département de s'impliquer plus avant dans la préparation et dans le contenu des différentes réunions des instances zonales auxquelles siègent désormais un représentant provincial.

2022 a également vu établir une lettre de mission « mutualisation », véritable colonne vertébrale des thématiques ou actions à entreprendre afin de tendre vers des fonctionnements zonaux plus homogènes et des économies d'échelles.

2.1. Les conventions entre la Province de Liège et les zones de secours

Dans sa Déclaration de politique régionale 2019-2024, le Gouvernement wallon a émis le souhait de voir le niveau provincial s'impliquer davantage dans la compétence de la sécurité civile, notamment en reprenant progressivement à sa charge d'ici à 2024 une partie des dotations communales aux zones de secours.

Cette volonté s'est exprimée au travers des décisions du Gouvernement wallon du 14 mai et du 9 juillet 2020.

Plus spécifiquement, la Circulaire du ministre des Pouvoirs Locaux du 3 septembre 2021 a fixé en numéraire les montants correspondant à la reprise des dotations communales par les Provinces pour les années 2021 – 2024.

Cette décision du Gouvernement wallon ne s'appliquant qu'aux zones de secours francophones, dans un souci d'équité entre l'ensemble des citoyens de son territoire et de l'ensemble des zones de secours qui la compose, la Province de Liège a décidé d'octroyer une dotation à la Zone de secours 6 – DG selon le même mécanisme que celui appliqué par la Wallonie dans la fixation des dotations provinciales aux zones de secours francophones.

Concrètement, l'impact pour la Province de Liège pour cette période est de :

	2021	2022	2023	2024
Province de Liège	19.767.833,66 €	27.018.038,90 €	34.470.946,88 €	41.670.489,01 €

La trajectoire budgétaire établie, un projet de convention visant à structurer et clarifier la collaboration entre la Province et chacune des zones de secours a été élaborée par le Département.

Ces conventions ont permis principalement de :

- figer les montants des dotations provinciales aux zones de secours jusqu'en 2024 ;
- établir des balises pour que l'utilisation des 10% du Fonds des Provinces dévolus à la sécurité civile soient consacrés à des projets de mutualisation de services et de moyens entre les zones de secours ;
- confirmer la représentation provinciale au sein des instances zonales.

Ces conventions ont été validées par le Conseil provincial du 16 décembre 2021 et sont aujourd'hui signées par les six zones de secours du territoire.

Dans ce cadre, en 2022, la Province de Liège a donc octroyé aux zones de secours :

	Dotation 2022
Zone de secours 1 Hesbaye	1.015.803,63 €
Zone de secours 2 IILE	16.342.862,59 €
Zone de secours 3 HEMECO	2.611.090,35 €
Zone de secours 4 VHP	5.250.317,89 €
Zone de secours 5 WAL	1.020.371,03 €
Zone de secours 6 DG	777.593,41 €
Total	27.018.038,90 €

2.2. Les 10% du Fonds des Provinces dévolus à la sécurité civile

L'article L.2233-5 1^{er} du CDLD prévoit que « chaque Province affecte et verse aux Communes, dans le courant de l'exercice concerné, un montant d'au minimum 10 % du Fonds des Provinces pour la prise en charge des dépenses nouvelles financées par les Communes suite à la mise en place des zones de secours. »

Cette année le montant correspondant est de 3.271.046 €.

Concernant la valorisation de cette somme, la Province, dans le cadre des conventions qui la lie aux zones de secours, s'est engagée :

« ... dans le cadre de la mise en œuvre de l'article L2233-5 du Code de la Démocratie locale impliquant l'affectation de 10% du Fonds des Provinces à la sécurité civile, complémentarément à la dotation annuelle provinciale susvisée à l'article 4, la Province de Liège soutiendra les projets proposés par les Zones qui contribuent à renforcer la mutualisation et les synergies entre au moins deux des six zones de secours.

L'éventuel solde sera reversé aux zones, selon la clé de répartition de la dotation fédérale, endéans le 31 décembre de l'année budgétaire en cours. »

Dans ce cadre, la Province entend valoriser toute une série de frais récurrents liés aux logiciels de géolocalisation, le coût salarial du personnel provincial du Département et de l'école du Feu qui consacrent leur temps de travail à la sécurité civile et les projets de mutualisations supra-zonaux.

2.2.1. Les frais récurrents liés aux logiciels de géolocalisation fournis aux zones de secours en 2022

Depuis plusieurs années, la Province entend équiper l'ensemble des zones de secours de son territoire d'outils de géolocalisation pour leurs véhicules d'intervention, des Pagiers nécessaires au rappel des pompiers, etc.

Concrètement, il s'agit de financer l'acquisition de matériel GPS et des logiciels nécessaires au fonctionnement des outils de géolocalisation.

Dans ce cadre, en 2022, c'est un montant de 178.693,01 € qui a été consacré à ce service.

2.2.2. Valorisation de personnel provincial au profit des zones

Tant au sein de notre Département qu'à l'école du Feu provinciale, nombre d'agents sont aujourd'hui consacrés à la gestion de cette compétence. Dans ce cadre, c'est 755.030,76 € de traitement correspondant au travail de 15 agents qui ont été valorisés dans le cadre des 10% du Fonds des Provinces dévolus à la sécurité civile.

2.2.3. Les frais liés aux projets de mutualisation des zones de secours

- Depuis 2016, la Province de Liège s'est engagée dans l'accompagnement à la mise en place d'un système de dispatching commun aux six zones de secours. Dans ce cadre, la Province prenait à sa charge, via les 10% du Fonds des Provinces, les coûts inhérents aux logiciels de dispatching jusqu'à la mise en œuvre du « projet commun ».
- Si ce projet « commun » est aujourd'hui postposé, il convient néanmoins de constater que les zones 2 et 3 d'une part et 4 et 5 d'autre part ont avancé dans la mutualisation de leurs services de dispatching. Il convient donc de maintenir la prise en charge provinciale via le Fonds des Provinces.
- Dans un souci d'équité, pour 2022, nous avons pris en charge sur le même modus operandi que les années précédentes les frais de dispatching de la zone 1. Dès lors, les frais de dispatching 2022, liés aux coûts des logiciels d'alerte, pour les différentes zones de secours se présentent comme suit :

Zone de secours	Frais dispatching 2022
Zone 1 – Hesbaye	16.905,36 €
Zone 2 – ILE	245.481,12 €
Zone 3 – Hesbaye-Meuse-Condroz	8.706,07 €
Zone 4 – Vesdre-Hoëgne & Plateau	192.020,29 €
Zone 5 – Warche-Ambève-Lienne	132.072,72 €
Total	595.185,56 €

2.2.4. L'étude SPI relative à l'état sanitaire et la géolocalisation des postes de secours et d'intervention

La SPI, sur impulsion de la Province, a réalisé une étude portant sur la géolocalisation des casernes actuelles et leur taux de couverture théorique. En collaboration avec la Direction Générale des Infrastructures et du Développement Durable, elle a également réalisé un inventaire de l'état de santé des bâtiments afin d'objectiver les besoins d'investissement en infrastructures des zones.

Cette étude étant de nature à apporter une vision suprazonale de la gestion des infrastructures, nous avons valorisé le travail provincial réalisé par la DGIDD, à savoir :

Valorisation du personnel de la DGIDD mobilisé	28.797,37 €
TOTAL	28.797,37 €

2.2.5. La répartition du solde

Conformément à la convention qui lie la Province aux zones de secours, il est convenu de répartir le solde des 10% du Fonds des Provinces entre les cinq zones francophones en appliquant les critères fédéraux établis par le SPF Intérieur.

Dès lors, le solde de 1.713.339,30 € est réparti comme suit :

- 135.213,17 € en faveur de la ZS 1 – Hesbaye ;
- 857.478,95 € en faveur de la ZS 2 – IILE ;
- 194.451,36 € en faveur de la ZS 3 – Hesbaye-Meuse-Condroz ;
- 400.932,95 € en faveur de la ZS 4 – Vesdre-Hoëgne & Plateau ;
- 125.262,86 € en faveur de la ZS 5 – Warche-Amblève-Lienne.

2.3. La lettre de mission « mutualisation »

La volonté du Collège provincial est de renforcer les mutualisations des services et missions entre les zones de secours du territoire provincial sur base volontaire de leur part. Pour ce faire, outre le levier financier via les 10% du Fonds des Provinces dévolus à la sécurité civile et inscrit dans les conventions de collaboration entre la Province et les zones, celles-ci doivent définir ce qu'elles veulent réaliser ensemble et avec le soutien de l'Institution provinciale.

Dès lors, afin de cadrer les futurs projets de mutualisation, un projet de lettre de mission pluriannuelle avec des objectifs définis a été élaboré.

2.4. Représentation provinciale dans les instances zonales

Conformément à l'article 24 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, l'octroi d'une dotation provinciale aux zones de secours donne l'opportunité à la Province d'être représentée dans les instances zonales tel que cela a été confirmé dans la convention entre la Province de Liège et les zones de secours.

Dans ce cadre, ont siégé en 2022 comme représentants provinciaux :

Zone de secours 1 HESBAYE	Jean-Claude JADOT
Zone de secours 2 IILE-SRI	Luc GILLARD et Katty FIRQUET
Zone de secours 3 HEMECO	Muriel BRODURE
Zone de secours 4 VHP	Claude KLENKENBERG
Zone de secours 5 WAL	André DENIS
Zone de secours 6 DG	Alfred OSSEMANN

2.5. Le travail géomatique au service des zones de secours

Le Département possède dans son équipe un géographe dont le travail consiste à réaliser des développements géomatiques pour le compte des six zones de secours.

Plus spécifiquement, dans ce cadre, le travail réalisé cette année :

- travail d'acquisition et de mise en forme de données cartographiques utiles aux zones de secours ;
- mise à disposition et gestion d'un Géoportail à destination des zones de secours, ainsi que gestion des contacts avec le fournisseur belge ;
- suivi (personne de contact) et amélioration continue de l'outil cartographique GIG dédié aux zones de secours ;
- traitement de demandes spécifiques émanant des zones de secours et d'autres acteurs comme le service PLANU du Gouverneur ;
- support et coaching cartographiques à l'attention des zones de secours ;

Plus précisément, le portail GIG et notre Géoportail sont les deux outils cartographiques mis à disposition des zones de secours par la Province. Ils sont compatibles, mais ont des objectifs opérationnels différents.

L'avantage premier du GIG est la quantité et la qualité des données qu'il contient. Après l'adaptation à l'usage spécifique des zones de secours du mois de juin 2018, on y trouve les informations utiles à un usage de tous les jours (dispatching...), avec quelques fonctionnalités d'interrogation et d'interprétation des données spatiales. Les données y sont mises à jour régulièrement, soit directement par le fournisseur de données (SPW, SWDE, etc.), soit par le Département. Une nouvelle version du GIG, améliorée et également utilisée par la plupart des communes de la province, est en développement et devrait être disponible courant 2023.

Quant au Géoportail, il est à disposition des zones de secours depuis le mois de septembre 2018. Il s'agit d'un outil plus flexible et donc idéal pour le partage de données ou d'analyses à utilité plus ponctuelle. En effet, notre Géoportail permet la création d'applications web configurables. Ainsi, pour chaque demande, chaque

analyse, chaque événement (exemple : les Ardentes, le marché de Noël), il est possible de créer une petite application ergonomique incorporant des fonctionnalités choisies au cas par cas.

Comme chaque année, certaines données ont été mises à jour ou ajoutées dans la bibliothèque du portail. En outre, le portail contient déjà tout un catalogue de données accessibles via la Bibliothèque d'ESRI.

La page d'accueil du portail a été remodelée et propose un accès direct à plusieurs applications cartographiques. Cette page d'accueil est structurée comme suit :

- Encodage : applications permettant la création et la mise à jour de données telles que les obstructions de la voie publique, ainsi que des relevés directement sur le terrain (application destinée aux plongeurs) ;
- Analyse des risques : applications en lien avec l'analyse des risques (données cartographiques utiles, analyse de zones de desserte des postes de secours, inondations de juillet 2021...) ;
- Demandes spécifiques des zones : applications permettant à l'utilisateur de consulter le résultat des analyses spatiales (cartographiques) qu'il a demandées. Ces demandes sont très variées. Il peut notamment s'agir :
 - de cartographie simple – visualisation : par exemple, la carte qui localise les dossiers de prévention, avec accès direct aux documents joints (PDF, photo ou autre) ;
 - d'analyses complexes de données (densité, statistiques, etc.) et comparaisons de plusieurs types de données ;
 - de zones de desserte et secteurs d'influences : délais de déplacement depuis ou vers un ou plusieurs postes de secours ; pourcentage de la population ou d'autres éléments se trouvant à l'intérieur de ces zones (ex. : population domiciliée à moins de 10 minutes d'un poste) ; simulation pour repérer le meilleur emplacement pour un nouveau poste ;
 - d'applications de gestion de crise : accès en visualisation et temps réel à l'information cartographique utile à la gestion de crise et possibilité d'encoder directement sur la carte les moyens déployés, puis de tirer les enseignements de l'évènement pour améliorer les procédures (via un Dashboard).

3. L'action provinciale suite aux inondations des 14 et 15 juillet 2021

Le 14 juillet 2021, des inondations sans précédent frappaient notre pays de plein fouet et la province de Liège en a payé le plus lourd tribut.

Dès les premiers instants, l'Institution provinciale a mobilisé l'ensemble de ses services afin de venir en aide et de soutenir le plus efficacement possible les citoyens et les communes durement touchés lors de cette crise historique.

Les efforts d'intervention de la Province de Liège qui ont été présentés dans le rapport d'activité 2021 ont bien entendu été poursuivis tout au long de l'année 2022. En effet, bon nombre d'acteurs locaux nécessitent encore de l'assistance.

Leurs besoins restent immenses et dans la continuité de son action dès le début de la crise, la Province a poursuivi la mobilisation de ses moyens au profit des communes sinistrées.

Forte de sa fructueuse collaboration avec les acteurs locaux et supracommunaux, le Gouvernement wallon et le Commissariat spécial à la Reconstruction, la Province de Liège n'a eu de cesse de rester à l'écoute et au service des communes sinistrées afin de leur venir en aide. C'est ainsi que des mises à disposition gratuites de personnel provincial pour de l'aide administrative ont perduré dans bon nombre de communes demandeuses, de même que toute une série de services en matière de travaux, de culture ou encore de sport.

En outre, la dotation régionale que le Gouvernement wallon a confiée à la Province de Liège (2.000.000 €), destinée à remettre en état de fonctionner les administrations touchées et à venir en aide à une série d'opérateurs supracommunaux, a été intégralement répartie.

Les tableaux ci-dessous reprennent l'inventaire de ces soutiens en 2022, en distinguant les actions entreprises sur fonds propres de celles réalisées par le biais de la dotation régionale.

3.1. Aides directes aux communes

Missions/projets	Dotations régionale (A)	Fonds propres
AYWAILLE		
Mise à disposition du Hall Omnisport de l'IPÉA de la Reid pour le club de basketball « Basket Aywaille 4A » du 1 ^{er} Janvier au 31 janvier 2022.		Infrastructure provinciale mise à disposition : 1.120,56 €
Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables de 2 ^e catégorie –réalisation de travaux spécifiques de dégagement d'une canalisation mis en œuvre en urgence sur le ruisseau « Fond de Harzé »		Direction générale Infrastructures et Développement durable - Service des Cours d'eau : 73.222,55 €
CHAUDFONTAINE		
Mise à disposition d'1 agent à temps plein jusqu'au 30 avril 2022 pour des missions d'aide administrative générale, aide au logement des citoyens sinistrés, aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités »		De janvier à avril 2022 : 28.483,04 €.
Le ruisseau du Géloury - travaux nécessaires à la maîtrise optimale du ruisseau		Dossier en cours au sein de la Direction générale Infrastructures et Développement durable
Rénovation du Parc de Hauster		Un architecte provincial est chargé de suivre ce dossier : 1.202,07 €
Mobilité douce entre Chaudfontaine et Trooz		Dossier en cours géré au sein de la Direction générale Infrastructures et Développement durable
COMBLAIN-AU-PONT		
Mise à disposition d'1 agent à temps plein jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités » et d'aide administrative générale		De janvier à avril 2022 : 19.492,60 €
ESNEUX		
Mise à disposition d'un agent à 4/5 ^e temps jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités » et d'aide administrative générale		De janvier à avril 2022 : 12.965,73 €
Prise en charge des frais divers : engagement de personnel, location de matériel	120.000 €	
HAMOIR		
Mise à disposition d'1 agent à 1/5 ^e temps jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités » et d'aide administrative générale		De janvier à avril 2022 : 3.241,43 €

LIMBOURG		
Mises à disposition d'un agent à temps plein et d'un agent 2 jours par semaine jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités »		De janvier à avril 2022 : 36.914,72 €
Aide au relogement des citoyens sinistrés : mise à disposition d'un agent à temps plein au CPAS jusqu'au 30 avril 2022		De janvier à avril 2022 : 17.996,60 €
Aide administrative générale et gestion de projets : mise à disposition d'un agent à temps plein jusqu'au 30 avril 2022		De janvier à avril 2022 : 20.647,64 €
Aide à la reconstruction : mise à disposition d'un agent technique 2/3 jours par semaine		De janvier à décembre 2022 : 35.155,58 €
Gestion de projet : Mise à disposition d'un agent à temps plein		De janvier à décembre 2022 : 53.567,03 €
Prise en charge du coût de location de 3 containers administratifs pendant 1 an	8.100 €	
Prise en charge de la TVA sur la location des 3 containers.	2.268 €	
Prise en charge du coût de location de 3 containers supplémentaires pendant 1 an (à partir de juin 2022)	19.879,07 €	
Octroi d'une subvention concernant le financement de la location de chapiteaux destinés à accueillir divers événements culturels en 2023	25.000 €	
LIEGE		
Bibliothèque : création d'une halte du bibliobus à Angleur		Direction générale de la Culture
PEPINSTER		
Mise à disposition du Hall Omnisport de l'IPEA de la Reid (jusqu'au 31 janvier 2022) et de l'EP Verviers (RDC + Internat jusqu'au 30 avril 2022) pour le club de basket de Pepinster		Infrastructure provinciale mise à disposition : 1.701 €
Scannage des registres d'état civil	10.000,00 €	
Prise en charge des demandes en matériel pour le CPAS	135.564,76 €	
Prise en charge des demandes en matériel et en personnel pour la commune	167.381,40 €	
THEUX		
Mise à disposition du Hall omnisport de l'IPEA de la Reid pour les clubs de football en salle « MF Jusleville » et de volley « Volley Theux » jusqu'au 30 juin 2022		Mise à disposition d'infrastructures provinciales : 965,76 €
Scannage des registres d'état civil	10.000,00 €	

TROOZ		
Mise à disposition de 2 agents jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités » et d'aide administrative générale		De janvier à avril 2022 : 24.370,08 €
Prolongation de la mise à disposition d'un agent pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés et d'aide administrative générale		De mai à décembre 2022 : 35.603,76 €
Mise à disposition d'un agent à temps plein au CPAS jusqu'au 30 juin 2022 pour l'aide au relogement des sinistrés		De janvier à juin 2022 : 29.802,84 €
Mise à disposition du Hall Omnisport de Micheroux pour le club de volley « Volley Trooz » et le club de Kung-fu « La Mante belge » jusqu'au 30 juin 2022		Infrastructure provinciale mise à disposition : 3.677,70 €
Bibliothèque : renforcement de la halte du bibliobus à Fraipont		Direction générale de la Culture
Travaux en urgence de réparation de la voirie rue de Gelivaux, d'aménagement du lit du ruisseau « Ry des Chenaux » et de stabilisation d'un mur de soutènement		Direction générale Infrastructures et Développement Durable : 472.735,48 €
Prise en charge de la location d'un module réfectoire pour le service travaux	168.200 €	
Prise en charge de factures relatives à la location de containers	32.670 €	
FERRIERES		
Réalisation d'un inventaire des désordres survenus sur l'entité de Ferrières (voiries et cours d'eau) et établissement d'un rapport par la DGIDD.		Direction générale Infrastructures et Développement durable : 4.672,30 €
VERVIERS		
Mise à disposition d'1 agent à temps plein jusqu'au 30 avril 2022 pour une mission d'aide aux citoyens sinistrés dans l'établissement de leurs dossiers « fonds régional des calamités » et d'aide administrative générale		De janvier à avril 2022 : 15.933,76 €
Musées de Verviers – Prêt de matériel de conservation et Frais liés à l'utilisation de matériel pour le conditionnement des objets		Direction générale de la Culture : 4.000 €
Prise en charge du coût d'un architecte, pour une durée d'un an	80.000 €	
EUPEN		
Prise en charge des frais supplémentaires nécessaires au maintien du bon fonctionnement de l'administration communale	62.771,64 €	
Sous-totaux	841.834,87 € (A)	Valorisation du Personnel – 335.376,88 € Valorisation des mises à disposition d'infrastructures sportives et touristiques – 7.465,02 € Prêt de matériel – 4.000 € Inventaire voiries et bâtiments – 4.672,30 € Cours d'eau « Ry des Chenaux » + « Fond de Harzé » - 545.958,03 €

3.2. Opérateur subventionné via la dotation régionale pour des missions spécifiques à destination des communes sinistrées

À la date du 31 décembre 2022, la consommation de la dotation régionale de 2 millions d'euros octroyée à la Province de Liège aux fins d'assurer la prise en charge de toute dépense utile à la gestion de crise et à la reconstruction suite aux inondations est de :

Opérateur	Objet	Montant octroyé via la dotation régionale (B)
SPI	Subside pour frais de personnel AMO	300.000 €
	Sous- total	300.000 €

2022	
Aides directes aux communes (A)	841.834,87 €
Aides aux opérateurs supra-locaux (B)	300.000,00 €
Total 2022	1.141.834,87 €

4. L'action provinciale dans le cadre de la crise ukrainienne

4.1. Contexte et enjeux

Le conflit se déroulant en Ukraine entraîne dans le monde entier, et particulièrement en Europe, des conséquences majeures à plusieurs titres : au niveau économique, au niveau sécuritaire et surtout au niveau humanitaire.

Aucun État européen n'est épargné, et tous les niveaux de pouvoir ont un rôle à jouer dans cette crise mondiale qui frappe le peuple ukrainien de plein fouet.

Rapidement, la solidarité s'est organisée via des initiatives publiques et privées. Les défis sont immenses et multiples et le plus colossal concerne certainement l'accueil de centaines de milliers de réfugiés ukrainiens ayant fui la terreur.

Le 7 mars 2022, l'Union européenne a activé la directive relative à la « protection temporaire » pour venir en aide rapidement aux personnes fuyant la guerre en Ukraine. La durée de principe de la protection temporaire est d'une année, mais le 10 octobre dernier, celle-ci a été prolongée jusque mars 2024 au moins.

La prise en charge d'urgence des réfugiés relève des compétences de l'État fédéral, et des communes par le biais de Fedasil. Par contre, il revient aux entités fédérées, en collaboration avec les Provinces et les Communes, de solutionner la question de l'hébergement durable. Dans ce cadre, la Wallonie mobilise l'ensemble des forces vives compétentes afin d'assumer pleinement son devoir.

Sans préjudice de leurs autres prérogatives fédérales, les Gouverneurs wallons ont été mandatés par lettre de mission du Gouvernement wallon, notamment pour le recensement, la mobilisation et la contractualisa-

tion d'hébergements collectifs publics, associatifs et privés aux fins de l'hébergement des ressortissants ukrainiens.

L'objectif de la Wallonie est de mettre à disposition 7.000 places pérennes et durables au profit des réfugiés ukrainiens au sein de centres d'hébergements collectifs.

Dans ce cadre, le Gouverneur de la province de Liège s'est tourné vers l'Institution provinciale afin qu'elle évalue la possibilité de mettre à disposition plusieurs de ses infrastructures d'accueil collectif pour répondre aux besoins de logements des réfugiés ukrainiens.

4.2. Collecte de données et offre de service

Le 15 mars 2022, le Collège provincial a chargé le Département des Relations avec les territoires, les villes et les communes de centraliser les différentes aides que notre Institution est en mesure de fournir à court, moyen voire long terme aux populations concernées par la crise ukrainienne, et ce en pleine collaboration avec nos différentes directions générales.

Une liste des infrastructures provinciales susceptibles d'héberger des ressortissants ukrainiens, ainsi que leur capacité maximale d'accueil a donc été élaborée et transmise le 17 mars 2022 au Gouverneur et au ministre wallon du Logement. Y figuraient les bâtiments suivants : les 9 internats provinciaux, le CREF, le Château de Harzé, les Domaines de Palogne et de Wégimont et l'Espace Belvaux.

4.3. L'Internat de Hesbaye

C'est finalement le 30 juin 2022 que le Collège provincial a, en concertation avec Monsieur le Gouverneur de la province, tout d'abord proposé la mise à disposition de 80 places à l'Internat provincial de Hesbaye, sis rue de Huy 123 à 4300 Waremme.

Il s'agissait dans un premier temps de répondre à un besoin urgent de logement à très court terme pendant l'été, la Wallonie craignant que de nombreux réfugiés hébergés chez des particuliers ne se retrouvent sans logement en raison du départ en vacances de ces derniers.

L'internat a donc été mis à disposition dès le 15 juillet et jusqu'au 15 août par le biais d'une convention conclue entre la Province et la Wallonie, cette dernière s'engageant à prendre en charge l'ensemble des frais y afférents, les personnes hébergées devant s'acquitter d'un loyer qu'elles paient au Fonds du Logement de Wallonie.

Un agent provincial a été désigné en tant que coordinateur opérationnel, un assistant social a été engagé et du personnel provincial a assuré l'entretien du site.

L'internat n'a cela dit accueilli que 6 personnes à partir du 28 juillet, les communes et CPAS chargés de transmettre les données aux services du Gouverneur n'ayant finalement que peu sollicité ceux-ci.

4.4. L'Espace Belvaux

Dès le 16 août 2022, c'est à l'Espace Belvaux (sis rue Belvaux 189 à 4030 Liège) que le Collège provincial a proposé d'accueillir les réfugiés ukrainiens, l'internat devant être rendu disponible pour la rentrée scolaire.

Une première convention pour une mise à disposition de 4 mois a été signée, jusqu'au 16 décembre 2022. Celle-ci a été prolongée pour une nouvelle période de 4 mois, du 17 décembre 2022 au 17 avril 2023.

Le site propose 50 places réparties dans 20 chambres. Le principe adopté a été de privilégier les unités familiales par chambre afin de préserver un minimum d'intimité à chaque famille et personne.

Les tensions sociales sont ainsi minimisées, chacun ayant l'occasion de se retirer dans sa partie privée en cas de besoin.

Le réfectoire, la cuisine et l'espace TV restent des lieux où l'échange est possible.

En respect de la convention passée avec la Wallonie, les réfugiés ne possédant pas de revenus (aide sociale essentiellement) peuvent éventuellement être accueillis, mais doivent trouver des solutions pour leurs besoins de première nécessité tels que produits, vêtements et nourriture.

En moyenne, 30 personnes occupent l'Espace Belvaux depuis le 16 août dernier. À la date du 16 décembre, 50 personnes ont été accueillies et 18 en sont reparties après un séjour oscillant entre 6 et 94 nuitées.

Le personnel provincial sur place est composé d'une coordinatrice opérationnelle, d'un assistant social et de trois agents d'entretien. Un traducteur provincial prête main forte environ trois demi-journées par semaine pour les accueils, lors de certains entretiens.

Outre l'hébergement en tant que tel, l'équipe provinciale sur le site organise l'accueil de sorte que les réfugiés puissent être accompagnés au mieux dans leurs différentes démarches telles que la recherche d'un logement et d'un travail, les relations avec le CPAS de Liège, l'accès aux soins, le suivi psychosocial, la scolarisation des enfants ou encore les cours de français langue étrangère.

4.5. La société Profirst

La Wallonie a lancé en juillet et attribué en septembre 2022 un marché public de services ayant pour objet l'encadrement des réfugiés ukrainiens accueillis au sein d'hébergements collectifs sur le territoire wallon.

En lançant ce marché, la Wallonie a souhaité désigner un prestataire par province, chargé de coordonner et d'organiser l'ouverture et le fonctionnement des centres d'hébergement collectifs ayant fait l'objet d'une contractualisation par les Gouverneurs.

Les types de prestations à réaliser sont variables d'un hébergement à l'autre, et en aucun cas ne sont visés la mise à disposition des bâtiments, ni leur coût de mise à disposition.

Les missions se concentrent sur l'ouverture, en collaboration avec les services des Gouverneurs, d'hébergements collectifs pour l'accueil, la gestion et le fonctionnement (entre autres : aménagement des lieux, matériel et consommables, staffing...).

Néanmoins, il est important de mentionner que ces missions sont remplies en fonction des besoins non encore rencontrés dans les centres déjà ouverts, dans une perspective d'harmonisation du fonctionnement des centres en Wallonie.

C'est finalement la société PROFIRST qui a été sélectionnée en septembre, et ce pour les 5 lots (les 5 provinces). Spécialisée dans l'événementiel, cette société est basée en Belgique (Bruxelles et Rixensart), en France (Paris) et au Royaume-Uni (Londres).

Notre Département a rencontré cette société au sein de l'Espace Belvaux le 20 septembre dernier afin de cerner les besoins complémentaires à y rencontrer, en analysant l'offre actuelle de la Province vis-à-vis des missions dévolues à Profirst par la Wallonie.

Une considération est importante à relever : ces prestations complémentaires n'ont aucun impact financier pour la Province, tout est pris en charge par la Wallonie, de l'engagement de personnel supplémentaire à l'achat de matériel.

Outre du matériel de cuisine (taques, hottes, frigos, congélateurs, kits de cuisine...) et d'entretien (machines à lessiver, séchoirs, fers à repasser...), Profirst a engagé une traductrice qui accompagne les personnes hébergées dans leurs démarches, et qui assure quelques animations. Un éducateur et/ou un assistant social sont attendus pour le début de l'année 2023.

4.6. Le Domaine provincial de Wégimont

Lors de sa séance du 30 juin dernier, le Collège provincial avait, outre les mises à disposition de l'Internat de Hesbaye et de l'Espace Belvaux, ouvert la possibilité de proposer 22 lits supplémentaires au sein du Domaine provincial de Wégimont (sis Chaussée de Wégimont 76 à 4630 Soumagne) sur les 122 disponibles au total.

En novembre dernier, la Wallonie, par l'intermédiaire des services de Monsieur le Gouverneur, a sollicité l'institution provinciale pour activer ces lits via une nouvelle convention.

L'ensemble du travail préparatoire relatif à cette mise à disposition a donc été réalisé par le Département, en pleine collaboration avec le Domaine et les Services du Gouverneur, dans le but de pouvoir démarrer l'hébergement le 17 décembre 2022, et ce jusqu'au 17 avril 2023.

Néanmoins, par courriel du 21 décembre 2022, les services du Gouverneur ont fait savoir au Département que la Wallonie renonçait finalement à l'activation des 22 lits prévus au Domaine provincial de Wégimont.

5. Supracommunalité et Liège Europe Métropole

Les activités du Département sont très variées et évoluent, pour partie, en fonction des besoins exprimés par les territoires, les villes et les communes.

Par ailleurs, l'équipe se trouve au cœur des relations avec les différents organes de la supracommunalité que sont les différentes conférences territoriales (Liège Europe Métropole, Liège Métropole, Conférence des Élus de Meuse-Condroz-Hesbaye, Région de Verviers et Conférence des Bourgmestres des Communes germanophones).

Plus spécifiquement, les liens entre la Province de Liège et l'ASBL Liège Europe Métropole sont très étroits pour sa gestion ou encore pour ce qui concerne l'utilisation des 10% du Fonds des Provinces dédiés à la supracommunalité.

5.1. Centrale d'achat provinciale

Le Département assure le relais entre les services provinciaux qui en font la demande et les communes, CPAS, intercommunales, zones de police, zones de secours, régies communales et provinciales autonomes, personnes morales de droit public, personnes morales de droit privé (ASBL et fondations) ayant conclu un contrat de gestion avec la Province de Liège pour ce qui concerne la Centrale d'achat provinciale.

De même, elle est un point de contact pour ces derniers et assure le relais des demandes vers les services concernés.

5.2. Les organes de la supracommunalité

5.2.1. Les conférences territoriales

Les conférences territoriales que sont Liège Métropole, la Conférence des Élus de Meuse-Condroz-Hesbaye, Région de Verviers et la Conférence des Bourgmestres germanophones ont signé un contrat de gestion avec la Province de Liège.

Le Département suit donc leur activité tout au long de l'année et s'assure de la bonne application dudit contrat de gestion. Cela se traduit par une évaluation annuelle effectuée sur base des documents à fournir à la même fréquence par les conférences territoriales et mieux déterminés dans le contrat et son annexe. Cette évaluation est soumise à validation du Conseil provincial.

Par le biais de ce contrat, la Province participe au financement annuel des conférences d'arrondissement pour leur fonctionnement et pour leur permettre de remplir leurs tâches de service public visées par le contrat. En 2022, les 4 conférences ont reçu un total de 138.716,25 € répartis comme suit (0,125 €/habitant/an) :

- Liège Métropole : 77.941,75 € ;
- Conférence des Élus de Meuse-Condroz-Hesbaye : 24.738,50 € ;
- Région de Verviers : 26.215,75 € ;
- Conférence des Bourgmestres des communes germanophones (Konferenz der Bürgermeister der Deutschsprachigen Gemeinden Belgiens) : 9.820,25 €.

5.2.2. Liège Europe Métropole ASBL

Le Département des Relations avec les territoires, les villes et les communes participe quotidiennement à la gestion administrative de l'ASBL Liège Europe Métropole (LEM).

De même, le Département assure les tâches administratives de l'ASBL (par exemple le secrétariat, la gestion du personnel et des comptes...), l'organisation des réunions de l'ASBL dont celles du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale (modalités pratiques, envoi des invitations, rédaction des procès-verbaux) et la préparation des dossiers qui y sont présentés (subsidés pour les projets supracommunaux, budgets et comptes, rapport d'activités...).

Les agents sont amenés à participer à des réunions relatives aux projets européens dans lesquels la Province de Liège est impliquée au travers de LEM.

Comme pour les conférences territoriales, une évaluation annuelle est réalisée et soumise au Conseil provincial, sur base des documents fournis par l'ASBL et mieux déterminés dans le contrat et son annexe.

Liquidation de l'ASBL

Pour rappel, en sa séance du 3 décembre 2021, le Conseil d'administration de Liège Europe Métropole prenait plusieurs décisions quant à l'avenir de l'ASBL, et ce en raison de divers facteurs tels que la contrainte financière importante subie par la Province et relative à la prise en charge d'une partie des coûts de fonctionnement des zones de secours, la réorganisation et la réorientation des missions et services de la Province de Liège.

C'est ainsi qu'il décidait :

- de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de se prononcer en faveur de la dissolution de l'association avec désignation immédiate d'un liquidateur chargé de procéder à sa liquidation ;
- d'entamer les démarches afin de mettre un terme à la relation contractuelle liant l'ASBL LEM à ses travailleurs.

Dans ce cadre, le Département a assuré le suivi des décisions prises par le Conseil d'administration, à savoir :

- mettre fin aux contrats des 5 agents de l'ASBL, le dernier ayant quitté ses fonctions en juin 2022 ;
- le lancement d'un marché de service pour la désignation du liquidateur ;
- la préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 5 octobre 2022 et qui a :
 - acté la dissolution de l'ASBL ;
 - désigné le liquidateur à savoir Maître Thierry CAVENAILE et son associé Maître François LIGOT ;
 - spécifié les pouvoirs du liquidateur qui sont :
 1. faire un inventaire de l'actif et du passif de l'ASBL ;
 2. le cas échéant, réaliser les actifs de l'association ;
 3. payer les dettes éventuelles de l'ASBL, sans préjudice des droits des créanciers privilégiés et en respectant l'égalité de traitement des créanciers dans le paiement des dettes de l'association ;
 4. récupérer les éventuelles créances ;
 5. déterminer l'actif net et procéder à son affectation conformément à la décision de l'assemblée générale ;
 6. accomplir toute mission que lui serait confiée par l'Assemblée générale de dissolution ;
 7. faire rapport à l'Assemblée générale de liquidation ;
 8. poursuivre les actions menées par l'ASBL jusqu'à leur terme.

Il se fera accompagner dans ces tâches par un membre du Département des Relations avec les territoires, les villes et les communes.

- l'achèvement de l'octroi des subventions supracommunales qui avaient d'ores et déjà fait l'objet de promesses au sein des instances de LEM.

5.3. Le Schéma Provincial de Développement Territorial

Le Schéma Provincial de Développement Territorial (SPDT) est le résultat d'un long processus de co-construction entamé en 2014. Il a été finalisé au cours de l'année 2019. Il se décline dans sa version finale en 5 axes de développement et de régénération du territoire :

- la transition écologique et énergétique ;
- l'urbanisme bas-carbone ;
- la régénération au service du développement économique ;
- la mobilité durable ;
- l'offre touristique.

Ces 5 axes avaient été validés par 82 communes de la province avec l'adoption d'un pacte pour la régénération du territoire en 2017.

74 communes ont actuellement adopté le SPDT.

La mise en œuvre concrète des conclusions du SPDT s'est traduite à divers endroits en 2022, à savoir :

1. la poursuite de la participation de la Province de Liège et de LEM aux projets européens « Wohnmonitor » et « EMR Connect » ;
2. les réflexions menées sur le thème de la Mobilité ;
3. des travaux permettant de démarrer la réalisation d'un master plan « Rives de Meuse ».

5.4. Les projets européens

La Province de Liège, à travers Liège Europe Métropole, est impliquée dans plusieurs projets européens :

5.4.1. Projet « EMR CONNECT »

Liège Europe Métropole (LEM) est engagée avec 13 autres partenaires dans le projet « EMR-Connect » financé par le programme INTERREG V-A EMR et dont l'objectif est de réduire les barrières à la mobilité transfrontalière en transport en commun.

Au niveau des activités dans le projet, les principaux objectifs que LEM s'était fixés ont été atteints, à savoir : faire sauter les freins à la mobilité transfrontalière où l'on combine vélo et transports en commun.

Dans ces circonstances et compte tenu de la dissolution de l'association, le rôle de LEM a été reconsidéré au sein du projet en adoptant le statut de partenaire « passif » afin d'une part de rencontrer les exigences administratives liées à la gestion d'un projet européen et d'autre part d'assurer la bonne clôture du projet au 30 juin 2023.

5.4.2. Projet « WOHPMONITOR EMR »

LEM est engagée, en tant que partenaire, dans un projet de coopération transfrontalière au sein du programme INTERREG V-A EMR. Ce projet intitulé « WOHPMONITOR EMR » a débuté en 2019 et s'est terminé le 31 décembre 2022.

Le consortium réunit 4 partenaires, avec comme Chef de file la Region Aachen Zweckverband :

- La Province du Limbourg néerlandais ;
- La Communauté germanophone ;
- Liège Europe Métropole.

Afin d'assurer la bonne gestion du projet jusqu'à son terme, il a été décidé de procéder au détachement d'un membre du Département à hauteur d'1/5^e de ses prestations. Pour ce faire, il a été convenu que la mise à disposition débute au 1^{er} janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2022.

Pour rappel, ce projet a pour objectif principal de réaliser un observatoire du logement et de l'habitat transfrontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin. Il combine une analyse des marchés du logement transfrontalier au sens large et la mise sur pied d'un outil sous la forme d'un SIG (Système d'information géographique) accessible en ligne et reprenant les informations du logement sur une carte interactive.

Ce projet permet de disposer d'un Observatoire pour tout le territoire de la province de Liège et d'y intégrer les régions frontalières. Il met également à disposition des communes (et de chacun) un outil de représentation cartographique des dynamiques du logement particulièrement pertinent.

Deux séances de formation ont eu lieu en novembre. Ces séances avaient pour but de sensibiliser les utilisateurs finaux (les communes) au développement de l'application qui permet de consulter et de comparer différents indicateurs sur le logement, la population et autres avec une carte centrale facilitant la comparaison des données entre les différentes régions de l'EMR au fil des années.

L'évènement final du projet s'est déroulé, en ligne, le 1^{er} décembre 2022 et a réuni près de 140 participants issus de l'Eurégio Meuse-Rhin.

5.5. Le master plan « Rives de Meuse »

Pour rappel, en date du 15 décembre 2020, le Conseil d'administration de LEM approuvait le cahier des charges relatif à « la réalisation d'un master plan des rives de Meuse en province de Liège » et décidait de passer un marché en procédure négociée sans publication préalable.

L'objectif de ce projet est :

- de mettre en avant les atouts du territoire et affirmer l'identité de la vallée ;
- d'organiser le développement urbain autour du fleuve et de ses espaces ouverts ;
- de transformer les berges pour les rendre plus attractives ;
- d'apporter une réponse aux grands enjeux environnementaux.

Le marché a été attribué à la Société Michel Desvigne Paysagiste pour un montant de 135.500,00 euros HTVA, l'équipe de LEM étant chargée de l'exécution de celui-ci.

L'étude a dès lors été lancée en 2021.

C'est dans ce cadre qu'un atelier s'est déroulé le 9 novembre 2021 auquel les communes de Huy, Wanze, Amay, Saint-Georges-sur-Meuse, Engis, Flémalle, Seraing, Saint-Nicolas, Liège, Herstal, Oupeye, Visé, toutes concernées par le projet, ont été invitées. Seules les communes d'Oupeye, Amay et la Ville de Huy n'y étaient pas représentées.

Lors de cet atelier, trois grandes préoccupations sont ressorties, à savoir :

- redonner « vie » à la Meuse ;
- retrouver la Meuse ;
- reverdir le fond de vallée.

À la suite de ces ateliers, le Bureau d'étude a été chargé d'établir un rapport global pour la fin de l'année 2021 et de lancer, dès janvier 2022, l'élaboration de la charte paysagère.

La deuxième réunion du Comité de Pilotage du projet s'est tenue le mardi 7 juin 2022 en présence du bureau d'étude « Michel Desvigne Paysagiste » (et le sous-traitant E-BIOM) et des représentants d'une partie des communes impliquées dans le projet (Amay, Engis, Huy, Liège, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Saint-Georges, Visé).

Lors de cette réunion, le bureau d'étude a présenté les résultats de la phase 2 du projet dont l'objectif était de constituer un document de référence définissant une stratégie paysagère pour la vallée de la Meuse et mettant en évidence la structure verte et bleue du territoire. Il en ressort que la stratégie générale du master plan « Rives de Meuse » identifie les enjeux territoriaux suivants :

- redonner vie au fleuve et à ses abords
- créer un chapelet d'espaces verts dans la vallée
- désimperméabiliser les zones densément habitées
- investir les zones d'activité économique

Moyennant certaines corrections, les documents liés à la phase 2 avec la « Charpente paysagère » ont été livrés le vendredi 17 juin et toutes les communes participantes ont marqué leur accord, concrétisant ainsi la finalisation de la phase 2.

Néanmoins, compte tenu de la dissolution de l'association, il a été décidé que la relation contractuelle avec le bureau d'étude n'irait pas au-delà de la phase 2. La résiliation du contrat est en cours.

5.6. Mobilité

De manière générale, les priorités de Liège Europe Métropole et de la Province de Liège sur ce sujet découlent :

- des interpellations formulées par les élus communaux et provinciaux lors de la précédente législature ;
- des recommandations du Schéma Provincial de Développement Territorial et du Plan Provincial de Mobilité ;
- du bilan que l'on peut dresser à ce jour des actions engagées par la Province et par LEM autour de cette thématique, que ce soit à travers les projets européens, les subventions accordées pour des projets supracommunaux, le mémorandum adressé à la SNCB ou encore la mise en œuvre des parkings d'EcoVoiturage.

Les différentes priorités identifiées touchent le bus, le train, les pôles d'intermodalité, les réseaux structurants de mobilité douce, le réseau cyclable points-nœuds, le co-voiturage et les Centrales de mobilité. Elles partagent toutes comme point commun la province en tant qu'échelle pertinente ou en tant que niveau politique disposant d'un pouvoir d'action et d'influence.

Au cours de l'année 2022, en matière de mobilité douce, LEM a continué de mener sa réflexion coordonnée pour le maillage des infrastructures vertes du territoire de la province et à mettre son expertise à disposition des communes pour optimiser leurs actions en la matière. Un certain nombre de dossiers ont d'ailleurs encore bénéficié d'une subvention supracommunale (cfr. point 6 sur les « Subsidés pour les projets supracommunaux »).

Le travail de l'équipe de LEM s'est poursuivi en 2022 afin de compléter le réseau sur le reste du territoire provincial. Ce dernier compte 9.592 panneaux posés sur 58 communes. En 2022, les tracés balisés sont les suivants :

- connexion RAVeL L45 avec L47a
- connexion RAVeL L45 – pré-RAVeL L499
- connexion RAVeL Ourthe – Transferrusienne
- Liaison RAVeL Meuse – Hesbaye
- Liaison L47a – Vennbahn
- RAVeL L.39 EST
- mise à jour du balisage Vélotour dans les communes francophones (Plombières, Baelen, Welkenraedt et Malmedy) et germanophones (La Calamine et Saint-Vith)

En vue de poursuivre le balisage du réseau points-nœuds, d'organiser son entretien et de se doter d'un nouveau planificateur à l'usage des touristes, trois marchés publics sont en préparation pour un lancement en 2023.

Compte tenu de la dissolution de Liège Europe Métropole, les missions liées à la mobilité en général et au réseau points-nœuds en particulier ont été confiées à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

6. Les subsides pour les projets supracommunaux

L'intervention du Département se centre désormais sur le suivi des projets, dont la liquidation des subventions, le contrôle de l'utilisation de celles-ci, et l'obtention d'une promesse ferme pour ceux ayant fait l'objet d'une promesse de principe antérieurement.

Tout au long de l'année 2022, le Département a maintenu son implication dans les dossiers concernant les projets supracommunaux sélectionnés antérieurement par le Conseil provincial en vue de l'octroi de subsides dans le cadre du processus de sélection organisé par Liège Europe Métropole (LEM) et les conférences territoriales :

- pour la liquidation des subsides décidés en promesse ferme ;
- pour la bonne suite dans l'instruction des projets décidés en promesse de principe et leur aboutissement.

Ainsi, lors du Conseil provincial du 7 novembre 2022, les 6 dossiers suivants ont bénéficié d'une promesse ferme de subside pour un total de 1.608.097 euros, montant qui a donc été engagé à charge du budget provincial 2022.

6.1. Liaison de mobilité douce entre Visé et Berneau

Projet à réaliser sur le territoire de la Ville de Visé et de la commune de Dalhem pour lequel une promesse ferme de 217.000 euros a été actée.

Le projet consiste en la création d'une piste cyclo-piétonne sur la route de Berneau (N608) qui ne possède pas de trottoir.

L'intérêt de cette réalisation rencontre deux objectifs de supracommunalité :

- Relier le centre de Visé à Berneau où se trouve l'administration communale de Dalhem. Il s'agit donc d'un lien cyclo-pédestre entre deux communes de la province.
- Tisser un maillon entre plusieurs réseaux de voies lentes :
 - vers le RAVeL de Meuse sur Visé qui s'étend de Maastricht à Liège ;
 - vers le RAVeL du canal Albert qui relie la Flandre et la via Jecore qui relie la Basse-Meuse à partir de Haccourt (Oupeye) à Tongres ;
 - de Berneau où un premier RAVeL se dirige vers les Fourons et les Pays-Bas ;
 - de Berneau où un second RAVeL se dirige vers Blegny et Soumagne.

Le chaînon manquant pour interconnecter ces différents réseaux est la section entre Visé centre et Berneau.

6.2. Résidences d'artistes au C.W.A.C. La Châtaigneraie

Projet à réaliser sur le territoire de la Commune de Flémalle pour lequel une promesse ferme de 100.000 euros a été actée.

Le projet concerne la construction de deux résidences d'artistes dans le parc du Centre wallon d'Art contemporain La Châtaigneraie. Elles sont destinées à recevoir de 1 à 3 artistes. D'autres aménagements seront également utilisés par les stagiaires aux divers projets du C.W.A.C. ou le partenaire qui a sollicité l'occupation des résidences.

Le C.W.A.C. prend place dans le parcours touristique reliant le Prehistomuseum aux Cristalleries du Val Saint-Lambert, ce qui lui permet de rentrer dans la thématique du Tourisme culturel.

Cette vocation touristique et culturelle est appelée à se développer dans le cadre du PST communal via un parcours vélo prévu au départ de la gare de Flémalle-Haute.

Le rayonnement supracommunal est démontré au vu de la nature du centre.

6.3. La Passerelle - service résidentiel d'accueil

Projet à réaliser sur le territoire de la Ville de Hannut pour lequel une promesse ferme de 14.527,76 euros a été actée.

Le projet initial avait pour but de rénover l'ensemble de l'espace de vie de La Passerelle, qui accueille 10 personnes (service résidentiel de nuit pour personnes handicapées adultes), 15 autres personnes occupant des logements supervisés alentour.

Les travaux ont finalement été recentrés sur la rénovation de la cuisine (mobilier, électroménagers, mise aux normes de l'électricité) qui présentait un caractère urgent.

La Ville de Hannut est propriétaire du bâtiment. Un bail emphytéotique a été conclu avec l'ASBL pour une durée de 33 ans.

Il est à noter que le projet touche également un public originaire d'autres communes.

6.4. Aménagements touristiques sur le site de Banneux

Projet à réaliser sur le territoire de la Commune de Sprimont pour lequel une promesse ferme de 245.000 euros a été actée.

Les aménagements touristiques sur le site de Banneux Notre-Dame ont pour objectif de :

- pérenniser les activités économiques présentes sur le site de Banneux et, par la suite, les développer ;
- donner de la cohérence aux aménagements pour permettre à l'espace multifonctionnel de vivre et d'attirer les visiteurs ;
- harmoniser et restructurer les espaces publics et les articuler de façon adéquate avec les espaces privés ;
- intégrer les personnes à mobilité lente dans la réflexion ;
- et, enfin, développer l'infrastructure hôtelière.

Cela se concrétise par :

- l'acquisition et l'aménagement d'un local touristique au centre ;
- l'aménagement de terrains en voiries, en parkings (aussi pour vélos avec bornes de recharge) ;
- l'amélioration de la qualité de l'offre commerciale ;
- des aménagements divers (bornes incendie, clôtures, éclairage, plantations, verdurisation, bornes de recharge pour vélos à assistance électrique...);
- l'aménagement adéquat pour les PMR ;
- la structuration végétale des parkings avec espaces de détente et aires récréatives ;
- l'amélioration des parkings.

6.5. Rénovation du Téléphérique de Huy et infrastructures connexes dont l'Esplanade Batta

Projet à réaliser sur le territoire de la Ville de Huy pour lequel une promesse ferme de 1.000.000 euros a été actée.

Le téléphérique est l'élément structurant autour duquel les trois attractions touristiques les plus importantes de Huy vont se développer (la Meuse, le fort et le parc récréatif). Cependant, ses équipements sont obsolètes et mettent en péril la pérennité de son exploitation. Le projet prévoit une réhabilitation complète de l'infrastructure ainsi que l'aménagement d'un pôle de délasserment et d'événementiel en bord de Meuse.

Les objectifs poursuivis sont notamment :

- la restructuration complète de l'espace au profit des usagers faibles,
- la dynamisation de l'attractivité touristique générée par le téléphérique,
- l'aménagement d'espaces verts conviviaux et équipés de mobilier pour la détente,
- la liaison avec le RAVeL.

6.6. Restauration de la place Saint-Georges et bâtiments connexes

Projet à réaliser sur le territoire de la Ville de Limbourg pour lequel une promesse ferme de 31.569,07 euros a été actée.

Ce projet comprend le réaménagement de la place Saint-Georges en galets de Vesdre et du bâtiment de l'ARVO en point d'accueil et d'arrêt du Chemin des Ducs de Limbourg (Belgique/Allemagne/Pays-Bas).

La restauration du bâtiment de l'ARVO permet d'en faire un lieu d'accueil dans le cadre du Chemin des Ducs de Limbourg. Une information touristique y sera organisée ainsi qu'un musée sur l'histoire du Duché de Limbourg et des expositions diverses. Le musée se prolongera sur la Place Saint-Georges et ses abords avec une sorte de scénographie extérieure avec panneaux didactiques et éléments d'informations historiques.

Le site constitue une des deux étapes d'accueil sur le tracé du « Chemin des Ducs de Limbourg » qui traverse plusieurs communes belges, avant de rejoindre les Pays-Bas et l'Allemagne, inscrivant ainsi le projet à la fois sous l'angle du tourisme de nature et celui de la mobilité durable.

SUBVENTIONS INONDATIONS CONTROLÉES EN 2022

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : v)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
2021-06380	Propac SCRL	Subvention RW – inondations	39.956,00 €	/	/	/	39.956,00 €	Factures (F)	/	P
2021-07110	Ville de Liège	Subvention RW – inondations	51.899,40 €	/	/	/	/	/	/	En cours
2021-07232	Conférence des Elus de Meuse-Condroz-Hesbaye	Subvention RW – inondations	37.500,00 €	/	/	/	36.739,91 €	Factures (F)	/	P
2021-07245	AIS Liège Logement	Subvention RW – inondations	50.000,00 €	/	/	/	50.000,00 €	Factures (F)	/	P
2021-08534	Propac SCRL	Subvention RW – inondations	32.689,36 €	/	/	/	32.689,36 €	Factures (F)	/	P
2021-09620	Ville de Verviers	Subvention RW – inondations	80.000,00 €	/	/	/	88.200,36 €	Factures (F)	/	P
2021-09624	Commune de Trooz	Subvention RW – inondations	100.000,00 €	/	/	/	100.000,00 €	Factures (F)	/	P
2021-09653	Commune de Chaudfontaine	Subvention RW – inondations	150.000,00 €	/	/	/	44.514,63 €	Factures (F)	/	P (en cours pour le solde)
2022-00230	Commune d'Esneux	Subvention RW – inondations	120.000,00 €	/	31.12.2022	/	120.000,00 €	Factures (F)	/	P
2021-06161 2021-06515	ASBL Région de Verviers	Subvention RW – inondations	75.000,00 €	/	31.12.2022	/	54.098,20 €	Factures (F)	/	P (en cours pour le solde)
2022-00301	Commune de Pepinster	Subvention RW – inondations	10.000,00 €	/	30.09.2023	/	/	/	/	En cours
2022-00301	Commune de Theux	Subvention RW – inondations	10.000,00 €	/	30.09.2023	/	/	/	/	En cours
2022-00367	SPI	Subvention RW – inondations	300.000,00 €	/	31.12.2022	/	47.520,08 €	Factures (F)	/	P(En cours pour le solde)
2022-02443	Commune de Trooz	Subvention RW – inondations	168.200,00 €	/	31.12.2022	/	/	/	/	En cours
2022-02498	CPAS Pepinster	Subvention RW – inondations	135.564,76 €	/	31.12.2022	/	135.564,76 €	/	/	P
2022-02532	Commune de Pepinster	Subvention RW – inondations	167.381,40 €	/	31.12.2022	/	/	/	/	En cours
2022-02627	Commune de Trooz	Subvention RW – inondations	32.670,00 €	/	31.12.2022	/	/	/	/	En cours
2022-04256	Ville de Limbourg	Subvention RW – inondations	22.147,07	/	31.12.2022	/	12.491,41 €	/	/	P (en cours pour le solde)
2022-06434	Ville d'Eupen	Subvention RW – inondations	62.771,64 €	/	31.12.2022	/	/	/	/	En cours
2022-06508	Ville de Verviers	Subvention RW – inondations	80.000,00 €	/	31.12.2023	/	/	/	/	En cours
2022-08277	Ville de Limbourg	Subvention RW – inondations	25.000,00 €	/	31.12.2023	/	/	/	/	En cours
2021-06161 2021-06515	ASBL Liège Métropole	Subvention RW – inondations	75.000,00 €	/	31.12.2022	/	/	/	/	En cours

SUBVENTIONS PROJETS SUPRACOMMUNAUX OCTROYÉES ANTÉRIEUREMENT ET CONTROLÉES EN 2022

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : v)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constatée(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
2016-12838	Ville de Liège Place du Marché, 2 à 4000 Liège	Requalification du Val Benoît – Aménagement des abords sud	400.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	400.000,00 €	Factures (F)	/	P
2016-12868	Ville de Limbourg, avenue Victor David, 15 à 4830 Limbourg	Restauration de la place Saint-Georges et bâtiments connexes	24.854,87 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	70.417,00 €	Factures (F)	/	P
2018-05130	Commune de Dison rue Albert 1er, 66 à 4820 Dison	Cité de l'Espoir – Projet d'externalisation de logements de résidents dans une maison située à Dison	8.226,15 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	200.048,70 €	Factures (F)	/	P
2018-11468	Ville de Liège Place du Marché, 2 à 4000 Liège	Rénovation des cheminements piétons du parc de la Boverie (complément)	45.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	97.103,70 €	Factures (f)	/	P
2018-12562	Ville de Spa, rue de l'Hôtel de Ville, 44 à 4900 Spa	Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44 a	42.239,94 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	42.239,94 €	Factures (F)	/	P
2021-00147	Commune de Braives rue du Cornuchamps, 5 à 4260 Braives	Extension d'infrastructures d'accueil et animation au Village de Saule	200.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	200.000,00 €	Factures (F) extraits de compte (EC)	/	P
2021-00147	Commune de Dalhem Rue de Maestricht 7 4607 BERNEAU	Réhabilitation du tunnel de Dalhem / du pont du Trimbleu (connexion transfrontalière) – complément – avenants	50.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	60.539,87 €	Factures (F)	/	P
2021-00147	Ville de Waremme rue Joseph Wauters, 2 à 4300 Waremme	Hexapoda – Insectarium Jean Lecercq de Waremme	400.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	486.516,75 €	Factures (F)	/	P
2021-00147	Ville de Herve, place Marie-Thérèse, 3 à 4650 Herve	Tour panoramique au Pays de Herve	39.073,60 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	39.073,60 €	Factures (F)	/	P
2021-00147	Société coopérative intercommunale « Piscine de Bernardfagne and Co », alle de Bernardfagne, 7 à 4190 Ferrières	Projet de Piscine de Bernardfagne and Co	300.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	461.766,45 €	Factures (F)	/	P
2021-00147	Commune d'Aubel, place Nicolaï, 1 à 4880 Aubel	Création d'une connexion cyclable et piétonne avec le Mémorial Américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg (Plombières) et village d'Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL Ligne 38 depuis Aubel (1er tranche – étude)	3.478,75 € 6.534,00 € 9.801,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	3.478,75 € 6.534,00 € 9.801,00 €	Factures (F)	/	P
2022-06889	Commune de Sprimont, rue du Centre, 1 à 4140 Sprimont	Projet d'aménagements touristiques sur le site de Banneux	245.000,00 €	/	Suivant état d'avancement du dossier	/	369.000,00 €	Délibés conseil	/	P

Projets transversaux de supracommunalité et d'aide aux communes menés par les autres services provinciaux

Opération « Place aux Enfants »	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture - Jeunesse
Modules « Classes de dépaysement »	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Soutien aux maisons de jeunes	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Prêts de matériel	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Bibliothèque itinérante	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Intégration des communes dans le Réseau Pass Bibliothèque « MaBibli »	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Mise à jour du logiciel dans les bibliothèques de la province.	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Intégration des communes d'Amay, Dalhem, Soumagne et Ouffet au niveau des différents logiciels destinés aux bibliothèques.	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Aide aux bibliothèques sinistrées au niveau des collections et du mobilier	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture - Jeunesse
Tour des bibliothèques : formation et échanges	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Travail de réflexion sur la bibliothèque itinérante pour un rapprochement avec la bibliothèque centrale	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Service « lots et dépôt » de la Bibliothèque centrale	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Mise à disposition d'une bibliothécaire en soutien à la bibliothèque de Fraipont sur la thématique des inondations	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Création d'une animation dans les bibliothèques du territoire sur le thème de la musique à destination des maternelles dans le cadre de la « caravane des sons »	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Musée de la vie wallonne	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
Mise en réseau et mutualisation des inventaires sur le territoire wallon – projet pilote	D.G. Culture – Jeunesse – Sports – Tourisme	R.A. Culture - Jeunesse
Soutien aux centres culturels reconnus par la FWB, aux Académies et aux Centres d'expression et de créativité.	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture – Jeunesse
De façon ponctuelle, aides à la diffusion, à l'édition, à l'aménagement et/ou l'équipement d'infrastructures de lieux culturels.	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture - Jeunesse
Parcours d'éducation culturelle et artistique « PECA » en vue de répondre aux besoins des écoles sur le territoire des communes dont le niveau d'activités culturelles et d'opérateurs sont très bas.	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Culture - Jeunesse
Stages proposés pour différentes catégories d'âge	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Organisations soutenues par un partenariat entre le Service des Sports et les organisateurs	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Politique de proximité et de soutien pour les organisations sportives locales	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Soutien financier exceptionnel aux 58 clubs sinistrés de la Province visant la relance de leur activité	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports

Cellule Assistance gazon sport	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Province Naimette Aréna	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Province cyclos Aréna	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Centre d'Entrainement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF)	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Province raquettes Aréna	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Province Ballons Aréna	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Centre de Formation de Tennis de Table de Blegny	D.G. Culture – Jeunesse - Sports -Tourisme	R.A. Sports
Participation financière pour diverses activités organisées dans les communes	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Réseau vélo points-nœuds	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Mise à jour du Schéma touristique provincial	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Développement des équipements et infrastructures de la province	D.G. Culture – Jeunesse – Sports – Tourisme	R.A. Tourisme
Développement du tourisme fluvial sur la Meuse liégeoise	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Participation à l'organisation de la promotion et de l'accueil touristiques avec les locaux	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Coordination des acteurs touristiques à travers des projets thématiques	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Aides techniques et logistiques pour diverses manifestations	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
Développement du Vélotourisme et mobilité douce.	D.G. Culture – Jeunesse – Sports - Tourisme	R.A. Tourisme
École Provinciale d'Administration	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
École Provinciale d'Aide Médicale Urgente	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
École Supérieure de Pédagogie	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
Ecole des cadets	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
Centre psycho-médico-sociaux (PMS)	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
Service de promotion de la santé à l'école	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
Service d'Appui psychologique aux intervenants (API)	D.G. Enseignement et Formation	R.A. Enseignement et formation
Dans le cadre des inondations : diverses interventions au niveau des cours d'eau et autres travaux de déblayage, ...	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Opération «Province Communes partenaires pour l'hiver»	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement

Centrale d'achat pour l'acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Location de gobelets réutilisables	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Accompagnement dans la gestion des cours d'eau de 2ème et de 3ème catégorie	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Cellule drone aux services des pouvoirs locaux notamment pour le cadastre des cimetières	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Plan Climat - Plan d'Action en faveur de l'Energie durable et du Climat	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Développement général des sites d'ÉcoVoiturage	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Interventions des Attachés «Commissaires voyers»	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Indicateurs-Experts provincial	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
Réseaux points-nœuds et vélo-tour	D.G. Infrastructures et Développement durable	R.A. Infrastructures et Environnement
EMR CONNECT	Direction financière provinciale	R.A. Fonds européens
WOHNMONITOR	Direction financière provinciale	R.A. Fonds européens
Fonctionnaires sanctionneurs provinciaux	Direction financière provinciale	R.A. Sanctions administratives provinciales
Division des marchés publics.	D.G.T.	R.A. Administration
Dans le cadre des inondations : - envoi d'agents dans les communes pour la rentrée des dossiers « fonds de calamités »	D.G.T.	R.A. Administration
Sites web : l'espace supracommunalité et soutien à ma commune»	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Sites web : l'espace «marchés publics»	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Sites web : l'espace «Annuaire des bibliothèques»	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Sites web : l'espace « gestion du sel de déneigement »	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Sites web : l'espace « école provinciale d'administration »	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Solution informatique permettant la gestion des sanctions administratives communales	D.G.T.	R.A. Transition numérique
Openado – travail en réseau	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
Openado - diverses animations collectives, des conférences, des ateliers et mise à disposition de documentation à destination de divers publics (parents, écoles, communes, ...)	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
Espace Charlemagne - Coordination des plateformes socio-judiciaires violences intrafamiliales	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
CaSS – Carrefour Santé Social – Dispositif qui regroupe en un lieu unique les services publics et les associations des secteurs de la santé et du social	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales

Campagne « Ruban blanc »	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
ALISS – Associatif Liégeois Santé Social – Répertoire de 2.785 structures	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
Salon Volontariat	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Affaires sociales
Dans le cadre du dépistage au COVID 19: - mise à disposition d'un car Tip Top dans diverses communes ; - du personnel médical et administratif	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Santé
Dans le cadre des inondations : - mise à disposition d'une assistante sociale au CPAS de Trooz pour assurer la gestion de la Cellule relogement jusqu'au 30.07.2022	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Santé
I PROM'S – participation à différentes manifestations via des conférences, de la sensibilisation et de prévention, des animations.	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Santé
Cellule itinérante qui organise des campagnes de préventions et de promotions de la santé (Tip Top, Mammobile, ...)	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Santé
Services agricoles – Encadrement des maraîchers, du maraîchage de proximité, des producteurs locaux et des jardins collectifs	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Agriculture et la ruralité
Laboratoires - Analyses de la qualité de l'eau des réseaux de distribution communaux et des eaux de loisirs (piscine, jacuzzi et baignade)	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Agriculture et la ruralité
La Conserverie solidaire et la miellerie	D.G. Santé, Affaires sociales et Agriculture	R.A. Agriculture et la ruralité
Dans le cadre des inondations : - détachement de l'agent de l'antenne d'Eupen pour aider la Ville de Verviers dans ses démarches	D.G.T	R.A. Communication



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Relations
internationales
et institutionnelles

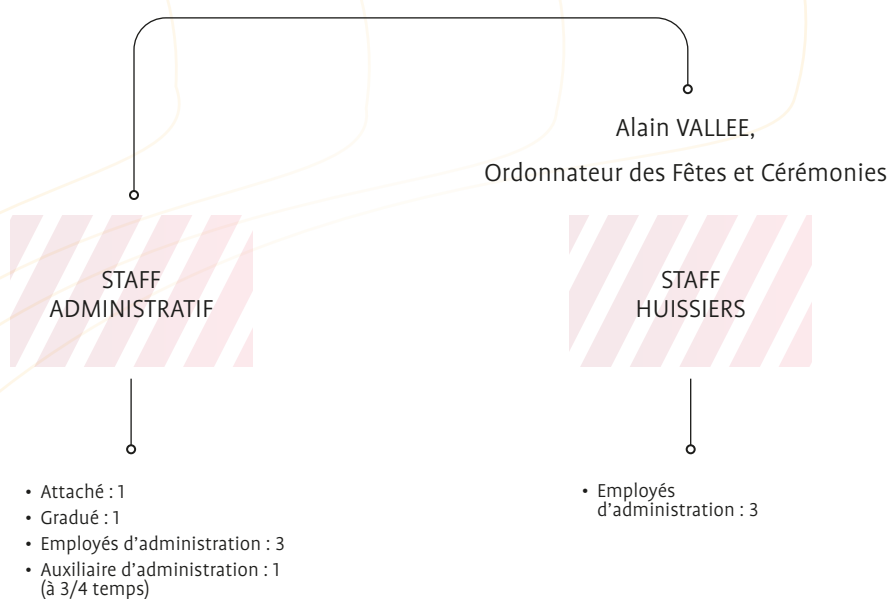
Sommaire

1. Coordonnées du Département	5
2. Rapport sur la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022	6
Le Département	6
<i>Rapport sur l'activité du département.</i>	6
<i>Missions du département.</i>	7
<i>La « note d'orientation ».</i>	8
<i>Les marchés publics en 2022 (au-delà de 8.500 € HTVA).</i>	8
<i>Nouveautés</i>	8
<i>Projets.</i>	10
<i>Partenariats</i>	10
<i>Ambassadeurs.</i>	11
<i>Les subventions contrôlées et octroyées en 2022</i>	11
Relevé des manifestations organisées en 2022	12
<i>Manifestations initiées par le Collège ayant eu lieu au Palais provincial</i>	12
<i>Relevé des Manifestations au Palais provincial ou à l'extérieur avec le DRII</i>	12

1. Coordonnées du Département

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES ET INSTITUTIONNELLES

Anne GILLOT, Directrice



N. B. Une employée d'administration est absente depuis juin 2021.

Le Département des Relations internationales et institutionnelles (DRII) est situé rue Fond Saint-Servais, 12 à Liège.

• Tél : 04/279.53.42 | drii@provincedeliege.be

Le staff des huissiers est implanté au Palais provincial, place Saint-Lambert, 18A à Liège.

• Tél : 04/279.32.72 | drii@provincedeliege.be

2. Rapport sur la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Le Département

Rapport sur l'activité du département

Le DRII gère organise et coordonne les manifestations et activités programmées par la Province de Liège et ses différents départements.

Le Département et sa « branche » internationale assure et renforce le positionnement de la Province de Liège sur tous les réseaux internationaux pertinents. Il est fédérateur et centralisateur de l'ensemble des relations internationales de la Province de Liège. Il mutualise et coordonne, au sein de l'administration provinciale, toutes les relations avec l'extérieur.

Le DRII est également compétent pour tout ce qui concerne l'aspect « protocole » dans l'organisation des manifestations et activités à caractère officiel en Province de Liège (visites de Chefs d'État, de membres de Familles royales, d'Ambassadeurs, de personnalités politiques qu'elles soient belges ou étrangères).

Il coordonne les « événements » qui se déroulent au Palais provincial ou en extérieur en province de Liège (Fêtes de Wallonie, Journée de la Famille provinciale, Fête du personnel, Fête des retraités, inaugurations de bâtiments provinciaux, Fête du Roi...).

Les multiples tâches liées à l'organisation sont réalisées par le staff administratif et le staff huissier.

Le Département se veut également « partenaire » des événements en les soutenant tant logistiquement que financièrement (exemple : Festival International de Comédie de Liège).

Il incombe également au DRII de commander et d'assurer les dépôts de gerbes de fleurs que le Collège provincial souhaite effectuer à l'occasion de commémorations patriotiques et historiques.

Missions du département

- Élabore la note d'orientation hebdomadaire relative aux événements protocolaires et les occupations de locaux au Palais provincial
- Prépare les dossiers qui sont présentés au Collège provincial (organisation de manifestations extérieures ou au Palais, dépôts de fleurs...)
- Élabore des dossiers de subvention et de partenariat
- Coordonne les manifestations/événements organisés au Palais ou à l'extérieur
- Gère la mise en place et l'intendance
- Gère les inscriptions aux événements
- Accueille lors des manifestations et événements, et ce y compris à l'occasion des visites guidées du Palais provincial
- Assure l'organisation, les commandes, la préparation en collaboration avec le traiteur et la mise en place de repas, en ce compris le service
- Gère l'encodage de l'application PIPL (Programme informatique de partage des données de la Province de Liège)
- Se charge de la programmation du Livre d'Or lors d'événements protocolaires ou de visites officielles
- Collabore avec le Service provincial de la Communication pour la rédaction de la Note d'Orientation des manifestations
- Veille et applique les procédures en cas de décès et de funérailles officielles
- Établit les arrêtés de pavoiement (même si cela relève de la compétence du Gouverneur de Province)
- Se charge de la visibilité et de la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ses relations internationales
- Développe de nouveaux partenariats en Europe
- Contribue à la mise en place de projets concrets en collaboration avec les départements provinciaux pour nourrir ces partenariats
- Soutient, favorise et optimise les échanges internationaux entrepris par les opérateurs liégeois de terrain, valorise leur savoir-faire à l'étranger et établit des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province
- Structure et dynamise le réseau des ambassadeurs de la Province de Liège
- Gère et met en place des drapeaux pour les manifestations et les différents pavoiements officiels
- Assure des permanences dès que le Palais provincial est ouvert

La « note d'orientation »

Tous les événements protocolaires et les occupations du Palais sont présentés de façon hebdomadaire via la Note d'Orientation au Collège provincial pour approbation.

Mise en place des réceptions initiées par le Collège provincial, le Gouverneur ou encore les diverses associations extérieures qui sollicitent l'occupation d'une salle du Palais pour des événements divers : déjeuners, dîners ou réceptions sans repas mais également des réunions (assemblées générales, conseils d'administration, Mise à l'honneur...).

Sont présentées au Collège provincial pour décision :

- Les futures activités initiées par les différents départements provinciaux ou par les services du Gouverneur qui doivent figurer dans l'agenda provincial. Après décision et/ou remarque(s) du Collège provincial, le DRII est chargé d'assurer le suivi en établissant les contacts pour informer les demandeurs des décisions prises. Cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles du Palais qui émanent de départements provinciaux ou d'associations extérieures.
 - Des demandes de visites à caractère culturel ou institutionnel du Palais des Princes Évêques soumises par des groupes ou associations diverses sont également présentées. Ce sont les agents du staff administratif qui en assurent l'accueil et se chargent parfois des visites guidées si les guides de l'Office du Tourisme ou autres institutions agréées ne sont pas requis par le demandeur.
 - Les visites de courtoisie ou visites officielles : Il s'agit le plus souvent de visites sollicitées par un Ambassadeur ou un Consul général en vue d'être reçu par le Gouverneur. Fraîchement nommés, ils souhaitent être présentés au Gouverneur et au Collège provincial. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer la visite d'un Chef d'État.
 - Les visites d'État : Ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le DRII intègre une organisation plus vaste aux côtés de partenaires issus du monde socio-économique ou de services publics.
- Les visites royales : Tout comme la visite d'un Chef d'État, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires.

Les marchés publics en 2022 (au-delà de 8.500 € HTVA)

- Recours aux services d'un traiteur dans le cadre de la Fête annuelle des Retraités de la Province de Liège, qui a lieu le mercredi 7 décembre 2022, au Country. Hall de Liège – Marché de services passé par voie de procédure simplifiée.
- Recours, pour la période du 12 au 19 septembre 2022 inclus, à une société de gardiennage, rendu nécessaire dans le cadre de l'organisation des Fêtes de Wallonie 2022 à Liège – Marché de services passé par voie de procédure simplifiée.
- Acquisition de tonnelles dans le cadre des Fêtes de Wallonie 2022 – Marché public passé par voie de procédure simplifiée.
- Location de chapiteaux dans le cadre des Fêtes de Wallonie 2022 – Marché public passé par voie de procédure simplifiée.

Nouveautés

Journée de la Famille provinciale

Cette année, comme tous les 4 ans, la Province de Liège a organisé sa Journée de la Famille provinciale. Pour cette nouvelle édition, c'est au Château de Jehay que s'est déroulée – le 21 juin 2022 – cette manifestation au caractère festif.

Une journée dédiée à l'ensemble du personnel provincial et à leur famille, au cours de laquelle les participants ont pu se retrouver entre collègues autour d'un repas convivial offert sous forme de foodtrucks thématiques mais aussi profiter d'activités sportives et récréatives (grimage, spectacle de marionnettes, espace zen, découverte des arbres remarquables du site du Château de Jehay...).

En conclusion de cette journée, des animations musicales (concerts) ont été également proposées aux participants de manière à prolonger cet agréable moment de convivialité.

Fêtes de Wallonie

Ces premières Fêtes de Wallonie, post-Covid, ont été conformes à ce que l'on attend de fêtes populaires qui s'adressent à tous.

Une volonté de repositionner les Fêtes de Wallonie à Liège à taille « plus humaine » et où la convivialité se voulait un fil conducteur avec différents secteurs provinciaux à la manœuvre.

Plusieurs sites dans l'hyper-centre ont permis d'offrir, le 3^e week-end de septembre, une programmation variée selon le public accueilli :

- festive et musicale pour la Cour du Palais ;
- familiale au Musée de la Vie Wallonne ;
- style « Festival » jeune public « ados et plus » au Reflektor ;
- sportive sur la place Saint-Lambert.

Diversité et multi-culturalité tout au long du week-end étaient proposées par les différents secteurs provinciaux compétents : Le Village des Confréries, « Au nom du ballon » avec les disciplines du basket et du football, des démonstrations des cadets-pompiers, un petit déjeuner des saveurs ouvert à toutes et tous, un blind test en wallon, un cortège de danses folkloriques pour soutenir la reconnaissance des cramignons liégeois auprès de l'UNESCO, le grand cortège rassemblant plus de 600 participants venus de toute la Wallonie, un tournoi de pétanque ; sans parler des concerts place Xavier-Neujean, comme c'était le cas précédemment place Saint-Étienne mais également de la programmation musicale variée sous le chapiteau de la cour du Palais où bandas, groupes de jazz, de rock, chanteurs d'opérette, danseuses hip-hop, et cover de chansons françaises se sont disputés les deux scènes pour le plus grand bonheur des spectateurs présents.

Le week-end des Fêtes de Wallonie a par ailleurs permis au public de découvrir le Palais des Princes Évêques. Une exposition ainsi que des visites des différentes pièces avec une nouvelle signalétique et la présence d'artisans restaurateurs ont été proposées pour le mettre en valeur.

Fête annuelle des Retraités

Après 3 ans d'absence due à la Pandémie de Covid-19, cette année a vu le retour de la Fête annuelle des Retraités de la Province de Liège.

Ce rassemblement s'est déroulé, ce 7 décembre 2022, au Country-Hall de Liège, autour d'un programme alliant convivialité et retrouvailles.

Ainsi, les 400 convives présentes pour l'occasion ont pu, après un petit Mot de Bienvenue, profiter d'un repas typiquement liégeois avant de passer l'après-midi au son d'un groupe musical de rock'n'roll.

Cette année, ce ne sont pas moins de 355 « nouveaux » retraités qui ont en outre été mis à l'honneur et félicités pour le travail accompli durant leur carrière.

Europe Direct Province de Liège

En 2022, Europe Direct Province de Liège a organisé des activités et est également intervenu au sein d'activités organisées par la Province de Liège ou la Commission européenne.

Le 26 janvier 2022, Europe Direct a organisé au Palais provincial une soirée de débat citoyen autour des thèmes des jeunes et de la Culture. Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre du vaste projet de consultation citoyenne de l'Union européenne, la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.

À la suite de cet événement, 19 février, trois participants liégeois et un agent provincial ont été invités à un événement similaire à l'échelon national.

En mai, en relation avec la journée de l'Europe, le 9 mai, diverses activités ont été organisées telles que la visite des institutions européennes à Bruxelles lors de leur journée portes ouvertes samedi 4 mai, la journée de l'Europe au sein d'une école du réseau EPAS (European Parliament school), l'affichage en carrousel d'images sur les écrans provinciaux des différents visuels européens de la journée de l'Europe, la mise en place durant tout le mois de mai d'une vitrine de lectures européennes à la Bibliothèque des Chiroux et, pour finir, une balade Europe de bâtiments et projets liégeois ayant reçu un financement FEDER (Fonds européen de développement régional).

Le projet de jeu d'échappée virtuelle, initié en 2021, a vu le jour en 2022 après des tests fructueux dans un établissement scolaire secondaire provincial. Il est maintenant disponible gratuitement en ligne et sur les stores, et utilisable sur tous les supports GSM, tablettes et ordinateurs.

Du 30 mai au 1^{er} juin, un agent a participé au Congrès général annuel de tous les centres Europe Direct, à Milan.

Lors de la Journée de la famille provinciale, le 25 juin à Jehay, Europe Direct a mis à disposition des participants un espace détente composé de transats et parasols aux couleurs européennes.

Dimanche 7 août, également au château de Jehay, Europe Direct a collaboré à la journée « Les enfants d'abord ! » en offrant à tous les petits participants, des jus de fruits locaux et divers goodies.

Lors des Fêtes de Wallonie à Liège, les 17 et 18 septembre, Europe Direct a mis en scène son jeu d'échappée virtuelle dans la salle Malvoz du palais provincial. De nombreux joueurs, jeunes ou en famille ont apprécié cette animation.

Le 21 octobre, un agent provincial a participé à un séminaire Europe Direct organisé par la représentation belge de la Commission européenne.

Le 8 novembre, au Palais provincial, en collaboration avec AEF-Europe, Europe Direct a élaboré une séance d'information Erasmus+ à l'intention des professionnels de l'enseignement, la formation et la petite enfance, susceptibles de devenir de futurs porteurs de projets Erasmus. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la matinée.

En outre, cette année, Europe Direct a accueilli deux stagiaires, Mesdames Sophie CRAHAY, de l'Uliège et Laprinicia Fankam, de la Haut École Albert Jacquard de Namur.

En matière de communication, Europe Direct Province de Liège publie selon un calendrier hebdomadaire sur son compte Instagram et sur la page Facebook du DRII.

Projets

Dans le contexte d'une mise en valeur du Palais provincial et de son ouverture plus large au public, le DRII a entamé une réflexion afin de réaliser une version de son jeu d'échappée virtuelle axée sur ce lieu emblématique. Le DRII a sollicité l'expertise en matière d'expositions et d'animations de visites du Musée de la Vie Wallonne. Dès validation du projet par ses autorités, le DRII en poursuivra l'élaboration.

Partenariats

Conformément à l'orientation décidée en 2021, les partenariats avec l'une des régions désignées par l'analyse réalisée par la SEGEFA (Service d'Etude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée de l'Uliège), ont été initiés.

Des contacts ont été établis avec la Région de Bratislava (Slovaquie). Lundi 7 mars, une réunion de présentation s'est tenue entre l'équipe du DRII et deux représentants de la Région de Bratislava auprès de l'Union européenne.

À la suite de cette réunion, une rencontre entre élus a été organisée. Le 27 avril, le Collège provincial a accueilli une délégation composée de Monsieur le Président de la Région de Bratislava, M. Juraj DROBA, M. Juraj ŘÍHA, Maire de la Ville de MALACKY et Membre de la Commission Finance de la Région de Bratislava, M. Martin CHREN, Maire de la Ville de RUŽINOV et Membre de la Commission des Finances et Membre de la Commission du Patrimoine, des Investissements et des Marchés Publics, M. Jozef UHLER, Maire de la Ville de JAROVCE et Membre de la Commission des transports, M. Peter ŠVARAL, Maire de la Ville de ROHOŽNÍK et Membre de la Commission Affaires Européennes, Coopération Régionale et Tourisme, Membre de la Commission Immobilier, Investissements et Marchés Publics et Membre de la Commission Subventions, M. Matúš KRNČOK, Directeur de l'Institut de politique régionale de la région de Bratislava, M. Martin KRÍŽIK, Chargé des affaires européennes.

Une demande a été ensuite adressée au DRII afin qu'une rencontre d'experts dans les domaines du tourisme, de la promotion des produits locaux et de la coopération transfrontalière puisse être organisée à Liège du 18 au 20 juillet.

La délégation slovaque était composée de quatre personnes : Mme Barbora LUKACOVA, Directrice du Département des stratégies, de l'aménagement du territoire et de la gestion des projets, M. Michal BENIAC, Directeur adjoint du Département des stratégies, de l'aménagement du territoire et de la gestion des projets, M. Matúš KRNCOK, Chef de l'Institut de la politique régionale de la Région de Bratislava, M. Martin KRIZIK, Chargé des affaires européennes, Représentation de la Région de Bratislava auprès de l'UE.

Le programme était composé des visites suivantes :

Lundi 18 juillet 2022 : l'ASBL Promogest – visite du point de regroupage à Droixhe et fonctionnement de la plateforme ;

Mardi 19 juillet 2022 : la journée, consacrée au tourisme est préparée par la FTPL.

- Navette fluviale
- Visite des cimetières de la Citadelle et de Saint-Walburge et du mémorial Walter Dewé
- Musée de la vie wallonne et repas au *Le Cloître*
- Cœur historique
- Chocolaterie *Carré Noir*
- Visite de la brasserie de *La Grand Poste*

Mercredi 20 juillet 2022

Euregio Meuse-Rhin – réunion à Eupen et présentation des projets transfrontaliers en matière de mobilité et de santé (mobilité des malades)

Centre-ville de Spa et implantation du festival *Les Francofolies de Spa*

Par le biais d'une lettre de remerciement, la Région de Bratislava a émis l'intention d'inviter une délégation de la Province de Liège au printemps 2023.

Le DRII prend également part aux réunions du Comité de concertation du Corps consulaire de la Province de Liège.

Ambassadeurs

Le réseau des ambassadeurs de la Province de Liège réunit plusieurs centaines de personnalités de tous horizons qui, au travers de leurs activités respectives, qu'elles soient scientifiques, médicales, culturelles, musicales, artistiques ou gastronomiques, témoignent d'un grand attachement à notre province et véhiculent internationalement ses valeurs.

Les ambassadeurs sont sélectionnés tant pour leur carrière par delà les frontières que pour leur attachement au territoire provincial.

En 2022, trois « doubles » cérémonies de remise du titre d'ambassadeur de la province de Liège ont eu lieu.

Lundi 14 mars, à la Grand Poste, les astronomes Mme Yaël NAZE et M. Michaël GILLON ont été décorés ambassadeurs de la Province de Liège.

Lundi 18 mars, dans les Salons du Palais provincial, s'est tenue la remise du titre d'ambassadeurs de la Province de Liège à deux grands noms du football liégeois, Messieurs Léon SEMMELING et Christian PIOT.

Samedi 17 septembre, lors des Fêtes de Wallonie à Liège, les frères Lucien et Martin GILSON, de NOIR Artist ont été déclarés ambassadeurs de la Province de Liège.

L'intronisation de la comédienne-humoriste Manon LEPOMME avait été prévue dimanche 16 octobre au Trocadéro de Liège dans le cadre du VOO Rire, mais l'événement a dû être annulé. Il sera reprogrammé ultérieurement.

Les subventions contrôlées et octroyées en 2022

→ Cfr tableaux repris en annexe.

Relevé des manifestations organisées en 2022

Manifestations initiées par le Collège ayant eu lieu au Palais provincial

- Visites culturelles ;
- Réunions diverses ;
- Réceptions diverses ;
- Te Deum ;
- Fête du Roi.

Relevé des Manifestations au Palais provincial ou à l'extérieur avec le DRII

Coordination par le DRII

- Repas donné dans le cadre du passage de la course cycliste la **Flèche wallonne** au Centre de formation provincial de Tennis de Huy
- **Dîner de Gala des Classiques ardennaises** au Restaurant la Table de Léa ;
- **Déjeuner donné en l'honneur de la visite d'une délégation de la Région de Bratislava** (Slovaquie) au Palais ;
- Célébration du **TE DEUM** à la Cathédrale Saint-Paul et verre de l'Amitié au Palais ;
- **Fête du personnel** au Palais ;
- **Fêtes de Wallonie** ;
- Déjeuner officiel dans le cadre du **Festival International de Comédie de Liège** au Palais ;
- Célébration de la **Fête du Roi** au Palais ;
- **Fête annuelle des retraités** au Country Hall de Liège.

Soutien du DRII

- **Conférence de presse des Classiques ardennaises** cyclistes à la Cité Miroir ;
- **Prestation de serment des aspirants Policiers et Inspecteurs de police** au Palais ;
- **Vernissage de l'Exposition « Faire du beau avec de la Récup »** à La Maison des Métiers d'Art de la Province de Liège ;
- **Inauguration du 14^e Salon du Volontariat** à Saint-Laurent ;
- **Remise du Titre d'Ambassadeur de la Province de Liège à Mrs. SEMMELING et PIOT** au Palais ;
- **Mise à l'honneur des Bulldogs** au Palais ;
- **Visite Officielle SE Ambassadeur Pays-Bas** au Palais ;
- **Exposition « Derrière l'œuvre... une histoire »** à la Design Station ;
- **Visite de Courtoisie de Son Excellence Monsieur Plamen Lubomirov BONCHEV, Ambassadeur de la Bulgarie** au Palais ;
- **100 ans de l'Enseignement** à la Fabrik d'Herstal ;
- **Inauguration de la piste de Naimette « Naimette Arena »** dans le cadre du « Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège » ;
- **Inauguration du Val Benoît** ;
- **Visite de Courtoisie de Son Excellence Monsieur Mohamed Chatur, Ambassadeur du Comores** au Palais ;
- **Réception « Rencontre Théâtre Jeune Public »** à l'IPES de Huy ;
- **Inauguration de l'OM « Pôle Musique de la Province de Liège »** ;
- **Visite de Courtoisie de Son Excellence Monsieur Asad M KHAN, Ambassadeur du Pakistan** au Palais ;
- **Visite de Courtoisie Ambassadeur de la Jordanie** au Palais ;
- **Visite officielle de Son Excellence Monsieur Plamen BONCHEV, Ambassadeur de la Bulgarie** au Palais ;
- **Visite d'État Président de la Confédération Suisse M. Ignazio CASSIS** au Palais.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Communication

Sommaire

1. Coordonnées	5
2. Historique	5
3. Rapport sur la gestion	6
3.1. Personnel	6
3.2. Bâtiments	8
3.3. Activités du Département	8
3.4. Marchés publics	20

1. Coordonnées

- Direction
- Pôle Administration
- Pôle Rédaction
- Pôle Images
- Pôle Promotion

Place de la République française, 1

04/279.50.60 | communication@provincedeliege.be

- Antenne d'information d'Eupen

Bergstrasse, 16

04/279.64.70 | antenne.eupen@provincedeliege.be

2. Historique

Depuis octobre 2019, les anciens services de la Communication et des Relations presse et de l'Information multimédia ont fusionné pour ne former qu'un seul et même service : le Département de la Communication.

Grâce à ce nouveau dénominateur commun, la Province de Liège tend ainsi à gagner en visibilité et en lisibilité au travers de ses actions de communication.

Le Département s'articule autour d'une Direction et de 5 pôles complémentaires à savoir : les pôles Administration, Rédaction, Images, Promotion et de l'Antenne d'information d'Eupen. Tous ont pour objectif de pouvoir proposer une politique de communication cohérente et moderne.

3. Rapport sur la gestion

3.1. Personnel

L'année 2022 marque un tournant important dans la vie du Département. En effet, en date du 18 août 2022, le Collège provincial a acté la réforme de la communication provinciale. Celle-ci s'articule en deux phases : l'actualisation de la Charte graphique provinciale et la confirmation de la position centrale du Département de la Communication.

Le Département peut, dès à présent, solliciter la collaboration des agents communicants des cellules de communication des autres Départements provinciaux pour l'élaboration de contenu de communication provinciale, et ce en parfaite collaboration avec les Directions générales concernées.

Il s'agit donc de bénéficier de l'expertise des agents provinciaux d'autres services afin de pouvoir les utiliser à bon escient. Les forces vives, où qu'elles se trouvent, participeront donc au maintien d'une communication efficace et dynamique.

Pour mettre en œuvre cette réforme, neuf agents de la Culture et des Sports dont la totalité des tâches relève de la communication seront incorporés organiquement et déménageront au sein du Département dans le courant 2023.

Complémentaire à ces incorporations, des changements ont également été opérés au sein du Département. Parmi ceux-ci, on compte 4 départs et 3 arrivées.

Départs :

- Attaché administratif : 1 A2SP
- Gradué technique B1 : 1
- Gradué administratif B2 : 1
- Employé d'administration D4 : 1

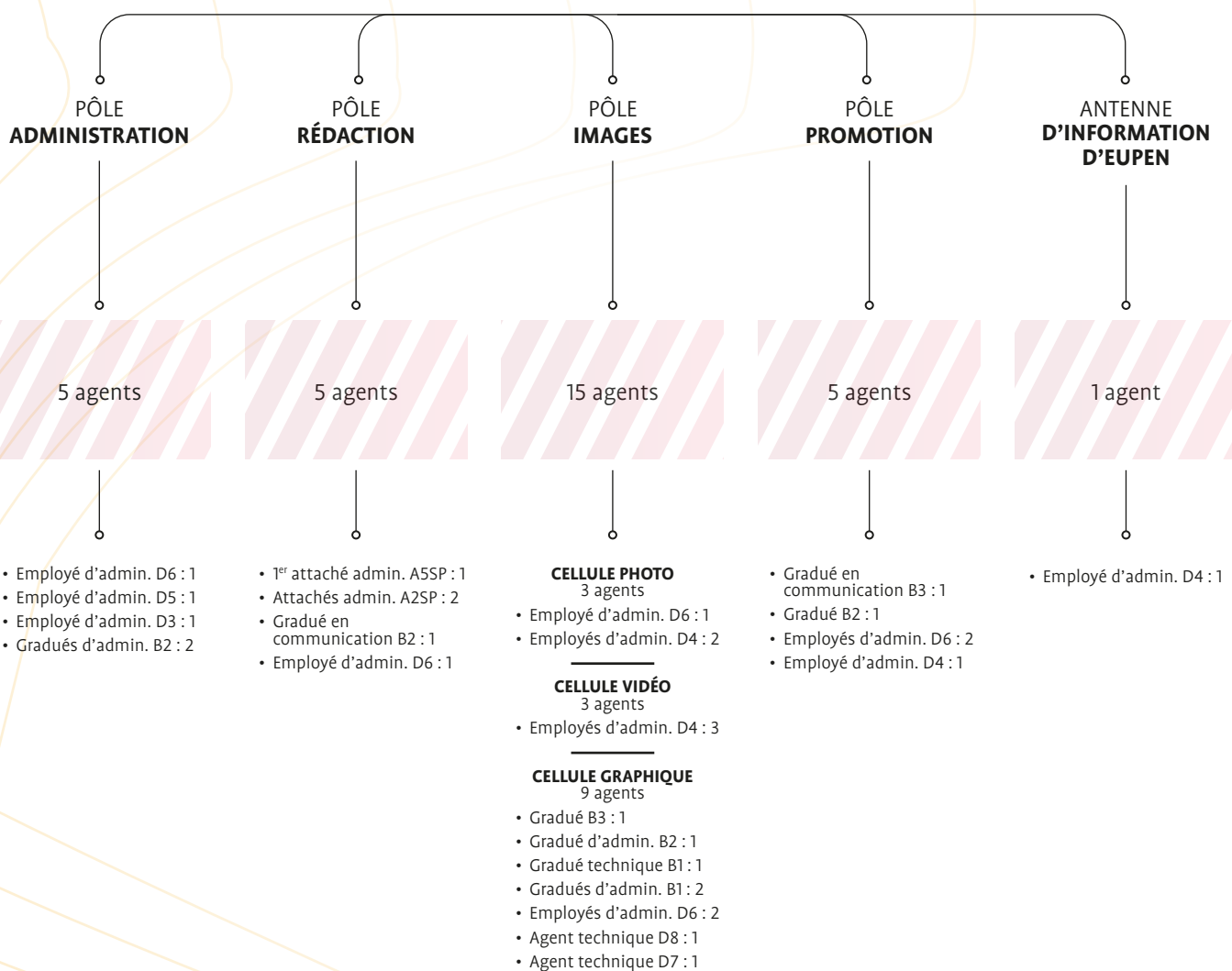
Arrivées :

- Gradué administratif B1 : 1
- Employé d'administration D3 : 1
- Employé d'administration D6 : 1

En date du 31 décembre 2022, le Département de la Communication était composé comme suit :

DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION

DIRECTEUR F.F.
DIRECTEUR ADJOINT SPÉCIFIQUE



3.2. Bâtiments

Suite à la fermeture des antennes provinciales, les baux relatifs à la location des bâtiments ont été résiliés en date du 1^{er} janvier 2022 pour Waremme et du 1^{er} mai 2022 pour Verviers.

Pour sa part, le bail de l'Antenne de Huy arrivera à sa prochaine échéance utile à la date du 30 juin 2023, le renon devra donc être notifié pour la date ultime du 31 décembre 2022.

Dans le cadre de l'incorporation des agents des Sports et de la Culture, le Département de la Communication bénéficiera de nouveaux espaces de travail au sein du Bâtiment Charlemagne.

3.3. Activités du Département

Pôle Administration

| Émissions et reportages sur les télévisions locales et régionales

Le service collabore également à l'élaboration d'émissions produites par ces médias.

Signalons à ce propos l'existence de contrats de gestion entre la Province avec d'une part, l'ASBL RTC Télé-Liège et d'autre part, l'ASBL Vedia. Ceux-ci définissent la production et la diffusion d'émissions d'actualité sportive.

Il s'agit également, par ces conventions, d'encourager des échanges de séquences entre ces deux télévisions locales.

De plus, la collaboration avec RTC pour la réalisation de l'émission « Rat des villes, rat des champs » s'est poursuivie en 2022.





Elle s'est articulée autour de la thématique de la transition écologique et alimentaire en mettant en lumière des sujets relevant de l'agriculture, de la ruralité et de l'environnement.

Les thèmes abordés dans les 7 capsules de cette année furent les suivants :

- La taille, une des opérations annuelles les plus importantes de la viticulture ;
- Le renouveau du vignoble en Province de Liège : entre tradition et innovation ;
- Plan Climat et consommation énergétique ;
- La Province de Liège célèbre ses 10 ans d'encadrement des maraîchers bio ;
- Les métiers qui gravitent autour de l'agriculture ;
- Le frelon asiatique ;
- Agneau Joyau : une filière ovine wallonne de qualité.

Une collaboration est également menée avec la BRF, dans le cadre de l'Accord de Coopération avec la Communauté germanophone, afin d'assurer la promotion d'actions provinciales comme par exemple :

Communiqués sur le site web :

- Projet Unigreen de la HEPL : communiqué sur le site web le 22/02 ;
- Campagne endométriose : communiqué sur le site web le 07/03 ;
- Rénovation des caillebotis : communiqué sur le site web le 21/06 ;
- Meeting International d'Athlétisme : communiqué sur le site web le 22/06 ;
- Concours provincial des bières : communiqué sur le site web le 07/07.

Spot TV :

- Diffusion du spot télévisé « Ich bin Venn » (« J'en suis Fagne ») du lundi 29/8 au vendredi 09/09 et diffusion du visuel de la campagne sur la page d'accueil du site web.

Spot radio :

- Spot radio sur les Fêtes de Wallonie avec 30 diffusions sur BRF1 et 30 diffusions sur BRF2 du mercredi 07/09 au vendredi 16/09.

Pôle Rédaction

Relations de la Province et de ses services avec les médias

| Organisation de conférences de presse, rédaction et diffusion de communiqués

Cette première mission consiste en l'organisation de conférences (invitations et relances), la conception de dossiers de presse, la rédaction de communiqués et leur diffusion aux médias présents.

Le suivi post-conférence est également assuré : envoi de communiqués ou de photos légendées aux médias, traitement de l'information sur les outils de communication provinciaux.

En 2022, le Pôle Rédaction a envoyé **30** invitations aux rédactions. Au total, **72** communiqués de presse ont été envoyés.

| Revue de presse électronique

Cette dernière est mise en ligne du lundi au vendredi, vers 10 heures, et est consultable, au format PDF, au départ de l'Intranet provincial, par 305 utilisateurs (Conseillers provinciaux, membres des Cabinets, chargés de communication et autres collaborateurs dont les fonctions nécessitent cet accès à cet outil).

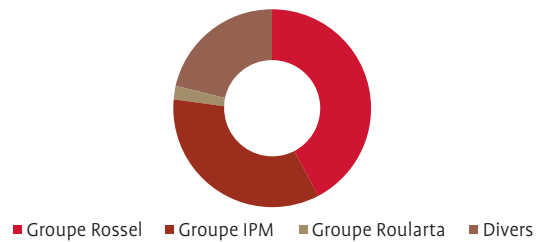
Cette année, **9.528** articles ont été mis en ligne pour un total de **40.232** lectures. En 2021, les chiffres étaient respectivement de **14.023** articles pour **42.644** lectures.

Un utilisateur actif de la revue de presse a lu en moyenne **240** articles en 2022.

Sur les **40.232** lectures totales de l'année, **79** % des articles représentent des achats à Gopress-Belga. Les **21** % restant concernaient divers articles non achetés via cette plateforme (reportages TV et radio, sites internet, dépêches Today In Liège et dépêches Belga payantes).

Le Pôle Rédaction peut réaliser des revues de presse thématiques sur demande des Autorités provinciales ou d'initiative, afin de mettre en exergue l'un ou l'autre sujet.

Répartitions des médias en 2022



| Médias germanophones

Selon les sujets, des contacts en allemand sont assurés auprès des médias germanophones (invitations, relances téléphoniques, accueil des journalistes, transmission d'informations et de communiqués). Les invitations officielles et les communiqués de presse sont traduits en allemand par le centre de traduction d'Eupen. Le service poursuit également une veille presse au niveau de ces médias.

| Notes d'orientation

Il s'agit de la rédaction de deux calendriers synthétisant d'une part, les rendez-vous fixés à la presse et, d'autre part, les manifestations organisées par la Province de Liège. Ces documents sont soumis chaque semaine au Collège provincial pour approbation.

Gestion des principaux outils de communication de la Province

Le Pôle Rédaction assure la gestion globale des principaux vecteurs de communication de la Province en dehors des outils spécifiques à certains départements ou services.



| Notre Province/Unsere Provinz

Le journal représente le principal outil de communication vers le grand public. Il a pour objectif de faire connaître les activités de notre Institution et d'informer le citoyen sur les actions et le fonctionnement des différents services. Fin 2021, le Collège provincial a souhaité la digitalisation du Notre Province/Unsere Provinz, à l'instar des démarches qui ont été précédemment entreprises pour le journal interne.

Depuis mars 2022, le trimestriel est mis en ligne sur le site web www.provincedeliege.be et sa publication est annoncée sur nos différents réseaux sociaux.

Afin de ne pas léser le citoyen qui n'aurait pas accès à l'information en ligne, un carton réponse a été inséré dans l'édition du mois de mars 2022, laissant la possibilité au lecteur de continuer à recevoir le Notre Province/Unsere Provinz en version papier. Le trimestriel est actuellement adressé par enveloppes à 8.000 ménages. L'impression et l'envoi sont réalisés respectivement par le Centre d'impression provincial et par le service d'envoi de la DGT et non plus en externe.

***Cette action participe à l'atteinte de l'OO 1.6.2. :
Améliorer la communication externe***

| Quadrimestriel Entre-nous

Ce journal interne est destiné aux collaborateurs actifs (enseignants et non-enseignants), aux retraités et aux Conseillers provinciaux afin de les informer en priorité des actualités provinciales. L'Entre-nous est complètement digitalisé et est diffusé via une newsletter.

Il est également envoyé sur les adresses mail privées des collaborateurs qui ne disposent pas d'une adresse professionnelle ou aux personnes qui en font spécifiquement la demande.

Les objectifs de cette lettre d'information sont de développer le sentiment d'appartenance à l'Institution publique ainsi que la culture d'entreprise et d'inciter les collaborateurs à en apprendre davantage sur les autres services.

***Cette action participe à l'atteinte de l'OO 1.6.1. :
Améliorer la Communication interne***



| Site web www.provincedeliege.be

Mise en ligne le 28 mai 2013, la version actuelle repose sur 5 rubriques principales :

- **Nous découvrir** •
- **Apprendre** •
- **Se cultiver et se détendre** •
- **Vivre mieux** •
- **Créer et Entreprendre** •

Le Département des Systèmes d'Information et notre service en assurent la maintenance et la gestion globale, mais cet outil bénéficie de la collaboration de TOUS les services provinciaux. **115** web-rédacteurs sont affectés à cette écriture particulière.

Derrière les cinq rubriques principales, différents blocs sont consacrés à des thématiques précises comme l'Enseignement, les Sports, la Culture, la Santé ou encore l'Agriculture.

La Une du site, gérée par le service, est mise à jour au moins une fois par semaine et permet à l'internaute de prendre connaissance des principales actualités des services provinciaux en un coup d'œil.

En 2022, **316** news ont été mises en ligne sur l'ensemble du site, dont **82** à la Une. Le nombre de visiteurs sur notre site web s'élève à **954.171**. Ces derniers se sont connectés **1.563.824** fois et ont lu près de **4 millions** de pages.

Chaque visite sur notre site a donné lieu à une consultation moyenne de **2,5** pages.

En étroite collaboration avec la DSI et le Service Traduction, le remaniement de la version allemande du site web se poursuit. Plus de la moitié des pages existantes en français a été traduite en allemand et mise en ligne. La traduction et l'alimentation du site web continue sa progression.

Cette tâche comprend 4 aspects :

- La création de nouvelles pages en fonctions des projets (Fêtes de Wallonie, Exposition au Palais provincial...);
- L'actualisation de pages existantes en fonction de l'actualité provinciale (les taxes annuelles, nouveaux Directeur général provincial et Directeur financier provincial, suppression des antennes d'informations à l'exception de celle d'Eupen, Ça Balance devient Sphère sonore, nouvelles pages Agriculture et Laboratoires...);
- La poursuite de la traduction des pages non existantes en allemand;
- La nécessité de réaliser un large inventaire du site une à deux fois sur l'année liée au fait que les différents services provinciaux disposent de rédacteurs web externes au service Communication qui créent ou modifient ou suppriment du contenu tout au long de l'année. Le service Communication établit un état des lieux des modifications sur le site web à faire correspondre dans la version en allemand.

| Réseaux sociaux

Le service a veillé à la visibilité de la Province de Liège sur les plateformes sociales les plus utilisées. Facebook, Twitter et Instagram ont été les principaux réseaux sur lesquels notre équipe s'est attelée à défendre l'image de marque de notre Institution, à surveiller son respect et à la valoriser.

De plus, le service accompagne les départements qui souhaitent se lancer sur les réseaux sociaux, en évaluant ensemble l'opportunité et les enjeux de leur présence en ligne. Des rencontres avec les gestionnaires peuvent être organisées, dans le but de leur apporter un soutien dans la création et la diffusion de l'information.

Les pages Facebook de la Province de Liège

Toute l'actualité provinciale est diffusée en tenant compte des projets menés par la totalité des services provinciaux sur la page @provincedeliege. Une veille quant à une utilisation adéquate des autres pages provinciales existantes est également réalisée.

Nous avons identifié les publications qui ont rencontré le plus de succès organique, c'est-à-dire sans sponsoring en 2022 :

- Octobre 2022 : Concours Standard de Liège vs Anderlecht
102.3000 personnes touchées | 11.500 interactions | 2.000 réactions ;
- Août 2022 : Tchanchès et Nanesse vous souhaitent de bonnes festivités du XV août
36.000 personnes touchées | 2.900 interactions | 1.600 réactions ;
- Juillet 2022 : La Province de Liège fête le 14 juillet
46.000 personnes touchées | 4.800 interactions | 604 réactions ;
- Mars 2022 : Léon Semmeling et Christian Piot deviennent ambassadeurs de la Province de Liège
103.540 personnes touchées | 11.490 interactions | 1.600 réactions.

On constate que les publications qui ont suscité le plus d'intérêt sont des posts relatifs au folklore liégeois dans tous ses aspects. Les concours sont également un bon moyen d'augmenter la visibilité de la page Facebook principale.



La Province de Liège est présente sur Facebook à travers **52** pages. Le profil principal @provincedeliege comptabilisait près de **21.100** abonnés fin 2022 et **49.809** visites.

En 2022, une enveloppe budgétaire consacrée au sponsoring a été utilisée afin de promouvoir **29** publications pour une dépense totale de **2.056 €**. Le nombre d'impressions, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant vu nos publicités au moins une fois, s'élève à **287.108**.

Le compte Twitter @ProvincedeLiège

La Province dispose d'un compte Twitter officiel depuis le 1^{er} juillet 2015.

Twitter est un réseau social gratuit, accessible à tous comme n'importe quel site internet (sans qu'un abonnement ne soit nécessaire) et qui apparaît donc également dans les moteurs de recherche tels que Google. Malgré une popularité moindre que d'autres réseaux tels que Facebook ou Instagram, Twitter permet de décliner la communication vers un public parfois très spécifique (journalistes, politiques, passionnés de nouvelles technologies, jeunes, public parfois étranger assistant aux « grands événements »), d'informer en temps réel, de ne pas dépendre d'une plateforme unique.

Le chiffre symbolique de 4.000 abonnés a été atteint en 2022. Il s'élève à : **4.064** abonnés fin 2022 contre **3.888** abonnés fin 2021.

En 2022, il convient de noter une évolution de plus en plus marquée de la visibilité provinciale sur Twitter lors des grands événements populaires (Classiques ardennaises, 15 août, Fêtes de Wallonie, football) et concernant les « grands projets liégeois » (Bavière, Guillemins).

Le compte Twitter sert également de « fil info » recensant l'ensemble des communications provinciales de manière chronologique.

Le compte Instagram @ProvincdeLiegeofficiel

La Province dispose d'un compte Instagram officiel depuis le 10 septembre 2021. Instagram est un réseau social gratuit, accessible à tous sans abonnement, mais dont les fonctions principales sont réservées aux membres inscrits. Instagram est utilisé par 5 millions de Belges, soit environ 50 % des Belges de plus de 13 ans. La moyenne d'âge la plus représentée étant celle des 18-34 ans. Ce réseau social permet donc de viser un public différent de celui qui consulte d'autres médias (papier, presse, web, réseaux sociaux) mais également de ne pas dépendre d'une plateforme unique.

L'approche éditoriale suivante a été choisie :

Les « **posts** » présentent les services généraux et les projets de la Province, sous forme d'une brève carte de visite rédigée en langage simple et direct et accompagnée de visuels de qualité (« magazine »).

Les « **stories** » présentent l'actualité de la Province en utilisant les photos, vidéos, visuels réalisés par les Cellules du Département de la Communication, mais aussi des contenus réalisés sur le terrain (« quotidien »).

Les « **reels** » présentent en vidéo de maximum 1 minute 30 les services et projets qui permettent une approche visuelle très dynamique et grand public (« cinéma »).

- Le nombre d'**abonnés** s'élève à **1.737** fin décembre 2022, ce qui est très appréciable vu le fait qu'aucun sponsoring n'a encore été engagé sur Instagram, ce qui devrait prochainement être le cas et permettra de mesurer l'évolution.
- En 2022, **24 « posts »** ont été publiés, cumulant **1.599 « likes »**, soit une moyenne de 97 « likes / post ». Les « posts » les plus populaires concernent les Guillemins / Buren (258 likes), Naimette (101), les Fêtes de Wallonie (94), le Palais (92) et la Police (91).
- **17 « reels »** ont été publiés, cumulant **29.779 vues** et **478 « likes »**, soit une moyenne de 1.752 vues et 28 « likes » par « reel ». Les « reels » les plus vus concernent le RFC Liège (4.452 vues), le Palais (3.848), le Standard (3.492), les Ardentes (3291) et Liège-Bastogne-Liège (3.076).
- **631 « stories »** ont été publiées. Chaque « story » comptabilise entre 100 et 150 vues, les stories les plus populaires concernent Piot et Semmeling Ambassadeurs (562 vues), la Collection provinciale au Palais (263), la Journée sportive à l'IPESS (239 vues), Nafi Thiam (228), Police (227).

| Guichet électronique info@provincdeliege.be

Il ne s'agit pas véritablement d'un moyen de diffusion vers l'extérieur, mais plutôt d'une porte d'entrée pour les citoyens qui souhaitent poser une question à la Province de Liège sur ses services, ses événements ou ses actualités.

En 2022, **1.178** demandes réelles (hors spams) ont été traitées et suivies via le portail électronique. Les 5 matières qui comptent le plus grand nombre de demandes sont l'Enseignement et la Formation, suivies par le Tourisme, la Culture, les Affaires sociales et les Ressources humaines.

On peut toutefois noter une diminution du nombre des demandes par rapport à l'an dernier qui s'explique notamment par le fait que les citoyens ne s'adressent plus au guichet d'informations pour obtenir des réponses urgentes sur la crise sanitaire et les inondations

Pôle Images

| Cellule photo

Celle-ci est chargée de la réalisation des reportages photo pour tous les services de la Province de Liège. Elle gère l'« album photo » de l'Institution provinciale à travers la galerie photo accessible sur l'Intranet. Son travail permet ainsi d'illustrer les nombreux supports gérés par le Département de la Communication, mais aussi ceux des autres services provinciaux. Au total, **62.030** photos ont été réalisées au cours de cette année.

En 2022, **10.296** photos soit **214** galeries ont été mises en ligne sur l'Intranet. Notre équipe se charge également de prendre en photo chaque nouveau collaborateur ou Conseiller provincial.

| Cellule vidéo

Vidéo

La mission de cette cellule consiste en la création, la production et la diffusion de vidéos mettant en lumière les activités de notre Institution. La diffusion de ces différents contenus est réalisée sur des supports variés tels que des écrans, le site internet provincial ou les réseaux sociaux.



ProvincedeLiegeTV

En 2022, parmi toutes les productions, **90** ont été réalisées et/ou retransmises sur la chaîne Youtube ProvincedeLiege TV. Le nombre total de vues sur la plateforme de diffusion s'élève en 2022 à **229.000**.

Toutes les demandes de reportage vidéo sont soumises hebdomadairement au Collège provincial via la Note d'orientation vidéo. Les besoins spécifiques en termes de communication et la finalité de diffusion du contenu sont analysés en amont par le Directeur du Département.

Régie

La Cellule vidéo comprend également deux régisseurs en charge de la technique lors des événements nécessitant un appui du point de vue du son, de la mise en place d'une captation et/ou d'une diffusion.

- Réunion pour Europe Direct le 25 janvier 2022 ;
- Assemblée générale des arbitres de football de la province de Liège le 11 juin 2022 ;
- Conférence de presse Meeting International d'Athlétisme le 22 juin 2022 ;
- Inauguration du Val Benoit à destination du personnel le 30 juin 2022 ;
- Retransmission en live du cortège des Fêtes de Wallonie le 18 septembre 2022 ;
- Installation de la première Présidente de la Cour d'appel de Liège le 28 septembre 2022 ;
- Présentation du projet Erasmus le 8 novembre 2022 ;
- Captation de la conférence POLLEC le 29 novembre 2022 ;
- Visite préparatoire pour les captations des conférences Jeudi Santé ;
- Retransmission en direct de 15 Conseils provinciaux ;
- Étude des besoins en matière de streaming et visioconférence pour le nouveau site de Bavière.

| Cellule graphique

Chaque année, elle est chargée de la mise en page du trimestriel Notre Province (et de sa traduction allemande Unsere Provinz), des numéros de l'Entre-nous, de l'actualisation des visuels du site Internet provincial (bandeaux, bannières) et des réseaux sociaux, des nominettes et des dossiers pour les conférences de presse, des mises à jour nécessaires de divers documents provinciaux, de la mise en page de nouveaux documents pour les besoins des services provinciaux, du téléchargement d'images sur la banque de données Getty pour l'ensemble des services provinciaux et de la rédaction hebdomadaire de la note d'orientation graphique soumise à la validation du Collège provincial.

En 2022, les graphistes ont répondu favorablement à **225** demandes en créant plus de **543** documents (sans compter les propositions non retenues). À titre de comparaison, l'année 2021 comptait 193 demandes et la création de 575 documents.

Cette année a été marquée par l'actualisation de la charte graphique provinciale qui a été approuvée par nos Autorités. Ce document permet de clarifier les règles en vigueur quant à l'utilisation du logo provincial sur tous types de documents, qu'ils soient

imprimés sur du papier, diffusés sur le Web ou des écrans ou même pelliculés sur des véhicules ou des façades. Le changement le plus considérable réside dans l'abandon des logos des compétences pour privilégier le logo provincial général pour l'ensemble des communications de l'Institution.

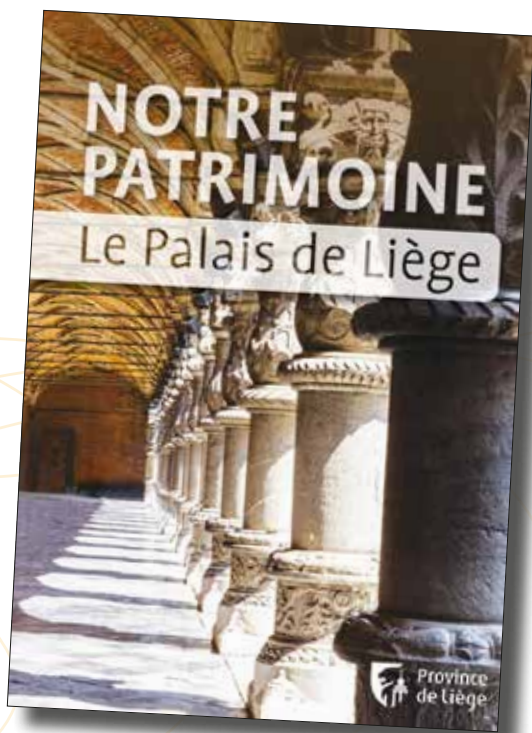
La Cellule graphique a été sollicitée en 2022 par l'Observatoire de la Santé pour mettre en page la version 2022 du « Tableau de bord de la santé en province de Liège », un document important et volumineux (approximativement 200 pages contenant 6 chapitres et plus de 200 graphiques à mettre en page). Ce travail nécessita plusieurs mois et plusieurs infographistes pour être mené à bien.

Les Fêtes de Wallonie 2022 ont également été un dossier important en raison d'une organisation différente des précédentes éditions : celles-ci étaient couplées avec une Fête du personnel provincial et les concerts Nuits Indé. De nombreux documents ont été mis en page : des affiches (générale, programme, implantations des confréries et des drapeaux), des invitations, des flyers, des encarts publicitaires, des diplômes et des prix, des visuels pour les réseaux sociaux et pour de nombreuses bâches de grand format ainsi que la brochure du « Petit livre en wallon ».

CHARTE GRAPHIQUE D'USAGE DU LOGO DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VERSION ACTUALISÉE - 2022





Notons également que la Cellule graphique a été sollicitée pour réaliser deux brochures sur le Palais provincial, des agrandissements de peintures et une signalétique pour les Journées du Patrimoine qui se déroulaient au Palais provincial le week-end précédent les Fêtes de Wallonie 2022.

En 2022, la Cellule graphique a été sollicitée pour organiser plusieurs concours de création de logos : pour la bière Plumtchon (distribuée aux Fêtes de Wallonie), pour le produit de marque Sphères Sonores (en remplacement de Ça balance).

Les infographistes du Département de la Communication ont également aidé le Département de la Culture en prenant en charge la mise en page de plusieurs documents (affiches, invitations, encarts publicitaires) en raison d'un manque de personnel. Enfin, sous l'impulsion des Autorités provinciales, une campagne interne de sensibilisation aux économies d'énergies a été mise en place (affichage interne, page Intranet).

Pôle Promotion

Le Pôle est chargé du placement de la visibilité lors de manifestations organisées, co-organisées ou subventionnées par la Province de Liège.

Il propose également des activités et des outils (supports promotionnels) afin de donner plus de cohérence à l'« image » provinciale, que ce soit en interne ou en externe. Il est chargé de la gestion du stock de gadgets promotionnels qui sont distribués par les différents services provinciaux lors d'évènements.

| *Communication externe*

Le Pôle Promotion se charge non seulement de la visibilité provinciale sur différents évènements, mais également sur les écrans situés en façade de ses bâtiments.

Ces supports promotionnels permettent de renforcer l'identité, la lisibilité et la visibilité de l'Institution provinciale.

Plusieurs aménagements d'espaces inauguraux, de stands « La Province est LÀ » ont été imaginés et assurés par les agents de la Cellule Promotion. Ces espaces sont des véritables vitrines du savoir-faire des services provinciaux.

***Cette action participe à l'atteinte de l'OO 1.6.2 :
Améliorer la Communication externe***

Gadgets promotionnels

Afin d'assumer son rôle de transversalité, le Pôle Promotion s'est constitué un stock de gadgets « logotés » afin de fournir les différents services provinciaux. Durant cette année 2022, ce sont **2.622** gadgets qui ont été distribués.

Collaborations lors d'événements

- 100^e anniversaire de l'Enseignement

Le Pôle Promotion s'est chargé de l'installation de la visibilité Province de Liège à l'occasion des 100 ans de l'Enseignement. Cet événement a eu lieu à la Fabrik et a rencontré un beau succès.

- Conférence de Presse Meeting International d'Athlétisme et Inauguration de la nouvelle piste Province Naimette Arena

Lors de l'Inauguration de la nouvelle piste Province Naimette Arena et la Conférence de presse dans le cadre du Meeting d'athlétisme, le Pôle Promotion a apporté son soutien technique, mais s'est également vu chargé de l'aménagement, la décoration de l'espace inaugural et de la salle de presse ainsi que de l'espace prévu pour la réception.

- Fête de la Famille Provinciale

Suite à la sollicitation du Département des Relations internationales et institutionnelles, le Pôle Promotion a collaboré pour la mise en place de la visibilité sur le site du Château de Jehay et a également apporté un soutien administratif pour la location d'une borne photo afin que les agents provinciaux puissent garder un souvenir de cette journée.

- Fêtes de Wallonie

Le Pôle Promotion a collaboré avec le Département des Relations internationales et institutionnelles sur le volet communication des Fêtes de Wallonie. Les agents du Pôle promotion ont assuré la campagne de promotion. Une partie de l'affichage a été réalisé en interne, des flyers et des cocardes ont été distribués lors des festivités du 15 août et lors du marché de la Batte. Le Pôle a également réalisé les marchés publics pour la production des visuels spécifiques « Fêtes de Wallonie » et le cahier des charges pour l'acquisition de 29 tonnes, mais aussi le placement de la visibilité provinciale sur les différents sites.



- Foire agricole de Battice

Le Pôle promotion a assuré toute la visibilité, dans et autour, du chapiteau occupé par le Département des Services agricoles à l'occasion de la 32^e édition de cette foire.

- 12^e édition de la Wéginiight

Le Pôle Promotion s'est chargé de l'installation de la visibilité Province de Liège à l'occasion de la 12^e édition de la Wéginiight, mais aussi de l'envoi d'une newsletter pour promouvoir l'évènement auprès des agents provinciaux.

En bref, le Pôle Promotion du Département de la Communication a couvert plus de **90** évènements, organisés, co-organisés ou subventionnés par la Province de Liège.

Actions diverses

Le Service des Marchés publics a mis en place, pour les différents services provinciaux et les pouvoirs adhérents, un marché stock « Vêtements de travail ».

Le Pôle Promotion, en collaboration avec la Blanchisserie provinciale, a établi une procédure afin d'aider les différents services à commander les vêtements de travail correspondant à leurs besoins.

Le Pôle Promotion informe également les services provinciaux de la marche à suivre pour le flocage des vêtements.

Ces actions participent à l'atteinte de l'OO 1.6.2 : Améliorer la Communication externe

L'utilisation des vêtements de travail floqués permet de renforcer l'identité, la lisibilité et la visibilité de la Province de Liège en favorisant une meilleure communication de l'Institution et de ses services en améliorant la communication interne et externe.



Plans de communication

Le Pôle Promotion est sollicité pour la réalisation de plans de communication destinés à promouvoir les événements des différents services provinciaux.

Il s'agit d'actions de visibilité et de promotion à mettre en œuvre en interne et/ou en externe et à coordonner en intégrant, le cas échéant, un plan média.

L'actualité liée à la crise sanitaire a eu un impact sur le nombre de projets menés.

| Communication interne

Newsletter

Ce support de communication interne permet d'envoyer directement par mail aux collaborateurs disposant d'une messagerie électronique des informations relatives aux activités provinciales.

Cette newsletter permet ainsi de les inviter à participer à des actions promotionnelles sous forme de jeux-concours. Les agents peuvent également bénéficier de tarifs préférentiels, voire parfois de la gratuité pour des opérations telles que des spectacles de divertissement.

La newsletter est générée de façon hebdomadaire et/ou en fonction de l'actualité. En 2022, **55** lettres d'information ont été diffusées.

| Antenne d'information d'Eupen

La fermeture des Antennes d'information de Huy, Verviers et de Waremme a été effective en date du 1^{er} janvier 2022. Les agents y travaillant ont été affectés dans d'autres services provinciaux.

Seule l'Antenne d'Eupen est restée ouverte car elle comporte une spécificité. En effet, outre sa mission d'information auprès du public, celle-ci constitue également un bureau de traduction de et vers l'allemand.

Dans le cadre des inondations de juillet 2021, l'agent de l'Antenne d'Eupen a continué d'assurer sa mission d'aide à la Ville de Verviers. Ce détachement s'est poursuivi jusqu'avril 2022.

Parallèlement, l'Antenne d'Eupen, en tant que point de contact direct, a mené à bien son rôle d'interface entre les citoyens germanophones et les différents services provinciaux localisés en à Liège.

En 2022, l'Antenne d'Eupen a accueilli 682 visiteurs et a répondu à **3.873** demandes axées principalement sur l'Enseignement et la Formation, la Santé et le Social ainsi que le Tourisme.

3.4. Marchés publics

Le Pôle Administration a conclu plusieurs marchés publics d'acquisition de fournitures et de services :

- Acquisition de nouveau matériel photo et vidéo nécessaire à la réalisation de contenus pour les différents réseaux sociaux provinciaux ;
- Reconduction de l'abonnement à la plateforme Belga/Gopress pour la réalisation quotidienne de la revue de presse.

Le Pôle Promotion en quelques chiffres, c'est :

- Distribution de 2.622 gadgets aux différents services provinciaux ;
- Diffusion de 55 lettres d'informations ;
- Visibilité promotionnelle sur plus de 90 événements organisés, co-organisés ou subventionnés par la Province de Liège ;
- Montage et démontage de plus de 10 stands ;
- Installation de 343 roll-ups, 689 beach-flags ;
- Placement de plus de 1.330 m de banderoles intissées, de 45 structures en tissus avec visuels, de 11 bâches de 24 m² et de 3 bâches de 250 m² ;
- L'installation de 29 écrans TV répartis sur 13 sorties.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Santé et
les Affaires sociales

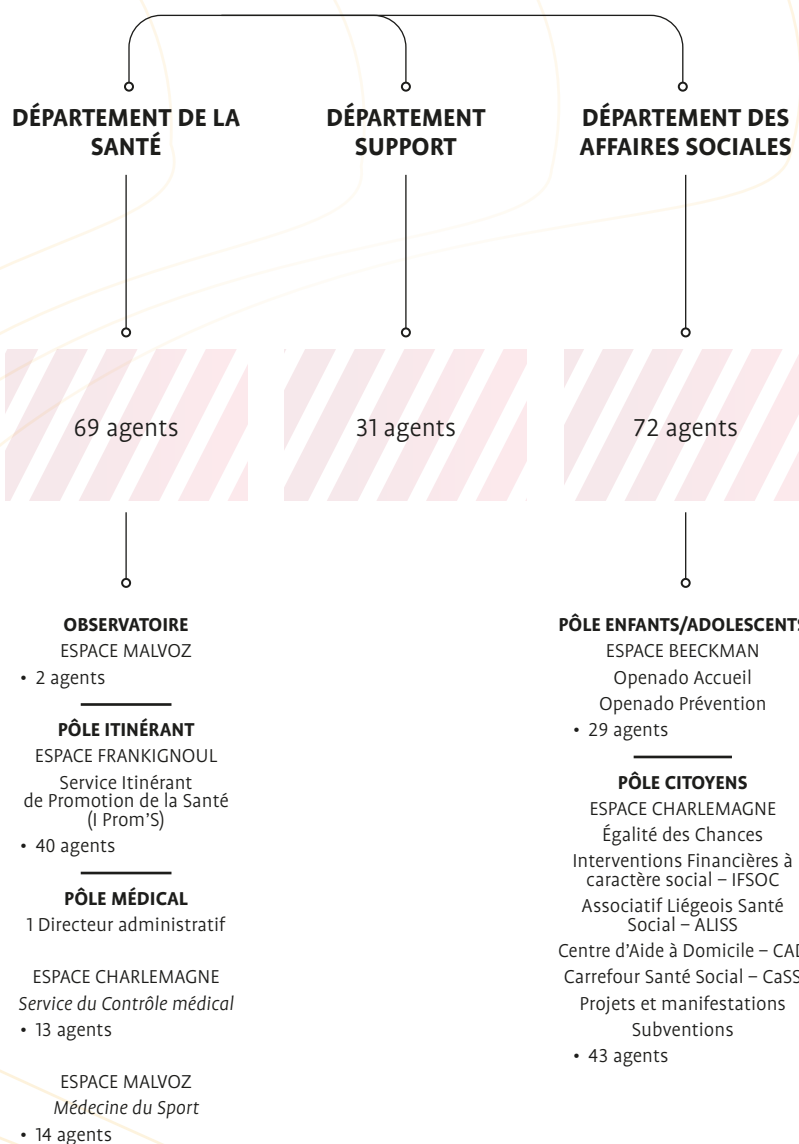
Sommaire

1. Organigramme	5
2. Présentation du Département	6
1) Département Support	6
2) Observatoire	6
3) Pôle Itinérant	6
4) Pôle Médical	6
5) Pôle Enfants/Adolescents	7
6) Pôle Citoyens	7
3. Gestion du personnel	8
1) Département Support	8
2) Observatoire	8
3) Pôle Itinérant	8
4) Pôle Médical	9
5) Pôle Enfants/Adolescents	9
6) Pôle Citoyens	9
4. Activités des services	11
1) Département Support	13
2) Observatoire	14
3) Pôle Itinérant	14
4) Pôle Médical	19
5) Pôle Enfants/Adolescents	21
6) Pôle Citoyens	23
5. Marchés publics	28
6. Les ASBL	29
7. Annexes	30

1. Organigramme

DIRECTION GÉNÉRALE SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, AGRICULTURE ET RURALITÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE



Le présent rapport a été structuré selon cet organigramme, indépendamment du regroupement des services de la Santé et le Social à Saint-Laurent, détaillé p. 11.

Celui-ci correspondant à la situation jusqu'aux déménagements de novembre.

2. Présentation du Département

1) Département Support

Espace Malvoz - Quai du Barbou, 4 à 4020 LIÈGE
04/279 78 60

Il est composé de 4 cellules :

- Affaires générales
- Ressources humaines
- Finances – Marchés publics
- Logistique – Économat

2) Observatoire

Espace Malvoz - Quai du Barbou, 4 à 4020 LIÈGE
04/279 78 03

observatoire.sante@provincedeliege.be

3) Pôle Itinérant

Espace Frankignoul - Rue de Wallonie, 26 à 4460
GRÂCE-HOLLOGNE
04/279 43 40

iproms@provincedeliege.be

Il fonctionne avec 6 cellules :

- Administrative
- Gestion de projets
- Communication
- Cadastre
- Itinérante
- Technique

4) Pôle Médical

- Service de Contrôle médical
Espace Charlemagne, place de la République
française, 1 à 4000 LIÈGE
04/279 69 21

controle.medical@provincedeliege.be

- Service de Médecine du Sport
Espace Malvoz, quai du Barbou, 4 à 4000 LIÈGE
04/279 79 50

medecinedusport@provincedeliege.be

5) Pôle Enfants/Adolescents

Rue Beeckman, 26 à 4000 LIÈGE

- Service administratif
- Openado Accueil – 04/279 56 67
openado@provincedeliege.be
- Openado Prévention - 04/279 56 70
openado.prevention@provincedeliege.be

Il est composé de 5 cellules :

- Animations et développement des compétences psychosociales
- Assuétudes
- Harcèlement
openado.harcelement@provincedeliege.be
- Suicide – suicide@provincedeliege.be
- Accompagnement des équipes éducatives

6) Pôle Citoyens

Site de Saint-Laurent - rue Saint-Laurent, 79
à 4000 LIÈGE
04/279 69 83

- Cellule administrative – 04/279 69 84
- ALISS – Associatif Liégeois Santé Social – 04/279 27 08
- CAD – Centre d'Aide à Domicile – 04/279 43 40
- CaSS - Carrefour Santé-Social – 04/279 29 30
- Égalité des chances – 04/279 27 54
- IFSOC – Interventions financières à caractère social – 04/279 69 83
- Projets et Manifestations – 04/279 69 35
- Subventions Santé-Affaires sociales – 04/279 27 54

Les services du Pôle Citoyens sont situés à l'Espace Charlemagne – Place de la République française, 1 à 4000 LIÈGE, à l'exception du CAD (rue de Wallonie, 26 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE) et du CaSS (Saint-Laurent).

3. Gestion du personnel

1) Département Support

31 agents

- *Cellule Affaires générales*
 - Chef de division : 1
 - Attaché administratif : 1
 - Employés d'administration : 2
- *Cellule Ressources humaines*
 - Responsable (Attaché administratif) : 1
 - Attaché administratif : 1
 - Gradués administratifs : 2
 - Employés d'administration : 2
- *Cellule Finances – Marchés publics*
 - Responsable (Attaché administratif) : 1
 - Attaché administratif : 1
 - Employés d'administration : 5
- *Cellule Logistique – Économat*
 - Responsable (Gradué administratif) : 1
 - Gradué administratif : 1
 - Agent technique en chef : 1
 - Employé d'administration : 1
 - Ouvrier qualifié : 1
 - Auxiliaire d'administration : 1
 - Auxiliaires professionnels : 8

2) Observatoire

2 agents

- Attachée administrative : 1
- Attachée Soins et assimilés : 1

3) Pôle Itinérant

1 responsable (Premier Attaché)
et 39 agents

- *Cellule Administrative*
 - Employés d'administration : 3
 - Attaché administratif : 1
- *Cellule Gestion de projets*
 - Attachées administratives : 2
 - Attachées soins et assistance : 4
 - Gradué administrative : 1
 - Assistante sociale : 1
 - Employées d'administration : 2
- *Cellule Communication*
 - Gradué administratif : 1
 - Animateur gradué : 1
 - Employés d'administration : 2
- *Cellule Cadastre*
 - Employés d'administration : 3

- *Cellule Itinérante*
 - Infirmière graduée : 1
 - Infirmières brevetées : 7
 - Auxiliaires non diplômées : 4

- *Cellule Technique*
 - Agent technique en chef : 1
 - Ouvriers qualifiés : 3
 - Auxiliaires professionnelles : 3 (dont 1 pensionnée au 1.05.2022)

4) Pôle Médical

1 Directeur administratif et 27 agents

Service provincial de Contrôle médical

13 agents

- *Staff administratif :*
 - Responsable – Chef de bureau : 1
 - Gradué administratif : 1
 - Employés : 8
 - Auxiliaire administratif : 1
- *Staff médical :*
 - Premiers attachés médecins : 2

Médecine du Sport

14 agents

- Responsable administratif : 1
- Premiers attachés médecins du sport : 4
- Infirmière graduée : 2
- Infirmière brevetée : 2
- Employée d'administration : 3
- Auxiliaire professionnelle : 1
- Ouvrier qualifié : 1

5) Pôle Enfants/Adolescents

29 agents

- Première attachée : 1
- Cheffe de division : 1
- *Service administratif*
 - Cheffe de bureau : 1
 - Attaché administratif : 1
 - Employée d'administration : 1
 - Auxiliaires professionnelles : 2
 - Auxiliaire PMS : 1
- *Openado Accueil*
 - Attachées en soins et assimilé : 7
 - Assistante sociale en chef : 1
 - Assistants sociaux : 4
- *Openado Prévention*
 - Attachée en soins et assimilé : 1
 - Assistantes sociales : 5
 - Gradué en soins et assimilé : 1
 - Animatrice : 1
 - Employé d'administration : 1

6) Pôle Citoyens

1 Directrice administrative et 42 agents

- *Cellule administrative*
 - Chef de service administratif : 1
 - Employé d'administration : 1
 - Auxiliaire professionnelle : 1
- *ALISS - Associatif Liégeois Santé Social*
 - Assistante sociale : 1
 - Animatrice : 1
 - Employées d'administration : 2

- *CAD – Centre d'Aide à Domicile*

- Assistante sociale : 1
- Infirmière graduée : 1
- Puéricultrices : 5
- Auxiliaire diplômée : 1

- *CaSS - Carrefour Santé-Social*

- Chef de division : 1
- Attachée soins et assimilés : 1
- Attachée psychologue : 1
- Employée d'administration : 1
- Assistantes sociales : 3
- Assistante psychologue : 1
- Éducateur : 1
- Infirmier(ères) breveté(e)s : 3
- Auxiliaires de soins : 3
- Auxiliaires professionnelles : 4

- *Égalité des chances*

- Attachée soins et assimilés - Coordinatrice des équipes psycho-sociales du Pôle Citoyens
- Assistante sociale : 1

- *IFSOC - Interventions financières à caractère social*

- Employés d'administration : 2
- Auxiliaire d'administration : 1

- *Projets et Manifestations*

- Attachées : 2
- Employé d'administration : 1

- *Subventions Santé-Affaires sociales*

- Gradué administrative : 1

4. Activités des services

Nouveauté

Regroupement des services de la Santé et du Social à Saint-Laurent

L'installation du CaSS (*Carrefour Santé-Social*) à Saint-Laurent en 2018 a posé les bases de l'approche intégrée telle que voulue par le Département de la Santé et des Affaires sociales. Cette pratique considère l'individu dans toutes ses composantes : la personne, mais aussi ses malaises, son mal-être, son mode de vie, son environnement familial, professionnel... ce qui implique que différentes disciplines sont amenées à interagir pour apporter un mieux-être à la personne.

En réunissant au même endroit tous ses services Santé-Social, la Province a rendu l'approche intégrée possible. Saint-Laurent devient ainsi pour les citoyens la porte d'entrée unique qui donne accès aux aides en matière de santé et de social.

Différentes étapes ont jalonné le parcours :

- une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique qui a abouti en décembre 2021 à faire de la Province de Liège la propriétaire de la totalité du site ;
- une analyse méticuleuse des actions menées par tous les services du Département afin de bien établir leur pertinence, d'en développer certaines, d'en abandonner d'autres, d'en regrouper (ex. : BE cool@school) ou encore de créer de nouveaux pôles ;
- la consultation du personnel pour connaître ses attentes et tenter au maximum de mettre « la bonne personne à la bonne place » ;
- l'organisation des marchés publics liés au déménagement ;

- et enfin le déménagement de 60 % du personnel du Département vers Saint-Laurent, entre le 7 et le 15 novembre 2022 et leur répartition en 5 pôles.

Ces 5 pôles sont :

- **Pôle Citoyens** – Saint-Laurent – Vivier
Carrefour Santé-Social – Centre d'Aide à Domicile – Égalité des chances
- **Pôle Enfants/Adolescents** – Saint-Laurent – Monulphe
Openado Accueil
- **Pôle Promotion et Animations** – Saint-Laurent – Abbé
Animations scolaires et actions de Promotion de la santé (manifestations, conférences...)
- **Pôle Médical** – Espace Malvoz (en attendant la fin des travaux)
Médecine du Sport – Dépistage du cancer du sein – Pool Infirmier – SPCM (qui reste au Charlemagne)
- **Pôle Transversal** – Saint-Laurent – Monulphe
ALISS – Subventions – Logistique

La Direction générale, le Département Support et l'Observatoire de la Santé se sont établis sur le site de Frankignoul, à Grâce-Hollogne.

Le nouvel organigramme du Département figure en annexe 1. Cette nouvelle organisation a fait l'objet d'une présentation en commission du Conseil provincial, le 13 décembre 2022.



1) Département Support

Il assure la coordination générale des Départements de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ainsi qu'une gestion transversale des différentes activités et dossiers du secteur.

Cellule Affaires générales

- Aide, conseil et soutien méthodologique aux services opérationnels
- Analyse, mise en place et suivi de projets
- Monitoring du Plan Stratégique Transversal 2018-2024
- Évolution des missions et des activités dans un cadre transversal
- Validation des rapports au Collège
- Veille scientifique et parlementaire.

Cellule Ressources humaines

- Gestion globale du Département (transferts, désignations et mises à disposition d'agents pour la suite de la gestion COVID-19, inondations et accueil des réfugiés ukrainiens...)
- Analyses RH
- Dans le cadre de l'optimisation des services du Département Santé et Affaires sociales (et de la réorganisation du Pôle Laboratoire, Agriculture et Ruralité) :
 - mise en place d'un processus d'entretiens individuels avec l'ensemble du personnel ;
 - participation à l'élaboration de la nouvelle structure et des nouveaux organigrammes ;
 - coordination des mouvements de personnel : gestion administrative, GED, fiches de poste...

Cellule Finances – Marchés publics

- Gestion des recettes et dépenses des services de l'ensemble du secteur
- Réforme du financement des zones de secours : en collaboration avec la cellule RH, analyses budgétaires et monitoring des économies à réaliser
- Préparation du projet de budget en collaboration avec les services de l'ensemble du secteur et du service du Budget de la DGT. Pour le Département Santé et Affaires sociales, le budget 2023 a été complètement redessiné afin de correspondre à la nouvelle structure mise en place.

Cellule Logistique – Économat (Malvoz et Saint-Laurent)

- Logistique, informatique, téléphonie, économat, accueil, gardiennage, entretien et travaux des bâtiments
- Plans Internes d'Urgence et ROI
- Maintenance des DEA provinciaux
- Gestion et suivi des demandes de travaux du site Saint-Laurent et du Département SASAR via le programme « E-Atal »
- Prise de contact et suivi des demandes des locataires de Saint-Laurent et des occupants de la Province
- Suivi des consommations eau/électricité/mazout et commandes
- Coordination et suivi des contacts avec tous les intervenants sur le site de Saint-Laurent.

2) Observatoire

L'Observatoire exerce les missions d'un système d'information sanitaire :

- soutien méthodologique et de traitement de données pour des projets propres aux services du Département de la Santé et des Affaires sociales ;
- réunions Inter-Observatoires ;
- édition du Tableau de Bord 2022.

Nouveauté

Deuxième édition du Tableau de Bord de la santé en province de Liège

Comme pour le Tableau de Bord de 2016, l'Observatoire de la Province de Liège a travaillé avec les autres Observatoires provinciaux de Wallonie pour présenter de nombreuses informations socio-sanitaires sur les habitants de son territoire : démographie, principales causes de décès, état de santé, facteurs qui influencent la santé globale, offre et consommation de soins et de services.

Ce document simple à utiliser est un guide pour tous les acteurs qui s'intéressent à la santé de la population : Cercles de Médecins généralistes, professionnels de la santé et de l'action sociale, politiques, mouvements associatifs, groupements citoyens...

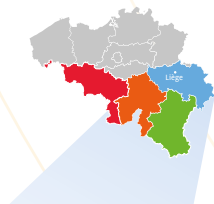
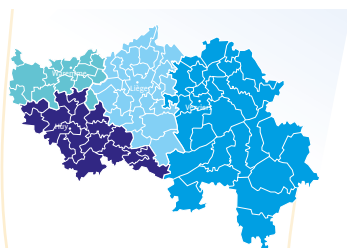


Tableau de bord de la santé en province de Liège 2022



3) Pôle Itinérant

Poursuite des collaborations « crises COVID-19 et inondations »

Le service I Prom'S a continué à participer au testing de la population et a mis à disposition des cars et du personnel. Le détail des collaborations se trouve en annexe 2.

Le service I Prom'S propose aux citoyens de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être en suscitant chez eux des changements de comportement.

Il cible différents publics lors de ses actions :

- les communes ;
- les acteurs locaux dans le cadre de partenariats ;
- les citoyens de tous âges via des actions collectives et/ou individuelles.

Cellule Administrative

- Gestion quotidienne du personnel et budgétaire

Cellule Gestion de Projets

- Création, coordination et évaluation de projets en promotion de la santé

Cellule Communication

- Promotion des projets et activités
- Mise à jour du site Internet et de la page Facebook
- Gestion des inscriptions pour les activités (conférences, dépistage)

Via la page Facebook « Promotion Santé – Province de Liège », en collaboration avec le Service Communication, I Prom'S a :

- publié en moyenne une actualité par jour ou un « épinglé pour vous » et 15 événements ;
- partagé 150 stories éphémères (24 h) originales Santé Bien-Être ;
- repartagé régulièrement des Défis Santé parmi la production existante s'élevant à 89.

→ Voir annexe 3

Cellule Cadastre

- Gestion des bases de données pour le service
- Contacts avec les communes, Provinces et pouvoirs locaux
- Réalisation d'un cadastre social pour les communes
- Suivi de la campagne de dépistage du cancer du sein
- Logistique des activités

Cellule Itinérante

- Organisation sur le terrain des campagnes de prévention et de promotion de la santé : dépistage du cancer du sein, TipTop et TipTop Kids, campagne LPF.



Chiffres 2022

Campagnes TipTop Communes

- Hannut
- Sprimont
- Soumagne

Campagnes TipTop Opérateurs

- Plan de Cohésion sociale de Saint-Nicolas
- Divers CPAS

Les chiffres et les détails des campagnes TipTop se trouvent en annexe 4.

Campagne TipTop Kids de janvier à juillet 2022

- 4 écoles
- 10 classes
- 164 élèves

Campagne Liège Province Festive

- 14 séances d'information sur la toxicologie des produits en milieu scolaire
- 4 prêts de l'outil *Cool les jeunes*
- 8 stands de Réduction Des Risques Liège Province Festive (distribution de brochures d'information et de matériel de prévention).

Dépistage du cancer du sein

Présence du Mammobile dans 4 communes : Theux, Trois-Ponts, Verviers et Welkenraedt.

- 32 jours de présence
- 10.050 invitations
- 349 Mammotests
- 3,5 % taux de participation moyen

Le car s'est également rendu à la Cité de l'Espoir (à Andrimont) et, en 4 jours, a permis la réalisation de 24 Mammotests. → Voir annexe 5

Nouveauté

Un Mammobile modernisé

La Province a investi 150.000 € pour équiper son car de dépistage mobile d'un mammographe ultra-moderne. Il permet des examens plus rapides et moins douloureux parce qu'il compresse moins les seins ; il procure des images de meilleure qualité tout en exposant les femmes à une dose de rayonnement réduite de 20 à 25 %.

Grâce à son système « DR » (pour radiographies numériques directes), il répond aussi aux exigences de l'Europe. Celle-ci interdit depuis le 1^{er} janvier 2022, l'utilisation de l'ancien système CR (système numérique indirect) trop ionisant.

Ce nouvel équipement a été présenté à la presse le 6 octobre à la Cité de l'Espoir.





Actions de prévention et de promotion de la santé

- Organisation de 8 *JeudiSanté* en présentiel et en ligne via le lien www.provincedeliege.be/tv/jeudisante avec rediffusion sur la chaîne YouTube provinciale. Ils ont été suivis par 334 personnes en présentiel et plus de 6.640 en rediffusion (annexe 6). Les *JeudiSanté* sont décentralisés dans les arrondissements de Liège, HuyWaremmes et Verviers.



- Sensibilisation à l'alimentation saine via un atelier culinaire sur « les collations » organisé en collaboration avec le CPAS de Spa et via la participation à l'organisation du petit déjeuner du 17 novembre lors des Fêtes de Wallonie ;
- Participation à la Semaine sans Tabac organisée dans le cadre Plan wallon de lutte contre le tabac et organisation de deux Plans de 5 jours en collaboration avec le CHR Liège de la Citadelle, du 2 au 6 mai et du 26 au 30 septembre ;
- Campagne endométriose « *Des règles qui font mal, ce n'est pas normal !* » :
 - développement d'une campagne spécifique – vers les jeunes filles de l'enseignement secondaire et supérieur – via un affichage au sein des écoles renvoyant vers un lien d'auto-évaluation des symptômes et les ressources locales ;
 - organisation au CHU de Liège, en collaboration avec le CHC et le CHR, d'une soirée accréditée pour le corps médical, en particulier les médecins généralistes et les gynécologues, en date du 19 septembre.
- Stands de sensibilisation et d'information : *Retrouvailles, Woman Race, Longevity Run, Classiques Ardennaises, Relais pour la Vie...*
- Sensibilisation du grand public dans le cadre de la *journée mondiale du diabète à Chaudfontaine*, le 14 octobre. Plus de 450 tests de glycémie ont été réalisés.

Nouveauté

Des actions cohérentes pour le bien-être dans les écoles : BE cool@school

De l'analyse des activités des services, il est apparu que l'Openado Prévention, I Prom'S et le Pôle Citoyens menaient des actions fort similaires, voire complémentaires, dans les écoles. Aussi il est apparu judicieux de les réunir au sein d'un nouveau pôle : **le Pôle Promotion et Animations**, établi depuis novembre à l'ancienne caserne Saint-Laurent.

Il était tout aussi adéquat de redessiner totalement l'offre de services proposée en maternelle, primaire, secondaire, supérieur, dans l'enseignement spécialisé et les écoles qui forment les futurs professionnels du secteur psycho-médico-social. Le fil rouge de cette offre de services est le bien-être des apprenants dans leur milieu d'apprentissage ; d'où son nom **BE cool@school**.

BE cool@school prépare les jeunes à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires ; renforce leurs compétences pour leur permettre d'être acteurs de leur santé et de leur bien-être et met divers outils et des formations à la disposition des équipes éducatives.

Le programme se décline en 8 thèmes phares :

- la prévention du harcèlement et des violences scolaires ;
- le bien-être physique, mental et social des enfants : alimentation et activité physique, gestion des émotions, vivre-ensemble ;
- la prévention des assuétudes et la réduction des risques en la matière ;
- la sensibilisation aux stéréotypes et préjugés de genre ;
- la prévention du suicide.



À chaque public correspondent des animations, des outils et des supports adaptés. L'offre complète *BE cool@school* se trouve en annexe 7. Elle a été présentée aux écoles et est disponible depuis la rentrée 2022.

De septembre à décembre 2022, **1.450 élèves** ont pu bénéficier de cette nouvelle offre de services.

Près de 100 adultes travaillant avec des enfants ou des jeunes ont été formés à au moins un outil provincial (voir annexe 8).

Au niveau communication, des courriers et brochures de présentation ont été adressés aux écoles, une nouvelle section a été créée sur le site Internet provincial, des publications Facebook et un communiqué de presse ont été réalisés.

Cette nouvelle offre a été présentée en commission, le 5 juillet 2022.



4) Pôle Médical

Le Service provincial de Contrôle médical

Le SPCM assure le contrôle médical, la gestion de l'absentéisme pour la Province de Liège et pour 31 partenaires affiliés.

- Vérification de la validité des absences
- Réalisation de contrôles par des médecins-contrôleurs au domicile du travailleur ou sur rendez-vous au service
- Rapports statistiques sur l'absentéisme



Chiffres 2022

- 41.445 dossiers médicaux traités
- 2.201 contrôles réalisés
- Pour 22.323 agents (Province et affiliés)

→ Voir annexe 9



Médecine du Sport

Le service propose des bilans physiologiques préventifs à l'effort, adaptés à l'état de santé des sportifs, amateurs ou professionnels, en adéquation avec leurs profils et objectifs. À chaque sportif correspond un *Pass-Sport* (Petit, Grand, Sur ordonnance) et des examens en conséquence :

- Tests de physiologie préventive de l'effort pour tous les citoyens
- Tests adaptés aux objectifs des sportifs
- Tarification forfaitaire afin de rendre les bilans préventifs accessibles
- Développement de nouveaux protocoles médicaux adaptés aux besoins du moment (COVID long, nouvelles pratiques sportives...)
- Mise en place de partenariats scientifiques afin d'appliquer les résultats validés aux futurs visiteurs du service

Chiffres 2022

- 688 *Grand Pass-Sport*
- 139 *Petit Pass-Sport*
- 13 *Pass-Sport sur ordonnance*
- auprès de 840 personnes



Nouveauté

Ouverture d'une plage horaire en soirée, les mardis de 16 à 19 h

Suite à la demande du public d'avoir des plages de consultations étendues après 16 h en semaine, le service de Médecine du Sport a ouvert de nouvelles consultations tous les mardis de 16 à 19 h. Après plusieurs mois de fonctionnement, il est à noter que le public répond positivement à cette extension d'horaire.

5) Pôle Enfants/Adolescents

Openado Accueil

Il exerce une mission de soutien psychologique auprès des jeunes (0-25 ans) et de leurs parents. Ses activités représentent l'accueil, les demandes d'information, les entretiens d'écoute et d'orientation, les suivis sociaux, les suivis psychologiques, la concertation et la co-intervention. Il s'adresse également aux professionnels des secteurs psycho-médico-social et éducatif.

Chiffres 2022

- 739 nouvelles personnes reçues
- 2.646 aides individuelles

Les problématiques les plus fréquentes sont les problèmes familiaux, le mal-être, l'anxiété et la dépression, le décrochage scolaire, les troubles du comportement, le harcèlement et les assuétudes.

→ Voir annexes 10 et 11

L'Openado Accueil a aussi dispensé :

- 6 séances d'initiation à l'utilisation de l'outil Maya-Je
- 8 présentations générales à destination des professionnels du secteur psycho-médico-social. Soit :
 - 35 services différents touchés
 - 41 exemplaires de l'outil distribués lors de ces séances d'initiation.



Openado Prévention

Animations et développement des compétences psychosociales

L'équipe réalise un travail de prévention dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire, visant le respect et le bien-être des enfants et des adolescents.

La présence de l'Openado dans les écoles a été limitée à la période du 1^{er} janvier au 31 août. Par la suite, c'est le nouveau Pôle Promotion et Animations qui a pris le relais avec la campagne BE cool@school.

Chiffres 2022

- 2 écoles de devoirs ont pu bénéficier d'animations
- 6 écoles et un CPMS ont bénéficié d'une présentation d'outils
- 3 écoles secondaires ont pu bénéficier d'ateliers dans le cadre de journées « Bien-être ».

→ Voir annexe 12

Assuétudes

Des campagnes de sensibilisation et de prévention sont menées : information, mise à disposition d'outils de prévention et actions de réduction des risques.

Chiffres 2022

- 19 séances d'information sur la toxicologie des produits en milieu scolaire entre le 1^{er} janvier et le 31 août
- Distribution de brochures informatives et préventives pour différents publics
- *Liège Province Festive* – stand d'information sur la Réductions des Risques lors des 8 festivités : Festival « C'est Pas de la Carotte », Fêtes de Wallonie, Saint-Nicolas des réthos de Verviers et de Herve, Happy Garden, Happy Soft Day, Bal des Diplômés de la HEPL, Sprimoonday.



Harcèlement

L'Openado propose aux écoles différentes actions pour contrer le harcèlement en milieu scolaire : sensibilisation, information, échanges entre professionnels, animations spécifiques, espaces de médiation...

Chiffres 2022

L'équipe a mené des activités « harcèlement » dans 22 écoles et 5 services, parmi lesquelles :

- Distribution de 45 exemplaires de l'outil *Situ'action*, de 622 brochures *Le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire 2.0.*, de 274 éventails d'information.
- Participation de 14 professionnels à des expérimentations de l'outil *Situ'action*.
- Projet de prévention du harcèlement scolaire dans 8 écoles primaires, 7 écoles secondaires et 4 services.
- Sensibilisation de 135 étudiants de 2 Hautes Écoles de l'enseignement supérieur du secteur psycho-socio-éducatif. Contact avec 9 étudiants dans le cadre de la réalisation d'un travail, d'un projet ou d'un TFE.
- Intervention en postvention dans 9 écoles touchées par une situation de harcèlement et auprès de 8 parents.



Le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire 2.0, l'affaire de **tous**



Brochure d'information à destination des adultes

Suicide

Chiffres 2022

- 3 modules de sensibilisation et de prévention ont été dispensés au sein de 2 Hautes Écoles : HEPL Barbou et École de promotion sociale FPS. 51 étudiants en ont bénéficié.
- 4 étudiants du secteur psychosocial et éducatif ont été accompagnés dans le cadre d'un travail, d'un TFE ou d'un mémoire en lien avec la thématique du suicide.

Accompagnement des équipes éducatives

L'Openado Prévention accompagne et propose aux équipes éducatives une méthode de travail leur permettant d'échanger sur leurs expériences et leurs besoins, de travailler de façon collaborative et de mettre les compétences individuelles de chacun au profit d'une réflexion et d'une réalisation commune.

Chiffres 2022

- 8 établissements scolaires ont bénéficié d'un accompagnement, dont 2 écoles de l'enseignement spécialisé secondaire
- 5 interventions concernaient l'aménagement de la cour de récréation.

Collaborations diverses

→ Voir annexe 13

6) Pôle Citoyens

ALISS - Associatif Liégeois Santé Social

ALISS est une base de données qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale et de santé sur le territoire de la province de Liège.



Chiffres 2022

- 2.785 institutions
- 297.525 visites sur le site www.aliss.be
- 623.129 fiches consultées

CAD – Centre d’Aide à Domicile

Il intervient auprès de familles qui éprouvent, vis-à-vis de leur(s) enfant(s) en bas âge, des difficultés éducatives ou encore qui présentent des négligences pouvant déboucher sur de la maltraitance.



Chiffres 2022

- 72 familles prises en charge
- 162 enfants suivis
- 1.749 interventions

(Annexe 14)

CaSS – Carrefour Santé-Social

Ce dispositif intégré regroupe en un lieu unique des services publics et des associations des secteurs de la Santé et du Social afin d’offrir des informations, du soutien et un accompagnement face aux difficultés de vie rencontrées, pour un public ciblé :

- Les personnes en très grande précarité (par exemple : SDF/usagers de drogues, squatteurs, sans-papiers...);
- Les travailleurs précarisés ;
- Les personnes victimes « d’un accident de vie » ;
- Les indépendants (citoyens particulièrement touchés par la crise sanitaire, les inondations et la crise énergétique).



Chiffres 2022

Espace socio-sanitaire

- 3.159 douches ont été prises par 778 personnes, soit une moyenne de 263 douches par mois
- 245 personnes ont bénéficié de l’intervention du médecin
- 1.959 sacs de linge ont été traités
- 114 prestations de coiffure ont été effectuées

Service d’accompagnement socio-psycho-administratif

- 190 nouveaux dossiers
- 152 dossiers suivis en cours
- 191 résolus
- 84 orientations vers les partenaires
- 33 dossiers d’indépendants, dont 7 résolus

(Annexes 15 et 16)

Égalité des chances

Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

- 12 réunions des plateformes de concertation locale de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales : 180 personnes sur quelque 60 services issus des secteurs de la police, de la justice et du monde psycho-médico-social
- Organisation d'un module de sensibilisation (1 jour) relatif aux violences conjugales et intrafamiliales à destination des professionnels des centres de planning familial de la province de Liège : 17 participants
- Organisation d'un module de sensibilisation (1 jour) relatif aux violences conjugales et intrafamiliales à destination des agents des communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, d'Esneux, de Sprimont et de Trooz : 20 participants
- Organisation de 2 modules de formation (3 jours) relatifs à la détection, à l'accompagnement et à la prise en charge des situations de violences conjugales et intrafamiliales à destination des agents des CPAS de la province de Liège : 38 participants
- Organisation d'une matinée d'études – *Les violences entre partenaires intimes avant et pendant la crise COVID – de la recherche aux pratiques psycho-sociales et judiciaires* : 46 participants
- Organisation d'une présentation des résultats de plusieurs recherches sur le thème suivant – *Cyberviolences sexuelles et sexistes chez les jeunes, les stéréotypes de genre en action sur la toile* : 46 participants
- Organisation de 6 formations sur les violences conjugales et intrafamiliales à destination des professionnels : 90 participants



- Projet de mise en œuvre d'un dispositif interdisciplinaire de soutien et de protection des personnes victimes en situation critique de violences dans le couple, en collaboration avec la Ville de Liège et les Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales
- Sensibilisation des adolescents aux violences faites aux femmes à travers l'organisation de 3 représentations de la pièce de théâtre « *Un fait divers* » (Cie Brame de la Biche) : 525 participants
- Campagne Ruban blanc : 12.060 pin's et 500 affiches distribués.

Promotion de l'égalité socio-professionnelle des femmes et des hommes

- Actualisation et réimpression de l'Aequalis game, outil pédagogique de sensibilisation aux inégalités entre les femmes et les hommes, et présentation au cours de 8 séances pour le secteur associatif.



- Organisation de 3 représentations du spectacle de théâtre « Mimixte » du collectif Rien de Spécial à Liège, Verviers et Amay : 448 participants
- Groupe de travail « Traite des Êtres Humains » : rencontre avec les services communication des hôpitaux et projection-débat « Tori et Lokita » au cinéma Le Parc, avec l'ASBL Sürya et les Grignoux ASBL (206 participants)
- Organisation d'une matinée découverte « Homme ou femme peu importe, tant que les compétences clés sont là... » au centre Constriform à Grâce-Hollogne : 29 participants

IFSOC – Service des Interventions financières à caractère social

Le service IFSOC gère les interventions provinciales dans les frais d'abonnement téléphonique et d'affiliation à une centrale de télévigilance. Le montant de ces interventions s'élève à 54 € en 2022.

Chiffres 2022

- 1.836 personnes ont bénéficié de la prime « téléphone » pour un montant total de 99.054,00 €
- 442 personnes ont bénéficié de la prime « télévigilance » pour un montant total de 23.824,50 €

Depuis le 1^{er} juillet 2021, plus aucune nouvelle prime n'a été accordée. Les anciens bénéficiaires ont continué à recevoir le soutien provincial jusqu'au 1^{er} janvier 2023.

Projets et manifestations

Handicap

- Partenariat avec les télévisions locales RTC Télé-Liège et VEDIA pour la traduction en langue des signes d'une émission d'information télévisée hebdomadaire à destination des personnes sourdes et malentendantes
- Exposition *Pan'Art, un coup de pied aux idées reçues !* : 50 associations exposantes et 3.761 visiteurs
- Projection du film « *Presque* » pour une sensibilisation au handicap : 200 personnes



Volontariat

- 14^e édition du Salon du Volontariat – Participation de 77 associations et 723 visiteurs
- Permanences (les 2^e et 4^e jeudis du mois) : 50 personnes orientées
- 1 cycle de formation destiné aux volontaires et aux futurs volontaires : 12 participants
- Participation au projet « RELANCE » organisé par l'HELMO (rencontres entre les étudiants qui souhaitent réorienter leur parcours et des professionnels de différents secteurs).



Entrée gratuite
www.provincedeliege.be/volontariat



Subventions

Chiffres 2022

Santé : Subventions à 49 demandeurs pour un montant de 149.947,33 €

Social : subventions à 98 demandeurs pour un montant total de 383.291,23 €

- 184.642,23 € à 78 associations et une commune
- 198.649,00 € aux 20 services agréés d'aide aux familles et d'aide aux seniors

5. Marchés publics

Les marchés réalisés au cours de l'année concernent le (l') :

- Recours à un interprète en langue des signes pour la traduction d'émissions d'informations télévisées à destination des personnes sourdes et malentendantes : marché de service pour un montant de 22.050 € ;
- Acquisition d'un dispositif complet d'électrocardiogramme au repos, avec contrat de maintenance d'une durée de 4 ans, attribué à la firme ARSEUS HOSPITAL pour un montant de 18.377,08 € ;
- Acquisition d'électrodes adultes pour défibrillateurs ZOLL (DEA), attribué à la firme DEFIBRION DV pour un montant de 15.331,84 € ;
- Désignation d'un interprète en langue des signes pour la traduction d'une émission d'information télévisée à destination des personnes sourdes et malentendantes diffusée sur RTC Liège et VÉDIA pour une durée d'un an, attribué à NGA PRODUCTIONS pour un montant de 8.820 €.

6. Les ASBL

La Province de Liège a répondu à un appel à agrément en tant qu'opérateur de Promotion de la Santé du plan de programmation wallonne 2023-2027 en Promotion de la Santé et de la Prévention.

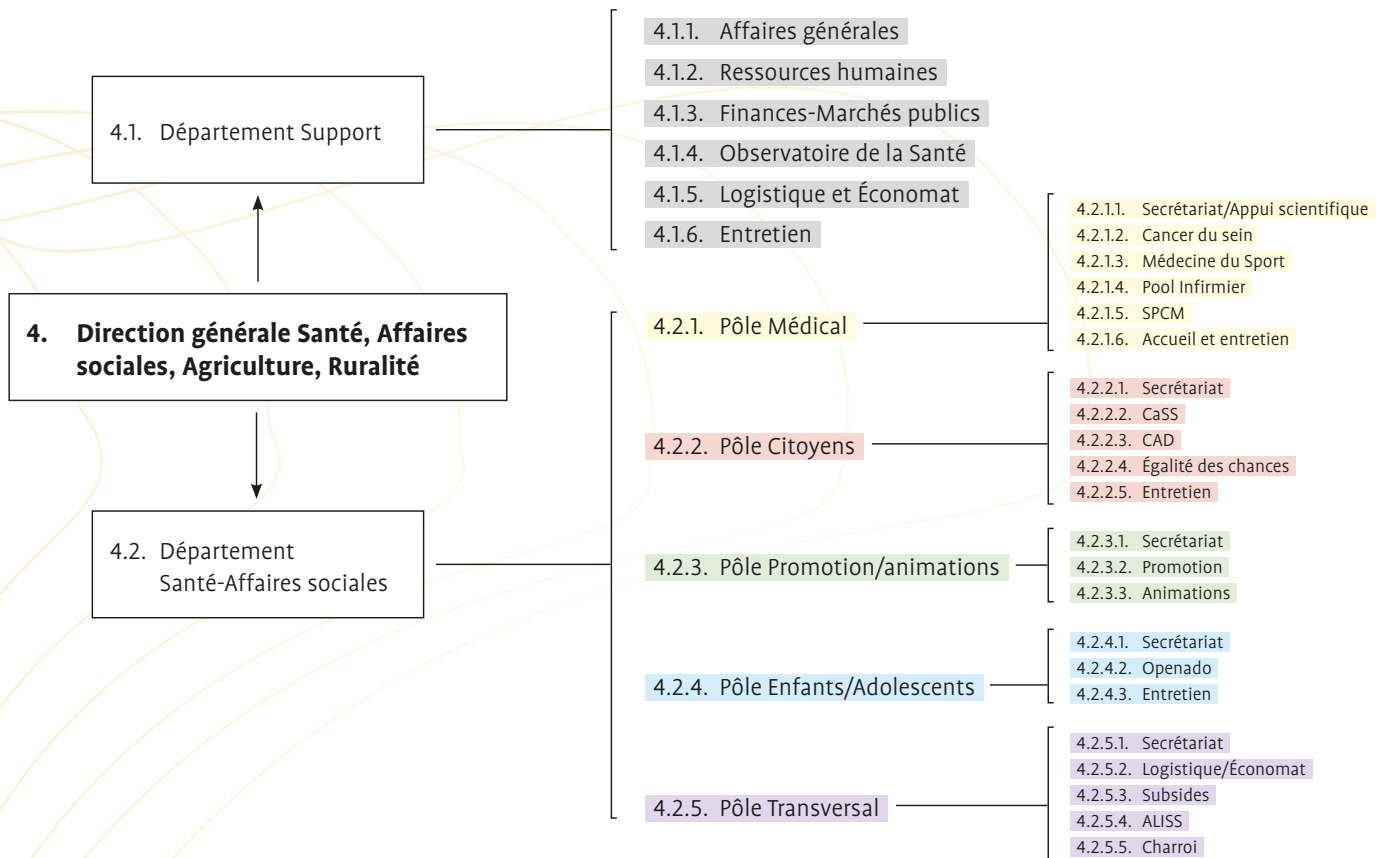
Dans ce cadre, les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) exerceront des missions spécifiques, à savoir l'implémentation, l'évaluation, l'ajustement et le renouvellement de ce plan wallon. En province de Liège, les CLPS sont : le Centre Liégeois de Promotion de la Santé, le Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme et le Centre Verviétois de Promotion de la Santé.

Au niveau du social, les ASBL *Centres d'Études et de Documentation sociales* (CEDS) et *Fonds d'Entraide* ont été dissoutes.

7. Annexes

- Annexe 1 : Nouvelle structure du Département
- Annexe 2 : I Prom'S - Poursuite des collaborations COVID-19 - Inondations
- Annexe 3 : I Prom'S – Communication
- Annexe 4 : I Prom'S Campagne TipTop
- Annexe 5 : I Prom'S – Campagne de dépistage du cancer du sein
- Annexe 6 : I Prom'S – Cycle *JeudiSanté*
- Annexe 7 : *BE cool@school*
- Annexe 8 : I Prom'S - Animations dans les écoles
- Annexe 9 : SPCM - Chiffres
- Annexe 10 : Coordonnées des 11 antennes Openado
- Annexe 11 : Openado Accueil - Chiffres
- Annexe 12 : Openado Prévention
- Annexe 13 : Openado – Collaborations
- Annexe 14 : CAD – Centre d'Aide à Domicile
- Annexe 15 : CaSS – Chiffres
- Annexe 16 : CaSS – Partenariats

Annexe 1 : Nouvelle structure du Département



Annexe 2 : I Prom'S - Poursuite des collaborations COVID-19 - Inondations

Un car TipTop a été transformé en **centre de dépistage COVID-19** et du personnel médical et administratif a été mis à disposition aux côtés des acteurs de terrain.

COVID-19

Aides aux centres de tri et de dépistage

- **Mise à disposition des cars**

Institution	Car mis à disposition	Groupe cible	Date de mise à disposition	Date de fin de mise à disposition
CHC site de Hermalle/s Argenteau	TipTop II	Citoyens	1 ^{er} juin 2020	30 juin 2022

- **Mise à disposition de personnel médical et administratif**

Institution	Personnel mis à disposition par jour	Date de début de mise à disposition	Date de fin de mise à disposition
AGEF – site de dépistage de Verviers	1 à 2 infirmières 1 agent administratif au besoin	18 mai 2020	28 octobre 2022
AGEF – site de dépistage de Malmedy	1 infirmière 1 agent administratif	18 mai 2020	30 juin 2022

Inondations

Le service I Prom'S a mis à la disposition du **CPAS de Trooz** une assistante sociale qui a continué à assurer la gestion de **la Cellule relogement, jusqu'au 30 juillet 2022**.

Annexe 3 : I Prom'S – Communication

Playlist JeudiSanté – www.provincedeliege.tv/jeudisante

Liens Internet – ProvincedeLiegeTV	Vues
10/02 : « Kilos émotionnels » www.youtube.com/watch?v=5HkOWmZl58w	3.161
10/03 : « Maux de dos » www.youtube.com/watch?v=48pzEapGwIO	827
12/05 : « Arrêter de fumer » www.youtube.com/watch?v=C4Ow-yn_oys	452
09/06 : « Réseaux sociaux » www.youtube.com/watch?v=YXrCqIm_VX8	575
15/09 : « Quand le foot fait mal » www.youtube.com/watch?v=F3SLl2Fim1U	266
13/10 : « Pleine conscience » www.youtube.com/watch?v=w9lbn1NFDh0	792
17/11 : « Les antidépresseurs » www.youtube.com/watch?v=eGhoIM4YOpw	462
08/12 : « Végétarisme, végétalisme... » www.youtube.com/watch?v=Yu3gAx6UmbA	186

Site web – www.provincedeliege.be/fr/sante

Liens Internet – Province de Liège	Visiteurs
www.provincedeliege.be/fr/sante	1.904
www.provincedeliege.be/fr/promotionsante Interrompu en fin d'année et remplacé par www.provincedeliege.be/fr/home/225 = Pôle Promotion et Animations	758
www.provincedeliege.be/fr/tiptop	410
www.provincedeliege.be/fr/jeudisante	2 782
www.provincedeliege.be/fr/node/671 = Liège Province Festive – LPPF	299
www.provincedeliege.be/fr/node/623 = Brochures Santé	385
www.provincedeliege.be/fr/node/15727 = Défis Santé	624
www.provincedeliege.be/fr/node/14644 = Newsletter de la Santé	131
www.provincedeliege.be/fr/actu/20 = Actualités de la Santé	447
www.provincedeliege.be/fr/agenda/20 = Agenda de la Santé	525
www.provincedeliege.be/fr/horaire/1 = Trouver une halte Mammobile	392
www.provincedeliege.be/fr/endometriose	1.611
www.provincedeliege.be/endometriose/campagnejeunes NEW mars 2022	828
www.provincedeliege.be/fr/becool NEW juin 2022	4 753

Annexe 4 : I Prom'S - Campagne TipTop

TipTop Commune

Date	Commune	Activité	Nombre de participants
03-avr	Hannut	Sensibilisation au Marché	-
18-avr	Hannut	Mobilisation au Marché de Pâques	>100
04-mai	Hannut	Ciné-débat - Burnout	70
04-juin	Hannut	Salon de la santé	80
25-juin	Sprimont - Seniors	Goûter des aînés : conférences et ateliers en santé mentale	50
30-juil	Soumagne (CPAS et Centre culturel)	Quartiers d'été	60
20-août	Soumagne (CPAS et Centre culturel)	Quartiers d'été	50
27-août	Soumagne (CPAS et Centre culturel)	Quartiers d'été	40

TipTop Opérateur

Date	Opérateur	Activité	Nombre de participants
17-févr	Saint-Nicolas	Conférence et ateliers alimentation	40
21-avr	Saint-Nicolas	Conférence et ateliers santé mentale	40
08-mars	PCS Plombières	Conférence et ateliers santé mentale	15
10-mars	PCS Plombières	Conférence et ateliers alimentation	12
26-mars	Coordination Femmes Ourthe-Amblève	Conférence et ateliers santé mentale	40
05-juil	Ombrage (ASBL Hannut)	Conférences et ateliers (alimentation et tabac) + car TipTop	12
21-juin	CPAS Seraing	Conférences et ateliers (alimentation et santé mentale)	4
29-juin	CPAS Seraing (précarisé)	Balade des familles (thème santé mentale)	35
19-sept	CPAS Seraing (seniors)	Conférence et ateliers santé mentale	25
08-sept	Régies des Quartiers de Seraing	Conférences et ateliers (alimentation et santé mentale)	15
08-oct	CPAS Modave	Salon de la santé	100
14-nov	Chaufontaine	Journée mondiale du diabète	450

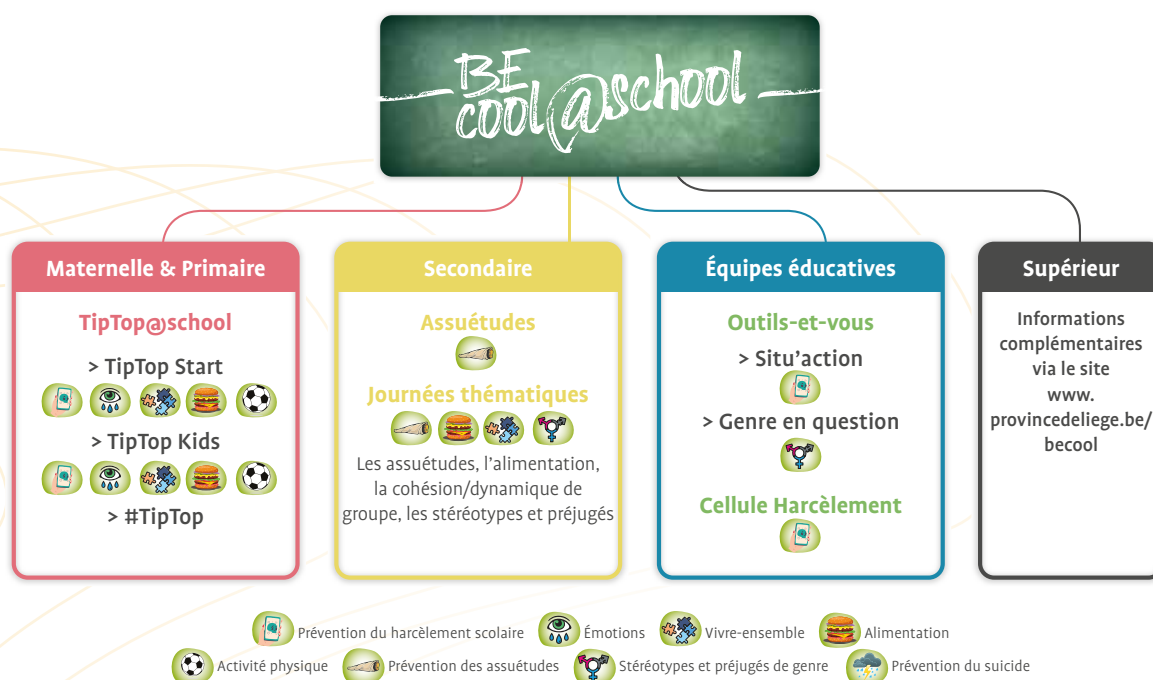
Annexe 5 : I Prom'S – Campagne de dépistage du cancer du sein

Communes	Nombre d'invitations	Nombre de Mammotests	Nombre de jours
THEUX	1.749	65	6
TROIS-PONTS	387	16	2
VERVIERS	6.550	238	20
WELKENRAEDT	1.364	30	4
Autre			
CITÉ DE L'ESPOIR	-	24	4

Annexe 6 : I Prom'S – Cycle JeudiSanté

Date	JeudiSanté	Intervenants	Lieu	Nombre de participants
10 février 2022	« Comprendre et éviter les kilos émotionnels »	Madame Marie-Aude DELMOTTE , Diététicienne-Nutritionniste et Comportementaliste psycho-alimentaire	Salle des fêtes de l'IPES de Huy	74 personnes présentes et 3161 vues
10 mars 2022	« Maux de dos : comment se soulager au quotidien ? »	Docteur Geoffrey BRANDS , Chef de département, Médecine de l'appareil locomoteur, Médecine physique-Rhumatologie-CRF, Groupe santé CHC	Salle 101 de l'IPES paramédical de Verviers	75 personnes présentes et 827 vues
12 mai 2022	« Fumer, arrêter de fumer : mythes et croyances ou comment distinguer le vrai du faux » – en collaboration avec la commune d'Oupeye	Monsieur Quentin VASSART , psychologue clinicien, psychothérapeute, tabacologue, Président UPPCF (Union Professionnelle des Psychologues Cliniciens Francophones)	Château d'Oupeye	10 personnes présentes et 452 vues
9 juin	« L'impact des réseaux sociaux sur la vie amoureuse et sexuelle des jeunes »	Monsieur Arnaud ZARBO , psychologue, formateur et thérapeute, responsable prévention, NADJA Asbl.	Salle des fêtes du Barbou à 4020 Liège	45 personnes présentes et 575 vues
15 septembre 2022	« Les blessures du sportif : avant/après » – en collaboration avec le RFCL	Docteur Philippe LABALUE , Premier Attaché médecin spécialiste, service de Médecine du sport de la Province de Liège et médecin référent du RFC Liège	RFCL	8 personnes présentes et 266 vues
13 octobre 2022	« Revenir au présent avec la pleine conscience » – en collaboration avec la Commune de Clavier	Madame Caroline JACOB , ostéopathe D.O, D.U en « Médecine, méditation et neurosciences » de l'Université de Strasbourg, instructrice certifiée en thérapie cognitive basée sur la pleine conscience et formatrice en pleine conscience au centre Émergences	Salle « Amon nos autes » à Bois-Borsu	60 personnes présentes et 792 vues
17 novembre 2022	« Les anti-dépresseurs : stop ou encore » - en collaboration avec la Commune de Hannut	Docteur Catherine KESTENS , psychiatre, service de Psychiatrie et Psychologie du CHR de Huy et psychiatre référente de l'ASBL Ombrage de Hannut	Salle de l'Académie à Hannut	41 personnes présentes et 462 vues
8 décembre 2022	« Végétarisme, végétalisme, véganisme, flexitarisme : à quelle sauce allons-nous être mangés ? »	Madame Caroline DE COCK , diététicienne et professeure de diététique à la HEPL	Verviers, IPES paramédical	21 personnes présentes et 186 vues

Annexe 7 : BE cool@school



Annexe 8 : I Prom'S – Animations dans les écoles

Jusqu'en juin, I Prom'S a poursuivi les animations TipTop Kids.

TIPTOP KIDS			
Action	École	Nombre de classes	Nombre d'élèves
TipTop Kids (3e et 4e primaire)	École Saint-Jean-Baptiste à Flémalle	2	29
	École communale de Marchin	4	68
	École Huy Sud	3	45
	École Saint-Joseph à Flémalle	1	22
	TOTAL	10 classes	164 élèves

Depuis septembre, c'est BE cool@school, la nouvelle offre de service à destination du milieu scolaire de l'école maternelle, qui a cours avec les équipes du Pôle Promotion et Animations.

BE cool@school - Écoles maternelles et primaires (pour les élèves)			
Action	École	Nombre de classes	Nombre d'élèves
TipTop Start (de la 1^{re} maternelle à la 2^e primaire)	École communale de Verviers	4	75
	EFC Athénée Léonie de Waha	2	44
	École Saint-Louis Huy	4	84
	École Sainte-Dominique de Saint-Nicolas	2	37
	École spécialisée Saint-Joseph de Geer	4	32
	École maternelle de Tihange	4	90
	École de l'Enfant Jésus – Voroux-lez-Liers	4	82
	École Heureuse 1 – Jemeppe 2	2	38
	TOTAL	26 classes	482 élèves

TipTop Kids (3^e et 4^e primaire)	EFC Rocourt	3	64
	EFC Xhovémont 1	2	39
	EFC Xhovémont 2	3	58
	École communale Soumagne-Vallée	1	29
	EFC Bressoux Piron	2	46
	École communale Hannut 1	4	69
	École communale Hannut 2	3	69
	École communale fondamentale de Malmedy Ville	3	49
	EFC Agimont	2	41
	École communale de Welkenraedt	2	51
	École primaire spécialisée de Fontainebleau	4	42
	École communale de Goé	1	14
	EFC Warou	1	24
	TOTAL	31 classes	664 élèves
TOTAL	21 écoles	57 classes	1.146 élèves

BE cool@school - Écoles maternelles et primaires (équipes éducatives)		
Action	École	Nombre de participants
Réunion « Et après »	École spécialisée Saint-Joseph de Geer	15
	EFC Rocourt	19
	EFC Xhovémont 1 + EFC Xhovémont 2	29
	École communale fondamentale de Malmedy Ville	14
	EFC Agimont	12
	École fondamentale de Hermalle-sous-Huy	12
Suivi de projets	EFC Rocourt (aménagement de la cour)	6
	EFC Warou (aménagement de la cour)	10
TOTAL	8 écoles	117 membres de l'équipe éducative

BE cool@school - Écoles secondaires (élèves)

Action	École	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Les assuétudes, t'en penses quoi ?	ÉP de Herstal	4	80
	Institut Providence de Herve	1	21
	IPES de Hesbaye (Waremme 2)	5	94
	Maison de jeunes de Saint-Georges	/	20
TOTAL	4 écoles	10 classes	215 élèves

BE cool@school - Écoles supérieures (étudiants)

Thématique	École	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Liège Province Festive	Haute école Beeckman (2 ^e AESI éducation physique)	2	50
Harcèlement scolaire : je vois, j'entends, j'agis	HECh Rivageois (2 ^e AESI Mathématiques)	1	20
Prévention du suicide	FPS Promotion sociale (2 ^e année aide-familiale)	1	19
TOTAL	3 écoles	4 classes	89 élèves

BE cool@school - Outils-et-vous (acteurs du milieu scolaire)		
Action	École ou organisation	Nombre de participants
Situ'action	École Saint-Joseph de Geer	19
	École Vieille Montagne à Liège	9
	École Heureuse 2 à Seraing	7
	Organisé par le Pôle à Liège	14
	Organisé par le Pôle à Wégimont	8
	AMO la Boussole	9
	TOTAL	66 participants
Le genre en question	Organisé par le Pôle à Liège	17
	AMO la Boussole	10
	TOTAL	27 participants
TOTAL	6 séances de formation aux outils provinciaux	93 participants

Pour cette première partie de l'année scolaire (de septembre à décembre 2022), ce sont donc **1.450 élèves** qui ont pu bénéficier de cette nouvelle offre de services. **Près de 100 adultes** travaillant avec des enfants ou des jeunes ont été formés à au moins un outil provincial.

Annexe 9 : SPCM – Chiffres

Le Service du Contrôle médical a traité pour la **Province de Liège et l'ensemble de ses 31 partenaires affiliés** :

BILAN	Nbre agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Total contrôles réalisés	Jours reprises anticipées
2021	23.471	35.262	1.401	462
2022	22.323	41.445	2.201	1.015
Variation	- 4,89 %	+ 17,53 %	+ 57,10 %	+ 119,70 %

En 2022, le Service provincial de Contrôle médical a traité pour l'**entité provinciale** (personnel non enseignant) :

BILAN	Nbre agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Total contrôles réalisés	Jours reprises anticipées
2021	3.287	10.413	651	233
2022	3.092	9.144	658	181
Variation	- 5,93 %	- 12,17 %	+ 1,07 %	- 22,31 %

Annexe 10 : Coordonnées des 11 antennes Openado

- Openado Ans
04/247 74 77 – openado-ans@provincedeliege.be
- Openado Chaudfontaine
04/361 55 78 – openado-chaudfontaine@provincedeliege.be
- Openado Hannut
19/63 05 78 – openado-hannut@provincedeliege.be
- Openado Herstal
0800/12 151 – openado-herstal@provincedeliege.be
- Openado Herve
0471/34 97 91 – openado-herve@provincedeliege.be
- Openado Ouffet
0470/91 08 82 – openado@ouffet.be
- Openado Saint-Georges
0495/69 23 61 – openado.saint-georges@provincedeliege.be
- Openado Saint-Nicolas
0479/97 01 05 – openado-saintnicolas@provincedeliege.be
- Openado Theux
0471/34 97 91 – openado-theux@provincedeliege.be
- Openado Visé
0476/99 69 76 – openado-vise@provincedeliege.be
- Openado Welkenraedt
0471/34 97 91 – openado-welkenraedt@provincedeliege.be

Annexe 11 : Openado Accueil – Chiffres

Antennes Openado	Nouvelles personnes rencontrées	Nombre d'activités
Liège	479	1.633
Herstal	37	112
Hannut	18	132
Welkenraedt	11	25
Herve	12	40
Theux	29	71
Saint-Nicolas	12	27
Chaufontaine	39	194
Saint-Georges	23	120
Ans	37	113
Visé	40	153
Ouffet	2	26
Total	739	2.646

Annexe 12 : Openado Prévention

Écoles ayant bénéficié d'une présentation d'outils

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Écoles maternelles et primaires	
Écoles communales de Flémalle (éducatrice)	Flémalle
École communale de Xhovémont	Liège
École libre de l'Enfant Jésus de Voroux-lez-Liers	Juprelle
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	
Écoles maternelles et primaires	
École libre fondamentale Saint-Remacle	Stavelot
ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME	
Écoles maternelles et primaires	
École communale de Moha	Wanze
École communale de Vinalmont (accueillantes extrascolaires + enseignants)	Wanze

Écoles de devoirs ayant bénéficié d'animations

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
École de devoirs Natolo (5 séances)	Liège
École de devoirs La Marguerite (6 séances)	Liège

Centre PMS ayant bénéficié d'un partage d'outils

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Centre PMS provincial Seraing 2	Seraing

Écoles secondaires ayant bénéficié de journée « Bien-être »

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	
Collège Saint-Remacle	Stavelot
Institut Saint-Joseph	Welkenraedt
ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Collège épiscopal du Sartay	Liège

Institution ayant pu bénéficier d'un partenariat

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Royal Football Club de Liège	Liège

Écoles et services ayant bénéficié d'actions en matière d'assuétudes

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Enseignement secondaire	
Athénée Royal	Visé
CEFA	Seraing
RFCL (stage d'été)	Liège
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	
Enseignement secondaire	
Institut Providence	Herve
Saint-Joseph	Welkenraedt
Saint-Remacle	Stavelot
ARRONDISSEMENT DE HUY - WAREMME	
Enseignement secondaire	
Athénée Royal Agri	Saint-Georges

Écoles et services ayant bénéficié d'actions en matière de harcèlement

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Enseignement primaire	
École Sainte-Marie	Ans
École communale Jean Namotte	Herstal
École communale du Jardin Botanique	Liège
École libre spécialisée Robert Brasseur	Liège
École Saint-Rémi (Sainte-Walburge)	Liège
École communale Joseph Distexhe	Seraing
Enseignement secondaire	
Collège du Sartay	Chaufontaine
École spécialisée « L'envol »	Flémalle
École Polytechnique	Seraing
Enseignement supérieur	
HECh Rivageois	Liège
HEPL Eli Troclet Campus 2000	Seraing
Autres	
Maison Heureuse (SRG)	Ans
Centre Croix-Rouge Fraipont	Trooz
École des devoirs Éclat de rire	Liège
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	
Enseignement primaire	
École communale de Francorchamps	Stavelot
École communale Ster-Hockai	Stavelot
École libre Saint-Remacle	Stavelot
École Pierre Rapsat	Verviers
Enseignement secondaire	
Collège Notre-Dame	Gemmenich
Athénée Royal Thil Lorrain	Verviers
Collège SFX1	Verviers

Autres	
AMO CAP SUD	Malmedy
ARRONDISSEMENT DE HUY – WAREMME	
Enseignement primaire	
École libre d'Héron	Couthuin
École communale de Moha	Wanze
Athénée Royal Section Fondamentale	Waremmé
Enseignement secondaire	
Athénée Royal Agri	Saint-Georges
Autres	
Enfant d'un même père	Tinlot

Écoles et services ayant bénéficié d'actions en matière de suicide

ARRONDISSEMENT DE LIÈGE	
Enseignement supérieur	
HEPL Barbou	Liège
École de promotion sociale des FPS	Liège

Annexe 13 : Openado – Collaborations

Avec les Départements de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Liège

- Accueil d'une stagiaire de 7^e année, spécialisation agent d'accueil psycho-médico-social, du lycée Jean Boets.

Avec l'Université de Liège

- Participation à différents jurys de défense de mémoires, au sein de la faculté de Psychologie et de l'école de Criminologie de l'Université de Liège.
- Convention avec le Centre d'Expertise en Psychotraumatisme et Psychologie Légale (CEPPL) de l'Université de Liège, en collaboration avec la Professeure Adélaïde BLAVIER.
- Collaboration avec la Professeure Martine PONCELET du département de Neuropsychologie du langage et des apprentissages autour du projet pilote « Rime, rire et lire ».

Collaboration provinciale

- Création d'une capsule vidéo de présentation de l'outil *Maya-Je* en collaboration avec le service Communication de la Province.

Travail en réseau

- Réseau Prévention Harcèlement (RPH)
- AMO *Cap Sud*
- Plateforme liégeoise EVRAS (Promotion de la santé en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle)
- Comité de Réseau Stratégique de REALISM (Réseau Enfants Adolescents Liège Santé Mentale)
- Plan de Prévention de la Ville de Liège
- Relais social Urbain de Verviers
- Commissions d'accompagnement des Plans de Cohésion Sociale dans diverses communes
- Comités de Pilotage des 2 RêLiA (Réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes pour les zones de Huy et Liège)
- Groupes de concertation et réseaux *JandCo* (Jeunes et consommation), *RÉZÉa* (Réseau d'échange en matière d'assuétudes sur l'arrondissement de Verviers), *AlterParty* (Réseau verviétois de réduction des risques)
- GT Jeunes en errance (Service de la Prévention - Division de Liège - Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Coordination sociale de Visé (réseau psycho-médico-social de la Basse-Meuse)
- Concertation avec le réseau de pédopsychiatres
- Collaboration avec les CPAS de Juprelle, Ans et Crisnée pour la distribution des carnets « les bons plans »
- Commission parentalité à Herstal

Collaborations diverses

- Présentation de la conception d'un outil sur la thématique des violences sexuelles à l'ASBL *O'Yes (Organization for Youth Education & Sexuality)* et demande de validation par leur expertise.
- Intervention au 85^e Congrès du Groupement belge des Pédiatres de langue française de Belgique (GBPF) : « L'adolescence en crise, remettons des balises », 200 participants.

Annexe 14 : CAD – Centre d’Aide à Domicile – Chiffres

Nombre d’enfants par familles

	2021	2022
Familles avec 1 enfant	30	26
Familles avec 2 enfants	22	22
Familles avec 3 enfants	4	10
Familles avec 4 enfants	14	10
Familles avec 5 enfants	2	2
Familles avec 6 enfants	4	2
Familles avec 7 enfants	1	0
Familles avec 8 enfants	0	0
Total du nombre de familles	77	72
Total du nombre d’enfants	183	162

L’équipe du CAD a suivi **108** enfants âgés de 0 à 3 ans parmi les **162** enfants que totalisent les familles accompagnées en 2022.

Origine des demandes

	2021	2022
AMO - CAP	1	2
Pédiatrie	0	0
CRAF – Centre de santé mentale	2	2
Maison d’Accueil / Accueil sans logis	3	2
Maison médicale - hôpital psychiatrique	3	3
Médecin traitant	0	0
Seconde peau	0	0
Service d’Aide à la Jeunesse	36	22
Service de l’ONE et Maternité prénatale	24	37
Service de Protection Judiciaire	3	2
Service parentalité (Natis, Oasis...)	5	2
SOS enfants - SOS Familles	0	0
Total	77	72

Répartition géographique des familles – Par commune

Arrondissement de Liège	2021	2022
ANGLEUR	3	2
ANS	0	4
AUBEL	0	1
AYWAILLE	1	0
CHAUDFONTAINE	1	0
COMBLAIN	1	0
DALHEM	1	0
ESNEUX	1	0
FLÉMALLE	1	3
GRÂCE-HOLLOGNE	2	3
GLONS	0	1
GRIVEGNÉE	2	1
HERSTAL	1	0
JEMEPPE	0	1
LIÈGE	11	15
OUPEYE	2	0
MILMORT	0	0
SAINT-NICOLAS	6	4
SERAING	9	6
SOUMAGNE - SPRIMONT	1	2
VAUX-SOUS-CHÈVREMONT	0	1
WANDRE	0	1
XHENDREMAEL	0	0
YVOZ-RAMET	0	0
VISÉ	1	0
Total	44	45

Arrondissement de Huy-Waremme	2021	2022
AMAY	3	3
BERLOZ	1	1
BRAIVES	0	1
BURDINE	0	0
DONCEEL	1	0
FAIMES	1	1
HANNUT	1	0
HUY	7	11
WANZE	2	0
WAREMME	1	1
Total	17	18

Arrondissement de Verviers	2021	2022
ANDRIMONT	1	1
ENSIVAL	2	1
HERVE	0	0
WELKENRAEDT	0	1
VERVIERS	12	6
Total	15	9

Par arrondissement

	2021	2022
Liège	45	45
Huy-Waremme	17	18
Verviers	15	9
Total	77	72

Évaluation des interventions

- **Évolutions favorables pour 12 familles (26 enfants)**

- Dossiers fermés définitivement par les Juges du Tribunal de la Famille-Section Jeunesse, les Services d'Aide à la Jeunesse : 6 familles – 7 enfants
- Dossiers ayant évolué favorablement avec tutelles espacées en collaboration avec les parents : 12 familles – 26 enfants

- **Familles pour lesquelles des progrès substantiels sont encore nécessaires**

- Dossiers en évolution constante : 44 familles – 56 enfants
- Parmi ces familles, 17 sont des dossiers SAJ et 2 familles sont des dossiers SPJ.

- **Tutelles suspendues sans espoir de progrès**

- 10 familles – 19 enfants

Une progression significative des difficultés parentales liées à des troubles mentaux et de la dépendance médicamenteuse et/ou de la toxicomanie a été observée cette année.

- **Nombre d'interventions, démarches et réunions**

- 1.749 visites à domicile ont été réalisées par les puéricultrices

- **L'assistante sociale a effectué :**

- 2.316 démarches dans le cadre de la gestion administrative et sociale des familles et surtout de soutien de l'équipe
- 93 visites à domicile ont été réalisées par l'assistante sociale
- organisation et tenue de 52 réunions de service (en ce compris les réunions préparatoires des supervisions)
- recherche et suivi de formations.

Annexe 15 : CaSS – Chiffres

Espace socio-sanitaire

Les Douches

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
RV venu	217	221	273	247	228	171	204	281	252	216	216	236	2.762
RV pas venu	152	157	176	163	178	158	168	202	184	142	167	168	2.015
Pas RV	7	13	4	0	21	54	47	58	51	38	45	59	397
% de RV honorés	58,81%	58,47%	60,80%	60,24%	56,16%	51,98%	54,84%	58,18%	57,80%	60,34%	56,40%	58,42%	57,82%
Douches prises	224	234	277	247	249	225	251	339	303	254	261	295	3.159

En moyenne 12,66 personnes sont accueillies chaque jour, ce qui correspond à un taux moyen de remplissage de près de 52,78 %.

On constate une légère affluence les vendredis, veille de week-end, les douches étant accessibles l'après-midi (taux de remplissage : 67,57 %).

L'infirmierie

245 bénéficiaires ont nécessité l'intervention du médecin

Le lavoir

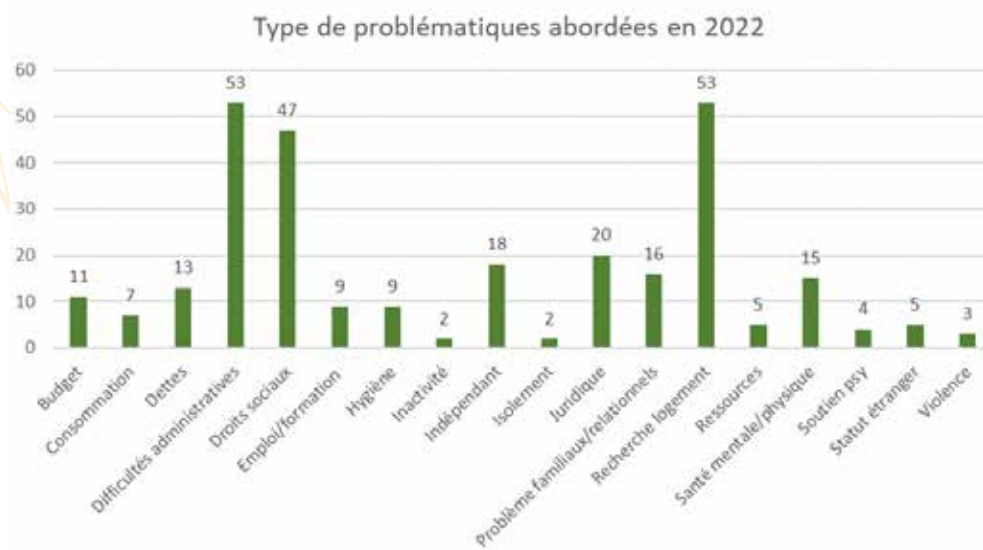
Près de 62 % des personnes suivies ont profité de ce service. **1.959** sacs de linge ont été traités par le personnel du CaSS.

Le salon de coiffure

114 prestations de coiffure ont été enregistrées durant l'année. Il faut remarquer qu'en raison de travaux dans le bâtiment, le salon de coiffure est resté inaccessible de mai à fin août 2022. Il est fréquenté pour plus de 80 % par des hommes.

Espace accompagnement

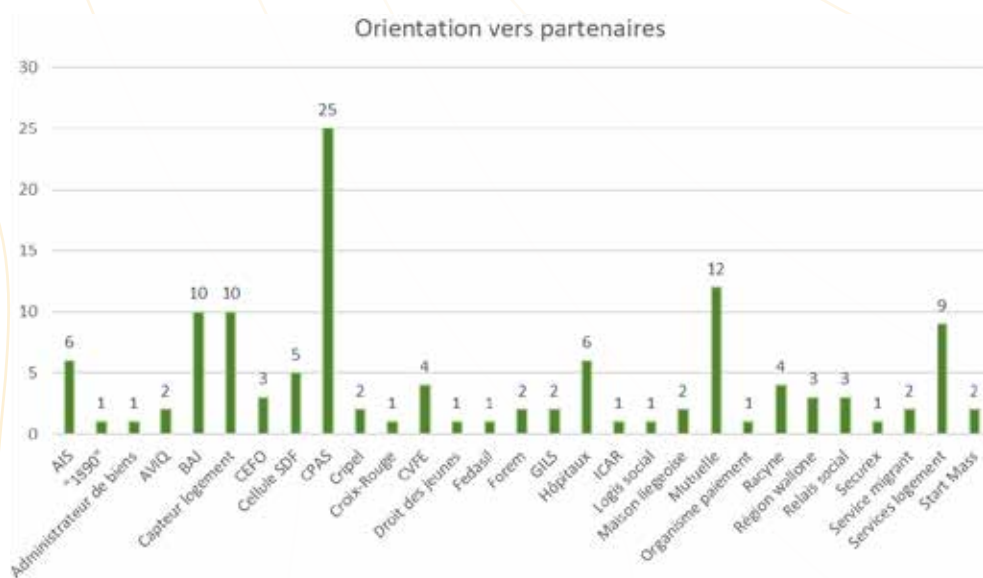
Public victime d'un accident de vie



Les thématiques prioritaires sont le logement, les difficultés administratives et les droits sociaux, suivies de loin par les questions juridiques et de problèmes familiaux et de santé mentale

Par dossier, plusieurs problématiques peuvent être abordées. Parmi les 190 dossiers :

- 1 problématique : 93
- 2 problématiques : 49
- 3 problématiques : 34
- 4 problématiques : 7
- 5 problématiques : 2



Les avocats du Barreau de Liège ont effectué 111 consultations dans le cadre de leur permanence hebdomadaire.

Annexe 16 – CaSS – Partenariats

Partenaires présents sur le site

- Le *Fonds des Affections Respiratoires (FARES)* : suivi thérapeutique concernant la tuberculose
- Le *Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE)* : prise en charge conjointe de situations difficiles familiales ou sociales entre le CaSS et cette ASBL
- La *Fondation Prince Laurent* : soins aux animaux de compagnie pour personnes en situation de précarité

Partenaires assurant une présence sous différentes formes sur le site

- Droit des Jeunes : une permanence peut être assurée à la demande ou accompagnement vers le service.
- GILS : assure une permanence à la demande.
- Services ISP (RETRAVAILLER, CALIF) : assurent une permanence à la demande.
- START MASS et ICAR : mettent à disposition un travailleur social une fois par semaine qui assure une présence à l'espace sanitaire. L'objectif étant d'être sur le terrain, à la rencontre du public afin de proposer un suivi éventuel, échanger avec le public cible des services.
- CRIPEL : assure des formations pour les équipes du CaSS et partenaires. Peut assurer une permanence à la demande en termes d'orientation socioprofessionnelle du public migrant.
- Croix-Rouge : met à disposition une équipe de bénévoles présents dans l'espace sanitaire.
- *Sentinelles de la nuit* : oriente le public vers notre service.
- ASBL *L' Coiff* : prestations de coiffure.
- Openado : assure une permanence à la demande ainsi qu'un soutien à l'organisation des réunions partenariales.
- Le Carrefour emploi-formation assure une permanence à la demande.
- Le Barreau de Liège assure une permanence hebdomadaire.
- L'ASBL « Racynes » organise une permanence, à la demande, sur le site afin d'aider à la recherche de logement.

Orientation du public vers les partenaires extra-muros

- Membre du Comité de Concertation du Relais Social du Pays de Liège : collaboration étroite entre tous les services faisant partie du relais social : les éducateurs de « rue », les infirmières de « rue », les abris de nuit, les abris de jour, les hébergements (Sans Logis hommes, femmes), la Croix-Rouge...
- Collaborations développées avec des services actifs en matière de logement : Logis social, AIS, Maison Liégeoise, Housing First, Thaïs, Régie foncière, services bâtiments du CPAS de Liège, Habitat service...
- Collaborations en matière de santé : *Concerto* (service de deuxième ligne qui s'adresse aux intervenants du réseau d'aide et de soins généralistes et spécialisés, et plus particulièrement aux coordinations de soins et maisons médicales), les services liés aux dépendances (Hautes Fagnes, ALFA, Start Mass, Cap Fly), mais également les hôpitaux (urgences, rendez-vous chez des spécialistes).

Rencontres et réunions de travail en réseau

- *Plan Grands Froids* : réunions dans le cadre de la coordination de l'action de différents intervenants. Y sont représentés : la Province, la Ville de Liège, le CPAS, le Relais Social du Pays de Liège, les accueils de jour, les abris de nuit... Compte tenu des conditions climatiques, épisodes de froid intense en décembre 2022, l'espace socio-sanitaire a élargi ses offres de services en étendant ses plages horaires et en augmentant ses capacités d'accueil.
- Réunions thématiques : poursuite des réunions thématiques initiées au début de la crise sanitaire sur les thèmes du logement et de la santé. Le CaSS participe également à des réunions concernant la problématique de santé mentale du public en grande précarité.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Sports

Sommaire

1. Présentation	5
1.1. Coordonnées des infrastructures sportives provinciales et para provinciales	5
1.2. Historique	6
2. Rapport sur la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre	7
2.1. Le personnel	7
2.2. Les bâtiments et locaux nouveaux	8
2.3. Les activités du service	9
2.4. Une politique de proximité et de soutien pour des organisations sportives locales	15
2.5. Cellule « assistance gazon de sport »	16
2.6. Les participations du service	17
2.7. Les participations provinciales	20
2.8. Les marchés publics significatifs	20

1. Présentation

1.1. Coordonnées des infrastructures sportives provinciales et para provinciales

Province Naimette Arena

Boulevard Léon Philippet 83 – 4000 LIÈGE
Tél. : 04/279.45.53
E-mail : laurent.maquoi@provincedeliege.be

Province Cyclos Arena

Route Militaire – 4432 ALLEUR
Tél. : 04/279.45.45
E-mail : jean-guy.crasset@provincedeliege.be

Province Raquettes Arena

Plaine de la Sarte 18a – 4500 HUY
Tél. : 085/82.65.07
Fax : 085/82.65.07
E-mail : anne.hendrickx@provincedeliege.be

Province Ballons Arena

Chaussée Romaine 67 – 4300 WAREMME
Tél. : 04/279.65.05
E-mail : aurelien.jacques@provincedeliege.be

Centre d'Entraînement et de Formation de Haut niveau en Football de la Région wallonne (CREF)

Rue de la Belle Fleur 3 – 4670 BLEGNY
Tél. : 04/237.99.37
Fax : 04/237.99.38
E-mail : julien.counet@provincedeliege.be

Centre de Formation de Tennis de Table (CFTT)

Rue de la Belle Fleur 3 – 4670 BLEGNY
Tél. : 0492/72.89.77
E-mail : cftt@leping.be

Direction des sports

12, rue des Prémontrés - 4000 LIÈGE
☎ 04/279.45.68
✉ maison.sports@provincedeliege.be
Site internet : www.provincedeliege.be/sports

1.2. Historique

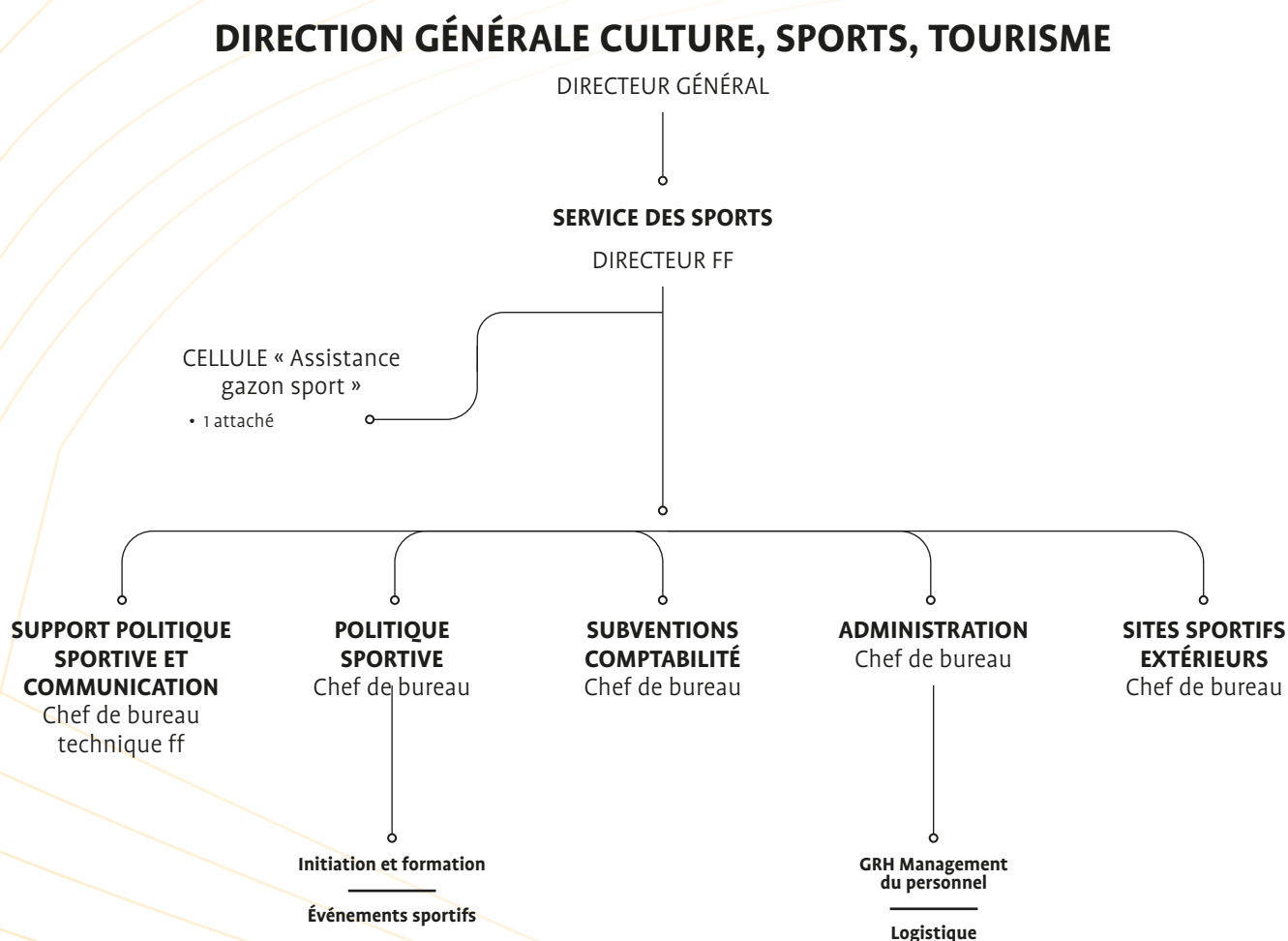
Quelques étapes marquantes de la genèse et de l'histoire du Service des Sports :

- 1947 : Création, à titre expérimental, d'un Service provincial de l'Éducation physique avec une double mission :
 - étudier, de manière scientifique, les problèmes pédagogiques et sociologiques ;
 - octroyer des subventions aux cercles de gymnastique.
- 1978 : Création d'un cadre spécifique du personnel du Service provincial de l'Éducation physique, des Sports et de la Vie en plein air.
- 1995 : Le 11 mai, reprise via un bail emphytéotique du Complexe sportif de Naimette-Xhovémont.
- 1999 : Le 16 avril, inauguration de la piste provinciale d'apprentissage cycliste à Alleur (Ans).
- 2000 : Le 27 mai, inauguration du Complexe sportif provincial de Naimette – Xhovémont rénové.
- 2002 : Le 19 avril, inauguration de la nouvelle Maison des Sports, rue des Prémontrés, n°12 à 4000 LIÈGE.
- 2004 : Le 25 mai, inauguration du Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF) à Blegny.
- 2006 : Le 17 mai, inauguration du Centre de Formation de tennis de table à Blegny.
- 2009 : Le 27 mai, acquisition par la Province de Liège du Tennis Club de la Sarte de Huy et création du Centre provincial de formation de Tennis de Huy.
- 2013 : Le 18 mars, mise en place de la Cellule Assistance Gazon de Sport.
- 2017 : Le 23 novembre, inauguration du Pôle Ballons de l'IPES de Hesbaye à Waremme.
- 2022 : Le 22 juin, inauguration de la rénovation complète des infrastructures de la Province Naimette Arena et de sa toute nouvelle piste.

2. Rapport sur la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre

2.1. Le personnel

Organigramme



Les mouvements de personnel

Durant la période de référence, ont été enregistrés les mouvements de personnel suivants :

a) Engagements

NÉANT

b) Transferts

NÉANT

c) Incorporation

- Un employé d'administration à titre contractuel, hors cadre, à temps plein et à durée indéterminée au Service des Sports est incorporé à l'école polytechnique de Herstal et CEFA du 19/04/2022 au 18/04/2023

d) Titularisation d'emplois vacants au cadre du Service des Sports

NÉANT

e) Admission à la retraite :

- Un auxiliaire professionnel à titre contractuel et à temps plein au Service des Sports, au 1^{er} février 2022

f) Suspensions de contrat

- Un auxiliaire professionnel à titre contractuel, hors cadre, à durée indéterminée et à temps plein au Service des Sports avec incorporation à la Province Naimette Arena, en suspension de contrat du 1/01/2022 au 31/12/2022 ;
- Une employée d'administration à titre contractuel, hors cadre, à durée indéterminée et à temps plein au Service des Sports, en suspension de contrat du 10/01/2022 au 9/01/2023 ;

- Une employée d'administration, à titre contractuel, hors cadre, à durée indéterminée et à temps plein au Service des Sports, en suspension de contrat du 24/01/2022 au 23/01/2023 ;
- Un employé d'administration, hors cadre, à durée indéterminée et à temps plein au Service des Sports, en suspension de contrat du 1/07/2022 au 30/06/2024 ;
- Un gradué animateur sportif à titre contractuel, hors cadre, à durée indéterminée et à temps plein au Service des Sports avec incorporation à la Province Ballons Arena, en suspension de contrat du 12/09/2022 au 11/09/2024.

g) Démission

NÉANT

h) Détachement

NÉANT

2.2. Les bâtiments et locaux nouveaux

Travaux de rénovation

En 2022, le site PROVINCE NAIMETTE ARENA a fait peu neuve suite à d'importants travaux dont la rénovation des gradins, du terrain central en gazon et la pose d'un nouveau revêtement pour la piste d'athlétisme. L'inauguration de ces travaux a eu lieu le 22 juin 2022.

Travaux d'investissement

Durant la période de référence, deux terrains de PADEL ont été construits à la PROVINCE RAQUETTES ARENA de Huy.

En outre, les terrains de tennis intérieurs du site de Huy ont été rénovés par resurfaçage.



2.3. Les activités du service

2.3.1. Les activités et manifestations sportives

2.3.1.1. « Un sport pour tous »

En gardant comme priorité la promotion de la pratique sportive, le Service des Sports a souhaité poursuivre ses initiatives visant à initier les jeunes enfants à différents sports en leur offrant l'opportunité de découvrir une discipline dans laquelle ils pourraient s'épanouir et in fine, la pratiquer régulièrement dans un club ; le sport étant un véritable vecteur de bien-être physique et mental.

Concrètement, diverses séances sportives ont été dispensées par des agents provinciaux, selon leurs compétences, avec du matériel provincial et en collaboration étroite avec les communes, les écoles primaires tous réseaux confondus et le soutien des fédérations sportives et du sport en milieu scolaire (AFES).

Ces activités sont toujours réparties sur l'ensemble de la province avec la collaboration des villes et communes. Ce concept s'inscrit parfaitement dans le projet de la « supracommunalité » poursuivie par la Province de Liège.

En collaboration avec les communes, les « Journées découvertes près de chez soi » suivantes se sont déroulées en 2022 :

20 mai	Waremme
23 mai	Hannut
24 mai	Hannut
20 juin	Dison
21 juin	Esneux
23 juin	Esneux
1 ^{er} septembre	Limbourg
30 septembre	Bassenge
17 & 18 octobre	Beyne-Heusay
22 novembre	Hamoir

En 2022, 1.263 enfants ont participé à ces activités.

2.3.1.2. Stages pour ados (12-16 ans)

Ces stages proposent des activités de découverte sportive « Fun » aux adolescents (12 - 16 ans). L'objectif est de permettre aux jeunes de bouger en s'amusant, de faire de nouvelles rencontres et de mener une vie moins sédentaire.

En 2022, près de 150 adolescents ont pu découvrir des disciplines qui sortent parfois de l'ordinaire, et ce à un droit d'inscription accessible.





STAGE « FUN » PÂQUES

Aventure

Survie · Escalade · VTT · Orientation · Kayak · Tir à l'arc
 Sprimont : du lundi 4 avril au vendredi 8 avril

DÉFI DURANT L'ANNÉE

Plongée

Liège : les samedis du 5 mars au 14 mai
 Waremme : les samedis du 12 mars au 28 mai
 Hannut : les mardis du 8 mars au 17 mai

STAGES « FUN » ÉTÉ

Entre terre et mer

Spéléo · Escalade · VTT · Voile · Aviron
 Visé : du lundi 11 au vendredi 15 juillet

Aventure

Survie · Escalade · VTT · Karting · Laser game · Bowling
 · Cinéma D
 Malmedy : du lundi 1^{er} au vendredi 5 août
 Stavelot : du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Aventure Grimpe

Techniques d'escalade et de spéléo · Accrobranche
 Comblain-La-Tour : du lundi 18 au vendredi 22 juillet
 et du lundi 1^{er} au vendredi 5 août

Aventure Nature : 5 journées - 4 nuits (INTERNAT)

Orientation · VTT · Escalade · Nature
 Palogne : du lundi 15 au vendredi 19 août

Tennis

Huy : du lundi 18 au vendredi 22 juillet

Triathlon raid

VTT · Kayak · orientation · Rafting
 Liège (Angleur) : du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Explorateur

Escalade · Spéléo
 Esneux : du lundi 22 au vendredi 26 août



2.3.1.3. Activités adaptées

Depuis plusieurs années, le Service des Sports propose des journées découvertes pour un public souffrant de handicap moteur, mental et/ou social.

En 2022, les activités suivantes ont été organisées :

- voile, kayak, randonnée et escalade pour les enfants et les adolescents placés en foyers ;
- équitation pour les personnes souffrant d'un handicap moteur/mental avec la collaboration du Cercle Équestre du Transvaal et les Écuries de Vaux-Sous-Chèvremont.

Près de 104 adolescents ont ainsi pu découvrir des disciplines qui sortent parfois de l'ordinaire.



2.3.1.4. Sports Seniors 50+

Ce projet rencontre un réel succès en privilégiant des infrastructures sportives de qualité et un encadrement sportif adéquat, tout en proposant un tarif d'inscription attractif.

L'objectif de cette « relance » est d'inciter le participant à reprendre une pratique sportive régulière (voir assidue) en les orientant, in fine, vers un club. Cette pratique joue un rôle déterminant dans l'état de santé physique, mais aussi dans ses composantes psychologiques et sociales.

En 2022, les activités « Sports Seniors 50+ » ont été les suivantes :

- Marche nordique ;
- Golf ;
- Billard ;
- Pilates ;
- Tennis & Padel.



Les activités sont proposées :

- sur 2 périodes : de septembre à décembre et de janvier à juin ;
- par cycles de 5 ou 10 séances en fonction de l'activité choisie ;
- par groupes de 6 à 25 personnes maximum en fonction de la discipline choisie.

Les activités « Seniors +50 » se déroulent en semaine (en journée), à raison d'1x/semaine.

En 2022, près de 150 seniors ont pu découvrir des disciplines qui sortent parfois de l'ordinaire.



2.3.2. Les organisations sportives

Les organisations initiées par le Service des Sports

- Le village « **Au Nom du Ballon** » qui s'est déroulé du mercredi 14 au dimanche 18 septembre 2022 sur la Place Saint-Lambert à Liège dans le cadre des Fêtes de Wallonie. Cet événement a donné la possibilité à de jeunes footballeurs et basketteurs ainsi qu'aux élèves des différentes écoles de tous réseaux confondus, de participer à un tournoi de football ou de basket-ball dans un cadre atypique.
- La Journée sportive et ludique pour personnes moins valides (500 participants) qui s'est déroulée le jeudi 13 octobre 2022 à la « Province Ballons Arena » de Waremme en collaboration avec l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ).

Les organisations soutenues par un partenariat entre le Service des Sports et les organisateurs

Sur décisions du Collège et du Conseil provincial, le Service des Sports a collaboré aux manifestations sportives suivantes par le biais de l'octroi réglementaire d'une aide financière et/ou de la mise à disposition éventuelle de membres du personnel (animateurs), et de matériel divers ou encore par une aide à l'impression et à la diffusion de documents promotionnels :

- Le « Challenge Jogging de la Province de Liège ». Depuis 1992, le Service des Sports apporte sa collaboration à ce Challenge qui a compté vingt-six épreuves à son calendrier 2022 pour un total (toutes catégories confondues) de +/- 16.500 participants ;
- La « Cross Cup Internationale de Hannut » le dimanche 20 février 2022, en collaboration avec la Ville de Hannut et l'ASBL Lotto Cross Cup ;
- Les actions menées par la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné pour les enfants des écoles fondamentales de la province ;
- La course cycliste « Liège – Bastogne – Liège pour Espoirs internationaux » disputée le samedi 16 avril 2022 avec une arrivée jugée au Domaine de Blegny-Mine ;

- Le Week-end ardennais 2022 (Flèche wallonne Hommes et Dames le mercredi 20 avril 2022 et Liège-Bastogne-Liège Hommes et Dames le dimanche 24 avril 2022) et pour lequel la Province de Liège est partenaire du Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois et d'Amaury Sport Organisation.
- Les randonnées cyclo touristiques « Liège-Bastogne-Liège », le samedi 23 avril 2022 sur le parcours de Liège-Bastogne-Liège pour cyclistes professionnels du lendemain et « Les Géants des Ardennes », randonnée qui s'est déroulée le samedi 20 août 2022 ;
- La première édition de la course cycliste « Liège-Bastogne-Liège pour Juniors » organisée par le Royal Cyclist's Pesant Club Liégeois le samedi 7 mai 2022 ;
- Le Maasmarathon de la Basse-Meuse dans la région de Visé du dimanche 8 mai 2022 avec, pour toutes les courses proposées (5 kms, 9 kms, 21 kms et 42 kms), un total de 2.000 participants ;
- Le Triptyque Ardennais, épreuve cycliste comptant pour l'Union Cycliste Internationale/Royale Ligue Vélocipédique Belge- Catégories « Élites sans contrat » et « Espoirs internationaux », qui s'est déroulée du 20 au 22 mai 2022 ;
- Les journées « Urban Youth Games » se sont déroulées sur le site de la « Province Ballons Arena » de Waremme les 23 et 24 juin 2022. Ces deux journées ont rassemblé 500 élèves de 5^e et 6^e année primaire de tous réseaux confondus ;
- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège, qui s'est déroulé le mercredi 29 juin 2022 à la « Province Naimette Arena » et sa toute nouvelle piste qui ont pu accueillir, sous une chaleur estivale et en préparation aux Championnats du Monde d'athlétisme d'Eugene (USA), nos meilleurs athlètes belges tels que Nafi THIAM, Ann ZAGRE et les frères BORLÉE ainsi que de nombreux athlètes internationaux et ce, devant un public très nombreux (+/- 6.000 spectateurs) ;
- Le « Province Cycling Tour » (ancien Tour de la Province de Liège) épreuve pour coureurs cyclistes avec ou sans contrat et espoirs, belges ou internationaux qui s'est déroulée du 14 au 17 juillet 2022 ;
- L'« ETHIAS Tour de Wallonie » pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 23 au 27 juillet 2022 et qui comportait en province de Liège, l'étape n°1 « Temploux – Huy », l'étape n°2 « Verviers – Herve » et l'étape n°3 « Visé – Rochefort » ;
- Le « Grand Prix de Wallonie », course cycliste qui figure dans le circuit continental UCI « Europe Tour » dans la catégorie 1.1, organisée le mercredi 14 septembre 2022 au départ de Blegny et dont l'arrivée a été jugée à la Citadelle de Namur ;
- Le « Grand Prix de Jemeppe » (47^e édition) cycliste pour cadets, le « Grand Prix Ernest Becco » (25^e édition) cycliste pour juniors et le « Grand Prix de la Province de Liège » (17^e édition) cycliste pour U8 à U15, qui se sont déroulés le dimanche 25 septembre 2022 à Jemeppe (Seraing) et qui au total, ont recensé plus de 300 participants ;
- Le « Semi-marathon de la Province de Liège » organisé le dimanche 16 octobre 2022 depuis l'Esplanade du Roi Albert de l'Île Monsin avec, pour toutes les courses proposées (3 kms, 7Kms et 21 Kms), un total de 2000 participants ;
- La 48^e édition du Rallye du Condroz qui s'est déroulée les 4, 5 et 6 novembre 2022 avec notamment des « spéciales » à Engis, Villers-le-Temple, Strée, Ben-Ahin, Villers-le-Bouillet, Wanzoul, Bas-oha, Héron, Lavoisier, Ramelot, Marchin, Perwez, Amay et Verlaine (± 75.000 spectateurs recensés).

2.4. Une politique de proximité et de soutien pour des organisations sportives locales

2.4.1. L'attribution de trophées

Durant l'année 2022, 34 coupes et trophées ont été attribués à des clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de leurs manifestations ponctuelles.

2.4.2. L'octroi de subventions pour des activités ponctuelles

En 2022, 149 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales et internationales ou pour un soutien à leur fonctionnement et ce, pour une somme globale de 491.645,54€.

2.4.3. L'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes

Diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2022 :

- Liège Académie Basket pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2022-2023 ;
- Liège Panthers (Basket féminin) pour ses actions de post-formation des jeunes joueuses durant la saison 2022-2023 ;
- Le RCS Sart-Tilman (football) pour ses actions de formation des jeunes durant l'année 2022 ;
- Le VBC Waremme (volley-ball) pour la formation des jeunes durant la saison 2022-2023 ;
- L'École des Jeunes du RFC Liège (football) pour ses actions de formation des jeunes durant la saison 2022-2023 ;

- La Visé Basse Meuse Football Academy pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2022-2023 ;
- Le RFC Seraing Jeunesse pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2022-2023 ;
- Le Standard de Liège pour sa politique de formation menée en faveur des jeunes footballeurs durant la saison 2022-2023.

2.4.4. L'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Le Service des Sports a conclu divers accords avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Une convention portant notamment sur 2022 a ainsi été conclue avec :

- l'ASBL Promotion des Arbitres de Football de la Province de Liège ;
- le Comité provincial de Tennis de table ;
- la Fédération Royale Ouvrière de Tennis de table Belge Francophone ;
- le Comité provincial de Liège de Basket-ball ;
- l'ASBL Association Francophone de Tennis ;
- l'ASBL Ligue Belge Francophone de Rugby ;
- la Ligue Francophone de Handball ASBL.

2.4.5. L'octroi de subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

Suite aux inondations de juillet 2021 en province de Liège, le Service des Sports a proposé d'accorder un soutien exceptionnel au monde du sport. Ainsi, 53 clubs sinistrés de la province ont pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement 2021-2022 visant la relance de leurs activités suite aux inondations.

2.5. Cellule « assistance gazon de sport »

La cellule, basée sur le site de la Province Naimette Arena, se voit confier quatre missions :

1. Une mission d'information via un vade-mecum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces de sport gazonnées des communes et des clubs de la province de Liège.
2. Une mission d'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés.
3. Une mission de maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même.
4. Une mission de formation ultérieure à destination des préposés précités.

Activités de l'année 2022

Mission d'information

Distribution d'un vade-mecum « Entretien des gazons de sport (naturel) »

Depuis mars 2014, plus de 3.500 exemplaires ont été remis aux bourgmestres, échevins des sports et des travaux des 84 communes, aux responsables des 320 clubs de football, et de rugby que compte la Province, aux personnes qui assistent aux formations, conférences, séances d'études, visites sur le terrain, organisées par la CAGS. Il est également envoyé à toute personne qui en fait la demande. Une nouvelle édition, tenant compte de l'évolution de la législation relative à l'utilisation des produits de protection des plantes et de l'évolution des techniques d'entretien, est en cours d'impression.

Rédaction d'un vade-mecum « Entretien des gazons synthétiques de sport »

Aujourd'hui, le gazon synthétique est présent dans de nombreuses enceintes sportives.

Ce vade-mecum permet aux gestionnaires de connaître davantage leur terrain, pour mieux l'utiliser et mieux l'entretenir.



Mission d'assistance technique

Durant l'année écoulée, la cellule AGS a été appelée à intervenir sur différents terrains de football ou de rugby en gazon naturel ou synthétique afin de conseiller les responsables communaux ou les gestionnaires de club. Le suivi allait du simple conseil ponctuel en vue de régler un problème particulier (réparation de dégâts, désherbage, achat d'intrants, plan de fumure, rédaction d'un cahier de charge...) jusqu'au suivi régulier, quasi hebdomadaire, des opérations d'entretien courant du gazon de sport et/ou de rénovation de terrains, en passant par la rédaction ou la relecture de cahiers de charge préalables à la rénovation ou à la (re)construction de terrains ou à l'achat de gros matériel d'entretien.

En 2022, ce suivi concernait 61 terrains de football ou de rugby situés sur le territoire provincial.

Depuis sa création, 243 terrains situés en province de Liège ont bénéficié d'un conseil ou d'un suivi régulier de la part de l'ingénieur agronome de la CAGS.

Mission de maintenance des terrains occupés par la Province de Liège

La cellule, avec la collaboration du personnel de maintenance déjà en place dans les différents sites, a encadré la rénovation et l'entretien de 10 terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège.

Équipements de l'année

Néant.

2.6. Les participations du service

2.6.1. À la gestion de l'ASBL « Maison des Sports »

En regard de la volonté du Collège provincial d'opérer une rationalisation des ASBL (para)provinciales durant la législature 2018-2024, l'organe d'administration de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » a décidé de procéder à sa dissolution-liquidation en un seul acte en date du 10 octobre 2022.

Depuis lors, l'ensemble des services offerts aux Fédérations sportives ont été repris et assurés par le Service des Sports.

En 2022, 677 réunions ont été organisées dans les locaux, réunissant, au total, 11.393 participants.

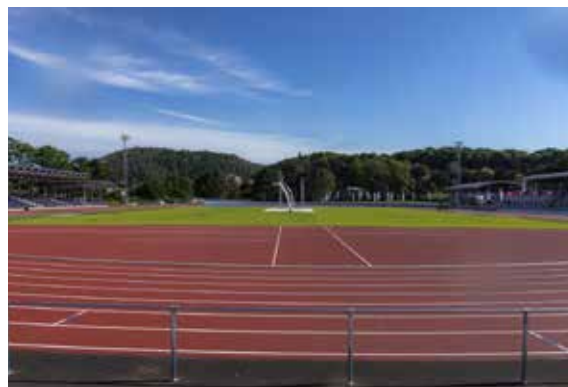


2.6.2. À la gestion et l'entretien de la PROVINCE NAIMETTE ARENA

Depuis 1995, la Province de Liège assure, via le Service des Sports, le Service provincial des Bâtiments et sa Régie provinciale, l'exploitation et l'entretien de ses infrastructures situées à Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et du RFC Liège Rugby, ainsi que par l'Enseignement provincial et l'ASBL Coup d'Envoi.

Ce complexe a accueilli, durant l'année 2022 :

- Le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège ;
- des rencontres de rugby ;
- plusieurs meetings de niveau national organisés par le RFC Liège Athlétisme ;
- les entraînements des pompiers, de la protection civile et des policiers liégeois ;
- des activités sportives de divers établissements scolaires du secondaire et des trois Hautes Écoles des trois réseaux d'enseignement.



2.6.3. À la gestion et à l'entretien de la PROVINCE CYCLOS ARENA (Ans)

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service des Sports assure la gestion technique quotidienne de la piste provinciale d'apprentissage cycliste située à Alleur.

En 2022, les activités suivantes y ont été organisées :

- divers entraînements des écoles de formation actives sur le territoire provincial, du Team Cycliste de Hesbaye, Vélo Club Ardennes et de l'Union Cycliste de Seraing ;
- divers meetings et tests aspirants, minimes, juniors, amateurs, masters ;
- des manifestations sportives organisées par des clubs (triathlon...).

2.6.4. À la gestion de l'ASBL Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF)

Le Service des Sports participe, au travers de la mise à disposition conventionnelle de membres du personnel à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site. Ce centre accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la prospection des jeunes de l'ACFF/Comité provincial de Liège ;
- des arbitres nationaux et provinciaux ;
- de la Province de Liège elle-même via son Service des Sports ;
- de l'Association des Clubs Francophones de Football (ACFF) ;
- de divers clubs de football et de rugby.

Au-delà de ces entraînements, divers stages ou journées ont été organisés au CREF en 2022, à savoir :

- 1 stage du RSC Anderlecht du 25 au 29 juillet ;
- 2 stages du RU Lasnes du 29 juillet au 1^{er} août et du 14 au 15 août ;
- 1 stage de Boisfort les 20 et 21 août ;
- 1 stage d'Olen United du 27 au 29 août.



2.6.5. À la gestion et à l'entretien de la PROVINCE RAQUETTES ARENA (Huy)

Le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Durant l'année 2022, il a accueilli diverses manifestations et organisations :

- Des tournois d'hiver et d'été du club local ;
- Des journées découvertes « raquettes » du Service des Sports, destinées aux écoles ;
- Des stages ADOS du Service des Sports ;
- Des stages, formations et entraînements de l'Association Francophone de Tennis (AFT) ;
- Des entraînements du Pro Team de l'AFT dont ceux de David GOFFIN ;
- Des stages de l'ASBL HOP.

Par ailleurs, les structures locales suivantes ont occupé, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation :

- l'ASBL New Tennis Huy ;
- l'IPES de Huy (section Sport-Études Tennis ± 75 élèves) ;
- l'ASBL École HOP.

Au-delà de ces occupations et en fonction des disponibilités, il a été permis aux autres clubs et écoles de tennis, aux établissements scolaires (activité principale) et aux particuliers de s'adonner à la pratique du tennis en louant les installations. Par ailleurs, les Arts Martiaux Mixtes (MMA) occupent régulièrement un espace du site (le mardi et le jeudi soir).



2.6.6. À la gestion et à l'entretien de la PROVINCE BALLONS ARENA

Ce site accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la section Sports-études Basket de l'IPES de Hesbaye ;
- divers clubs de basket ;
- des sélections provinciales des Comités provinciaux de volley-ball et basket-ball ;
- du Volley-Ball Club Waremme ;
- du Basket Club Waremme.



2.7. Les participations provinciales

2.7.1. Dans le Centre de Formation de Tennis de Table de Blegny

L'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! », suite à une convention de mise à disposition pour une durée de 20 ans, assure la gestion quotidienne et l'entretien du Centre de formation de Tennis de Table. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son Conseil d'administration.



2.8. Les marchés publics significatifs

En 2022, le Service a passé les marchés publics significatifs suivants :

- L'acquisition de matériel d'athlétisme nécessaire à la pratique du saut en hauteur et du saut à la perche destiné à équiper la Province Naimette Arena ;
- L'acquisition de deux nouveaux buts de rugby à charnières pour équiper le terrain central en gazon du Province Naimette Arena.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'Enseignement et la Formation

Sommaire

1. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION	7
1.1 Présentation	8
1.2 Service support	9
1.2.1 Gestion administrative, juridique et des ressources humaines	9
1.2.2 Gestion des services financiers et généraux	10
1.2.3 Gestion de l'information et de la promotion	11
1.2.4 Le Centre des Méthodes Pédagogiques	12
1.3 Missions extérieures	12
2. LE DÉPARTEMENT ENSEIGNEMENT	13
2.1 Quelques dates	14
2.2 L'enseignement secondaire	15
2.2.1 Les Instituts	15
2.2.2 Quelques chiffres	19
2.2.3 Quelques projets	19
2.3 L'enseignement secondaire et supérieur de Promotion sociale	21
2.3.1 Les Instituts	21
2.3.2 Quelques projets	22
2.3.3 Quelques chiffres	23
2.4 L'enseignement supérieur organisé en Haute École	24
2.4.1 Les départements	24
2.4.2 Quelques chiffres	25
2.4.3 Quelques projets	26
2.5 Un enseignement en adéquation avec les besoins des milieux professionnels	27
2.6 Un enseignement qui s'adapte aux évolutions numériques	28
2.7 La Mobilité des étudiants et des enseignants	30

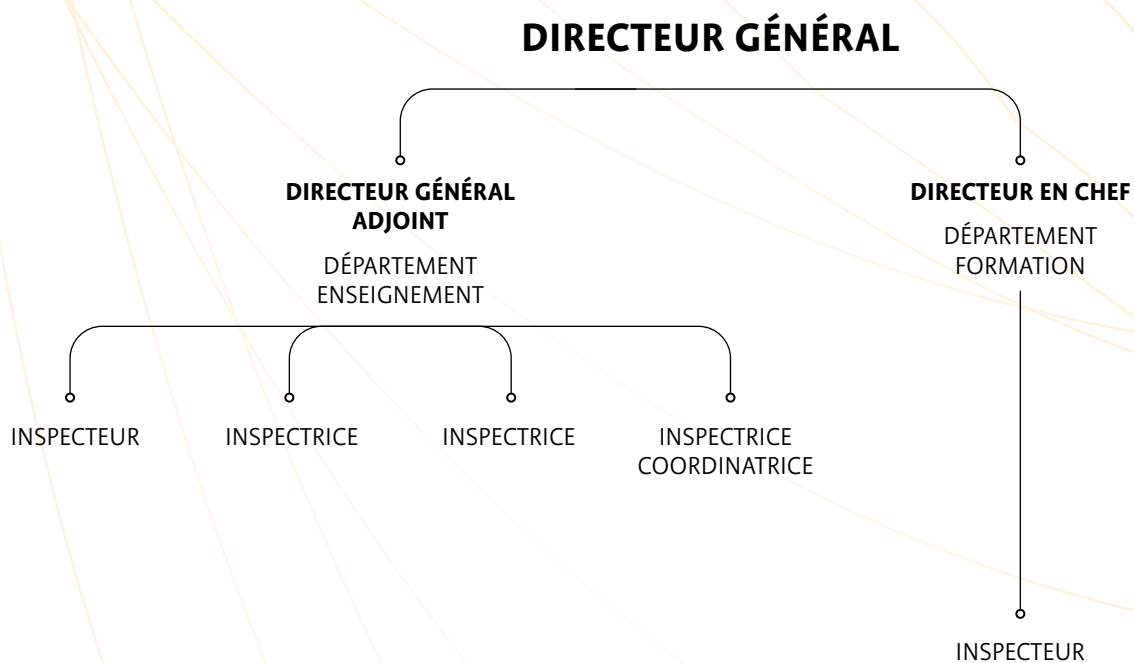
2.8 Les infrastructures et services complémentaires	32
2.8.1 Chiffres	32
2.9 Focus sur...	34
2.9.1 Solidarité dans l'EPL	34
2.9.2 100 ans de l'EPL	34
2.9.3 Récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL.	35
2.9.4 Accréditation Erasmus	37
2.9.5 Techni Truck et Technosphere.	38
2.9.6 Projets culturels dans l'enseignement secondaire	39
2.9.7 Rentrée académique de la HEPL	39
2.9.8 Accréditations à la HEPL.	40
2.9.9 Recherche à la HEPL	40
2.9.10 Convention cadre EPS-Forem.	41
2.10 Annexes	42
2.10.1 Subventions.	42
2.10.2 Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège	44
3.LE DÉPARTEMENT FORMATION	46
3.1 La formation	48
3.1.1 L'école provinciale d'administration (epa)	48
3.1.2 L'institut provincial de formation des agents des services de sécurité et d'urgence (IPFASSU)	50
3.1.3 L'école de police	53
3.1.4 L'école du feu	56
3.1.5 L'école des cadets	59
3.1.6 L'école provinciale d'aide médicale urgente (EPAMU)	60
3.1.7 Service d'appui psychologique aux intervenants (API).	63
3.1.8 Le Centre de Réadaptation au Travail (CRT asbl)	65
3.1.9 L'École Supérieure de Pédagogie (ESP)	67

3.2 Le conseil en formation	69
3.2.1 La Maison des Langues	69
3.3 La guidance	72
3.3.1 Les Services de la Guidance	72
3.3.2 Les Centres psycho-medico-sociaux	73
3.3.3 Le Service de Promotion de la Santé à l'École	76
3.3.4 L'Espace Tremplin	78
3.4 Focus	79

1.

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA FORMATION**

1.1 Présentation



Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation

Rue du Commerce, 14 – 4100 Seraing

📞 Tél : 04/279.73.00

✉ dg.enseignementformation@provincedeliege.be

1.2 Service support

Le Secteur Enseignement-Formation dispose d'un service support commun composé des 4 pôles suivants :

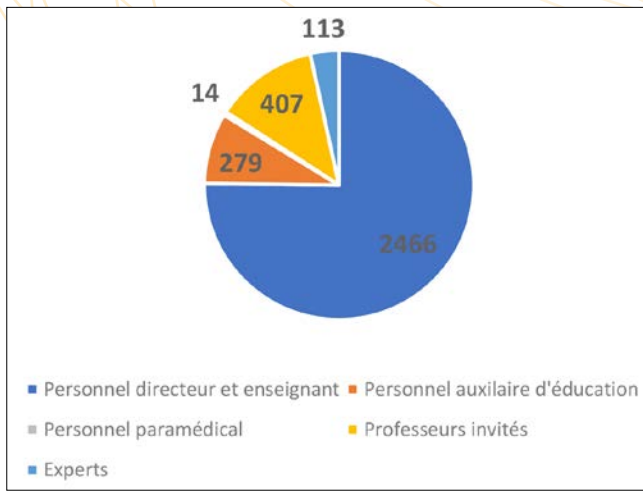
1.2.1 Gestion administrative, juridique et des ressources humaines

A. Activités

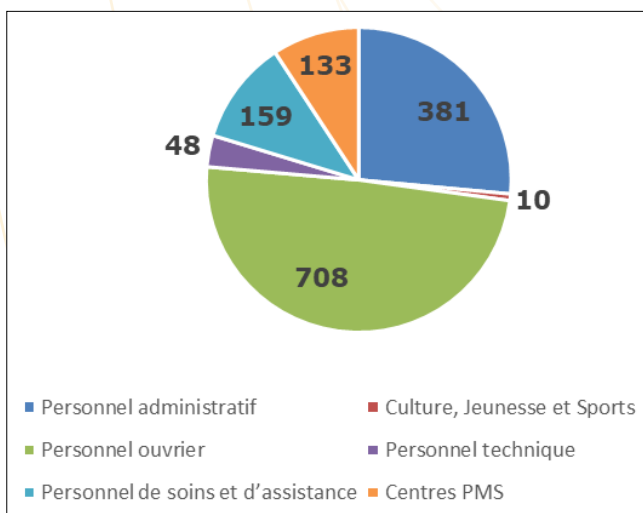
- Élaboration de diverses conventions ;
- Organisation de la vie scolaire dans le contexte de la crise sanitaire (COVID-19) ;
- Suivi administratif des commissions de sélection chargées d'entendre les candidats à des fonctions de sélection et de promotion dans l'enseignement secondaire et de promotion sociale ;
- Suivi administratif et juridique des commissions paritaires locales ;
- Suivi administratif et juridique des recours, notamment contre les décisions d'exclusion définitive ;
- Suivi administratif concernant l'adhésion des établissements d'enseignement secondaire provinciaux aux pôles territoriaux ;
- Suivi administratif et juridique dans l'adoption des règlements de travail pour l'enseignement secondaire ordinaire, l'enseignement secondaire spécialisé, et la Haute École de la Province de Liège ;
- Mise à jour du règlement général des études des établissements d'enseignement secondaire ainsi que du règlement d'ordre intérieur des établissements d'enseignement de promotion sociale ;
- Rédaction des rapports de désignation, de nomination et de congé du personnel enseignant et non enseignant ;
- Vérification des rapports destinés au Collège provincial en provenance des établissements/ services du secteur (remplacements, engagements, levée de cumul, titularisation, contrats d'urgence...);
- Déploiement de la gestion informatisée du pointage dans divers établissements du secteur ;
- Gestion de la carrière administrative du personnel enseignant du recrutement au départ à la pension ;
- Suivi des obligations en matière de contrôle vis-à-vis de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- Suivi et contrôle du transfert de document vers la FWB en matière de traitement et de carrière ;
- Gestion des normes, dotations, allocations, NTPP promérités dans les établissements ;
- Mise en place du personnel enseignant en collaboration avec les établissements ;
- ...

B. Chiffres

a) Membres du personnel enseignant :



b) Membres du personnel non enseignant :



1.2.2 Gestion des services financiers et généraux

A. Activités

- Vérification et validation des bons de commande ;
- Vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services ;
- Analyse des études de gestion ;
- Support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics ;
- Traitement des dossiers liés aux assurances ;
- Gestion des équipements ;
- Coordination des infrastructures ;
- Centralisation des informations en matière de prévention dans l'application des mesures sur le bien-être au travail ;
- Mise en place des mesures sanitaires d'hygiène et de sécurité ainsi que la livraison du matériel de protection nécessaire à la lutte contre la pandémie de Covid 19 ;
- Accompagnement des cantines durables ;
- Conception et développement d'outils de gestion adaptés ;
- Maintenance de l'équipement informatique existant ;
- Gestion et modernisation du parc de matériel administratif ;
- Développement et maintenance de l'École Virtuelle ;
- Développement de nouvelles fonctionnalités dans l'outil GIADEF ;
- Développement de l'outil GIHEP (ePaysage) ;
- Développement de l'outil GiFORM ;
- ...

B. Subventions

Voir annexe 1

1.2.3 Gestion de l'information et de la promotion

A. Activités

a) Enseignement

- Conception et réalisation de stands pour divers foires et salons ;
- Mise à jour des brochures pour l'enseignement secondaire, les CEFA et la HEPL ;
- Création de nouvelles brochures pour l'enseignement de promotion sociale ;
- Réalisation d'affiches « Produits locaux » destinées aux cuisines des établissements d'enseignement ;
- Création de nouveaux journaux de classe pour les différents degrés de l'enseignement secondaire ;
- Création d'un sous-main reprenant les parcours de formations qualifiantes du secondaire ;
- Collaboration à la conception graphique et rédactionnelle du nouveau site de la HEPL avec le DSI ;
- Création de visuels spécifiques pour les réseaux sociaux et sur le site Internet pour les Journées Portes ouvertes dans le secondaire et à la HEPL ;
- Création de visuels spécifiques pour l'habillage de locaux et de véhicules ;
- Création de visuels dynamiques pour les écrans d'information et de promotion situés sur les sites provinciaux ;
- Création de pages *Instagram* pour plusieurs écoles secondaires et instituts de promotion sociale ;
- Organisation d'une soirée pour célébrer les 100 ans de l'EPL ;
- Prise de photos lors de différentes activités ;
- Organisation du Cocktail de rentrée, de remises de prix, du Bal HEPL 2022 et d'autres événements ;
- Mise en place d'un système d'inscription en ligne pour les Journées Portes Ouvertes des écoles secondaires ;
- Participation à la gestion des réseaux sociaux et des sites Internet de tous les établissements d'enseignement ;
- Gestion de l'adresse mail générale de l'Enseignement ;
- ...

b) Formation

- Réalisation de catalogues de formations pour les services (EPAMU, ECOPOL, IPFASSU, École Supérieure de Pédagogie...) ;
- Réalisation des catalogues de formations continues et des affiches publicitaires pour l'École Provinciale d'Administration ;
- Collaboration aux différentes actions de communication des projets de la Maison des Langues ;
- Réalisation de supports de communication (préresse et numérique) notamment pour les Centres PMS et services PSE ;
- Réalisation de reportages photo, vidéo, audio ;
- Collaboration à l'organisation de divers événements (colloques, rentrée académique, remises de prix, 100 ans de l'EPA) ;
- Maintenance et mise à jour des sites Internet et des réseaux sociaux ;
- ...

c) Enseignement et Formation

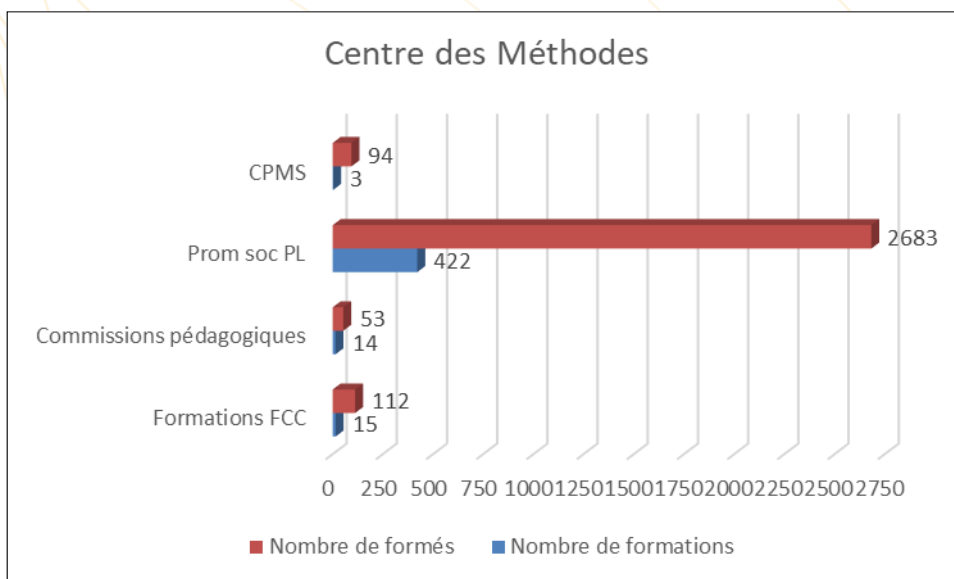
- Création du blog « Complément d'ENFO », ainsi que de la page Facebook et de la newsletter qui l'accompagnent ;
- Gestion de la chaîne YouTube « Enseignement et Formation de la Province de Liège ».



1.2.4 Le Centre des Méthodes Pédagogiques

A. Activités

- Mise en place d'espaces de paroles régulés ;
- Support dans les plans de pilotage (EP Herstal) ;
- Participation aux réunions des organes de concertation visant à lutter contre le décrochage scolaire (EP Verviers) ;
- Gestion pédagogique et opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant ;
- Analyse de données statistiques pour l'Espace Tremplin dans le cadre de projets FWB...



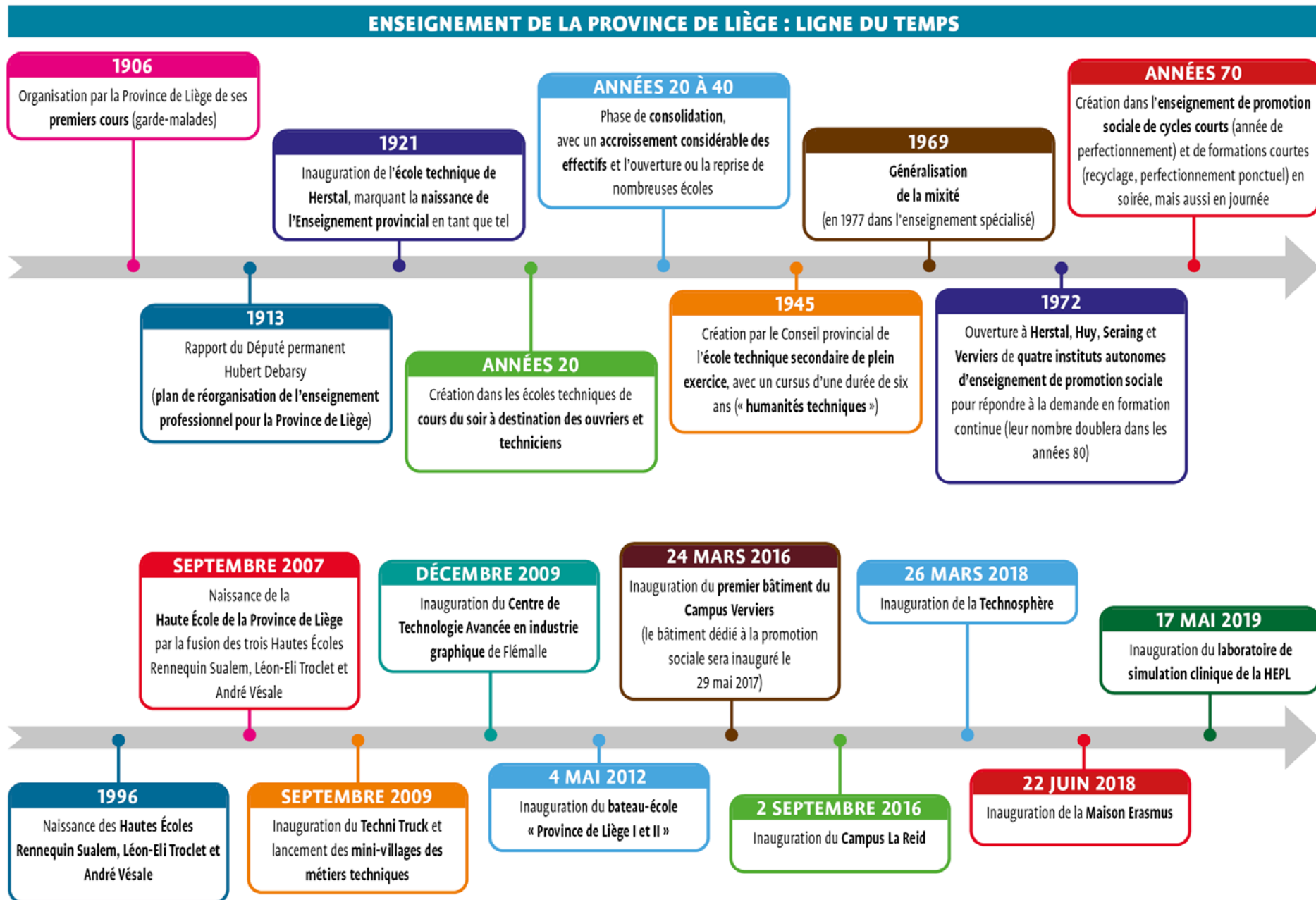
1.3 Missions extérieures

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit également diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Organe de gestion de la Haute École, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...).

2.

**LE DÉPARTEMENT
ENSEIGNEMENT**

2.1 Quelques dates



2.2 L'enseignement secondaire

2.2.1 Les Instituts

2.2.1.1 L'enseignement secondaire de plein exercice

Les 13 Instituts d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice sont harmonieusement répartis sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège.



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DE HUY**

- Arts appliqués - Photographie
- Éducation - Petite Enfance
- Gestion
- Infographie - Imprimerie
- Paramédical
- Sciences - Nature
- Secrétariat
- Social
- Sport



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE
DE LA REID**

- Métiers du cheval
- Sciences - Nature
- Secrétariat
- Sport



**INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE PARAMÉDICAL
DE LIÈGE - HUY - VERVIERS**

- Paramédical



**LYCÉE TECHNIQUE PROVINCIAL
JEAN BOETS**

- Éducation - Petite Enfance
- Paramédical
- Sciences - Nature
- Social

Grand'Route, 317 - 4400 FLEMALLE
☎ 04 279 31 30

Rue de l'École Technique, 34 - 4040 HERSTAL
☎ 04 279 40 12

Quai du Barbou, 2 - 4020 LIÈGE

Quai Godefroid Kurth, 100 - 4020 LIÈGE

Siège de Huy :
Avenue Delchambre, 13 - 4500 HUY

Siège de Verviers :
Rue aux Laines, 21 - 4800 VERVIERS
☎ 04 279 79 84

Rue Hullos, 52 - 4000 LIÈGE
☎ 04 279 68 00



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING

- Automobile
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Informatique - Électronique
- Mécanique - Électromécanique - Maintenance
- Menuiserie
- Métal - Soudage
- Social

■ 4TQ Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING

- Gestion
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Paramédical
- Sciences - Nature
- Secrétariat
- Social
- Soins de beauté
- Sport
- Tourisme



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE VERVIERS

- Automobile
- Chauffage - Sanitaire - Climatisation
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Informatique - Électronique
- Mécanique - Électromécanique - Maintenance
- Menuiserie
- Métal - Soudage
- Social

■ 3TQ Techniques artistiques



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE VERVIERS

- Arts appliqués - Photographie
- Éducation - Petite Enfance
- Gestion
- Infographie - Imprimerie
- Paramédical
- Social
- Soins de beauté
- Vente



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HESBAYE

- Éducation - Petite Enfance
- Gestion
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Informatique - Électronique
- Menuiserie
- Paramédical
- Soins de beauté
- Sport

■ 5P Assistant de maintenance PC-Réseaux

Siège de Jemeppe :
Quai des Carmes, 43 - 4101 JEMEPPE

Siège d'Ougrée :
Avenue du Centenaire, 240 - 4102 OUGRÉE

Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 SERAING

☎ 04 279 72 21

☎ 04 279 93 48

Rue Aux Laines, 69 - 4800 VERVIERS

☎ 04 279 47 73

Rue Peltzer de Clermont, 104 - 4800 VERVIERS

☎ 04 279 47 73

Sièges de Waremme :
Rue de Huy, 123 - 4300 WAREMME
Rue de Séllys Longchamps, 35 - 4300 WAREMME

Siège de Crisnée :
Rue J. Stassart, 21A - 4367 CRISNÉE

☎ 04 279 66 03



ATHÉNÉE PROVINCIAL DE FLÉMALLE - GUY LANG

- Arts appliqués - Photographie
- Enseignement général
- Gestion
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Infographie - Imprimerie
- Sciences - Nature
- Social
- Vente



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL

- Automobile
- Chauffage - Sanitaire - Climatisation
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Gestion
- Informatique - Électronique
- Mécanique - Électromécanique - Maintenance
- Métal - Soudage
- Menuiserie



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HERSTAL

- Éducation - Petite Enfance
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Paramédical
- Sciences - Nature
- Secrétariat
- Social
- Soins de beauté
- Tourisme



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE HUY

- Arts appliqués - Photographie
- Automobile
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Gestion
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Infographie - Imprimerie
- Mécanique - Électromécanique - Maintenance
- Métal - Soudage
- Soins de beauté
- Vente

■ 7TQ Esthéticien social

Grand'Routte, 317 - 4400 FLEMALLE

☎ 04 279 44 63

Rue de l'École Technique, 34 - 4040 HERSTAL

☎ 04 279 42 15

Rue du Grand Puits, 66 - 4040 HERSTAL

☎ 04 279 41 00

Rue Saint-Pierre, 48 - 4500 HUY

☎ 04 279 37 41

2.2.1.2 L'enseignement secondaire en alternance



CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE DE HERSTAL

- Construction - Bâtiment
- Chauffage - Sanitaire - Climatisation
- Secrétariat
- Vente

Rue de l'École Technique, 34 - 4040 HERSTAL

☎ 04 279 42 30



CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE DE HUY

- Automobile
- Batellerie
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Gestion
- Hôtellerie - Restauration - Alimentation
- Sciences - Nature
- Vente

Rue Saint-Pierre, 48 - 4500 HUY

☎ 04 279 37 21



CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE DE SERAING

- Automobile
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Gestion
- Infographie - Imprimerie
- Mécanique - Électromécanique - Maintenance
- Menuiserie
- Métal - Soudage
- Vente

Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 SERAING

☎ 04 279 72 64



CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE DE VERVIERS

- Automobile
- Chauffage - Sanitaire - Climatisation
- Construction - Bâtiment
- Électricité
- Gestion
- Logistique - Industrie
- Menuiserie
- Métal - Soudage
- Sciences - Nature
- Soins de beauté
- Vente

Rue aux Laines, 69 - 4800 VERVIERS

☎ 04 279 70 86

2.2.1.3 L'enseignement secondaire spécialisé



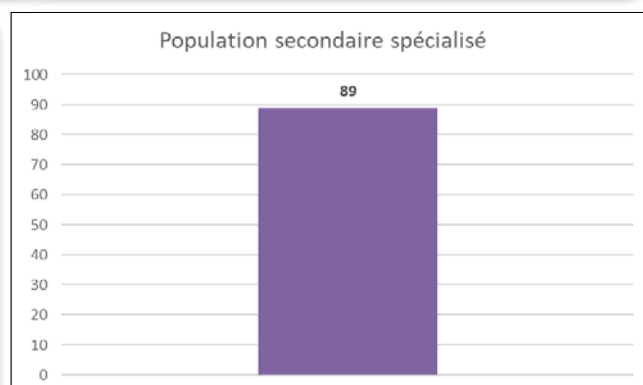
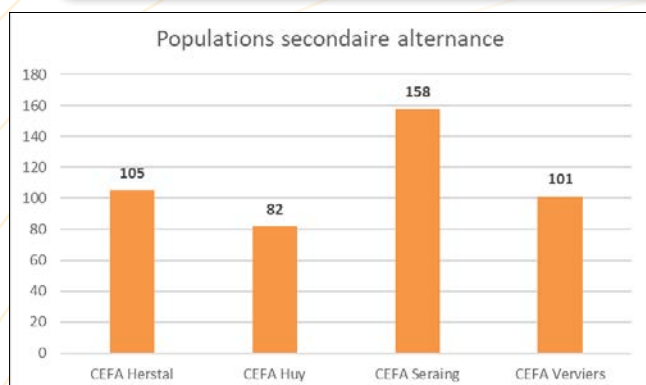
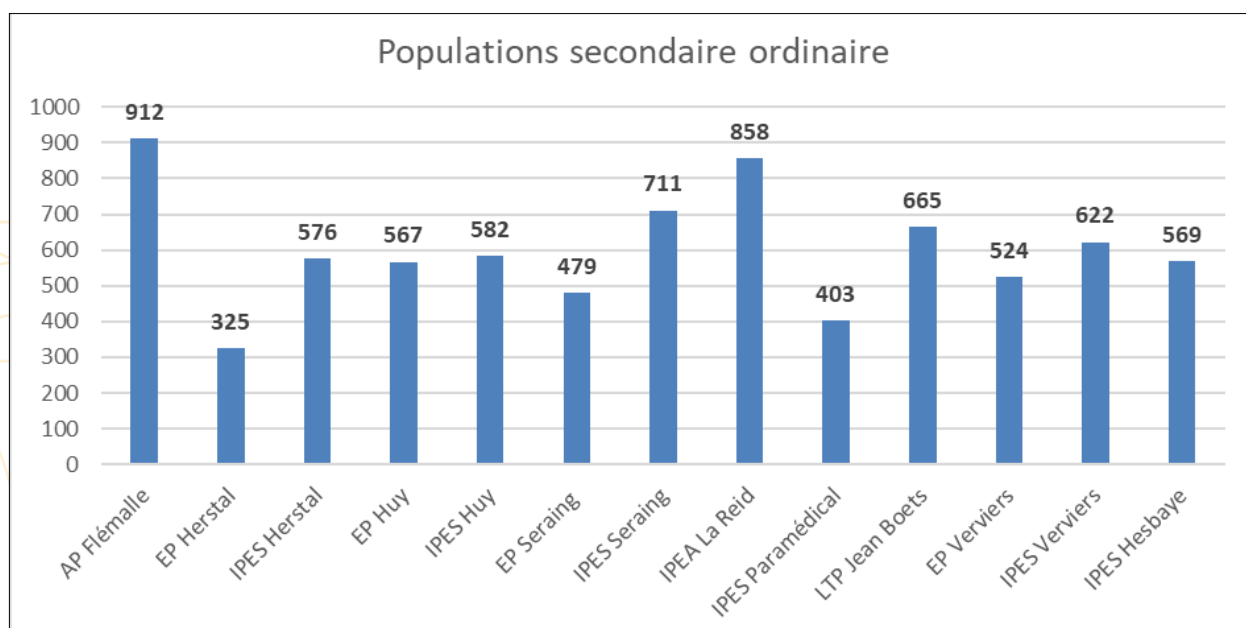
**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ DE
MICHEROUX**

- **Forme 1 :
adaptation sociale**
- **Forme 2 :
adaptation sociale et professionnelle**
- **Forme 3 :
formation professionnelle**
- **Forme 4 :
formation technique et professionnelle**

Rue Paul d'Andrimont, 24 - 4630 MICHEROUX

☎ 04 279 65 34

2.2.2 Quelques chiffres



2.2.3 Quelques projets

A. L'approche orientante

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier, permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient.

En 2022, la collaboration avec l'UMons s'est poursuivie : le manuel « Géographie » a été publié et le manuel « Histoire » est en phase de finalisation (dernière lecture avant publication). Le manuel « Éducation par la technologie » est en première relecture. Un nouvel outil spécifique aux secteurs « Industrie et Construction » est en cours d'élaboration avec l'UMons.

B. Les contrats d'objectifs

Les plans de pilotage, définis lors de la modification du Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, visent à redéfinir le pilotage des établissements scolaires dans une démarche hautement réflexive et collaborative. La finalité de ces plans est de rassembler les équipes pédagogiques, administratives, éducatives et techniques autour du projet porté par l'école. Pour ce faire, elles doivent se doter d'objectifs à atteindre pour améliorer à la fois leurs propres performances et les résultats globaux de l'enseignement francophone de Belgique.

Les écoles de la Province de Liège ont été réparties en « trois vagues ». L'évaluation intermédiaire du contrat d'objectifs de chaque école de la première vague (EP Huy, EP Herstal, AP Flémalle, EP Verviers) débutera fin d'année scolaire 22-23.

Les plans de pilotage de la deuxième vague (IPES Huy, Lycée Jean Boets, EP Seraing, IPEA La Reid, IPES Hesbaye) sont devenus contrat d'objectifs car approuvés par les Délégués aux Contrats d'Objectifs (DCO) durant l'année scolaire 2020-2021. La mise en œuvre a débuté en septembre 2021.

Quant aux plans de pilotage de la troisième vague (IPES Verviers, IPES Herstal, IPES Paramédical, IPES Seraing), ils ont été approuvés par le Conseil de participation. Ils doivent, à présent, être validés par les organes de concertation locale et le Collège provincial avant d'être approuvés par le DCO. La mise en œuvre devrait débuter en septembre 2023.



C. Quelques activités en lien avec le Projet éducatif

- La signature de la convention entre l'Association des Clubs Francophones de Football et l'IPES Hesbaye pour développer le football féminin au sein de la section « Sports-Etude » ;
- La visite de différentes expositions et notamment « I Love Japan » à la gare des Guillemins, qui a permis à de nombreux élèves de découvrir l'histoire, les us et coutumes, l'art et la littérature du Pays du Soleil Levant ;
- La réalisation de capsules vidéo de prévention contre le harcèlement par des élèves du Lycée Jean Boets ;
- La participation de divers élèves à l'animation organisée par le Centre Culturel de Herstal dans le cadre de la semaine de la lutte pour les droits des femmes ;
- La participation de nombreuses classes à des campagnes de ramassage des déchets aux abords des établissements scolaires ;
- La participation d'élèves de l'EP Seraing à une journée de sensibilisation à la santé mentale des jeunes qui leur a permis de s'exprimer, créer des liens et se remotiver pour la suite de l'année scolaire ;
- L'organisation d'une journée « Roulez Jeunesse » à l'IPES Verviers avec au programme la conduite de trottinettes électriques, la réanimation cardiaque, le test de la marche sous influence, le quiz sur les panneaux routiers et une information à propos du permis de conduire ;
- L'organisation de la journée « Développement durable » à l'IPEA La Reid lors de laquelle, les élèves internes ont bénéficié d'un petit déjeuner avec des produits locaux et/ou durables et/ou bios. Les élèves du 1^{er} degré ont participé à différents ateliers : pêche aux déchets, jeu Cap 2030, dégustation de chips maison, création d'emballages... Des vélos « smoothie » ont permis de fabriquer des boissons fruitées à la force des mollets. Une réflexion sur les droits de l'Homme en temps de guerre a été menée avec la Croix-Rouge avec les élèves de 2^e et 3^e années ;
- La participation de délégations d'élèves aux commémorations de l'Armistice ainsi qu'au centenaire du Soldat inconnu ;
- La création par des élèves du Lycée Jean Boets de recueils de textes autour du slam après une rencontre enrichissante avec une auteure ;
- La réalisation d'une œuvre collective par des élèves de l'IPES Micheroux sur le thème des « Vacances à la plage » dans le cadre de l'exposition « Pan'Art » ;
- ...

2.3 L'enseignement secondaire et supérieur de Promotion sociale

2.3.1 Les Instituts

Les 8 Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale (IPEPS) sont harmonieusement répartis sur l'ensemble du territoire de la Province de Liège.



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE HERSTAL**

- Alphabétisation
- Bâtiment
- CEB-CESS
- Économie et Gestion
- Français pour non francophones
- Industrie
- Infographie - Multimédia
- Informatique
- Informatique - Bureautique
- Informatique - Logiciels
- Langues
- Paramédical et service aux personnes
- Remise à niveau

Rue de l'École Technique, 34 - 4040 HERSTAL

☎ 04 279 41 70



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE HUY-WAREMME**

- Alimentation - Cuisine
- Alphabétisation
- Automobile - Transport
- Batellerie
- Bâtiment
- CEB - CESS
- Économie et Gestion
- Environnement - Nature
- Français pour non francophones
- Habillement
- Industrie
- Infographie - Multimédia
- Informatique
- Insertion socio-professionnelle
- Langues
- Paramédical et service aux personnes
- Remise à niveau
- Secrétariat
- Socio-éducatif
- Soudage - Construction métallique
- Tourisme - Loisirs
- Vente
- Cuisine responsable
- Opérateur en logistique alimentaire
- Ambulancier de transport non urgent de patients

Quai de Compiègne, 4 - 4500 HUY
Implantation : Rue de Huy, 123 - 4300 WAREMME

☎ 04 279 37 37



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LIÈGE**

- Communication
- Paramédical et Service aux personnes
- Socio-éducatif
- Infirmier relais en diabétologie pour le secteur des soins à domicile

Quai Godefroid Kurth, 100 - 4020 LIÈGE

☎ 04 279 29 53



**INSTITUT PROVINCIAL
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE
PROMOTION SOCIALE DE SERAING**

- Économie et Gestion
- Environnement - Nature
- Industrie
- Infographie - Multimédia
- Informatique
- Socio-éducatif
- Bachelier en éco-solidarité

Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 SERAING

☎ 04 279 74 79



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE SERAING ORIENTATION TECHNIQUE

- Alphabétisation
 - Automobile - Transport
 - Bâtiment
 - CEB - CESS
 - Communication
 - Économie et gestion
 - Environnement - Nature
 - Français pour non francophones
 - Industrie
 - Infographie - Multimédia
 - Informatique
 - Informatique - Bureautique Informatique - Logiciels
 - Insertion socio-professionnelle
 - Paramédical et service aux personnes
 - Remise à niveau
 - Secrétariat
 - Socio-éducatif
 - Soudage - Construction métallique
- **Assistant vétérinaire**

Rue Jean de Seraing, 55 - 4100 SERAING

☎ 04 279 72 83



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE JEMEPE

- Alimentation - Cuisine
 - CEB - CESS
 - Communication
 - Économie et Gestion
 - Environnement - Nature
 - Infographie - Multimédia
 - Informatique
 - Informatique - Bureautique
 - Langues
 - Paramédical et service aux personnes
 - Remise à niveau
 - Tourisme - Loisirs
 - Vente
- **Collaborateur administratif**
■ **Technicien chimiste**
■ **Community Manager**

Quai des Carmes, 43 - 4101 JEMEPE SUR MEUSE

☎ 04 279 47 57



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE VERVIERS ORIENTATION TECHNOLOGIQUE

- Alphabétisation
 - CEB - CESS
 - Industrie
 - Informatique
 - Informatique - Bureautique
 - Informatique - Logiciels
 - Langues
 - Remise à niveau
 - Socio-éducatif
 - Soudage - Construction métallique
- **Dessinateur en construction**
■ **Électricien Installateur - Monteur**

Rue aux Laines, 69 - 4800 VERVIERS

☎ 04 279 70 75



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE VERVIERS ORIENTATION COMMERCIALE

- Alphabétisation
 - Automobile - Transport
 - CEB - CESS
 - Communication
 - Économie et gestion
 - Environnement - Nature
 - Langues
 - Paramédical et service aux personnes
 - Remise à niveau
 - Tourisme - Loisirs
 - Vente
- **Technicien commercial**

Rue de la Station, 3 - 4800 VERVIERS

☎ 04 279 70 75

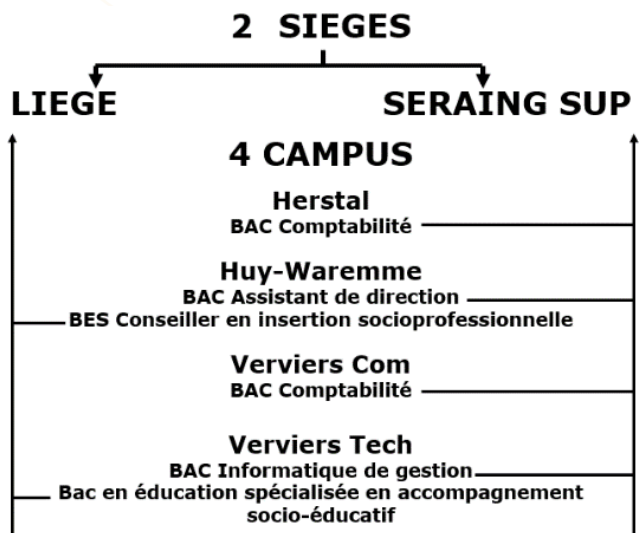
2.3.2 Quelques projets

Cette année, l'enseignement supérieur de Promotion sociale de la Province de Liège a fait face à une restructuration afin de réorganiser l'offre d'enseignement.

Il comporte dorénavant deux sièges constitués des deux établissements d'enseignement supérieur d'origine, à savoir l'IPEPS Liège et l'IPEPS Seraing Supérieur. La distribution des structures a été établie en fonction des caractéristiques des 2 sièges :

- Liège pour son secteur socio-éducatif ;
- Seraing Supérieur pour ses secteurs économique et technique.

Concernant les autres Campus, les cours y resteront organisés sous la tutelle du ou de leurs deux sièges respectifs.





L'IPEPS Seraing Technique a entamé un partenariat avec l'éditeur *Wolters Kluwer*, spécialisé notamment dans les logiciels de gestion administrative des cabinets d'avocats au profit des étudiants en « Techniques de secrétariat juridique » de l'IPEPS Seraing Technique. En effet, ceux-ci peuvent désormais bénéficier d'une formation administrative et comptable au programme *DLex*, un logiciel de gestion performant, adapté aux besoins des cabinets d'avocats de moyenne et grande taille.

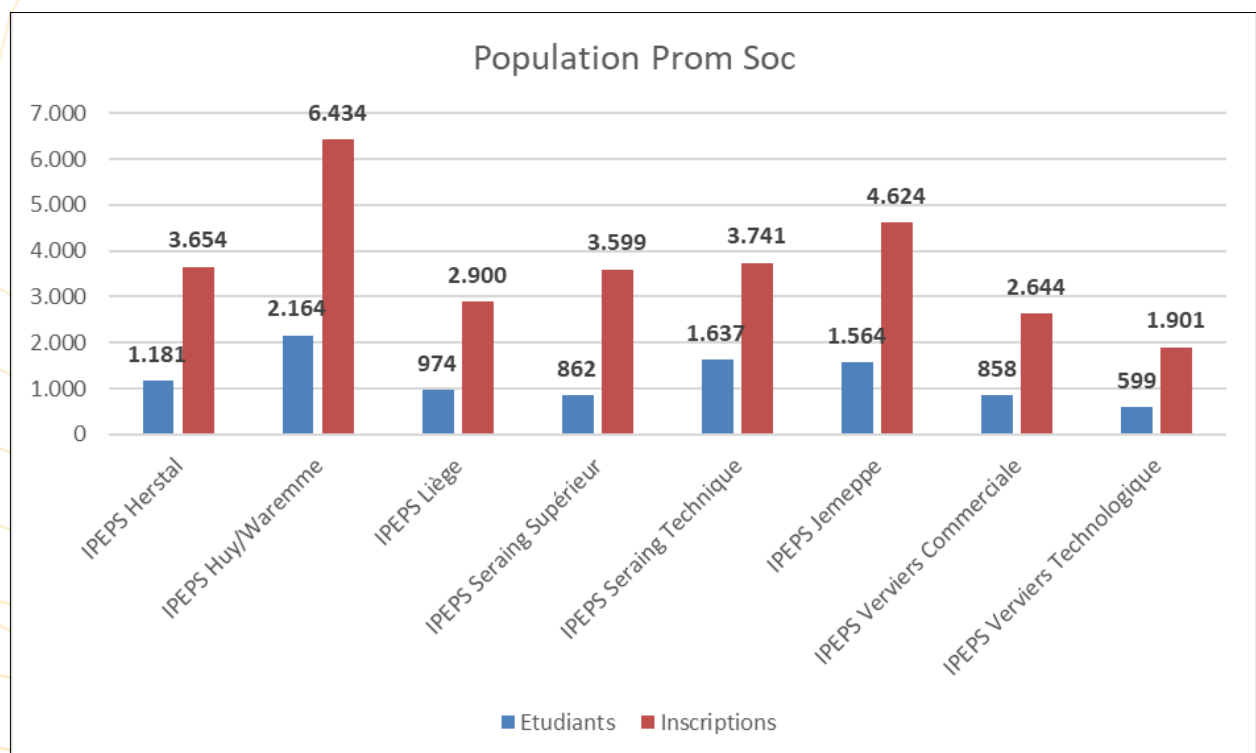
Notons également que grâce à l'intervention de l'ASBL *East Accountancy*, les étudiants du « Bachelier en comptabilité » de l'IPEPS Verviers Commercial ont désormais

l'opportunité d'utiliser *Taxwin*, outil qui leur permettra d'avoir accès à des informations comptables et fiscales diverses et à jour, édité par *Larcier*.

Il faut également évoquer certaines initiatives offrant une meilleure visibilité à nos formations ou à nos diplômés :

- Le Job Day organisé pour les étudiants du « Bachelier Infirmier Responsable des Soins Généraux » avec la collaboration de nombreux partenaires de l'Institut ;
- Les trois Journées de formation « Tremplin vers l'Enseignement Supérieur » organisées à l'IPEPS Huy-Waremme ;
- Les matinées « Cours ouverts » notamment pour le « Bachelier en Comptabilité » de l'IPEPS Seraing Supérieur et pour la section « Agent technique de la Nature et des Forêts » à l'IPEPS Verviers Commercial ;
- La classe ouverte dans les métiers du bâtiment à l'IPEPS Huy-Waremme ;
- « L'IPEPS Jemeppe on tour », camionnette parcourant les parkings, marchés et autres endroits emblématiques de la région à la rencontre de la population pour communiquer l'offre de formation ;
- ...

2.3.3 Quelques chiffres



2.4 L'enseignement supérieur organisé en Haute École

2.5.1 Les départements



DÉPARTEMENT SCIENCES AGRONOMIQUES

- **Bachelier en Agronomie**

Rue du Haftay, 21
4910 LA REID
☎ 04 279 40 80



DÉPARTEMENT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

- Bachelier en Commerce extérieur
- Bachelier en Comptabilité
- Bachelier en Coopération internationale
- Bachelier en Droit
- Bachelier en E-business
- Master en Gestion publique
- Master en Facility Management
- Spécialisation en Management de la distribution
- Bachelier en Management de la Logistique
- Bachelier en Marketing

- **Master en Expertise comptable et fiscale**

Avenue Montesquieu, 6 - 4101 JEMEPPE
☎ 04 279 54 76



DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA MOTRICITÉ

- Bachelier en Ergothérapie
- Master en Kinésithérapie
- Bachelier en Psychomotricité

Quai du Barbou, 2 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 70 84

Quai Gloesener, 6 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 64 00



DÉPARTEMENT SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION

- Bachelier - Agrégé-e de l'enseignement secondaire inférieur en Éducation physique
- Bachelier en Coaching sportif
- Spécialisation en préparation physique et entraînement

Rue Beeckman, 19 - 4000 LIÈGE
☎ 04 279 49 16

- Bachelier - Éducateur(trice) spécialisé.e en accompagnement psycho-éducatif
- Spécialisation en Psychomotricité

Avenue Montesquieu, 6 - 4101 JEMEPPE
☎ 04 279 54 76



**DÉPARTEMENT
SCIENCES DE LA SANTÉ**

- Bachelier en Diététique
- Bachelier - Hygiéniste bucco-dentaire
- Bachelier en Orthoptie
- Bachelier - Sage-femme
- Bachelier - Technologue en Imagerie médicale
- Spécialisations en :
 - Biotechnologies médicales et pharmaceutiques
 - Diététique sportive
 - Gériatrie et psychogériatrie
 - Oncologie
 - Pédiatrie et néonatalogie
 - Santé communautaire
 - Santé mentale et psychiatrie
 - Soins intensifs et Aide médicale urgente
 - Soins péri-opératoires
- Spécialisation interdisciplinaire en Gériatrie et psychogériatrie
- Master en Sciences infirmières
- **Bachelier en Audiologie**
Quai du Barbou, 2 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 78 05

- Bachelier - Infirmier responsable de soins généraux
Quai du Barbou, 2 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 78 05
Avenue Delchambre, 13 - 4500 HUY
☎ 04 279 31 87
Rue aux Laines, 21 - 4800 VERVIERS
☎ 04 279 45 00
- Bachelier en Logopédie
Quai Godefroid Kurth, 100 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 78 05
- Bachelier - Technologue de laboratoire médical
- Spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels
Quai Godefroid Kurth, 100 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 78 05



**DÉPARTEMENT SCIENCES
SOCIALES ET COMMUNICATION**

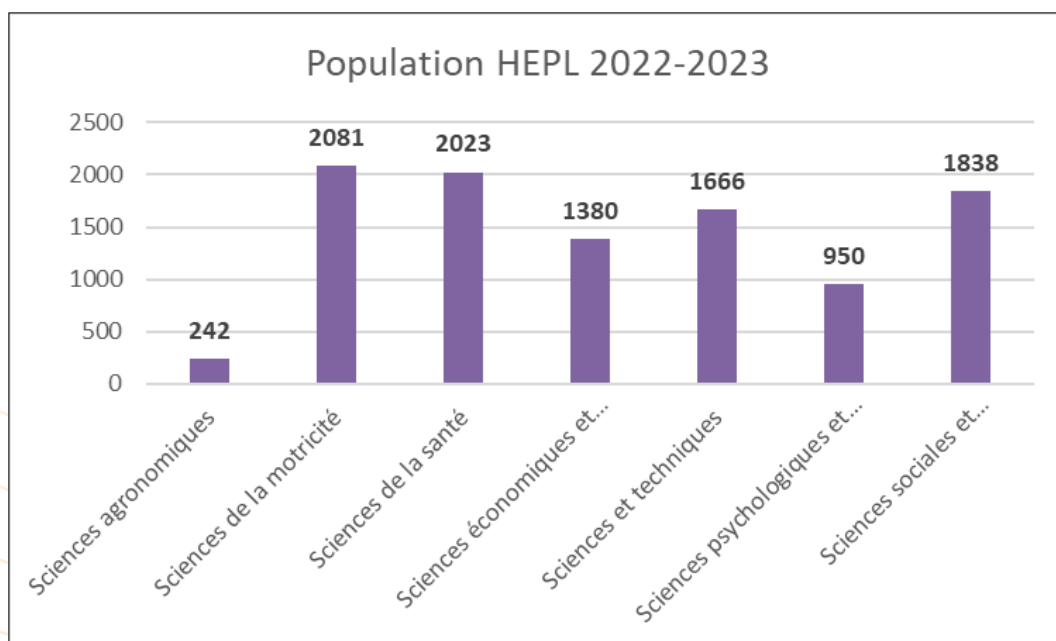
- Bachelier - Assistant-e en psychologie
- Bachelier - Assistant-e agrégé-e social-e
- Bachelier - Bibliothécaire - Documentaliste
- Bachelier en Communication
- Bachelier en Écriture multimédia
- Master en Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits
- Master en Ingénierie et action sociales
Avenue Montesquieu, 6 - 4101 JEMEPPE
☎ 04 279 54 76
- Bachelier en Gestion des ressources humaines
- Spécialisation en Médiation
Boulevard d'Avroy, 61 - 4000 LIÈGE
☎ 04 279 54 76



**DÉPARTEMENT SCIENCES
ET TECHNIQUES**

- Bachelier en Chimie
- Bachelier en Électromécanique - Finalité Mécanique
- Bachelier en Énergies alternatives et renouvelables
- Master en Gestion de production
- Bachelier en Informatique et systèmes
- Master en Architecture des systèmes informatiques
- Master en Sciences de l'Ingénieur industriel
Quai Gloesener, 6 - 4020 LIÈGE
☎ 04 279 64 00
- Bachelier en Construction - Option Bâtiment
Rue aux Laines, 21 - 4800 VERVIERS
☎ 04 279 45 00
- Bachelier Techniques graphiques - Finalité Techniques infographiques
- Bachelier en Informatique de gestion
Rue Peetermans, 80 - 4100 SERAING
☎ 04 279 75 00

2.4.2 Quelques chiffres



2.4.3 Quelques projets

Après deux ans d'absence, le Bal HEPL a été à nouveau organisé le 23 septembre à *La Fabrik* à Herstal. À cette occasion, les diplômés ont été mis à l'honneur.

Du 30 août au 9 septembre, la HEPL, via son Service d'Accompagnement à la Réussite, proposait l'événement « Prépa Sup' ». Des modules étaient proposés aux futurs étudiants pour augmenter leurs chances de réussite, se familiariser avec l'enseignement supérieur et visiter leur futur campus. Au total, plus de 160 étudiants ont répondu présent.

La Cellule Emploi a organisé « La Job Week HEPL » du 14 au 18 mars, une semaine de conférences en ligne à destination des futurs diplômés. Près de 300 étudiants ont suivi des exposés sur diverses thématiques pour les préparer au monde du travail.

Les enseignants de la HEPL ont été invités à plusieurs conférences sur des thématiques en lien direct avec leurs pratiques professionnelles. Celles-ci étaient organisées par la Cellule d'Appui pédagogique et numérique (CAP&N) notamment « Les défis de l'enseignant dans l'enseignement supérieur » en octobre ou encore « Quelles soft skills peuvent m'être utiles pour former les jeunes générations au travail en équipe ? » en décembre.

Par ailleurs, la CAP&N a également proposé, le 16 novembre, une séance d'accueil des nouveaux enseignants. L'après-midi était déclinée en 3 parties : « les préoccupations pédagogiques, administratives et qualité » ; « les services transversaux de la HEPL et leurs missions » et « le CAPAES ».

Depuis la rentrée 2022-2023, le Conseil social propose une nouvelle aide financière à tout étudiant régulièrement inscrit : une intervention de 50 % du montant de la facture d'achat d'un vélo (avec un maximum de 150 €). L'Institution entend ainsi favoriser la mobilité douce auprès de ses étudiants en débloquant un budget supplémentaire pour financer cet avantage. Parallèlement, le Conseil social continue à développer son offre de soutien en faveur des étudiants avec des projets tels que l'aménagement d'abris pour vélos, la création d'espaces détente sur les extérieurs des campus ou encore la mise en location de kots étudiant à prix démocratiques.

PRÉPA SUP'

ANGLAIS MATHÉMATIQUES PHYSIQUE BIOLOGIE CHIMIE
STATISTIQUES COMMUNICATION ORALE
MATHÉMATIQUES PHYSIQUE BIOLOGIE
ANGLAIS COMMUNICATION ÉCRITE CHIMIE

La HEPL vous propose des modules pour :

- augmenter vos chances de réussite
- vous familiariser avec l'enseignement supérieur
- visiter votre futur campus

Du 30 août
au 9 septembre
2022

Informations et inscriptions : www.hepl.be/prepa-sup

HEPL - Siège social :
Quai des Carmes 45
4101 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. : +32(0)4 279 55 20

f in t i

HEPL.be
Haute Ecole de la Province de Liège

Pas moins de 315 étudiants issus de différentes Hautes Écoles étaient rassemblés le 23 novembre au Campus 2000 à l'occasion du *YEP Day Province de Liège*. 6 conférences, 56 projets, de nombreux ateliers, des rencontres avec les experts présents ainsi que des échanges avec de jeunes entrepreneurs encadrés par le *VentureLab* figuraient au programme de cette journée. L'Assemblée générale des *YEP* s'est quant à elle déroulée le 13 décembre.

Des travaux au principe innovant ont vu le jour cette année. Il s'agit des TFE interdépartementaux comme il en existe entre les formations en « Éducation physique » (Sciences de l'éducation) et en « Diététique » (Sciences de la santé). Ce type de collaboration permet d'enrichir le contenu des TFE, mais également d'élargir les thématiques de recherche.

Dans le cadre de leur TFE, deux étudiantes en fin de cycle du « Bachelier en Éducation physique » se sont lancé le défi de faire bouger les enseignants et les administratifs pendant la pause de midi. Depuis février, une dizaine de séances comprenant des squats, des jeux collectifs, des pompes, mais aussi des questions relatives à l'éducation à la santé, ont été dispensées au Hall omnisports du Campus 2000.

2.5 Un enseignement en adéquation avec les besoins des milieux professionnels

Soucieux de garantir une modernisation constante de ses programmes en fonction des évolutions techniques et technologiques, l'Enseignement de la Province de Liège, en tant qu'enseignement qualifiant, se veut résolument tourné vers le monde professionnel, avec lequel il collabore étroitement.

À l'issue de leur parcours scolaire, les élèves et étudiants disposent des compétences nécessaires pour devenir non seulement des citoyens responsables, mais aussi des travailleurs motivés qui contribuent au dynamisme économique de la région.

L'Enseignement provincial veille à ce que son offre de formation apporte des réponses adéquates et rapides aux besoins des entreprises et de la société en mutation permanente.

C'est pourquoi de nouvelles sections ou formations ont vu le jour : « 4TQ Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité » (EP Seraing), « 7TQ Esthéticien social » (EP Huy), « 5P Assistant de maintenance PC-Réseaux » (EP Huy), « 3TQ Techniques artistiques » (IPES Verviers), « Bachelier en Audiologie » et « Master en Expertise comptable et fiscale » (HEPL), « Bachelier en éco-solidarité » (IPEPS Seraing Supérieur), « Assistant vétérinaire » (IPEPS Verviers Technique), « Opérateur en logistique alimentaire » (IPEPS Huy-Waremme)...

Aux différentes formations déjà organisées, le plus souvent en collaboration étroite avec notre Enseignement supérieur de Promotion sociale, la HEPL, via la cellule Formaplus a proposé un éventail de formations axées sur des problématiques novatrices dans des domaines qui, néanmoins, ont toujours été au cœur de ses préoccupations : « Certificat en marketing digital », « Certificat en radioprotection », « Évaluation et prise en charge de la dysgraphie », « Facility Management », « Formation

de base en Médiation », « Formation continue en médiation », « Formation en psychopathologie d'orientation psychanalytique », « Formations techno pédagogiques », « Gestion de conflits », « Infirmier-conseil en soins infirmiers esthétiques », « Infirmier relais en soins de plaies », « L'infirmier SIAMU dans le préhospitalier », « Musicothérapie : spécialisation », « Orthèses statiques », « La permaculture », « Post-formation en art-thérapie », « Post-formation en musicothérapie », « Prise en charge logopédique des troubles de la déglutition chez l'adulte », « Qualification en gériatrie », « Santé mentale et approche transculturelle », « Smartwater Management », « Spécialiste en diagnostic des écosystèmes »...



FORMA+
Centre de formation continue d'enseignement supérieur

KAP LAB
Centre de formation continue

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 DE 19 H À 21 H

L'IMPRESSION 3D AU SERVICE DU HANDICAP

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Scannez le code QR ou cliquez

Oratrice : Alice de Magnée
Ergothérapeute au KapLab du CHU de Liège

Drink à partir de 18 h 30

CONTACT
FORMA+
+32 (0)4 279 74 32
formaplus@hepl.be
www.centreformaplus.be

Haute École de la Province de Liège – Campus du Barbour
Quai du Barbour 2
4020 Liège

HEPL
Haute École de la Province de Liège

2.6 Un enseignement qui s'adapte aux évolutions numériques

Depuis de nombreuses années, l'Enseignement de la Province de Liège s'est doté d'outils numériques performants et fréquemment mis à jour (École virtuelle, Moodle, Office 365) afin d'accompagner étudiants et enseignants à travers les constantes évolutions technologiques et numériques.

Le plan d'équipement de l'enseignement provincial prévoit l'acquisition de machines de pointe permettant aux jeunes de suivre une formation actualisée, en prise avec les réalités de terrain comme en témoignent par exemple l'acquisition d'une nouvelle machine à com-

mande numérique pour la section « Menuiserie » à l'EP Seraing ou encore le simulateur de conduite d'engins agricoles à l'IEPA La Reid.

Le Département Enseignement de la Province de Liège est particulièrement attentif au bien-être de ses étudiants et souhaite offrir à chacun les mêmes chances de réussite. C'est la raison d'être de la grande opération « Winbook » depuis la rentrée 21-22 qui consiste à mettre à disposition en prêt, à chaque étudiant de 1^{re} année de l'enseignement, un ordinateur portable.





Un vent de nouveauté souffle sur les gymnases de plusieurs écoles secondaires provinciales. Elles utilisent à présent dans le cadre des cours d'« Éducation physique », le LÜ, un outil pédagogique et ludique. Il s'agit d'un tableau capable d'allier apprentissage visuel et auditif, qui met en valeur les compétences de chacun, développe les relations interpersonnelles et le travail d'équipe et qui encourage l'apprentissage par le jeu. Il rencontre un grand succès auprès des jeunes.

Plusieurs établissements provinciaux d'enseignement secondaire ont l'occasion de tester la mise en place d'une plateforme de paiement électronique pour les repas et frais scolaires.

À cette fin, des cartes magnétiques ont été distribuées aux élèves, leur permettant de réserver et de payer le repas de midi. Les parents peuvent consulter les achats des enfants, et divers autres documents, mais aussi payer directement les frais scolaires sur cette plateforme surnommée *IT School*.

Le 30 avril, le Campus Parc des Marêts – Seraing a accueilli la 7^e édition de *Devoxx4Kids*, une journée d'initiation à la programmation pour les 10-18 ans. Organisé en collaboration avec *Arexo*, l'événement a réuni 52 jeunes participants autour de différents ateliers ludiques et interactifs, tels que la programmation d'un robot *Thymio* et d'une application mobile, *CodeCombat*.

Les étudiants en bloc 2 du « Bachelier en Techniques graphiques – option Design graphique » ont participé au KIKK Festival 2022 de Namur. Sur le thème « Tales of Togetherness », le festival proposait plus de 35 conférences sur des thématiques très pointues : le creative coding, la data viz, l'intelligence artificielle, le branding, la stratégie, la VR/AR, le bioart, le design. Cette visite avait pour objectifs d'explorer, de questionner, d'expérimenter et de comparer, et ce, de manière transversale, les multiples usages des nouvelles technologies pour préfigurer les défis d'un monde en mouvement.

2.7 La Mobilité des étudiants et des enseignants

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre des expériences enrichissantes.

Évoquons les projets suivants :

- L'accueil d'une délégation française d'assistantes sociales originaires de la région PACA en France dans le cadre d'un projet *Erasmus +* et visite des locaux de l'IPES Huy, de l'IPES Hesbaye, de

l'Athénée de Flémalle et de la Maison Provinciale de la Formation pour y découvrir nos écoles et services et leur façon de travailler ;

- Le stage *Erasmus +* de 42 jours pour des élèves de l'IPES Paramédical en France et au Luxembourg ;
- L'accueil d'une délégation de 3 professeurs français du Lycée Jean Zay de Thiers, en France (Puy-de-Dôme), participant à un projet *Erasmus +*, dans les locaux de l'EP Seraing pour une matinée d'échanges avec nos enseignants sur le thème de la structure de l'enseignement, de la place de l'alternance dans la formation, mais aussi des besoins du secteur industriel ;





- L'organisation de plusieurs réunions d'information sur les projets *Erasmus +* à l'intention des parents dans les écoles d'enseignement secondaire ;
- Le déplacement de 2 professeurs de l'IPEA La Reid dans le cadre des mobilités *Erasmus +* au Collège-Lycée Expérimental de Caen ;
- Le stage de 2 élèves de la section « Fleuriste » de l'IPEA La Reid au Québec et le stage de 3 élèves de la section « Assistant en soins animaliers » au zoo de Beauval grâce aux budgets *Erasmus +* ;
- La mission économique à Paris, au Salon mondial de l'agroalimentaire, des étudiants des blocs 2 et 3 de la formation de « Bachelier en Marketing » en collaboration avec l'AWEX ;
- La mission économique à Birmingham en partenariat avec l'AWEX des étudiants en bloc 2 des formations de « Bachelier en International business » et « en Marketing » ;
- L'accueil à la HEPL d'étudiants de Polaris Formation, école supérieure de Limoges spécialisée dans l'intervention sociale afin de développer des partenariats *Erasmus +* ;
- L'organisation par la HEPL de la semaine d'accueil des étudiants IN *Erasmus +* ;
- La participation des étudiants de suite de cycle du « Bachelier – Infirmier responsable des soins généraux » de la HEPL à la « Semaine d'étude intercommunautaire et eurégionale en soins infirmiers » ;
- L'intégration de la HEPL à l'Université européenne *Unigreen* axée sur les sciences agronomiques, biotechnologiques et de la vie ;
- ...

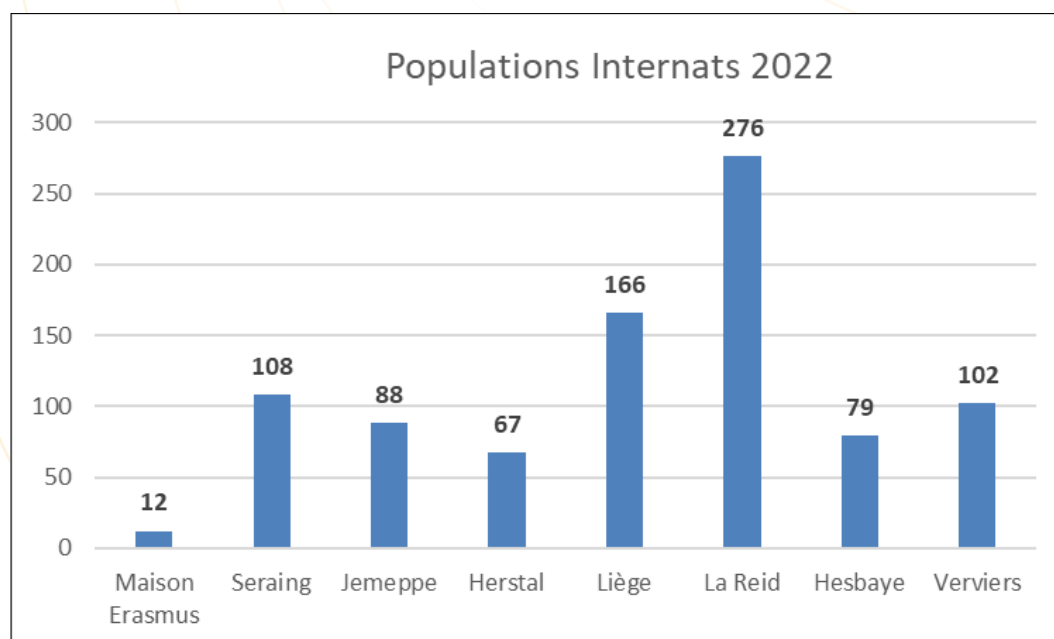
La Haute École a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2021-2022, elle a eu l'occasion d'envoyer 49 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 71 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 12 étudiants ont effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 68 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

2.8 Les infrastructures et services complémentaires

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2022 par 886 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- le Service social de la Haute École (qui, en 2022, a traité demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute École, de.....€).

2.8.1 Chiffres



A. Le Service social des étudiants de la HEPL

Pour l'année civile 2022 (du 10 janvier 2022 au 23 décembre 2022), le Service social de la Haute École a traité 2932 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute École, de 1.678.225,54 € qui se répartissent comme suit, selon les 7 départements :

Sciences agronomiques	6.997,01 €
Sciences économiques et juridiques	322.080,72 €
Sciences de la motricité	280.523,12 €
Sciences psychologiques et de l'éducation	133.728,35 €
Sciences de la santé	390.292,66 €
Sciences sociales et communication	314.890,30 €
Sciences et techniques	229.713,38 €

Par ailleurs, le Service social a répondu, pour la même période de référence, à 16.086 demandes d'information et 80 demandes de soutien divers.



2.9 Focus sur...

2.9.1 Solidarité dans l'EPL

Face aux multiples crises qui frappent durement notre société, de véritables mécanismes de solidarité se sont mis en place parmi les étudiants et le personnel des établissements scolaires provinciaux afin d'apporter de l'aide aux citoyens traversant des difficultés :

- L'internat de l'IPES Hesbaye a été mis à disposition afin d'offrir un refuge à des réfugiés ukrainiens entre mi-juillet et mi-août ;
- De nombreuses récoltes de dons (vêtements, produits d'hygiène et de première nécessité, matériel de puériculture) ont été organisées pour soutenir les réfugiés ukrainiens ;

- La participation des élèves de « Puériculture » et « Aspirant en nursing » à « La fête des familles » à Verviers organisée pour apporter un peu de divertissement et réconfort aux sinistrés des inondations ;
- La participation de la section « Esthéticien social » de l'IPES Verviers à une matinée bien-être destinée aux aidants proche d'un patient en soins palliatifs ;
- La participation des sections « Coiffure » de nos écoles à des séances de relooking au profit de bénéficiaires de divers CPAS ou maisons de repos ;
- La mise sur pied de plusieurs journées dédiées au don de sang en collaboration avec la Croix-Rouge ;
- La participation des élèves de Forme 2 de l'IPESS Micheroux au « Marathon de la Trousse » afin de lutter contre la précarité féminine ;
- ...



2.9.2 100 ans de l'EPL

Le 13 mai, la Province de Liège célèbre, à la Fabrik de Herstal, le centenaire de son enseignement. En raison de la pandémie, cet anniversaire n'avait pu se tenir en 2021, soit 100 ans exactement après l'inauguration de l'École technique de Herstal, marquant la naissance de l'Enseignement provincial liégeois.

Postposé ainsi de quelques mois, cet événement a permis de retracer l'histoire de l'Enseignement provincial, d'en souligner la force et de mettre en valeur de nombreux parcours inspirants tant d'enseignants que d'élèves et d'étudiants.

Avec la participation de Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Frédéric Daerden, Vice-Président et ministre du Budget, Caroline Désir, ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, et de Muriel Brodure-Willain, Députée provinciale de l'Enseignement, la Formation et la Transition numérique, ce moment fut l'opportunité de se remémorer les avancées majeures de l'Enseignement provincial, mais aussi d'entrevoir ses perspectives d'avenir.

2.9.3 Récompenses et prix obtenus par les étudiants de l'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :

- La qualification de 17 étudiants de la HEPL pour la finale du concours « Les Négociales » ;
- La 6^e place de l'équipe EcoMOTION au *Shell Eco Marathon* en juillet ;
- Le prix du « Meilleur Espoir du Facility Management » pour Gaël Vervoort, un étudiant de la HEPL lors de la cérémonie de remise des « Facility Award » ;
- Le « Prix du Grand Nettoyage de Printemps » de la Ville de Herstal pour les élèves de l'EP Herstal ;
- Les premiers pas en Division 1A de football avec l'équipe de Saint-Trond pour Arnaud Dony, élève de l'IPES Hesbaye ;
- Le 3^e prix du concours « Chapeaux » lors de l'exposition florale *Fleuramour* à Bilzen pour un élève de l'IPEA La Reid ;





- Le 1^{er} prix du concours photo du *FINN Agrinature* dans la catégorie « Jeunes » pour un étudiant du département sciences de la nature de la HEPL ;
- Le record du monde du 100 m en fauteuil roulant lors des championnats de Belgique de para-athlétisme pour Roger Habsch, ancien élève de l'IPESS Micheroux ;
- Le 1^{er} Prix de l'Association des Dirigeants du personnel pour Charlotte Genotte, étudiante du « Bachelier en Gestion des ressources humaines » ;

- Le Prix « Etudiant » de l'Union Professionnelle des Métiers de la Communication pour Alexandra Breulet, étudiante du « Bachelier en Communication » ;
- Le trophée de l'équipe la plus nombreuse au semi-marathon de la Province de Liège pour la HEPL ;
- Le titre de championne de Belgique en tennis de table pour Nathalie Marchetti, diplômée du « Bachelier en Coaching sportif » ;
- Le « Business Impact Award », le « Prix du Meilleur stand » et une place de finaliste pour 3 projets HEPL au Yep Challenge 2022 ;
- Trois victoires HEPL au 15 km de Liège Métropole : Sébastien Leclère sur le trail de 48 km, Guillaume de Froidmont sur le trail de 21 km et Delphine Thirifays sur les 7 km. La HEPL a également reçu le trophée de l'école la plus rapide sur les 7 km ;
- Victoire des équipes HEPL lors des finales francophones ASEUS 2022 dans les disciplines suivantes : futsal dames, futsal hommes et handball hommes ;
- Prix du public au *Défi Structures* pour les étudiants ingénieurs de la HEPL ;





- Sélection de 4 étudiants du « Bachelier en techniques graphiques » au concours des affiches du carnaval de Binche ;
- Médaille d'or dans la catégorie « Aménagement des parcs et jardins » pour Nicolas Piette et Valentin Servais, diplômés de l'IPEA La Reid ; médaille de bronze dans la catégorie « Art floral » pour Juliette Neuray, élève à l'IPEA La Reid ; médaille d'or pour Frédéric Genin et de bronze pour Oscar Baccus, étudiants diplômés du « Bachelier en Électromécanique » et médaille d'argent pour Julien Lambion, diplômé Bachelier en dessin des constructions mécaniques et métalliques de l'IPEPS Seraing Supérieur dans la catégorie « Conception mécanique DAO » ; la médaille de bronze pour Simon Gangi, diplômé de l'EP Huy dans la catégorie « Fraisage CNC » ; les médailles d'argent et de bronze pour Sébastien Klein et Loïc Bourge, étudiants en « Master en Architecture des systèmes informatiques » lors des Startech's Days ;
- ...

2.9.4 Accréditation Erasmus

En janvier 2022, la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation a obtenu une accréditation *Erasmus+* dans les secteurs de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. Concrètement, cette accréditation atteste de sa capacité à gérer les projets de mobilité des écoles secondaires et de promotion sociale et elle simplifie également l'accès aux différents financements du programme.

En effet, des demandes financières seront introduites chaque année en fonction du nombre de départs envisagés, et ce, jusqu'en 2027. Ces bourses comprennent les frais de voyage (aller-retour) et les frais de séjour (hébergement, déplacement vers le lieu de stage, repas...) pour les étudiants, mais également les membres du personnel, enseignant et non enseignant.

Outre les mobilités de stage, de multiples activités pourront être financées par le biais de l'accréditation : la participation à des concours de métiers, l'invitation d'experts étrangers pour former à l'école les jeunes et les enseignants, mais aussi, pour les membres du personnel, des stages d'observation, des missions d'enseignement ou encore la participation à des cours et formations.

2.9.5 Techni Truck et Technosphere

Durant l'année 2022, le Techni Truck a poursuivi sa mission avec assiduité. Pour rappel, l'objectif de ce semi-remorque, constituant un véritable outil didactique, consiste à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération.

Le Techni Truck a proposé sa toute nouvelle manipulation sur le codage, visant à sensibiliser des milliers d'élèves aux métiers de la programmation. La manipulation a été conçue autour de la Micro:bit (carte électronique) qui propose toute une série de fonctionnalités et un logiciel de programmation.

Il a parcouru plus de 6.000 km, a visité environ 95 écoles et près de 3.300 élèves y ont réalisé les manipulations proposées.

Il était présent lors d'événements tels que :

- Le Salon professionnel de l'orientation – découverte d'outils & échanges de bonnes pratiques au Val Benoit ;
- La journée d'information sur le métal, ses métiers, ses possibilités d'emplois, de formation et d'études, organisée par la société Karl Hugo à Amblève et le Cercle d'Étude Écoles et Entreprises en Communauté germanophone ;
- La 4^e édition du « I Love Science Festival » organisé par *visit.brussels* et *Innoviris* ;
- Les *Startech's Days* à Ciney Expo organisés par *Worldskills Belgium* ;
- ...

Malgré un arrêt des activités dû à la crise sanitaire en début d'année, la Technosphère a proposé ses deux thématiques (le développement durable à travers l'énergie éolienne et la gestion de l'eau de manière intégrée et durable) de mars à décembre 2022. Le pro-



jet a donc pu être accueilli par 14 établissements, et ainsi faire vivre une expérience immersive à plus de 1400 élèves.

La Technosphère était présente lors de nombreux événements et salons :

- Le *Printemps des sciences* à la HEPL au Campus Gloesener et à l'Institut de Zoologie de Liège ;
- Les journées Portes ouvertes de la HEPL au Campus Gloesener ;
- La *Bourse aux idées* à Eupen, organisée par la Communauté germanophone Ostbelgien ;
- Le « Salon des Métiers de l'Industrie », organisé au Trilogiport par l'ASBL *Basse Meuse Développement* ;
- Les *Startech's days* à Ciney Expo organisés par *Worldskills Belgium*.

De tous les événements de l'année 2022, le plus marquant a certainement été l'inauguration des nouveaux outils Technosphère, qui s'est déroulée le 18 mai à l'EP Seraing en présence des nombreux partenaires. Sur le devant de la scène lors de cet événement :

- La nouvelle application mobile téléchargeable gratuitement sur smartphone : « Technosphère 3.0 » ;
- la plateforme Moodle-Technosphère qui donne accès aux « boîtes à outils » regroupant chacune un dossier pédagogique (construit en lien avec les programmes d'enseignement), ainsi que des parcours de formation qui offrent une présentation synthétique des formations d'enseignement supérieur conduisant aux métiers scientifiques et technologiques relatifs aux thématiques abordées.



2.9.6 Projets culturels dans l'enseignement secondaire

Le Conseil provincial a adopté en 2003 une résolution visant la réalisation d'un projet à caractère culturel dans chacune des écoles d'enseignement secondaire. Ce projet d'implication des élèves dans une démarche participative et citoyenne concrète a fait l'objet d'un appel à projets dans les établissements concernés. Grâce au budget octroyé par la mise à disposition de 500 euros à chaque Conseil de participation, les projets suivants ont été réalisés :

- AP Guy Lang – Flémalle : « Transformez pour une meilleure convivialité et solidarité ! » (donner une deuxième vie aux objets)
- IPES Seraing : création d'une « Give box »
- EP Seraing : récupération de pneus pour créer des poufs
- IPES Herstal : décoration de pots de fleurs
- EP Herstal : construction d'abris pour vélos et trottinettes
- IPES Verviers : création de boîtes cadeau pour les élèves sinistrés
- EP Verviers : réalisation de mobilier de cour et d'objets décoratifs avec des matériaux de récupération
- EP Huy : récupération de métaux et autres matériaux pour réaliser des tables
- IPES Huy : préparation de colis vestimentaire
- IPES Hesbaye : fabrication (à partir de palettes) d'un potager pour herbes aromatiques et décoration de celui-ci
- IPEA La Reid : construction d'une classe en plein air à partir de palettes
- Lycée J.Boets : décoration de l'armoire de rangement pour le jeu d'échecs extérieur fait à partir de palettes
- IPESS Micheroux : Projet « Pan'Art » : mise sur pied d'une installation illustrant l'évolution chronologique de l'arbre
- IPES Paramédical : organisation d'un escape game destiné aux étudiants de 1^{re} année



2.9.7 Rentrée académique de la HEPL

Le 12 octobre, la HEPL a organisé sa traditionnelle séance de « Rentrée académique », sur le thème de l'engagement en matière de développement durable dans l'enseignement supérieur. « Comment sensibiliser au développement durable et l'intégrer dans l'enseignement supérieur ? ». Voilà un questionnement auquel les intervenants ont apporté des éléments de réponse :

Natacha Zuinen, coordinatrice de la Direction du développement durable du Service Public de Wallonie, a présenté les « Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU ».

Corinne Charlier, cheffe du service de Toxicologie clinique et environnementale du CHU de Liège et professeure ordinaire à l'ULiège, est intervenue sur le thème « Perturbateurs endocriniens et développement durable, comment intégrer ces notions dans l'enseignement des sciences et de la santé ? ».

Antoine Dubois et François Rigo, ingénieurs doctorants à l'Institut Montefiore de l'ULiège ont quant à eux présenté « La fresque du climat, outil pédagogique de sensibilisation au changement climatique ».

Enfin, trois duos d'étudiants et d'enseignants de la HEPL, représentant les formations de « Bachelier en Construction », « Agronomie » et « Coopération internationale » ont témoigné sur les actions concrètes menées en faveur de l'environnement dans le cadre de leur cursus.

Dans le prolongement de cet événement, une exposition temporaire a été installée dans l'Agora du Campus 2000. Celle-ci présentait la fresque du climat élaborée par les membres du Collège de Direction de la HEPL. Une ruche didactique a également été placée par le Service provincial des Infrastructures et du Développement durable.

2.9.8 Accréditations à la HEPL

Les 7 orientations du « Master en Sciences de l'ingénieur industriel » ont reçu l'accréditation de la *Commission des Titres d'Ingénieur* en octobre. Cet organisme indépendant français évalue les écoles d'ingénieurs françaises et étrangères par rapport à certains critères comme la recherche, la mobilité internationale, la pédagogie et les relations avec la sphère professionnelle. Il s'agit d'une importante reconnaissance pour les équipes pédagogiques qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de ce Master une formation en phase avec les enjeux actuels.

Dès la rentrée, un nouveau programme d'étude a été appliqué pour la formation de « Bachelier en ergothérapie ». Celui-ci se fonde notamment sur l'approche par compétences afin de mieux correspondre aux réalités de terrain. Il est le résultat direct de la mise en application d'une fiche méthodologique définie dans l'axe « Enseignement » dans le cadre du plan stratégique. Une Task Force rassemblant des enseignants, professeurs invités et experts de terrain a vu le jour afin de définir la vision pédagogique du cursus en ergothérapie.

Par ailleurs, la section a reçu l'accréditation de la *World Federation of Occupational Therapists* (WFOT). Suite à une évaluation rigoureuse, cette association mondialement reconnue estime que le cursus remplit pleinement les critères établis à savoir : les méthodes pédagogiques variées, la pertinence des contenus propres à la profession, la démarche participative, le respect des recommandations en matière d'heures de stage, le souci de l'évaluation continue, les locaux adaptés, etc.

2.9.9 Recherche à la HEPL

Plusieurs projets de recherche ambitieux sont actuellement menés à la HEPL :

2 projets WIN²WAL :

- PuMA : caractérisation sans contact des phénomènes électriques présents dans les substrats semi-conducteurs destinés aux applications hautes fréquences.
- IND THERM : nouvelle méthode d'inspection des matériaux métalliques pour la maintenance ou l'assurance qualité, en remplacement d'autres méthodes nuisibles à l'environnement.

2 projets de pôle :

- MIRACCLE (Pôle MECATECH) : étude de l'efficacité énergétique d'un smart grid DC.
- SLS (Pôle Logistics in Wallonia) : optimisation de l'organisation et de la synchronisation multimétiers des quartiers opératoires et des services annexes.

1 projet européen (Interreg Euregio Meuse-Rhin) :

- Digital Twin Academy : projet considéré comme l'une des technologies clés de l'Industrie 4.0, les jumeaux numériques sont l'ultime étape de la numérisation créant une représentation virtuelle d'une entité réelle et organisant une boucle itérative d'échange entre monde numérique et monde réel.

1 projet FRHE (Financement de la Recherche en Hautes Écoles) :

- Level up : étude des prescrits technologiques développés durant la crise du COVID, de leur réception critique et de la mise en place pratique.

Outre les projets portés par des enseignants passionnés, la HEPL veut franchir un nouveau cap : faire en sorte que la recherche soutienne la formation initiale des ingénieurs industriels. Elle a donc introduit la compétence « Recherche » dans le référentiel de compétences de sa formation en « Sciences de l'ingénieur industriel ». Cela a permis le développement de nouveaux cours et de nouveaux projets liés à cette thématique. Entre autres, un cours de « Scientific Literature » au bloc 2 du Bachelier et un cours de « Recherche et développement » au bloc 2 du Master (orientation Électronique).

Le cours de « Recherche et développement » a abouti cette année à la rédaction de trois publications scientifiques disponibles sur la plateforme institutionnelle LUCK :

- « AI in an autonomous robotic system vision » ;
- « Design of a high data-rate wireless communication on FPGA - Part one » ;
- « Test-prototype design of an isolated bidirectionnal DC converter for UPS application ».

Les étudiants du bloc 2 « Bachelier en Sciences de l'ingénieur industriel » ont été confrontés pour la première fois à la littérature scientifique. À l'occasion du cours de « Scientific Literature », les étudiants ont été invités à rédiger un article de synthèse (« Minirevue : analyse des méthodes de la fabrication additive et identification des défauts lors de la fabrication des métaux ») se basant sur l'état de l'art dans une thématique relevant de la science des matériaux.

Par ailleurs, la « Journée des chercheurs en Haute École » est un colloque scientifique annuel organisé par SynHERA. Cette année, le Département sciences et techniques a été représenté par un poster intitulé « Projet PuMA », dont la présentation a été effectuée par la chercheuse Élodie Jamotton et par la publication d'un acte de colloque portant sur le projet INDTHERM, rédigé par le chercheur Arnaud Cawez, en collaboration avec Denis Helsen, chercheur à l'IRISIB, partenaire du projet.

2.9.10 Convention cadre EPS-Forem

À l'occasion de la signature de la nouvelle convention-cadre qui lie l'Enseignement de Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles et le Forem, l'IPEPS Huy-Waremme a accueilli les ministres Glatigny et Morreale dans son bateau-école et dans ses ateliers le 29 juin. La convention vise essentiellement les métiers en pénurie et les publics fragilisés. Elle favorise donc l'égalité des chances pour l'accès aux formations et à l'emploi.

Les ministres ont tout d'abord eu l'occasion de visiter le bateau-école « Province de Liège », précieux outil pour l'IPEPS Huy-Waremme, seule école de Promotion sociale en Wallonie à proposer une formation en batellerie, rendue possible par cette même convention. Elles en ont profité pour remettre leur certificat aux apprenants des formations « Chauffeur poids lourds » et « Chauffeur professionnel », formations issues également de ce partenariat. La visite a continué dans les locaux de l'Institut, quai de Compiègne avec les ateliers de la section automobile. La visite a pris fin après une ultime escale dans l'atelier de soudure.



2.10 Annexes

2.11.1 Subventions

Subventions octroyées en 2021 et mention de leur contrôle à effectuer en 2022										
N°GED	Bénéficiaire – Forme juridique et siège social	Finalité de la subvention : Activité/projet ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui v)	Subvention en espèces			Résultat du contrôle (Positif ou négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
								Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC), preuve publication cptes (P), PV AG, Attestation sur l'honneur (A), Rapport de gestion (RG)	
2021-08832	ASBL Réussir à l'École – rue Lucien Delloye, 1B 4520 WANZE	Organisation de sessions de cours de rattrapage pour les enfants socialement défavorisés en difficulté scolaire	1.900		30/06/2022		Non requis	B+C+P+PVAG	B	P
2021-08870	ASBL MDA « L'info des Jeunes »	« La semaine des médias » du 15 au 19 novembre 2021	1.000		19/02/2022		1000	F+E+B	B=E	P
2021-08772	Union professionnelle – UPMC – Maison de la Presse, rue Haute Sauvenière, 19 à 4000 Liège	Colloque « Comvision 6 » le 23/11/2021	900		28/02/2022		3802,46	F+E+B	P	P

Subventions octroyées en 2022 et mention de leur contrôle à effectuer en 2022 ou 2023

N°GED	Bénéficiaire – Forme juridique et siège social	Finalité de la subvention : Activité/projet ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature d'Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui v)	Subvention en espèces			Résultat du contrôle (Positif ou négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
								Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC), preuve publication cptes (P), PV AG, Attestation sur l'honneur (A), Rapport de gestion (RG)	
2022-08554	ASBL Réussir à l'École – Rue Lucien Delloye, 1B 4520 WANZE	Organisation de sessions de cours de rattrapage pour les enfants socialement défavorisés en difficulté scolaire	1.900		(Dossier en cours)					
2022-02446	ASBL MDA « L'info des Jeunes »	« La semaine des médias » 2022	1.000		18/06/2022		1.000		B=E	P
2022-00467	ASBL DEFI	ECOMOTION Saison 2021-2022	3000		30/11/2022					
2022-07302	Union professionnelle – UPMC – Maison de la Presse, rue Haute Sauvenière, 19 à 4000 Liège	Colloque « Comvision 7 » le 15/11/2022	900		15/02/2023					

2.10.2 Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège

Un monde à construire, un avenir à ouvrir

Un enseignement public, neutre et pluraliste

L'Enseignement de la Province de Liège est un enseignement public, neutre et pluraliste. Il est organisé par les lois et décrets qui régissent les différents niveaux et types d'enseignement. Il accueille librement tous les enfants, les adolescent·e·s, les adultes, quelles que soient leurs origines socio-économiques ou culturelles. Il offre des formations et des outils leur permettant de relever les défis de demain et de se positionner dans un monde complexe, incertain mais résolument ouvert sur l'avenir.

Authenticité et épanouissement de la personne

L'Enseignement de la Province de Liège place ainsi l'authenticité et l'épanouissement de la personne humaine au cœur de ses préoccupations. Il accompagne chacun·e dans la construction de sa personnalité, de ses aptitudes professionnelles, de ses compétences transversales et de ses savoir-être nécessaires à l'insertion dans un monde en constante évolution et dans une société respectueuse des valeurs du développement durable.

Solidarité et ouverture sur le monde

L'Enseignement de la Province de Liège forme ses élèves et étudiant·e·s à une solidarité vivante et active. Il les encourage à s'organiser en une communauté d'action et de pensée qui se nourrit des idées de chacun. Il se veut à l'écoute des personnes dont il vise l'autonomie et l'émancipation, tout en s'appuyant sur leurs potentialités et leurs aspirations individuelles.

Ouvertes sur leurs environnements respectifs, ses équipes éducatives sont attentives à la formation continue pour demeurer à la pointe des innovations. Le dialogue avec les milieux professionnels permet de mieux juger des forces et des faiblesses de leur enseignement dans la recherche permanente de la qualité. Les contacts avec les parents activent les complémentarités d'éducation. L'école se veut au centre de la construction dynamique du futur.

Développer des compétences !

Afin de préserver ce monde pour les générations futures, l'Enseignement de la Province de Liège favorise le développement des compétences nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et soucieuse des enjeux du développement durable. Par les formations qu'il propose grâce à ses différents partenariats, il forme des citoyen·ne·s actif·ive·s et créatif·ive·s au sein du monde du travail, de la vie économique, sociale et culturelle. À ce titre, il veille particulièrement à donner à tous les élèves un accès égal et essentiel à la culture, à l'art, au sport et au bien-être dans leurs différents modes d'expression.

Apprendre, faire lien, relier...

Favorisant l'interdisciplinarité, l'Enseignement de la Province de Liège ne vise pas à inculquer, mais à apprendre, à faire lien et ainsi à unir par des savoirs, des productions ou des performances, des publics ou des institutions aussi diversifiés que des étudiant·e·s, des publics apprenants, des enseignant·e·s, des familles, des entreprises privées ou publiques, des associations, des citoyen·ne·s autour de stages, de métiers, de travaux, de situations professionnelles, de savoirs qui confèrent une profondeur à l'expérience pédagogique d'un monde en constante mutation.

Pluralisme, humanisme, dialogue...

Pluraliste, l'Enseignement de la Province de Liège (directions, personnels enseignant/non enseignant, élèves/étudiant-e-s, parents, milieux professionnels) est ouvert à tous, quelles que soient les convictions religieuses, philosophiques ou politiques en présence. Cette diversité de croyances et de valeurs s'inscrit dans une perspective humaniste et de dialogue, en toute compatibilité et respect avec les libertés et les droits fondamentaux tels que définis dans la Constitution belge. Nul ne peut y être discriminé sur base de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ou de quelque différence liée au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, à l'origine ethnique ou au handicap. Nul ne peut inciter à la haine ou au harcèlement discriminatoire.

Liberté de parole, liberté d'expression...

Prônant la liberté de parole et d'expression ainsi que l'esprit critique, l'Enseignement de la Province de Liège développe les compétences citoyennes en favorisant l'expression, l'écoute, l'échange et la confrontation loyale et enrichissante des idées, des convictions et des cultures. Il promeut la reconnaissance de la diversité et l'apprentissage des différences. Il invite à l'enrichissement réciproque des différents publics accueillis en son sein et encourage chacun dans la recherche permanente d'un vivre-ensemble.

Liberté de pensée...

L'Enseignement de la Province de Liège défend le principe de la liberté de pensée. Pour assurer à chacun-e l'aptitude à prendre des décisions et à assumer pleinement sa responsabilité dans le respect d'autrui, il veille à développer la réflexion critique, l'esprit de recherche et à donner le goût d'apprendre, de penser, d'entreprendre et d'innover. Dans un monde de la communication également traversé par la désinformation, les rumeurs et les peurs, il importe plus que jamais de soumettre les faits à la réflexion.

Émancipation sociale...

Refusant toute sélection, aliénation et ségrégation sociales et économiques, l'Enseignement de la Province de Liège promeut un enseignement qui contribue à assurer à chacun-e les meilleures chances d'égalité devant la loi, en particulier l'égalité de traitement. Conscient de la diversité des formes d'inégalités, il veille à assurer à chacun-e l'accès aux études, aux outils d'apprentissage, à la réussite, à l'insertion professionnelle. Il promeut un idéal d'émancipation sociale pour tous.

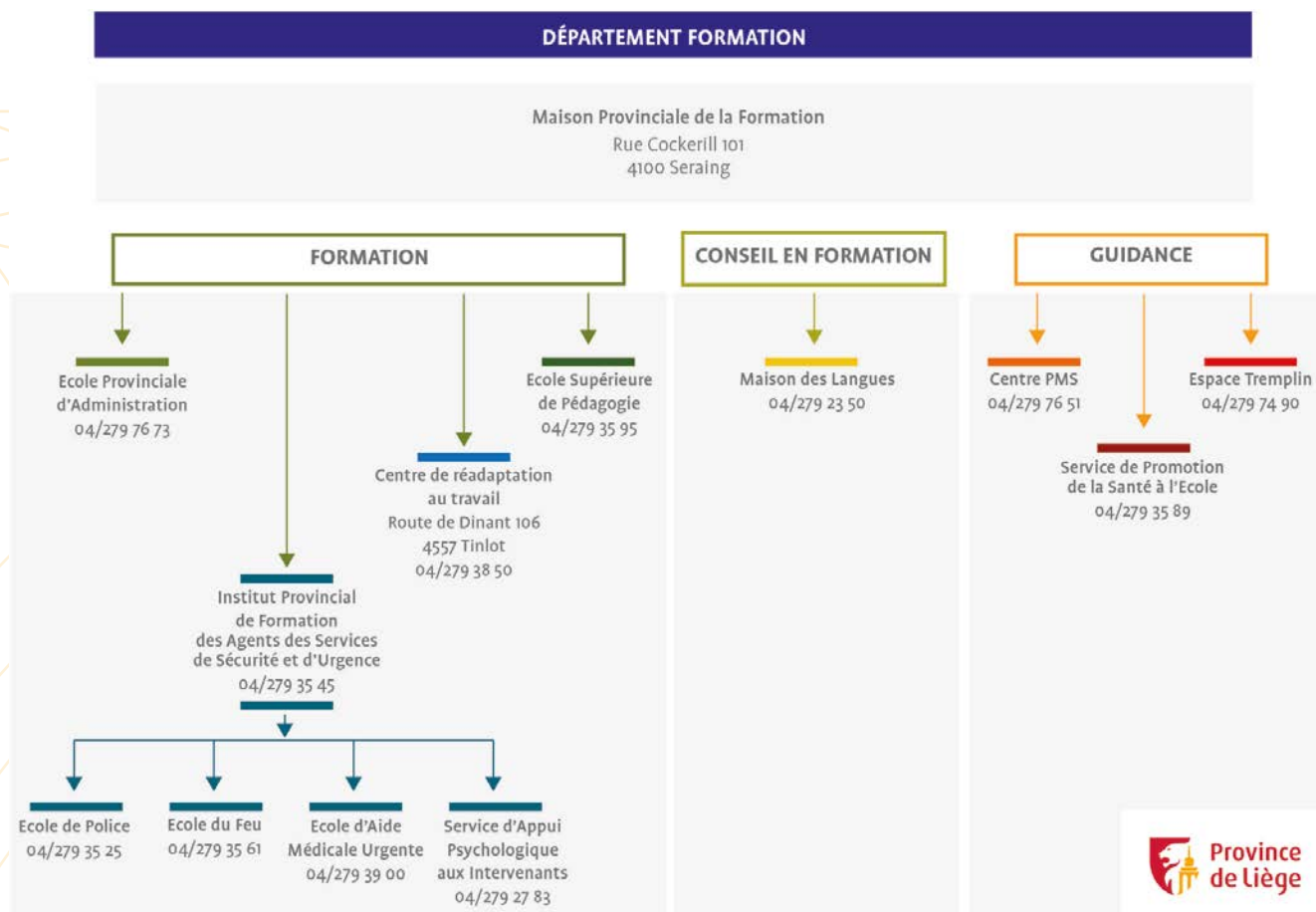
À l'écoute du monde contemporain !

L'Enseignement de la Province de Liège est à l'écoute du monde contemporain qui se crée à mesure qu'il apprend et réfléchit sur lui-même, se met en mouvement et rencontre les nombreux défis qui s'offrent à lui. Qu'il s'agisse des enjeux économiques, sociaux, sanitaires, climatiques, environnementaux, démocratiques, technologiques, énergétiques et culturels auxquels il est désormais confronté. Mais ce monde incertain est ouvert et attend les acteur·rice·s de demain qui, formé·e·s avec confiance et compétences par l'Enseignement de la Province de Liège, seront capables d'en relever les défis, dans une démarche d'esprit critique, pour plus de justice, plus d'égalité, d'écoresponsabilité et de résilience dans les parcours de vie de toutes et de tous.

3.

**LE DÉPARTEMENT
FORMATION**

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles :



3.1 La formation

3.1.1 L'école provinciale d'administration (epa)

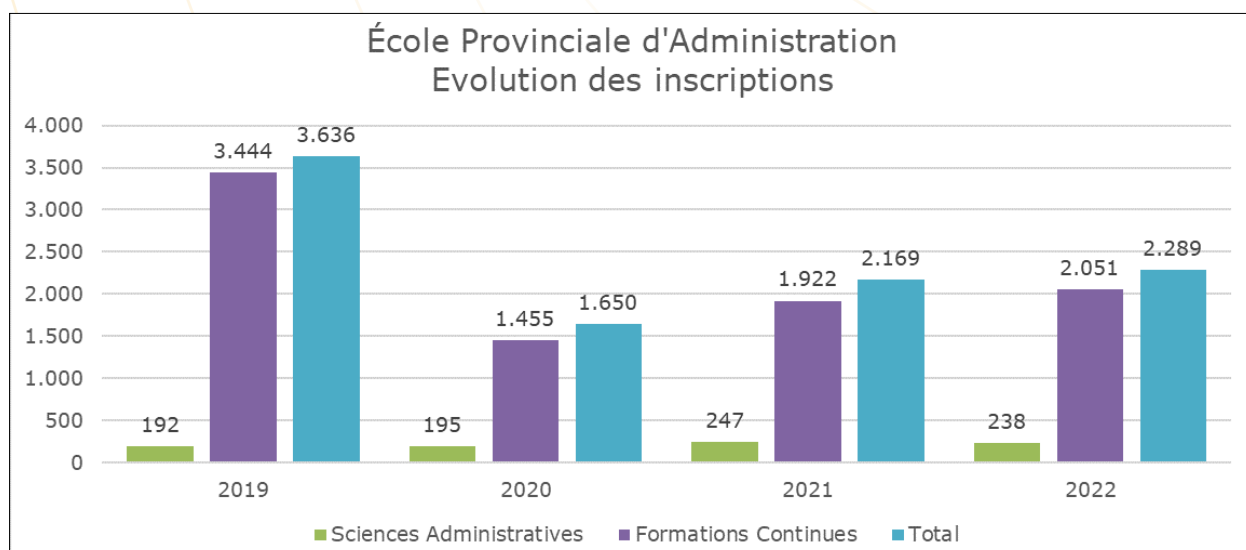
L'EPA est le partenaire indéfectible des pouvoirs locaux concernant la formation de leur personnel. L'école organise 3 modules de sciences administratives, dont un à Eupen pour les germanophones ; et un large panel de formations (110 programmes) en adéquation avec les modes d'organisation et de gestion des services publics.

Dans un contexte appelant les agents à plus de flexibilité, d'efficacité et d'agilité, l'EPA porte une attention particulière au développement de soft skills et autres compétences transversales. De nouveaux programmes de formation ont été développés (Gestion du changement, Mieux communiquer avec le citoyen...).

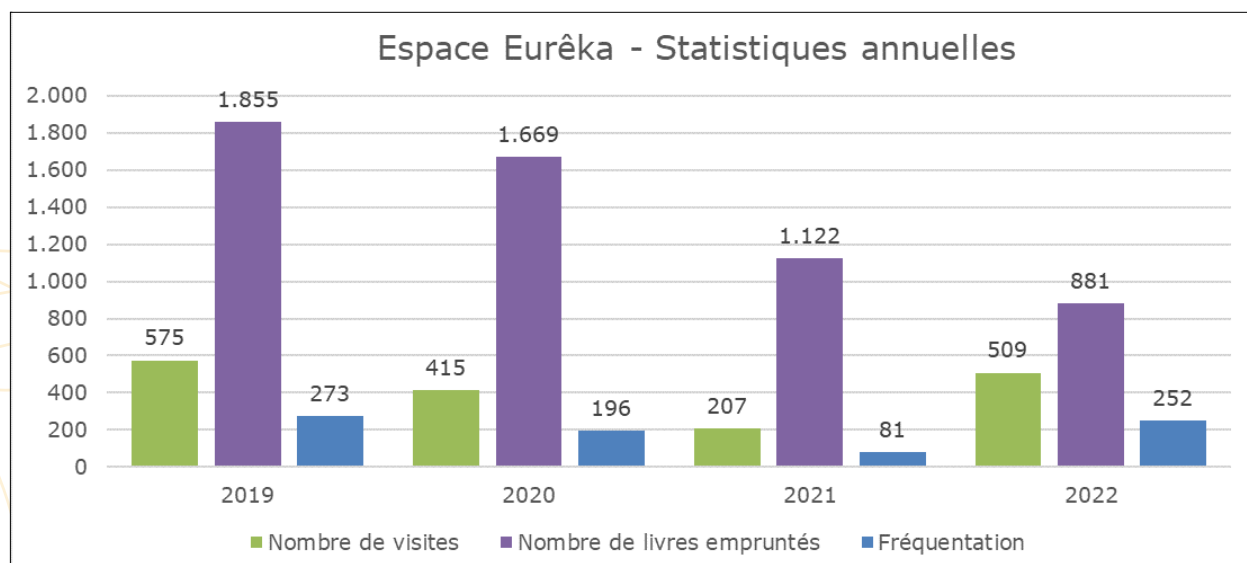
L'EPA est également appelée à apporter des réponses formatives « sur mesure ». En 2022, elle a conçu 11 sessions de formations spécifiques sur des thématiques ciblées et pointues.

3.1.1.1 Activités

En 2022, 2.289 agents de la fonction publique locale et provinciale ont participé à une des formations organisées par l'EPA.



Espace Eurêka



En 2022, les collections ont été enrichies de plus de 350 nouvelles acquisitions. Des nouvelles actions de promotion ont été mises en place : vidéo de présentation, marque-page, affiche... Des rencontres avec les bibliothécaires des Hautes écoles pédagogiques en Province de Liège ont été organisées pour un partage de bonnes pratiques et la distribution des outils de promotion.

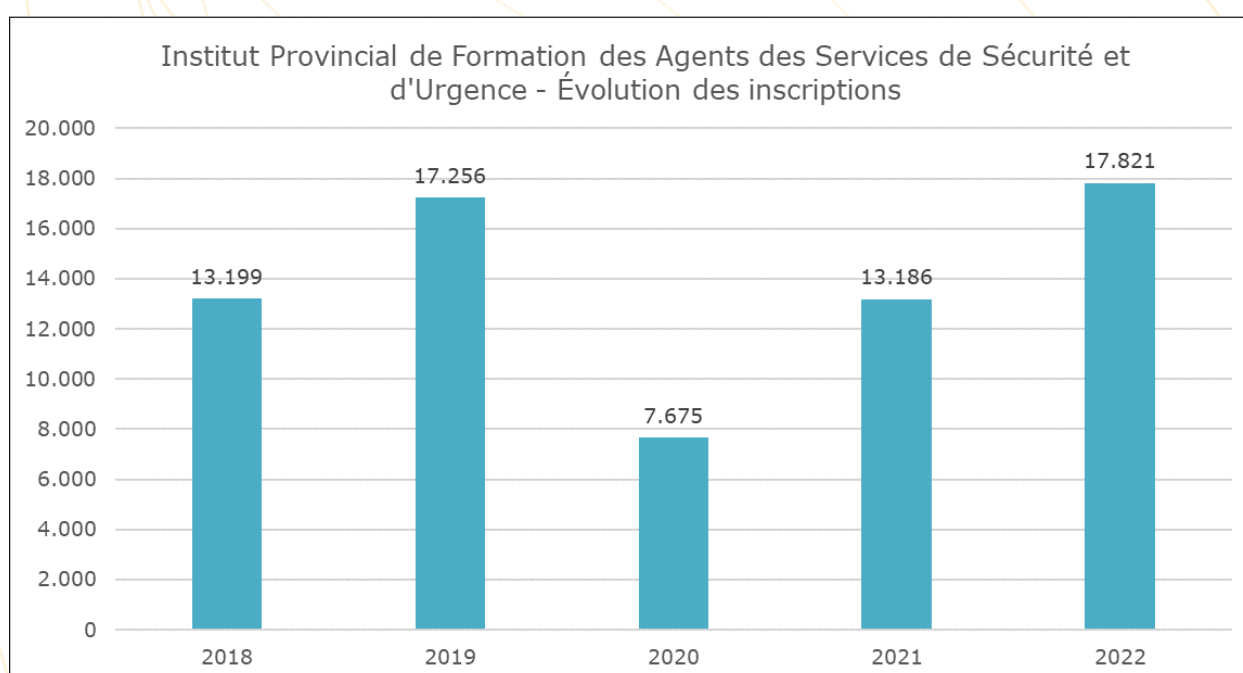
Par l'entremise de recherches documentaires, l'Espace Eureka apporte un soutien de qualité aux étudiants qui préparent leur travail de fin d'études, notamment sur des thématiques pédagogiques.

Le catalogue en ligne des centres de documentation en Province de Liège (dont l'Espace Eurêka fait partie en collaboration notamment avec le Musée de la vie wallonne) est opérationnel. Celui-ci sera intégré au catalogue collectif des bibliothèques publiques en Province de Liège en 2023.

3.1.2 L'institut provincial de formation des agents des services de sécurité et d'urgence (IPFASSU)

3.1.2.1 Activités

L'IPFASSU est constitué des trois écoles : Police, Feu et Cadets, Aide Médicale Urgente, et du Service d'Appui Psychologique aux Intervenants. Il coordonne leur fonctionnement et leur développement pour répondre aux besoins de formations en matière de sécurité et d'urgence. Constitué d'une cellule pédagogique, d'une cellule de gestion des ressources humaines, d'une cellule comptable, et s'appuyant sur le service logistique transversal au Département Formation, il apporte un soutien quotidien dans la mise en place des processus pédagogique, administratif et fonctionnel.



Réforme des formations et financement

Les SPF Intérieur et Santé publique ont constaté, suite aux interpellations des Provinces via l'APW et des services publics de sécurité et d'urgence que :

- les formations organisées doivent évoluer pour s'adapter aux nouveaux besoins de terrain et aux outils de formation à distance
- le financement est insuffisant pour garantir l'organisation des formations selon les standards de qualité.

Ainsi, les **Écoles de police** se sont concertées avec la Direction de la formation policière pour réaliser un contrat de gestion tel que prévu dans la législation depuis 2008 et pour envisager un refinancement de la formation de base Inspecteur de police. Ces deux dossiers sont en cours.



Les **Écoles du Feu** ont été sollicitées pour participer à des groupes de travail relatifs aux états généraux du financement, de la formation et des épreuves de recrutement (CAF).

Ces groupes de travail se poursuivent actuellement et l'objectif est d'obtenir en 2023 une modification de la législation en vigueur.

Les **Écoles d'aide médicale urgente** ont travaillé à la révision de l'AR formation des secouristes ambulanciers de 1998. Un nouveau projet de loi, qui intègre une revalorisation des subsides actuels, est à l'étude pour une promulgation escomptée en 2023.

Activités Pédagogiques

L'IPFASSU développe une offre de formations didactiques de base et continues aux collaborateurs occasionnels – chargés de cours :

- Comment rendre un cours théorique attractif et interactif à distance ?
- Dynamique de groupe
- Concevoir et améliorer ses évaluations
- Techniques de débriefing
- Formation à la captation et au montage audiovisuel

Des formations interdisciplinaires sont organisées entre les écoles :

- Formation D2-D3 (Amok, gestion du stress...)
- Gestion de l'agressivité

Collaborations avec l'Enseignement

L'intérêt suscité par les métiers de la prévention, de la sécurité et de la défense et le besoin de certaines formations spécifiques pour ces publics ont conduit à l'aboutissement de collaborations avec l'Enseignement pour les orientations d'étude suivantes :

- De l'Enseignement secondaire en inter-réseau :
 - Degré supérieur technique de qualification « Aspirant-e aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité »
 - 7^e Technique de qualification « Assistant-e aux métiers de la prévention et de la sécurité »
- De promotion sociale de la Province de Liège
 - Formation préparatoire aux épreuves de recrutement de la police
 - Formation permis C et recyclage
- De la Haute École de la Province de Liège
 - Formations en simulation
 - Formations labellisées ERC

Interdisciplinarité et gestion de situation de crise

De nombreux événements récents montrent la nécessité d'organiser des formations/ exercices tant pour les dirigeants et les agents des services de sécurité et d'urgence que pour les autorités administratives. 4 formations CrisExInter ont été organisées pour 126 candidats.

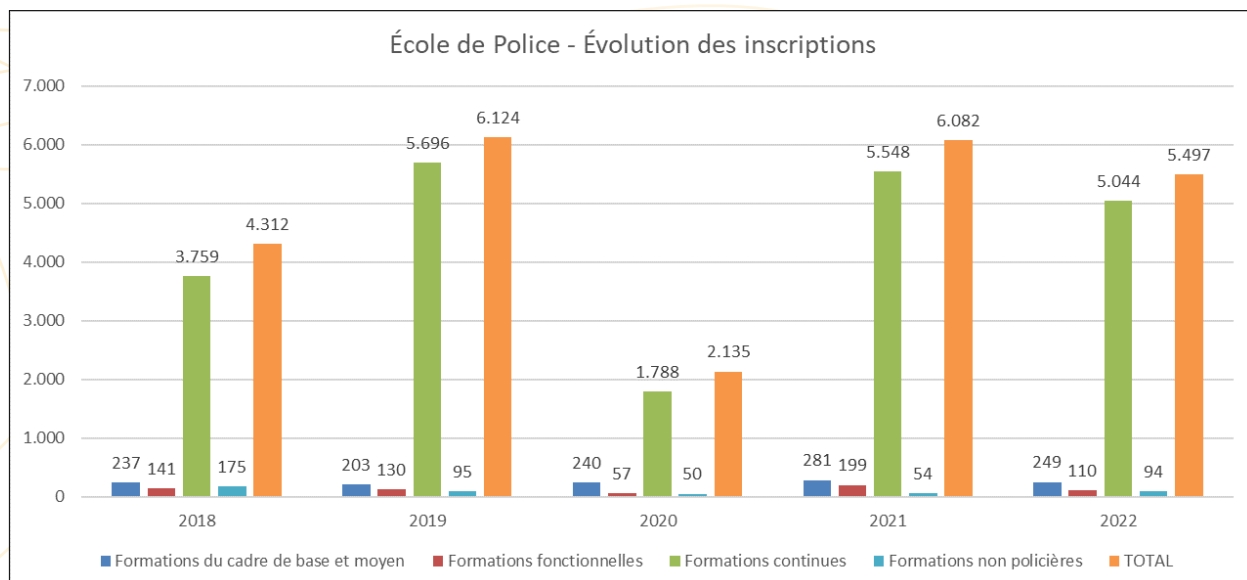


Poursuite du développement du Centre de formation pratique à AMAY

Finalisation de la construction du bâtiment à usage mixte intégré au centre de formation pratique à Amay. Le bâtiment de 3.500 m² est doté de salles de cours, de sanitaires et d'espaces de stockage et de reconditionnement du matériel nécessaire aux formations. Il est indispensable pour le respect du règlement du bien-être au travail. L'entretien et le nettoyage des équipements de protection individuelle des pompiers y seront optimisés dans le respect de la filière « sale-propre » pour protéger au maximum l'exposition des pompiers aux nuisances sanitaires inhérentes à leur métier.

3.1.3 L'école de police

L'École de Police, agréée par le SPF Intérieur, organise la Formation du cadre de base et du cadre moyen, en français et en allemand. Elle propose également de nombreuses autres formations, dont certaines subsidiées par l'Autorité fédérale, permettant l'acquisition de nouvelles compétences ou l'entretien de compétences acquises. L'offre de formation est actualisée chaque année, sur base du plan de formation fédéral et en fonction des demandes des Zones de Police, afin de répondre au mieux aux exigences du terrain.



3.1.3.1 Activités

Formations de base

209 Aspirants Inspecteurs de Police (AINP), dont 6 germanophones, sont entrés en Formation de Base en mars, juin, octobre et décembre. À ces incorporations s'ajoutent 40 Aspirants Inspecteurs de Police principaux (AINPP). L'école continue à gérer les AINP qui sont en sursis, en attente de recommencement de tout ou partie de la Formation de Base ou d'une décision d'échec définitif de la Direction Générale des Ressources (DGR).

Formations fonctionnelles, continues

L'École de Police enregistre une diminution au niveau des inscriptions avec un total de 5.154 personnes formées.

110 personnes ont suivi des formations fonctionnelles telles que « Spécialiste en maîtrise de la violence avec et sans arme à feu, Officier de Police Judiciaire (OP), Évaluateur, Conseiller prévention vol et gestionnaire fonctionnel système informatique spécifique à la police locale (ISLP).



5.044 personnes ont suivi des formations continues avec une certaine répartition au niveau des thématiques :

- Maîtrise de la violence : 1.537 personnes formées (Tactical Emergency Casualty Care (TECC), Excited Delirium syndrom et moyens incapacitants collectifs)
- Police judiciaire : 871 personnes formées (disparitions inquiétantes, traces, criminalité informatique, inspecteur des mœurs – Centre de Prévention des Violences Sexuelles (CPVS), violences intrafamiliales...)
- Informations policières : 904 personnes formées (Pacos, Galop, focus...)
- Circulation routière : 610 personnes formées (conduite défensive et éco-conduite, arrimage, alcool et drogue au volant...)
- Police administrative : 350 personnes formées (Officier de police administrative, gestion de crise interdisciplinaire, bodycam...)
- Management – Appui et gestion : 772 personnes formées (formations en premiers secours, annonce d'une mauvaise nouvelle, discipline, sanctions administratives communales...)

Formations en maîtrise de la violence

- Formation de Base des AINP et AINPP en maîtrise de la violence (MV)
- Exercices AMOK
- Une formation de moniteur en maîtrise de la violence avec arme à feu et une formation de moniteur en maîtrise de la violence sans arme à feu ont été finalisées. Une nouvelle session *sans arme à feu* a débuté ainsi que les tests de sélection pour les formations MV *avec arme à feu*. Les formations MV *sans arme à feu* ont été réalisées en collaboration avec l'Académie Nationale de Police (ANPA) sur le Campus de Vottem.
- Des formations TECC (Tactical Emergency Casualty Care) à destination des policiers (prise en charge de victimes d'attentats et d'accidents majeurs)
- Formation de Base en gestion de l'agressivité pour les ambulanciers
- Sessions d'information sur l'intervention policière en cas d'incident majeur pour les ambulanciers.



Formations non policières

L'École de Police organise des formations relatives aux sanctions administratives communales (SAC) pour permettre aux communes de répondre à la nouvelle législation :

- Gardiens de la paix ;
- Spécialisation de constatateur pour Gardiens de la paix ;
- Agents constatateurs SAC ;
- Agents constatateurs – spécialisation arrêt et stationnement ;
- Agents constatateurs environnement.

L'école assure la collaboration technique des coordinateurs (des établissements scolaires situés en Province de Liège) des cours de 7^e technique de qualification d'accès aux métiers de la sécurité.

Les activités en appui de la police fédérale

Le samedi 7 mai 2022, l'École de Police a co-organisé la journée Info & Contacts relative à la nouvelle procédure de recrutement et sélection des Aspirants Inspecteurs de Police.

Partenariats

- Zone de Police de Liège pour l'utilisation d'infrastructures (stand de tir de Grivegnée, centre canin de Sclessin, etc.)
- Zones de police et services de la police fédérale pour l'accueil d'aspirants en alternance et stage.
- Partenaires externes pour garantir la qualité de ses formations (défense, communes, etc.)

Aspects financiers

Les subventions proméritées par l'École de police s'élèvent à :

- Formation du cadre de base : 1.535.825,83 euros
- Formation du cadre moyen : 214.140,83 euros
- Formations fonctionnelles : 56.790,70 euros
- Formations continues : 262.907,42 euros
- Soit un total de : 2.069.664,78 euros

En ce qui concerne les droits d'inscription, l'École de police facture certaines formations à raison de 5 € par heure et par candidat. Au total, c'est un montant de 160.849 euros qui a été perçu.

3.1.4 L'école du feu

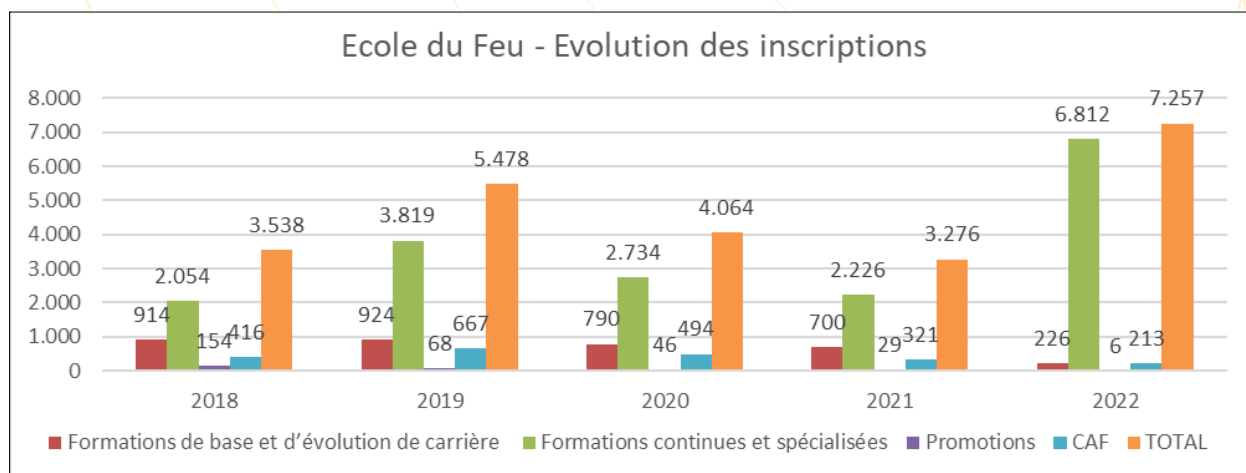
Conformément aux Arrêtés Royaux du 18 novembre 2015 et du 12 juillet 2019, l'École du Feu de la Province de Liège organise :

- les épreuves du Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) de base, moyen et supérieur ;
- les formations de base, spécialisées et continues qui conduisent à la délivrance de brevets, certificats et attestations ;
- les épreuves de promotion à tous grades en collaboration avec les Zones de Secours de la Province de Liège.

3.1.4.1 Activités

L'école a établi une planification annuelle des formations en concertation avec les 6 Zones de Secours, au sein du Conseil de Formation organisé par le Gouverneur. Pour optimiser son fonctionnement, elle a poursuivi le travail initié en 2020, à savoir organiser le plan de formation continue des zones de secours selon un tronc commun qui s'organisera lors de la prochaine période de référence (2024-2028) selon les principes suivants :

- Différenciation du programme selon le cadre (base, moyen, supérieur et dirigeant) ;
- Matières spécifiques (feu, secours techniques, substances dangereuses, management...).
- Rotation des formations organisées sur 5 ans en fonction du volume critique d'organisation de l'École.





Le plan de formation 2023 marque également le début d'une collaboration avec l'EPA pour la dispense des cours :

- Gestion du temps
- Pilotage d'une équipe au quotidien.

Cette collaboration s'intensifiera dès 2024 dans le cadre du tronc commun de formation.

Le plan de formation 2022 a été présenté et validé lors du Conseil de Formation du 7 septembre 2021.

Formations de base

- 4 formations (horaire jour) pour 43 candidats (398 h)
- 13 formations (horaire décalé) pour 183 candidats (1.513 h)

Soit un total de 226 candidats (1.911 h à dispenser)

Formations continues et spécialisées

- 2.096 h (horaire jour) et 3.594 candidats à inscrire
- 1.612 h (horaire décalé) et 3.218 candidats à inscrire

Soit un total de 6.812 candidats à inscrire (3.708 h à dispenser)

Les formations prévues dans les plans de formation diffèrent en fonction des analyses de risques de chaque Zone de Secours ainsi que des spécialités des membres des services.



Quelques formations demandées :

- Formation à chaud
- Formation en réalité virtuelle
- Sauvetage des personnes (SDS)
- Sauvetage de grands animaux ou des nouveaux animaux de compagnie
- GRIMP
- Plongeur

CAF de base, moyen et supérieur

Le Certificat d'Aptitude Fédéral est composé de 3 épreuves (Cognitive, Maniabilité, Sport).

Comme chaque année, l'École a organisé :

- Un CAF cadre de base (général)
- Un CAF de base germanophone (collaboration avec la Zone de Secours 6)
- Un CAF cadre supérieur (officier)

De plus, le CAF sportif ayant une validité de 2 ans, les épreuves sportives ont également été organisées afin que les candidats détenteurs du CAF prolongent leur validité.

Protection civile

L'École du Feu reste le centre de formation de référence pour les agents francophones de la Protection civile. La cellule pédagogique de l'école continue le développement ou l'adaptation des cours en collaboration avec leurs experts.

La Protection civile fait également appel à d'autres Écoles du Feu francophones pour l'organisation de certaines formations ou du CAF notamment. L'École du Feu de Liège reste toutefois le partenaire privilégié de la Protection Civile pour l'organisation de la majorité de leurs formations de base et continue.

Conventions avec le centre de connaissances pour la sécurité civile (KCCE)

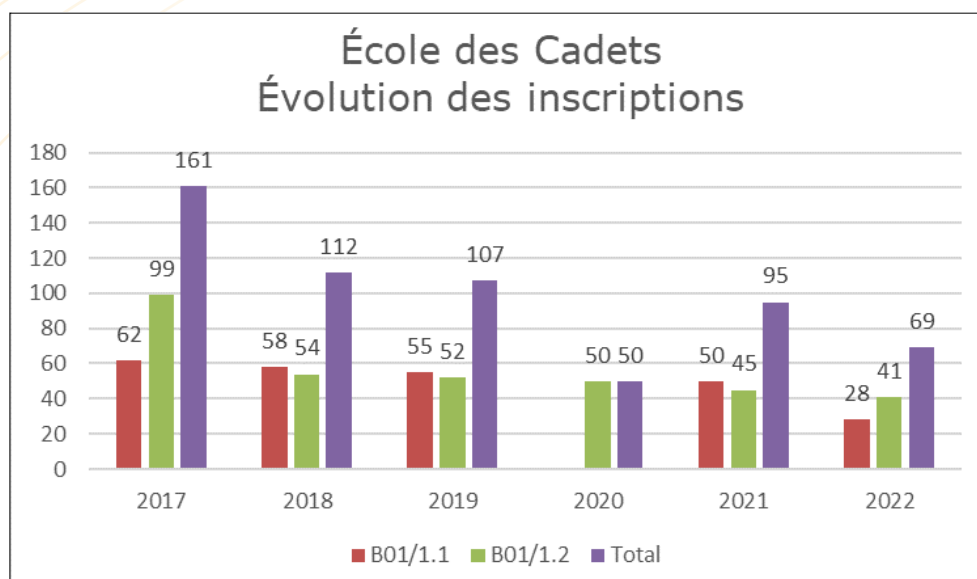
L'École du Feu de la Province de Liège a continué en 2022 son étroite collaboration avec le KCCE grâce notamment aux multiples conventions qu'elle a signées avec le Centre de Connaissances Fédéral. Parmi celles-ci, citons la convention qui prévoit le remboursement du salaire d'un traducteur germanophone, ce qui permet de dispenser aux pompiers de la zone 6 toutes les formations existant actuellement en français et répondre à leur plan de formation.

Liste des autres conventions entre l'École du Feu et le KCCE :

- Officier (mise à jour des cours)
- Feu de forêt (lead francophone)
- Protection civile (réfèrent francophone)
- Mise à jour des cours et syllabi
- Mise à jour du catalogue de formations
- CRI3 (gestion de crise niveau 3 faisant partie de OFF3/Major)

3.1.5 L'école des cadets

L'École des Cadets prépare les jeunes, par des séances de formations théoriques, pratiques et techniques, ainsi que par un entraînement physique et sportif, à l'obtention du Brevet de Cadet Pompier (assimilé au brevet BO1/1 de Sapeur-Pompier) et à l'obtention du Certificat d'aptitude fédéral (CAF).



3.1.5.1 Activités

Les confinements successifs ont bouleversé l'organisation des séances d'information. Par conséquent, l'école n'a enregistré qu'un faible taux d'inscriptions en mars 2022 (110 dossiers rentrés).

Une nouvelle campagne d'information a débuté au mois d'octobre dans les écoles du territoire provincial, en collaboration avec les Zones de Secours (ZS).



Rentrée septembre

Les résultats aux épreuves de sélection ont été particulièrement faibles cette année. Sur les 100 jeunes admis aux tests, seuls 28 candidats ont réussi l'ensemble des épreuves. Ceux-ci ont été répartis en deux sessions : une au poste de secours de Limbourg (Zone de Secours Vesdre-Hoëgne & Plateau – VHP) ; et l'autre à la Maison provinciale de la Formation de Seraing. La rentrée académique s'est organisée le samedi 3 septembre 2022 en présence des représentants des autorités provinciales et des zones de secours.

41 cadets ont débuté le module B01/1.2 (2^e année).

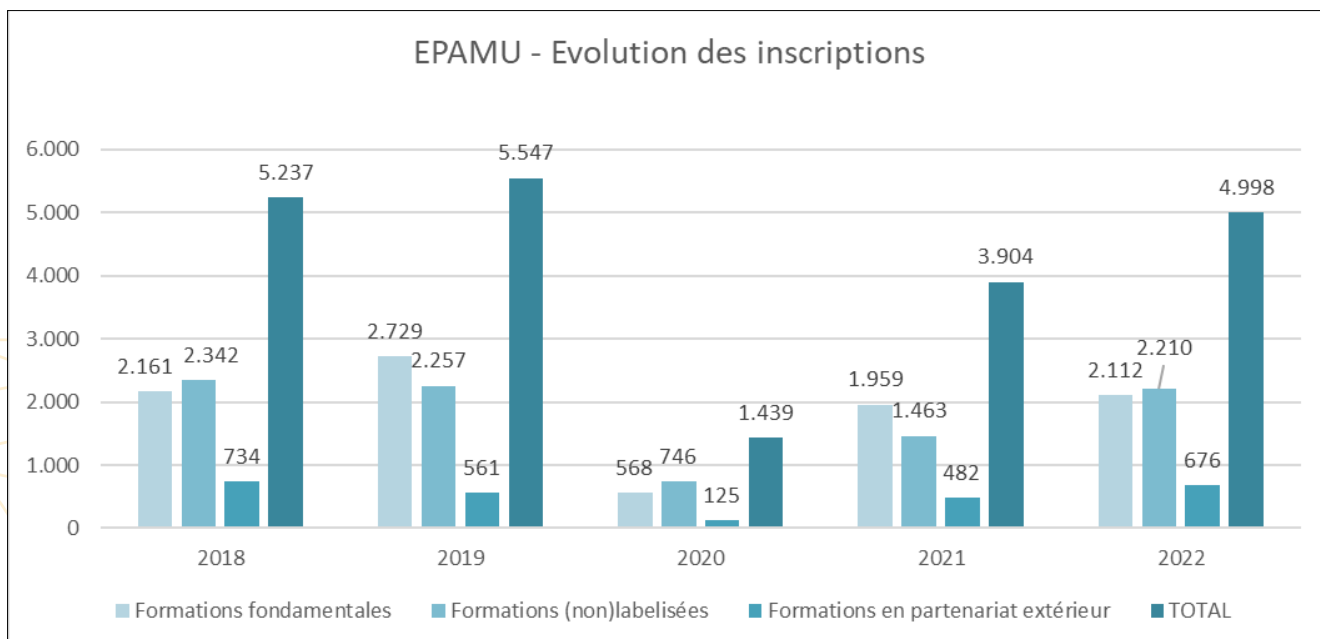
3.1.6 L'école provinciale d'aide médicale urgente (EPAMU)

L'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente assure aussi bien en français qu'en allemand :

- la Formation de Base des candidats Secouristes-Ambulanciers ;
- la Formation Permanente des Secouristes-Ambulanciers actifs, en ce inclus, les épreuves quinquennales de renouvellement des brevets.

Elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en Province de Liège en organisant, en marge de ses missions de base, diverses formations pour d'autres acteurs toujours plus nombreux de l'Aide Médicale Urgente ainsi que les services de soins aigus des hôpitaux (Formations (non)labellisées).

Les demandes régulièrement adressées à l'EPAMU sont très importantes et dépassent souvent le cadre initial ou même élargi de ses activités. L'EPAMU compte, parmi ses partenaires, la HEPL, l'ULiège, différents hôpitaux, ainsi que différentes écoles secondaires.



Les activités de l'école ont repris normalement, mais toujours dans le respect des règles édictées par le SIPPT. L'utilisation de l'e-learning est maintenant pérennisée dans le cadre de la formation des secouristes-ambulanciers.

3.1.6.1 Activités

Formations de base des Secouristes-Ambulanciers

Cinq formations de Secouristes-Ambulanciers ont été organisées pour un total de 120 candidats, ce qui représente 100 % des activités habituelles de l'école.

81 % des candidats Secouristes-Ambulanciers ont présenté les évaluations et 70 % ont satisfait à ces dernières.

Formations permanentes des Secouristes-Ambulanciers

Les modules sont organisés selon un canevas « 16 h en présentiel et 2 h d'e-learning préalables » :

- 56 modules de Formation Permanente 2022 (873 participants)
- 8 séances de récupération 2021 (317 participants)
- 17 épreuves de renouvellements de brevets (182 participants).

Formation par simulation ayant pour thème la prise en charge avec la police de situations potentiellement dangereuses : 2 séances organisées durant le second semestre.

Centre de simulation debrief



Le centre de simulation forme :

- les Secouristes-Ambulanciers de l'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU) et les étudiants infirmiers de la HEPL
- de nombreux professionnels de la médecine d'urgence extra et intra hospitalière
- Formation par simulation des étudiants en 4^e BIRSG (Bachelier-Infirmier Responsable de Soins Généraux) et une année de spécialisation
- Nouvelle formation de Master en Sciences Infirmières (MSI), en collaboration avec l'ULiège et HELMo.

Les formations labellisées

L'EPAMU réunit en son sein un large panel de formations labellisées et offre ainsi à la fois des infrastructures et un matériel de pointe en simulation, mais aussi son expertise à ses partenaires. Un catalogue de ces formations, ainsi que celles par simulation, a été édité et est disponible sous un format papier et sur le site de l'EPAMU.

Formations pour les étudiants de L'enseignement supérieur (HEPL)

18 formations couplées (formation labellisée – simulation) organisées pour les spécialisations SIAMU, la pédiatrie, le bloc opératoire, les techniciens de radiologie, les sages-femmes et les étudiants du cursus commun (BIRSG). Au total, il s'agit de 179 étudiants.



Formations Secourisme Industriel (initiale et continuée)

- 528 agents provinciaux,
- 126 membres des Zones de police de la Province de Liège via l'EcoPol
- 102 autres agents de sécurité (par ex. 7TQ et Cadets).

Brevets européens de réanimation (BLS)

- Formation de 27 cadets
- Recyclage de 209 agents provinciaux

Brevets de secouriste d'entreprise pour les élèves de L'enseignement secondaire

Plusieurs établissements scolaires de la Province de Liège (IPES Hesbaye, IPEA La Reid, EP Verviers, IPES Paramédical) disposent d'Enseignants – Instructeurs en Premiers Secours formés et reconnus par l'EPAMU dans le cadre de son agrément auprès du SPF Emploi.

30 élèves de l'IPES Hesbaye ont été formés.

Grâce à ce brevet, 10 élèves des sections sportives de La Reid ont obtenu le brevet de moniteur sportif en équitation.

3.1.7 Service d'appui psychologique aux intervenants (API)

Le service API offre des formations, un soutien post-crise et des supervisions afin de compléter sa mission initiale. Il apporte également son expertise à d'autres services publics de première ligne qui en font la demande et qui vivent quotidiennement des situations émotionnellement difficiles.

3.1.7.1 Activités

1° Formations

Organisation globale (prospection/sélection/dispense des cours/examens écrit et oral/dossiers subvention).

- 6 sessions API niveau 1
- 2 sessions de sensibilisation à l'API
- 1 recyclage pratique API
- 7 sessions de cours à l'EPAMU

2° Actions de soutien et suivis (entretiens/débriefings et supervisions)

- Suivi des référents API : plus d'une centaine (accompagnement/soutien, suivi du projet dans les Zones de secours et redynamisation au besoin)
- Plus d'une trentaine d'entretiens, suivis ou accompagnements réalisés
- Participation exercice AMOK en collaboration avec EPAMU pour la ZP Flémalle.

3° Suivi de stagiaires ou mémorants

- Accompagnement portfolio d'un candidat AINPP – ZP Herve
- Accompagnement d'une stagiaire (2^e master de psychologie)
- Lecture de 3 mémoires et jury de mémoires U-Liège portant sur le traumatisme des intervenants Pompiers/ Policiers et Ambulanciers/Smuristes

4° Tâches administratives et communication

- Rédaction avec la cellule communication de la DGEF d'articles et publications sur les réseaux sociaux et site Internet
- Réédition des dépliants API

Nouvelles collaborations

- Nouvelles Zones de Police : Seraing-Neupré, Condroz et Flémalle ; redynamisation des ressources internes de référents : Hesbaye Ouest, Liège et Fagnes.
- La ZS Dinaphi : formation des futurs référents (10 membres) dans leur zone, et screening organisé à la MPF (financé par Dinaphi)
- Le CHR Huy : approche globale de la gestion émotionnelle (formation « référents API », sensibilisation à la gestion émotionnelle des impliqués lors d'un Plan d'Intervention Psycho-Sociale, mise en place d'exercices de gestion de crise au sein même de l'hôpital – prévus en 2023).
- Le SPF Intérieur : formation des membres FAST (équivalent aux référents API) du personnel du centre fermé de Vottem.
- Le service des Fonds européens : recherche de pistes de subvention ou projets. Le service pourrait intégrer « RiskPACC » projet européen dont l'objectif est de renforcer la résilience individuelle et collective face aux catastrophes, et d'améliorer la communication entre les différents acteurs.
- La Protection civile : procédure de sélection des candidats « référents API » qui seront formés en 2023.

La continuité des collaborations

- Le CPEONS : deux formations de deux jours se sont tenues aux pôles de Charleroi et de Liège à destination des CPMS
- « Formation CPVS » (Centres de Prises en charge des Violences Sexuelles) pour les Inspecteurs travaillant dans le cadre des victimes d'agressions sexuelles, organisée par le Fédéral via l'école de Police. Le service API a été une nouvelle fois sollicité afin de dispenser les heures consacrées aux jeux de rôle lors de 2 sessions.

L'invitation du service API aux journées de l'AEPSP

Le congrès international organisé par le service en collaboration avec l'AEPSP (Association Européenne de Psychologie et Sapeur-Pompier), en 2021, a initié une amitié professionnelle avec l'association. API a été convié aux journées sapeur-pompiers et psychologie qui se déroulaient en 2022 à Saintes, en Charente-Maritime (France). Une belle occasion pour la Province et le service API de briller pour sa pratique particulière de prise en charge des intervenants de 1^{er} ligne.

3.1.8 Le Centre de Réadaptation au Travail (CRT asbl)

L'offre de services du CRT s'adresse aux personnes affectées par une problématique de santé, mais désireuses de se mobiliser afin de se (re) positionner en milieu ordinaire de travail :

- soit les demandeurs d'emploi reconnus par l'AViQ (avec accord du Forem)
- soit les personnes en situation de handicap ou en invalidité, les assurés sociaux INAMI.

La mission du Centre consiste ainsi à développer des modalités d'orientation, de détermination de projet professionnel et de formation qualifiante adaptées aux réalités d'adultes en phase de reconversion. Méthodologiquement, l'accompagnement est spécifique et individualisé (plans d'action personnalisés), pédagogie différenciée, approche valorisante et stages en entreprise. Les plus : encadrement pluridisciplinaire, hébergement, navette.

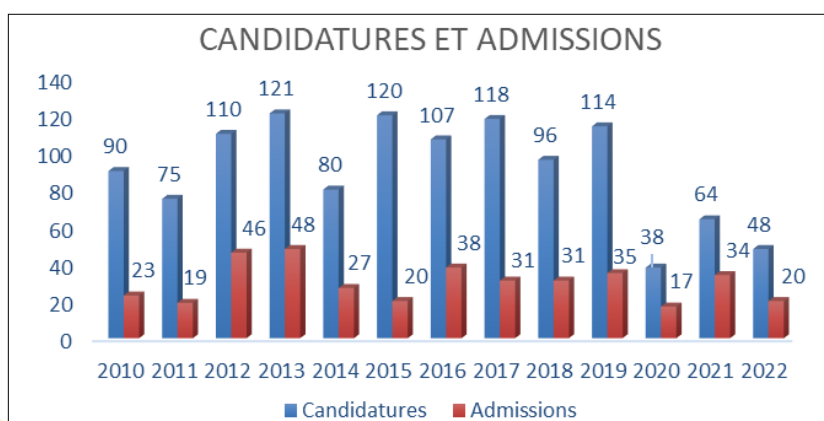
3.1.8.1. Activités

2022 voit le retour des activités du CRT à la normale en termes de fonctionnement, mais toujours avec un niveau de réalisation inférieur aux années « classiques » (période avant COVID). Il est néanmoins intéressant d'observer que seules les activités indépendantes du contexte et/ou de partenaires ont maintenu un très haut niveau de performance : le taux de mises en emploi et celui de réussite aux épreuves de Validation des Compétences.

Ratio candidatures / admissions

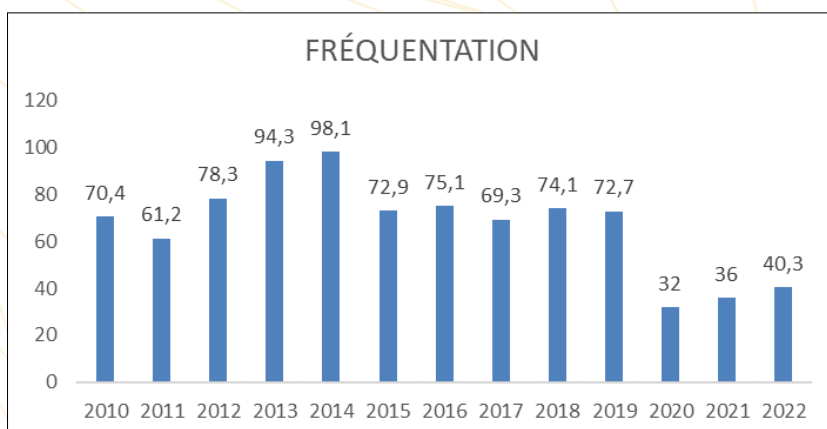
La mouvance liée aux travaux définissant les modes opératoires d'une nouvelle convention de collaboration entre les CFISPA, l'INAMI et le FOREM n'a pas été propice à une régulation des flux de candidatures, d'admission et par voie de fait, de la fréquentation.

Les demandes de Bilans d'Orientation n'ont pas encore renoué avec leur rythme de croisière ; l'adressage des candidats a fait défaut.



Fréquentation

Sur le plan du volume horaire global à réaliser annuellement (91.533 h agréées), le taux pour 2022 affiche une légère augmentation (4 %), soit la continuité d'une douce remontée.

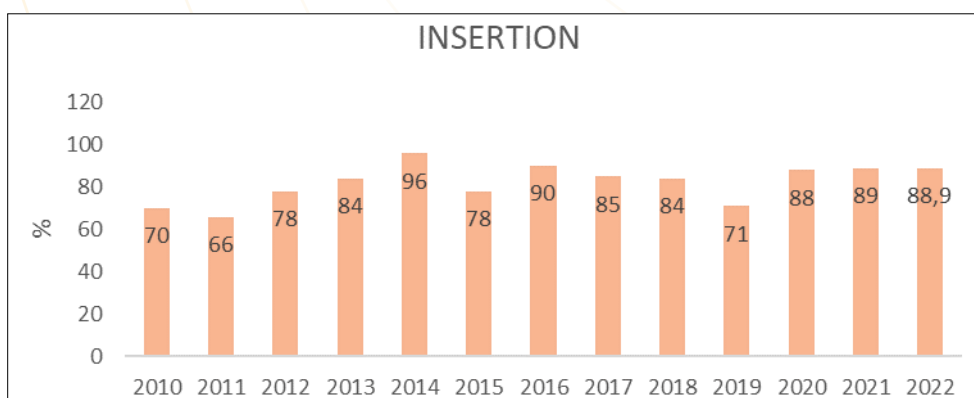


Dispositif de validation des compétences

Le dispositif a été très bien activé avec un retour au niveau prévalant durant les années antérieures à la pandémie : 30 passations pour les unités de compétences Word, Excel et Compta (UC1 et UC2) et 90 % de réussites.

Reclassement Professionnel

Indicateur indépendant des aléas externes, le taux d'insertion reste remarquablement stable. Si le taux d'insertion annuel est toujours supérieur à la norme minimale de 40 % (AGW 2014), il se situe à hauteur de 90 % pour 2022.



3.1.9 L'École Supérieure de Pédagogie (ESP)

L'ESP vise le perfectionnement pédagogique des enseignants des niveaux maternel et primaire de tous les réseaux, les soutient dans l'accomplissement des missions quotidiennes ou dans la préparation d'un examen de promotion de directeur ou d'inspecteur.

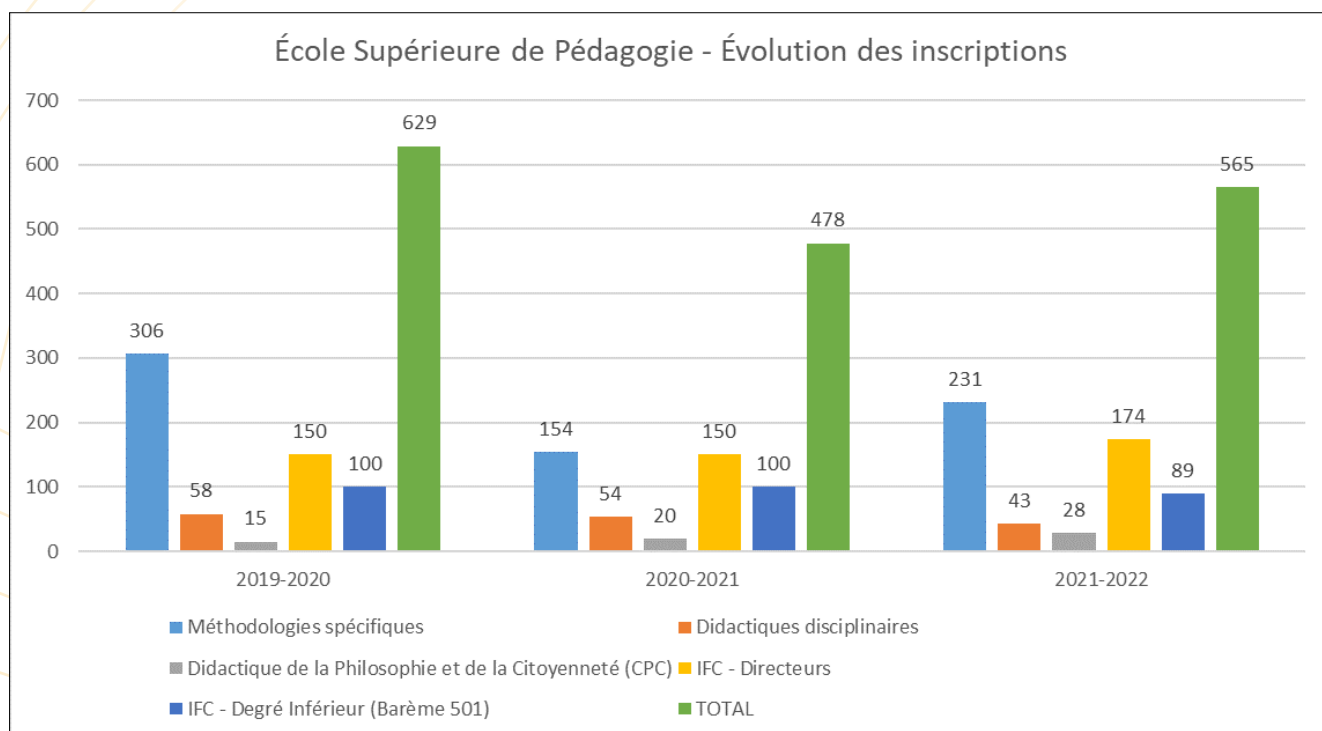
L'organisation de formations basées sur le savoir-faire professionnel et liées aux exigences ministérielles renforce le positionnement de l'école et sa spécificité dans le paysage de la formation continuée des maîtres de l'enseignement fondamental, et ce malgré les réalités de terrain : crise sanitaire, pénurie d'enseignants, enseignants impliqués dans de nombreuses formations obligatoires au sein de leur école liées au *Plan de pilotage* et à la mise en œuvre des *Nouveaux référentiels disciplinaires*.

Devant ces conditions de vie des enseignants, l'ESP a choisi d'adapter ses propositions pédagogiques en maintenant la mise en place de formations assurées de façon hybride (en présentiel/en distanciel).

L'action pédagogique de l'école, mise en place par le comité de direction, repose sur les quatre piliers suivants :

- diversifier les offres de formation compte tenu de la mise en place progressive des nouveaux référentiels et des exigences portant sur le plan de pilotage ;
- décentraliser les lieux de formation sur le territoire provincial ;
- offrir des formations « hybrides » ;
- renforcer l'équipe de formateurs afin de répondre aux exigences institutionnelles et aux besoins des enseignant.e.s : outils numériques, langue de scolarisation...

L'organisation de formations chaque jour ouvrable de la semaine (en dehors des heures scolaires) soit à la Maison de la Formation, soit dans différentes communes de la Province de Liège est une opportunité pour les enseignant.e.s.



3.1.9.1 Activités

Formation initiale des Directeurs

Collaboration avec le CECOTEPE, l'enseignement de Promotion sociale et la Haute École, en réponse à l'appel de l'IFC (Institut de Formation en cours de Carrière de la FWB) :

- 2 sessions pour l'axe administratif fondamental
- 3 sessions pour l'axe administratif secondaire
- 3 sessions pour l'axe pédagogique fondamental
- 1 session pour l'axe pédagogique secondaire
- 1 session pour l'axe pédagogique promotion sociale
- 1 session pour l'axe pilotage fondamental
- 2 sessions pour l'axe pilotage secondaire
- 1 session pour l'axe pilotage promotion sociale
- 2 sessions pour l'axe relationnel

Au niveau du fondamental, la formation est gérée à 100 % par l'ESP (174 inscriptions). Pour le niveau secondaire et celui de promotion sociale (305 inscriptions), l'ESP s'investit au niveau de l'administratif et de la participation de certains formateurs.

Formation Barème 501

Collaboration avec la Haute École, le CECOTEPE et l'Enseignement de Promotion sociale

- 1 session pour la formation en psychologie cognitive 5-12 ans ;
- 2 sessions pour la formation en psychologie cognitive 10-15 ans.

Certificat en didactique de la Philosophie et de la Citoyenneté (CPC)

En collaboration avec la Haute École et l'Enseignement de Promotion sociale :

- 1 formation



3.2 Le conseil en formation

3.2.1 La Maison des Langues

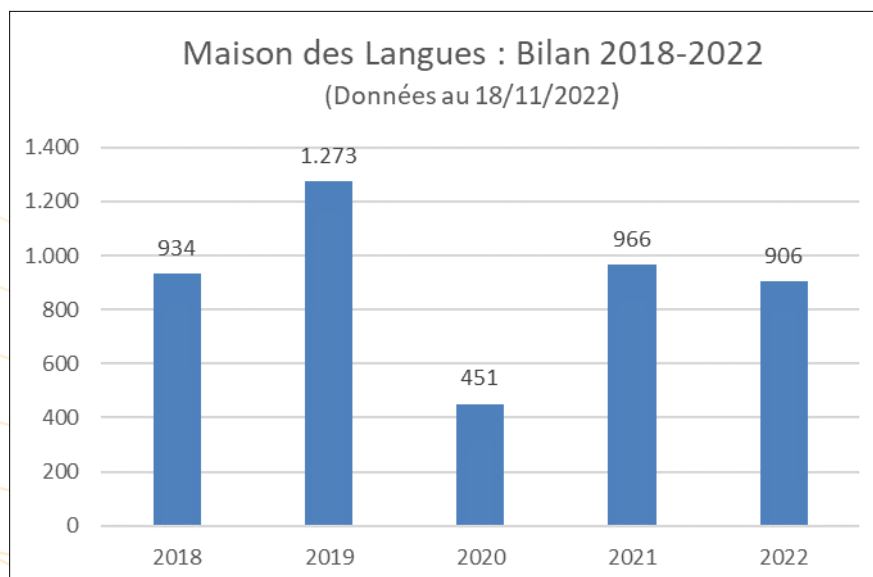
La Maison des Langues (MDL) est une plateforme au service du citoyen, des entreprises et de l'Enseignement. Elle travaille avec 50 partenaires spécialisés dans l'apprentissage des langues étrangères. Elle oriente, conseille, sensibilise et promeut l'apprentissage des langues auprès de publics variés : particuliers, entreprises, écoles.

En 2022, son évolution structurelle a été mise en œuvre suite à diverses décisions du Collège. Au terme de l'année, l'équipe se compose d'une attachée traductrice, d'une enseignante mise à disposition par la Ville de Liège et d'une direction. Le service a déménagé en février 2022 à la Maison provinciale de la Formation et reçoit à présent uniquement sur rendez-vous.

3.2.1.1. Orientation-Conseil

Cœur de métier de la Maison des Langues, c'est un service proposé aux particuliers, quel que soit leur statut socio-professionnel. Par téléphone, via Messenger ou par mail, la MDL renseigne les personnes en quête d'une formation en langues sur les possibilités existantes en Province de Liège.

L'analyse du graphique souligne une belle hausse des conseils personnalisés depuis 2020 qui avait été fortement impactée par la crise sanitaire. On observe que cette hausse s'est amorcée en 2021 et que 2022 a connu une tendance assez similaire à celle de l'année précédente.



Maison des Langues

**ENVIE D'APPRENDRE UNE
LANGUE ÉTRANGÈRE ?**

La Maison des Langues vous accom-
pagne gratuitement vers la formule qui
VOUS convient.



3.2.1.2. Communication

En ligne

Le site web de la MDL a été remis au goût du jour en 2022. L'utilisateur y retrouve toutes les informations utiles en termes de formations en langues ainsi que les actualités.

La page Facebook offre un accès optimisé aux conseils et aux informations relatifs à l'apprentissage des langues. Sa notoriété continue d'augmenter et rencontre les attentes des followers au vu des interactions observées :

- **1.116 abonnés**, (soit + 96).
- **95 publications diversifiées** (soit + 27)

Le profil LinkedIn compte **un réseau de 191 abonnés, soit 26 de plus qu'en 2021.**

Les Salons du Jeune bourlingueur

Cette année encore ont eu lieu les Salons du Jeune bourlingueur à Malmedy, Liège et Huy, et ce avec les partenaires locaux Infor'Jeunes Malmedy et Huy et le Centre J de la Ville de Liège. Ce ne sont pas moins de 369 visiteurs qui ont fréquenté ces salons. Les bourlingueurs en herbe ont découvert les différentes possibilités de mobilité internationale : seconde rhéto, au pair, visa vacances travail... L'occasion pour eux également de rencontrer des bourlingueurs avertis et de poser toutes leurs questions pour donner des ailes à leurs projets de mobilité.

Nouveauté pour cette année, la séquence, « les parents parlent aux parents » où un moment de convivialité leur a été réservé pour partager leurs impressions en tant que parents de bourlingueurs.

La Rentrée de la Maison des Langues

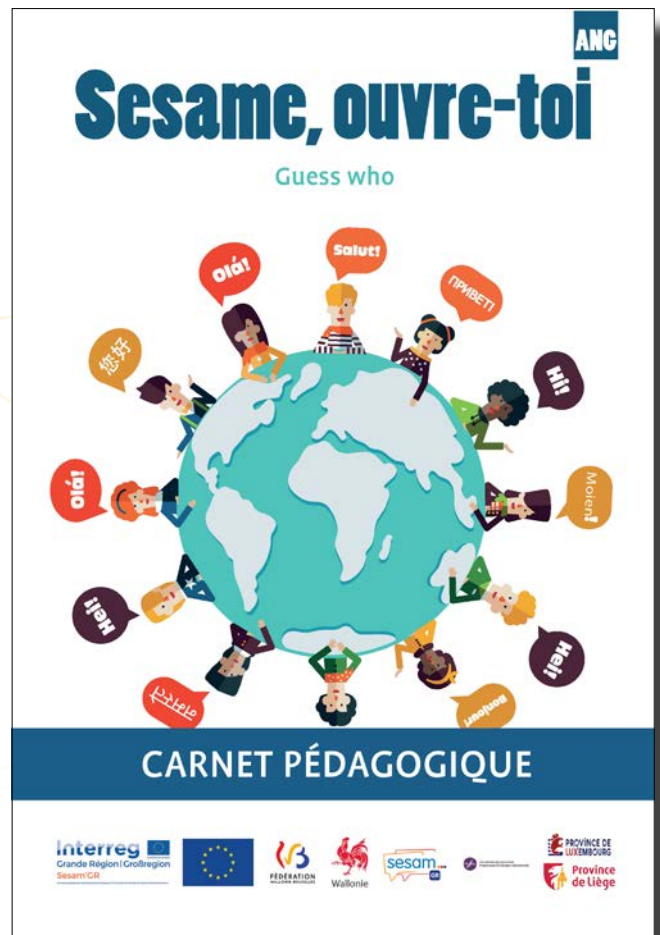
Un événement fédérateur et festif a eu lieu le 29 septembre à la MPF. Il rassemblait les partenaires de la MDL et les enseignants en langues autour de la thématique des nouvelles technologies dans le cadre de l'apprentissage des langues.

3.2.1.3. Les langues à l'école

« Sesame, ouvre-toi » – 8 carnets pédagogiques autour de l'éveil aux langues et aux cultures étrangères.

Dans le cadre du projet Sesam'Gr, la MDL s'est inspirée des ateliers Excel'Langues pour réaliser 8 carnets pédagogiques « Sesame, ouvre-toi » autour de 8 langues et cultures différentes dont le japonais, l'arabe, la langue des signes... en collaboration avec la Province de Luxembourg.

Depuis septembre 2022, la MDL part à la rencontre des enseignants de la maternelle au primaire désormais en charge des séquences d'éveil aux langues et aux cultures dans le cadre du Pacte d'Excellence. Ces rencontres permettent aussi de recontextualiser le concept d'éveil aux langues et de lever ainsi certaines inhibitions quant à ces séquences. Depuis le début de l'année scolaire 2022-2023, la MDL a rencontré 450 enseignants via la diffusion de ces carnets. Ils seront disponibles sur notre site web dès janvier 2023.



Divers

- En 2022, le concours **Linguapodium** co-organisé par l'ASBL du même nom et la MDL a eu lieu en mars 2022. **33 classes (soit 531 élèves)** ont participé.
- Les **tables de conversation** de néerlandais proposées par la Taalunie, à destination des professeurs de néerlandais ont été organisées de façon hybride, en partie en présentiel à Seraing, en partie en distanciel, par visioconférence. Une dizaine d'enseignants y ont participé.
- En matière de **promotion de l'allemand**, la MDL a co-organisé avec le Belgischen Germanisten- und Deutschlehrerverbands (BGDV), le 8 mai 2022, une journée d'étude à destination des professeurs d'allemand à la Maison Erasmus.
- Deux vidéos assorties de folders, « Pourquoi et quand apprendre l'allemand en Fédération Wallonie-Bruxelles » ont été réalisées dans le cadre du projet Interreg VA SESAM GR en collaboration avec la Province de Luxembourg. Ils s'adressent aux parents et aux établissements scolaires et sont disponibles sur notre site.



3.3 La guidance

3.3.1 Les Services de la Guidance

Les Services de la Guidance réunissent et coordonnent les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS), le Service de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) et l'Espace Tremplin.

3.3.1.1 Activités

La Coordination administrative

Centralisation de la gestion des ressources humaines et financières des services avec comme objectifs l'amélioration continue de la qualité du travail et la réalisation d'économies d'échelles.

Marchés publics réalisés : lavage des vitres, déplacement des élèves et acquisition de tests psychologiques.

Gestion des subsides exceptionnels COVID :

- PSE : 188.670,52 € alloués par l'ONE pour couvrir les charges supplémentaires des SPSE ;
- CPMS : l'engagement temporaire de conseillers psychopédagogiques (5,5 ETP) et d'auxiliaires sociaux (3 ETP) affectés au projet « Covid-19 ».

La Coordination technique

Interface entre les équipes de terrain et la hiérarchie. Ses missions sont :

- Le soutien des équipes (accompagnement méthodologique, développement d'outils, groupes de travail, séances d'échange...)
- Le suivi de la plateforme MOODLE
- Gestion des publications sur le site Internet et la page Facebook.

La Cellule PESH

PESH a été mise en place pour apporter une réponse concrète et systématique aux situations de harcèlement en milieu scolaire. En 2022, le déploiement du dispositif a été initié dans chacun des 14 établissements d'enseignement secondaire provincial. Il s'agit principalement de sensibiliser la totalité des personnels au harcèlement entre élèves et de constituer les équipes de référents (plus de 1.000 agents actuellement).

L'accompagnement des 4 écoles pilotes se poursuit (l'Athénée Guy Lang, de l'IPES de Huy, du Lycée Jean Boets et l'IPEA de La Reid) et celles-ci gagnent en autonomie. Leurs actions se concrétisent sur le terrain (création d'un outil de signalement, procédure d'intervention, formation à l'écoute...).

Objectifs réalisés dans ces écoles :

- Professionnaliser l'accompagnement en formant les référents à l'écoute active. 60 référents ont été formés.
- Mise en place d'outils de détection et d'intervention efficaces (le cahier des petits faits anodins).
- Poursuite de la sensibilisation de tous les personnels.

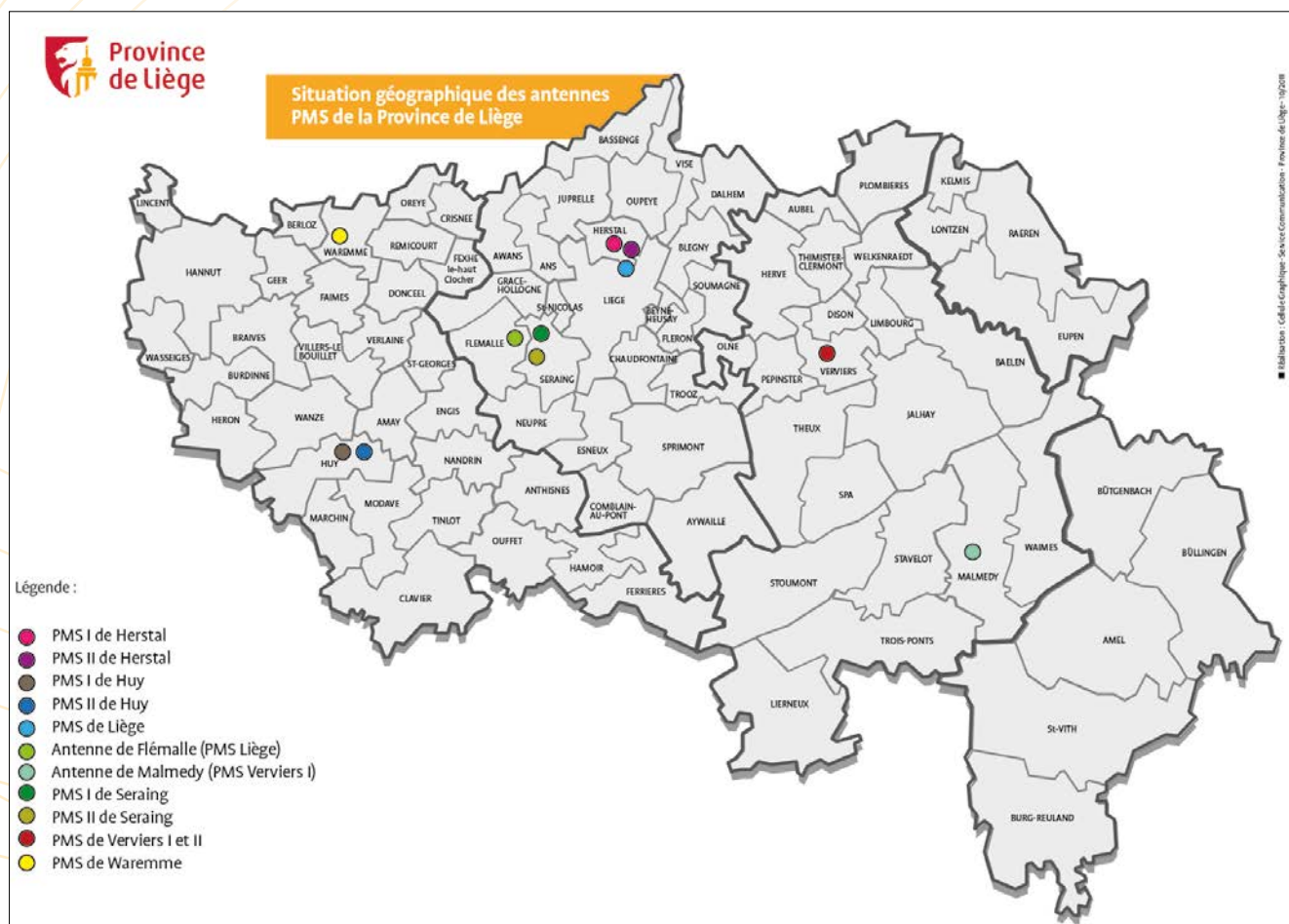
La cellule PESH a participé à deux échanges ERASMUS :

- Le premier avec des partenaires lituaniens, français, espagnols et italiens.
- Le second concernait le travail des services sociaux dans les écoles avec une délégation de la région PACA. La cellule PESH y a présenté son dispositif.

Ce projet porte ses fruits et a été remarqué par la ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La cellule PESH poursuit son intervention dans le cadre de la nouvelle politique de lutte contre le harcèlement entre élèves.

3.3.2 Les Centres psycho-medico-sociaux

Les 10 Centres PMS provinciaux, subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, desservent les établissements d'enseignement secondaire organisés par la Province de Liège et, dans le cadre de conventions signées entre Pouvoirs Organisateurs, une majorité des écoles fondamentales communales de la Province.



3.3.2.1 Activités

La Fédération Wallonie-Bruxelles a fixé, compte tenu de la population scolaire au 15 janvier 2022, 58.551 élèves (total non pondéré), soit 62.926 (total pondéré), le cadre organique du personnel technique des Centres PMS provinciaux.

Le décret du 2 août 2017, organisant le renforcement différencié du cadre du personnel technique des centres PMS, octroie les emplois aux cadres complémentaires au personnel technique des Centres PMS, sur base de l'indice socio-économique des familles. Le décret du 3 mai 2019 apporte des modifications au décret du 19 février 2009, en octroyant un cadre complémentaire d'auxiliaires logopédiques exclusivement réservé aux élèves de l'enseignement maternel.

Cet encadrement complémentaire traduit la volonté d'assurer une meilleure détection précoce des difficultés d'apprentissage dans le cadre du soutien à la réussite scolaire. Cela se traduit, pour les Centres PMS de la Province de Liège, par un encadrement d'auxiliaires logopédiques de 14,5 ETP.

La loi du 1^{er} avril 1960 relative aux Centres PMS modifiée par décret du 11 avril 2014 (Encadrement complémentaire – Intégration), octroie pour l'année scolaire 2021-2022, une demi-charge complémentaire au centre PMS I de Herstal sur base du classement des centres en fonction du plus grand nombre d'élèves en intégration.

Population scolaire concernée et le personnel des Centres PMS :

	au 15 janvier 2022 (chiffres certifiés)					
	Ordinaire	Spécialisé	CEFA	total	En intégration	Total pondéré
Herstal I	3.587	345	109	4.041	250	5.337
Herstal II	7.359	90	0	7.449	66	7.778
Huy I	4.054	83	0	4.137	175	4.705
Huy II	3.733	0	0	3.733	39	3.811
Liège	8.656	0	0	8.656	34	8.724
Seraing I	2.593	188	185	2.966	136	3.670
Seraing II	8.970	0	0	8.970	96	9.162
Verviers I	7.983	0	127	8.110	155	8.420
Verviers II	5.520	204	0	5.724	116	6.434
Waremme	4.765	0	0	4.765	60	4.885
	57.220	910	421	58.551	1.127	62.926

Centre PMS	Population 2021	Cadre de base					Cadre complémentaire				
		DIR	CPP	AS	APM	Total	ISE 2021	ISE 2022	CEFA	INT	LOGO
Herstal I	5.228	1	2	2	2	7	0,5	0,5	1	0,5	0,5
Herstal II	7.778	1	3	3	2	9	0	0	0	0	2,5
Huy I	4.705	1	2	2	2	7	0	0	0	0	0,5
Huy II	3.811	1	2	2	1	6	0	0	0	0	1
Liège	8.724	1	3	3	2	9	2	2	0	0	2,5
Seraing I	3.485	1	2	2	1	6	0,5	0,5	1,5	0	0
Seraing II	9.162	1	3	3	3	10	0	0	0	0	3
Verviers I	8.293	1	3	3	2	9	0	0	1	0	2
Verviers II	6.434	1	3	2	2	8	1	1	0	0	1,5
Waremme	4.885	1	2	2	2	7	0	0	0	0	1

Le Collège provincial, dans le cadre des moyens supplémentaires octroyés par la Communauté française aux centres PMS subventionnés pour l'année 2022, a désigné des agents en qualité de conseiller psychopédagogique (CPP) ou d'auxiliaire social (AS) pour une période du 1/01/22 au 30/06/22, puis du 22/08/22 au 30/11/22.

Cette incorporation spécifique au projet « covid » a permis la prise en charge par le financement européen du cout salarial (et n'engendre aucuns frais supplémentaires pour les finances provinciales).

Centre PMS	Fonction	Charge
Herstal I	CPP	18/36
	AS	36/36
Herstal II	CPP	18/36
Huy I	CPP	18/36
	AS	36/36
Huy II	CPP	18/36
Liège	CPP	18/36
Seraing I	CPP	36/36
	AS	36/36
Seraing II	CPP	18/36
Verviers I	CPP	18/36
	AS	36/36
Verviers II	CPP	18/36
Waremme	CPP	18/36

Formation continue des agents

Chaque agent suit annuellement six demi-journées. Celles-ci ont porté notamment sur les thématiques suivantes :

- Mise en place d'ateliers sur le geste graphique
- La ventilation émotionnelle post-traumatique
- Sensibilisation à l'autisme
- Les bases de la PNL au service de l'accompagnement
- Les écrits professionnels et le travail en centres PMS
- Comment apprendre aux enfants à mieux gérer leur impulsivité et leurs émotions ?
- Réflexions philosophiques et éthiques sur nos pratiques cliniques

Les deux derniers modules de formation « Palo Alto à l'école » ont été dispensés aux CPMS 1 et 2 de Seraing, de Huy et de Waremme. Actuellement, tous les agents des CPMS ont donc suivi cette formation. Celle-ci poursuit un double objectif : renforcer la cohésion d'équipe au niveau des centres et permettre aux agents de mieux connaître le modèle stratégique de la thérapie brève appliquée aux problématiques de harcèlement, racket, rejet...

Les CPMS exercent leurs missions en étroite collaboration avec les PSE. Outre la facilitation et la simplification de la communication par la création d'une fiche de liaison, la convention insiste sur le rapprochement des services dans le cadre de la maltraitance et de la promotion de la santé à l'école.

La formation pour les nouveaux agents des centres a été donnée à 45 nouveaux agents afin de leur permettre de bien comprendre l'organisation de l'institution provinciale, les rôles et missions de chaque instance des services de la guidance.

3.3.3 Le Service de Promotion de la Santé à l'École

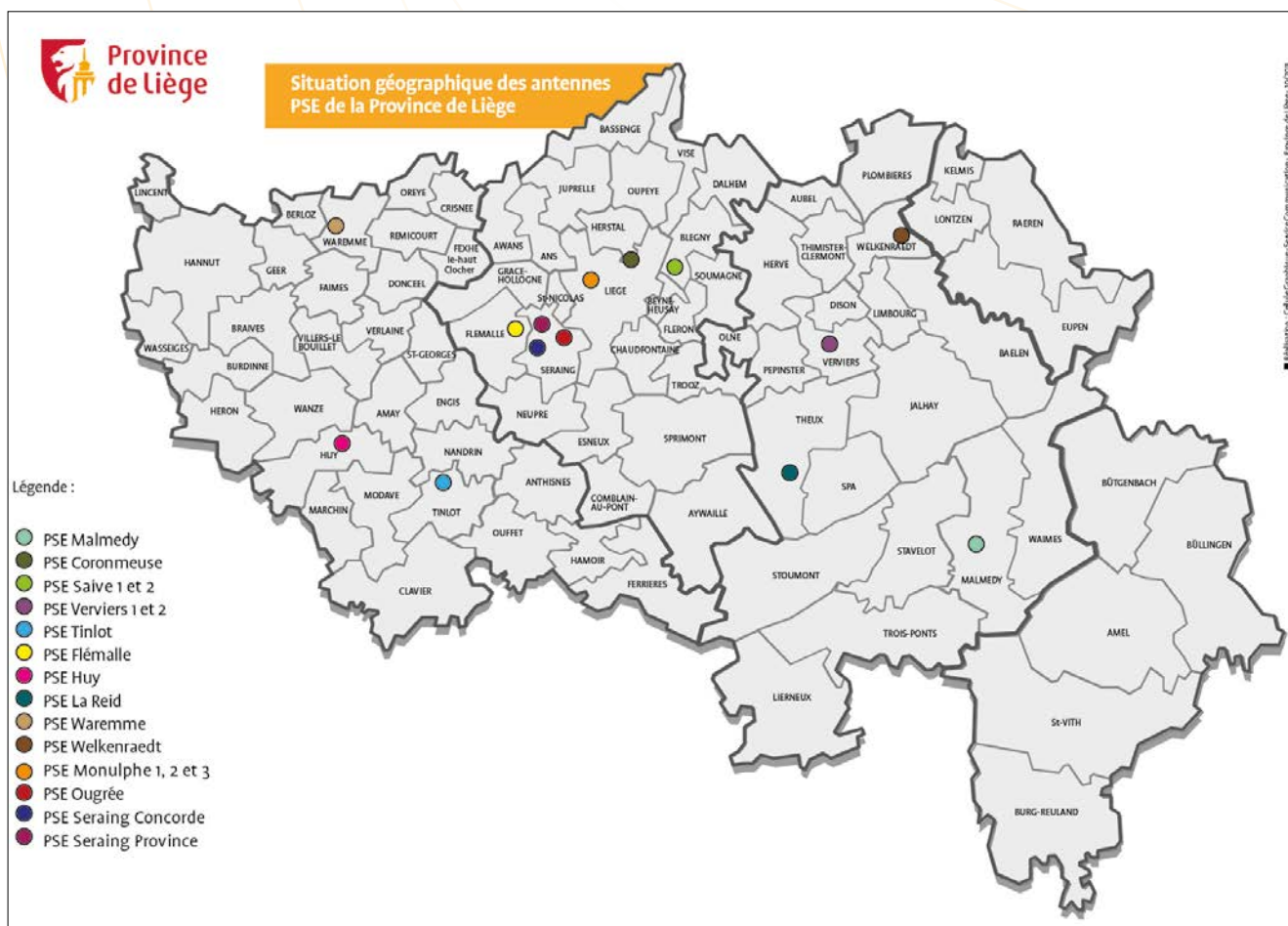
Le Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE) est un service de médecine préventive, gratuit et obligatoire pour tous les élèves et étudiants. Il est composé de médecins et d'infirmières.

3.3.3.1 Activités

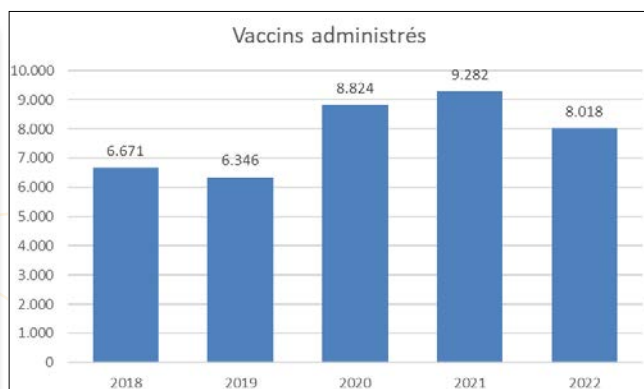
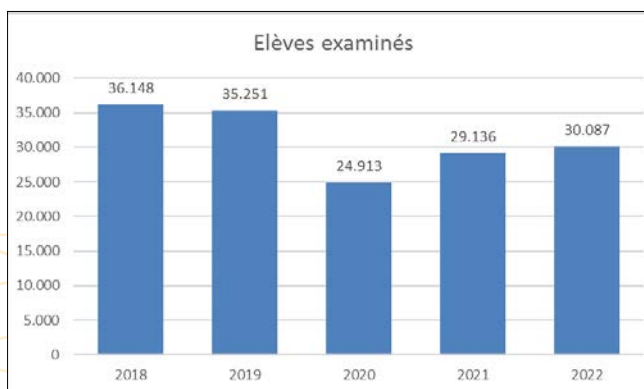
Depuis mars 2020, les activités du Service PSE ont été impactées par la crise COVID. Elles ont été priorisées selon les recommandations de l'ONE.

Mission 1 : mise en place de programmes de promotion de la santé à l'école et d'un environnement favorable à la santé

Le SPSE soutient ou implémente des projets de promotion de la santé au sein des écoles ou à travers ses autres missions.



Mission 2 : bilan de santé et vaccination



Mission 3 : prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles

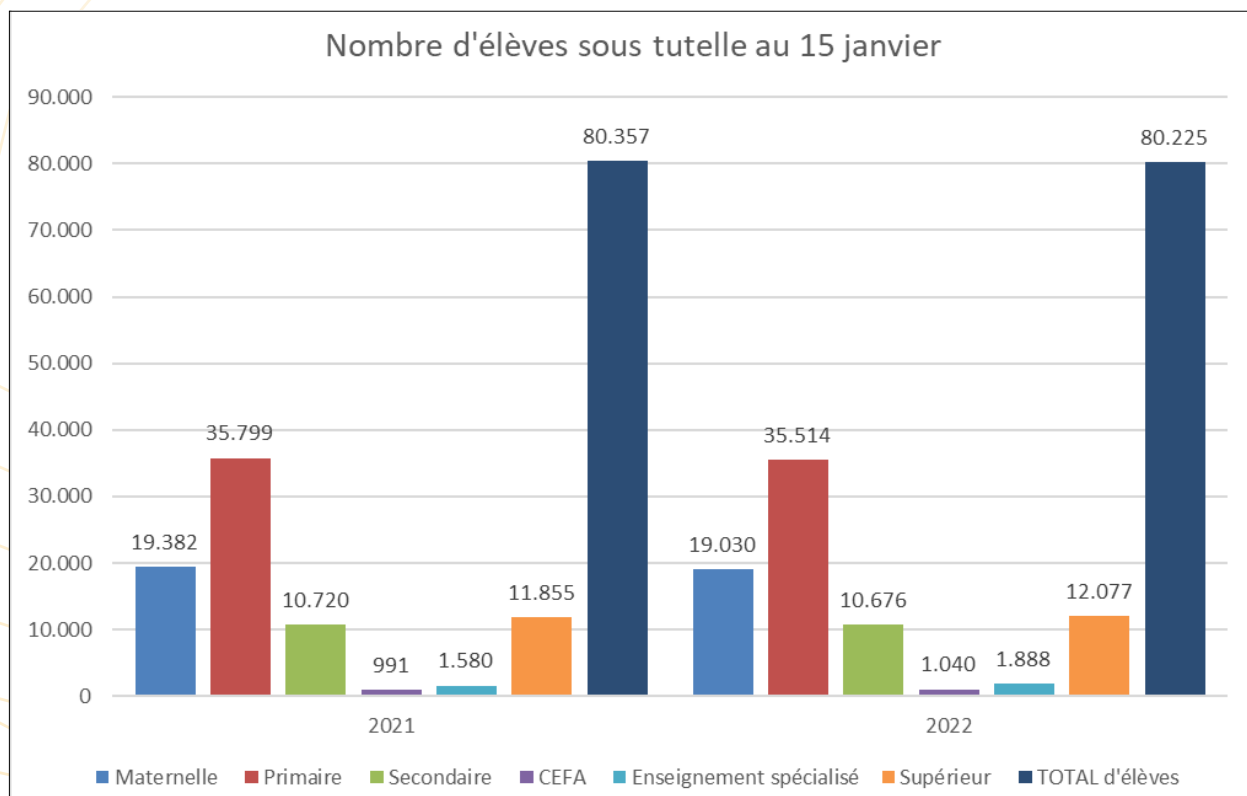
Le tracing et suivi des cas COVID dans les écoles a mobilisé une grande partie du temps de travail des équipes au 1^{er} semestre.

Mission 4 : Recueil des données SANITAIRES

Ce recueil est mis en place à l'aide du logiciel Omnipro et est transmis directement à l'ONE.

Mission 5 : points santé dans l'enseignement supérieur

Ils sont assurés sur rendez-vous dans les antennes PSE.



3.3.4 L'Espace Tremplin

L'Espace Tremplin assure le soutien des quatre services d'accrochage scolaire (SAS) situés sur le territoire de la Province de Liège :

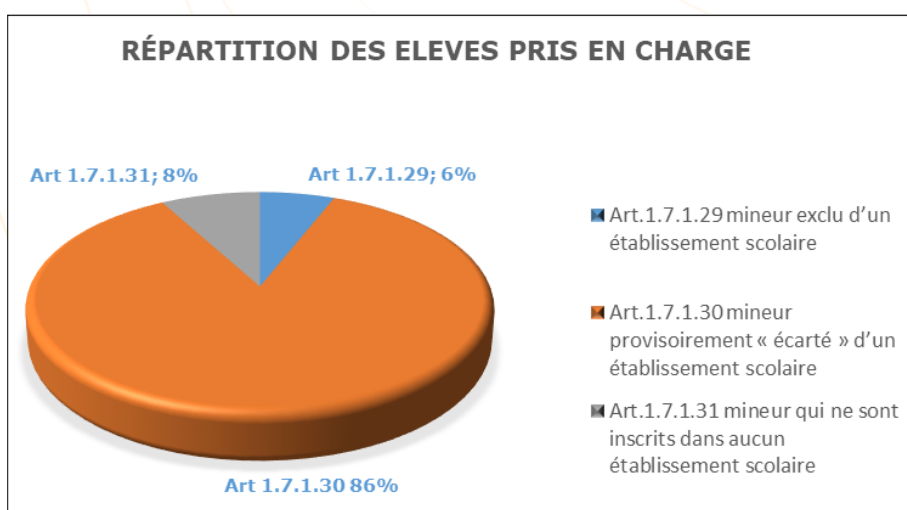
- Compas Format (Seraing, Waremme et Verviers),
- Aux Sources (Huy),
- Rebonds (Liège),
- Time-Out (Eupen).

Les SAS apportent une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs en décrochage scolaire par un accueil organisé en journée et une aide et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune.

3.3.4.1 Activités 2022

Pour l'année civile 2022, 189 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement des services d'accrochage scolaire de l'Espace Tremplin.

Demandes	Prise en charge	Retour en formation	Toujours en SAS	Autre type de prise en charge (médicalisé)	Départs anticipés	Judiciarisation
393	189	138	36	4	5	6



Les élèves pris en charge temporairement dans un SAS mais toujours inscrits dans un établissement scolaire constituent la majorité de la population des SAS.

3.4 Focus

L'École Provinciale d'Administration :
une centenaire agile dont l'utilité
n'est plus à démontrer !

Pour célébrer ce centenaire, une table ronde sur le thème « La formation, levier de l'amélioration de l'action publique » était organisée le 16 novembre ; elle a réuni plusieurs personnalités : Christophe COLLIGNON, ministre wallon du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville ; Valérie DE BUE, ministre wallonne de la Fonction publique, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière ; Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale de l'Enseignement, de la Formation et de la Transition numérique. Mais aussi, Geoffrey GRANDJEAN, Professeur à l'Université de Liège, Pierre PETIT, Directeur du Conseil Régional de la Formation, Isabelle MEDERY, Directrice de l'École provinciale d'Administration.

Les débats ont nourri de nombreuses pistes d'action et de réflexion concernant l'importance de la formation des agents des pouvoirs locaux. Ils étaient également ponctués de séquences vidéo donnant divers points de vue, à savoir celui des employeurs, des formateurs et des apprenants.

Cette partie académique, qui a réuni quelque 160 participants, a été suivie d'un verre de l'amitié.





EPAMU – Symposium TACMED 2022

Reportée plusieurs fois suite à la pandémie, la deuxième édition du symposium TACMED consacré à la médecine tactique a pu être organisée en mars 2022.

Cette édition a rencontré un vif succès avec l'inscription de plus de 270 participants issus de l'aide médicale urgente et des différents horizons de la sécurité civile.

De nombreux orateurs reconnus internationalement sont venus exposer durant cette journée leurs expériences et leur expertise dans les différents domaines de la médecine tactique.

Il s'agissait par exemple de la menace terroriste potentielle sur les institutions hospitalières, de l'utilisation des produits chimiques, bactériologiques ou nucléaires dans un contexte malveillant ainsi que des retours d'expérience des attentats de Londres et de Bruxelles.

En parallèle 2 ateliers ont été organisés : le premier concernant la prise en charge de patients dans un contexte d'intoxication chimique et le second concernant le triage des victimes en utilisant la technologie de réalité virtuelle.



Appui Psychologique aux intervenants : soutien post-intervention

Depuis la crise sanitaire, les demandes de soutien, suivi et entretien post-interventions se sont accrues. Les inondations de 2021 ou encore les faits isolés, mais non moins dramatiques, touchant les disciplines de la sécurité et de l'urgence constituent un contexte de plus en plus difficile émotionnellement pour les professionnels de 1^{er} ligne. Les référents API sont le témoin, chaque jour, de leur mal-être.

Cette année, c'est plus d'une trentaine d'entretiens de suivi des bénéficiaires des référents API qui ont été réalisés par le service. Ces entretiens post-interventions sont nécessaires en complément du travail des référents API, vu la gravité ou l'impact émotionnel important de l'événement vécu.

Par exemple, le décès des deux jeunes survenu au rallye du Condroz a ébranlé les services de secours et de Police non seulement par les faits, mais aussi par le travail qui a dû être effectué. Comme cela est prévu par le partenariat avec la Province de Liège, la ZS HEMECO et la ZP Meuse-Hesbaye ont d'ailleurs demandé le soutien du service API en complément du travail effectué par les référents internes. Deux missions qui ont été très bien accueillies par le personnel. D'autres incidents, de tir notamment, ont aussi activé le soutien du service API.

Les missions du service sont de plus en plus inévitables et incontournables pour la gestion émotionnelle du stress et des traumatismes dans les disciplines de la sécurité et de l'urgence. Une reconnaissance qui se diffuse au-delà du territoire provincial : collaboration avec d'autres Provinces, le Fédéral ou encore dans d'autres pays comme la France. Une méthodologie qui va sans doute s'étendre encore par la participation au projet européen « RiskPACC ».

L'École Supérieure de Pédagogie : Pacte pour un enseignement d'excellence

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, la mise en œuvre du « Tronc commun » implique l'entrée en vigueur de nouveaux référentiels disciplinaires (contenus des apprentissages des élèves). L'objectif est de renforcer les apprentissages fondamentaux. L'ESP propose donc des formations axées sur l'appropriation de ces nouveaux référentiels.

Maison des Langues – Collaboration avec la cité des métiers

Dans le cadre de son évolution structurelle et étant donné que les deux organismes partagent les mêmes missions générales d'orientation-conseil et les mêmes publics, la Maison des Langues a souhaité explorer les collaborations possibles avec la Cité des Métiers.

Une première étape consistait à rencontrer les nombreux conseillers des Carrefours des métiers de Huy et de Verviers ainsi que ceux de la Cité des Métiers de Liège et partager nos regards sur l'orientation-conseil en matière de langues et de mobilité. Il est apparu que ces conseillers disposent déjà d'outils de première ligne pour orienter leur public vers les formations en langues les plus habituelles mais ne maîtrisent pas l'offre des opérateurs privés. Quant au service d'orientation-conseil proposé par la MDL aux entreprises, il reste un savoir-faire spécifique de notre institution.

La Maison des Langues a également participé fin novembre à l'organisation d'une première séance thématique sur la mobilité internationale à destination de jeunes et de leurs parents.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Transition numérique

Sommaire

1. Présentation	5
2. Rapport sur la gestion 2022	7
Aspects relevant du personnel	7
<i>Mouvements</i>	7
<i>Formations - Séminaires</i>	7
Rapport sur l'activité des équipes 2022	7
<i>Accueil utilisateurs et transversalité</i>	8
<i>Sécurité IT</i>	9
<i>Pôle Maintenance et Infrastructures – Équipe Réseau-Téléphonie</i>	9
<i>Pôle Maintenance et Infrastructures – Équipe Serveurs</i>	10
<i>Pôle Maintenance et Infrastructures – Maintenance et assistance</i>	11
<i>Focus sur des projets du pôle Maintenance et Infrastructures</i>	12
<i>Pôle applicatif</i>	13
<i>Coordination administrative et Program management</i>	20
3. Marchés publics informatiques	22
Marchés publics menés par le DSI	22
Centrales d'achat auxquelles la Province de Liège a recours	23
4. Catalogue de services	24

1. Présentation

Le Département des Systèmes d'Information (ci-après : DSI) fait partie de la Direction générale transversale (DGT). Outre le Service informatique, dont les activités et projets seront abordés dans ce rapport d'activités relatif à la « **Transition numérique** », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression, le Centre de traitement du linge et le tout nouveau Pôle Publications, qui seront eux évoqués dans le rapport d'activités relatif à l'Administration.

Nos équipes sont structurées selon la logique de l'**organigramme matriciel** : en conservant l'organigramme pyramidal, vertical, qui découpe le service selon les grandes fonctions liées à l'informatique (maintenance et assistance, serveurs, réseau/téléphonie, pôle applicatif), mais en y ajoutant une découpe horizontale, traduisant tantôt un processus transversal permanent (ex. Accueil utilisateurs, gestion des stocks), tantôt un projet, impliquant des collègues de plus d'une équipe du Service (cf. p. suivante – situation au 31.12.2022).

De cette façon, les agents sont regroupés dans des équipes métier (ayant chacune leur responsable hiérarchique), mais leurs tâches peuvent aussi être coordonnées pour la réalisation d'un projet ou d'un processus / d'une activité opérationnelle faisant intervenir plusieurs métiers au sein de plusieurs équipes (ex. accueil d'un nouvel agent => création du compte, mise à disposition d'un PC, d'un téléphone, création des accès aux applicatifs qui lui sont nécessaires...).

Ces équipes sont naturellement guidées par la poursuite des objectifs propres à la transition numérique, tels qu'ils figurent dans le **Programme Stratégique Transversal** (ci-après : PST), à savoir l'objectif stratégique **OS 1.5 Engager la Province dans sa transformation numérique**, ainsi décliné en objectifs opérationnels :

- **OO 1.5.1** – Maîtriser globalement les coûts récurrents liés aux systèmes d'information
- **OO 1.5.2** – Exploiter les innovations et les opportunités du numérique comme vecteurs d'une nouvelle culture d'entreprise, collaborative, mobile et efficiente
- **OO 1.5.3** – Décliner les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information au niveau des outils et pratiques informatiques.

Par ailleurs, le DSI participe également à un nombre important d'autres objectifs du PST, en y collaborant directement (ex. **OO 1.4.2** Enrichir le catalogue de marchés accessibles aux adhérents de la centrale d'achat) ou en développant ou fournissant les outils nécessaires à l'atteinte des projets qui y figurent (ex. **Projet 1.3.2.1** - Poursuivre la tenue d'un cadastre des subventions en nature et en espèce).

Département des Systèmes d'Information

Rue G. Clémenceau, 15, 4000 LIEGE

Pour tout contact avec la Direction :

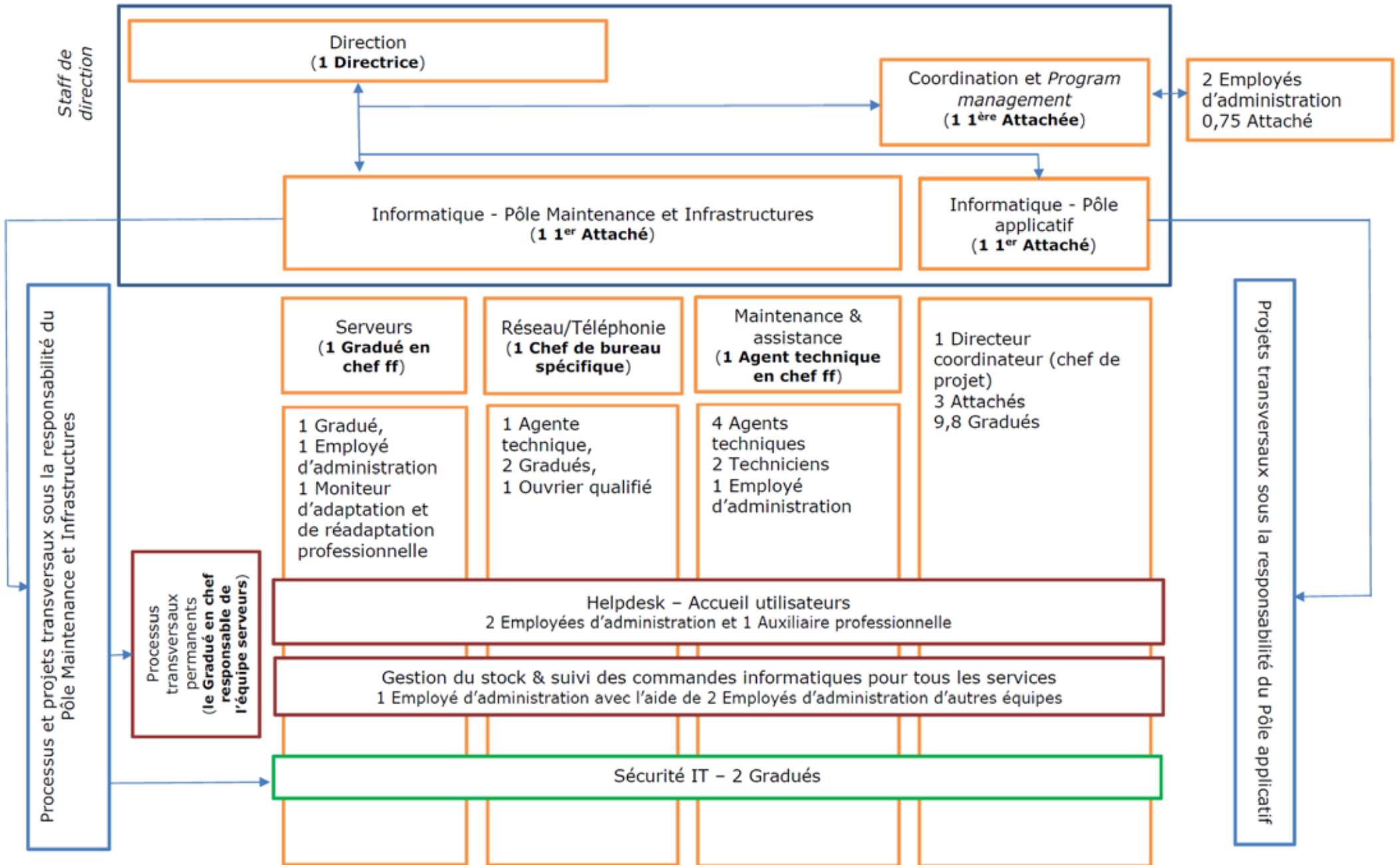
☎ 04/279.25.00

✉ informatique@provincedeliege.be

Pour prise en charge d'un problème technique :

☎ 04/279.25.10

✉ informatique.helpdesk@provincedeliege.be



2. Rapport sur la gestion 2022

Aspects relevant du personnel

Au 31.12.2022, les équipes informatiques et administratives du DSI étaient composées de **44 agents**. Un de ces agents travaille à mi-temps pour la cellule DPO.

Mouvements

Une attachée (chef de projet) a quitté notre département dans le cadre de la mobilité interne et a été remplacée par un autre agent provincial (mobilité interne également).

Un Gradué de l'équipe Réseau-téléphonie a quitté la Province, et malgré un appel externe, nous n'avons pas encore trouvé de remplaçant, ce type de profil étant en pénurie sur le marché du travail.

Formations - Séminaires

Comme le stipule notre Règlement de travail, la formation est un droit, mais aussi une obligation. C'est tout particulièrement vrai dans le domaine informatique, où les matières sont en perpétuelle évolution.

Les agents des équipes informatiques ont suivi des formations et séminaires portant sur diverses matières tant informatiques que spécifiques (ISO 27701 sur la protection des données personnelles, administration ATAL, formation scrum master, Marchés publics...).

Tous les responsables hiérarchiques ont en outre participé à la formation « Mise en place d'une politique de lutte contre l'absentéisme », qui s'inscrit dans la mise en place par le Collège provincial d'une politique de ce type selon la méthodologie proposée par le Service Externe de Prévention et de Protection au Travail Mensura.

Au total, toutes formations et tous agents confondus, ce sont plus de 30 jours de formation qui se sont accumulés au cours de cette année 2022.

Rapport sur l'activité des équipes 2022

Un **système d'information** représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au transport et à l'intégration de l'information, qu'ils soient externalisés ou pris en charge en interne (postes de travail, bases de données, applications métiers, Infrastructure réseau...).

Les équipes informatiques de la Province de Liège fournissent à l'Institution provinciale les outils informatiques, le conseil et le support y associés, contribuant à l'atteinte, de manière efficace et qualitative, des objectifs que cette dernière s'est donnés. C'est leur mission commune.

Dans ce rapport d'activités, nous présenterons pour chacune des équipes :

- Sa mission spécifique.
- Quelques chiffres clés.
- Un projet ou une réalisation phare en 2022.
 - *Ce sont en permanence 100 à 120 projets en cours, toutes équipes confondues et avec des granularités différentes, à suivre, prioriser, et concrétiser au quotidien (aux côtés des activités opérationnelles quotidiennes). Certains ne prennent que quelques jours, d'autres s'étalent sur plusieurs années.*
 - *Le cas échéant, sa participation à l'atteinte de l'un des objectifs du PST.*

Par ailleurs, en annexe figure le catalogue de services dont ces équipes assurent la fourniture à nos utilisateurs au quotidien.

Nous entendons ici la notion de « service » au sens ITIL¹ du terme, à savoir une combinaison de technologies, de processus et de personnes permettant de fournir de la valeur à nos utilisateurs (en termes de fonctionnalités et de niveau de service) adaptée à leurs besoins, sans qu'ils n'en portent la responsabilité des coûts et des risques.

1 ITIL (« *Information Technology Infrastructure Library* » pour « *Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information* ») est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques (« *best practices* ») du management du système d'information.

Accueil utilisateurs et transversalité

Mission de l'équipe



Quelques chiffres clés au niveau de ce guichet unique pour 2022

- Appels :

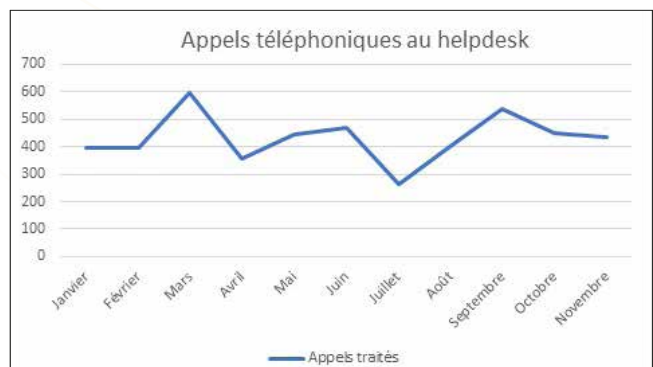


Figure 1 - Nombre d'appels téléphoniques à l'accueil utilisateurs, par mois

- Plus de 10.300 mails reçus donnant lieu à près de 4.550 demandes d'intervention.
- 130 prêts de matériel informatique.

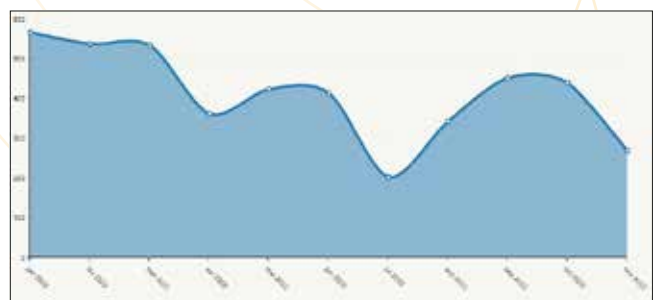


Figure 2 - Répartition mensuelle des tickets créés au helpdesk

Sécurité IT

Mission de l'équipe

La conformité aux dispositions légales en matière de systèmes d'information est l'objectif de cette équipe spécifique, qui prend part aux analyses et remet des avis techniques sur les différents projets du DSI pour tendre vers une sécurité par défaut. Elle formalise également progressivement les processus en place pour alimenter un SMSI (Système de Management de la Sécurité de l'Information) au sein du DSI.

Projets réalisés en 2022

- Mise en place de la décryptation SSL du trafic Internet des utilisateurs (décryptation des flux HTTPS, qui représentent à présent une majorité du trafic, pour vérifier qu'ils ne sont pas compromis).
- Réalisation d'un assessment réseau/sécurité avec un partenaire : audit de notre infrastructure réseau et de la sécurité centrale, documentation de l'ensemble des mécanismes de redondances en place et identification des perspectives d'optimisation de notre réseau.
- Configuration de l'infrastructure de sécurité pour le futur centre de données du Val-Benoit.

Pôle Maintenance et Infrastructures – Équipe Réseau-Téléphonie

À la base de tout système d'information, il y a un réseau ainsi que différents services y associés (téléphonie interne et mobile, messagerie électronique, sécurité et autres services pilotés par l'informatique, gestion des serveurs) qui nécessitent une gestion physique et logique quotidienne. On évoquera donc dans ce point l'équipe réseau-téléphonie, qui assure la gestion du réseau et de certains de ces services, puis au point suivant, l'équipe serveurs.

Mission de l'équipe



Quelques chiffres clefs

Total des antennes Wifi installées : 913 (100 de plus qu'en 2021)

- 356 à la Haute École.
- 350 pour les autres établissements scolaires.
- 207 pour le reste des bâtiments provinciaux.
- Nous sommes passés d'environ 3.000 utilisateurs journaliers à un chiffre tournant entre 3.500 voire 4.000... Cette augmentation du nombre d'utilisateurs journaliers s'explique notamment par la mise à disposition grandissante d'ordinateurs portables à destination des étudiants dans les établissements secondaires, ce qui nous impose de revoir à la hausse la bande passante sur certains sites.

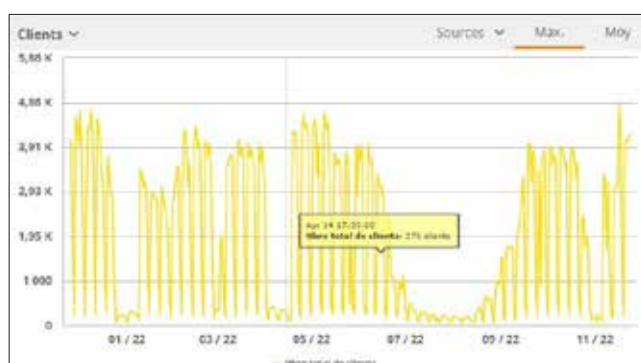


Figure 3 - Utilisateurs journaliers du Wifi provincial

Projets réalisés en 2022

- Renouvellement du marché de téléphonie fixe (cf. focus projets ci-dessous) et poursuite de la migration de services provinciaux sur la nouvelle plateforme de téléphonie.
 - 1.762 utilisateurs ont une licence Rainbow Essential (pilotage du poste, appels audio et vidéo à 2 entre utilisateurs Rainbow).
 - 311 utilisateurs Rainbow Business et Entreprise (abonnements payants). L'abonnement Entreprise est celui qui permet le plus de fonctionnalités, et notamment des vidéoconférences, des échanges collaboratifs ou de l'animation de chaînes pour la diffusion d'informations.
 - 143 implémentations du VisualAA (*Visual Automated Attendant* ou opérateur automatique) avec messages d'accueil et menus préenregistrés selon les tranches horaires, renvoi vers une messagerie vocale.
- Mise en place de la connectivité réseau sur le site de Bavière, du parking Solvay, le site de Amay (phase III de l'école du feu), l'OM à Ougrée, l'Espace Public Numérique aux Chiroux (dans le cadre du déploiement d'une solution pilote de gestion des postes publics, en prévision d'un projet de plus grande ampleur à Bavière).
- Consolidation du réseau (création d'un backbone fibre optique) du site de Wégimont.
- Renouvellement du Wifi.

Pôle Maintenance et Infrastructures - Équipe Serveurs

Mission de l'équipe



Quelques chiffres clefs et activités

- 1.400 tickets ouverts et traités en 2022 (gestions totale ou partielle du ticket confondues).
- Gestion de 15 serveurs physiques qui supportent environ 200 serveurs virtuels ;
- Un espace de stockage centralisé de 242TB de production (dont 213 utilisés, +24 % par rapport à 2021).
 - 242TB correspondent à peu près 60.000 DVD. Si on les empilait dans leur boîte, cela équivaldrait à une tour de 300 mètres de haut.
- 4.600 boîtes *mail*.
- 11.000.000 de *mails* échangés, dont 26 % de spam bloqués. Pour la deuxième année de suite, on constate une nette diminution des attaques de masse.

Projets réalisés en 2022

- Application d'une politique de gestion des mots de passe à tous les utilisateurs.
- Migration et sécurisation de l'infrastructure de sauvegarde (cf. infra Focus projet).
- Application de règles pour supprimer Internet Explorer.
 - Pour anticiper la fin complète de support au 15 juin 2022, nous avons déjà fait en sorte qu'IE ne soit plus le navigateur par défaut sur les nouveaux ordinateurs, mais complémentarément à cela, une règle de groupe (appelée GPO - *Group Policy Object*) sur les ordinateurs du domaine a permis de mettre Chrome comme navigateur par défaut et d'y importer les favoris venant d'autres navigateurs.
- Migration de la base de données de l'outil Sensorlab utilisé dans les laboratoires d'analyses.
- Mise en place d'une nouvelle structure de fichiers pour le Département des Relations Internationales et Institutionnelles.
- Uniformisation des adresses postales dans l'annuaire provincial et l'outil d'inventaire du parc informatique.

Pôle Maintenance et Infrastructures – Maintenance et assistance

Le rôle de l'équipe « Maintenance et Assistance » est axé sur le service et le support à fournir aux agents provinciaux afin qu'ils puissent profiter pleinement de l'outil informatique dans le cadre de leurs missions.

L'équipe maintenance et assistance assure également la gestion du parc informatique de l'ensemble des services provinciaux, à l'exception du secteur Enseignement-Formation qui assure lui-même la gestion de son parc administratif et pédagogique.

Mission de l'équipe



Quelques chiffres clefs et activités

- Gestion d'un parc informatique composé d'environ :
 - 1.800 PC
 - 900 portables.
 - 560 imprimantes/multifonctions.
 - 170 tablettes
 - 330 smartphones
- +/- 2.400 tickets traités par l'équipe.

Projets réalisés en 2022

- Migration et uniformisation de l'antimalware des ordinateurs provinciaux.
- Mise à jour hardware d'environ 150 PC (ajout RAM et remplacement disque dur SSD) pour augmenter la durée de vie du matériel.
- Participation aux déménagements de services provinciaux :
 - Certains services de la DG santé (Espace Beeckman, Itinérante, iProms... ainsi que la DG même) vers le bâtiment de Saint-Laurent
 - Déménagement du service Protocole (Département des Relations internationales) du palais vers le bâtiment Fond Saint-Servais ainsi que pour le service BREL, la Supracommunalité, Fonds Européens
 - Le bâtiment Fond Saint-Servais vient d'accueillir le service des Sanctionneurs administratives qui était basé au Palais provincial
 - Certains services de la DG Culture (la DG vers le bâtiment Prémontrés, le secteur de la Musique vers le site d'Ougrée, le service de la Jeunesse vers les affaires culturelles ainsi que vers le site de Wégimont)

- Le Cabinet de Madame la Députée Brodure-Willain (pour procéder à certains travaux dans le bâtiment) vers le bâtiment Charlemagne
- Le service Pôle publications (ex-Régie autonome Les Éditions de la Province de Liège, reprise par la Province de Liège et transférée au bâtiment du Charlemagne).
- Acquisitions et installation de 17 nouvelles imprimantes MFP couleurs pour les besoins de certains services, dont 10 pour le Pôle Bavière.
- Mise à jour de la version du logiciel de gestion de l'inventaire du parc informatique.
- Création et installation de sondes de température pour nos racks informatiques.
- Renouvellement des marchés de licences Adobe et Microsoft.

Focus sur des projets du pôle Maintenance et Infrastructures

Les différents services ci-dessus, relevant du Pôle Maintenance et Infrastructures, ont donc mené de nombreux projets à bien en 2022, et assuré une charge de travail importante découlant notamment des différentes opérations liées à la rationalisation des bâtiments provinciaux.

Voici un focus sur 2 projets retenus pour être abordés plus en détail.

Migration et sécurisation de l'infrastructure de sauvegarde

Suite au nombre croissant d'attaques informatiques dont sont victimes les services publics et partenaires locaux (Ville de Liège, Ville de Seraing, Clinique André Renard...), le Département des Systèmes d'Information a décidé de revoir en profondeur son environnement de sauvegardes des données.

Il est en effet primordial en cas d'attaque informatique, et en particulier de corruption des systèmes, de pouvoir envisager une reprise rapide des activités tout en garantissant l'intégrité des données.

Ce projet vise trois objectifs :

- 1 Garantir la sauvegarde des données, y compris en cas de désastre total ;
- 2 Garantir l'intégrité des données sauvegardées ;
- 3 Accélérer la remise en route des services les plus critiques en cas de désastre total.

Il a été phasé comme suit :

- **Audit :** Le DSI a réalisé un inventaire de l'ensemble de ses systèmes informatiques, en ce compris leur sauvegarde, et l'a soumis pour analyse à une société spécialisée.
- **Identification des faiblesses :** L'audit a permis de mettre en évidence les maillons faibles de nos systèmes face à différentes menaces.
- **Élaboration d'un plan de renforcement** autour des objectifs du projet : Une série d'actions ont été planifiées afin de déboucher sur un design d'infrastructure de sauvegardes respectant un schéma de principe sécurisé.
- **Actions :**
 - Acquisition d'une infrastructure de sauvegardes dédiées et sécurisées
 - Acquisition d'une infrastructure de stockage permettant la relance des services critiques
 - Mise en place et migration des systèmes de sauvegarde vers cette nouvelle infrastructure.

Ce projet a été finalisé au 1^{er} trimestre 2022, mais nous restons à l'affut des causes identifiées chez les entités proches de la Province victimes d'attaques informatiques, pour en tirer les leçons et adapter le cas échéant notre infrastructure.

Renouvellement du marché de téléphonie fixe – centrale d'achat

En 2016, la Province de Liège avait lancé une centrale d'achats pour des fournitures et services de téléphonie fixe. Grâce à ce marché, une plateforme centralisée de téléphonie a été implémentée pour supporter les services de téléphonie de la Province de Liège, mais également pour permettre aux adhérents au marché de bénéficier de cette infrastructure.

En 2021, ce marché a été renouvelé, toujours en centrale d'achat. Il a été attribué fin 2021 à la société Win.

Sur base de celui-ci, en 2022, une nouvelle infrastructure a été implémentée avec plus de capacité pour permettre de supporter plus d'adhérents.

Les tenants du précédent marché ont été migrés sur cette nouvelle plateforme et de nouveaux adhérents ont été configurés. À l'heure actuelle, cette plateforme supporte 15 tenants (voir liste ci-dessous) qui connectent plus de 7.000 postes téléphoniques :

- Province de Liège
- CILE
- Administration communale d'Ans
- Administration communale de Awans
- Administration communale de Braives
- Administration communale de Chaudfontaine
- Administration communale de Flémalle
- Ville de Liège
- Administration communale d'Oupeye
- Ville de Seraing
- Administration communale de Waremme
- Zone de police des Fagnes
- Zone de police de Hesbaye
- Zone de secours IILE
- Interseniors

⇒ Autant d'entités locales qui, grâce à la Province de Liège, ont pu s'épargner la réalisation d'un marché complexe pour bénéficier d'une nouvelle solution de téléphonie.

Une phase de mise à jour des versions logicielles des applications de téléphonie est à présent en cours pour cette fin d'année.

Pôle applicatif

Les agents peuvent accéder à tout un ensemble d'applications développées soit en interne, soit par des fournisseurs extérieurs. C'est la **valeur ajoutée** sur l'Intranet, impliquant la nécessité d'une équipe de développeurs et/ou chefs de projet assurant le suivi des différents projets de développement et/ou acquisitions, et le dialogue avec les services provinciaux.

Mission de l'équipe



Quelques chiffres clefs pour 2022 ²

- 2.547 demandes d'intervention soumises en ligne par les établissements à la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable dans eAtal pour l'année 2021.
- 9.211 rapports au Collège créés dans le portail des rapports au Collège
- 14.244 bons de commande créés dans l'application CADDIE.
- 105.000 dossiers d'élèves gérés dans l'application Omnipro PMS / PSE pour l'année scolaire 2021-2022.
- 954.171 utilisateurs ont exécuté au moins une session sur notre site, ce nombre correspond aux visiteurs uniques³.
 - Depuis plusieurs années, ce sont les blocs de l'enseignement qui sont les plus consultés, viennent ensuite (en fonction des années) la bibliothèque et le Domaine de Wégimont. Mais cette année, notre été particulièrement chaud aura « boosté » les statistiques de Wégimont, qui a fortement augmenté sa fréquentation (94.750 visites en 2021 contre 146.964 en 2022).
- 5.238.545 connexions à la plateforme École Virtuelle durant l'année académique 2021-2022.

² Chiffres arrêtés au 30.11.2022.

³ Au total, le site web provincial a comptabilisé 1.563.824 sessions/visites (ce qui correspond à une période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site web).



Un projet phare réalisé en 2022, en interne : le nouveau site Internet de la Haute École

En 2020, la Direction générale de l'Enseignement a souhaité revoir entièrement le site de la Haute École afin de le moderniser. Les services du DSI ont collaboré avec le service Communication de l'Enseignement pour la rédaction d'un cahier des charges.

Les développements ont été effectués en Drupal 9. Ce nouveau CMS⁴ représente un différentiel technique important par rapport aux versions précédentes. Son utilisation a donc nécessité une formation pour nos développeurs. Les connaissances acquises seront au bénéfice de nos futurs projets.

Nos développeurs ont également travaillé en étroite collaboration avec le service informatique de l'enseignement pour la création des grilles de cours.

Ce nouveau site se veut plus intuitif, axé sur les illustrations et les couleurs afin de s'adresser au mieux à la nouvelle génération d'étudiants. La particularité de ce nouveau site se base sur les contenus structurés propres à la HEPL. L'affichage est en effet plus en adéquation avec leurs besoins, notamment au niveau des formations (bacheliers, masters et spécialisations).

4 CMS : Content Management System, c'est-à-dire système de gestion de contenu. Il s'agit d'un logiciel en ligne grâce auquel il est possible de créer, de gérer et de modifier plus facilement un site web.





Après plusieurs mois de développement, le site a été mis en ligne le 17 février 2022. Ce beau projet a pu aboutir grâce à la fructueuse collaboration de différents services provinciaux : les équipes du service Communication de la Direction générale de l'Enseignement, du département des Systèmes d'information de la Direction générale transversale ainsi que différents services et collaborateurs de la HEPL. Il monopolise cependant encore de nombreuses demandes de la part des services bénéficiaires, auxquels ce nouveau projet a donné de nouvelles envies, qui nous permettent d'alimenter la réflexion en cours relative à un nouveau site web provincial pour l'ensemble des services, en raison notamment d'une échéance technique de l'outil sur lequel il repose en novembre 2023.

Un projet phare réalisé en 2022, avec l'aide d'un prestataire extérieur : MYUlis
[Solution développée avec le concours du Service informatique de l'Université de Liège]

Depuis 2010, la gestion du temps de travail des agents (pointages, congés...) reposait sur une combinaison de 3 outils :

- Des pointeuses de marque KABA pour la captation des pointages.
- L'environnement ULIS (fourni par l'Université de Liège) pour le calcul du droit au congé, des récupérations et absences diverses.
- Un développement maison « Mon Intranet » pour l'interface utilisateur et la gestion des droits de validation des demandes de congé et récupération.

Historiquement, ce choix de ne pas utiliser directement l'environnement ULIS pour introduire ou valider les demandes d'absence reposait sur 2 raisons :

- la gestion de l'organigramme s'y faisait à l'époque à un niveau assez élevé, ignorant de ce fait certaines réalités de terrain (existence de sous-services avec leurs propres responsables hiérarchiques, nécessaires pour la gestion du temps),
- l'interface utilisateur d'ULISweb était assez complexe, et donc peu abordable pour certains utilisateurs.

Dans le cadre de la remise en concurrence de la gestion des ressources humaines, en 2019, nous avons négocié la possibilité de nous impliquer dans la *roadmap* d'évolution de l'environnement ULIS et toutes ses évolutions en cours de marché, notamment le volet MyUlis, envisagé pour succéder à ULISweb en tant qu'*Employee Self Service* et *Manager Self Service*, et intégrant notamment un volet gestion du temps. Ces évolutions nous donnaient donc l'opportunité de nous impliquer pleinement dans le développement de MyUlis pour, à terme, bénéficier d'une solution technologiquement plus à jour, tout en rationalisant les tâches de nos ressources humaines liées à la gestion du temps, puisqu'en utilisant MyUlis, nous pouvions d'une part arrêter de maintenir et faire évoluer Mon Intranet, d'autre part arrêter de maintenir les échanges.

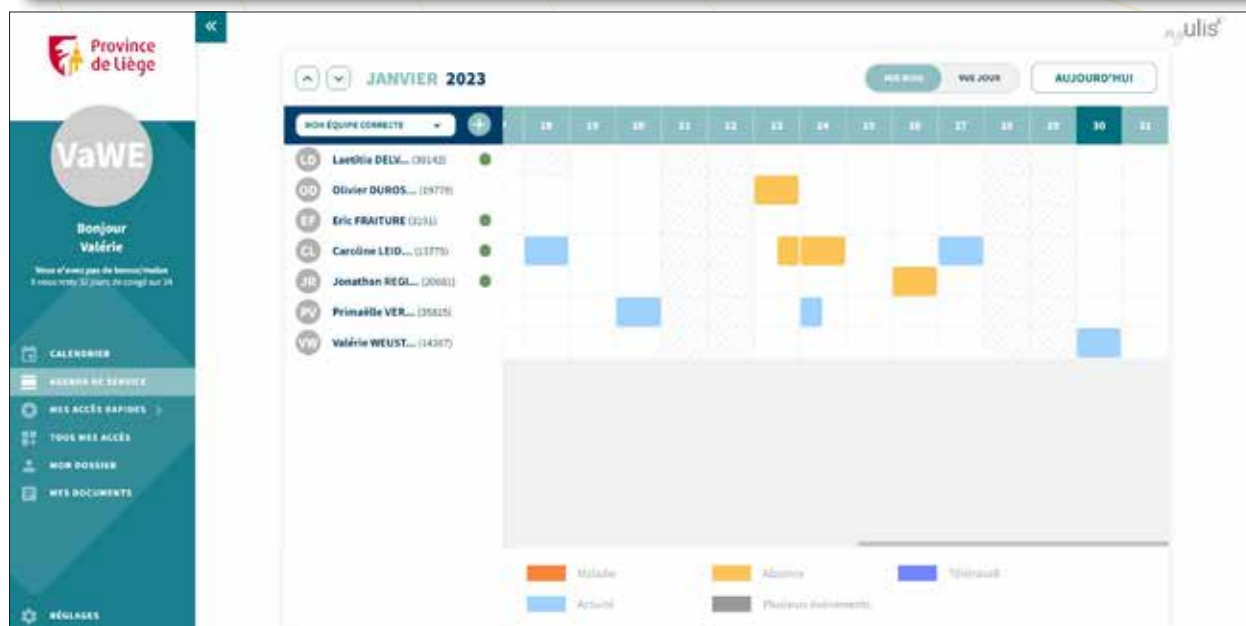
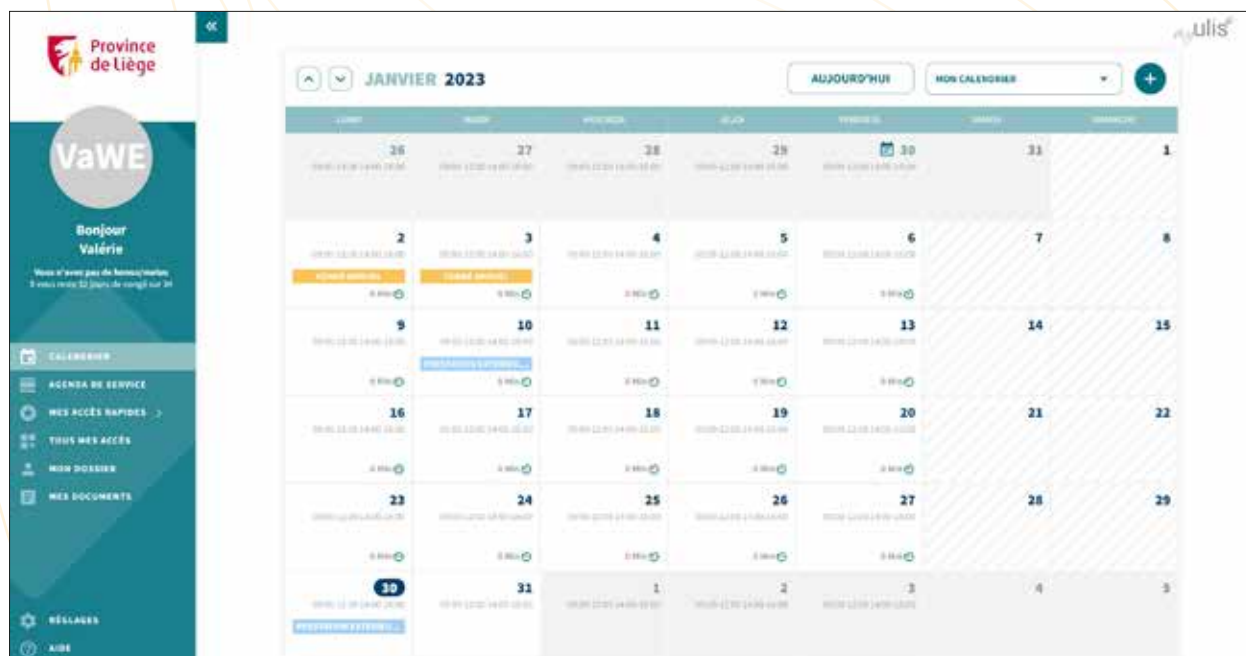
Deux Départements de la Direction générale transversale se sont pleinement impliqués dans ce projet, d'une part lors des analyses préalables, d'autre part, en tant que Départements pilotes pour l'utilisation de MyULIS pendant plusieurs mois avant sa mise en production généralisée à l'ensemble des services le 28 février 2022 : le Département des Systèmes d'information et le Département du Personnel.

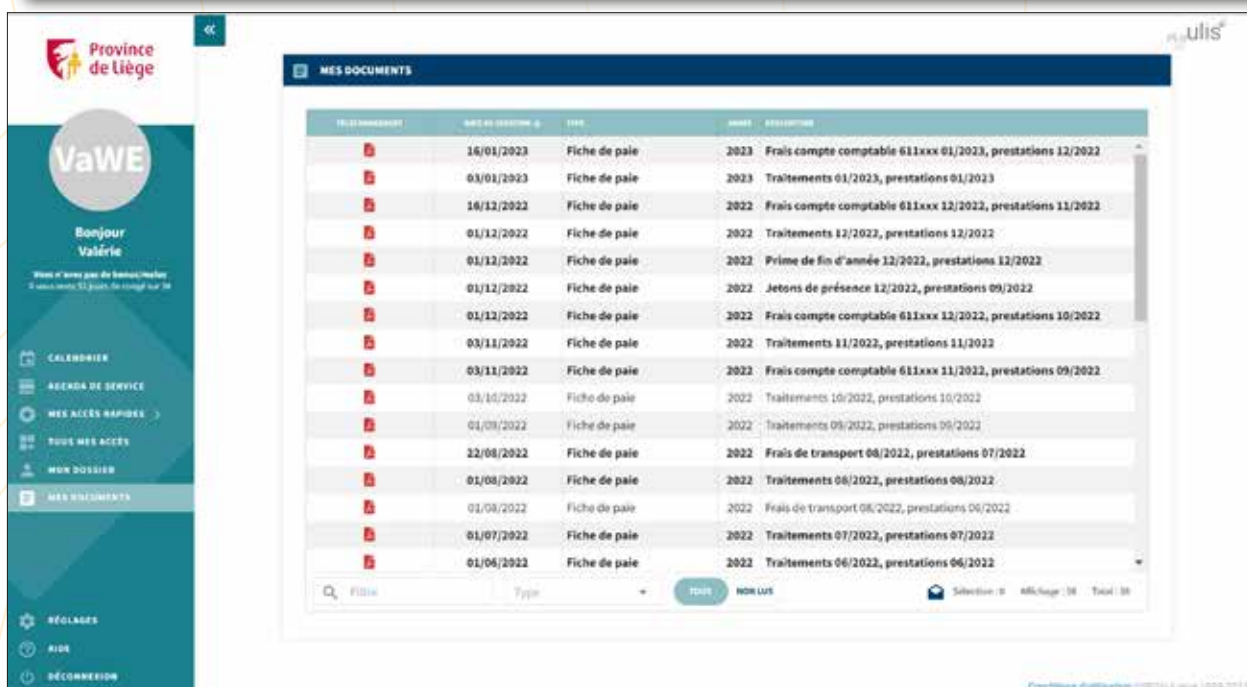
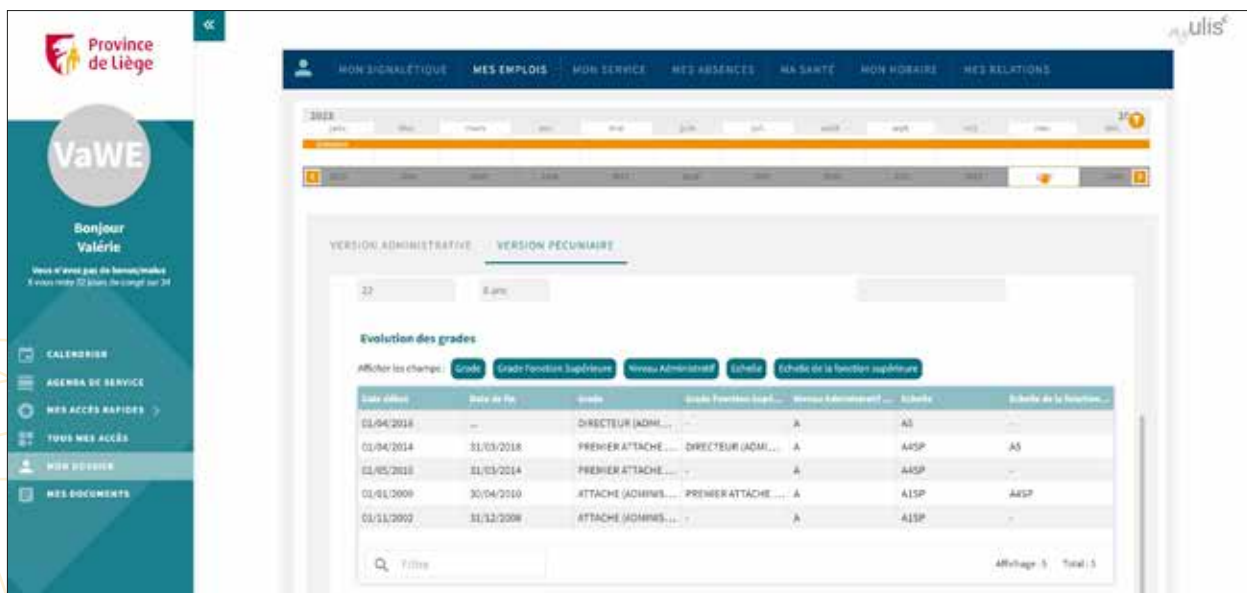
Plusieurs versions ont été mises en ligne dans le courant de l'année, qui ont permis de transférer dans MyULIS toutes les fonctionnalités de la gestion du temps propres aux agents et à leurs responsables, mais aussi d'autres nouveautés, comme l'accès dont

dispose désormais chaque agent à son dossier et à ses documents, conformément au Règlement général sur la Protection des données.

Dès l'arrivée sur le site, MyULIS permet à l'agent de voir sa situation :

Un calendrier de service donne également accès aux absences / présences de son équipe ou de ses collègues, permettant ainsi une organisation et une transparence maximale (tenant compte naturellement des liens hiérarchiques entre les individus : en tant que responsable hiérarchique, je verrai qu'un de mes agents est malade, tandis qu'en tant que collègue direct, je verrai juste qu'il est absent, sans davantage de précision).





Je peux enfin voir toutes les informations me concernant dans « Mon dossier » (signalétique, emplois, absences...) ou dans « Mes documents ». Je peux ainsi signaler en ligne une modification me concernant (changement d'adresse, changement de compte bancaire par ex.), ou accéder à une fiche de paie dans le cadre d'une demande de prêt, de façon totalement autonome, sans devoir faire appel à un secrétariat ou au Département du personnel comme c'était le cas auparavant.

Un projet phare réalisé en 2022, avec l'aide d'un prestataire extérieur : **Exomars Things** [Solution développée par la société N-Zone]

Le Département des Relations internationales et institutionnelles (DGT6) fait partie du réseau Europe Direct en Belgique. Ce réseau a pour but d'informer le public, de le sensibiliser, de renforcer son sentiment d'appartenance européenne, d'aller à sa rencontre pour l'intéresser davantage et l'inciter à participer à son développement.



Figure 1 - page d'accueil du jeu

Dans le cadre de ses missions, la DGT6 a souhaité la réalisation d'un escape game (jeu d'évasion) virtuel à destination des étudiants du secondaire, tous réseaux confondus, se trouvant sur le territoire de la Province de Liège. Ce jeu est disponible gratuitement sur PC (via téléchargement depuis le portail Internet de la Province) et sur smartphone/tablette (via les magasins d'applications Google Play et AppStore).

Les technologies et le savoir-faire pour le développement d'un jeu étant hors du champ d'action habituel du DSI, il a été décidé de sous-traiter ce travail à une

société spécialisée. Le DSI a accompagné la DGT6 pour la rédaction du cahier des charges, pour la sélection du fournisseur, pour le suivi du projet et la publication sur les magasins d'applications et sur le portail Internet.

Le jeu, dénommé « Exomars Things », fait appel à la logique et aux connaissances sur l'Union Européenne, ses valeurs et son histoire. Il emmène les joueurs dans une enquête palpitante au sein de lieux officiels tels que le palais des Princes-Évêques à Liège et le Berlaymont, siège de la Commission européenne à Bruxelles.



Figure 2 – Entame du jeu



Un projet phare réalisé en 2022,
avec l'aide d'un prestataire extérieur :
Mise en place d'échanges d'informations
entre SIEL et Omnipro
[Solution développée avec la société Zorgi]

Le logiciel Omnipro est utilisé dans les centres PMS et les services PSE pour gérer les dossiers informatisés des élèves depuis 2014. Depuis sa mise en œuvre, les opérations de début d'année scolaire visant à créer, pour chaque école, les classes et leur composition (quels élèves dans quelles classes et dans quelles écoles ?) représentent un travail considérable de collecte d'informations auprès des écoles, de remise en forme et d'intégration dans le logiciel. Ce travail chronophage prenait beaucoup de temps non seulement pour la Direction de la Guidance, mais aussi pour les informaticiens en charge du suivi de cette application au DSI, travail d'autant plus regrettable que ces informations sont encodées et mises à jour par les écoles dans un logiciel de la Communauté française, le logiciel SIEL (acronyme de Signalétique ELèves, l'application de gestion des données et des inscriptions des élèves développée par l'ETNIC).

Cela fait plusieurs années que nous souhaitons mettre en place une solution d'échanges entre SIEL et Omnipro pour bénéficier automatiquement des informations relatives aux écoles dans lesquelles les élèves font l'objet de suivis par nos services PSE et nos centres PMS. Après de longues démarches organisationnelles, nous avons finalement pu aboutir à un accord avec l'ETNIC, suite à quoi la société Zorgi a écrit des WebServices pour accéder à la DB SIEL. Aujourd'hui, l'administrateur peut lancer l'importation dans Omnipro pour toutes les écoles de la Province de Liège ou sélectionner celles dont il a besoin. Cela représente un gain de temps énorme ainsi que la suppression d'erreurs potentielles qui résulteraient inévitablement de l'alimentation et de l'import manuel des données. Un exemple de plus de ce qu'une dépense informatique bien orientée peut apporter comme bénéfices aux services provinciaux.

*Coordination administrative
et Program management*

La plupart des outils informatiques reposent sur des contrats pluriannuels qu'il faut suivre, relancer, et/ou remettre en concurrence dans le respect de la législation relative aux marchés publics, et dans les délais requis.

La Province fait appel aux centrales d'achat existantes dès qu'elle le peut, essentiellement, à ce jour, pour l'acquisition de fournitures informatiques. S'il n'y trouve pas réponse à ses besoins, le Département des Systèmes d'information lance lui-même un marché public et l'intègre le cas échéant à la centrale d'achat provinciale, pour en faire bénéficier nos adhérents.



La gestion de ces dossiers, de même que celle des ressources humaines et du budget informatique, est prise en charge au sein de l'équipe « Coordination administrative et Program Management ».

Focus : Subside Top pour le volet informatique du projet Bavière

Dans le contexte des efforts budgétaires qui lui sont demandés, comme à tout service provincial, le Département des Systèmes d'information cherche non seulement à maîtriser les dépenses (objectif inscrit au PST), mais également à glaner des recettes complémentaires en phase avec les projets en cours.

Fin octobre 2021, la Province recevait la circulaire ministérielle concernant l'« Appel à projets 2021 : Accords Tax on pylons » émis par la Wallonie (lequel s'inscrit dans une série d'appels à projets répartis entre 2020 et 2023, en soutien à la digitalisation et à la connectivité des Pouvoirs locaux - tous n'étant pas ouverts aux provinces).

Il nous est rapidement apparu que les dépenses informatiques liées au projet Bavière pouvaient être proposées en réponse à cet appel à projets, qui ciblait notamment l'inclusion des publics vulnérables, l'amélioration de l'infrastructure informatique (en ce compris la cybersécurité) ou l'amélioration de la connectivité du territoire et/ou des citoyens.

En effet, les ressources informatiques qui seront proposées et mises à disposition des usagers au sens large (le personnel de la Province et le public dans toute sa diversité qui est amené à fréquenter le lieu) sont un axe constituant et fondamental du projet global du Pôle Bavière qui sera avant tout un service public de proximité dont l'objectif est l'accessibilité et l'inclusion.

La lutte contre la fracture numérique ou tout simplement l'épanouissement via l'utilisation des ressources technologiques se matérialisera sous de nombreuses formes afin de permettre aux quelque 1300 visiteurs journaliers attendus d'être sensibilisés, formés ou d'accéder de la manière la plus autonome possible aux équipements pensés à cet effet.

Sur le plan informatique, ces objectifs se traduisent par les dépenses suivantes :

- La connexion du bâtiment à la fibre optique.
- Une très large couverture WIFI du bâtiment.
- De nombreux postes informatiques en accès direct pour le public ou le co-working (fixes, portables, postes spécifiques pour *gamers*).
- Du matériel de gaming (consoles, casques et manettes et des jeux vidéo pour l'espace jeux vidéo.
- Une solution d'affichage digital.
- Une solution sécurisée de gestion des postes publics.

En février 2022, le Collège provincial a marqué son accord sur la candidature de la Province de Liège à cet appel à projets, pour un total de dépenses éligibles selon les conditions de l'appel à projets estimé à 278.391,63 € TVAC, et notre projet a été retenu, ce qui permettra à la Province d'engranger une subvention de 111.357 €.

3. Marchés publics informatiques

Marchés publics menés par le DSI

En 2022, les marchés suivants ont été attribués sur base d'une proposition par le Département des Systèmes d'information.

Marché	Procédure
Prolongation du contrat de service du Logiciel SAP pour 1 an	Procédure négociée sans publication préalable (exclusivité)
Prolongation des services de support de l'infrastructure wifi de la Province de Liège et les fournitures associées pour 4 ans	Procédure ouverte avec publicité européenne
Mise en œuvre et mise à disposition d'un logiciel pour la gestion de réservations de ressources (locaux, équipements...) pour la Province de Liège, et sa maintenance pour une durée de 4 années	Procédure négociée directe avec publication préalable
Mise en œuvre, maintenance et hébergement d'une solution de gestion des collections muséales pour la Province de Liège et ses partenaires (marché conjoint) pour 4 ans	Procédure concurrentielle avec négociation
Maintenance adaptative et évolutive de l'application Tip-Top Kids pour une durée de 4 ans pour les Services I Prom's et Openado	Procédure négociée sans publication préalable
Maintenance, fourniture éventuelle et prestations éventuelles de conseils concernant les licences Kofax nécessaires aux projets de gestion documentaire de la Province de Liège pour une durée de 3 ans	Procédure négociée sans publication préalable
Reconduction de la souscription de licences Alfresco dans le cadre du développement d'une solution dématérialisée pour la Gestion des Rapports au Collège provincial (GesRaCo) pour une durée de 3 ans	Procédure ouverte avec publicité européenne
Acquisition de pointeuses électroniques tactiles pouvant s'intégrer dans l'environnement de gestion du temps propre à la Province de Liège	Procédure simplifiée (spécificité)
Acquisition, maintenance et gestion administrative de licences Adobe pour les besoins de la Province de Liège pour une période de 3 ans (centrale d'achat)	Procédure ouverte avec publicité européenne
Maintenance et acquisition potentielle de licences Qlik (+ prestations) pendant 3 ans	Procédure négociée sans publication préalable
Acquisition de matériel informatique passif pour l'ensemble des établissements provinciaux pour une période de 2 ans	Procédure simplifiée
Mise en œuvre et maintenance d'une solution globale de gestion des courriers et événements entrants et sortants pour les besoins de la Province de Liège, pour une durée de 4 ans	Procédure négociée directe avec publication préalable

Centrales d'achat auxquelles la Province de Liège a recours

Recourir à une centrale d'achat dispense de l'obligation d'organiser une procédure de passation de marchés publics. On peut également profiter à la fois de la mutualisation des coûts et de conditions plus avantageuses grâce à un volume d'achat plus important. Si la Province s'érige elle-même en centrale d'achat pour certains marchés (notamment des marchés informatiques : licences Microsoft, téléphonie fixe, connectivité et services y associés...), elle profite également des services d'autres centrales.

En 2022, nous avons adhéré :

- à la Centrale d'achat du FOREM liée au marché DMP2200551 relatif à la fourniture et la maintenance de la solution Trend Micro existante, l'acquisition de matériels et de logiciels du catalogue Trend Micro, ainsi que les services de consultance y afférents.
- à la Centrale d'achat du FOREM liée au marché DMP2200550 relatif à la fourniture et la maintenance de la solution IBM existante, l'acquisition de matériels et de logiciels du catalogue IBM, ainsi que les services de consultance y afférents.
- à la Centrale d'achat du SPF BOSA « M1104 » - Accessibilité des sites Internet et des applications mobiles des services publics.

Voici la liste des commandes et acquisitions passées en 2022, sur base de ces centrales :

Infrastructure de stockage pour le centre de données ValBenoit et renouvellement de l'infrastructure de stockage du centre de données Opéra	Par l'intermédiaire de la centrale d'achat du de l'ONVA
Achat de fournitures relatives aux installations de solutions de vidéoconférences (fournitures CISCO + licences pour 3 ans) pour les besoins de la Province de Liège	Acquisitions via la centrale d'achat du FOREM (DMP2001162)
Renouvellement d'une partie de l'infrastructure serveur Domain Controller et acquisition de serveurs pour le nouveau centre de données du Val Benoit	Via la Centrale du SPW (marché référencé 2018M008)
Acquisition et prolongation de solutions de sécurité Fortinet concernant la maintenance de la solution Fortinet existante, l'acquisition de matériels et logiciels du catalogue Fortinet, le recours au support sur site (shared support), ainsi que les services de consultance y afférents	Via la centrale d'achat du FOREM (DMP2000242)
Acquisition de fournitures (MFP, licences Veeam)	Par l'intermédiaire des centrales d'achat du SPW et de l'ONVA

4. Catalogue de services

En parallèle aux projets menés, toutes nos équipes assurent la gestion quotidienne, les demandes et incidents relatifs aux services suivants :

SERVICES FOURNIS	DESCRIPTION
Services IT > Prêt de matériel	Prêt de matériel (portables, tablettes, vidéoprojecteurs) aux agents provinciaux pour des besoins ponctuels (réunions, événements...).
Réseau & télécommunications > Gestion des profils de téléphone mobile	Gestion des abonnements de téléphonie mobile pris en charge par la Province de Liège pour des raisons professionnelles.
Sécurité IT > Filtrage Internet	Demande d'accès à un site Internet ou à une catégorie spécifique (réseaux sociaux, streaming...).
Sécurité IT > Gestion des firewalls ⁵ (pare-feu)	Ouverture/fermeture de port d'accès au réseau interne, à Internet ou au Cloud de la Province de Liège.
Sécurité IT > Gestion des accès VPN	Configuration des accès site-to-site VPN et ssl VPN ⁶ .
Sécurité IT > Gestion des noms de domaine	Enregistrement des noms de domaine et gestion des zones DNS associées.
Sécurité IT > Gestion des certificats SSL ⁷	Création et renouvellement des certificats.
Réseau & télécommunications > Réseau	Déploiement, configuration et surveillance des éléments passifs et actifs du réseau (filaire ou wifi) dans l'ensemble des bâtiments provinciaux.
Réseau & télécommunications > Téléphonie fixe	Déploiement, configuration et surveillance des éléments constitutifs de la téléphonie fixe (postes, centraux téléphoniques et plateforme de gestion)
Réseau & télécommunications > Téléphonie fixe > Fourniture des postes téléphoniques	Fourniture des postes téléphoniques et interventions y associées.

5 Un firewall (ou pare-feu) est un outil informatique (matériel et/ou logiciel) conçu pour protéger les données d'un réseau (par exemple, un réseau d'entreprise).

6 VPN (Virtual Private Network) : réseau privé virtuel construit au sein d'une infrastructure informatique publique, tel qu'Internet.

7 SSL est un protocole de communication sécurisé qui supporte plusieurs services de sécurité.

Réseau & télécommunications > Téléphonie fixe > Fonctionnalités avancées	Paramétrage des différents services offerts par nos outils de téléphonie (<i>Phonesharing</i> , <i>Rainbow PC</i> et <i>Gsm</i> , Opérateur automatique (VAA), <i>Contact Center</i> , cascades, groupe interception, groupe de poste, fonctionnalités de type « communications unifiées » ⁸ ...).
Services IT > Contrôle d'accès	Configuration de l'outil de gestion du contrôle d'accès (KABA) au moyen de badges pour le bâtiment Opéra
Services IT > Courrier électronique	Mise à disposition d'une adresse de courrier électronique aux agents provinciaux qui en ont un besoin professionnel.
Services IT > Imprimante	Configuration et déploiement sur les serveurs d'impression.
Services IT > Pointage informatisé	Configuration et déploiement des pointeuses installées dans le cadre de la gestion du temps informatisé.
Services IT > Serveur de fichiers	Mise à disposition de solutions de partage de fichiers adaptées et sécurisées, centralisées et décentralisées.
Poste de travail > Fourniture	Fourniture de l'ordinateur unique (fixe, portable, hybride, tablette) aux agents provinciaux ou mandataires, et de tout ce qui s'y rapporte (programmes, périphériques).
Poste de travail > Accessoires	Fourniture des accessoires relatifs à l'ordinateur unique (fixe, portable, hybride, tablette) fourni aux agents provinciaux ou mandataires (clavier, souris, mémoire...).
Poste de travail > Demande d'assistance	Demande d'assistance relative à l'ordinateur unique (fixe, portable, hybride, tablette) fourni aux agents provinciaux ou mandataires, et à tout ce qui s'y rapporte (programmes, périphériques).
Poste de travail > Déménagement	Transfert de matériel informatique en cas de déménagement d'un service, ou de transfert d'un agent vers un autre service.
Poste de travail > Installation d'un logiciel	Installation de logiciel sur les postes de travail provinciaux.
Poste de travail > Mise à jour d'un logiciel	Mise à jour d'un logiciel sur les postes de travail provinciaux.
Poste de travail > Équipement d'un nouvel agent	Coordination de l'ensemble des opérations liées à l'arrivée d'un nouvel agent (fourniture matériel et logiciels, accès serveur, accès bâtiment, mise à disposition d'un téléphone...).
Poste de travail > Remplacement	Remplacement de l'ordinateur unique (fixe, portable, hybride, tablette) aux agents provinciaux ou mandataires.
Réseau & télécommunications > Fourniture du téléphone mobile	Fourniture éventuelle d'un GSM ou Smartphone à un agent qui a besoin d'un abonnement de téléphonie mobile pour des raisons professionnelles.
Réseau & télécommunications > Configuration du téléphone mobile	Configuration du Smartphone mis à disposition d'un agent qui a besoin d'un abonnement de téléphonie mobile pour des raisons professionnelles (réception mails).
Services IT > Imprimantes	Installation et configuration des imprimantes.
Services IT > Solution de géolocalisation des véhicules et du matériel	Installation du matériel permettant la géolocalisation des véhicules de service et de certains matériels, et plateforme de suivi y associée (Telefleet)

8 On désigne par « Communications unifiées » un ensemble de nouveaux services destinés aux professionnels en entreprise permettant d'intégrer (« unifier ») :

- Les moyens de communication interpersonnels en temps réel, comme la téléphonie fixe et mobile, la visiophonie, les ponts de conférence audio / vidéo...
- Les outils de travail collaboratif (comme la messagerie instantanée, la présence, les systèmes de conférences par le web, de partage et de gestion de documents...).
- L'environnement informatique, notamment les outils de bureautique, comme le client de messagerie électronique, l'agenda, le traitement de texte ou le logiciel de visionnage de présentations.

Logiciel métier > ATAL ⁹	Progiciel utilisé pour le recensement du patrimoine immobilier, la planification pluriannuelle budgétaire, la planification des contrôles et entretiens, et la gestion des demandes d'interventions adressées par les services provinciaux (au travers du guichet eAtal).
Logiciel métier > Cadacom (CADAstre des COMMunes)*	Application permettant l'encodage des services rendus aux communes directement ou indirectement (à leurs citoyens, associations...) par l'ensemble des services provinciaux.
Logiciel métier > CADDIE*	Gestion numérisée des bons de commande mise à disposition de l'ensemble des services provinciaux.
Logiciel métier > GESRACO (Portail des rapports au Collège)	Application soutenant le processus décisionnel du Collège provincial.
Logiciel métier > SAP R3 > LSO	Progiciel de gestion intégrée utilisé pour la gestion des formations dispensées par l'École Provinciale d'Administration, au sein de cette école.
Logiciel métier > SAP R3 > FICO – BCS	Progiciel de gestion intégrée utilisé pour la gestion du budget et de la comptabilité par l'ensemble des services provinciaux, migré vers S4HANA début 2019, mais conservé pour l'historique des données comptables.
Logiciel métier > S4HANA	Progiciel de gestion intégrée en cours de déploiement au sein de l'ensemble des services provinciaux pour la gestion du budget et de la comptabilité.
Logiciel métier > GESTI*	Application de gestion de l'inventaire mobilier et matériel mis à disposition de l'ensemble des services provinciaux.
Logiciel métier > Gestion des primes et des prêts sociaux *	Applicatif permettant la gestion des primes « Téléphone et TélÉ/Biovigilance » et la gestion <i>run off</i> des prêts sociaux
Logiciel métier > The Museum System (TMS)	Logiciel spécialisé dans la gestion muséale, permettant la gestion d'un catalogue unique de pièces de collection, mais aussi des données (auteurs, collectivités, lieux géographiques...) et processus (prêts, organisation d'expositions...) y associés.
Logiciel métier > Gestion des sanctions administratives communales	Logiciel de gestion des sanctions administratives communales gérées par le Service du même nom.
Logiciel métier > SDL Trados Studio	Logiciel de traduction utilisé par la Cellule de traduction.
Logiciel métier > Moodle	Logiciel de gestion des apprentissages permettant l'e-learning et le b-learning au sein de la Direction générale Enseignement – Formation.
Logiciel métier > Ompipro	Outil de gestion des dossiers élèves traités par les centres Psycho-Médico-Sociaux et les services de Promotion de la Santé à l'école, utilisé par l'ensemble de ces services.
Logiciel métier > PiPL*	Application permettant la gestion des données relatives aux différents interlocuteurs de la Province de Liège - personne physique ou morale.

9 À partir d'ici, les services suivis d'une * sont des développements réalisés par le DSI. Ceux suivis d'une ** sont développés par l'enseignement, le cas échéant avec support du DSI. Les autres sont externalisés.

Logiciel métier > Environnement ULIS	Écosystème de gestion des ressources humaines. ULISCS : Outil central utilisé pour la gestion des contrats, des profils horaires, la gestion pécuniaire, la gestion des cadres et organigrammes. ULISweb : Accès décentralisé permettant aux services de trouver les informations utiles relatives à leurs agents, d'envoyer des informations au service central, ou de gérer leurs pointages et leurs congés. MYulis : Portail de l'employé et du manager, permettant la gestion du temps et l'accès à ses données personnelles ULISCMED : logiciel de contrôle médical utilisé par le service provincial du même nom, pour les agents provinciaux mais également pour la gestion de ses clients extérieurs. Datamart ¹⁰ ULIS : permet d'alimenter les projets d'informatique décisionnelle avec les thématiques courantes liées aux ressources humaines. Thot : module complémentaire permettant l'analyse et la gestion prévisionnelle des données d'effectifs et des données budgétaires y associées.
Logiciel métier > École Virtuelle**	Portail web interne de l'enseignement de la Province de Liège facilitant les échanges d'informations (pédagogiques, organisationnelles, administratives, événementielles) entre étudiants, professeurs et membres des secrétariats. ¹¹
Logiciel métier > GIHEP**	Application de gestion informatisée de la Haute École. ¹²
Logiciel métier > GIADE**	Gestion Informatisée des agents de la Direction Générale Enseignement Formation. ¹³
Logiciel métier > eMob*	Application permettant le suivi des abonnements de téléphonie mobile pris en charge par la Province de Liège.
Logiciel métier > Dataline (MultiPress)	Solution de gestion professionnelle d'une imprimerie, utilisée par le Centre d'impression.
Logiciel métier > ABS Laundry Business Solutions	Logiciel de gestion de blanchisserie
Sites Internet & Intranet > Portail Intranet*	Portail Intranet de la Province de Liège.
Sites Internet & Intranet > Portail des Conseillers provinciaux*	Portail intégrant l'ensemble des documents utiles à l'exercice du mandat de Conseiller provincial.
Sites Internet & Intranet > Revue de presse*	Revue de presse électronique réalisée quotidiennement par le Service communication et mise à disposition des utilisateurs autorisés.
Sites Internet & Intranet > Photothèque*	Galerie photo des manifestations provinciales.
Sites Internet & Intranet > Mon Intranet > Documents*	Générateurs de documents conformes à l'identité visuelle de la Province de Liège, tenant compte du service / de l'agent pour lequel ils sont générés (cartes de visites, courriers, diaporamas, signatures mails...)
Sites Internet & Intranet > Mon Intranet > Fichiers publics *	Outil permettant de mettre à disposition des agents provinciaux ou de correspondants extérieurs des documents volumineux qui ne peuvent être envoyés par mail.
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial – volet public*	Site web unique des différents services et projets provinciaux.
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeliege.be > Marchés publics*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les bénéficiaires ayant adhéré à la centrale d'achat provinciale peuvent trouver toutes les informations relatives aux marchés publics qui en font partie.

10 Le terme Datamart (« magasin de données ») désigne un sous-ensemble du datawarehouse (« entrepôt de données », lieu de stockage intermédiaire des différentes données en vue de la constitution d'un système d'information décisionnel), pour un secteur particulier de l'entreprise (département, direction, service, gamme de produits, etc.).

11 Développement conjoint DSI / Direction générale Enseignement – Formation.

12 Idem.

13 Développement Direction générale Enseignement – Formation – Le DSI ne s'occupe que du contrat d'hébergement.

Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > Gestion du sel de déneigement*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les communes peuvent commander et gérer leur stock de sel et permettant une gestion globale de ces stocks par la DG Infrastructures et Environnement.
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > École provinciale d'administration*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les responsables du personnel des pouvoirs locaux peuvent consulter et rechercher les formations dispensées par l'EPA, y inscrire leurs agents et suivre leurs formations passées et en cours.
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > Espace clubs sportifs*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les clubs sportifs peuvent gérer leurs informations et ainsi alimenter la cartographie des sports en province de Liège présente sur la partie publique du site (http://www.provincedeliege.be/fr/cartosport).
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > Ambassadeurs*	Espace en ligne sécurisé qui met à disposition de plus de 400 ambassadeurs (personnalités publiques ou autres qui ont notamment pour mission de présenter les atouts de la Province au-delà de ses frontières) un accès en ligne à une valise diplomatique composée de fiches reprenant des thèmes tels que l'enseignement, la culture, l'histoire, etc. utiles à l'exercice de leur mission.
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > Annuaire des bibliothèques*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les responsables des bibliothèques de la Province, des villes, des communes et des réseaux libres peuvent mettre à jour leurs informations (horaires, wifi disponible, ludothèque, réseau Aleph, contact, site web, etc.), qui sont alors intégrées sur le Catalogue en ligne collectif bibliothèques publiques en province de Liège (http://opac.provincedeliege.be).
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > Espace supracommunalité*	Espace en ligne sécurisé dans lequel les pouvoirs locaux peuvent consulter les actions proposées par la Province pour les communes
Sites Internet & Intranet > Site Internet provincial > MaProvincedeLiege.be > ça balance*	Espace en ligne permettant aux groupes et aux artistes solistes débutants, semi-professionnels domiciliés en Belgique qui proposent des compositions originales, de s'inscrire en ligne au programme d'accompagnement.
Autres développements > La machine à voyager dans le temps	Présentation interactive de l'histoire de la Wallonie à travers les cartes et les événements, intégrée au parcours muséal du Musée de la Vie wallonne au travers d'une « machine à voyager dans le temps » (Retour vers le futur - Ritou vers l'av'ni).
Autres développements > Le jeu vidéo des marionnettes	Jeu vidéo de combat réalisé pour le Musée de la Vie wallonne, mettant en présence des marionnettes liégeoises avec leurs attributs, leurs caractéristiques, leurs forces et leurs faiblesses.
Autres développements > Tip Top Kids	Application mobile pour un projet de promotion de la santé physique et mentale en milieu scolaire
Autres développements > Application mobile très jeune public	Application mobile pour accompagner le très jeune public au sein du parcours muséal du Musée de la Vie wallonne
Autres développements > Application mobile « hors murs »	Application mobile de valorisation du patrimoine touristique et culturel du cœur historique de Liège destinée au public adolescent



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Infrastructures
et le Développement
durable

Sommaire

Mot du Directeur général	5
I. Le secteur en quelques mots	6
1. La gestion quotidienne	7
2. Les actions des services	7
1) <i>Le soutien aux communes</i>	7
2) <i>La gestion, la création, la rénovation</i>	10
3) <i>La gestion des cours d'eau</i>	10
4) <i>Le Plan Climat</i>	12
II. Le patrimoine.	16
1. Le patrimoine immobilier	16
1) <i>La construction de bâtiments</i>	16
2) <i>La pérennisation de sites historiques</i>	17
3) <i>L'entretien</i>	18
4) <i>L'amélioration énergétique des bâtiments</i>	21
2. Le Patrimoine naturel	23

Mot du Directeur général

Cette année 2022 aura été marquée par la gestion des conséquences de la guerre en Ukraine. Comme différents secteurs, celui de la construction a dû faire face à des pénuries de matériaux et des augmentations importantes de prix. C'est donc dans un contexte particulier que les 275 collaborateurs de la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable ont dû évoluer pour rencontrer leurs différentes missions.

Pour répondre aux défis actuels et futurs, plusieurs projets ont été menés, tant en matière d'études, que de chantiers et dans des domaines très diversifiés comme ceux de la Culture, de la Santé, du Social ou encore de la Formation.

Durant cette année 2022, se sont achevés notamment les études pour le regroupement des services de la Santé et du Social sur le site de Saint-Laurent, mais également les chantiers du futur Pôle des Savoirs ou encore du Centre de Formation des Services de Secours à Amay.

Au-delà de ces projets d'envergure, il y a, en parallèle, une multitude d'études et d'interventions pour entretenir et maintenir le parc immobilier provincial en bon état.

En 2022, un budget de près de 23 millions aura ainsi été consacré par la Province de Liège au maintien, à la préservation et à l'amélioration de son patrimoine, mais aussi à l'équipement et à la construction de nouveaux édifices au profit des utilisateurs et des citoyens.

Ces différentes opérations sont menées par des collaborateurs qualifiés, tant au niveau des bureaux d'étude avec les architectes, les ingénieurs, les conducteurs, qu'avec les nombreux ouvriers spécialisés ainsi que les comptables, les employés, les techniciens en marchés publics, etc.

Le souci constant de la Province de Liège de s'inscrire dans les perspectives futures en matière de développement durable a également permis, cette année, de mener de nombreux projets en la matière. Les plus importants sont, sans conteste, la mise en œuvre d'une mobilité douce avec un parc de vélos partagés à destination de tous les agents provinciaux et le déploiement d'un logiciel de gestion des consommations énergétiques permettant de contrôler à distance les énergies et ainsi avoir une vision dynamique et proactive.

En outre, toujours dans le domaine des énergies et face à l'envolée des prix des carburants et leur volatilité, une attention particulière a été portée à la maîtrise et à la réduction des consommations au sein des divers établissements provinciaux.

À ces actions, il faut ajouter les missions réalisées pour et avec les pouvoirs locaux du territoire. Il s'agit, entre autres, des tâches attribuées aux commissaires voyers ou aux indicateurs experts, mais également de toutes les missions d'aide et de soutien technique comme la cartographie des cimetières, les inspections de voiries communales ou encore la réalisation de l'état sanitaire des infrastructures des Zones de Secours.

Tout au long de cette année, l'ensemble des agents auront ainsi collaboré à la mise en œuvre de projets dans le cadre des missions confiées au secteur des Infrastructures et du Développement durable, et ce pour la satisfaction de tous les collaborateurs et bénéficiaires.

Michel Maréchal
Directeur général des Infrastructures
et du Développement durable

I. Le secteur en quelques mots

La Direction générale des Infrastructures et du Développement durable a la particularité d'exercer ses missions de manière « transversale ». En effet, elle réalise toutes ses prestations, non seulement au profit des autres secteurs de la Province de Liège, mais également pour les pouvoirs locaux de son territoire.

Les missions déléguées par la Wallonie

La Province est tenue de mener deux missions essentielles. La première est régie par le Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale et concerne la fusion d'anciennes notions de voiries « vicinales ». Le Décret du 4 octobre 2018, relatif aux cours d'eau non navigables, concerne quant à lui la gestion de plus de 1.000 kilomètres de cours d'eau de 2^e catégorie.

Les missions provinciales

Les services provinciaux assurent la gestion d'un patrimoine important comptant plus de 300 bâtiments répartis sur une centaine de sites. Ce travail consiste à entretenir, améliorer et développer les infrastructures en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs et le Collège provincial. Cette mission nécessite des ressources humaines importantes et qualifiées dans de nombreux domaines du secteur de la construction au sens large du terme.

Pour gérer ce patrimoine, le Département des Bâtiments provinciaux exécute des tâches complètes d'auteur de projets, c'est-à-dire l'étude des projets, les rapports d'adjudication, et le contrôle des ouvrages. Ceci, pour toute nouvelle construction, travaux d'agrandissement et d'amélioration du parc immobilier ainsi que de ses abords.

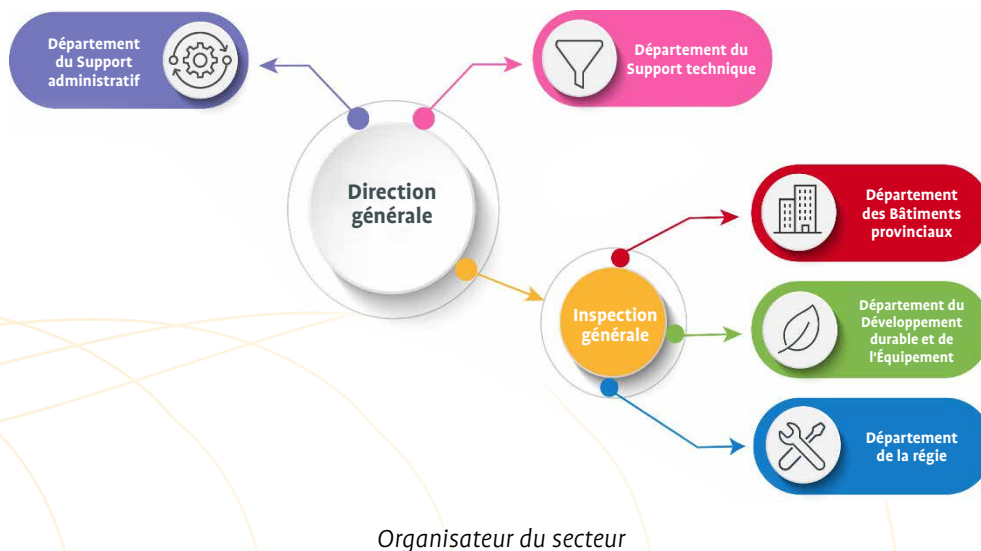
Les missions obligatoires par rapport à l'utilisation de bâtiments provinciaux

Sous ces vocables se retrouvent les réalisations techniques à mettre en œuvre pour que les bâtiments soient conformes, au regard d'une législation de plus en plus complexe en la matière. Cela concerne notamment des cabines de haute tension et basse tension, l'installation de distribution de gaz ou la sécurisation des lieux accessibles au public.

Cette mission comprend également la maintenance et le contrôle technique des bâtiments provinciaux.

En quelques chiffres :

- 275 collaborateurs
- 309 bâtiments sur 111 sites
- 2.000 missions de travaux réalisées par la Régie
- Près de 18 millions d'investissements en matière de travaux qui permettent de pérenniser les emplois directs et indirects !
- 15 sites équipés de ruches connectées pour un résultat de 157 kg de miel récoltés
- 1.034 km de cours d'eau à entretenir
- Plus de 34.000 tonnes de sel livrées aux communes
- 679.000 gobelets réutilisables loués par des associations et des collectivités.
- 400 km de voiries communales implémentées dans le portail cartographique
- 1.670 dossiers traités par la Cellule de la Voirie communale
- 244.898 kWh rechargés via les bornes pour véhicules électriques, soit une augmentation de 75 % par rapport à l'année 2021
- 79 nouvelles places de stationnement créées en 2022 pour un total de 1264 places dans les 20 parkings d'EcoVoiturage en province de Liège



1. La gestion quotidienne

Au Val Benoit, la gestion du personnel est assurée par le Département « Support ». Le Service des Ressources humaines a permis aux collaborateurs d'augmenter leurs compétences en proposant différentes formations adaptées aux besoins de chacun. Ce sont donc plus d'une centaine d'entre elles, dans les secteurs technique, administratif, juridique ou lié à la sécurité, qui ont été suivies.

Durant l'année 2022, le Service Comptabilité a géré environ 2.200 bons de commande et 4.000 factures à charge du budget ordinaire. Pour l'exercice à l'extraordinaire, plus de 300 factures, relatives aux travaux dans les différents établissements provinciaux, ont été traitées pour un montant total de près de 22.800.000 € HTVA.

La Cellule Logistique constitue un dispositif clé dans le fonctionnement de la Direction générale des Infrastructures et du Développement durable. C'est elle qui assure notamment l'accueil des visiteurs, le traitement des courriers entrant et sortant, la circulation des documents au sein du bâtiment ou encore la mise à disposition des véhicules partagés.

**La Cellule Logistique,
c'est plus de 13.000 courriers traités !**

La Cellule Maintenance est quant à elle composée du personnel d'entretien. En plus d'œuvrer quotidiennement pour offrir un cadre agréable et accueillant au personnel ouvrier, technique et administratif, elle assure également la gestion des salles de réunion ou encore des commandes de catering pour des réunions et autres événements.

2. Les actions des services

1) Le soutien aux communes

En « ami des communes » depuis déjà de nombreuses années, le Secteur des Infrastructures et du Développement durable a réalisé et réalise de multiples missions très variées, à destination des pouvoirs locaux. Il s'agit plus particulièrement de marchés conjoints ou encore de projets regroupant plusieurs collectivités, notamment en matière de mobilité durable.





Réseau points-noeuds : Panneau à Momalle Remicourt

Ainsi, durant l'année 2022 :

- 7 communes ont sollicité les services provinciaux pour la cartographie de leurs cimetières, soit 33 cimetières. Un total de 17 hectares et 15.000 sépultures ont été cartographiés grâce aux deux nouveaux drones acquis en 2022. Ceci, pour répondre aux exigences de la réglementation européenne, entrée en vigueur début d'année.
- Plus de 400 km de voiries communales ont été scrutées et implémentées dans le portail cartographique des voiries, sur un total de 6 communes. Ces relevés permettent aux élus locaux et aux techniciens communaux de programmer et prévoir les travaux d'entretien pour conserver des voiries en meilleur état et ainsi assurer la sécurité des usagers. À noter que depuis le début du projet, environ 1.800 km de voiries communales ont été analysés. Sur l'année 2022, on a constaté une progression de 74 % du nombre de dossiers traités par rapport à 2021. Cela s'explique par un plus grand nombre de jours consacrés au projet suite aux bonnes conditions climatiques et à l'acquisition de nouvelles tablettes, plus performantes.



Acheminement du sel de déneigement par bateau

Indicateur Expert à la Province ?

Sa fonction est de communiquer à l'Administration de la Documentation patrimoniale, c'est-à-dire au Cadastre, toute modification apportée aux différents biens situés dans une commune. Il est, en ce sens, le relai entre ces administrations et le garant de la bonne tenue des données, permettant la fixation du revenu cadastral qui sert de base au calcul du précompte immobilier. Cette recette est non négligeable pour les communes, mais aussi pour la Province de Liège.



La mise en route du réseau points-nœuds et la mise à jour du réseau vélo-tour se sont achevées en 2022. Un total de presque 1.700 km ont été balisés, avec la pose de 10.000 panneaux et 100 km créés en 2022.

L'opération « Province-Communes partenaires pour l'hiver » a été reconduite pour la 11^e année consécutive. En 2022, la commune de Libramont, située en province de Luxembourg, a rejoint le projet. Ainsi, ce sont aujourd'hui 91 villes et communes, 78 en province de Liège et 13 en province de Luxembourg, qui bénéficient de la centrale du sel de déneigement. Par ailleurs, un nouveau marché de fournitures de fondant a été initié pour une période de 4 ans. Au 1^{er} octobre 2022, le stock global était de 34.531 tonnes de sel, dont 30.860 tonnes pour les communes de la Province de Liège et 3.671 tonnes pour celles de la Province de Luxembourg. Pour la nouvelle saison 2022-2023, la commande globale auprès du prestataire s'élève à 5.700 tonnes de sel, tous produits confondus. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les entités ont retiré 2.862 tonnes de sel, soit un quota assez faible en raison des conditions climatiques très douces.

Ensuite, la Cellule de la Voirie communale a été largement sollicitée en 2022. Il est constaté une augmentation de 22 % de dossiers traités, correspondant à plus de 1.670 demandes reçues. Les commissaires voyers ont pour missions d'apporter des conseils techniques et juridiques inestimables aux villes et communes, mais également aux géomètres et particuliers dans



Parking d'Ecovoiturage à Héron

l'analyse des demandes de permis, de modifications de voiries, des litiges ou des infractions en phase avec le Décret wallon sur les voiries communales.

De plus, la Cellule des Indicateurs Experts intervient de façon mutualisée auprès de 29 villes et communes, dans le but de combattre l'iniquité fiscale en matière de cadastre. Provoquée par l'absence de péréquations depuis 1980, la révision de certains revenus cadastraux est mise en œuvre par ces agents provinciaux. Ainsi, fin 2022, l'augmentation du revenu cadastral brut non indexé, suite à leur intervention, revient à 388.297 €.

Enfin, face à la demande croissante du covoiturage, la Province de Liège propose un partenariat à chacune de ses 84 communes et réalise ainsi une opération unique en Wallonie : un maillage de parkings d'Ecovoiturage opérationnels. En 2022, ce sont 79 nouvelles places qui

ont été créées à Héron et à Neupré pour porter le total des places de stationnement à 1.264 unités réparties dans 20 parkings sur le territoire provincial.

2) La gestion, la création, la rénovation

Soucieuse de préserver, d'entretenir et d'améliorer les infrastructures tant au service des citoyens, de ses milliers d'élèves et de ses collaborateurs, l'Institution provinciale mène de nombreux chantiers. Le Département de la Régie participe à ces derniers, tant à la maintenance, qu'aux intérieurs et aux extérieurs. Ainsi, près de 2.000 interventions et travaux ont été réalisés, pour un montant de plus de 700.000 € de matériaux acquis.

3) La gestion des cours d'eau

En plus des interventions spécifiques mises en place pour les inondations, des marchés publics ont été attribués pour la gestion courante des cours d'eau.

Les interventions sur le terrain permettent d'apporter des réponses aux problèmes constatés ou de prévoir des améliorations sur les :

- Embâcles, végétation envahissante, atterrissements
- Infractions environnementales et ouvrages illégaux problématiques
- Problèmes spécifiques (chantoirs, délimitations de cours d'eau...)
- Projets d'amélioration de la ripisylve
- Levés de terrains en vue de projets de renaturation, passes à poissons, etc.

Menuisier à la Province ?

Fabriquer, réparer, entretenir des portes, des fenêtres, des parquets, poser une cuisine ou du mobilier, tel est le quotidien du menuisier. Dans son atelier, il conçoit, dessine, débite, monte, vernit ses créations, puis les installe sur les chantiers. Ce professionnel doit être habile, minutieux et maîtriser les bases de la géométrie. Il collabore ainsi avec les autres corps de métiers qui composent le Département de la Régie.



Pour vous donner une idée

- Longueur des cours d'eau de 2^e catégorie : plus de 1.000 km, soit environ 2.000 km de berges
- Travaux d'entretien des ceux-ci : 573.404,36 €
- Marché spécifique d'enlèvement et d'évacuation des sédiments suite aux inondations de 2021 : 177.560,72 €



Enlèvement et évacuation de sédiment et reconstruction de berges à Trooz

La gestion des cours d'eau, c'est également maîtriser ce qui se construit dessus ou à proximité. Ainsi, il y a des remises d'avis sur les permis d'urbanisme – 439 en 2022 –, l'instruction des demandes d'autorisation pour ouvrages sur cours d'eau – 41 autorisations/attestations techniques délivrées en 2022 –, des réponses à rendre aux demandes d'information des riverains ainsi que des conseils à donner aux communes sur la gestion des cours d'eau de 3^e catégorie, au travers d'aide administrative et de visites, et sur leurs ouvrages, que ce soit des avis techniques ou juridiques.

La lutte contre les inondations : l'exemple du Ruyff

Le Ruyff est un cours d'eau dont les crues inondent régulièrement le quartier de Moulin-en-Ruyff à Limbourg. Face à ce constat, la Province de Liège a mis en œuvre une étude hydraulique poussée pour analyser les pistes de solutions possibles.

L'étude a tout d'abord permis de faire un état des lieux et d'objectiver le problème grâce à des simulations hydrologiques et hydrauliques reproduisant la dynamique d'inondation du ruisseau. En outre cette analyse

a mis le doigt sur un point noir particulier, à savoir le passage du cours d'eau sous un ensemble de maisons, dans une succession de pertuis de section limitante.

Plusieurs solutions techniques ont été envisagées, dont les plus pertinentes sont la remise à ciel ouvert d'un tronçon du ruisseau, d'une part, et la création d'un bassin d'orage en amont, d'autre part. La remise à ciel ouvert a été retenue comme la plus intéressante, notamment parce qu'elle assure une protection optimale de la zone et permet d'éviter le cheminement du ruisseau sous les maisons.

Cette mise en œuvre modifiera fortement le quartier Moulin-en-Ruyff, à proximité de la confluence avec la Vesdre, pour laisser place au cours d'eau. Or, suite aux inondations, ce quartier a été fortement endommagé et nécessitera, de toute façon, un réaménagement complet.

L'opportunité de réaliser une remise à ciel ouvert a, dès lors été étudiée, en collaboration avec le bureau d'étude de la Province et la ville de Limbourg, de manière à pouvoir introduire un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Reméandration-Biodiversité-Climat » du Service Public de Wallonie.

Pour autant que des subsides puissent être trouvés par les partenaires pour l'ensemble du coût des travaux, ce projet pourrait être mis en œuvre dans les années à venir et ainsi régler les problèmes d'inondations en provenance du Ruyff, améliorer la biodiversité du ruisseau, l'intégrer dans une perspective de développement durable de quartier et en faciliter la gestion en évitant le tronçon couvert situé sous les maisons.

L'importance de voir plus loin

Le Service des Cours d'eau s'implique dans des études, des groupes de travail, des projets européens ou encore des réflexions sur le sujet. Différents projets sont menés en ce sens, comme :

- Le projet LIFE – Vallées ardennaises, qui veut mettre en œuvre des projets de passes à poissons et de renaturation.
- La participation au « Groupe transversal inondations », en collaboration avec les gestionnaires d'autres cours d'eau. Cela permet une discussion sur les cartes d'aléa d'inondations, les plans de gestion du risque d'inondations et d'autres matières connexes.
- Le financement de fonctionnement des Contrats de rivière ainsi que des appels à projets spécifiques pour un montant de 35.700 €.
- La réalisation d'études hydrauliques, avec le soutien des fonds européens, et du projet « EMR Flood Resilience ».
- La poursuite d'études sur l'utilisation de la télédétection et sur les levés des cours d'eau canalisés.
- L'étude sur la renaturation écologique des cours d'eau.

4) Le Plan Climat

Le Plan Climat de la Province de Liège a pour objectif d'identifier des actions pertinentes pour le territoire de la province en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

L'Institution provinciale, en tant qu'entité supralocale, encadre 63 villes et communes qui élaborent, chacune, avec elle, un plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat.



Logo du Plan Climat

Les plans d'actions menés avec les villes et communes concernent 690.432 citoyens. Ils permettent et permettront d'atteindre une épargne de CO₂ de 2,25 tonnes par habitant.

La Province collabore avec la Convention des Maires et Energy Cities, l'association européenne des autorités locales en transition énergétique. Au cours de l'année 2022, le soutien aux communes s'est traduit par un accompagnement au quotidien, par l'organisation de réunions techniques personnalisées, et d'ateliers de travail sur la rédaction des plans et sur la mise en œuvre d'actions.

Le 22 juin, le premier comité d'accompagnement POLLEC – POLitique Locale Énergie Climat – a eu lieu en province de Liège. Une quarantaine de coordinateurs ont fait le point sur l'avancée de leur mission, le tout dans une optique d'amélioration continue de leur fonctionnement.



*Comité d'accompagnement « POLLEC »
du 22 juin 2022*

Par ailleurs, les coordinateurs supra locaux de Wallonie se réunissent désormais une fois par semaine pour travailler ensemble sur divers outils et remonter des informations à la cellule régionale.



Borne de rechargement provinciale

Le marché de bornes de rechargement pour véhicules électriques

Un total 64 bornes ont été installées :

- 15 sur différents sites provinciaux
- 38 sur les territoires communaux
- 11 sur des sites appartenant à des pouvoirs locaux et intercommunales

En 2022, l'ensemble des recharges s'est élevé à 244.898 kWh avec une augmentation de 75 % par rapport à l'année 2021.



Logo « VAEP »



Vélos à Assistance Électrique Partagés, Maison de la Formation à Seraing

Les vélos à assistance électrique partagés (VAEP)

Ce service met des vélos électriques à disposition des agents, leur permettant de se déplacer facilement d'un site provincial à l'autre. L'application disponible via l'intranet provincial donne la possibilité aux agents de réserver un vélo au départ et d'obtenir un emplacement à l'arrivée. Actuellement, 5 sites – le Palais provincial, le Val Benoit, la Maison provinciale de la Formation, l'Opéra et le Campus Barbou Liège – sont équipés. Depuis peu, 2 autres sites se sont ajoutés, à savoir le Campus 2000 Jemeppe et la Maison des Sports à Liège. Depuis septembre 2021, sur les 5 premiers sites, les réservations n'ont cessé d'augmenter avec une utilisation non négligeable sur le site du Val Benoit, où les agents partent de plus en plus en mission à l'aide de ces vélos partagés.

La location de gobelets réutilisables

Depuis le début de l'opération, de nombreuses commandes ont été effectuées, pour un total de 679.000 gobelets.

Le Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire de la Province de Liège

Ce prix est né de la fusion du Prix de l'Environnement et du Prix de la Production alimentaire coopérative, organisés respectivement par le Service du Développement durable et le Service Agriculture. Il vise à mettre en lumière des projets mettant l'accent a minima sur une des trois transitions suivantes : alimentaire, écologique et énergétique. Un montant total de 40.000 € est attribué aux différents lauréats sélectionnés, avec un maximum de 8 lauréats.



La location de gobelets réutilisables



Rayon 9, un des lauréats du Prix

Pour la 2^e édition de ce prix conjoint, 28 candidatures introduites parmi lesquelles 8 lauréats ont été choisis par le jury. Ils recevront ainsi chacun la somme de 5.000 €. Les gagnants sont : Le Champ des Possibles, Marguerite Happy Cow, les Pousses Poussent, Vervicoop, Rayon9, le Verger des Possibles, Cycle en Terre et la Moutardente.

Focus sur un des lauréats 2022 : Rayon9

Rayon9 est un projet d'économie sociale qui s'engage pour une mobilité douce dans nos villes. Rayon9 fait la promotion d'un modèle de société axé sur le développement durable. Dans le cadre de la livraison de colis à la force des mollets, la société a livré plus de 100.000 colis et parcouru plus de 150.000 km à vélo cargo, en particulier sur le territoire liégeois.



Des ruches urbaines sur le site du Val Benoît

Les ruches urbaines

En 2022, le Service Développement durable a finalisé 5 nouveaux sites – le Fond Saint-Servais, le Val Benoît, le Campus 2000 Jemeppe, l'IPES paramédical de Verviers et le futur Pôle des Savoirs sur le site de Bavière – et y a installé sur ceux-ci 6 ruches connectées supplémentaires, soit 15 au total.

Toutes les ruches sont équipées de micro-capteurs et de balances connectés à une application qui permet de surveiller et d'évaluer le comportement et la santé des abeilles.

Les analyses du miel par le Laboratoire provincial ont confirmé un miel urbain exempt de métaux lourds. Le CARI (Centre apicole de recherche et d'information) a validé un miel urbain de grande qualité et a attribué 5 étoiles sur 5 pour le miel de printemps et 4 étoiles sur 5 pour le miel d'été.

Qu'est-ce qu'un miel 5 étoiles¹ ?

En fonction des résultats d'analyse de paramètres comme l'humidité, la concentration en enzymes, la conductivité ou encore la teneur en polyphénols totaux, la qualité du miel sera établie sur une échelle de 2 à 5 étoiles. En respectant les bonnes pratiques apicoles, un apiculteur pourra recevoir jusqu'à « 4 étoiles » pour un miel de très bonne qualité. Les miels récompensés par « 5 étoiles » sont par contre plus occasionnels. En effet, cette distinction étant uniquement liée à la présence de nectars et miellats particuliers, induisant davantage de substances d'intérêt pour la santé dans le miel comme par exemple la teneur plus élevée en enzymes et/ou présence d'antioxydants.



Logo des ruches urbaines provinciales

L'année apicole a été productive !

Les ruchers urbains ont permis de récolter sur les sites du Val Benoît, du Fond Saint-Servais et de l'IPES paramédical de Verviers, via 6 ruches en pleine production, 157 kg de miel. Soit une moyenne de 26kg/ruche conditionnés en 1.237 pots de 125 g – 665 pots de miel de printemps et 572 pots de miel d'été.

¹ Définition issue du site internet suivant : www.cari.be

II. Le patrimoine

1. Le patrimoine immobilier

La Province construit, rénove et entretient des bâtiments ou des infrastructures en faveur des citoyens et des collectivités. L'Institution possède en outre un riche patrimoine historique et la transmission aux générations futures est aussi très importante. La Province investit afin qu'il continue de traverser les siècles et qu'il soit mis en valeur.

1) La construction de bâtiments

Création de kots pour étudiants à Jemeppe

Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment de deux étages sur un rez-de-chaussée, comprenant 14 kots dont un destiné à une personne à mobilité réduite, ainsi qu'une salle commune aux étudiants.



Création de kots à Jemeppe



Local pour le pressage de pommes et pour l'insémination d'abeilles à Wégimont

Construction d'un local pour le pressage des pommes et pour l'insémination des abeilles au Domaine provincial à Wégimont

La Province de Liège a répondu positivement à la sollicitation de l'ASBL « les Amis de la terre » qui souhaitent occuper un local dans le but d'y concrétiser deux projets. À savoir, premièrement, l'installation du centre d'insémination pour la sélection d'abeilles résistantes au varroa. Il s'agit d'un acarien parasite qui est une des premières causes de mortalité chez l'abeille, et deuxièmement, de l'implantation d'une presse à jus de pomme. Le bâtiment a été terminé et inauguré en octobre 2022.

Construction d'une extension du réfectoire de l'internat à l'Institut provincial d'Enseignement Agronomique à La Reid

L'agrandissement d'un nouveau réfectoire a été jugé nécessaire vu l'accroissement du nombre d'étudiants sur le site, surtout depuis la construction du campus, sur le site de l'Institut provincial d'Enseignement Agronomique de la Reid. Ainsi, 125 places assises pour les repas ont été créées. Une réflexion complète a été menée sur l'utilisation de matériaux durables et performants, dans un souci d'économie énergétique.



*Locaux sociaux à la Maison du Parc
Simulation informatique*

Construction de locaux sociaux à la Maison du Parc Hautes Fagnes Eifel

Pour répondre aux besoins exprimés par les collaborateurs du site, les travaux consistent en la construction de nouveaux locaux sociaux. Ce nouveau volume accueille vestiaires, sanitaires pour personnes à mobilité réduite, toilettes, douches, lavabo et réfectoire pour le personnel travaillant sur le toit de la Belgique.

2) La pérennisation de sites historiques

Restauration du Château de Jehay

La restauration du Château de Jehay se poursuit : tout en finalisant les travaux de remplacement de la couverture ainsi que du renforcement des élévations extérieures et intérieures du bâtiment, le sablage et le rejointoyage des façades « à damier » sont achevés. En parallèle, les gabarits individuels des nouveaux châssis ont été exécutés en vue de réaliser, sur mesure, les futures menuiseries des baies.

Aménagement de l'aile de l'Abbé, du 2^e étage du bâtiment Monulphe et des sanitaires de l'aile Vivier au quartier Saint-Laurent

Les travaux d'aménagement des bâtiments se sont poursuivis tout au long de cette année pour aboutir en décembre à l'occupation des locaux rénovés par des services provinciaux du secteur de la Santé et du Social. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la rationalisation immobilière souhaitée par le Collège provincial.



*Château de Jehay – Restauration de la galerie Balat :
création de gabarits pour les menuiseries*



*Aménagement des locaux du CaSS sur le site de la
Caserne Saint-Laurent*



Meeting international d'athlétisme sur le site de la Province Naimette Arena

3) L'entretien

Rénovation des abords du site de la Province Naimette Arena à Liège

Ce chantier, subsidié par le Département Infrasports de la Wallonie, a été achevé en juin afin d'organiser le Meeting International de la Province de Liège au sein d'une nouvelle infrastructure de grande qualité. Les travaux ont permis la pose d'un nouveau revêtement synthétique de haut niveau permettant la pratique de sports dans d'excellentes conditions ainsi que la pose de nouveaux gradins, la création de la voirie d'accès aux vestiaires et à la cafétéria et des abords.

Rénovation des façades et des chambres d'internat ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire à Herstal

La rénovation des couloirs, des cages d'escalier et de locaux est nécessaire vu la réalisation prochaine des travaux de réfection des faux plafonds. Les travaux consistent en la mise en peinture de murs, plafonds, cloisons métalliques, radiateurs, portes métalliques et en bois, châssis de fenêtre de tous les étages de l'éta-



Rénovation de la façade à Herstal

blissement, ainsi que le remplacement des appareils d'éclairage et l'adaptation de l'emplacement de radiateurs. Une rénovation de la façade a été entreprise. En effet, des éclats de béton, dus à la carbonatation de celui-ci et à la corrosion des armatures, étaient constatés sur les colonnes en béton préfabriqué.

Aménagement des abords de la Maison provinciale de la Formation à Amay

En 2022, les travaux de constructions des bâtiments et des abords sont achevés. Dans les prochaines semaines, ces infrastructures pourront accueillir, dans des conditions professionnelles, les moniteurs et les stagiaires. Ces différentes constructions comprennent des salles de cours, des vestiaires, des aires de stockage, de traitements des vêtements, un hall d'exercice, des garages pour abriter les véhicules, des aires de manœuvre, etc.

La partie avant des abords, dont les travaux sont subsidiés par la Wallonie, est accessible au public et offre 72 emplacements de stationnement. Elles sont revêtues de dalle « gazon », recouvrant un grand bassin d'infiltration qui récolte tant les eaux de toitures que les eaux des voiries. La partie arrière de ces abords est sécurisée et n'est accessible qu'aux usagers. Elle offre essentiellement une grande aire de manœuvre pour les différents exercices des services de secours. Par ailleurs, un second bassin enterré dans le fond de la parcelle permet l'infiltration des eaux de pluie récoltées sur cette dalle et est équipé d'un système de contrôle des eaux. Toutes les eaux de pluie sont ainsi infiltrées, dans le sol rendant le site neutre vis-à-vis des inondations.



Aménagement des abords du bâtiment de la Formation à Amay

Depuis une dizaine d'années, la Province de Liège soutient et développe la formation des agents des services de sécurité et d'urgence

Un budget total de 5,5 millions d'euros est investi dans la réalisation des infrastructures de la Maison provinciale de la Formation à Amay. Le site propose un espace dédié aux exercices des pompiers sur feux réels : une dalle d'entraînement de 1.000 m² équipée de containers et d'un réservoir de récolte et de traitement des eaux. Ces installations permettent déjà aux pompiers d'être vraiment confrontés à la réalité du feu. Facilement accessible sur le territoire de la Province de Liège, le Centre de Formation pratique d'Amay possède un potentiel certain dans la formation intégrée des trois disciplines : pompiers, policiers et secouristes-ambulanciers.



Les nouveaux terrains de la Province Raquette Arena

détection intrusion sont adaptées. Des extractions d'air et un système de refroidissement sont également installés.

Renouvellement des 3 terrains intérieurs sur le site Province Raquettes Arena

Le marché concerne le renouvellement du revêtement des terrains intérieurs et comprend la dépose et repose des accessoires ainsi que la réalisation des tracés sportifs. Cela est nécessaire afin de disposer d'un revêtement de catégorie 4 Medium-Fast, agréé par l'Association Francophone de Tennis et par la Fédération Internationale de Tennis.

Aménagement d'un local de simulation clinique au Campus Verviers

L'aménagement d'un local de simulation est destiné à favoriser l'apprentissage des bons gestes aux élèves de la section paramédicale, en les plaçant en situation réelle en milieu hospitalier. Les travaux consistent à transformer une classe en chambre d'hôpital, avec salle de contrôle et salle de débriefing.

Réaffectation du bâtiment du Site Darchis

Des travaux de réaffectation ont été nécessaires dans le cadre de la rationalisation immobilière. Ils consistent à démolir le pavillon et transformer les anciens bureaux en salles de cours. Ils impliquent la création de nouveaux sanitaires, de démolitions de cloisons, la pose de nouveaux revêtements de sol, la mise en peinture ainsi que l'adaptation des installations électriques, de détection incendie et de chauffage. Ils comprennent également la réhabilitation de la conciergerie destinée à l'ensemble du site scolaire de Beeckman.

Aménagement des locaux du Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité à Crisnée

Fort de son succès, le Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité continue son expansion avec l'installation d'une conserverie, d'ateliers de valorisation des produits de la ruche et d'un atelier de vinification. Le projet comprend également l'aménagement de 2 classes, de bureaux et de locaux sociaux et sanitaires.

Concrètement, les travaux modifient certaines parois murales, le sol et les plafonds afin de répondre aux prescriptions et exigences règlementaires. Les sols sont équipés d'évacuations et d'un nouveau réseau de décharge, les murs et plafonds sont lavables et les installations électriques, d'alarme incendie et de



Aménagement d'un local de simulation clinique

Réalisation d'une régie et de quatre studios au Pôle musical OM à Seraing

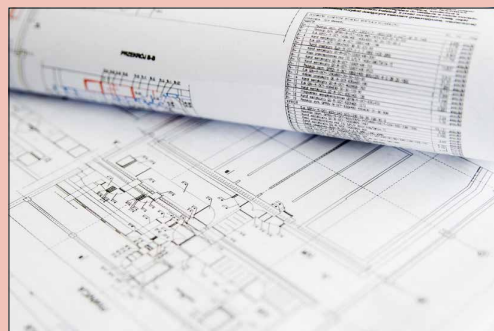
Le studio, anciennement implanté au sein des locaux du Service provincial des Affaires culturelles, a dû être abandonné en raison du déménagement des services vers la rue des Croisiers. Ainsi, les travaux du nouveau site concernent la réalisation d'une régie et de quatre studios construits sur le principe de la boîte dans la boîte. Ils consistent principalement en la réalisation de cloisons légères acoustiques, de planchers flottants, de différents aménagements de traitement acoustique, ainsi que des travaux de chauffage, ventilation, climatisation et électricité. Ces travaux doivent être réalisés avec beaucoup de précision et de minutie, car le moindre pont acoustique nuirait aux performances demandées pour ce studio. Le projet est particulièrement délicat dans la mise en œuvre du système HVAC avec des gainages qui doivent obligatoirement traverser les parois acoustiques tout en évitant le transfert des bruits depuis le couloir vers la régie et les studios, soit d'un studio à l'autre.



Studios d'enregistrement du pôle musical OM

Le métier d'architecte à la Province

L'Attaché-Architecte a à sa charge la gestion du patrimoine provincial bâti. Il exécute les tâches complètes d'auteur de projet, c'est-à-dire les estimations, les études, les plans et cahier des charges. Ceci, pour tous types de travaux de construction, d'agrandissement et/ou d'amélioration des bâtiments ou autres structures ainsi que pour l'installation d'équipements spécifiques. La fonction demande aussi de gérer administrativement les dossiers nécessaires à l'obtention des subsides auprès des différents organismes concernés. Ainsi, assurer cette fonction, c'est savoir planifier, coordonner et contrôler l'exécution des travaux.



Le dossier du Pôle musical est un exemple de dossier transversal. En effet, un grand nombre d'acteurs ont été mêlés pour permettre la création de ce site : le bureau d'architecture provincial, le Service des Techniques spéciales pour la partie électricité et HVAC, la Cellule Patrimoine pour la gestion des conventions entre la Ville de Seraing et la Province de Liège, ainsi que le Service du Budget et la Cellule Marché public pour les entreprises à solliciter dans le cadre de cet ouvrage.

Démolition des pavillons préfabriqués et aménagement du parc sur le site de Campus 2000 à Jemeppe

Afin de poursuivre l'aménagement du site, il s'est avéré nécessaire de démolir les bâtiments préfabriqués qui accueillent des classes. Ces bâtiments vétustes ne répondaient plus aux exigences thermiques et ne correspondaient plus au confort attendu et à une bonne utilisation des lieux. Des chemins de pavés en béton ont été posés aux abords du site afin de compléter le cheminement et créer de la sorte un espace de convivialité pour les étudiants.



Isolation d'un mur en cours

Rénovation et aménagement à l'Institut Provincial d'enseignement secondaire de Hesbaye à Waremme

Afin d'améliorer le confort des élèves, l'Institut a bénéficié de plusieurs travaux sur ces deux sites. Tout d'abord, rue de Huy, les sanitaires de l'aile nord ont été remplacés. Cela a impliqué de démonter tous les équipements, arrivées d'eau, décharges, canalisations, électricité et les menuiseries intérieures, de démolir les cloisons et le revêtement de sol. D'autre part, dans le cadre de la nouvelle affectation des services agricoles et du CPFAR à Crisnée et dans la perspective de ramener les activités scolaires sur le site de Waremme, il y avait lieu de réaliser des travaux d'aménagement d'anciens ateliers de l'aile nord du bâtiment principal pour y implanter trois ateliers de menuiserie.

En ce qui concerne l'implantation située Rue de Sélys, une adaptation aux normes actuelles a nécessité la transformation d'une classe existante, vétuste, en deux plus petites.

4) L'amélioration énergétique des bâtiments

La Province de Liège connecte ses bâtiments au réseau de chaleur urbaine de la ville de Herstal !

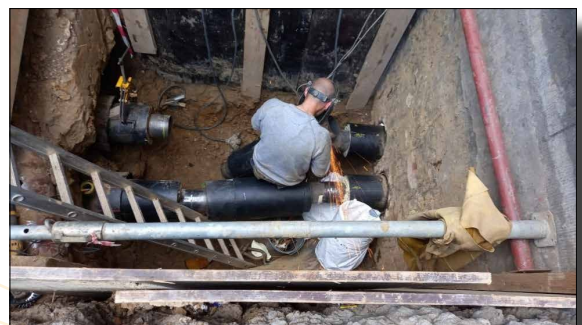
Certains processus, comme l'incinération de déchets, dégagent de l'énergie produite mais non utilisée. Cette énergie calorifique est exploitable et peut être valorisée notamment par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur. En effet, la chaleur produite par l'incinérateur est transportée via un réseau primaire de canalisations jusqu'aux sous-stations d'échange qui alimentent les adhérents au réseau.

Branchement de l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire et d'Enseignement Technique et de l'annexe Delrez situé à Herstal

Actuellement, ces 2 sites provinciaux remplissent les conditions pour être reliés au réseau de chaleur. La mise en service de ce complexe scolaire est prévue pour le premier trimestre 2023.

Les travaux réalisés consistaient à poser des tuyauteries enterrées depuis le réseau en voirie jusqu'à la chaufferie, à installer un échangeur de chaleur ainsi qu'à effectuer les adaptations hydrauliques et accessoires de comptage, commande et régulation.

En tenant compte des chiffres, la diminution des émissions de gaz à effet de serre pourrait s'élever, suite à l'arrêt des chaudières au gaz, à 734 tonnes de CO₂ pour l'IPES Herstal et à 49 tonnes de CO₂ pour l'annexe Delrez. À titre informatif, cela équivaut à un peu moins de 101 fois le tour de la terre avec une voiture à essence.



Pose des tuyauteries en sous-sol pour alimenter le réseau de chaleur

Remplacement de chaudières et rénovation de l'installation électrique à la Haute École de la Province de Liège sur le site du Campus Barbou à Liège.

Il s'agissait du remplacement, d'une part de trois chaudières par deux chaudières de même puissance et, d'autre part, d'une séparation hydraulique, grâce à des échangeurs à plaque. Suite à l'analyse du temps de fonctionnement de l'installation ces dernières années et à la mise à jour du calcul des déperditions, le dimensionnement des chaudières permet de diminuer la puissance nécessaire et de ramener la production de chaleur à deux chaudières. De plus, l'installation électrique des étages 1 à 6 a bénéficié d'une révision totale au cours des dernières années. L'ensemble de l'installation électrique du sous-sol a aussi été remise en état.

Remplacement d'appareils d'éclairage et des faux plafonds à l'École Polytechnique à Herstal

Le remplacement d'appareils d'éclairage et l'adaptation des faux plafonds de l'École polytechnique de Herstal sont justifiés par la vétusté des appareils d'éclairage existants et l'instabilité de certains faux plafonds. Les travaux comprennent le démontage et l'évacuation des appareils d'éclairage et des câblages vétustes, la dépose et la repose des détecteurs incendie et éclairages de secours, la suppression d'anciennes installations obsolètes et inutilisées, le démontage et l'évacuation des faux plafonds en dalles de plâtres, la réalisation de faux plafonds acoustiques suspendus, la fourniture et la pose d'un chemin de câbles avec déplacement des câblages, la fourniture et la pose d'appareils d'éclairage LED à encastrer.

Remplacement du tableau général basse tension 400V à l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique à La Reid

L'ancien TGBT, c'est-à-dire le tableau général basse tension, qui n'alimentait que le campus, a été remplacé et agrandi. Ceci, pour pouvoir alimenter d'autres bâtiments ou équipements, comme le matériel de cuisine qui n'est maintenant plus disponible qu'en 400V.

Rénovation du chauffage et de la ventilation du gymnase, assainissement et remplacement des façades et toiture du chalet à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing à Ougrée

Les panneaux du bardage et de la toiture sont constitués d'amiante non friable. Un assainissement complet s'avérait opportun tout en procédant au remplacement de l'intégralité de ces revêtements et en assurant une parfaite isolation, conforme à la certification PEB. Les panneaux ont donc été démontés et remplacés. Sur la structure existante, il convenait de replacer de nouveaux revêtements sains et isolés. Pour le gymnase, les travaux consistaient à remplacer le groupe de production d'air chaud au gaz, par une chaudière gaz à condensation alimentant des aérothermes. La ventilation est assurée par un groupe double-flux à récupération de chaleur. La mise en conformité de la chaufferie a nécessité le placement d'une paroi et d'une porte coupe-feu entre la partie chaufferie et la partie ventilation.

Remplacement des chaudières du bâtiment SITEL de l'École Polytechnique à Huy

Ces travaux étaient nécessaires pour la mise aux normes de production d'eau chaude par une nouvelle batterie de chauffe.

Remplacement de la production d'eau chaude sanitaire et de la batterie de chauffe au Centre de Réadaptation au travail d'Abée-Scry à Tinlot

La chaudière vapeur, qui alimentait la production d'eau chaude sanitaire, a été retirée et remplacée par une nouvelle production d'eau chaude sanitaire et une batterie de chauffe au profit de la cuisine présente sur le site.



Un exemple de chaudières remplacées

Remplacement des façades vitrées à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire à Verviers

Le rapport d'analyse des structures, commandé dans le cadre de la vérification de la stabilité des infrastructures, a fait apparaître la nécessité de procéder au remplacement des façades vitrées des deux cages d'escalier du bâtiment 1. En effet, les structures en acier des murs rideaux actuels, ainsi que les poutrelles de support et leurs capots de protection, étaient rongées par la rouille. Certains vitrages ont pris l'eau et l'ensemble n'assurait plus une isolation suffisante. De plus, ces anciens murs rideaux ne répondaient plus aux prescriptions incendie en matière de compartimentage « Résistant au Feu ». Ces aménagements permettent également de réaliser des économies d'énergie.

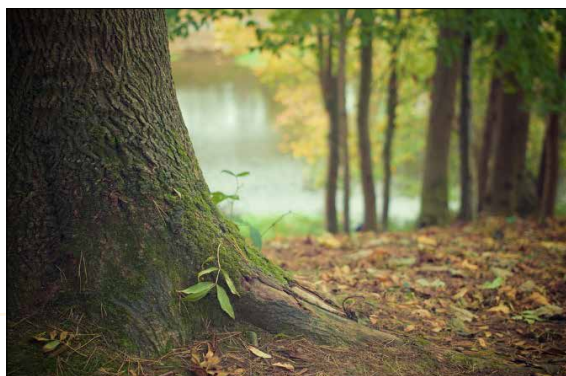
La Gestion énergétique du Patrimoine Public, « La GEPP »

Cet outil informatique, développé avec les Provinces du Hainaut et du Luxembourg, permet une gestion dynamique des consommations depuis les services du secteur des Infrastructures et du Développement durable. Les collaborateurs spécialisés dans ce domaine ont ainsi la possibilité de comparer, de vérifier l'utilisation des différentes énergies et d'agir de manière interactive avec les occupants. Les données qui sont récoltées permettent également de mieux cibler la stratégie liée à la conception des projets et ainsi de mieux identifier les composants du bâtiment sur lesquels il faut agir pour réduire les consommations.

2. Le Patrimoine naturel

La gestion des arbres des sites de la Province de Liège

Sur de nombreux sites de la Province de Liège sont plantés des centaines d'arbres. Ces sites sont fréquentés par le personnel provincial, des étudiants ou encore des visiteurs. Un état sanitaire des arbres de ces parcs et bois doit être établi par des entreprises spécialisées ainsi qu'une cartographie des risques potentiels, sur base d'une méthodologie rigoureuse et professionnelle. Un premier marché public a été lancé pour 16 sites et les analyses des arbres ont été réalisées pendant l'hiver 2021-2022. Il existe maintenant des rapports permettant d'avoir une vue globale des sites analysés et des fiches individuelles pour chaque arbre



La gestion de nos forêts, une mission provinciale

analysé. Des permis d'urbanisme, pour l'abattage et l'élagage d'arbres ou plantations de remplacement, ont été déposés pour 8 sites.

Le saviez-vous ? La Province de Liège est propriétaire de forêts !

Les bois d'Angleur ont une superficie de 60 hectares localisés sur le territoire de la Ville de Liège.

D'autres bois couvrent les territoires de La Reid et aux Hauts-Marêts, sur la Commune de Theux, pour totaliser une superficie de plus de 5 hectares. Un autre lot de bois se situe à Bois de Lognes, sur le territoire de Ferrières, avec près de 4 hectares. L'ensemble est géré en collaboration avec le SPW et le DNF dans le cadre de l'application du code forestier.

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE SITUATION AU 31/12/2022

Quelques définitions

Patrimoine immobilier : ensemble de biens immobiliers appartenant à la Province de Liège ou mis à sa disposition par le biais d'un bail emphytéotique

Propriétés bâties : terrains avec immeuble - la surface renseignée est la surface du terrain sur lequel l'immeuble est bâti

Propriétés non bâties : terrains sans immeuble, indépendants des propriétés bâties

Valeur à neuf (pour les propriétés bâties) : prix en euros d'un bien considéré comme étant nouveau (valeur de reconstruction)

Valeur vénale (pour les propriétés non bâties) : valeur qui pourrait être obtenue en cas de vente au prix du marché, en fonction de la situation du bien

Tous les prix sont actualisés à l'aide de l'indice ABEX

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

I. SERVICES GENERAUX

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf
1	EUPEN	Eupen	Bergstrasse 16	Bureaux	Antenne d'information	139	478.528,80
2	HANNUT	Hannut	Rue Zénobe Gramme 50	Immeuble mixte	Maison Provinciale du Canton de Hannut	15.119	2.773.551,40
3	HERSTAL	Herstal	Parc Industriel des Hauts-Sarts 4ème avenue 136	Atelier	Centre du traitement du linge	7.943	4.897.548,95
4	LIEGE	Liège	Rue Fond Saint-Servais 12	Bureaux	- Cabinet de Député provincial - Département des Relations Internationales et Institutionnelles - Département des Relations avec les Territoires, Villes et Communes - Fonds Européens	1.128	4.072.858,20
			Rue Fond Saint-Servais 14				
5	LIEGE	Liège	Rue Georges Clémenceau 15	Copropriété «Opéra» Bureaux	- Cabinet de Député provincial - Direction générale transversale - Département des Systèmes d'Information	325	1.230.448,06
						1.433	22.930.841,86
6	LIEGE	Liège	Place République Française 1	Copropriété «Charlemagne» Bureaux	- Département de la Communication - Service provincial de Contrôle médical - ASBL Service Social des Agents de la Province de Liège (SSAPL) - ASBL Fédération du Tourisme - ASBL Centre d'études et de documentations sociales (CEDS) - ASBL Centre liégeois de la Promotion de la Santé	768	13.486.623,76
7	LIEGE	Liège	Rue des Augustins 43	Bureaux	Cabinet de Député provincial	315	1.069.381,58
8	LIEGE	Liège	Quai Godefroid Kurth 100	Parking de délestage	Ensemble des établissements provinciaux du centre ville	5.472	8.855.622,99
9	SERAING	Seraing	Rue du Commerce 21	Bureaux	Cabinet de Député provincial	515	585.198,91
Total bâti						33.157	60.380.604,51

B. PROPRIETES NON BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur vénale
10	HANNUT	Hannut	Rue de Landen	Terrain acheté en 2021, en indivision avec la Ville de Hannut à concurrence de 1.000.000 € sur un prix total de 3.074.940 €, en vue d'une cession ultérieure en vue de constituer une subvention en nature	Département des Relations avec les Territoires, Villes et Communes	27.954	1.086.560,36
Total non bâti						27.954	1.086.560,36
TOTAL SERVICES GENERAUX						61.111	61.467.164,87

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

III. SPORTS

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf
2	BLEGNY	Blegny	Belle Fleur 3	Infrastructures sportives Terrains de football Centre d'hébergement	Centre Régional d'Entraînement de Football (CREF)	39.432	7.088.306,67
3	BLEGNY	Blegny	Rue Lambert Marlet 13	Infrastructures sportives (tennis de table)	ASBL Moi aussi, je joue au Ping	4.601	3.544.153,33
4	HUY	Huy	Plaine de la Sarte 22	Infrastructures sportives (tennis)	Province Raquettes Arena	23.372	10.837.244,55
5	LIEGE	Liège	Rue des Prémontrés 12	Bureaux	Service des Sports de la Province de Liège	2.959	6.833.755,85
6	LIEGE	Liège	Boulevard Léon Philippet 83	Infrastructures sportives (athlétisme et rugby)	Province Naimette Arena	84.621	9.451.075,56
7	WAREMME	Waremme	Chaussée Romaine 67	Infrastructures sportives (sports de ballons)	Province Ballons Arena	803	6.619.199,08
Total bâti						176.031	55.210.980
TOTAL SPORTS						176.031	55.210.979,59

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

IV. TOURISME

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m ²)	Valeur à neuf
1	AMAY	Jehay	Rue du Parc 1	Château et dépendances	ASBL Association pour le Gestion du Château de Jehay	216.270	26.070.770,07
2	FERRIERES	Vieuxville	Route de Saint Cergue 1	Gîte de la Lembrée Local d'animation	ASBL Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée	3.351	1.804.551,27
3	WAIMES	Botrange	Rue de la Bouverie 1	Ferme de la Bouverie Local d'alimentation, bureaux et musée	ASBL Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel	7.451	5.364.882,08
			Route de Palogne 8	Maison		1.303	355.721,01
			Route de Liège 2-3-4	Hébergement de tourisme social Ensemble de 3 maisons		2.090	1.233.212,93
			Route de Botrange 131	Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel Infrastructures touristiques Parking		15.731	5.895.226,52
Total bâti						246.196	40.724.363,88

B. PROPRIETES NON BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m ²)	Valeur vénale
4	DURBUY	Petit Han	Route de Durbuy	Terrain (embarcadable à kayaks)	ASBL Domaines Touistiques du Vallon de la Lembrée	250	579,14
5	FERRIERES	Vieuxville	Route de Palogne	Ruines du château-fort de Logne Terrain Bois	ASBL Domaines Touistiques du Vallon de la Lembrée	52.272	125.007,37
Total non bâti						52.522	125.586,51
TOTAL TOURISME						298.718	40.849.950,39

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

V. SANTE - SOCIAL

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf
1	GRACE-HOLLOGNE	Grâce-Hollogne	Route de Wallonie 28	Bureaux	Service Provincial Itinérant de Médecine Préventive	16.031	4.338.982,47
2	LIEGE	Liège	Quai du Barbou 4	Bureaux	Institut Malvoz et services médicaux provinciaux	4.022	21.522.424,89
3	LIEGE	Liège	Rue Saint-Laurent 79	Bureaux	Département de la Santé et des Affaires sociales	27.938	78.557.942,95
Total bâti						47.991	104.419.350

B. PROPRIETES NON BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur vénale
4	AMAY	Amay	Rue Ponthière	Terrain à destination des gens du voyage	Département de la Santé et des Affaires sociales	8.114	350.220,14
Total non bâti						8.114	350.220,14
TOTAL SANTE - SOCIAL						56.105	104.769.570

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

VI. AGRICULTURE

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m ²)	Valeur à neuf
1	CRISNEE	Crisnée	Rue Jean Stassart 21 a	Immeuble mixte en cours d'aménagement	Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité	23.614	10.986.531,21
2	TINLOT	Abée-Scry	Rue Jean Stassart 23	Conciergerie	Station provinciale d'Analyses Agricoles	1.000	232.135,81
			rue de Dinant 119A	Laboratoires		6.895	4.168.666,18
3	WISE	Argenteau	rue de Saint Remy 5	Espace Argenteau	Centre provincial Liègeois de productions animales	26.709	2.140.578,29
Total bâti						58.218	17.527.911
TOTAL AGRICULTURE						58.218	17.527.911,49

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

VII. ENSEIGNEMENT - CENTRES PMS ET PSE

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf	
1	BLEGNY	Saive	Rue Cahorday 1 Bloc D	Immeuble mixte	- 2 centres PSE - 1 centre PMS - Commune de Blegny - SPRL The Good Soap - Service des Sports	2.530	5.111.430,70	
2	FLEMALLE	Flémalle	Grand-Route 317	Bâtiment scolaire	- Athénée provincial Guy Lang - PMS - Centre d'impression	15.575	29.203.032,90	
3	HERSTAL	Herstal	Rue de l'Ecole Technique 34	Bâtiment scolaire	- Ecole Polytechnique de Herstal - Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Herwtal - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Herstal - PMS de Herstal	14.120	76.267.566,64	
4	HERSTAL	Herstal	Rue du Grand Puits 66	Préau et local de garde	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Herstal	79	6.115.662,53	
			Rue de l'Ecole Technique 15	Conciergerie	Ecole Polytechnique de Herstal			
			Rue du Chéra 2	Annexe Delrez	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Herstal	2.202		
			Rue du Grand Puits 36	Annexe Martin	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Herstal	450		814.303,51
			Rue du Grand Puits 49	Château Rouge: Pavillons préfabriqués Hall de Sports	- Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Herstal - Ecole Polytechnique de Herstal - PMS de Magnée	4.072		3.310.123,38
5	HERSTAL	Herstal	Place Coronmeuse 21	Internat Conciergerie	- Internat Polyvalent Mixte de Herstal - PMS	2.292	10.498.366,37	
6	HUY	Huy	Rue Saint Pierre, 48-50	Bâtiment scolaire	- Ecole Polytechnique de Huy - PMS 1 de Huy - PMS 2 de Huy - PSE de Huy - Centre d'Education et de Formation en Alternance	13.911	415.384,58	

7	HUY	Huy	Rue Saint Pierre, 52	Conciergerie	Ecole Polytechnique de Huy	330	635.101,13
			Rue Baudouin Pierre 2-4	Bâtiment scolaire: Hall de maçonnerie Section automobile	Ecole Polytechnique de Huy	2.345	3.892.473,18
			Quai de Compiègne 4	Bâtiment scolaire	- Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme - Centre d'Education et de Formation en Alternance	14.168	27.642.761,91
8	HUY	Huy	Avenue Delchambre 6	Bâtiment scolaire	-Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Huy - Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences de la santé	7.628	30.994.163,21
9	LIEGE	Liège	Boulevard d'Avroy 56/61	Copropriété «Savigny» Bâtiment scolaire (plateau Beckers - Site Avroy)	Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences sociales et communication	823	1.232.874,80
10	LIEGE	Liège	Rue Beeckman 19	Bâtiment scolaire Conciergerie	Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences psychologiques et de l'éducation	1.287	7.282.386,99
11	LIEGE	Liège	Rue Darchis 33	Bâtiment scolaire	Lycée Technique provincial Jean Boets	390	2.435.634,00
			Rue Hullos 50-52	Bâtiment scolaire		6.507	19.583.751,66
12	LIEGE	Liège	Rue Hullos 54	Projet d'extension	Crèche «Les Pacolets»	475	178.986,13
			Rue Fontaine Rolland 53	Conciergerie		422	225.113,78
			Rue Général Bertrand, 68	Bâtiment scolaire		130	834.448,63
			Rue Fontaine Rolland 57 (à 65)	Crèche Terrain attenant		2.705	3.981.398,03
			Quai du Barbou 2	Bâtiment scolaire Internat		- Haute de la Province de Liège - Département Sciences de la santé - Haute de la Province de Liège - Département Sciences de la motricité - Institut Provincial de l'Enseignement Secondaire Paramédical - Internat des Instituts provinciaux d'En- seignement Supérieur de Liège	7.900
13	LIEGE	Liège	Quai Godefroid Kurth 100	Bâtiment scolaire	- Haute de la Province de Liège - Département Sciences de la santé - Haute de la Province de Liège - Département Sciences de la motricité - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	5.490	17.711.245,97

14	LIEGE	Liège	Quai Gloesener 6	Bâtiment scolaire Conciergerie	- Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences et techniques - Haute de la Province de Liège - Département Sciences de la motricité	6.716	48.509.098,24
15	MALMEDY	Malmédy	Rue Abbé Peters 49A	Copropriété «Le Parc» Bureaux	- PMS de Malmédy - PSE de Malmédy	185	254.028,45
16	SERAING	Jemeppe-sur- Meuse	Quai des Carmes 43	Bâtiment scolaire Internat	- Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - Orientation générale et économique - Internat polyvalent mixte de Jemeppe	11.362	29.378.532,70
17	SERAING	Jemeppe-sur- Meuse	Avenue Montesquieu 35	Conciergerie	Haute Ecole de la Province de Liège	233	349.491,53
18	SERAING	Jemeppe-sur- Meuse	Avenue Montesquieu 6	Campus Jemeppe: Bâtiment scolaire Hall des sports - Campus 2000	- Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences psychologiques et de l'éducation - Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences sociales et communication	22.484	42.505.338,58
19	SERAING	Jemeppe-sur- Meuse	Quai des Carmes 47-49	Bâtiment mixte	- Maison Erasmus - Présidence de la Haute Ecole de la Province de Liège	2.100	12.497.883,66
20	SERAING	Ougrée	Avenue du Centenaire 240	Bâtiment scolaire	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing	9.374	7.677.796,83
21	SERAING	Seraing	Rue Colard Trouillet 48	Bâtiment scolaire	- Ecole Polytechnique - Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Promotion Sociale de Seraing	15.284	60.172.944,75
22	SERAING	Seraing	Rue de la Province 33	Conciergerie	Ecole Polytechnique de Seraing	275	31.293,46
			Rue Peetermans 80	Parc des Marêts Annexes bâtiment scolaire	Ecole Polytechnique de Seraing	19.915	13.068.192,95
			Rue Peetermans 65	Hall de maçonnerie	Ecole Polytechnique de Seraing		5.387.534,78
			Rue Peetermans 67	Conciergerie	Ecole Polytechnique de Seraing		237.310,34
			Rue du Commerce 14	Immeuble mixte	- Internat polyvalent de Seraing - Direction générale de l'Enseignement et de la Formation	2.510	14.472.032,38
23	SERAING	Seraing	Rue de la Province 21	Bureaux	- PMS 1 de Seraing - PSE 1 de Seraing	685	591.869,76
24	SERAING	Seraing	Avenue de la Concorde 212	Bureaux	- PMS 2 de Seraing - PSE 2 de Seraing	927	610.451,37

25	SERAING	Seraing	Rue de la Loi 1	Bâtiment scolaire	Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences et techniques	1.465	4.176.505,45
26	SERAING	Seraing	Rue Jean de Seraing 55-57	Bâtiment scolaire	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - Orientation technique	45.000	4.347.354,59
27	SERAING	Seraing	Rue Peetermans 55	Bâtiment scolaire	Ecole Gardienne Communale	296	537.987,39
28	SOUMAGNE	Micheroux	Rue Paul d'Andrimont 24	Bâtiment scolaire Parking bus scolaire Hall de sport	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux	16.705	8.807.604,51
29	THEUX	La Reid	Route du Canada 157	Bâtiment scolaire Internat Conciergerie Maison de Direction	- Haute Ecole de la Province de Liège - Catégorie Agronomique - Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid - PSE - Internat de l'Institut Provincial d'Ensei- gnement Agronomique	13.853	44.892.608,91
30	THEUX	La Reid	Route de Hautregard 371	Terrains de foot avec vestiaires et cafétéria	- Haute Ecole de la Province de Liège - Catégorie Agronomique - Internat de l'Institut Provincial Agronomique de La Reid	31.211	642.642,48
				Internat (Haut Marêt)		53.659	6.299.923,00
31	THEUX	Jévoumont	La Haye 9	Ferme didactique	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid	6.614	3.760.555,58
32	VERVIERS	Verviers	Rue aux Laines 69	Bâtiment scolaire Internat Conciergerie	- Ecole Polytechnique de Verviers - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers - Orientation technologique - PSE 2 de Verviers - Centre d'Education et de Formation en Alternance - Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences et techniques - Internat de Verviers	25.401	49.836.704,06
33	VERVIERS	Verviers	Rue de Mangombroux 153	Bâtiment scolaire	Ecole Polytechnique de Verviers	4.246	9.830.619,70
34	VERVIERS	Verviers	Rue aux Laines 21	Campus Verviers: Bâtiment scolaire Conciergerie Internat	- Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical - Centre d'Education et de Formation en Alternance - Haute Ecole de la Province de Liège - Département Sciences de la sante - PMS 1 et 2 - PSE 1 et 2 - Internat de Verviers	5.055	12.372.380,58

35	VERVIERS	Verviers	Rue aux Laines 23	IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers - Orientation commerciale	3.723	4.221.085,15
36	VERVIERS	Verviers	Rue Peltzer de Clermont 104	Bâtiment scolaire Conciergerie	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Verviers	19.240	35.227.790,42
37	WAREMME	Waremmе	Rue de Huy 123	Bâtiment scolaire Internat Conciergerie Maison de Direction	- Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme - Internat mixte de Hesbaye - Services agricoles	7.444	45.059.292,33
38	WAREMME	Waremmе	Rue de Sélys 35	Bâtiment scolaire	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye	17.802	13.890.054,49
			Rue de Sélys 33	Bureaux	- PMS - PSE	199	
Total bâti						449.794	749.551.823
B. PROPRIETES NON BATIES							
N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur vénale
39	HUY	Huy	Rue Saint Pierre	Terrain Extension de l'Ecole Polytechnique de Huy	Ecole Polytechnique de Huy	130	39.000,00
40	SERAING	Jemeppe-sur-Meuse	Quai des Carmes	Terrain	Campus de Jemeppe	1.133	475.487,68
41	THEUX	La Reid	Route du Canada 157	Bois	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid	49.482	74.331,36
42	THEUX	Jévoumont	La Haye 9	Terrain de la ferme	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid	267.595	2.011.621,98
43	WAREMME	Waremmе	Thier de Roua	Terres de culture	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye	105.910	227.281,17
Total non bâti						424.250	2.827.722
TOTAL ENSEIGNEMENT - CENTRES PMS ET PSE						874.044	752.379.545,44

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

VIII. FORMATION

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m ²)	Valeur à neuf
1	SERAING	Seraing	Rue Cockerill 101	Bâtiment scolaire	Maison provinciale de la Formation	22.228	25.990.457,79
2	TINLOT	Abée-Scry	Rue de Dinant 119	Bureaux	Centre de réadaptation au travail	111.912	14.086.605,89
3	AMAY	Amay	Rue de Dinant 119A	Conciergerie	Ecole du Feu	114	250.284,49
			Rue Ponthière 1	Bâtiment à usage du Département Formation Dalle feu		24.612	9.222.108,94
Total bâti						158.866	49.549.457,11
TOTAL FORMATION						158.866	49.549.457,11

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

IX. INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf
1	AMAY	Amay	Rue Ponthière	Entrepôt	Hangar sel	44.431	5.641.736,39
2	AYWAILLE	Harzé	Route de Bastogne 1	Château de Harzé	Bâtiment vide En cours de vente	24.085	26.087.006,18
3	BLEGNY	Blegny	Rue Lambert Marlet 56	Entrepôt	Bâtiment vide En cours de vente	1.510	487.716,59
4	FLERON	Fléron	Avenue des Martyrs 1	Gymnase Jules Devlieger + terrain	Bâtiment occupé par l'ASBL Union Beynoise Gymnastique En cours de vente	2.454	1.057.804,22
5	GRÂCE-HOLLOGNE	Grâce-Berleur	Rue de Wallonie 30	Bureaux et ateliers	Département de la Régie	10.083	3.041.634,46
6	LIEGE	Grivegnée	Rue de Wallonie, 26	Bureaux et entrepôts	Bâtiment accueillant des familles ukrainiennes En cours de vente	7.300	1.603.949,43
			Rue Belvaux 189	Centre d'hébergement		7.075	4.002.522,04
7	LIEGE	Grivegnée	Rue Belvaux 123	Bureaux Entrepôt	Bâtiment vide En cours de vente	2.500	1.657.004,55
8	LIEGE	Liège	Rue Darchis 33	Bureaux	Bâtiment vide En cours de vente	585	2.435.633,72
9	LIEGE	Liège	Boulevard de la Sauvenière 77	Copropriété «Saint-Jean» Bureaux	Bâtiment vide En cours de vente	215	3.010.900,99
10	LIEGE	Liège	Rue du Vertbois 13A	Copropriété «Vertbois» Bureaux	Bâtiment en cours de vente Location en cours au profit du CESE Wallonie	1.545	4.197.376,35
11	LIEGE	Liège	Quai Godefroid Kurth 61	Entrepôt	Régie, mini-Régie et Malvoz	1.376	Valeur à neuf comprise dans le site de Malvoz (V. Santé-Social - 2)
12	LIEGE	Liège	Rue Ernest Solvay 11	Copropriété «Renaissance» Bureaux	- Cabinet de Député provincial - Direction générale des Infrastructures et du Développement durable - Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail	1.063	29.758.999,35
13	LIEGE	Liège	Boulevard d' Avroy 28/30	Copropriété «Cortez» Bureaux	Bâtiment vide En cours de vente	497	1.261.445,17
14	LIEGE	Liège	Rue Beeckman, 26	Bureaux	Bâtiment vide En cours de vente	590	1.864.901,72
15	SERAING	Jemeppe-sur-Meuse	Avenue Montesquieu 2	Copropriété «Les Carmes» Appartements	Bâtiment vide En cours de vente	269	365.440,45
16	SERAING	Seraing	Rue de la Province 27	Logement de fonction	Bâtiment vide En cours de vente	395	380.404,81
Total bâti						105.973	86.854.476

B. PROPRIETES NON BATIES							
N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m ²)	Valeur vénale
17	ANS	Loncin	Rue Edouard Colson	Fort de Loncin	Département de la Régie	2.920	70.376,47
4	AUBEL	Aubel	Helleströp	Terrain	Direction générale des Infrastructures et du Développement durable	4.468	485.475,17
18	FLERON	Fléron	Chaussée Charles Deliège	Site des Grimonprés Terrain soumis à régime forestier	Direction générale des Infrastructures et du Développement durable	23.661	8.692,48
19	LIEGE	Angleur	Sart-Tilman	Bois	Droit de chasse géré par la SPI	65.825	2.033.559,71
20	LIEGE	Sclessin	Rue Ernest Solvay	Parking de délestage	Direction générale des Infrastructures et du Développement durable	4.139	464.599,32
Total non bâti						101.013	3.062.703
TOTAL INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT DURABLE						206.986	89.917.179,57

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

X. DONS ET LEGS

A. PROPRIETES BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur à neuf
1	IXELLES	Ixelles	Square de Meeus 22B	Deux caves dans une copropriété En indivision	-	-	1.250,00
Total bâti						-	1.250,00

B. PROPRIETES NON BATIES

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Service provincial responsable / Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Valeur vénale
2	NORMANDIE - FRANCE	Rives-en- Seine - Saint Wandrille- Rançon	Terrain	Terres agricoles En indivision	-	33.655	48.143,68
Total non bâti						33.655	48.143,68
TOTAL DONS ET LEGS						33.655	49.393,68

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

BIENS DONNES EN EMPHYTEOSE

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Emphytéotes	Contenance cadastrale (m²)	Prise de cours	Durée	Échéance	Canon annuel
1	BLEGNY	Blegny	Rue Lambert Marlet 23	Domaine touristique de Blegny-Mine	Commissariat Général au Tourisme	121.322	06/05/1983	66 ans	05/05/2049	0,03 €
2	FLEMALLE	Flémalle	Grand route 412	Parking	Commune de Flémalle	2.065	06/06/2008	99 ans	05/06/2107	1,00 €
			Rue E. Donneux			703				
3	FLERON	Fléron	Magnée	Parc	Commune de Fléron	78.788	01/01/2020	30 ans	31/12/2049	1,00 €
4	LIEGE	Liège	Place des Carmes 8	Corporiété «Chiroux-Croisiers» Centre culturel	Ville de Liège	-	13/12/2007	27 ans	12/12/2034	1,00 €
5	SERAING	Seraing	Rue Peetermans	Terrain Parc des Marêts	Ville de Seraing	27.752	03/03/1998	27 ans	02/03/2025	0,03 €
			Rue du Marais			657				
TOTAL						231.287				

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE

BIENS PRIS EN EMPHYTEOSE OU ASSIMILE

N°	COMMUNE	Localité	Adresse	Affectation	Propriétaire	Occupants	Contenance cadastrale (m²)	Prise de cours	Durée	Échéance	Canon annuel
1	ANS	Alleur	Route Militaire	Piste cycliste	Commune d'Ans	Province Cyclos Arena	20.243	31/07/1998	30 ans	30/07/2028	0,02 €
2	BLEGNY	Blegny	Rue Lambert Marlet 23	Infrastructures sportives (tennis de table)	Commune de Blegny	ASBL Moi aussi, je joue au Ping	4.601	23/02/2006	99 ans	22/02/2105	1,00 €
3	BLEGNY	Blegny	Rue de la Belle Fleur 3 (Rue Lambert Marlet)	Infrastructures sportives (football)	Commune de Blegny	Centre Régional d'Entraînement de Football	32.424	08/11/2002	99 ans	07/11/2101	1,00 €
4	BLEGNY	Blegny	Rue Lambert Marlet		Commune de Blegny	Terrains	7.008	03/07/2003	99 ans	02/07/2103	1,00 €
5	JEMEPPE	Jemeppe	Avenue Montesquieu	Infrastructures sportives scolaires	Ville de Seraing	Campus de Jemeppe	1.180	14/02/2017	50 ans	13/02/2067	1,00 €
6	JEMEPPE	Jemeppe	Rue Haut-Vinâve 16-18	Immeuble de kots	Ville de Seraing	Enseignement de la Province de Liège	600	19/02/2018	50 ans	18/02/2068	1,00 €
7	LIEGE	Liège	Boulevard Léon Philippet 83	Infrastructures sportives (athlétisme et rugby)	Ville de Liège	Province Naimette Arena	84.621	11/05/1995	30 ans	10/05/2025	0,02 €
8	LIEGE	Liège	Cour des Mineurs	Musée	Ville de Liège	Musée de la Vie Wallonne	2.452	31/03/1992	50 ans	30/03/2042	1,00 €
9	VERVIERS	Verviers	- rue aux Laines - rue Peltzer de Clermont	Bâtiments scolaires	Ville de Verviers	Campus de Verviers	2.878	03/04/2009	99 ans	02/04/2108	1,00 €
10	WAIMES	Waimes	Route de Botrange 131	Infrastructures touristiques Parc naturel	Région Wallonne	La Maison du Parc-Botrange (Centre Nature Botrange)	15.158	01/12/2007	27 ans	30/11/2034	25,00 €
11	WAIMES	Waimes	Route de Botrange 131	Parking	Commune de Waimes	La Maison du Parc-Botrange (Centre Nature Botrange) - Parking	573	01/01/2010	27 ans	31/12/2036	1,00 €
TOTAL							171.738				

PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA PROVINCE DE LIEGE		
SECTEURS	m ²	VALEUR A NEUF (TVAC) / VALEUR VENALE
I. SERVICES GENERAUX	61.111	61.467.164,87
A. Propriétés bâties	33.157	60.380.604,51
B. Propriétés non bâties	27.954	1.086.560,36
II. CULTURE	279.413	138.765.850,65
A. Propriétés bâties	245.409	137.944.788,46
B. Propriétés non bâties	34.004	821.062,19
III. - SPORTS	176.031	55.210.979,59
A. Propriétés bâties	176.031	55.210.979,59
B. Propriétés non bâties	0	0
IV. TOURISME	298.718	40.849.950,39
A. Propriétés bâties	246.196	40.724.363,88
B. Propriétés non bâties	52.522	125.586,51
V. SANTE - SOCIAL	56.105	104.769.570,45
A. Propriétés bâties	47.991	104.419.350,31
B. Propriétés non bâties	8.114	350.220,14
VI. AGRICULTURE	58.218	17.527.911,49
A. Propriétés bâties	58.218	17.527.911,49
B. Propriétés non bâties	0	0
VII. ENSEIGNEMENT - CENTRES PMS ET PSE	874.044	752.379.545,44
A. Propriétés bâties	449.794	749.551.823,25
B. Propriétés non bâties	424.250	2.827.722,19
VIII. FORMATION	158.866	49.549.457,11
A. Propriétés bâties	158.866	49.549.457,11
B. Propriétés non bâties	0	0
IX. INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT DURABLE	206.986	89.917.179,57
A. Propriétés bâties	105.973	86.854.476,42
B. Propriétés non bâties	101.013	3.062.703,15
X. DONS ET LEGS	33.655	42.028,53
A. Propriétés bâties	-	1.250,00
B. Propriétés non bâties	33.655	40.778,53
TOTAL	2.203.147	1.310.479.638
BIENS DONNES EN EMPHYTEOSE	231.287	
BIENS PRIS EN EMPHYTEOSE	171.738	



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'Agriculture et la Ruralité

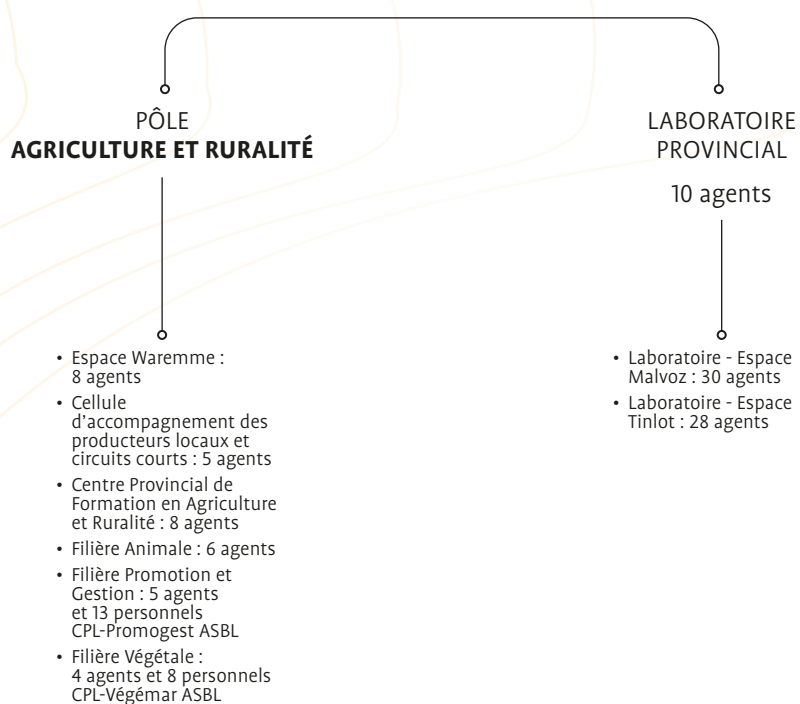
Sommaire

1. Organigramme	5
2. Présentation du Département	6
3. Gestion du personnel	7
4. Activités du Département	9
4.1. Pôle Agriculture et Ruralité	9
4.1.1. Maraîchage de proximité et jardins collectifs	9
4.1.2. Abattoir de volailles	10
4.1.3. Concours et prix des artisans	11
4.1.4. Sapin de Noël du Palais royal	13
4.1.5. Accompagnement des producteurs locaux	13
4.1.6. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité	13
4.2. Filière animale	17
4.3. Filière promotion et gestion	18
4.4. Filière végétale	20
4.5. Laboratoire provincial	22
4.6. Communication du Département	23
5. Marchés publics	24
6. Annexes	25
ANNEXE 1 : CONCOURS	25
ANNEXE 2 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES	27
ANNEXE 3 : FORMATIONS EMRWINE	28
ANNEXE 4 : ESSAIS DE VARIÉTÉS ET TECHNIQUES	29
ANNEXE 5 : ÉVÉNEMENTS DE CPL-VÉGÉMAR ASBL	31
ANNEXE 6 : CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE PROVINCIAL ..	32
ANNEXE 7 : AGRÉMENTS ET ACCRÉDITATIONS	33
ANNEXE 8 : ÉMISSIONS « RATS DES VILLES, RATS DES CHAMPS »	34

1. Organigramme

DÉPARTEMENT AGRICULTURE, RURALITÉ ET LABORATOIRE

3 AGENTS



2. Présentation du Département

Le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire soutient l'ensemble du secteur agroalimentaire, depuis la production agricole primaire jusqu'à la distribution et la commercialisation de produits finis.

Le **Pôle Agriculture et Ruralité** regroupe :

- **L'Espace Waremme**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
services.agricoles@provincedeliege.be
- **La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux et circuits courts**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
services.agricoles@provincedeliege.be
- **Le Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 66 92
cpfar@provincedeliege.be
- **La Filière Animale**
Rue de Saint-Remy, 5 à 4601 VISÉ
04/38 48 38
ciapfiliereporc@provincedeliege.be
- **La Filière Promotion et Gestion**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
promogestproduitslocaux@gmail.com
- **La Filière Végétale**
Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME
04/279 68 77
vegemar@provincedeliege.be

Le **Laboratoire provincial**, entité unique active sur 2 sites :

- **L'Espace Malvoz**
Quai du Barbou, 4 à 4020 LIÈGE
04/279 77 36
labo@provincedeliege.be
- **L'Espace Tinlot**
Rue de Dinant, 110 à 4557 TINLOT
04/279 38 00
spaa@provincedeliege.be

3. Gestion du personnel

En décembre, le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire comptait **128 agents**, dont 21 à charge des ASBL, répartis comme suit :

Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire

- Premier Directeur Ingénieur agronome : 1
- Directeur adjoint : 1
- Premier Attaché : 1

Pôle Agriculture et Ruralité

• Espace Waremme

- Attaché : 1
- Gradué : 1
- Agent technique : 1
- Employés d'administration : 2
- Employé de bibliothèque : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

• Cellule d'accompagnement des producteurs locaux et circuits courts

- Attachés : 2
- Assistants de laboratoire : 3

• Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

- Attaché : 1
- Gradué-Coordonateur : 1
- Assistant de laboratoire : 1
- Gradués en agronomie : 2
- Formateur non gradué : 1
- Employé d'administration : 1
- Ouvrier qualifié : 1

• Filière Animale

- Premiers Attachés – Vétérinaires : 2
- Gradué en agronomie : 1
- Ouvrier qualifié : 1
- Auxiliaires professionnels : 2

• Filière Promotion et Gestion

- Personnel provincial
 - Attaché : 1
 - Gradué : 1
 - Gradués en agronomie : 2
 - Employé d'administration : 1
- Personnel de CPL-Promogest ASBL
 - Ingénieur agronome : 1
 - Commercial-Coordonateur Produits locaux : 1
 - Techniciens : 11

• Filière Végétale

- Personnel provincial
 - Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
 - Gradués en agronomie : 2
 - Agent technique : 1
- Personnel CPL-Végémar ASBL
 - Ingénieurs agronomes : 4
 - Techniciens : 4

Laboratoire provincial

- Directeur administratif : 1
- Premier Attaché : 1
- Attachés : 3
- Assistant de laboratoire : 1
- Employés d'administration : 3
- Ouvrier qualifié : 1

• **Laboratoire – Espace Malvoz**

- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 16
- Gradués : 2
- Employés d'administration : 2
- Laborantins : 3
- Ouvriers qualifiés : 2
- Auxiliaire professionnel : 1
- Manœuvre pour travaux lourds : 1

• **Laboratoire – Espace Tinlot**

- Premier Attaché Ingénieur agronome : 1
- Attachés : 3
- Assistants de laboratoire : 4
- Gradué en agronomie : 1
- Gradué : 1
- Employés d'administration : 4
- Agents techniques : 5
- Ouvriers qualifiés : 2
- Auxiliaires professionnels : 7

4. Activités du Département

4.1. Pôle Agriculture et Ruralité

4.1.1. Maraîchage de proximité et jardins collectifs

Encadrement des maraîchers

Un technicien expert en maraîchage accompagne des maraîchers qui optent pour des méthodes de travail respectueuses de l'environnement et ne recourent pas à des intrants chimiques.

L'encadrement continu de l'activité et la fourniture de conseils ponctuels constituent un soutien adapté à tous les maraîchers, quel que soit le niveau de leurs connaissances.

En 2022, 84 exploitations maraîchères ont bénéficié de conseils pour l'élaboration des plans de culture, la préparation du sol, les techniques de plantation, le suivi des ravageurs, la lutte contre les adventices...

Soutien au maraîchage de proximité

La Province de Liège a décidé de compléter l'encadrement qu'elle fournit au secteur du maraîchage par une **aide financière à l'investissement**. Les professionnels opérant dans un contexte de **maraîchage de proximité** et ceux accompagnés par le Pôle Agriculture et Ruralité en ont été informés. **36 exploitations** maraîchères ont bénéficié de ce soutien pour un montant total de **53.860,00 €**.

Accompagnement des jardins collectifs

De nombreux opérateurs issus de divers horizons (social, associatif...) ainsi que des collectivités publiques portent des projets de jardins collectifs.

L'encadrement de ces projets est adapté en fonction du niveau de connaissance des opérateurs et des bénéficiaires, souvent très hétérogène, depuis une formation de base jusqu'aux conseils les plus pointus.

En 2022, le Pôle Agriculture et Ruralité a accompagné **14 jardins collectifs**, dont 2 projets d'établissements scolaires.





4.1.2. Abattoir de volailles

Pour soutenir l'aviculture différenciée, la Province s'est engagée dans un partenariat public-privé avec la SRL Les Poulets de Saint-André, à Dalhem.

Ainsi, elle :

- offre une solution au manque de capacités d'abattage de proximité pour volailles ;
- développe une structure apte à traiter les volailles produites par des **petits et moyens producteurs** et des **particuliers**, dans le respect des règles sanitaires et l'affectation adéquate des déchets d'abattage.

Dans ce projet, la Province a apporté :

- son expertise pour l'aménagement des bâtiments et les relations avec l'AFSCA dans la phase d'approbation des plans ;
- une subvention en espèces de 75.000 € TVAC, sur 3 ans, moyennant le respect de conditions liées aux **infrastructures**, à l'**agrément**, à l'**exploitation** et aux **conditions tarifaires**. La première subvention de 25.000 € a été octroyée en 2022 ;
- son aide pour l'intégration des exigences en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité via la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux.

Le 9 août, l'abattoir de volailles et l'atelier de découpe qui le jouxte fonctionnaient avec un agrément provisoire de l'AFSCA ; l'**agrément définitif** a été obtenu le 8 novembre 2022.

L'abattoir, en phase de démarrage, traite de 200 à 300 volailles par semaine.

Le risque de grippe aviaire étant fortement présent fin 2022, l'inauguration et la présentation publique de l'abattoir n'ont pas encore pu être organisées.

4.1.3. Concours et prix des artisans

Concours du beurre et des bières

Le Pôle Agriculture et Ruralité a de nouveau mis à l'honneur les artisans producteurs de **beurre de ferme au lait cru** – salé cette année – et des **bières**.

Avec le soutien de la Province de Liège, les Provinces de Hainaut, de Luxembourg et de Namur ont également organisé leur propre concours.

Lors de la Foire de Battice, les lauréats de chaque province ont participé à la **finale interprovinciale**. Les classements des meilleurs d'entre eux se trouvent en annexe 1.

Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire

Ce prix, organisé conjointement par le Pôle Agriculture et Ruralité et le Service Développement durable, met à l'honneur des projets innovants en matière de transitions alimentaire, écologique et/ou énergétique. 28 dossiers ont été reçus lors de l'appel aux candidatures. Un jury les a analysés et a élu **8 lauréats qui ont reçu, chacun, un prix de 5.000 €** :

- Cycle en Terre SCRL ;
- La Moutardente, en couveuse Step Entreprendre ;
- Le Champ des Possibles, entreprise en Personne Physique ;
- Le Verger des Possibles ASBL ;
- Les Pousses Poussent ASBL ;
- Marguerite Happy Cow SCRL ;
- Rayon9 SC ;
- Vervîcoop SCRL FS.

La remise des prix s'est déroulée le 29 novembre 2022 à l'espace événementiel « Le Tremplin », à Dison.





4.1.4. Sapin de Noël du Palais royal

Les Provinces de Namur, Luxembourg et Liège se relaient pour fournir, à tour de rôle, un sapin au Roi. Cette année, la Province de Liège a eu l'honneur de fournir le sapin de Noël qui trône devant le Palais royal.

Un sapin de plus de **20 mètres de haut** a été sélectionné par la Province de Liège, avec l'appui de la Division Nature et Forêts du cantonnement de Malmedy, à Küchelscheid, sur le territoire de la Commune de Butgenbach.

L'abattage a eu lieu le 5 décembre 2022 et le sapin a été mis en place, au Palais royal, le 8 décembre 2022.

4.1.5. Accompagnement des producteurs locaux

Le Pôle Agriculture et Ruralité possède une **cellule pluridisciplinaire** d'accompagnement des producteurs locaux, déjà producteurs et/ou transformateurs de denrées alimentaires ou porteurs de projets.

Elle propose un accompagnement global dont un appui pour la mise en conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire.

La Cellule d'accompagnement des producteurs locaux a réalisé :

- 65 déclarations nutritionnelles ;
- 82 vérifications d'étiquettes ;
- 46 visites (ateliers de producteurs, maraîchers et porteurs de projets) ;
- 13 systèmes d'autocontrôle.

4.1.6. Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) a été intégré au Pôle Agriculture et Ruralité, le 1^{er} janvier 2022. Il propose une offre de formation cohérente en réponse à des besoins spécifiques des secteurs et de citoyens.

Les activités de formation, d'encadrement ou de sensibilisation du CPFAR concernent les domaines de l'agriculture, de l'apiculture, de la vitiviniculture...

La Conserverie Solidaire

La Conserverie Solidaire est un atelier itinérant qui assure la sensibilisation et la formation aux techniques de conservation des fruits et légumes. Il répond aux normes de l'AFSCA.





25 modules de formation ont été organisés pour 215 personnes.

Le projet est soutenu par l'Agence Fonds social européen (FSE) depuis 2015.

Des ateliers sur le thème de la lactofermentation ont été mis en œuvre lors de la 10^e édition des Jardins de Printemps, les 28 et 29 mai 2022 au château de Jehay, et de la Journée de l'Alimentation durable et inclusive, le 20 octobre 2022 à Liège.

En 2022, le CPFAR a mis à profit le **Prix RegioStars** – dont la Conserverie Solidaire a été lauréate de la catégorie « Europe Urbaine » en 2021 – afin de réaliser une campagne de communication pour promouvoir les formations en 2023.

La Miellerie Mobile

Cet autre atelier itinérant répond lui aussi aux normes de l'AFSCA. Il permet aux apiculteurs d'extraire le miel de leurs ruches dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et vise également à sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et à la protection des abeilles.

C'est un outil précieux pour la formation des (futurs) apiculteurs.

En 2022, la Miellerie Mobile a permis à **124 d'entre eux** d'extraire le miel de leurs ruches, dont 11 lors des **5 événements** auxquels elle a participé et 30 lors des **10 mises à disposition** de l'outil auprès de **groupements d'apiculteurs**, écoles d'apiculture...

Les ruchers didactiques

Le CPFAR gère **2 ruchers didactiques** sur les sites de l'insectarium Hexapoda, à Waremme, et dans le parc du château de Jehay.

Des panneaux pédagogiques sur l'apiculture informent et sensibilisent le public à l'apiculture, la pollinisation... Des sondes et balances **connectées** équipent les ruches et permettent à l'apiculteur de suivre divers paramètres en **temps réel** (force des colonies, risques d'essaimage...).

Le miel récolté au sein de ces ruchers participe à la promotion de la Miellerie Mobile lors des événements auxquels elle participe.

Le CPFAR et ses formations

Pour les artisans-producteurs

Avec la Cellule d'accompagnement des producteurs locaux, le CPFAR propose une formation qui permet aux artisans-producteurs de répondre aux **exigences de l'AFSCA** en matière de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BHP), Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et d'Analyse des Dangers et Points Critiques pour leur Maîtrise (HACCP).

Cette formation est réalisée sur mesure en fonction des procédures déjà en place dans l'entreprise et du public à former.

En 2022, **3 formations** ont été organisées.

Formations professionnelles agricoles

Des formations professionnelles agricoles sur le permis G (tracteurs agricoles), la communication, la santé et le bien-être animal, les nouveaux modèles économiques et les alternatives aux produits phytosanitaires sont organisées pour les agriculteurs et acteurs du monde agricole, les demandeurs d'emploi, les personnes souhaitant se réorienter professionnellement vers l'agriculture... : 170 participants ont suivi 11 formations.

La liste des formations professionnelles agricoles organisées en 2022 est présentée en annexe 2.

Ces formations sont subventionnées par la Wallonie : 46.425,00 € pour 2022.



Projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE

Le CPFAR est le chef de file du projet Interreg Euregio Meuse-Rhin EMRWINE qui envisage le développement de la viticulture. Le projet a débuté le 1^{er} mars 2021, pour une durée de 30 mois, et bénéficie d'un **subside de 511.940,66 €**.

Il regroupe **4 centres d'enseignement agricole**, issus de la province de Liège, du Limbourg belge et du Limbourg néerlandais, et s'articule autour de 3 thématiques :

- la sensibilisation aux pratiques agroécologiques et au patrimoine viti-vinicole ;
- le développement d'une cellule de formation écologique viti-vinicole sur l'Euregio Meuse-Rhin ;
- la digitalisation des services EMRWINE (e-EMRWINE).

a) Formations EMRWINE

Les formations concernent plusieurs aspects de la viticulture et s'adressent tant à un public d'étudiants qu'aux professionnels du secteur.

En 2022, **8 formations** ont été organisées pour près de **280 personnes**. Le détail des formations organisées est présenté en annexe 3.

b) Le changement climatique au cœur des vignobles

Dans le cadre du projet EMRWINE, le CPFAR a réparti 12 sondes de température dans différents vignobles en province de Liège.

Les données récoltées alimentent une base de données destinée à permettre, à terme, le développement d'un **modèle de prévisions climatiques** et des gelées.

c) Création d'une « WINESTREET »

L'outil pédagogique WINESTREET a été mis au point pour illustrer l'ensemble des étapes qui mènent de la culture du raisin à la production de vin.

Cet outil peut être mis à la disposition des viticulteurs dans le cadre de portes ouvertes ou d'événements liés à la viticulture. Il a été prêté à plusieurs vignobles en 2022 et a été mis à disposition dans le cadre du Salon des Viticulteurs de Liège.

Vignoble pédagogique provincial

Depuis 2021, la Province de Liège est propriétaire d'un vignoble situé près du fort de Flémalle. Le vignoble, laissé à l'abandon, a été remis en état et confié au CPFAR qui le gère à des **fins pédagogiques**.

Ce vignoble est un **support unique** pour l'organisation de formations et de stages liés au projet EMRWINE ou à la réalisation d'essais.

En 2022, la météo favorable a permis la récolte de **750 kg de raisin** correspondant à une production d'environ **400 litres de vin**.





Les cépages qui concernent la production de vin blanc (chardonnay, sieger et pinot gris) sont vinifiés en mono-cépage et celui qui concerne la production de vin rouge (regent) fait l'objet de plusieurs techniques de vinification.

4.2. Filière animale

Le Centre d'Insémination Artificielle Porcine

Le **Centre d'Insémination Artificielle Porcine** (CIAP), organisé et géré par la Province de Liège, est le dernier centre porcin en Wallonie.

Le CIAP a produit et distribué plus de **6.000 doses** « labo » de semence porcine, réalisé 900 échographies de **suiti de gestation** sur **truies** et effectué **40 visites sanitaires** et **250 prises de sang**.

Le CIAP a hébergé plus de 70 verrats jusqu'en mai 2022, une grande partie des verrats appartenait à la firme néerlandaise Klasse KI BV.

Pour associer rationalité économique, service aux citoyens et recentrage de ses activités, la Province a conclu une convention avec le **Collège des Producteurs** (Socopro ASBL) pour faire évoluer le CIAP en un **centre d'insémination coopératif porcin**.

Pendant cette phase de transition, la Province assure **la continuité du fonctionnement** du CIAP. La Socopro ASBL définit les **modèles financiers, techniques** et de **gouvernance** et étudie la faisabilité du projet qu'elle a subsidié à hauteur de 120.000 € TVAC pour couvrir les charges de personnel et de fonctionnement du centre.

Les premières conclusions confirmant **la pertinence de l'outil**, le projet d'étude de faisabilité sera poursuivi pour 6 mois supplémentaires en réponse aux besoins des modes de production alternatifs en Wallonie dans le secteur porcin.





Les vétérinaires du Pôle Agriculture et Ruralité sont également intervenus en soutien :

- du secteur avicole : suivi d'une dizaine de poulaillers mobiles, pour la production d'œufs de pâturage, dans un contexte sanitaire caractérisé par deux vagues de grippe aviaire et une canicule estivale ;
- d'une quarantaine d'apiculteurs germanophones : suivi sanitaire de 200 ruches en matière de lutte contre différentes pathologies apicoles ;
- d'élevages fonctionnant en agriculture biologique.

4.3. Filière promotion et gestion

CPL-Promogest ASBL

Le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-Promogest ASBL) est organisé en 3 départements.

Département économique

Ce Département fournit une aide à la **gestion administrative, technique et économique des exploitations agricoles** : encadrement des chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et leurs choix stratégiques, établissement de plans de reprise d'exploitation, assistance pour les démarches administratives.

L'activité du Département se traduit ainsi par une aide dans la gestion de 141 déclarations de superficie dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et de 33 dossiers pour l'obtention des primes ADISA. Un encadrement comptable et administratif a également été réalisé auprès de 69 exploitations.

Département Informatique

Ce Département a développé un **outil de gestion informatique**, support indispensable au programme « Circuit court ». La mise à jour continue de cet outil est nécessaire pour l'échange de données, la gestion des processus et la maîtrise des coûts de logistique.

En 2022, un module de gestion des bacs EPS pour le transport des produits a été développé au sein de l'outil existant.

Département Promotion

La filière promotion et gestion agit par le biais du CPL-Promogest ASBL. Ce département assure la présence de rayons « produits locaux » dans la moyenne et la grande distribution, en province de Liège. Les pratiques sont régies par une charte éthique et sociale.

Le réseau actuel est composé de **142 points de vente** et de **99 producteurs locaux liégeois**. Près de 2.500.000 € ont été reversés aux producteurs.

En 2022, CPL-Promogest ASBL a travaillé avec **35 nouveaux partenaires** (22 magasins et 13 producteurs), généré plus de **5.000 nouveaux débouchés commerciaux**, correspondant chacun à la présence d'un produit dans un point de vente et transporté un total de plus de **260.000 colis**.

CPL-Promogest ASBL fournit aux producteurs locaux partenaires :

- une **aide administrative** dans toutes les démarches nécessaires à la commercialisation : référencement des produits auprès des enseignes, gestion des commandes, des factures, conformité avec la législation... ;
- une **aide aux démarches commerciales** pour élargir le réseau de points de vente et de producteurs locaux ;
- des **outils logistiques** : un centre de groupage frigorifique, situé à Droixhe, une flotte de 5 camions, dont 4 frigorifiques...

CPL-Promogest ASBL est l'adjudicataire d'un **marché public de fourniture de denrées alimentaires fraîches** pour 27 cuisines de collectivité d'établissements de la Province de Liège.

Ce marché est prévu pour 2 ans, à partir du 1^{er} octobre 2022, reconductible 2 fois pour une année supplémentaire.

En 2022, ce marché a concerné 36 producteurs et 402 produits : soit 28 % du montant total des ventes de produits locaux.

CPL-Promogest ASBL a poursuivi le développement du projet d'**Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale (IDOL)**, retenu par la Région wallonne en 2021, avec l'objectif de créer des interconnexions entre les acteurs de la consommation locale.

Les 3 axes d'action sont le **Monitoring** du fonctionnement du système alimentaire local, le **Matching** de l'offre et de la demande et la **Communication**.

Le projet couvre la période 2021-2023, les actions réalisées en 2022 concernent :

- la définition du fonctionnement d'un outil de monitoring de l'offre et de la demande cantines/producteurs ;
- la réalisation d'animations « grand public » pour la promotion des produits locaux ;
- l'étude d'aspects techniques et économiques d'un projet d'outil de transformation des légumes (4^e et 5^e gammes) ;
- l'installation d'un distributeur de produits locaux dans le bâtiment provincial du Val Benoît ;
- la composition d'un outil d'auto-évaluation de la communication, à destination des producteurs locaux ;
- le développement d'un indicateur d'ancrage local des produits.



4.4. Filière végétale

CPL-Végémar ASBL

La Filière Végétale agit, notamment, via le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar ASBL), **Centre pilote** agréé pour le développement et la vulgarisation dans le secteur des cultures légumières à destination de l'industrie, cofinancé par la Wallonie.

Avertissements agricoles

Ce service permet aux producteurs d'être avertis d'un **risque précis** (ravageurs et maladies) et de décider d'intervenir ou non afin de réduire les moyens de lutte.

En 2022, CPL-Végémar ASBL a participé à :

- 8 réseaux d'avertissements (ravageurs et maladies) et surveillé 84 sites de référence ;
- 1 réseau de suivi de la maturité des maïs ensilage et grain ;
- 1 réseau d'évaluation du risque de contamination en mycotoxines des froments.

Le service d'**avertissements personnalisés** informe l'agriculteur du niveau des populations de ravageurs dans ses parcelles avec un avis de traitement ou non.

En 2022, 35 parcelles de carottes ont été suivies pour 30 producteurs.

Encadrement des producteurs

Conseil d'irrigation

Ce service de conseil à la parcelle est proposé pour les agriculteurs qui irriguent leurs cultures de légumes industriels.

36 agriculteurs ont utilisé ce service pour 161 parcelles, soit 176 ha de carottes, 262 ha d'épinards, 399 ha de fèves des marais, 422 ha de haricots, 97 ha de pois et 92 ha de diverses cultures (chou de Bruxelles, courge, oignon et persil).

Accompagnement et préparation à la certification

Les demandes émanent de groupements de producteurs partenaires, des producteurs de pommes de terre de la Société du Terroir de Geer (STG) et de producteurs indépendants.

CPL-Végémar ASBL a accompagné :

- 44 producteurs dans le cadre de la certification **GLOBAL G.A.P.** (Good Agricultural Practice) ;
- 2 producteurs pour la certification selon le **VEGAPLAN**, Guide sectoriel et Standard.





Accompagnement des producteurs bio

Ce service informe sur les techniques et la commercialisation, visite des parcelles, aide dans les démarches administratives...

CPL-Végémar ASBL a accompagné **55** producteurs bio.

Accompagnement technique des CETA

CPL-Végémar ASBL assure le suivi technique des Centres d'Études Techniques Agricoles Bio et synthétise les enseignements qui ressortent des réunions. Les sujets abordés (fertilisation, désherbage...) sont complétés par des visites de parcelles ou des présentations externes ou non.

Expérimentation et vulgarisation

En province de Liège, les conditions de culture sont fort différentes entre la Hesbaye, le Condroz, la Région herbagère et l'Ardenne.

Il est essentiel de **tester**, selon ces conditions, de nouvelles variétés et techniques pour **informer** les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais menés en 2022 concernent :

- les cultures de froment, maïs et chicorée à inuline ;
- les prairies ;
- les cultures maraîchères ;
- l'agriculture biologique.

Ceux-ci sont détaillés en annexe 4.

Organisation ou participation à des conférences et formations

En 2022, des agents de CPL-Végémar ASBL :

- sont intervenus lors de 8 événements, dont 4 formations agréées pour la prolongation de la phytolice ;
- ont organisé **9** événements.

Le détail des événements est présenté en annexe 5.



4.5. Laboratoire provincial

Le Laboratoire a initié un important travail de recentrage de ses activités dans le but de consolider l'approche intégrée autour du système alimentaire durable. Certaines activités ne rencontrant pas cet objectif ont été arrêtées et l'analyse de certains paramètres confiée à des opérateurs externes.

L'objectif est de compléter l'offre actuelle, notamment en renforçant les services associés aux prestations analytiques tels que le prélèvement, l'interprétation et le conseil.

Les chiffres clés relatifs aux activités d'analyse du Laboratoire sont présentés en annexe 6.

Les **Services transversaux** ont poursuivi leurs activités de support pour le bon fonctionnement du Laboratoire :

- Le **Département Qualité** organise le développement des systèmes de gestion de la qualité sur base des exigences de la norme **ISO/CEI 17025**.
Les agréments et accréditations du Laboratoire sont présentés en annexe 7.
- Le **Service de métrologie** a effectué près de 100 étalonnages de sondes de température, 80 caractérisations d'enceinte et 500 vérifications d'équipements.

4.6. Communication du Département

Supports de communication

Pour les 10 ans du Service d'encadrement des maraîchers bio et du programme circuit court, 2 affiches et 2 vidéos ont été élaborées.

D'autres supports ont vu le jour : affiche de présentation de l'ensemble des services proposés par le Département lors de la Foire agricole de Libramont et un dépliant informant les maraîchers dans le cadre de la problématique des métaux lourds.

Présence dans les médias

Une nouvelle convention a été établie pour la diffusion de « **Rat des villes, Rat des champs** » sur RTC Télé Liège avec la réalisation de 7 émissions de 6 à 8 minutes qui traitent de la ruralité et des transitions écologique et alimentaire.

La liste des émissions est reprise en annexe 8.

Participation à des événements

Le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire a participé activement à plusieurs événements :

- à la **10^e édition de la Journée des maraîchers**, organisée de la Province de Liège, le 13 janvier 2022, qui a rassemblé les maraîchers bio encadrés par le Département et a permis de réaliser une rétrospective de l'évolution du service d'encadrement ;

- au **Festival Nourrir Liège**, organisé en mai : le Département a proposé aux citoyens un atelier sur la permaculture et une conférence sur le thème « Les produits locaux dans notre quotidien, comment les reconnaître ? » ;
- au **Festival Nourrir Verviers**, deux ateliers ont été proposés, un sur le pressage de pommes, l'autre concernant les produits locaux, déclinant la thématique « La pomme : de l'arbre à la bouteille ».
- à la **Foire agricole de Libramont**, du 28 juillet au 1^{er} août 2022. Les Provinces de Liège et de Hainaut ont intégré le chapiteau de la Province de Luxembourg pour organiser un stand d'information sur les services proposés aux agriculteurs.
- à la 32^e édition de la **Foire agricole de Battice**, les 3 et 4 septembre 2022, sur le thème « L'agriculture, j'en fais mon affaire ! », le Département a présenté les actions provinciales bénéficiant aux agriculteurs, producteurs locaux et citoyens.
- Le Pôle Agriculture et Ruralité a collaboré avec le service I Prom'S pour organiser un « petit déjeuner sain et local » pour 400 personnes, lors des **Fêtes de Wallonie**, le samedi 17 septembre 2022 dans la cour du Palais provincial. L'objectif était de sensibiliser à la consommation de produits locaux, bons pour la santé. La composition du petit déjeuner a ainsi été réalisée par une nutritionniste.
- Le Pôle Agriculture et Ruralité a participé à la **Fête de la Récolte**, à Eupen, le 9 octobre 2022. Il y a organisé une activité de production de jus de pomme, à l'attention des plus jeunes, et présenté l'offre de services du Département.
- Le Laboratoire a présenté l'intérêt des analyses de terre à l'occasion de la **Journée de la Pomme**, organisée le dimanche 30 octobre 2022 au Domaine de Wégimont.



5. Marchés publics

Objet du marché	Entité concernée	Date de décision	Réf. GED	Montant HTVA
Acquisition, dans le cadre du plan d'équipement « Autres machines et matériel » 2021 de 16 enregistreurs autonomes de laboratoire pour mesure de température lors de caractérisation d'enceinte avec logiciel d'enregistrement des données ainsi qu'une maintenance de type omnium pendant 4 années - Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée directe avec publication préalable	Laboratoire provincial	21/10/2022	2022-03586	68.610,88 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement « Autres machines et matériel » 2022, d'un colorimètre pour la calibration des pipettes du Laboratoire provincial Ernest Malvoz - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-03648	18.768,76 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement « Autres machines et matériel » 2022, de petits matériels de laboratoire destinés à équiper le Laboratoire provincial Ernest Malvoz - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-03653	17.950,00 €
Contrat d'entretien de type « Platinum » pour le spectromètre d'absorption atomique AA 400 (série : 201S13010602) - Marché de services d'une durée de 4 ans (prenant cours le lendemain de la notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre) passé par voie de procédure simplifiée auprès de la SPRL PERKINELMER (spécificité)	Laboratoire provincial	07/10/2022	2022-06034	12.692,00 €
Acquisition, dans le cadre du plan global d'acquisitions « Autres machines et matériel » 2022, de 3 broyeurs à couteaux pour les besoins du Laboratoire provincial - Marché de fournitures passé par voie de procédure simplifiée	Laboratoire provincial	21/10/2022	2022-06148	18.956,90 €
Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) - Acquisition, dans le cadre du plan d'équipement 2022, de matériel de cuisine destiné à équiper les ateliers du CPFAR - Marché de fournitures passé par voie de procédure négociée sans publication préalable	CPFAR	16/12/2022	2022-08581	30.469,59 €
Acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement 2022, d'un gerbeur électrique pour les besoins du Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) - Marché de fournitures passé par voie de procédure « simplifiée »	CPFAR	16/12/2022	2022-08852	5.385,00 €
PVO Marchés publics - Acquisition d'un bain-marie grand format indispensable à la bonne réalisation des analyses effectuées au sein du Laboratoire provincial Ernest Malvoz - BC à charge du BE (dépenses inférieures à 3 000 € HTVA)	Laboratoire provincial	16/12/2022	2022-09724	1.148,50 €

6. Annexes

ANNEXE 1 : CONCOURS

Les **finales** des concours ont été organisées dans le cadre de la Foire agricole de Battice.

a) Concours provincial liégeois du beurre salé de ferme au lait cru

Le jury s'est réuni le samedi 11 juin 2022 pour déguster 7 beurres de ferme, salés, issus du territoire provincial, et déterminer les 3 candidats liégeois pour la finale interprovinciale :

Résultat	Producteur	Situation géographique
1 ^{er} place	Ferme Colyn	HERVE
2 ^e place	Ferme de la Grande Chevée	ESNEUX
3 ^e place	Ferme Vandenschrick	VILLERS-LE-TEMPLE - NANDRIN

b) Finale interprovinciale du beurre salé de ferme au lait cru

Les lauréats de la 7^e édition de la finale interprovinciale du « Concours du beurre salé de ferme au lait cru », sont :

Résultat	Producteur	Situation géographique
Médaille d'or	Ferme des Volées	SAINT-GÉRARD - METTET - Province de Namur
Médaille d'argent	Ferme Gillon	FAGNOLLE - PHILIPPEVILLE - Province de Namur
Médaille de bronze	Ferme de la Basse-Cour	SENZEILLE - CERFONTAINE - Province de Namur

c) Concours des bières de la Province de Liège

La 4^e édition du « Concours des bières de la Province de Liège » a accueilli, pour la seconde fois, des brasseurs de la province de Hainaut.

Un total de 24 brasseurs, 12 liégeois et 12 hennuyers, issus de présélections provinciales, ont concouru dans 3 catégories : Pale Ale et Amber, Double et Stout, les lauréats 2022 de la finale interprovinciale sont :

Catégorie	Résultat	Producteur, Bière	Situation géographique
Pale Ale et Amber	Médaille d'or	Brasseries de Liège La Légia IPA Classics	LIÈGE Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie du Grand Mir La GrandMir Blonde	TOURNAI Province de Hainaut
	Médaille de bronze	Brasserie de la Lienne La Grandgousier	LIERNEUX Province de Liège
Double	Médaille d'or	Brasserie Coopérative Liégeoise La Badjawe Brune bio	ALLEUR - ANS Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie Grain d'Orge La Joup	HOMBOURG - PLOMBIÈRES Province de Liège
	Médaille de bronze	Belgium Peak Beer Peak IPA	WAIMES Province de Liège
Stout	Médaille d'or	Brasserie Sponk La Black Sponk	VISÉ Province de Liège
	Médaille d'argent	Brasserie Flosch La Black Bis'cuite	SPRIMONT Province de Liège
	Médaille de bronze	Authentique Brasserie L'Authentique Stout	BLATON - BERNISSART Province de Hainaut

ANNEXE 2 : FORMATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Formations professionnelles agricoles mises en œuvre en 2022, classées par thématique :

- Permis G
 - Préparation pour l'obtention du permis de conduire G (Tracteurs agricoles)
- Communication
 - Être acteur de sa communication ? Une formation pour les artisans producteurs !
- Santé et bien-être animal
 - Soins aux onglons
 - Manipulation et contention des animaux d'élevage
 - Signes de vaches
 - Découvrir et mettre en pratique la méthode diagnostic et de réglage alimentaire OBSALIM®
- Nouveaux modèles économiques
 - Coopératives dédiées à la vente de produits locaux
 - Se diversifier vers ou créer, un élevage ovin et/ou caprin
 - Plan de culture maraîcher
 - Diversification agricole – Création d'un vignoble
- Alternatives aux produits phytosanitaires
 - Techniques utilisées pour réduire les pertes en maraîchage bio : découverte des plantes associées et compagnes

ANNEXE 3 : FORMATIONS EMRWINE

Date	Libellé	Participants
10/10/2022 et 21/11/2022	Création d'un vignoble	10
19/05/2022	Vignes connectées : une journée pour tout capter	60
19/09/2022	Sensibilisation à la vigne via les vendanges (avec les étudiants de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid)	58
14 et 15/02/2022	1. Session en salle pour les aspects théoriques 2. Pratique de la taille au vignoble sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch ¹)	22
16 et 17/02/2022	1. Session en salle pour les aspects théoriques 2. Pratique de la taille au vignoble sur parcelle témoin (Formation dispensée par Simonit & Sirch ¹)	22
02 et 03/05/2022	3. Pratique de l'épamprage sur parcelle témoin 4. Session fin de formation – Bilan (Formation dispensée par Simonit & Sirch)	33
07, 21 et 23/02/2022	Formation taille de la vigne (avec les étudiants de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid)	50
14/06/2022	Formation greffage de la vigne (Formation dispensée par Worldwide Vineyards ²)	17

1 *Groupe international de conseil et de formation à la taille de la vigne, ses consultants sont connus sous le nom de Maîtres-tailleurs de vigne.*

2 *Société de conseils et services en viticulture forte de plus de 25 ans d'expérience internationale, référence en Europe pour la diffusion de techniques modernes de greffage et de surgreffage aérien de la vigne.*

ANNEXE 4 : ESSAIS DE VARIÉTÉS ET TECHNIQUES

a) Froment

Le **Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC)** est une collaboration du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), du Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH) et de CPL-Végémar ASBL.

En 2022, CPL-Végémar ASBL a implanté 4 essais variétaux avec pour objectif de **tester un ensemble de variétés** dans des conditions pédoclimatiques différentes de celles des collègues expérimentateurs :

- 2 en Hesbaye, à Hodeige et Noville ;
- 1 en Basse Meuse, à Mortroux ;
- 1 en Condroz, à Pailhe.

Les résultats ont été regroupés avec ceux des partenaires et synthétisés au sein du Groupe des Expérimentateurs en Céréales (GEC) avant leur publication dans le Livre blanc (<http://www.livre-blanc-cereales.be/>), publication de référence en cultures céréalières.

Dans le cadre du *Livre blanc*, un réseau d'essais de programmes de protection fongicide a été mis en place avec les mêmes partenaires. Ce réseau a un triple objectif :

- **valider les avertissements** en fonction des conditions pédoclimatiques des différentes régions agricoles ;
- **évaluer la performance** de différents programmes fongicides ;
- élaborer une **base de données** solide pour permettre la validation et la calibration continue d'un outil d'aide à la décision adapté à la parcelle (OAD Fongi Blé).

b) Maïs

Le **Centre pilote Maïs** a notamment pour mission de tester les variétés de maïs ensilage dans des conditions pédoclimatiques différentes. Ce programme de travail passe par un réseau belge d'essais, dénommé VARMABEL et regroupant plusieurs partenaires : le CIPF, le CARAH, le LandbouwCentrum voor Voedergewassen (LCV) et CPL-Végémar ASBL.

En 2022, dans le cadre de ce réseau, CPL-Végémar ASBL a mis en place des essais variétaux en Hesbaye (Bleret), en Basse-Meuse (Blegny), en région herbagère (Aywaille), et dans le Condroz (Warzée et Neuville-en-Condroz). Ces essais ont pour objectif d'évaluer les performances en termes de rendement et de valeur **alimentaire** des variétés testées.

Toujours dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de désherbage à Sprimont et un essai d'évaluation de l'efficacité de divers engrais organiques en maïs grain bio à Noville-les-Bois.

c) Prairies

Le Centre pilote « Fourrages Mieux » regroupe Agra-Ost, le Centre de Michamps, le Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Louvain-Agro-Services et CPL-Végémar ASBL. Dans le cadre de la collaboration avec ce centre pilote, CPL-Végémar ASBL a mis en place dans le Condroz (à Tinlot), 4 essais comparatifs de variétés de :

- ray-grass anglais pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- fétuque élevée pure et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- dactyle pur et dans un mélange standard en prairie de fauche ;
- luzerne pure et dans un mélange standard en prairie de fauche.

Tous ces essais sont réalisés dans le cadre du réseau d'essais du Centre pilote « **Fourrages Mieux** » afin d'évaluer les performances en termes de rendement et de qualité (digestibilité, teneur en énergie et en protéines) de chacune des variétés testées.

Suite au constat d'une baisse de productivité des prairies liée à un déséquilibre important du rapport entre les teneurs en potassium et magnésium du sol chez bon nombre d'éleveurs, CPL-Végémar ASBL a mis en place un essai de fertilisation de redressement à La Reid. Cet essai est réalisé en partenariat avec le Laboratoire provincial et la ferme provinciale de la Haye, à Jevoumont.

d) Chicorée à inuline

Le Centre pilote Betteraves Chicorées regroupe l'Institut Royal d'Amélioration de la Betterave (IRBAB), le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W), le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH), la Confédération des Betteraviers Belges (CBB), Cosucra et CPL-Végémar ASBL.

Dans le programme d'activités du Centre pilote, la lutte contre les adventices en culture de chicorée à inuline est une priorité de par son caractère particulièrement délicat. Avec la mise en place et le suivi d'un essai, CPL-Végémar ASBL participe au réseau d'essais du Centre Pilote Betteraves Chicorées dont l'objectif est l'élaboration de schémas de désherbage efficaces avec un minimum de produits herbicides.

e) Cultures maraîchères

Dans le cadre du programme du Centre pilote Légumes Industriels et des demandes du secteur, CPL-Végémar ASBL a mis en place :

- un essai de lutte contre les maladies en pois ;
- un essai de lutte contre les maladies en fève des marais ;
- un essai de lutte contre les pucerons en pois ;
- un essai de lutte contre les pucerons en fève des marais.

f) Agriculture biologique

En agriculture biologique, des **essais variétaux** en froment, triticale et épeautre sont menés chaque année au travers d'un réseau en collaboration avec le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) et le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie de la Province de Hainaut (CARAH). Dans le cadre de ce réseau, un essai variétal en orge brassicole a également été mené. Tous les résultats obtenus dans ce réseau sont analysés et font l'objet d'une publication commune notamment par le biais du Livre blanc précité.

À la demande des agriculteurs, un essai variétal de blé dur a également été mené pour compléter les essais sur les céréales bio.

Un **essai de fertilisation en maïs grain** a été mis en place dans le cadre du programme du Centre pilote Maïs. L'objectif est de comparer l'efficacité des engrais organiques utilisables en agriculture biologique sur la culture de maïs bio.

En cultures maraîchères, un essai de fertilisation de l'épinard a été mis en place dans le cadre du programme du Centre Pilote Légumes Industriels. L'objectif est de comparer l'efficacité des engrais organiques à action rapide utilisables en agriculture biologique sur la culture d'épinard bio. De même, un essai de densité de semis en pois bio a été mis en place. L'objectif est d'évaluer l'influence de l'écartement des lignes sur le rendement et la qualité du pois bio.

ANNEXE 5 : ÉVÉNEMENTS DE CPL-VÉGÉMAR ASBL

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de **conférencier lors de 4 événements** agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une phytolice.

Date	Localisation	Événement
16/02/2022	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
23/02/2022	GEMBLOUX	Journée « Livre blanc – Céréales » organisée par le CRAW et Gembloux Agro-bio Tech
07/03/2022	WAREMME	Formation aux premiers secours en partenariat avec PREVENTAGRI
08/09/2022	GEMBLOUX	Soirée « Livre blanc – Céréales » organisée par le CRAW et Gembloux Agro-bio Tech

CPL-Végémar ASBL est intervenu en qualité de **conférencier lors de 4 événements** non agréés en tant que formation continue pour les titulaires de phytolice.

Date	Localisation	Événement
13/09/2022	WIHOGNE-JUPRELLE	Soirée consacrée au choix variétal avant semis des céréales d'hiver et organisée par la Section locale Fexhe-Hollogne de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
20/09/2022	HORION-HOZÉMONT GRÂCE-HOLLOGNE	Séance de reconversion à l'agriculture bio en partenariat avec Biowallonie
21/09/2022	STREE-MODAVE	Soirée consacrée au choix variétal avant semis des céréales d'hiver et organisée par le Comice agricole du Condroz
13/12/2022	HAMOIR	Soirée consacrée au problème de sécheresse en prairies et organisée par le CETA de Fairon

CPL-Végémar ASBL a **organisé 9 événements** non agréés en tant que formation continue à l'attention des titulaires de phytolice.

Date	Localisation	Événement
28/04/2022	TINLOT	Visite commentée des essais en prairies
15/06/2022	HORION-HOZÉMONT GRÂCE-HOLLOGNE	Visite commentée des essais variétaux en céréales bio
15/06/2022	FAIMES	Visite commentée des essais variétaux en céréales bio
16/06/2022	HODEIGE REMICOURT	Visite commentée de l'essai variétal en froment
17/06/2022	MORTROUX-DALHEM	Visite commentée de l'essai variétal en froment
01/07/2022	DONCEEL	Visite commentée de l'essai de lutte contre les maladies en pois
20/07/2022	HOLLOGNE-SUR-GEER	Visite commentée de l'essai de lutte contre les maladies en fève des marais
29/07/2022 au 01/08/2022	LIBRAMONT	Participation à la Foire de Libramont en qualité d'exposant sur le stand Village Agriculture de Wallonie comme représentant du Centre Pilote Légumes Industriels
03/09/2022 et 04/09/2022	BATTICE	Participation à la Foire agricole en qualité d'exposant et d'animateur du chapeau provincial

ANNEXE 6 : CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE PROVINCIAL

- **Analyses et conseil en matière agricole et domestique :**
 - Fertilité des sols :
 - 7.166 échantillons analysés pour proposer un conseil de fumure ;
 - 700 hectares cartographiés et analysés, pour la modulation des apports de chaux en agriculture de précision ;
 - 90 packs d'analyses pour l'implantation de vignes ;
 - Profils nitrates : 2.784 parcelles analysées :
 - 2.266 parcelles analysées au printemps ;
 - 518 parcelles analysées à l'automne ;
 - Fourrages : 6.076 échantillons analysés :
 - 1.576 analyses effectuées via des méthodes analytiques en laboratoire ;
 - 4.500 analyses à destination des centres de recherches via la méthode infrarouge ;
 - Engrais de ferme : 146 échantillons analysés ;
 - Métaux dans les sols : 1.991 échantillons analysés ;
 - Métaux dans les légumes : 1.450 échantillons analysés :
 - 385 analyses prises en charge par la Province à destination des citoyens ;
 - 400 analyses prises en charge par la Province dans le cadre du suivi global des maraîchers ;
 - 665 analyses effectuées pour le projet SANISOL.
- **Denrées alimentaires et accompagnement des producteurs locaux :**
 - analyse de 3.487 échantillons ;
 - correspondant à la détermination de 26.900 paramètres ;
 - dont 8.106 en microbiologie.
- **Les analyses et le conseil dans le domaine de l'eau :**

Le Laboratoire a déterminé un total de 63.734 paramètres sur 6.018 échantillons d'eau de différentes catégories, les plus représentées étant :

 - eaux de distribution : 1.180 échantillons ;
 - eaux de process : 1.361 échantillons ;
 - eaux de piscines : 960 échantillons ;
 - eaux sanitaires : 917 échantillons.

ANNEXE 7 : AGRÉMENTS ET ACCRÉDITATIONS

- Agrément concernant les analyses officielles en matière de **protection des eaux de surface contre la pollution**, délivré par le ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, service des eaux de surface (date d'expiration : 09/12/2025) ;
Références légales : articles R.101 et suivants du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, insérés par l'AGW du 5 décembre 2008 ;
- Agrément en qualité de laboratoire d'**analyse de déchets et déchets toxiques**, délivré par le ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Office régional wallon des déchets (date d'expiration : 31/12/2022) ;
Références légales : Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, notamment les articles D147, R101 et suivants ;
- Agrément auprès de la Région Bruxelles-Capitale pour les **analyses reprises dans le certificat BELAC** (date d'expiration : à l'expiration de l'accréditation) ;
Références légales : arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juin 1994 et du 18 juillet 2000 ;
- Agrément auprès de l'AFSCA pour l'**analyse et la contre-analyse d'échantillons de denrées alimentaires** pour les analyses mentionnées sur le site www.afsca.be (date d'expiration : à l'expiration de l'accréditation) ;
Références légales : arrêté royal du 25 juillet 2014 modifiant l'arrêté royal du 3 août 2012 relatif à l'agrément des laboratoires qui effectuent des analyses en rapport avec la sécurité de la chaîne alimentaire ;
- Agrément en qualité de laboratoire habilité à mesurer la quantité d'**azote potentiellement lessivable dans le sol** (date d'expiration : 26/09/2023) ;
Références légales : arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 fixant les conditions d'agrément des laboratoires chargés des analyses de sol pour y quantifier l'azote potentiellement lessivable (APL) dans le cadre de la mise en œuvre de l'article R.220 du livre II du Code de l'Environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la gestion durable de l'azote en agriculture, tel que modifié le 15 février 2007, et dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 février 2008 relatif au suivi par des mesures de l'azote potentiellement lessivable (APL) de la conformité des exploitations agricoles situées en zone vulnérable aux bonnes pratiques agricoles nécessaires à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles ;
- Accréditation **BELAC, Certificat n°462-TEST, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 14/06/2025) ;
- Accréditation **BELAC, Certificat n°112-TEST et 112-CAL, ISO/CEI 17025 : 2017** (date d'expiration : 15/09/2025) ;
- Arrêté ministériel habilitant pour l'**analyse des moisissures** (date d'obtention initiale : 01/06/2012) ;
Références légales : Code Wallon du Logement, notamment l'article 3, arrêté du Gouvernement wallon du 30 août 2007 déterminant les critères minimaux de salubrité, les critères de surpeuplement et portant les définitions visées à l'article 1, 19 à 22bis du Code Wallon du Logement.

ANNEXE 8 : ÉMISSIONS « RATS DES VILLES, RATS DES CHAMPS »

Mois de diffusion 2022	Titre
Avril	L'Agneau Joyau
Mai	Le frelon asiatique
Juin	Les métiers qui gravitent autour de l'agriculture
Septembre	L'accompagnement aux maraîchers
Octobre	Le Plan Climat de la Province de Liège
Novembre	Le vin et la Province, une vieille histoire
Décembre	La taille de la vigne



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Tourisme

Sommaire

I. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE	6
1. Instances	7
2. Rapport sur la gestion	8
3. Rapport sur l'activité	9
4. Marchés publics	22
II. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX.	24
A. Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée	24
1. Introduction.	25
2. Statuts	26
3. Rapport sur l'activité	28
4. Marchés publics	33
B. Blegny-Mine	34
1. Statuts / Objet / Composition.	35
2. Rapport sur la gestion	36
3. Travaux et investissements réalisés en 2022	37
4. Rapport sur l'activité	38
5. Marchés publics	42

C. Commission de gestion du Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eifel	43
1. Historique	44
2. Rapport sur la gestion	45
3. Marchés publics	50
III. SITES TOURISTIQUES PROVINCIAUX	54
A. Château de Jehay	54
1. Statuts	55
2. Instances	56
3. Rapport sur la gestion	57
4. Rapport sur l'activité	59
B. Domaine Provincial de Wégimont	62
1. Présentation	63
2. Rapport sur la gestion	64
3. Rapport sur l'activité	66
4. Marchés publics significatifs	71

I.
FÉDÉRATION DU
TOURISME DE LA
PROVINCE DE LIÈGE

1. Instances

1.1. Assemblée Générale

Durant la période de référence, l'Assemblée générale de la FTPL s'est tenue le 14 juin 2022 à la Ferme Saint-Lambert à Amay et le 13 décembre 2022 au BluePoint à Liège.

1.2. Conseil d'Administration

Durant la période de référence, le Conseil d'Administration s'est réuni le 17 mai au Domaine provincial de Wégimont et le 22 novembre à l'hôtel Mercure City Centre à Liège.

1.3. Bureau Exécutif

Durant la période de référence, le Bureau Exécutif s'est réuni à ces dates :

25/01, 01/03, 19/04, 17/05, 14/06, 12/07, 23/08, 20/09 (vote électronique), 18/10, 22/11 et 13/12.

2. Rapport sur la gestion

2.1. Aspect relevant du personnel

La FTPL compte, au 30 décembre 2022, **78 agents**, soit **74,25 ETP**.

2.1.1. Personnel provincial affecté à la FTPL

45 agents (35 à temps plein, 1 à ½ temps, 6 à 4/5 temps, 2 à 9/10 temps), soit **42,7 ETP**.

2.1.2. Personnel provincial affecté à la FTPL, détaché dans des services extérieurs

26 agents (22 à temps plein, 2 à ½ temps, 1 à 4/5 temps, 1 à 3/4 temps), soit **24,55 ETP**.

2.1.3. Personnel asbl

7 agents (7 à temps plein), soit **7 ETP**.

2.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

Acquisition d'un canon à chaleur et d'une citerne à mazout pour chauffer l'atelier occupé par l'équipe technique de la FTPL à la Caserne de Saive.

3. Rapport sur l'activité

3.1. Mission « COMMERCIALISER »

Commercialisation du tourisme pour les groupes et le MICE (tourisme d'affaires)

Depuis 2015, la commercialisation touristique de la FTPL repose sur deux axes : le tourisme pour groupes (Ardenne Incoming) et le tourisme d'affaires (Convention Bureau Liège-Spa).

3.1.1. Ardenne Incoming

Une convention de mandat a été signée par les partenaires de la destination « Ardenne » (l'Office Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises, le département des Ardennes françaises et les Fédérations du Tourisme des Provinces du Luxembourg belge et de Namur), en vue d'autoriser la FTPL à « vendre leur territoire » en leur nom.

3.1.1.1. Chiffres

Au 31 décembre 2022 :

146 demandes reçues depuis le 1^{er} janvier 2022 + 29 demandes en 2021 pour l'année 2022

- 55 dossiers confirmés représentant un chiffre d'affaires de 149.588,30 €
- 19 dossiers externes représentant un chiffre d'affaires de 32.820,20 €

Des demandes sont déjà en cours ou confirmées pour 2023 et 2024.

3.1.1.2. Prestataires

Au 31 décembre 2022, Ardenne Incoming compte 146 prestataires conventionnés, répartis comme suit :

- Province de Liège 72
- Province de Namur 23
- Province du Luxembourg 36
- Grand-Duché du Luxembourg 1
- Sedan-Charleville 14

3.1.1.3. Guides

Ardenne Incoming a signé une convention de partenariat avec 38 guides-accompagnateurs disponibles et spécialistes des sites/lieux commercialisés. Lesdits guides sont francophones, anglophones, germanophones et néerlandophones : cette richesse linguistique répond aux diverses demandes des clients provenant principalement des régions et pays limitrophes.

3.1.2. Le Convention Bureau ou tourisme d'affaires (MICE)

La FTPL est reconnue par les instances régionales comme le Convention Bureau (Convention Bureau Liège-Spa) de la province de Liège, autrement dit l'unique interlocuteur en matière de tourisme d'affaires pour l'ensemble de la province. Sa mission première est de fédérer les acteurs en attente d'un accompagnement structuré et professionnel de la promotion de leurs offres et plus globalement de celles du territoire.

Le rôle de la FTPL dans le cadre de son Convention Bureau est multiple :

- Créer un réseau et le développer en y agrégeant des sites de qualité, répondant à des critères préétablis. Elle se positionne comme l'interlocuteur local, garant de la qualité des prestations proposées aux entreprises.
- Assurer la promotion du secteur via des actions variées et ciblées (workshops, salons, démarchage, emailings, encartage, publicités, éductours, réseaux sociaux...)
- Être un facilitateur entre l'offre et la demande.

3.1.2.1. Chiffres

Au 31 décembre 2022 :

219 demandes reçues depuis le 1^{er} janvier 2022 + 21 demandes en 2021 pour l'année 2022

- Chiffre d'affaires interne : 37 dossiers confirmés représentant un chiffre d'affaires interne de 119.187,60 €
- Chiffre d'affaires externe : 17 dossiers pour un montant de 88.577,19 €

3.1.2.2. Prestataires

Le Convention Bureau Liège-Spa a mis en place le Club MICE de la province de Liège afin de parfaire les relations avec les prestataires du territoire, d'échanger sur les actions entreprises par le Convention Bureau Liège-Spa et mettre en valeur la destination. Actuellement, le Club MICE est composé de 85 membres.

Le bureau compte 7 membres issus d'entreprises privées et 6 représentants de la FTPL.

Les membres du Bureau du Club MICE ont été élus pour deux ans lors de la séance de l'Assemblée générale le 16 mars 2022 au château de la Louveterie.

3.1.2.2. Actions de démarchage

- Mise en place d'un groupe WhatsApp Club MICE pour une interaction rapide et efficace entre les membres du Club. Le groupe WhatsApp est administré par un agent du Convention Bureau Liège-Spa.
- Mise en place d'un parrainage au sein du Club MICE afin de proposer un accompagnement aux nouveaux membres débutant dans le secteur.
- Participation de l'équipe du Convention Bureau à **23 évènements** en 2022.

3.2. Mission « FORMER »

Sur base de l'identification des besoins et souhaits des prestataires touristiques, les formations pertinentes et autres ateliers formatifs constituent, plus que jamais, un levier stratégique et un investissement continu à ne pas négliger.

En lien avec l'évolution du marché, cette mission vise à accompagner chacun dans un parcours de formation personnalisé, en aiguillant vers des offres adaptées, par le biais de partenariats préétablis. L'objectif : améliorer les compétences, tant sur un plan individuel que collectif.

Afin de rendre plus accessibles les formations spécifiques proposées par le Centre de Compétence Tourisme du FOREM de Marche-en-Famenne, une collaboration avec cet organisme a permis de délocaliser sur le territoire liégeois sept formations du catalogue (créer des vidéos touristiques, tourisme durable, Facebook et Instagram, concevoir des balades, ...).

Deux formations ont également été organisées spécifiquement pour les membres du club MICE de la FTPL, avec un formateur externe (techniques de vente et adaptabilité).

Ce sont au total pas moins de 80 participants qui ont pu bénéficier de cette première salve de formations organisées spécialement pour eux par la FTPL : gestionnaires de gîtes ou de chambres d'hôtes, agents d'organismes touristiques, directeurs ou employés d'attractions, d'hôtels, bloggeurs, ...

3.3. Mission « LABELLISER »

L'objectif de cette mission est de sensibiliser les prestataires touristiques et de les accompagner dans une démarche « Qualité », cohérente et efficace. Pour ce faire, la labellisation et la certification sont les garants d'une performance accrue qui permet de mieux se positionner face à la concurrence.

Sur base d'échanges sont identifiés les certifications et les labels pertinents. L'équipe peut ensuite accompagner le prestataire dans les démarches et étapes clés en vue de leur obtention. Des partenariats ont été établis avec le CGT pour le label « Bienvenue Vélo » et la démarche « Wallonie Destination Qualité » (CGT), ainsi qu'avec l'asbl Canopéa pour le label « Clé Verte ». Une attention particulière est toujours portée à ce qui concerne l'accessibilité : certification Access-i, kit PMR, Nature accessible, Tourisme pour Tous, etc.

Véritable relais de terrain, l'équipe renseigne également les prestataires sur les procédures de reconnaissance par le CGT et les conditions d'adhésion à certaines associations professionnelles (Accueil champêtre, Gîtes et chambres d'hôtes de Wallonie, Atout Camps, Walcamp – Camping Belgique, Attractions et Tourisme, Musées et Société de Wallonie, WANT).

Depuis septembre jusque fin d'année, l'équipe #Labelliser s'est déplacée chez 25 prestataires et a participé à plusieurs salons/workshops organisés par ses partenaires, lors desquels de nombreux contacts ont pu être établis. Une dizaine de demandes de labels « Bienvenue Vélo » ont pu être concrétisées grâce à notre intervention.

3.4. Mission « SUBSIDIER »

3.4.1. Subventions ponctuelles

Le Bureau exécutif de la FTPL accorde des subventions à des projets à vocation touristique sur le territoire provincial liégeois. Au 31/12/2022, le service Subsidier a soutenu 45 dossiers.

3.4.2. Subventions aux organismes touristiques, aux Parcs naturels et aux sites para-provinciaux

Les modalités de subvention des sept Maisons du Tourisme (MT), forfait annuel de 15.000 €, sont reprises dans la convention de partenariat 2022-2024, signée entre la FTPL et chaque MT. Par ailleurs, un subside de 400 € était octroyé aux organismes francophones reconnus (OT et SI) par le CGT.

Pour les Parcs naturels, la répartition de la subvention est appliquée de la sorte : 18.593 € pour le PN Hautes Fagnes-Eifel ; 12.720 € pour le PN Burdinale-Mehaigne et 9.674 € pour le PN des Sources.

Par ailleurs, la Province de Liège a accordé un soutien financier pour le fonctionnement des ASBL des sites touristiques para-provinciaux réparti comme suit : Blegny-Mine (161.500 €), Commission de gestion du PNHFE asbl (161.500 €), Association de gestion des DTVL asbl (76.000 €).

3.4.3. Subventions à l'accessibilité

Tout d'abord, la FTPL soutient les audits réalisés par les auditeurs agréés Access-i portant sur l'élaboration d'un dossier de recommandations et sur l'octroi d'une certification d'accessibilité. La convention de partenariat liant la FTPL et Access-I a été renouvelée pour la période 2022-2024. Puis, la FTPL soutient le travail d'équipement des établissements à vocation touristique via un « kit d'accessibilité ». Les établissements et projets soutenus sont repris en annexe.

3.4.4. Subventions exceptionnelles

Le service Subsidier a équipé chaque prestataire labellisé Bienvenue Vélo d'un kit d'une valeur de 210 € composé d'un set de réparation et d'une trousse de premiers soins. Au total, quelque 180 kits ont été distribués sur l'année 2022.

La FTPL a alloué un budget de 25.000 € afin d'améliorer l'accessibilité des sites touristiques provinciaux. Les projets subsidiés sont : trois places de parking à Blegny-Mine, cinq tables de pique-nique pour les DTVL, deux rampes d'accès pour la Maison de Botrange, et la formation à l'accueil des personnes à besoins spécifiques pour les agents du Château de Jehay.



3.4.5. Concession de service – Navette fluviale

Dans le cadre de la concession de service public relatif à la gestion de la navette fluviale touristique liégeoise pour la période 2021-2024, la FTPL octroie 50.000 € annuellement à la société Nautic Loisirs SPRL.



3.4.6. Découvertes pédagogiques du patrimoine provincial

La FTPL a pris en charge le transport des élèves des classes de maternelles et primaires (tout réseau confondu) depuis leur école vers un des six sites touristiques provinciaux. Plus de 8.000 élèves ont été transportés. Le montant annuel réservé pour cette opération (marché public) est de 90.000 €.

3.5. Mission « RÉSEAUTER »

3.5.1. Journée solidaire « Jaccede Challenge »

Le 27/04/2022, la FTPL a organisé le Jaccede Challenge à Wanze. Sept équipes composées entre 3 et 5 personnes ont encodé 52 nouveaux lieux sur la plateforme et ajouté 747 informations utiles (indication des largeurs de porte ou de la hauteur de lit par exemple, photos des infrastructures...).

3.5.2. Rencontres Professionnelles du Tourisme

La 4^e édition des Rencontres professionnelles du Tourisme a été organisée le 13/09/2022. Cette journée, dédiée aux professionnels du secteur touristique et de l'événementiel, est un moment de débat, d'échange et d'information sur les nouveautés touristiques. La 4^e édition était axée sur les nouvelles missions de la FTPL, le tourisme durable, les tendances du numérique, « l'hybridation » des lieux touristiques, ou encore l'accessibilité des établissements aux personnes à besoins spécifiques. On a dénombré quelque 200 participants à cet événement.

3.5.3. Clusters thématiques

3.5.3.1. Tourisme durable

La cellule a rédigé un cahier des charges pour l'élaboration d'une stratégie territoriale sur la thématique du tourisme durable en province de Liège. L'objectif est d'identifier les composantes et les acteurs, les caractéristiques et enjeux du développement d'un tourisme durable responsable, ainsi que les transformations et actions prioritaires souhaitables. L'accompagnement (d'une durée d'un an et demi) de l'équipe de la FTPL ainsi que des prestataires touristiques représentant les différents sous-secteurs touristiques (hôtellerie, hébergements du terroir, attractions, musées, organismes touristiques...) qui intégreront le cluster, sera assuré par la consultante Lison GUILBAUD (Acticop, France).

3.5.4. Table ronde sites para-provinciaux

Programmée le 16/11/2022, la table ronde réunissant les directions des sites para-provinciaux a mis en exergue le bilan de la saison touristique écoulée, les difficultés en cours dans les différents sites ou encore les perspectives d'avenir.

3.6. Mission « DÉVELOPPER – ENTRETENIR »

3.6.1. Réseau points-nœuds

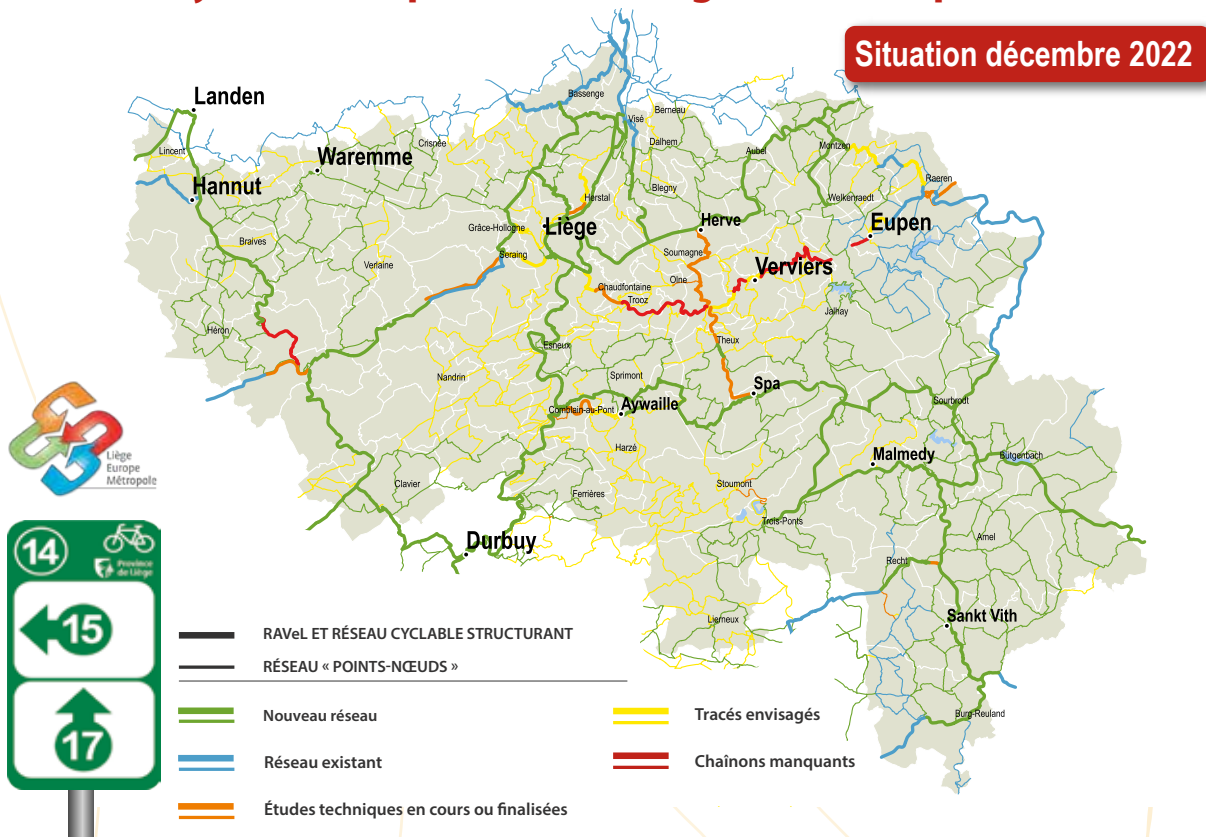
Le réseau points-nœuds, dont le balisage a débuté en mars 2017, compte 1.674 km d'itinéraires balisés fin 2022 – dont 670 km de tracés sur le réseau des Cantons de l'Est « Vélo Tour » –, contre un total de 1.500 km fin 2021.

Le réseau compte 9.592 panneaux posés sur 58 communes. En 2022, les tracés balisés sont les suivants :

- connexion RAVeL L45 avec L47a
- connexion RAVeL L45 – pré-RAVeL L499
- connexion RAVeL Ourthe – Transferrusienne
- Liaison RAVeL Meuse – Hesbaye
- Liaison L47a – Vennbahn
- RAVeL L.39 EST
- mise à jour du balisage Vêlotour dans les communes francophones (Plombière, Baelen, Welkenraedt et Malmedy) et germanophones (La Calamine et Saint-Vith)

Fin 2022, en vue de poursuivre le balisage du réseau points-nœuds, d'organiser son entretien et de se doter d'un nouveau planificateur à l'usage des touristes, trois marchés publics sont en préparation pour un lancement en 2023.

Réseaux cyclables en province de Liège (RAVeL et points-nœuds)



Réseau balisé à fin 2022 et zones projetées à mailler et baliser à partir de 2023



Spa Trail Center

3.6.2. Trail center VTT

La FTPL aidée de la Spi, a rédigé une candidature portée par la Province de Liège, pour la création d'un « Trail center VTT » en région liégeoise, ceci en réponse à l'appel à projets « Aménagement de trois sites nature dédiés au VTT » lancé en juillet 2022 par la Ministre en charge du Tourisme dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie.

L'échéance d'introduction du dossier était le 14 octobre. Fin décembre, les candidats ont été informés par Madame la Ministre que le règlement de l'appel à projets se devait d'être adapté en raison d'exigences trop restrictives, invitant les candidats à introduire un projet dans le cadre d'un prochain appel en 2023.

3.6.3. Parc national

La FTPL a participé au Comité territorial (Coter) chargé de piloter l'élaboration d'une candidature du Parc naturel des Hautes Fagnes en vue d'obtenir le titre de Parc national de Wallonie suite au lancement par le Gouvernement wallon en juillet 2021 d'un appel à projets en vue de la création de deux parcs nationaux ;

cet appel à projets s'inscrit dans le Plan de Relance de la Wallonie et doit permettre de soutenir de vastes espaces naturels remarquables en leur allouant des moyens dédiés à une meilleure protection de la nature et au tourisme durable. L'échéance du dépôt était le 2 octobre 2022.

La candidature des Hautes Fagnes était portée par une coalition de partenaires composée de sept acteurs locaux : Baelen, Bütgenbach, Eupen, Jalhay, Malmedy, Raeren et Waimes. L'ASBL Région de Verviers été chargée d'introduire formellement le projet. Le Comité territorial était composé de ces sept acteurs locaux accompagnés d'un ensemble de partenaires compétents en matières environnementale et touristique parmi lesquels le DNF (Département de la Nature et des Forêts) et le DEMNA (Département de l'Étude du milieu naturel et agricole) du SPW, l'Université de Liège dont la Station scientifique du Mont Rigi, l'ATCE (Agence du Tourisme des Cantons de l'Est), la FTPL, la Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ainsi que le monde associatif avec l'ASBL « Naturzentrum Haus Ternell », l'ASBL « Les Amis de la Fagne » et l'ASBL « Patrimoine Nature ». Le Gouvernement de la Communauté germanophone et la Province de Liège soutenaient également le projet. Grâce à un subside wallon de 250.000 €, la

candidature a été élaborée avec l'aide d'un consortium externe pluridisciplinaire spécialisé en matières environnementales et marketing.

Malheureusement le Comité d'évaluation wallon n'a pas retenu le projet des Hautes Fagnes parmi les deux lauréats mais cette candidature a eu le mérite de stimuler les échanges au sein d'un groupe multidisciplinaire d'acteurs concernés par le haut plateau fagnard. Par ailleurs, une subvention wallonne de 250.000 € sera octroyée en vue d'aider ces acteurs locaux à développer des projets plus limités contribuant aux objectifs de conservation de la nature et de mise en valeur du patrimoine naturel. Dans le cas présent, le Coter a décidé de créer sur le plateau des Fagnes, un événement bisannuel de rencontres entre experts et citoyens ainsi que de renforcer l'équipe d'« écogardes » chargée d'encadrer les visiteurs et randonneurs. Ces initiatives seront développées à partir de 2023.

3.6.4. Signalisation touristique

La mise à jour du schéma de signalisation touristique provinciale faisant suite à la Réforme des Maisons du Tourisme en 2017 ainsi que l'entretien du réseau, ont fait l'objet d'une réflexion assortie de demandes de dérogation de la part de la FTPL à l'égard de la Ministre du Tourisme quant au maintien de certaines catégories de panneaux sur le territoire, de sorte à adapter le schéma à l'évolution des usages en matière d'information touristique (usage du téléphone portable en lieu et place de panneaux d'information le long des routes nationales), à l'évolution des projets et besoin en outils de médiation nécessaires sur le territoire (besoin de panneaux Relais Information Service le long des itinéraires vélo du réseau en points-nœuds) et, dans le même mouvement, dans une optique de bonne gouvernance en termes budgétaires. Fin 2022, la FTPL a été invitée à apporter certaines modulations au projet de mise à jour proposé, ceci en vue d'une nouvelle introduction, d'une décision finale et d'un engagement budgétaire wallon en 2023.

3.6.5. Routes balisées

La FTPL a entamé le travail de débalisage de neuf des treize « Routes touristiques balisées », quatre de ces routes étant appelées à perdurer tout en faisant l'objet d'une « mise à niveau » : la « Route des Panoramas » est reprise par la commune de Trois-Ponts, et les trois Routes « Fagnes et Lacs », « Ourtal Route » et Route des Châteaux » seront transférées *a priori* vers l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est selon des modalités encore à définir au terme de l'année 2022.

3.7. Mission « INFORMER »

En 2022, le département informer a été très créatif. Les équipes ont travaillé à la redéfinition de l'identité de la FTPL et de ses services.

Dans ce cadre, de nombreux documents, pages web, publications ont dû être retravaillés.

Notre département Informer est donc là en soutien pour aider les différents services de la FTPL.

Plan média

Un plan média global a été construit. Ce plan média comprenait la diffusion dans les médias de plusieurs campagnes, soit via convention (ROSSEL et 7 Dimanche), soit via one shoot dans différents magazines et médias. Ce sont presque 100 encarts pub de différents formats (papiers, web, page ou dossier dans magazine) qui ont été publiés en 2022.

3.7.1. Sites Internet

En 2022, la FTPL disposait **de 5 sites internet**. De manière très synthétique voici les chiffres clés.

1. Le site « Grand-Public » – Liegetourisme.be – Mis hors ligne le 13/09/22 à l'exception de la landing page

- Nombre d'utilisateurs/Nombre de sessions entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : 521.388/664.859

2. Le nouveau site Pro

- Nombre d'utilisateurs/Nombre de sessions entre le 13 septembre 2022 (date de la mise en ligne) et le 31 décembre 2022 : 3.080/4.939

3. Le site « Vélotourisme Points-nœuds en Province de Liège »

- Nombre d'utilisateurs/nombre de sessions entre le 13 septembre 2022 (date de la mise en ligne) et le 31 décembre 2022 : 4.548/7.215

4. Le site « MICE »

- Nombre d'utilisateurs/Nombre de sessions entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : 29.567/36.303

5. Le site « Groupes »

a) « L'Ardenne commercialisée » via « Ardenne Incoming »

Ardenne Incoming – Nombre d'utilisateurs/Nombre de sessions entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : 21.089/23.330

b) « Land Of Memory »

Land Of Memory – Nombre d'utilisateurs/nombre de sessions entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : 6.532/7.722

3.7.2. Newsletters

Pas moins de **84 newsletters** ont été envoyées lors de cette année **aux différents publics visés** que ce soit les touristes, les professionnels, les entreprises ou encore les groupes.

3.7.3. Réseaux sociaux

Les comptes de Réseaux Sociaux professionnels de la FTPL sont alimentés, si pas quotidiennement, de manière hebdomadaire à raison d'une ou plusieurs publications de posts.

3.7.3.1. Facebook et LinkedIn

Suite à son important changement de cap, la FTPL ne communique plus d'informations vers les touristes, mais vers ses prestataires. Donc en 2022, peu de publications d'ordre « promotion touristique » sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/tourisme.provincedeliege/>).

- ➔ 38 publications ont été mises en ligne sur la page Facebook provincedeliegetourisme avant sa clôture. La meilleure publication était celle du 17 juin 2022, avec une couverture de 107.844 personnes, 1.181 réactions (likes, partages, commentaires) sur le fait que la piscine de Wégimont était complète le samedi 18 juin.

Cette page a été cédée le 13 septembre au Service communication de la Province de Liège.

Restructuration depuis avril 2022

Nos pages sont désormais :

- **Facebook Point Nœud**
- **Facebook Ardenne Incoming**
- **LinkedIn FTPL #tourismepro**
- **LinkedIn Convention Bureau•MICE Liège-Spa**
- **LinkedIn Ardenne Incoming**
- Une chaîne **YouTube Tourisme**
- Une chaîne **YouTube pro**

Et pour communiquer de manière générale vers tout notre public BTB (autocaristes, hôteliers, prestataires touristiques, partenaires, club MICE...) :

un **groupe pro privé Facebook** depuis 2 avatars avec :

- 535 membres dans le groupe
- Pour le premier semestre 2022, 154 publications ont été faites.

À noter que nous avons supprimé nos comptes Instagram et Pinterest.



DOSSIER DE PRESSE
21.06.2022
BOTRANGE
La Province de Liège au secours
des caillebotis



3.7.4. Conférences et communiqués de presse

- 4 communiqués de presse rédigés
- 6 organisations de conférences de presse
- 4 traitements de dossier thématiques en réponse à des journalistes

3.8. Projets INTERREG EMR

3.8.1. Cycling Connects

Le projet associe 3 pays et 12 acteurs de l'Euregio Meuse-Rhin afin de proposer une expérience cyclo-touristique unique. L'objectif à atteindre est l'amélioration des infrastructures cyclables par l'élaboration d'itinéraires de liaison entre les régions partenaires (Limbourg néerlandais et belge, Aix-la-Chapelle, Province de Liège). Il s'agira ensuite de promouvoir ce cyclotourisme et de contribuer à faire de l'Euregio Meuse-Rhin l'une des premières destinations des amateurs de vélo. Faciliter le cyclotourisme en optimisant confort, sécurité et information est également l'un des buts poursuivis.



DOSSIER DE PRESSE
13.09.2022
CHÂTEAU DE FLORZÉ
La FTPL change de peau
pour favoriser le développement économique du secteur !



Dans ce but le consortium a œuvré sur la mise en place d'une stratégie d'implication des parties prenantes de l'Euregio. Plusieurs réunions régionales suivies de rencontres transfrontalières ont eu lieu. Ces réunions ont permis d'aborder certains questionnements des acteurs du terrain (sécurité, visibilité, flux des cyclistes et d'information, etc.) et travailler sur des solutions.

3.8.2. Rando-M

Ce projet rassemble notre Fédération du Tourisme (FTPL), l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) et l'Eifel Tourismus de Prüm (ET). Ces organisations travaillent en étroite collaboration pour le développement de la région Ardenne-Eifel depuis plusieurs années, notamment par l'entremise du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Marketing Ardenne Eifel (MAE). Ce projet a pour objectifs de créer et de promouvoir des itinéraires pédestres et vélotouristiques transfrontaliers à travers les régions de l'Eifel en Allemagne et des Ardennes belges, mais aussi de développer leur attractivité, par l'enrichissement du réseau d'offres complémentaires d'hôtels, restaurants et cafés à proximité de ces itinéraires.



La fin de l'année passée, un marché public pour rénovation de ± 1 km de caillebotis le long de la vallée de la Helle a été attribué à la société FRANCK FOREST SRL. Tenant compte de la situation géographique du chantier, les travaux n'ont pas pu commencer immédiatement et ont par conséquent été repoussés au printemps de cette année. Au cours de l'année, la FTPL, avec la collaboration du DNF, a mené à bien la réalisation de ce chantier (du lancement du marché, en passant par la définition du nouveau cadastre des rénovations et supervision des travaux, jusqu'à la réception finale) qui servira d'épine dorsale à un nouveau sentier phare de randonnée transfrontalier. Cette démarche a également servi d'impulsion pour se pencher sur la problématique de l'état des caillebotis dans le domaine des Hautes Fagnes. Suite à cela la FTPL a étroitement collaboré avec les deux cabinets des ministres du Tourisme et de la Nature afin de trouver une solution à la grande quantité de caillebotis non utilisables au sein du Domaine. Une conférence de presse a également été organisée dans le but de communiquer sur les mesures prises et conforter la collaboration des institutions impliquées.

3.8.3. Land of Memory

Le projet « Land of Memory » a débuté le 1^{er} juin 2016 et a pris fin le 31 décembre 2022. Il met en valeur le tourisme de mémoire (les deux conflits mondiaux de 1914-18 et 1940-45 et la création de l'Europe) par diverses actions :

- Un site web en storytelling (et son teaser)
- Un spot promotionnel pour la destination
- Une exposition (et son teaser)
- Une carte touristique illustrative
- Un jeu de société
- Une participation aux foires, salons et commémorations
- Un plan de communication 360°
- La création et la commercialisation de circuits transfrontaliers pour groupes

3.9. Cellule « VEILLE »

3.9.1. Accompagnements stratégiques

Deux accompagnements stratégiques ont été activés :

- 1^{er} accompagnement stratégique destiné à l'ASBL FTPL :
 - Élaboration de la vision et des valeurs de l'entreprise
 - Renforcement de la qualité du management de la FTPL et de ses services en s'inscrivant dans la démarche Qualité proposée par le CGT (participer à l'atelier « Définir son ADN », compléter les documents clés...)
- 2^e accompagnement stratégique destiné à l'ASBL Association pour la gestion du Château de Jehay : Mise en place de son nouveau plan stratégique 2024-2027. Afin de réaliser ce dernier, plusieurs étapes ont été programmées :
 - Identification des missions (principale et spécifiques), de la vision et des valeurs
 - Identification des talents de l'ensemble du personnel
 - Mise en place de groupes de travail spécifiques destinés à élaborer les feuilles de route/plans d'action de chaque mission, etc.



3.9.2. Benchmarking, études et veilles

La cellule a traité diverses demandes et réalisé des :

- Veilles dédiées 10
- Benchmarks 4
- Enquêtes, sondages, études 2

Les recherches d'information sont variées et dépendent des besoins de la FTPL, de ses missions, du secteur et de son environnement. Exemples de recherches :

- aide et de soutien (financement, subside, équipement, formation, labellisation...)
- chiffres et de statistiques (fréquentation, nuitées...)
- tendances, bonnes pratiques, bons plans
- partenaires, médias, fournisseurs clés
- pratiques concurrentielles en termes d'offres
- ...

3.9.3. Revue de presse

Par le biais de la plateforme web Belga.press et d'autres supports ressources (sites web, publication...), la cellule a transmis et sélectionné, en 2022, **2.342 articles et liens**.

4. Marchés publics

Durant l'année 2022, la FTPL a lancé les marchés suivants :

Nom du marché	Procédure	Société	Coordonnées	Montants HTVA et/ou TVAC	Durée
Élaboration d'une stratégie territoriale sur la thématique du tourisme durable en province de Liège	Procédure négociée sans publication préalable	ACTICOP SCRL	10 Avenue Pierre Isnard 06000 Nice (France)	HTVA : 36.615 € TVAC : 39.258 €	18 mois calendrier
Atelier Communication – Rencontres professionnelles du Tourisme	Procédure simplifiée	COMPANY WRITERS	Rue Basse-Hermalle, 25/8 4600 Visé	HTVA : 290 € TVAC : 352 €	1 journée
Fourniture et service de boissons – Jaccede challenge	Procédure simplifiée	MARIO DRINKS SPRL	Rue Joseph Delhalle, 36 4520 Wanze	HTVA : 126,09 € TVAC : 147 €	/
Fourniture d'un buffet sandwiches pour 40 personnes – Jaccede challenge	Procédure simplifiée	PLAISIR DE PROVENCE	Chaussée de Wavre, 29/1 4520 Wanze	HTVA : 658 € TVAC : 700 €	/
Fourniture de 50 tee-shirts – Jaccede challenge	Procédure simplifiée	CHILI PAPER	Rue Bois Grumsel 8, 4530 Villers-le-Bouillet	HTVA : 585,98 € TVAC : 709,04 €	/
Formation à l'accueil des personnes à besoins spécifiques (à destination des agents du Château de Jehay)	Procédure simplifiée	PASSE MURAILLE ASBL	Avenue Thomas Edison, 2 7000 Mons	HTVA : régime particulier de franchise des petites entreprises TVAC : 971 €	3 journées de 7 heures de formation
Création de trois emplacements de stationnement pour personnes à besoins spécifiques sur le site de Blegny-Mine	Procédure simplifiée	TERRASSEMENTS, DÉMOLITIONS ET AMÉNAGEMENTS J.HAVET	Levée de Limbourg, 6 4837 Baelen	HTVA : 11.830 € TVAC : 14.314,30 €	Planning des travaux en cours

Fourniture de cinq tables de pique-nique accessibles aux personnes à mobilité réduite pour le site des DTVL	Procédure simplifiée	MANUTAN SA	Chaussée de Mons, 1424 1070 Bruxelles	HTVA : 4.300 € TVAC : 5.203 €	/
Fourniture de deux rampes d'accessibilité pour la Maison de Botrange	Procédure simplifiée	MOBIMED	Krommebeekpark, 39 8800 Roeselare	HTVA : 920,74 € TVAC : 1.114,10 €	/
Fourniture des éléments de sets complets de réparation (pour les vélos) adaptés pour les petites réparations d'urgence à destination de 180 labellisés Bienvenue vélo	Procédure simplifiée	DECATHLON B2B		HTVA : 18.148,76 € TVAC : 21.960 €	/
Fourniture des éléments d'une trousse de premiers secours à destination de 180 labellisés Bienvenue vélo	Procédure simplifiée	SC MULTIPHARMA CV – P775	Rue Vinàve d'Ile, 36-38 4000 Liège	HTVA : 13.382 € TVAC : 15.741,88 €	/
Fourniture des éléments de sets complets de réparation (pour les vélos) adaptés pour les petites réparations d'urgence à destination de 50 labellisés Bienvenue vélo	Procédure simplifiée	DÉCATHLON B2B		HTVA : TVAC : 5.824 €	/
Fourniture des éléments d'une trousse de premiers secours à destination de 50 labellisés Bienvenue vélo	Procédure simplifiée	SC MULTIPHARMA CV – P775	Rue Vinàve d'Ile, 36-38 4000 Liège	HTVA : 3.814,33 € TVAC : 4.487,85 €	/
Transport (aller/retour) d'élèves d'écoles maternelles et primaires, tous réseaux confondus, sises en province de Liège à destination des sites touristiques (para-)provinciaux de la province de Liège	Procédure négociée sans publication préalable	GÉNÉRALTOUR	Zoning des Hauts-Sarts, rue de la Tlice 15 4041 Herstal	2.940 € HTVA (prix forfaitaire obtenu par l'addition des coûts unitaires des différentes possibilités de trajets à effectuer tenant notamment compte du nombre de kilomètres à parcourir)	
Formation « L'adaptabilité, l'attitude face au changement dans le secteur du tourisme d'affaires »	Procédure simplifiée	Florence PIRE, Ex-expression ASBL	18 rue de Bouleng 7190 Écaussinnes	950 € HTVA	Formation organisée le 30/11/22
Désignation d'un secrétariat social	Procédure simplifiée	SD Worx People Solutions SA	Brouwersvliet 2 à 2000 Anvers	14.859,37 HTVA 17.979,15 TVA 21 % incluse	4 ans

II. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

**A. Association de gestion
des Domaines Touristiques
du Vallon de la Lembrée**

« Histoire et Aventures en pleine Nature »

1. Introduction

Après les difficultés rencontrées suite à la Covid de 2020 et 2021 puis les inondations de 2021, les circonstances suivantes ont émaillé 2022 :

- Début 2022, suite au retour de la Covid, l'ASBL a été dans l'impossibilité d'organiser des séjours scolaires jusqu'aux vacances de Carnaval, avec comme impact une diminution des fréquentations et des chiffres d'affaires hébergements, restauration de collectivité et animations.
- Suite aux nombreuses indexations, l'ASBL connaît une augmentation majeure de la masse salariale en 2022.
- L'impact de la réforme APE est important notamment pour les indexations salariales qui ne seront structurellement prises en charge qu'à hauteur de 6,99 % pour le personnel APE qui constitue la majorité du personnel de l'ASBL.
- Les charges d'énergie ont doublé avec impossibilité de répercuter ces dernières.
- Suite à la décision de la Province de Liège de vendre le Château de Harzé, l'ASBL a planifié la fin des activités commerciales du Château de Harzé le 31/10/2022 et la remise des clés au propriétaire provincial le 19/12/2022.

2. Statuts

L'association sans but lucratif dénommée « Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée » a été créée le 22 décembre 1980, pour une durée indéterminée, sous le n° d'identification 1990/81 (annexes du Moniteur Belge du 26 mars 1981).

Sur base des statuts et du contrat de gestion entre la Province et l'ASBL, les missions de l'association sont :

- Assurer la gestion optimale des installations touristiques situées dans le Vallon de la Lembrée et la région environnante mises à sa disposition par la Province de Liège et la Région wallonne
- Contribuer activement au développement du tourisme en Province de Liège et en particulier du tourisme de loisirs actifs, du tourisme didactique et du tourisme d'affaires
- Contribuer, par une activité touristique soutenue, à la reconversion économique du Pays de Liège
- Répondre au mieux aux attentes et besoins de la Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, de manière à lui permettre de développer au mieux sa politique touristique globale
- Contribuer, le cas échéant, à la promotion des Grands Événements dans lesquels la Province de Liège s'investit
- Mettre en place des activités dans le cadre du tourisme social des jeunes

2.1. Aspect relevant du personnel

Au 31/12/2022, l'effectif, **en baisse de 8 agents**, se compose de **42 agents** effectifs pour **35,07 ETP** (hors travailleurs en absence de longue durée) dont 6 agents provinciaux (5,5 ETP – dont 2 ETP en absence de longue durée).

620 heures de formation ont été suivies par le personnel.

2.2. Aspect relevant de la gestion du matériel

L'association gère deux sites distincts : le CHÂTEAU DE HARZÉ et le DOMAINE DE PALOGNE.

INVESTISSEMENTS OPÉRÉS EN 2022

Prise en charge par le **COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME** sur la ferme de Palogne de 100.858 €

- Contrôles périodiques obligatoires : 7.171,85 €
- Fourniture des matériaux pour les surfaces de chute de la plaine de jeux : 21.119,75 €
- TRTC (Ferrières)
- Rénovation du grand jeu de la plaine de jeux : 7.531,89 € – KOMPAN (Seraing)
- Fourniture et pose des nouveaux jeux : 29.841 € – TVB (Bastogne)
- N. B. L'installation sera réalisée début 2023.
- Fourniture et pose d'un airco fixe dans la cuisine et la plonge de la taverne de Palogne : 6.923,27 € – ELR (Aywaille)
- Fourniture de bancs école pour le réfectoire : 1.700 € – VY&MY (Bruxelles)
- Fourniture de blocs de secours : 860,45 € – CEBEO (Grâce-Hollogne)
- Rénovation des corniches : 25.710 € – LEONARD (Harzé)

Prise en charge par la **Province de Liège** et les sub-sides d'équipement touristiques de la Fédération du tourisme de 264.304,4 € HTVA

- Achat et lettrage d'un bus de 56 places : 201.250 € – IVECO (Groot-Bijgaarden)
- Transformation d'un espace garage en salle de classe : 15.000 € – ELR (Aywaille), CM parachèvement (Saive), SMAL (Harzé), LERUTH DAWANT (Sprimont)
- Animation de chasse au trésor : 10.000 € – PATRICE MORAY (Filot), DKD (Seraing), D-VISU (Grâce-Hollogne), ANNICK THIEL (Theux), CONTACT NATURE (Sart-Lez-Spa)
- Fourniture de 5 bancs extérieurs PMR dans le cadre de l'action « accessibilité » des sites paraprovinciaux : 4.300 € MANUTAN.
- Fourniture et la pose d'une nouvelle clôture au Château-Fort : 6.030 € – THIERRY VINCENT (Bomal)
- Réalisation d'une rampe PMR : 5.500 € – TVB (Bastogne)
- Achat de divers équipements pour les hébergements : 13.215 €
- Rénovation et remise en conformité de l'électricité de la ferme de la Bouverie
- Fourniture de 2 « kits vélo » par la Fédération du tourisme pour les labellisés « Bienvenue Vélo »

Poursuite des rénovations suite aux inondations :

- Rénovation du chemin du Château fort de Logne : 9.009,30 € – Palange (Ferrières)

Interventions et rénovations **sur FONDS PROPRES de l'ASBL** : 19.196 € (HTVA)

- Achat d'un économiseur pour lave-vaisselle et de matériel horeca : 1.477,10 € – BRUYÈRES (Herstal)
- Achat de pagaies : 1.000 € – FARMENE PLASTIC (Marche)
- Suite aux inondations, achat de 3 aspirateurs : 678 € – LUBRI-ASEPT (Verviers)
- Suite aux inondations, rénovation de la pergola : 8.141 € – VAN HOOFF (Opwijk)
- Réalisation de la traduction du module historique du musée du Château fort de Logne 7.300 € – N-ZONE (Angleur)
- Étude des toitures en vue de l'implantation de panneaux solaires : 600 € – JACQUES (Beaufays)



3. Rapport sur l'activité

3.1. Domaine de PALOGNE

Suite aux inondations du 14 juillet 2021, deux chantiers sont toujours en attente :

- La plaine de jeux : le grand jeu de la plaine de jeux a été remis en état le 15 novembre. Deux nouveaux modules arriveront pour le début de la saison 2023.
- L'hébergement des Lognards (propriété provinciale) : les travaux de certains espaces extérieurs et intérieurs de l'hébergement devraient débuter en 2023.

En ce qui concerne l'intervention des assurances suite aux inondations :

- L'assurance de la Province de Liège est intervenue pour le contenu de l'hébergement des Lognards : 13.104,60 € ont ainsi été reversés à l'ASBL.
- Le 24 décembre 2021, l'ASBL avait rentré un dossier complet au fonds des calamités pour un montant de 75.000 €. Après de nombreuses relances, la Sowalfin a communiqué le 27/10/2022 la procédure finale d'intervention dans « l'aide à la réparation ». L'ASBL a donc dû faire appel à un expert afin de définir ce qui pourra être considéré comme « biens nécessaires à l'activité professionnelle ». Ce dossier est toujours en cours.

3.1.1. Statistiques du centre récréatif de Palogne

Évolution du taux d'occupation des trois hébergements de Palogne

Statistiques de fréquentation des hébergements au Domaine de Palogne JANVIER à DECEMBRE										
	2018		2019		2020		2021		2022	
	Nbre nuitées	Taux occ. %	Nbre nuitées	Taux occ. %	Nbre nuitées	Taux occ. %	Nbre nuitées	Taux occ. %	Nbre nuitées	Taux occ. %
Dame Marthe 21 lits	180	49,32	153	41,92	72	19,73	26	10,7	128	35,07
Messire Waleran 60 lits	186	50,96	197	53,97	73	20	48	19,75	146	40
Les Lognards 50 lits	198	54,25	213	58,36	84	23,01	26	10,7	203	55,62

Séjours "Classes de dépaysement" au Domaine de Palogne JANVIER à DECEMBRE					
	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre nuitées	10.435	10.550	3.448	2.223	9.470
CA résidentiel	454.575 €	462.074 €	156.566 €	98.796 €	471.015 €
CA non résidentiel	34.693 €	23.684 €	9.922 €	46.307 €	40.407 €
CA/nuitée	43,56 €	43,80 €	45,41 €	44,44 €	50 €
Total Chiffre aff.	489.268 €	485.758 €	166.488 €	145.103 €	511.422 €

Evolution du chiffre d'affaires Kayak - VTT - Minigolf

	Kayak	VTT	E-Bike	Minigolf
2018	64.438,00 €	38.476,00 €	5.778,00 €	16.431,00 €
2019	67.096,00 €	38.354,00 €	5.449,00 €	16.180,00 €
2020	8.696,00 €	26.635,00 €	9.720,00 €	14.136,00 €
2021	73.876,00 €	33.597,00 €	12.517,00 €	17.314,00 €
2022	51.532,00 €	44.639,00 €	18.065,00 €	27.786,00 €

En ce qui concerne le kayak, la saison 2022 s'est arrêtée prématurément le 3 juillet.

3.1.2. Activités pédagogiques et activités « Nature »

Trois collaborations ont été initiées :

- avec les Grottes de Comblain pour l'activité chauve-souris
- avec l'ASBL « Union belge de spéléologie (UBS) » pour les animations spéléologie
- avec le Centre de Rencontre et d'Hébergement (CRH) le Fagotin (Stoumont) pour une activité de ferme pédagogique mobile.

Les cours d'apiculture (élevage de reines) en collaboration avec l'IPEPS Huy-Waremme et la Province de Liège se sont poursuivis en 2022. Le cours de base d'apiculture n'a pas compté assez d'inscrits pour pouvoir être proposé. L'exposition « Histoire d'abeilles » réalisée dans le cadre du projet Noé-Noah reste toujours disponible pour un prêt éventuel.

3.1.3. Statistiques de fréquentation du pôle muséal en nombre de visiteurs

	2019	2020	2021	2022
Château Fort de Logne	22.856	12.863	17.271	21.760
Musée du Château Fort de Logne à la Bouverie	11.115	6.181	8.854	10.755
Musée de la Meunerie et de la Boulangerie au Château de Harzé	5.620	1.126	1.486	2.412
Animations extérieures (Mégalithes)	75	0	0	43
Total	39.666	20.170	27.611	34.970

3.1.4. Réalisations du pôle muséal

- La BD du dessinateur Michel Pierret et de son scénariste Robert Neys, *Les Cendres de Logne* a été traduite en allemand, sous le titre *Die Assche von Logne*.
- *Feestmalen in het kasteel van Logne, Tafelmanieren en 15 recepten om lekker te tafelen in de 1521*

La version néerlandaise de cet ouvrage, écrit par Pierre Leclercq, Historien de la gastronomie, est sortie.

- *De burcht en het Museum van Logne in verhaal.*

La version néerlandaise est également parue.

- Un nouveau livret de découverte ludique et familiale du musée du château fort de Logne La version néerlandaise du module multimédia à l'entrée du musée archéologique a été mise à disposition du public le 30 juin.
- Chantier de valorisation du puits du château de Logne : construction d'une passerelle d'accès au puits et d'une évocation de la tour du puits

Le chantier sera complètement terminé début 2023 et devrait permettre de lancer la saison avec une nouveauté de taille.

- Consolidation et maintenance de l'angle sud de la cour haute du château de Logne
- Placement d'une nouvelle clôture sur le site du château de Logne
- Réfection des ornières sur le chemin du château fort

3.1.5. Subsidés et dossiers de reconnaissance

Renouvellement de la demande de reconnaissance comme musée de catégorie C auprès de la FWB.

Cette reconnaissance assure au musée une subvention annuelle de 45.000 € pour les cinq années à venir (2022 – 2026).

Renouvellement de l'agrément comme dépôt de biens archéologiques par l'AWaP.

Chantier du puits, 8 juin 2022 © DTVL ↗

Module multimédia au musée du Château fort de Logne réalisé par la société N-Zone © DTVL





3.2. Château de HARZÉ

L'exploitation du Château de Harzé a été arrêtée le 31/10/2022.

L'ASBL a géré la fin du Château de Harzé avec :

- l'envoi de 6 préavis au personnel pour un coût à charge de l'ASBL estimé à 64.000 €.
- Les circonstances économiques n'ont malheureusement permis qu'un reclassement au sein de l'ASBL.
- une baisse de rentabilité importante durant les 2 derniers mois d'activités due principalement à une réduction progressive des effectifs avec comme conséquence une perte de chiffre d'affaires estimée à plus de 30.000 €
- la fin anticipée de la concession avec le Traiteur Les Cours et la perte des dernières redevances soit 10.000 €
- la perte de 3 espaces d'animations pour les écoles et des espaces musée
- une charge de travail très importante pour gérer la fin administrative du Château et les biens mobiliers appartenant à l'ASBL

3.2.1. Statistiques du Château de Harzé

Chiffre d'affaires chambres et salles

2018	2019	2020	2021	2022
275.746 €	291.194 €	159.820 €	218.709 €	219.169 €

4. Marchés publics

Les marchés publics suivants ont été organisés par les DTVL :

- Réalisation du cahier des charges pour la rénovation de la plaine de jeux en collaboration avec le CGT.
- Marché public pour la fourniture d'un bus de minimum 56 places – 200.000 € HTVA – Société IVECO (Groot-Bijgaarden). Ce marché a fait l'objet d'un suivi juridique spécifique.
- Marché public pour la fourniture et la pose d'une nouvelle clôture au Château-Fort 7.297,5 € TVAC – THIERRY VINCENT (Bomal).

4.1. SUBVENTIONS

- La Province de Liège a attribué et déjà versé à l'ASBL une subvention de fonctionnement de 76.000 €.
- La Province de Liège a attribué une subvention en nature de 6.059,27 € pour la réalisation de la campagne d'impression 2022.
- La Province de Liège – secteur Culture – a attribué une subvention de fonctionnement pour le Musée du Château Fort de Logne de 3.080 €.
- Le Commissariat général au tourisme a validé le principe de l'octroi d'une subvention de promotion touristique 2022 estimée à 9.600 €.
- La Fédération Wallonie Bruxelles a octroyé une subvention de 38.250 €. En date du 4 novembre 2022, la ministre de la Culture, Madame Linard, nous informait de l'indexation de cette subvention à hauteur de 7,12 % pour amortir l'impact de la crise énergétique et de l'inflation.
- L'AWaP a versé un montant total de 109.500 € correspondant à l'apurement de plusieurs subventions annuelles.
- Le Centre de Rencontres et d'Hébergement (CRH) a attribué un subside Covid de 8.710,71 € via le Commissariat général au tourisme.

II.
COMPLEXES
TOURISTIQUES
PARA-PROVINCIAUX

B. Blegny-Mine

1. Statuts / Objet / Composition

L'association, aujourd'hui dénommée « Blegny-Mine ASBL », a été constituée en date du 25/06/1983 pour une durée illimitée, sous le numéro d'identification 3312/84 (annexes du Moniteur Belge du 17 mai 1984).

Statutairement, l'association a pour but la gestion et l'exploitation des installations, équipements et centres d'activités touristiques situés dans le site de l'ancien charbonnage de Blegny-Trembleur et environs.

Pour ce faire, elle participe à l'harmonisation des efforts en vue de mettre le potentiel de la région ainsi que les équipements existants ou futurs, au service du tourisme. De même, elle peut organiser et coordonner, dans le cadre de la mission commune à ses membres, des activités d'animation touristique et de loisirs. Elle peut aussi accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but.

La reconnaissance comme patrimoine mondial de l'UNESCO, intervenue le 1^{er} juillet 2012, impose à l'ASBL la prise en compte de missions complémentaires, à réaliser en concertation et si possible en commun avec les trois autres sites miniers majeurs de Wallonie. Ces missions concernent sept axes définis par l'Administration du Patrimoine : la conservation du bien, l'éducation, la participation citoyenne, la culture et le tourisme, le marketing et la promotion, la recherche scientifique et les relations internationales. Un projet de plan de gestion définissant les actions concrètes à mener pour ces différents axes, avec deux priorités pour la conservation et la mise en tourisme, a été approuvé par le CWAPAM (Comité Wallon du Patrimoine Mondial) en janvier 2015, mais aucun budget n'est prévu à ce jour pour en assurer l'exécution, excepté les subventions auxquelles il est possible de faire appel dans certaines circonstances pour la rénovation du patrimoine.

Une subvention spéciale a été sollicitée en date du 26/03/2021 auprès de l'AWaP, conjointement par les quatre sites, dans le but de réaliser quatre actions communes dans le cadre du 10^e anniversaire de la reconnaissance qui a été fêté en 2022. Aucune subvention spécifique n'a été obtenue, mais un certain nombre de dépenses ont été prises en charge par l'AWaP, en particulier en ce qui concerne la communication et l'organisation d'un colloque au Grand-Hornu en novembre 2022.

L'association est composée de seize membres statutairement agréés comme suit :

- deux membres agréés par le Gouvernement wallon
- deux membres agréés par le ministre wallon ayant le Tourisme dans ses attributions
- trois membres agréés par la Province de Liège
- trois membres agréés par l'ASBL « Fédération du Tourisme de la Province de Liège »
- deux membres agréés par l'ASBL « Comté de Dalhem et environs »
- un membre agréé par la commune de Blegny
- un membre agréé par la commune de Dalhem
- deux membres agréés par la confrérie des « Maïsses Houyeûs dè Payis d'Lîdje »

La Commissaire Générale au Tourisme de la Région wallonne ou son délégué, le Député provincial ayant le Tourisme dans ses attributions, et le Bourgmestre de Blegny y sont invités de droit.

La Région wallonne doit disposer d'au moins un quart de la représentation au sein de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale élit un conseil d'administration composé de 15 membres et un bureau exécutif composé de 8 membres plus deux invités, en charge de la gestion journalière.

2. Rapport sur la gestion

2.1. Aspect relevant du personnel

Au 31/12/2022, Blegny-Mine compte 57 agents, dont 6 guides vacataires, 4 agents employés à mi-temps, 1 à 1/5 temps, 1 à 2/3 temps et 6 à 4/5 temps, soit un effectif équivalent à 49,87 ETP, personnel provincial inclus.

15 agents sont incorporés via la FTPL (14,47 ETP, dont 2 en maladie de longue durée)

Personnel ASBL : 7 Agents (6 ETP, 1 à 1/5^e temps)

Personnel employé par l'ASBL dans le cadre de contrats PRC : 27 Agents (24 ETP)

Personnel employé par l'ASBL dans le cadre de contrats « Maribel » : 4 Agents (3 ETP)

Personnel vacataire de l'ASBL : 6 Agents (6 guides anciens mineurs : ± 2,2 ETP)

Remarque : dans cet effectif ne sont pas repris les guides vacataires indépendants.

3. Travaux et investissements réalisés en 2022

Chiffres arrêtés au 30/11/22

3.1. Financés par la Province de Liège

*	Quote-part dans l'achat du chapiteau Phénix	8.000,00 €
*	Aménagement/rénovation du Puits-Marie	186.034,08 €
*	Aménagement du centre d'hébergement	144.432,58 €
*	Remplacement des bâches du chapiteau	2.057,00 €
*	Nouveau parking PMR	13.718,07 €
	TOTAL	354.241,73 €

3.2. Financés par la Région wallonne (Commissariat Général au Tourisme) dans le cadre des crédits de maintenance et réparations extraordinaires

*	Entretiens et réparations divers	43.679,70 €
---	----------------------------------	--------------------

3.3. Sur fonds propres

*	Achats de matériel et de matériaux	13.801,35 €
*	Entretiens	28.869,94 €
*	Réparations	16.746,77 €
*	Achats matériel informatique	3.441,13 €
	TOTAL	62.859,19 €

4. Rapport sur l'activité

4.1. Éditions-promotion

- Impressions de 62.400 folders / brochures, de dossiers de presse, livres dans la collection Comté de Dalhem, de newsletter, affiches, flyers stages d'été et expositions
- Distribution de folders dans le Limbourg belge, Cantons de l'Est, Spa, Malmedy, Barvaux, Durbuy, Pays de Herve (via la Maison du Tourisme du Pays de Herve) et de Vesdre, dans les gîtes et chambres d'hôtes du Pays de Herve via la Maison du Tourisme du Pays de Herve et des Fourons, via les meubles BHS dans la Province de Liège et le Limbourg belge et via la FTPL dans les 7 Maisons touristiques et dans les antennes provinciales
- Publicités : via Attractions & Tourisme, divers magazines belges et néerlandais et en toutes-boîtes
- Participation à plusieurs foires et salons
- Présence active sur internet via 3 sites internet distincts (www.blegnymine.be – www.bateaupaysdeliege.be – www.biblioCLADIC.be)
- Réseaux sociaux : Présence active sur Facebook et Instagram
- Presse : interviews en radio, dans la presse écrite, et articles de presse promotionnels

4.2. Statistiques

4.2.1. Tableau de synthèse

Année	Mine	Musée	Trains touristiques	Croisières	Charters	Héberg. Nuitées	Stages Pédag.	Classes Taupy	Biotope Terril	Expositions	Total Visiteurs ¹	Total Attraction ²
2019	62.429	24.286	18.382	15.581	7.098	3.904	155	3.180	20.900	1.060	88.795	156.820
2021	35.371	21.001	8.114	2.452	1.831	2.186	578	459	19.970	0	44.833	91.255
11/2022	56.141	26.315	14.406	5.214	3.806	5.280	1.107	5.355	21.365	6.910	77.750	145.847
Différence 2021/2022	20.770	5.314	6.292	2.762	1.975	3.094	529	4.896	1.395	6.910	32.917	54.592
%	58,72%	25,30%	77,54%	112,64%	107,86%	141,54%	91,52%	1066,67%	6,99%		73,42%	59,82%

1 Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

2 Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

4.2.2. Autres chiffres (au 30/11/2022)

- 30 manifestations spéciales organisées sur le site (16.500 visiteurs au total) contre 23 manifestations (\pm 5.045 visiteurs) en 2021 et 38 manifestations (\pm 25.000 visiteurs) en 2019
- Classes vertes : 1.021 enfants en séjour à fin novembre 2022 contre 128 en 2021 et 484 en 2019
- 14 stages ont été organisés en 2022, 254 enfants y ont participé contre 6 stages avec 125 enfants en 2021 et 2 stages (31 enfants) en 2019
- Locations trains miniatures touristiques : 47 locations (12.417,45 € de chiffre d'affaires) contre 27 locations (5.119,16 € de chiffre d'affaires) en 2021 et 51 locations (14.785,12 € de chiffre d'affaires en 2019)
- Locations salles : 31 locations (8.283,83 € de chiffre d'affaires) en 2022 contre 17 locations (3.180,35 € de chiffre d'affaires) en 2021 et 37 locations (10.586,79 €) en 2019
- Motorhomes : 3.193 nuitées recensées en 2022 contre 2.538 nuitées en 2021 et 3.545 nuitées en 2019
- Apéro-mines : 70 participants en 2022 contre 0 en 2021 et 183 en 2019
- Bateau *Le Pays de Liège* : 94 croisières organisées, dont 34 locations en charter, contre 55 croisières organisées en 2021 dont 23 locations en charter et 284 croisières organisées, dont 67 locations en charter en 2019. Incendie du bateau le 16/07/2022.
- Centre d'hébergement : 2.129 personnes et 5.283 nuitées en 2022 contre 983 personnes et 2.221 nuitées en 2021 et 1.747 personnes et 3.904 nuitées en 2019
- Car « Découverte pédagogique du patrimoine provincial » (visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne) : 159 voyages ont été organisés en 2022 (128 en 2021 – 169 en 2019). 7.639 écoliers ont bénéficié du transport gratuit (5.791 écoliers en 2021 et 8.226 écoliers en 2019)
- Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Généraltour de Herstal.
- Brasserie/restaurant : chiffres d'affaires au 30/11/2022 : 441.605,15 € contre 277.687,52 € en 2021 et 393.787,04 € en 2019
- Salles d'exposition : Blegny-Mine a accueilli cinq expositions en 2022, à savoir
 - « Triage » sur les triage-lavoirs dans le monde, du 01/04 au 23/06
 - « Coal Mine recycling », présentant divers bassins liniers parcourus en vélo il y a 30 ans et tout récemment par Leo Van der Kleij du 13/05 au 29/06
 - « Our Common Heritage » de Land of Memory réalisée par la Grande Région du 17/03 au 14/05
 - « Vis(i)ons », une exposition de plein air montrant l'évolution des éléments patrimoniaux du site, depuis le 2 juillet
 - « D'Artagnan » présentant les liens de l'illustre personnage avec notre région du 10/10 au 16/10
- Éditions :
 - Dans la Collection Comté de Dalhem
 - Réédition de l'ouvrage « Les Cramignons en Basse-Meuse » d'Alain Dethise
 - Édition de « Histoire du Cyclisme dans les villages blegnytois » par Paul Bolland
 - Blegny-Mine a coédité avec le Musée communal d'Herstal et les Éditions de la Province de Liège un ouvrage de Walthère Franssen « Des Goulags belges ? », dans la collection « Les Carnets de Blegny-Mine »

4.2.3. Centre d'hébergement du CREF – exploité conventionnellement par Blegny-Mine

Chiffres globaux :

2019 : 1.747 personnes et 3.906 nuitées
2020 : 678 personnes et 1.724 nuitées
2021 : 983 personnes et 2.251 nuitées
2022 : 2.129 personnes et 5.283 nuitées

Réservations CFTT (Centre de Formation de Tennis de Table) :

2019 : 254 personnes et 776 nuitées
2020 : 166 personnes et 532 nuitées
2021 : 237 personnes et 733 nuitées
2022 : 223 personnes et 632 nuitées

Réservations URBSFA (Union royale belge des sociétés de football association) ou ACFF :

2019 : 30 personnes et 108 nuitées (ACFF)
2020 : 56 personnes et 81 nuitées
2021 : 32 personnes et 62 nuitées
2022 : 34 personnes et 68 nuitées au 30/11

4.3. UNESCO – sites miniers majeurs de Wallonie

Les sites miniers majeurs et l'AWaP se sont réunis et ont échangé à plusieurs reprises dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre d'activités pour commémorer le 10^e anniversaire de la reconnaissance des sites miniers majeurs de Wallonie comme patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au niveau communication, il a été décidé de réaliser un roll-up générique, une affiche, un dépliant et de décliner la communication des sites sur base d'un graphisme commun réalisé par l'AWaP.

Quatre activités ont été retenues : la commémoration des 20 ans du Bois du Cazier le 7 mai 2022, la mise sur pied d'une conférence de presse à Bois-du-Luc le 10 juin, la commémoration du 10^e anniversaire à Blegny-Mine le 2 juillet et l'organisation d'un colloque international au Grand-Hornu les 18 et 19 novembre 2022.

4.4. Centre liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière (CLADIC)

Les missions du CLADIC comprennent des tâches documentaires, des recherches et collaborations, des tâches muséales ainsi que des tâches administratives.

Pour les premières, l'équipe en place a poursuivi les travaux d'inventaires en cours, avec le concours de deux agents temporaires, et a lancé un marché en vue de l'acquisition d'un programme de gestion de base de données pour son fonds documentaire.

Pour les deuxièmes, outre l'avancement dans les projets de recherche existants (cartographie souterraine, appareil à tester les lampes, charbonnage d'Argenteau, etc.), le service a également participé à la conception de l'exposition en plein air « Visions » (voir pt 1.4.2.2), présentée sur le site de Blegny-Mine. Il a aussi été la cheville ouvrière de la publication « Des goulags belges ? » (voir pt 1.4.2.2).

Pour les troisièmes, les activités ont consisté en la continuation des inventaires et en la préparation de fichiers de migration en vue de l'intégration de Blegny-Mine au réseau TMS mis en place par la Province de Liège et Musées & société en Wallonie.

Pour les dernières, le CLADIC a accueilli 40 groupes et classes dans le cadre de réunions et d'animations ; le personnel permanent s'est aussi dévoué à l'écologie de deux agents temporaires ainsi que d'un bénévole.

Il est à noter qu'un des employés permanents a suivi une formation en gestion de l'information (Hénallux-UNamur) à raison de 2 demi-journées et 1 journée complète par semaine (clôturée et réussie en août 2022).

4.5. Énergie

Plusieurs actions sont en cours en vue de valoriser le potentiel énergétique du site et de diminuer la consommation d'énergie.

- Un audit énergétique de base a été effectué gratuitement par la S.A. ENGIE en 2020.

Un relevé précis des consommations, de l'éclairage, des chaudières et autres moyens de chauffage, ainsi que de l'isolation des bâtiments a été effectué.

Diverses recommandations ont été formulées suite à cet audit. Elles sont mises en œuvre progressivement, au fur et à mesure de la disponibilité de moyens financiers adéquats.

- Le groupe citoyen blegnytois Be21 a étudié deux projets de production d'électricité photovoltaïque basés sur une couverture partielle du parking par des auvents solaires. Des offres de financement ont été sollicitées auprès d'organismes bancaires et des opérateurs susceptibles d'être des revendeurs des surplus de production ont été approchés.
- Après le remplacement en janvier 2021 du moteur de la machine d'extraction par un moteur basse-tension nettement moins énergivore, le Commissariat Général au Tourisme a financé le remplacement des éclairages de l'accueil, de l'administration, du triage-lavoir et du service technique par de l'éclairage LED. Un travail préparatoire a été effectué en 2022 pour poursuivre ce travail au niveau de l'éclairage extérieur et de l'éclairage du patrimoine. Le cahier des charges est prêt pour l'éclairage extérieur.
- Le Commissariat Général au Tourisme a financé une étude pour le remplacement des chaudières à mazout de l'accueil par des chaudières à condensation au gaz. La crise énergétique a retardé quelque peu sa mise en œuvre, qui reste néanmoins d'actualité.
- Rédaction d'un cahier des charges pour appel d'offres pour le remplacement de l'éclairage du musée du Puits Marie et de l'hébergement par de l'éclairage LED, financé par des crédits d'investissement provinciaux. Commande et suivi des chantiers, en cours de réalisation.
- Rédaction d'un cahier des charges pour appel d'offres pour étude de la stabilité de plusieurs toitures du site dans le cadre du placement de panneaux photovoltaïques, commande et suivi de l'étude.

4.6. Prévention et sécurité

Contrôle de la réalisation en temps et heure des différents contrôles obligatoires, des travaux nécessaires sur le site et le respect des législations.

Suite à la visite du médecin du travail reste à prendre en charge, la réfection des sanitaires de la tour d'extraction. Une étude est en cours en vue de la demande de certificat de patrimoine.

Analyse du guidonnage en vue de son remplacement ; les travaux devaient être programmés début 2023 mais sont reportés d'un an. Réunion avec l'AWaP (patrimoine) pour l'approbation des travaux de remplacement du guidonnage actuel. Prise en charge par la Province à raison d'un montant estimé de 180.000 €.

Suivi de la commande pour l'adaptation de sous-station électrique suite à la modernisation de la motorisation du Puits n°1, les travaux commandés par le CGT ont été finalisés en début d'année 2022.

Rédaction d'un cahier des charges pour appel d'offres pour analyse des alimentations électriques du site par thermographie, analyse réalisée en 2022.

Suivi de la prise en charge par Blegny-Mine pour une part et par les services techniques provinciaux d'autre part des anomalies constatées lors de la visite du SRI toujours en cours, notamment contrôle SECT de l'installation électrique du centre d'hébergement.

Accompagnement de la visite du médecin du travail pour le personnel provincial.

4.7. Conclusions

Le service technique de Blegny-Mine assure le suivi des remarques formulées par la zone de secours, et fait effectuer des contrôles légaux et des contrôles complémentaires de prévention à différents endroits.

Les actions entreprises permettent la poursuite des activités touristiques et notamment les visites de la mine en toute sécurité.

5. Marchés publics

Des marchés publics ont été lancés chaque fois que le type de subvention ou le pouvoir subsidiant l'exigeait, ainsi que chaque fois que le montant du marché le rendait obligatoire.

Des comparaisons de prix sont effectuées auprès de minimum 3 fournisseurs dans les autres cas.

5.1. Situation financière

Au 31/12/2022, l'ASBL dispose de finances propres pour un montant de 382.663 €. Les indemnités à percevoir pour le sinistre du bateau et la revente de celui-ci font que la situation devrait être saine en 2023.

5.2. Commentaire général

L'année 2022 est à marquer d'une pierre noire dans l'histoire de Blegny-Mine, et ce malgré une reprise presque normale des activités depuis juillet.

Les visiteurs sont revenus en nombre, en particulier les visiteurs individuels, soit parce qu'ils sont partis moins à l'étranger, soit parce que la crise du Covid a remis en lumière les richesses à découvrir dans notre pays. Les écoles et les entreprises ont mis un peu plus de temps à reprendre leurs visites habituelles et les seniors restent en deçà des chiffres de 2019.

Mais trois éléments essentiels ont plombé la situation budgétaire :

- l'augmentation des coûts de l'énergie, et ce malgré les investissements réalisés en 2021 et poursuivis en 2022 pour réduire les consommations

- l'augmentation de la charge salariale pour le personnel des CP 329.02 et 139. L'horeca suivra dès janvier 2023 ($\pm 12\%$ d'augmentation)
- la perte d'exploitation liée à l'arrêt de l'activité fluviale, consécutive à l'incendie dont le bateau Le Pays de Liège a été victime le 16/07/2022. Compte tenu des coûts de remise en état non couverts par les assurances, et de la non-rentabilité de l'outil depuis que le personnel est passé de la CP 329.02 à la CP 139, le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter l'exploitation du bateau et d'utiliser le solde du produit de sa revente, une fois les coûts liés à l'incendie et à l'arrêt de l'exploitation pris en charge, pour investir dans une production d'électricité photovoltaïque à Blegny-Mine.

Il faut toutefois être conscient que le déficit d'exploitation de Blegny-Mine est important et que cet apport ne couvrira pas les pertes actuelles. La recherche de nouvelles sources de financement, voire une révision du modèle de fonctionnement, serait indispensable sans quoi Blegny-Mine va se retrouver dans une situation inextricable dans les années à venir, une faillite n'étant dans ce cas pas à exclure.

II. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

**C. Commission de gestion du Parc
Naturel des Hautes Fagnes-Eifel**

1. Historique

La province de Liège peut se prévaloir depuis 1971, de compter sur son territoire le premier Parc naturel wallon : le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE) qui couvre une superficie totale de 73.850 ha et s'étend sur 12 communes, dont 7 en Communauté germanophone (CG) et 5 en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), soit, du nord au sud : Raeren (CG), Eupen (CG), Baelen (FWB), Jalhay (FWB), Stavelot (FWB), Malmedy (FWB), Waimes (FWB), Butgenbach (CG), Bullange (CG), Amblève (CG), Saint-Vith (CG) et Burg-Reuland (CG). Le PNHFE est le seul Parc naturel de Wallonie qui revêt un caractère bilingue.

Sur le plan biologique, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel renferme un grand nombre de sites qui ont un intérêt capital pour notre faune ou notre flore. Par exemple, le plateau des Hautes Fagnes héberge les plus grandes étendues de tourbières et de landes en Belgique.

Ces sites offrent un habitat à de nombreuses espèces rares comme, notamment, le coq de bruyère, le nacré de la canneberge (papillon) et l'æschne subarctique (libellule). D'autres biotopes de grand intérêt écologique se trouvent dans la vallée de l'Our dont le bassin est ponctué par de nombreuses zones humides (prairies humides, tourbières basses...). L'Our héberge également une des dernières populations de moules perlières de Belgique et la vallée abrite également de nombreuses espèces comme la cigogne noire, le martin-pêcheur, le nacré de la bistorte, etc.

1.1. Instances

Au cours de la période de référence, l'Assemblée générale de l'ASBL s'est réunie le 4 juin 2022. Le Conseil d'Administration s'est quant à lui réuni à 8 reprises en 2022, à savoir les 08.03.2022, 10.05.2022, 24.06.2022, 06.07.2022, 13.07.2022 (CA électronique), 16.08.2022, 19.09.2022 et 03.12.2022.

2. Rapport sur la gestion

2.1. Aspect relevant du personnel

L'ASBL PNHFE compte au 31/12/2022 **18,7 ETP** contractuels et **17,5 ETP** effectifs répartis comme suit :

	PNHFE	PROVINCE	TOTAL
EMPLOYÉS	12,75	0,50	13,30
OUVRIERS	2,25	2,00	4,25
			17,55

ETP effectifs

2.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

Investissement	Adjudicataire	Prix HTVA en €	Prix TVAC en €
Fourniture matériel et mise en place de clôtures à mouton à la Maison du Parc Botrange sur une parcelle gérée par le DNF pour augmenter la zone d'écopâturage	Franck Forest	7.419,28 €	8.977,33 €
Fourniture du matériel pour électrifier les clôtures à moutons pour les préserver du loup	SCAR S.A.	2.405,21 €	2.910,30 €
Construction d'un abri à ossature bois à l'arrière de la Maison du parc servant à l'abri des moutons	Contact Nature	7.900,00 €	9.559,00 €
Marquage au sol et signalétique du parking de la Maison du Parc à Botrange	Simonis Marquage	10.246,00 €	12.397,66 €
Préparation socle et câblage pour une borne de rechargement de véhicules électriques, le socle a été réalisé par le service technique du Parc. La borne a été placée par Newelec dans le cadre d'un marché provincial	ABJS Elec	1.605,00 €	1.942,05 €
Achat d'une remorque benne pour le service technique du Parc	J.C Beckers	9.265,00 €	11.210,65 €
Remise en conformité, entretien en profondeur, l'ajout et l'amélioration des modules de l'aire de jeu de la Maison du Parc Botrange	Play Outdoor	38.962,70 €	47.144,87 €
Total		70.383,91 €	85.164,53 €

2.3. Le service scientifique

Life Vallées ardennaises (2020-2028)

Dans le cadre du projet Life VArD, le PNHFE est principalement en charge de l'action visant la réalisation d'études préliminaires et le renforcement de populations de deux espèces de moules d'eau douce, la moule perlière (2000 individus) et la mulette épaisse (4000 individus) dans le bassin de l'Our et du Laval. L'année 2022 a principalement été consacrée au lancement des études préliminaires réalisées par des prestataires externes (biomonitoring, monitoring de la qualité des espaces hyporhéiques, monitoring de la dynamique sédimentaire). Ces études ont pour objectif d'identifier les zones optimales maximisant le succès de réintroduction des deux espèces visées.

Leader Petite Forêt Privée (2022-2023)

Au sein des communes du GAL 100 villages – 1 avenir, le Parc naturel avec le soutien technique de la cellule d'appui à la petite forêt privée fournit des conseils personnalisés gratuitement aux petits propriétaires privés : délimitation des parcelles, avis techniques ciblés, conseils en biodiversité, sensibilisation au secteur bois, organisation d'achats groupés, etc. En 2022 nous avons réalisé plus de 120 visites sur le terrain sur la commune de Burg-Reuland.

Contrat de Rivière Moselle – Antenne OUR (2020-2022 / 2023-2025)

Inscrite dans la dynamique régionale des Contrats de Rivière de Wallonie, cette ASBL organisée en 3 antennes a pour mission de préserver et améliorer la qualité de l'Eau du bassin versant de la Moselle. Le PNHFE est responsable des missions pour l'antenne de l'Our. Dans les communes germanophones, des actions de sensibilisation, d'inventaire, de suivi, de travaux, etc. sont mises en place avec les partenaires (voir le programme d'action triennal). En 2022, nous soulignons la clôture du Plan d'Action 2020-2022 et la rédaction du nouveau Plan d'Actions triennal avec les partenaires.

Concours Jardiner pour la Biodiversité 2022

La Biodiversité peut aussi être favorisée en milieu (péri-)urbain et autour de nos maisons, dans nos jardins. Cette action est une continuité du projet Interreg NOE NOAH (2019-2021). L'objectif est de fournir un

conseil personnalisé aux jardiniers amateurs en vue d'accueillir plus de biodiversité dans leur jardin, se rencontrer, échanger et créer un vrai « réseau écologique et social » sur de territoire.

Formation Potager Bio 2022

En partenariat avec le Service Agricole de la Province de Liège, le Parc naturel a poursuivi la dynamique initiée ensemble grâce au projet Interreg NOE NOAH (2019-2021). Ces 10 ateliers théoriques gratuits sont encadrés par un expert en maraîchage bio et donnent l'opportunité aux jardiniers amateur privé ou de collectifs citoyens de se former techniquement à la gestion écologique d'un potager. La formation rassemble 20 à 80 personnes par atelier.

LEADER Haies : amélioration de la fonction écologique des haies

Le projet LEADER haies est un projet de coopération entre 3 GALs et 2 partenaires (dont le Parc Naturel), qui vise à trouver des moyens de valorisation des éléments bocagers de la région, sensibiliser, informer et réaliser des plantations. En 2022, plusieurs grandes actions ont été réalisées et terminées : le sentier de découverte des haies, un test de litière animale produite à partir de plaquettes de bois bocager, une journée de visite de chaudières plaquettes/pellets et de plateformes communales de transformation de plaquettes, un appel d'offres pour la plantation d'environ 3 km de haies et l'achat groupé de plantes de haies (dans le cadre de la Semaine de l'Arbre). En tout, 10.400 plantes ont été distribuées cette année.

Weekends for future (2019-2023)

Finalement clôturé en 2022 après la crise sanitaire, les *Weekends for future* ont rassemblé une dizaine de jeunes Belges francophones, germanophones et néerlandophones pour 3 weekends gratuits de formation dans les hautes fagnes. Ces jeunes, âgés de 20 à 27 ans, ont été encadrés par le Parc naturel ainsi que deux formatrices du Réseau Transition. Les weekends ont porté sur l'information environnementale, la visite de projets durables dans la région, la gouvernance, le travail d'équipe, la communication, le bien-être personnel, etc. Au terme de ces weekends, les jeunes ont mis en place 3 projets : un jeu de piste fagnard, un potager didactique, ainsi qu'un système de collecte de déchets permanent par les randonneurs. Ces projets sont encore en cours de finalisation par le Parc naturel.

Réhabilitation chauves-souris (2021-2023)

Les démarches entamées en 2021 se clôtureront avec les travaux de réhabilitation en 2023. Trois bâtiments-tests ont été sélectionnés sur le territoire du Parc naturel, afin d'être réaménagés en gîtes à chauves-souris : une ancienne cabine électrique proche du lac d'Eupen, ainsi que deux anciennes cabines d'aiguillage à Sourbrodt. Partenaires : Natagriwal et Natagora. Financement : subside PwDR.

Remise d'avis consultatifs concernant les demandes de permis d'urbanisme au sein du Parc naturel

Le Parc naturel délivre, comme tout autre Parc naturel en Wallonie, des avis sur les demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation, d'environnement et unique dans son périmètre, en considérant en priorité les risques éventuels pour l'environnement et la nature. Le Parc fournit également des conseils permettant une meilleure intégration paysagère du bâti. En 2022, 62 avis ont été rédigés ainsi qu'une fiche technique sur l'aménagement naturel des noues et bassin d'infiltration.

Projet de restauration en milieu agricole (Stestertstraße à Raeren)

Cela consiste à créer différents habitats agricoles de haute valeur écologique à petite échelle en phase avec le type de paysage non bâti, à créer une liaison écologique entre des zones centrales ainsi qu'à aménager des zones de repos pour différentes espèces d'amphibiens. Après aménagements, le site deviendra accessible au grand public avec un parcours pédagogique. Les actions en 2022 : Analyses de sol et établissement de coupes transversales pour détecter les couches imperméables. Préparation du dossier de permis d'urbanisme (dessins, mesures...). Appel d'offres pour les travaux de terrassement. Mise en place d'une convention avec le propriétaire.

Finalisation de la charte paysagère pour le Parc naturel

L'objectif global d'une charte paysagère pour le territoire du Parc naturel est de pérenniser un cadre de vie accueillant, harmonieux, dynamique et respectueux de l'environnement pour l'ensemble des habitants et acteurs de la région. La charte paysagère sera élaborée

de manière transversale et pluridisciplinaire et concernera tant les paysages remarquables que les paysages ordinaires. En 2022 :

- traduction du document de vulgarisation en allemand et sa mise en page a été finalisée : <https://paysage.botrange.be/?EtudE>
- rédaction du rapport des incidences sur l'environnement pour l'adoption officielle de la charte
- début de l'enquête publique selon les modalités du code de l'environnement (Livre I)

LEADER Amélioration de la qualité des eaux (2016-2023)

En printemps 2022, les conditions météorologiques ont permis la réalisation des travaux du projet pilote de création de zones humides en aval du village de Holzheim pour contribuer à l'épuration des eaux usées. L'installation est composée d'un bassin de décantation, de deux filtres plantés (gravières) et de plusieurs aménagements dans le cours d'eau afin d'optimiser l'oxygénation des eaux usées. D'autres analyses l'eau ont aussi été effectuées aux points noirs de la commune de Bütgenbach pour déterminer la pollution réelle et de définir des mesures possibles pour améliorer la qualité de l'eau.

Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes-Eifel

Le poste de la coordination transfrontalière du Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes-Eifel a été pourvu en 2022 ainsi que les premiers préparatifs des actions 2023 du plan de gestion transfrontalier (jusqu'à 2030) : symposium nature et d'un camp de jeunesse qui vont se dérouler en 2023.

Autres petits projets 2022

- Presse à fruits SoNNe (19/10) : ~4T de fruits ont été pressés pour les citoyens (jus)
- Organisation d'un camp de gestion avec les jeunes du Home Delano (26/10-03/11)
- Semaine de l'Arbre 2022 (21-27/11) avec activités thématiques gratuites pour le grand public
- Travaux de conservation de la nature aux alentours de la Maison du Parc : réhabilitation d'une zone humide, création d'une prairie fleurie et pose d'une 50aine d'abris pour la petite faune

2.4. Le service pédagogique

Le service pédagogique de la maison du parc naturel Hautes fagnes Eifel a accueilli **3.598 élèves** lors de **97 activités** durant l'année 2022, dont :

- 26 journées se sont déroulées dans le cadre de la découverte pédagogique du patrimoine de la province (DPPP).
- L'exposition « Loup » a été l'objet de guidances d'un à trois groupes par date lors de 18 journées.

L'équipe est intervenue dans des écoles du parc naturel pour :

- des animations demandées et financées par les écoles (4 fois)
- une animation (compost) demandée par une école et financée par l'intermédiaire de la commune (réalisée 3 fois)
- 3 animations financées dans le cadre du projet LEADER eau (projet avec 15 interventions prévues en 2022-2023)

Par ailleurs, le service a organisé et encadré :

- une série de 5 interventions dans 4 écoles dans le cadre du projet « aquarium/truites » du contrat rivière Moselle/Our entre janvier et avril 2022 (101 élèves concernés)
- 3 interventions dans 3 écoles dans le cadre du projet « aquarium/saumons » du contrat rivière Moselle/Our en décembre 2022 (69 élèves concernés)
- Huit promenades familiales en juillet et août
- deux matinées « bien-être » (33 participants) en été
- un stage pour enfants pendant une semaine (4 participants)
- une nuit des étoiles filantes qui a accueilli quelque 100 personnes
- une nuit de l'obscurité en collaboration avec l'ASBL Besace de Liège à laquelle environ 350 personnes étaient présentes
- un après-midi découverte des fruits sauvages et leur préparation dans le cadre de la semaine de l'arbre (14 participants)

- le weekend « fête des champignons » en collaboration avec Natagora et le CRIE de Ternell par lequel sont passés 350 personnes. Cette année, l'exposition a eu lieu à Medell dans les locaux de Natagora.

2.5. Le service Accueil

Cette année 2022 s'inscrit dans la poursuite de 2020 et 2021 pour le service Accueil. En effet, à la suite de la crise du Covid, divers facteurs ont entraîné une forte baisse de la fréquentation à la Maison du Parc au cours de ces 12 mois.

Tout d'abord, il est important de noter que, comme pour bon nombre de sites ouverts au public avec (notamment) une vocation touristique, la reprise post-Covid est lente. Un certain nombre de visiteurs « habituels » sont moins nombreux.

Par ailleurs, le chantier de la Nationale 676 (rue de Botrange) depuis le début de l'année engendre une forte baisse de la fréquentation à la Maison du Parc. De fait, cette route est la seule voie d'accès possible jusqu'à ce site. Or, ladite nationale (reliant le Mont Rigi à Sourbrodt en passant par le Signal de Botrange et la Maison du Parc) a été fermée pendant plusieurs semaines, voire mois, d'un côté puis de l'autre, obligeant le public à faire un détour de plus de 20 kilomètres pour accéder au siège de l'ASBL. Cela en a découragé la majorité, surtout lorsque le passage se faisait via Sourbrodt (fermeture du Mont Rigi).

Enfin, depuis le mois de septembre de cette année, la brasserie « La Fagnétéria » de la Maison du Parc est fermée en raison des grandes difficultés rencontrées par la concessionnaire en termes d'exploitation. Après deux années fortement impactées par le Covid, le chantier de la Nationale susévoqué a entraîné une baisse significative des recettes, empêchant toute rentabilité.

Au moment d'écrire ces lignes, un cahier des charges est en cours de rédaction en vue d'un appel (concession de service) à relancer dans le courant du premier trimestre 2023.

Vous trouverez ci-après le tableau des statistiques pour l'année 2022.

Statistiques 2019-2022			TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	Différence en % en 2022 par rapport à 2019	
Exposition permanente	Individuels	Ad.	653	467	708	304	-53	
		Sen.	382	289	317	155	-59	
		Enf.	437	283	368	258	-41	
	Groupes	Ad.	328	49	336	9	-97	
		Sen.	225	6	55	63	-72	
		Enf.	375	267	341	338	-10	
	Visite guidée ad/sen		103	0	13	37	-64	
	Visite guidée enf.		97	0	0	73	-25	
Promenade guidée	Programme (individuels)	1 j Ad.	0	9	29	0		
		1 j Enf.	0	0	0	0		
		1/2 j Ad.	133	135	133	0	-100	
		1/2 j Enf.	105	2	216	0	-100	
	Groupes < 15 (forfait)	1 j Ad.	99	50	125	10	-90	
		1 j Enf.	119	15	0	14	-88	
		1/2 j Ad.	503	156	378	233	-54	
		1/2 j Enf.	285	64	0	514	80	
	Groupes > 15	1 j Ad.	74	0	0	12	-84	
		1 j Enf.	1140	380	124	0	-100	
		1/2 j Ad.	824	61	66	100	-88	
		1/2 j Enf.	1369	222	245	217	-84	
	Avec expo (libre)	Ad.	0	0	0	0		
		Enf.	0	0	0	0		
	Avec expo (gr guidés)		-	545	216	171	55	-90
	DPPP (avex expo)			1121	491	291	1252	12
Animations pédagogiques (journées)	Animation d'un jour (1j)	seule	1128	114	522	874	-23	
		avec expo	0	0	0	0		
Char à bancs	Individuels	Ad.	725	0	0	280	-61	
		Sen.	375	0	0	191	-49	
		Enf.	591	0	0	87	-85	
	Groupes	Ad.	1087	0	0	192	-82	
		Enf.	0	0	0	0		
	Char + expo	Ad.	0	0	0	0		
Sen.		0	0	0	0			
Enf.		0	0	0	0			
Vélos électriques		1 jour	126	99	36	45	-64	
		1/2 jour	28	34	62	30	7	
Comptage porte d'entrée / 2			155297		72426	72785	-53	
Nombre d'entrées payantes (total + pique-nique)			19.625	4.770	4.536	5.387	-73	

3. Marchés publics

Intitulé du marché	Projet concerné	Délais d'exécution	Date d'attribution	Détail (si matériel)	Marché attribué à	Montant (TVAc)
La réalisation d'une étude de la dynamique sédimentaire en vue du renforcement de populations de moules perlières dans des affluents de la vallée de l'our (Action A5)	Projet LIFE 19 NAT BE 000054 « LIFE Vallées ardennaises »	du 1 ^{er} mars 2022 au 31 décembre 2023	15-02-22		Laboratoire d'Hydrographie et de Géomorphologie Fluviale-Université de Liège	41.376,25 €
Appareil de terrain portatif de mesure de la qualité de l'eau multiparamètre, étanche et stocké dans une valisette	Projet LIFE 19 NAT BE 000054 « LIFE Vallées ardennaises »	/	15-02-22	EUTECH REVIO DHS kit complete with digital pH electrode 20ITDGS/3MT and polarographic sensor DQ7/3MT with built-in temperature sensor + solution calibration pH, solution calibration conductivité, prime de recyclage	Filter Service	2.401,78 €
Sonde nitrate et ammonium et solutions de calibrations	Contrat rivière Moselle			Hydrocal Nitrate combination ion selective electrode, Hydrocal Ammonium combination ion, selective electrode, solution de calibration ammonium et NO3	Filter Service	1.852,51 €
Tablette de terrain	Projet LIFE 19 NAT BE 000054 « LIFE Vallées ardennaises »		30-06-22	Samsung Galaxy Tab Active Android 9,0, 64Go-10,1"-3G, 4G, Gerutek Coque Samsung, TECHGEAR Verre Trempé, Kingston Canvas Select Plus-Flash memory card 128 GB, A1/Video Class V10/UHS Class 1/Class 10-micro SDXCUHS-1	ESI-Informatique SPRL	723,58 €
Ordinateur portable	Projet LIFE 19 NAT BE 000054 « LIFE Vallées ardennaises »		10-03-22	HP-ZB Fury 15 GB 15,6"FHD 17 16 GB 512 GB	ESI-Informatique SPRL	2.317,15 €
Architecte (PU) Sentier didactique)						
Plantation de haies et d'arbres	LEADER Haies	du 1 ^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023	01.12.2022	Plantes, matériel de protection des arbres et travail	Bodarwé-Mirko	14.304,7€

Objet de marché	Société	Prix HTVA en €	Prix TVAC en €
Fourniture matériel et mise en place de clôtures à mouton à la Maison du Parc Botrange sur une parcelle gérée par le DNF pour augmenter la zone d'écopâturage	Franck Forest	7.419,28 €	8.977,33 €
Fourniture du matériel pour électrifier les clôtures à moutons pour les préserver du loup. Le placement a été réalisé par le service technique du Parc	SCAR S.A.	2.405,21 €	2.910,30 €
Construction d'un abri à ossature bois à l'arrière de la Maison du parc servant à l'abri des moutons	Contact Nature	7.900,00 €	9.559,00 €
Marquage au sol et signalétique du parking de la Maison du Parc à Botrange	Simonis marquage	10.246,00 €	12.397,66 €
Préparation socle et câblage pour une borne de rechargement de véhicules électriques, le socle a été réalisé par le service technique du Parc. La borne a été placée par Newelec dans le cadre d'un marché provincial	ABJS Elec	1.605,00 €	1.942,05 €
Achat d'une remorque benne pour le service technique du Parc	J.C Beckers	9.265,00 €	11.210,65 €
Remise en conformité, entretien en profondeur, l'ajout et l'amélioration des modules de l'aire de jeu de la Maison du Parc Botrange	Play Outdoor	38.962,70 €	47.144,87 €





7



9



8



10



11

Légendes

1. Travaux de gestion avec des bénévoles
2. Présentation sur le thématique « Bâti & biodiversité » (congrès)
3. Projet pilote d'épuration groupée des eaux Holzheim – Semis de prairie fleurie
4. Projet Aquarium en classe – Relâcher des alevins par les élèves
5. Animation et sensibilisation des jeunes
6. Animation et sensibilisation des élèves Observation de la vie aquatique
7. Projet Aquarium en classe – Installation du matériel
8. Projet Aquarium en classe – Animations
9. Projet pilote d'épuration groupée des eaux Holzheim – Plantation du lagunage avec les citoyens
10. Projet Life Vallée Ardennaise Placement des dispositifs dynamique sédimentaire
11. Actions de sensibilisation du grand public au Naturtag de BNVS/Natagora

III.

SITES TOURISTIQUES PROVINCIAUX

A. Château de Jehay

1. Statuts

Article 3

En dehors de tout but de lucre, l'Association a pour but social de développer, de soutenir financièrement, moralement et/ou matériellement et d'harmoniser, par tous les moyens en son pouvoir, toutes actions, œuvres ou associations, actuelles ou futures, tendant à mettre en valeur les éléments de toute nature constituant, actuellement ou à l'avenir, le potentiel touristique et culturel de la zone géographique connue sous la dénomination « Meuse – Condroz – Hesbaye ».

Article 4

L'association a pour objets :

- a) D'assurer la gestion et l'exploitation, à des fins touristiques et culturelles, du domaine du Château de Jehay, des collections qu'il renferme ou accueille et de ses dépendances. Elle gère lesdits biens pour le compte de la Province de LIÈGE, propriétaire du domaine et de ses éléments en vertu de l'acte authentique de vente passé le 20 juillet 1978.*
- b) D'assurer, seule ou en partenariat avec des tiers, la promotion, la création ainsi que la gestion de sites touristiques, de collections ou de projets constituant actuellement ou susceptibles de compléter à l'avenir l'offre touristique de la zone géographique connue sous la dénomination « Meuse – Condroz – Hesbaye » ou de participer à l'attrait de cette offre.*

Dans le cadre de la poursuite de son but, l'Association pourra exercer les activités suivantes sans que cet énoncé soit exhaustif :

- Afin de faire connaître son action, organiser des expositions, faire publier des articles, des publications, organiser des conférences et des événements quels qu'ils soient.*
- Relayer son but à travers des web sites, réseaux sociaux, blogs, etc.*
- Organiser des actions de sensibilisation, des diners, des soirées et tout type d'événements dont les éventuels bénéfices seront intégralement affectés à la réalisation du but social prioritaire.*

L'Association peut également accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but, notamment prendre toutes les initiatives, susciter toutes les collaborations, recueillir ou consentir toutes les libéralités et tous prêts, en nature et en espèces, organiser des opérations ou prendre toutes mesures susceptibles de contribuer à la réalisation de son but, dans le respect de la loi. Elle pourra notamment recevoir et octroyer tous subventionnements susceptibles de favoriser directement ou indirectement les buts poursuivis.

Elle peut également acquérir ou posséder tous biens meubles ou immeubles conformément à la législation en vigueur et exercer tous les droits de propriété et autres droits.

Elle peut aussi s'associer à d'autres associations, institutions ou sociétés dans l'intention d'agir pour un but compatible avec celui qu'elle s'est fixé.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à ses objets.

Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à ses objets.

2. Instances

2.1. Assemblée Générale

Province de Liège	8 représentants
Commune d'Amay	2 représentants
Région wallonne	2 représentants
Fédération Wallonie-Bruxelles	2 représentants
Fédération du Tourisme de la Province de Liège	1 représentant

2.2. Conseil d'Administration

Province de Liège	8 représentants
Commune d'Amay	2 représentants
Région wallonne	2 représentants
Fédération Wallonie-Bruxelles	1 représentant
Fédération du Tourisme de la Province de Liège	1 représentant

2.3. Bureau Exécutif

8 membres composent le Bureau exécutif

3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

Les 22 agents provinciaux travaillant à Jehay sont répartis comme suit :

- 17 x ETP
- 3 x 4/5^e (congé parental)
- 1 x 3/5^e (selon contrat)
- 1 x 9/10^e (congé parental)

3.2. Aspect relevant de la gestion du matériel

3.2.1. Expositions

Exposition « OISEAUX (EXTRA)ORDINAIRES »

Le thème principal de cette nouvelle exposition est celui du rapport des humains aux oiseaux. Elle consiste notamment en la confrontation d'un cabinet d'ornithologue du XIX^e siècle (comprenant des oiseaux naturalisés et des meubles de la collection du Château de Jehay) et d'une mise en scène du regard porté sur les oiseaux à notre époque.

Cette exposition a bénéficié de prêts provenant de l'Aquarium-Museum de l'Université de Liège (oiseaux naturalisés) et du Musée de la Vie wallonne (différents objets qui agrémentent le cabinet de l'ornithologue).

L'exposition se poursuit dans le parc via l'installation de photos d'Arnaud Corbier, photographe animalier réputé (et habitant Amay), et de reproductions d'aquarelles réalisées par Yves Fagniard, aquarelliste de renom.

Cette petite exposition est agrémentée d'une publication, d'une carte proposant des itinéraires de promenades ornithologiques au départ du château et d'un programme culturel et pédagogique adapté (promenade-conférence, cinéma en plein air avec le Centre Culturel d'Amay...).

EXPOSITION « PEINTURES ÉTONNANTES ! »

Cette exposition présente, dans un espace intime et chaleureux, une sélection des plus étonnantes peintures de la collection du Château de Jehay. Renaissance liégeoise, Siècle d'or hollandais et âge baroque italien, portraits, nature morte et peinture d'histoire, ce sont ainsi de grandes étapes et des genres essentiels de l'histoire de l'art qui sont convoqués par des œuvres passionnantes, aux parcours et histoires parfois rocambolesques.

3.2.2. Gestion des œuvres exposées et des réserves

Les œuvres exposées

Durant la saison hivernale, la restauratrice s'est concentrée sur les œuvres devant être démangées en fonction des nouvelles expositions. Certaines ont intégré les réserves, d'autres ont changé de salle d'exposition. L'état de chacune a été vérifié et les interventions effectuées le cas échéant.

Les réserves

Les réserves du Château sont situées dans l'ancienne caserne de Saive.

L'attention portée aux œuvres placées en réserve se poursuit avec, de manière générale, la présence hebdomadaire d'un membre de l'équipe scientifique et le passage mensuel d'une équipe d'entretien.

Plan d'urgence pour les collections

Vu les inondations du mois de juillet 2021, nous avons mis en place un groupe de travail composé, dans un 1^{er} temps, de l'équipe scientifique du château pour réfléchir à la mise en place d'un plan d'urgence relatif aux collections.

Par ailleurs, Musées et Société en Wallonie (MSW) organise, à partir de 2022, des ateliers d'accompagnement à la rédaction des plans de sauvetage des collections. Deux membres de l'équipe scientifique de Jehay y participent.

3.2.3. Patrimoine naturel

Parmi les actions mises en œuvre au quotidien, l'année 2022 voit d'ailleurs la création d'une exposition tous publics ayant pour thème central notre relation à la nature et particulièrement aux oiseaux. Forts d'un succès certain en 2021, nous poursuivons également l'opération de vente de panier de légumes directement issus des cultures réalisées sur le domaine. Suite à la réception du rapport « Nature entreprise » de Natagora, nous posons également de nouvelles réflexions sur la gestion du domaine et son avenir tout en étant conscients que cette démarche ne peut s'inscrire que dans une vision à long terme et collaborative dans l'intérêt du public et de la nature en général.

4. Rapport sur l'activité

4.1. Animations

Nous proposons 11 animations scolaires, dont certaines accessibles dès 4 ans. Elles privilégient les thèmes liés à l'art, l'histoire et la nature et 7 visites guidées destinées à un public adulte.

L'animation « Mon anniversaire au Château » est toujours proposée, mais a dû être limitée en fonction des ressources humaines disponibles.

Il y a eu un moindre engouement pour les balades à vélo mais, par contre, les cours de yoga affichaient quasiment complet chaque semaine.

4.2. Événements

Nous constatons, de manière générale, que les événements « classiques » fonctionnent toujours très bien et se maintiennent au niveau de la fréquentation sauf la « Détective Party » qui a connu une baisse en 2022.

Programmation classique

Jeu de Pâques (18 avril), Pique-nique au jardin (22 mai), Jardins de Printemps (28 et 29 mai), Parcs & Jardins de Wallonie (4 et 5 juin), Les enfants d'abord ! (7 août), La nocturne (26 août), Journées du patrimoine (10 et 11 septembre), Détective party (16 et 17 septembre), La Nuit des Sorcières (21 octobre).

Particularités

La vie de château en famille (1^{er} mai)

Le 1^{er} mai, des dizaines de châteaux en Wallonie ont ouvert gratuitement leurs portes et invités parents et enfants à participer à des animations, des visites guidées et des jeux didactiques mis à disposition par le Secrétariat des Journées du Patrimoine et ses partenaires...

Trail (7 et 8 mai)

Succès mitigé pour cette 1^{re} organisation en collaboration avec l'ASBL Run4All. Nettement moins de participants que ce qui était annoncé et des difficultés organisationnelles.

La Nuit du Cirque (2 juillet)

Pour la première fois, le site a été mis à disposition de la société « Art&Smile » qui organisait la « Nuit du Cirque ». Des spectacles de grande qualité étaient proposés, en déambulation et sur des scènes disposées dans tout le domaine. Une formule intéressante qui a permis à un public différent (4000 personnes) de découvrir le lieu.

La Caravane des artistes (23 juillet)

En 2021, nous avons accueilli, à l'instar d'autres châteaux, un concert de BJ Scott, via la « Caravane des artistes ». Le concept est resté le même en 2022 et le public a pu profiter d'un concert de Thierry Luthers reprenant le répertoire de Johnny Halliday.



4.3. Statistiques

En 2022, le domaine a accueilli 29.116 visiteurs, toutes catégories confondues.

Le public se répartit comme suit :

	2021	2022
Individuel	4.235	4.141
Groupes	217	546
Événements	8.567	21.458
Écoles	1.054	1.217
Divers	586	754
TOTAL	14.659	29.116

4.4. Marchés publics

Application des règles relatives aux marchés publics dans le cadre de la gestion du Château de Jehay

Peuvent être passés par procédure négociée les marchés de travaux, de fournitures ou de services (article 17 de la loi du 24/12/1993) pour lesquels le montant ne dépasse pas 67.000 € HTVA (article 120 de l'Arrêté Royal du 8/1/1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics). Voir point 2.3. Acquisition de matériel.

L'Association de gestion pour le Château de Jehay remplit, jusqu'à ce jour, les conditions pour passer les marchés par procédure négociée et n'est donc pas tenue de procéder par adjudication ou appel d'offres.

4.5. Subventions

Le Conseil provincial, en sa séance du 15 décembre 2022, a décidé d'octroyer un subside de fonctionnement d'un montant de 200.000 € à l'ASBL Gestion du Château de Jehay.

III.

SITES TOURISTIQUES PROVINCIAUX

B. Domaine Provincial de Wégimont

1. Présentation

1. Historique

Le Domaine provincial de Wégimont est un établissement créé par la Province de Liège en 1938 dans le but d'offrir à la population un endroit de détente de qualité.

L'histoire « provinciale » du Domaine de Wégimont remonte à 1920, année où la Maison d'Oultremont fit donation du Château à la Province de Liège qui, complémentirement, acheta cette même année, des terrains entourant le Château.

À ce jour, le Château de Wégimont peut accueillir, en externat ou en pension complète, des groupements à vocation sportive, culturelle, sociale, pédagogique ou touristique pour des stages, colloques ou séminaires.

Entourant le Château, un parc de 22 ha, arboré et fleuri, comporte, à l'usage du public, un complexe de piscines (chauffée à 26°) en plein air (composé d'une pataugeoire, d'un bassin ludique et d'un bassin sportif), un terrain de camping touristique, un étang de pêche, un plan d'eau pour le canotage, un golf miniature, un Natura Footgolf, des aires de jeux dont une aire multisports éclairée, un arboretum et une aire de restauration. Diverses possibilités de petite restauration sont également proposées en saison dans le parc.

2. Rapport sur la gestion

2.1. Aspect relevant du personnel

Au 31 décembre 2022, l'effectif du personnel se présente comme suit :

FONCTION	NOMBRE (ETP réel) au 31.12.2021	NOMBRE (ETP réel) au 31.12.2022
Personnel culturel		
Directeur	1 ETP	1 ETP
Agent chargé de la surveillance des bassins de natation	1 ETP	1 ETP (également garde particulier)
Animateur régional	0 ETP	1 ETP
Coordinateur de projets	0 ETP	1 ETP
Personnel technique		
Agent technique	0 ETP	0,5 ETP
Personnel administratif		
Chef de division	0 ETP	0 ETP
Chef de bureau	1,6 ETP	1,6 ETP (2 agents en réduction de prestations d'1/5 ^e temps)
Chef de service administratif	0,5 ETP	0,5 ETP (1 agent en réduction de prestations à mi-temps)
Gradué comptable	1 ETP	1 ETP (+ 1 agent suspension totale de contrat)
Gradué	0 ETP	0 ETP
Employé(e)s d'administration	6,4 ETP	6,4 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 4 TP • 3 en réduction de prestations de 1/5 temps (dont 1 avec intervention de l'AVIQ) • 1 en suspension totale de contrat
Auxiliaire d'administration	0,5 ETP	0,5 ETP (1 agent avec intervention de l'AVIQ)

Personnel ouvrier		
Contremaître	3 ETP	3 ETP
Brigadier	1,8 ETP	1,8 ETP (dont 1 agent en réduction de prestations à 4/5 ^e temps)
Ouvrier qualifié	12 ETP	11,8 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 3 cuisiniers • 1 garde particulier • 1 responsable piscine • 1 agent affecté au camping • 3 jardiniers dont 1 en congé parental à 4/5^e temps • 3 agents affectés à la maintenance du site
Auxiliaire professionnel	23,35 ETP	24,15 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent affecté au camping • 2 agents affectés en cuisine (dont 1 avec intervention de l'AVIQ détachée au DPW jusqu'au 30.09.23) • 3 gardes de nuit (dont 1 détaché au DPW jusqu'au 31.03.23) • 6 jardiniers (dont 3 avec intervention de l'AVIQ) • 13 agents affectés au nettoyage et au service à l'office (dont 4 avec travail adapté et 1 avec horaire adapté)
Total	52,15 ETP	55,25 ETP

Augmentation suite à l'incorporation des animateurs classes vertes

N.B. : 42 saisonniers ont été engagés du 1^{er} avril au 30 septembre et
49 « étudiants » du 1^{er} juillet au 31 août.

2.2. Aspect relevant de la gestion du matériel

2.2.1. Travaux d'investissement significatifs

- Fabrication et installation de 20 tables de pique-nique : 11.934,73 €
- Construction et installation des barbecues métalliques pour l'aire de pique-nique et camping : 49.646,63 €

3. Rapport sur l'activité

3.1. Château

Durant toute l'année, le château est accessible aux groupes à des conditions règlementaires et tarifaires différentes suivant qu'ils poursuivent ou non une vocation sociale, pédagogique, culturelle, sportive ou touristique.



3.1.1. Statistiques

A. Nombre de personnes accueillies en internat et en externat

2021	2022
12.472	17.388

B. Nombre de groupes accueillis en internat et en externat

2021	2022
170	302

C. Nombre de repas servis en internat et en externat

2021	2022
23.465	35.950

D. Recettes (Hébergement et repas)

2021	2022
290.006,20 € HTVA	441.053,27 € HTVA

3.2. Camping touristique

Le camping touristique 3* est accessible du 1^{er} février au 23 décembre de chaque année.

3.2.1. Statistiques

A. Camping de passage

36 parcelles de passage (16 caravanes tractables + 6 motor-homes + 14 tentes)

	2021	2022
Nombre de nuitées	4.896	7.491

B. Camping résidentiel

100 parcelles annuelles (25 caravanes résidentielles + 75 caravanes tractables)

RECETTES GLOBALES « PASSAGE » et « RESIDENTIEL »

2021	2022
81.513,67 € HTVA	136.596,46 € HTVA



3.3. Parc

Du 1^{er} mai au 31 août ainsi que les weekends de septembre, l'entrée du Domaine est payante et l'accès à de nombreuses attractions y est proposé à des prix démocratiques.

En dehors de cette période, le parc est accessible au public gratuitement.

3.3.1. Statistiques

A. Fréquentation

En 2022, l'accès au complexe de piscine a été limité à 1.200 personnes par jour.

2021		
Personnes Piscine	Personnes Parc	Total
30.143	19.711	49.854

2022		
Personnes Piscine	Personnes Parc	Total
44.884	22.872	67.756

Abonnements Parc	Abonnements Piscine	Cartes 10 entrées	Total
7	59	58	124

B. Recettes du centre de Loisirs (buvette piscine – buvette golf – friterie – golf – canotage et entrées parc et piscine)

2021	2022
271.225,54 €	562.125,50 €



3.4. Activités socioculturelles, pédagogiques et sportives

3.4.1. Manifestations

Toute l'année	« Balades contées » – Tout public – 82 personnes accueillies
Toute l'année	« Lire au château » – Animations contées destinées aux enfants – 223 personnes accueillies
19 et 20 mars 2022	VTT Wallonia CUP
1 ^{er} mai 2022	« La Vie de château en famille » – Journée du Patrimoine
31 mai 2022	Journée culturelle du Wégimont Festival « Caravane des sons »
Mai 2022	Journées d'initiation à la course d'orientation de la FSEOS
3 juin 2022	Journée Podcast du « Wégimont Festival »
10 juin 2022	12 ^e édition de la Wégimont – Courses à pied
26 juin 2022	« Wégimont Festival » – Festival musical pour enfants
7 août 2022	Démo modélisme
26 août 2022	Tri des petits – Triathlon pour enfants
14 octobre 2022	Je cours pour ma forme
30 octobre 2022	La journée de la pomme
20 novembre 2022	Cyclocross
26-27 novembre 2022	Marché de Noël « Noël au château »





3.4.2. Autres manifestations

A. Organisation de classes vertes

Le Domaine provincial de Wégimont accueille, en « classes vertes », des élèves des écoles, tous réseaux confondus, de la province de Liège, mais également des autres provinces.

Depuis le 21 janvier 2022, trois animateurs du Service provincial de la Jeunesse ont été incorporés, dans le cadre de la mobilité du personnel, au Domaine provincial de Wégimont. Les réservations de ces classes nature sont, depuis lors, administrativement prises en charge par le service des réservations du Domaine.

29 groupes et 771 personnes accueillis

B. Découverte pédagogique du patrimoine provincial (DPPP)

En collaboration avec la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et les différents sites touristiques (para) provinciaux, le Domaine propose, depuis septembre 2007, des journées d'animations et/ou d'excursions payantes pour les enfants des écoles de l'enseignement maternel et fondamental, avec prise en charge du transport par la Province de Liège.

10 groupes et 441 enfants et accompagnants accueillis



4. Marchés publics significatifs

N° rapport GED	Date d'attribution	Marchandise	Valeur	Firme ayant remporté le marché
2022-01767	10 mars 2022	Visseuse à percussion	637,62 €	Deckers – Technomat
2022-01761	10 mars 2022	Taille-haie électrique sur batterie et souffleur thermique à dos	466,65 € et 815,15 €	Pauly Andrianne
2022-01746	10 mars 2022	Autolaveuse sur batterie	2.413,95 €	Thys
2022-02608	1 ^{er} avril 2022	Foreuse sur colonne et meuleuse sur table	1.798,06 € et 225,25 €	Crespin
2022-02735	1 ^{er} avril 2022	Tente pliable de 4 x 8 mètres et toiture supplémentaire	2.459,44 €	Dancover
2022-02433	29 avril 2022	Tondeuse	4.372,34 €	Bartholomé
2022-03260	29 avril 2022	4 aspirateurs	2.395,80 €	Covalux
2022-03269	29 avril 2022	Mobiliers de vestiaire pour piscine et matériel de rangement pour accessoires de piscine	2.642,60 €	Idema Sport
2022-04746	16 juin 2022	Ensemble de machines sur batterie (combo pack)	2.406,69 €	Crespin
2022-04427	16 juin 2022	Pompe de transfert de carburant et pompe de graissage pneumatique sur chariot	3.344,74 €	XLR
2022-04742	16 juin 2022	Afficheur de niveau sonore destiné à limiter les nuisances sonores en cas de dépassement d'un certain niveau de décibels occasionnées lors des manifestations temporaires et pendant les saisons touristiques	3.259,32 €	Liège Soudage
2022-04734	1 ^{er} avril 2022	Onduleur à souder avec accessoires	21.410,95 € et 321,86 €	Brenntag et Radermecher Chimie
2022-01340	29 avril 2022	Produits chimiques pour la piscine	4.372,34 €	Bartholomé
2022-02433	29 avril 2022	Tondeuse à gazon à conducteur marchant	7.925,50 €	Lubri Group
2022-02441	20 mai 2022	Aspirateur de fond pour les besoins de la piscine	24.296,80 €	Edson
2022-03323	10 mars 2022	Deux barbecues de 4 foyers en béton et ses accessoires	637,62 €	Deckers – Technomat
2022-04684	7 juin 2022	Deux chariots de transport	699,38 €	Bruyere S.A.



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'Administration

Sommaire

I. AFFAIRES GÉNÉRALES.	6
1. Rapport sur la gestion 2022.	7
II. FINANCES ET MARCHÉS.	10
1. Organigramme du département.	11
BUDGET.	12
1. Présentation du service.	13
MARCHÉS PUBLICS.	14
1. Présentation du service.	15
2. Quelques données pour 2022.	16
III. LE DÉPARTEMENT DU PERSONNEL.	17
1. Coordonnées et organigramme.	18
2. Missions et actions.	19
3. Activités spécifiques en 2022.	20
4. Focus sur la GRH.	24
IV. LE CENTRE D'IMPRESSION.	33
1. Présentation du département.	34
2. Rapport sur la gestion 2022.	35
3. Marchés publics.	39

V. LE CENTRE DE TRAITEMENT DU LINGE	40
1. Présentation du département	41
2. Rapport sur la gestion 2022.	42
3. Marchés publics	47
VI. PÔLE PUBLICATIONS.	48
1. Présentation du département	49
2. Rapport sur la gestion 2022.	51
VII. SERVICE DES ARCHIVES	55
1. Présentation du département	56
2. Rapport sur la gestion 2022.	57
VIII. TRADUCTION	62
1. Présentation du service	63
2. Les traductions en 2022.	64

I. **AFFAIRES GÉNÉRALES**

1. Rapport sur la gestion 2022

Le département est l'interface administrative de l'ensemble de l'administration provinciale vers laquelle tout rapport au Collège, non spécifique aux marchés publics et au personnel, doit être transmis pour instruction avant d'être soumis aux Autorités provinciales pour décision. Les dossiers sont traités de manière transversale, ceux-ci nécessitant pour la plupart des avis techniques.

Les trois bureaux s'étant orientés davantage vers l'extérieur poursuivent le processus de collaboration générale avec les établissements en vue d'amplifier celle-ci dès les premières phases d'un projet, de partager toutes les bonnes pratiques et informations utiles au bon fonctionnement administratif des services.

Procédure qui tente de rencontrer l'OO 1.1.2. « Orienter davantage la DGT comme secteur d'appui et de conseil ».

Le bureau 1.2 a particulièrement veillé au respect de la procédure liée à l'octroi et au contrôle des subventions en produisant des analyses claires et précises. Chaque demande de subvention a été analysée par un comptable afin d'identifier le besoin réel du demandeur au moment de l'introduction de la demande.

Au niveau des participations provinciales dans les sociétés, un travail minutieux de recherche du passé, portant notamment sur les motivations d'entrée, a été effectué au cours de cet exercice afin de réaliser une fiche d'identité des 24 structures – hormis les sociétés de logement – au sein desquelles la Province participe.

Ces fiches mentionnent également les informations financières relatives à l'actionnariat.

OO 1.2.2 « Optimiser les procédures administratives existantes ».

Dans le cadre l'**OO 1.3.2. « Professionnaliser la gestion et le suivi des interventions en faveur des tiers »**, la mise en place du cadastre se poursuit en collaboration avec le DSI. Les données relatives aux subsides octroyés y sont intégrées au fur et à mesure des décisions prises par les autorités.

Le bureau 1.3 a poursuivi l'exécution du marché 2020 des assurances pour lequel les polices ont été rationalisées. Celui-ci prendra fin le 31 décembre 2023. Un comité de travail a été mis en place afin d'optimiser le prochain marché des assurances 2024-2027.

Au niveau des cultes et de la laïcité

La Province a l'obligation de combler le déficit culturel des cultes islamique et orthodoxe, ainsi que le déficit de l'établissement d'assistance morale laïque situé sur son territoire. Pour ce faire, les structures reconnues – 10 mosquées, 4 FEO et 1 EAM – transmettent budgets, modifications budgétaires et comptes afin que le Conseil puisse rendre un avis à l'Autorité de tutelle.

Le nombre de structures reconnues en province de Liège n'a pas évolué ; en revanche une nouvelle mosquée située à Verviers est en cours de reconnaissance. Par ailleurs, la Province octroie des indemnités de logement pour 3 imams et 4 prêtres orthodoxes.

Communautés islamiques reconnues :

- Aksemseddin Camii à Blegny
- Mevlana Cami à Retinne
- Turk Kultur Merkezi à Herstal
- Merkez Camii à Liège
- Barbaros Hayrettin Pasa Camii à Malmedy
- Fatih à Saint-Nicolas
- Mimar Sinan à Cheratte
- Assahaba à Verviers
- Sultan Ahmet à Verviers
- Orhan Gazi Camii à Verviers

Fabriques d'église orthodoxe :

- Saint-Alexandre Nevky et Saint-Séraphim de Sarov à Liège
- Sainte-Barbe à Liège
- Saint-Nino à Eupen
- Dormition de la Vierge à Verviers

Laïcité :

- 1 établissement d'assistance morale à Liège.

Montant 2022 à charge des finances provinciales :

1.811.602,53 € répartis de la sorte

Déficit culturel islamique : **14.192,64 €**

Déficit culturel orthodoxe : **45.800,00 €**

Indemnités logement : **46.662,00 €**

Participation de la Province aux charges de l'Établissement d'Assistance Morale : **1.704.947,89 €**

Au niveau des contrats de gestion

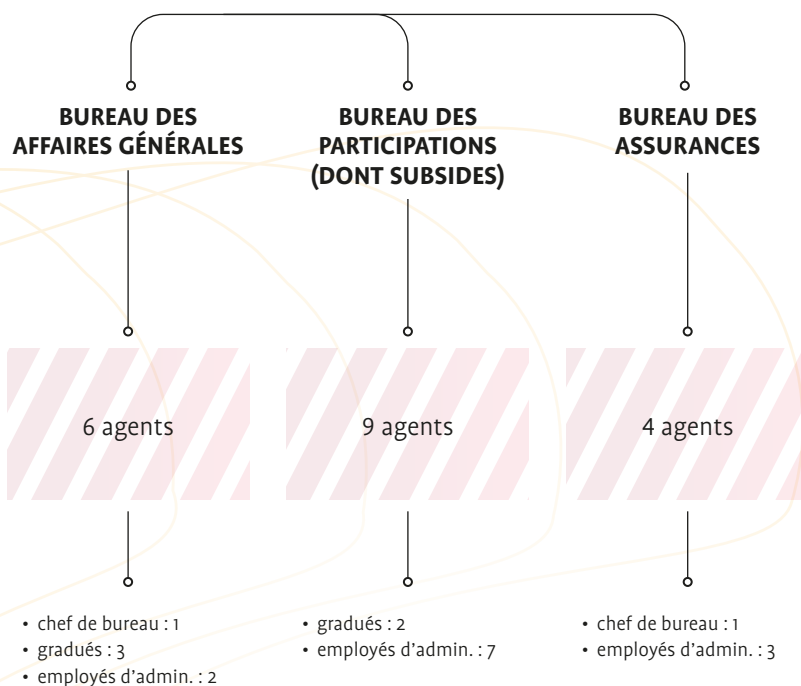
Le département poursuit le travail d'analyse financière recommandé par la Cour des comptes afin de permettre la rediscussion des montants alloués aux ASBL sous contrat de gestion, afin de relever notamment le degré de dépendance d'une ASBL en regard de la subvention provinciale. Ce qui rencontre, l'OO 1.3.2 « Professionnaliser la gestion et le suivi des interventions en faveur des tiers » ainsi que le projet 1.3.2.2. d'amélioration du contenu et de la méthodologie d'évaluation des contrats de gestion.

Quelques chiffres :

- **2.891** dossiers instruits par le département et décidés par les Autorités provinciales
- **13.547** journées de prestation de bénévoles couvertes par l'assurance volontariat
- **1.376** bénéficiaires de subventions en espèces
- **261** aides en nature octroyées
- **2.145** ordonnances de liquidations
- **2.686** membres du personnel bénéficiant à titre gratuit de la couverture soins de santé offerte par la Province
- **3.889** autres personnes (cohabitants et pensionnés) ont souscrit cette assurance à un tarif avantageux.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTEUR



Département des Affaires générales

Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège

Pour tout contact avec la direction

☎ 04/279.25.90

✉ marie-christine.lespagnard@provincedeliege.be

Pour tout contact avec

Les Affaires générales

☎ 04/279.21.27

✉ affairesgenerales@provincedeliege.be

Les Participations (dont subsidés)

☎ 04/279.26.24

✉ subsidés@provincedeliege.be

Les Assurances

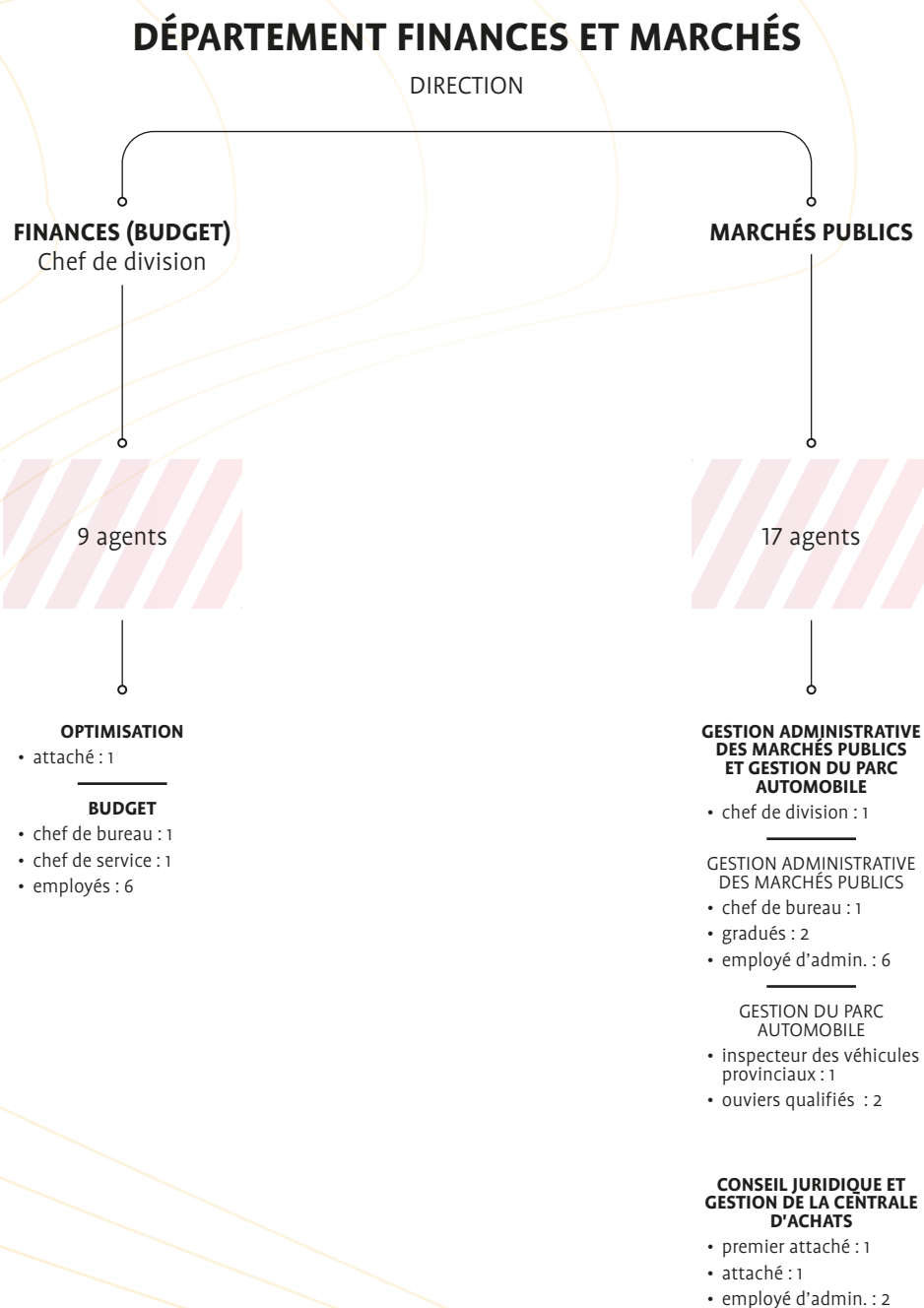
☎ 04/279.26.36

✉ assurances@provincedeliege.be

II.

FINANCES ET MARCHÉS

1. Organigramme du département



BUDGET

1. Présentation du service

En plus de la gestion courante et traditionnelle du budget provincial dans ses différentes fonctions, l'année 2022 a été marquée par un travail d'analyse important et constant concernant l'impact budgétaire de l'évolution du coût de l'énergie et des différentes indexations salariales.

Au-delà, quelques éléments budgétaires à mettre en évidence pour 2022

- Les dépenses énergétiques sont passées de 6.815.200,00 € au budget initial 2022 à 14.880.317,00 € au budget final 2022 ;
- Les indexations salariales se sont répercutées comme suit tout au long de l'année : février 2022 (index de décembre 2021), avril 2022 (index de février 2022), juin 2022 (index d'avril 2022), septembre 2022 (index de juillet 2022), décembre 2022 (index d'octobre 2022) pour un montant global de 5.425.730,26 € ;
- La reprise partielle des dotations communales au financement des zones de secours s'est élevée à 27.018.040 € (40 %) contre 19.181.017 € en 2021 (30 %) ;
- Les emprunts représentent un solde à rembourser de 153.130.647,00 € au 01/01/2023.
- Les emprunts à contracter pour 2022 représenteront un montant de 24.604.665 € ;
- Au total, c'est un montant de 40.063.909,00 € d'emprunts qui restent à contracter.

En conclusion, l'année 2022 aura été une année budgétaire complexe et intensive en lien avec l'évolution des différents coûts liés à l'inflation fulgurante que nous connaissons depuis plusieurs mois. Le service du budget devra rester vigilant à l'évolution budgétaire des recettes et des dépenses pour 2023 qui ne manquera pas de peser sur l'équilibre de nos futurs budgets.

Le service du budget est actuellement composé d'un Chef de division, d'un Chef de service administratif et de 7 employés d'administration.

Dans le respect des besoins fonctionnels identifiés, le service sera complété pour remplacement par un chef de bureau et un attaché/ gradué via un appel par mobilité interne.

Budget

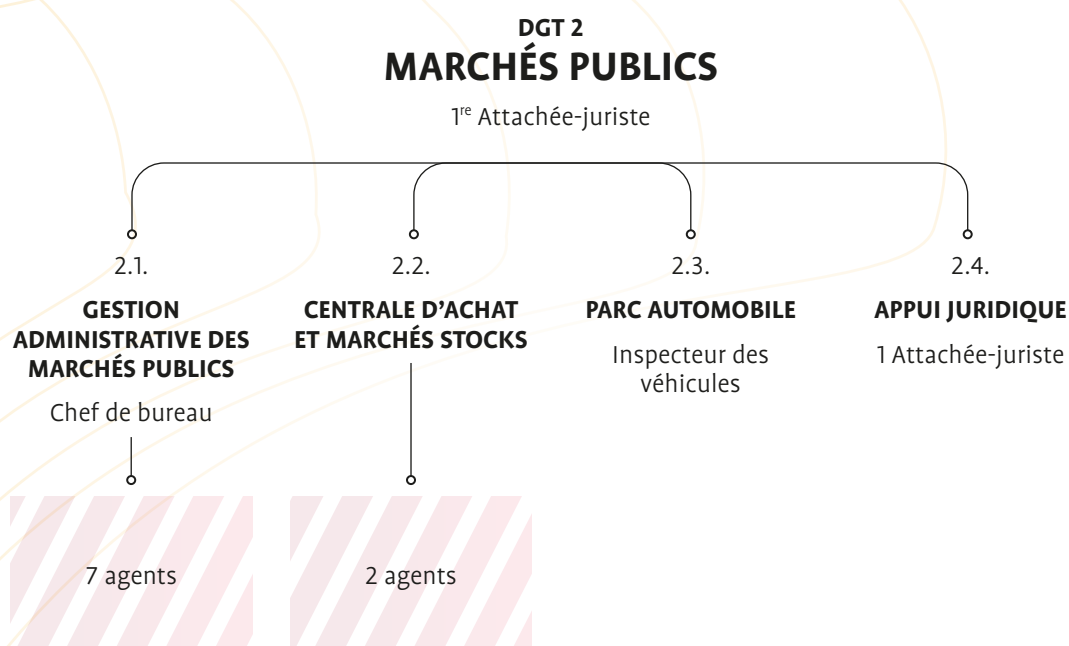
Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège
(4^e étage)

☎ 04/279.22.55

✉ service.budget@provincedeliege.be

MARCHÉS PUBLICS

1. Présentation du service



Le service Marchés Publics de la DGT continue à participer activement à la concrétisation de plusieurs des objectifs stratégiques de la DGT en favorisant la collaboration transversale et en se positionnant comme secteur d'appui et de conseil dans cette matière indispensable au bon fonctionnement des services provinciaux et toujours plus complexe.

Les 4 sous-services travaillent dans un esprit de cohérence pour traiter les dossiers relevant de leurs compétences, réaliser des « marchés stocks » utiles pour tous les services provinciaux, gérer la centrale d'achat dont peuvent bénéficier les 276 adhérents, gérer le parc automobile, élaborer ou participer à la réalisation de marchés ambitieux et indispensables.

Marchés publics

Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège
(4^e étage)

☎ 04/279.21.66

✉ marches.stocks@provincedeliege.be

✉ marches.publics@provincedeliege.be

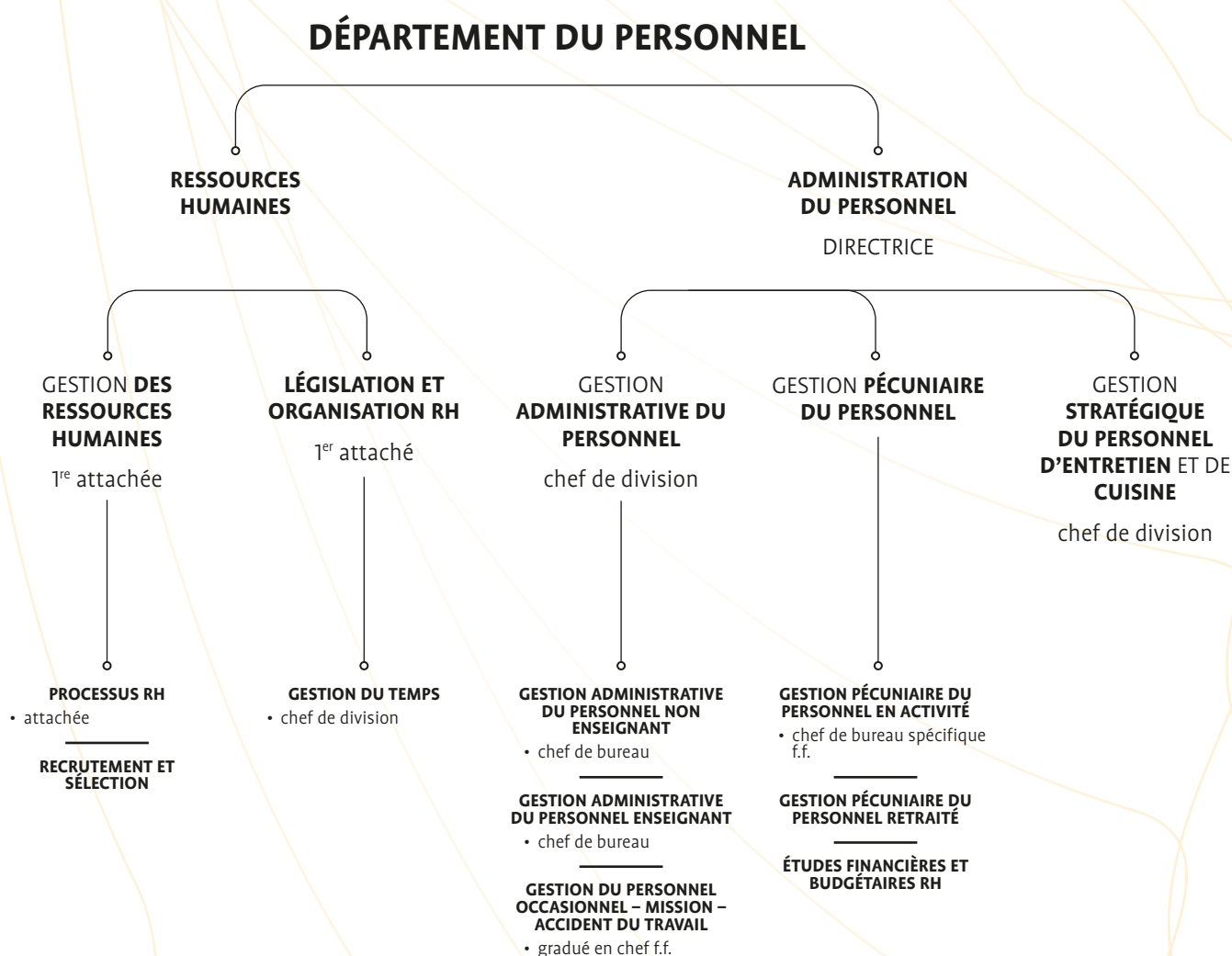
2. Quelques données pour 2022

- plus de 1.500 dossiers traités en tant que division compétente ou service émetteur : 362 rapports PVC de type fournitures/services, 169 rapports PVC de type travaux, 156 rapports PVO de type bons de commande sur le BE, 804 rapports PVO de type ordonnances de liquidation et 15 rapports PVO de type libérations de cautionnements (regroupement) ; **(chiffres arrêtés au 03/11/2022)**
- plus d'une soixantaine d'avis rendus ; **(chiffres arrêtés au 23/11/2022)**
- la gestion de plusieurs marchés stocks (lancement, attribution et suivi d'exécution), notamment ceux relatifs à l'achat de denrées sèches et fraîches ainsi que les boissons ou encore les vêtements de travail et les objets de bureau ;
- la participation active au lancement et/ou à l'attribution de plusieurs marchés importants, notamment des services de déménagement et de gardiennage pour plusieurs bâtiments et services, la désignation du prochain service externe de prévention et de protection au travail.

III.


LE DÉPARTEMENT DU PERSONNEL

1. Coordonnées et organigramme



Département du Personnel (DGT.3)

Rue Georges Clémenceau, 15 – 4000 Liège

 gestiondutemps@provincedeliege.be

 grh@provincedeliege.be

 service.pecuniaire@provincedeliege.be

2. Missions et actions

Au sein de la Direction Générale Transversale, le Département du Personnel a pour missions de (d') :

- Assurer la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire du personnel provincial non enseignant et enseignant non subventionné et de participer, avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, à certains aspects de gestion du personnel enseignant subventionné ;
- Organiser les examens par appel public et par promotion pour l'ensemble du personnel provincial non enseignant ;
- Développer une politique qualitative en matière de gestion du personnel ;
- Gérer les statuts, cadre et organigrammes des services provinciaux.

Au 31 décembre 2022, les données statistiques du personnel provincial (non enseignant et enseignant non-subventionné), dont le Département du Personnel assure la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire, sont les suivantes :

- Nombre d'agents : 2.930 ;
- ETP de désignation : 2.882,72 ;
- ETP payé : 2.506,86.

Parmi les 2.930 agents provinciaux, on comptabilise 149 membres du personnel enseignant ou assimilé soumis au statut provincial et rémunérés par la Province.

Le personnel statutaire représente 61 % de l'effectif désigné.

La Direction du Personnel établit en outre, en synergie avec la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation de la Province de Liège, tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné ou non.

À noter qu'en 2022, 1.118 collaborateurs occasionnels ont presté dans différents secteurs d'activité, dont 331 professeurs invités à la Haute École de la Province de Liège.

La masse salariale réelle 2022 (arrêtée à la date du 31/12/2022) s'élève à 178.422.105,91 € (traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, cotisations patronales, pensions, frais de transport).

À la date du 31/12/2022, les recettes liées au personnel (subventions, remboursement de personnel détaché) se sont élevées à 7.263.909,88 €.

Le nombre de dossiers GED traités en 2022 par le Département du Personnel est de 2418.

3. Activités spécifiques en 2022

3.1. Lutte contre l'absentéisme

« Une Province valorisant ses ressources humaines » est un des six objectifs stratégiques transversaux du Programme stratégique transversal de la Province de Liège pour la législature 2018-2024 adopté par le Collège provincial en sa séance du 13 juin 2019.

« **Apporter des solutions appropriées aux différentes causes de l'absentéisme** » constitue l'OO 1.7.2 de ce Programme.

Mise en place d'une politique de lutte contre l'absentéisme

Le Collège provincial a marqué son accord de principe sur l'utilisation d'unités de prévention forfaitairement prévues dans la dotation du SEPPT (Mensura) pour la mise en place d'une politique de lutte contre l'absentéisme.

Dans ce contexte, Mensura, et plus spécifiquement Certimed, a développé une méthodologie spécifique pour élaborer une politique de lutte contre l'absentéisme. Celle-ci repose sur une opération à 360° et comprend les 5 étapes reprises sur le schéma suivant :



Sur base des données chiffrées communiquées à Certimed et des divers échanges qui ont eu lieu avec le comité de pilotage mis en place dans le cadre de ce projet, Certimed a estimé que son intervention n'avait pas pour but d'agir sur la mise en place de procédures d'absentéisme qui sont déjà existantes au sein de l'Institution provinciale, mais qu'elle pouvait être utile dans la mise en place d'une **politique d'absentéisme**, politique d'absentéisme qui pourrait évoluer vers une politique d'absentéisme **positive** et enfin, vers une politique d'absentéisme **positive et durable**.

Par l'intermédiaire d'une analyse GAP, Certimed a identifié de manière très précise les aspects sur lesquels il fallait établir le plan d'action. Il s'agit essentiellement de la communication, de l'accompagnement personnalisé, des techniques d'entretien...

En date du 23 février 2022, une présentation du projet au Comité de direction a été réalisée afin d'atteindre la vision générale souhaitée, à savoir l'adhésion des différentes directions autour de ce projet.

Lors de ce CODIR, il a été décidé d'une part, d'organiser une formation « test » avec les membres du comité de pilotage et certains responsables hiérarchiques dont l'avis a été jugé nécessaire pour adapter la formation à la réalité de terrain de la Province de Liège et d'autre part, de réaliser une première session de formation destinée uniquement aux grades légaux ainsi qu'au Directeurs généraux accompagnés de leur relais RH et ce, afin que ce dernier puisse assurer, en temps utile et en collaboration avec le service GRH de la DGT, la continuité du projet de gestion de l'absentéisme au sein de chaque Direction générale.

Pour mettre en œuvre le projet, tous les managers ont été formés à la communication positive autour de l'absentéisme et aux différents types d'entretiens.

24 sessions de formation ont donc été planifiées à partir du 6 septembre 2022 jusqu'au 19 décembre 2022 afin d'outiller la ligne hiérarchique en termes de communication positive autour de l'absentéisme et aux différents types d'entretiens. Le but étant que tous les responsables d'équipe soient formés de la même manière pour créer une cohérence de discours et d'attitude dans la gestion de l'absentéisme.

Il est à noter que ladite formation a été organisée en une journée, la matinée étant réservée à la théorie et l'après-midi étant consacrée aux jeux de rôle en présence d'un acteur.

Un formulaire d'évaluation en ligne a été élaboré et transmis aux participants le lendemain de la formation afin qu'ils communiquent leur feedback. Ce questionnaire permettra au service GRH de tirer des statistiques et de communiquer les résultats au Collège provincial.

Pour assurer la durabilité du projet, des séances d'Inter-
vision seront nécessaires pour partager les expériences positives et aussi trouver ensemble des réponses aux situations plus complexes. Ces séances renforceront le sentiment d'adhésion à un projet commun.

3.2. Gestion informatisée du temps

3.2.1. Développement de nouveaux outils pour l'amélioration de la gestion informatisée du temps.

| My Ulis

Le 28 février 2022, une nouvelle application « MyUlis » a remplacé plusieurs fonctionnalités de « Mon Intranet », liées à la gestion du temps des agents.

C'est donc au travers de ce nouvel outil qu'une série d'actions liées à « l'emploi du temps » des agents s'opèrent désormais.

Exemple : demander un congé/dispense de service, prestation extérieure, etc., introduire une demande de pointage manuel, planifier son télétravail, etc.

MyULIS donne également accès au calendrier et à l'agenda de service de l'agent et ses collègues/son équipe, ce qui permet une visualisation globalisée et donc une meilleure gestion au quotidien d'un service.

L'intérêt de cette application est aussi d'être mise à disposition de tous les agents provinciaux (même ceux qui ne disposent pas d'une adresse mail provinciale ou si le service dans lequel ils fonctionnent n'est pas encore soumis au pointage informatisé) et de pouvoir être utilisée sur n'importe quel support (tablette, GSM...).

L'agent peut donc consulter son solde de congés annuels ou son pot d'heures de récupération même s'il n'est pas au bureau.

| Adaptation des « outils » de la Gestion du temps

Les nouvelles mesures applicables au personnel provincial ainsi que les modifications des statuts et du règlement de travail impliquent l'adaptation des « outils » de la Gestion du temps.

La cellule Gestion du temps veille ainsi, en collaboration avec notre département des systèmes informatiques et le SEGI de l'université de Liège, à leur implémentation et à leur bon développement dans le logiciel Ulis, ainsi qu'à la communication auprès des responsables et gestionnaires du temps au sein des établissements.

Exemples :

- La mise en place de la 1^{re} phase du télétravail structurel ;
- La limitation des absences d'1 jour sans certificat à maximum 3 par année civile.

3.2.2. Gestion de la boîte mail « Gestion du temps »

Toutes les questions, difficultés techniques, corrections liées aux dossiers « gestion du temps » des agents sont traités par l'équipe « Gestion du temps » au travers de la boîte mail : gestiondutemps@provincedeliege.be.

3.2.3. Déploiement de la Gestion informatisée du temps dans les établissements provinciaux

Au 1^{er} janvier 2022, 85 % du personnel provincial étaient soumis à la Gestion informatisée du temps. L'objectif est évidemment de tendre vers une couverture à 100 % de l'effectif provincial.

En 2022, 3 établissements d'enseignement ont été équipés et formés à la gestion informatisée du temps :

- L'École Polytechnique de HUY et CEFA (36 nouveaux utilisateurs) ;
- L'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye (60 nouveaux utilisateurs) ;
- La Bibliothèque itinérante à Grâce-Hollogne (19 nouveaux utilisateurs).

Ceci porte le nombre d'agents provinciaux soumis à la gestion informatisée du temps à 2791 dans 442 services provinciaux répartis dans 59 bâtiments provinciaux.

3.3. Le Télétravail

« Une Province valorisant ses ressources humaines » est un des six objectifs stratégiques transversaux du Programme stratégique transversal de la Province de Liège pour la législature 2018-2024 adopté par le Collège provincial en sa séance du 13 juin 2019.

« Optimiser les conditions et l'organisation du travail » en analysant et envisageant de nouvelles organisations du travail, dont le télétravail est l'objectif opérationnel 1.7.4.2 de ce Programme.

Alors que tout avait déjà été mis en place au cours de l'année 2020 pour l'instauration du télétravail structurel au sein de l'institution (notamment par l'adoption d'un règlement *ad hoc*), la crise sanitaire en a malheureusement voulu autrement.

La Province de Liège a, par une décision de son Collège du 31 mars 2022, marqué son accord sur le démarrage du télétravail structurel au 1^{er} mai 2022, pour approximativement deux cents agents provinciaux, sans compter les travailleurs bénéficiant d'un télétravail pour raisons de santé. L'ensemble de ces agents exercent donc désormais une partie de leurs prestations en télétravail, et ce, dans le strict respect du règlement adopté par le Conseil provincial en juillet 2020.

En cette même séance du 31 mars 2022, le Collège provincial a par ailleurs également décidé de constituer un Comité de pilotage chargé de procéder à l'évaluation de cette première phase du télétravail structurel. Cette évaluation, qui est toujours en cours, devra notamment permettre d'analyser l'opportunité et les modalités d'un déploiement plus important, mais également et surtout, le cas échéant, le phasage de celui-ci, dès lors qu'il convient de prendre en considération les aspects budgétaires et organisationnels qui en découlent.

3.4. Gestion du personnel d'entretien et de cuisine des établissements provinciaux

Dans une volonté de redynamisation, globalisée et centralisée, de gestion du personnel d'entretien et de cuisine des établissements provinciaux, a été mise en place, au sein du Département Personnel de la DGT, en 2022, une Cellule stratégique de gestion du personnel d'entretien et de cuisine de l'ensemble des établissements provinciaux, placée sous la responsabilité d'un gestionnaire de ce personnel.

Au-delà d'une participation active dans la gestion administrative et logistique de ce personnel, et de toutes situations particulières en la matière, les missions prioritaires de cette nouvelle Cellule ont été axées, durant l'année 2022, sur l'étude et la réalisation des travaux préparatoires à la mise en application progressive de nouveaux principes généraux de gestion du personnel d'entretien et de cuisine, visant à un nouveau mode de calcul de normes de ce personnel et une gestion plus dynamique et coordonnée de l'activité d'entretien et de cuisine sur l'ensemble des sites provinciaux.

Ces travaux, réalisés en collaboration avec les différentes directions générales et services provinciaux concernés, sont en phase de finalisation.

La concrétisation et mise en application de ces nouveaux principes de gestion du personnel d'entretien et de cuisine des établissements provinciaux sont prévues pour le premier semestre 2023.

3.5. Formation de Conseiller en prévention de Niveau II

La fonction de conseiller en prévention permet de traiter une grande variété de dossiers relatifs aux sept domaines du bien-être au travail (sécurité, santé, ergonomie, environnement, hygiène, aspects psychosociaux et embellissement des lieux de travail), d'offrir une expertise à la demande ou de manière proactive et d'entretenir de nombreux contacts avec les différents services. Le conseiller en prévention est donc un acteur essentiel et une personne de référence en matière de conseils et de résolution de situations problématiques concernant le bien-être au travail.

Afin de mieux répondre à la réalité du terrain, l'Arrêté Royal du 17 mai 2007 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention des services internes et externes pour la prévention et la protection au travail a réorganisé complètement la formation de Niveau II. Celle-ci est maintenant « modulaire », à savoir :

- Un module multidisciplinaire de base scindé en cinq sous-modules (Introduction – Principes de bases – Dépistage des risques – Principes d'analyse et de prévention des disciplines spécifiques Gestion de ta politique de prévention) ;

En date du 23 septembre 2021, le Collège provincial offrait aux 23 candidats, disposant du CESS, qui ont reçu l'accord de leur Direction, l'inscription à la Formation de Conseiller en prévention de niveau II dispensée par l'ASBL « CECOTEPE ». Ladite formation a débuté le 26 novembre 2021 et s'est terminée le 23 décembre 2022.

4. Focus sur la GRH

4.1. Organisation des examens de recrutement – Diffusion des appels à candidatures – Organisation des comités d’audition et des comités d’accompagnement

Lors de cette année 2022, le Service Recrutement et Sélection a organisé l’**examen par voie de promotion** suivant : CHEF DE BUREAU SPÉCIFIQUE (ADMINISTRATIF) : 17 candidats – 9 lauréats.

De plus, ledit service a traité de l’ordre de **700 candidatures spontanées** durant cette même année.

Dans le cadre du développement de la **mobilité interne**, qui permet à chaque agent de pouvoir développer toute l’étendue de ses compétences dans le service le plus adéquat et le plus en attente, justement, de ces compétences, le Service de Gestion des Ressources humaines, et plus particulièrement le Service Recrutement et Sélection, a pour mission la communication interne et externe, et la gestion des candidatures, de tous les appels à candidatures lancés par la DGT (mobilité interne, recrutement public...), et ce en parfaite concertation avec les services compétents.

Voici un aperçu des **appels à candidatures diffusés** en 2022 :

Mobilité interne :

- ATTACHÉ (ADMINISTRATIF) – CHEF DE PROJET pour le Département des Systèmes d’Information ;
- EMPLOYÉ D’ADMINISTRATION/GRADUÉ ADMINISTRATIF pour le Secrétariat du Directeur financier provincial ;
- PREMIER DIRECTEUR – MÉDECIN pour le Service de Promotion de la Santé à l’École ;
- OUVRIER QUALIFIÉ (CUISINE) pour l’Internat polyvalent de Seraing ;
- EMPLOYÉ D’ADMINISTRATION pour l’École provinciale d’administration ;
- RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT MARKETING ET COMMUNICATION pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- EMPLOYÉ D’ADMINISTRATION pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- ASSISTANT ARCHIVISTE pour le Service des archives ;
- GESTIONNAIRE DE PROJETS pour le Pôle citoyens ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – ÉLECTRICITÉ pour le Département de la Régie provinciale (Régie locale Meuse/Condroz) ;
- GRADUÉ (ADMINISTRATIF) ou EMPLOYÉ D’ADMINISTRATION – COMPTABILITÉ pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- ÉLECTROMÉCANICIEN pour le Centre de traitement du linge ;
- OUVRIER QUALIFIÉ (CUISINE) pour le Domaine provincial de Wégimont ;
- CONCIERGE pour l’Institut provincial d’Enseignement de Promotion sociale de Verviers ;
- CHEF DE GROUPE pour l’Institut Médico-Pédagogique de Micheroux ;

- ÉDUCATEUR pour l'Institut Médico-Pédagogique de Micheroux ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour le Service de gestion pécuniaire du personnel en activité de la DGT ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION OU GRADUÉ ADMINISTRATIF pour le Domaine provincial de Wégimont ;
- COORDONNATEUR du Centre de Technologies avancées (subventionné) pour l'Athénée provincial Guy Lang ;
- CONCIERGE pour l'Institut provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing ;
- GESTIONNAIRE DE PROJETS ET ANIMATION pour la Pépinière d'entreprises du Pôle Bavière ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'IPEPS de Huy ;
- ATTACHÉ – JURISTE pour la Direction générale de l'enseignement de la formation ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'IPEPS de Liège ;
- AUXILIAIRE PROFESSIONNEL pour le Service logistique de la Maison provinciale de la Formation ;
- AUXILIAIRE PROFESSIONNEL pour le Centre d'impression et traitement du linge ;
- ADJOINT ADMINISTRATIF NIVEAU 2+ (SUBVENTIONNÉ) pour le Département Santé et Motricité de la Haute École de la Province de Liège – BARBOU ;
- ATTACHÉ OU GRADUÉ (ADMINISTRATIF) pour le Service du Budget de la Direction financière provinciale ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour le Service dépenses de la Direction financière provinciale ;
- ASSISTANT EN PSYCHOLOGIE OU ASSISTANT SOCIAL pour le Service social de la Haute École de la Province de Liège.

Mobilité interne/Promotion interne :

- BRIGADIER (RÉGIME PARTICULIER) pour la Haute École de la Province de Liège ;
- DIRECTEUR COORDONNATEUR de l'École de Police.

Recrutement public :

- ATTACHÉ SPÉCIFIQUE – INGÉNIEUR INDUSTRIEL (ÉLECTRICITÉ OU CHAUFFAGE) pour le Service des Techniques spéciales et Énergies ;
- FORMATEUR UNIVERSITAIRE pour l'École provinciale d'administration ;
- GRADUÉ/ATTACHÉ (ADMINISTRATIF) pour le Pool « Aide aux communes – inondations 2021 » ;
- TECHNICIEN DE STUDIO (MUSICLAB) pour l'Éducation Permanente – Secteur Musique et Danse ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – ÉLECTRICITÉ pour le Département de la Régie provinciale – Services des Techniques spéciales (Cellule électricité) ;
- BIBLIOTHÉCAIRE/WEBMASTER pour la Bibliothèque centrale – Cellule OSEMA ;
- ATTACHÉ (TRADUCTEUR) pour l'IPFASSU ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – ÉLECTRICITÉ pour le Département de la Régie provinciale (Régie locale Meuse/Condroz) ;
- ÉLECTROMÉCANICIEN pour le Centre de traitement du linge ;
- GESTIONNAIRE RÉSEAU pour le Département des Systèmes d'information, pôle Maintenance et infrastructures – équipe réseau et téléphonie ;
- PREMIER-ATTACHÉ RESPONSABLE pour le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel ;
- INFIRMIER GRADUÉ pour l'Institut Médico-pédagogique de Micheroux ;
- ÉDUCATEUR pour l'Institut Médico-Pédagogique de Micheroux ;
- PUÉRICULTEUR pour la Crèche provinciale ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – MAGASINIER/LOGISTICIEN pour l'IPFASSU ;
- FORMATEUR NON-GRADUÉ pour l'IPFASSU ;
- ATTACHÉ (TRADUCTEUR) pour l'IPFASSU ;
- AGENT TECHNIQUE pour le Service des Techniques spéciales et Énergie de la DGIDD ;
- ATTACHÉ pour le Service d'Aide à la réussite de la Haute École de la Province de Liège ;
- ÉDUCATEUR pour l'IMP de Micheroux ;
- INFIRMIER GRADUÉ OU BREVETÉ pour l'IMP de Micheroux.

Appel interne : Mobilisation du personnel provincial pour l'accueil des réfugiés ukrainiens au sein d'établissements provinciaux en tant qu'assistants sociaux, éducateurs, interprètes et personnel de cuisine.

Parallèlement, à la suite des différents appels diffusés, le Service de Gestion des Ressources humaines a participé en 2022, en soutien des Directions ou services compétents, aux **36 comités d'audition** suivants, pour aider à la détermination du (des) meilleur(s) candidat(s) potentiel(s) et à la rédaction du compte-rendu des entretiens :

- AGENT TECHNIQUE (INFORMATIQUE) pour le Département des Systèmes d'information ;
- GRADUÉ (ADMINISTRATIF) – MARCHÉS PUBLICS pour le Service juridique et Marchés publics ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION / AGENT D'ACCUEIL pour Blegny-Mine ;
- PERSONNE DE CONFIANCE pour le SIPP ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour le Service Marchés publics de la DGT ;
- ATTACHÉ (ADMINISTRATIF) – CHEF DE PROJET pour le Département des Systèmes d'Information ;
- GRADUÉ/ATTACHÉ (ADMINISTRATIF) pour le Pool « Aide aux communes – inondations 2021 » ;
- OUVRIER QUALIFIÉ (CUISINE) pour l'Internat polyvalent de Seraing ;
- ATTACHÉ SPÉCIFIQUE (COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE) pour l'IPFASSU ;
- FORMATEUR UNIVERSITAIRE pour l'École provinciale d'administration ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION/GRADUÉ ADMINISTRATIF pour le Secrétariat du Directeur financier provincial ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'École provinciale d'administration ;
- RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT MARKETING ET COMMUNICATION pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- ATTACHÉ SPÉCIFIQUE – INGÉNIEUR INDUSTRIEL (ÉLECTRICITÉ OU CHAUFFAGE) pour le Service des Techniques spéciales et Énergies ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- BRIGADIER (RÉGIME PARTICULIER) pour la Haute École de la Province de Liège ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'IPES de Huy ;
- ASSISTANT ARCHIVISTE pour le Service des archives ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – ÉLECTRICITÉ pour le Département de la Régie provinciale (Régie locale Meuse/Condroz) ;
- DIRECTEUR COORDINATEUR de l'École de Police ;
- BIBLIOTHÉCAIRE/WEBMASTER pour la Bibliothèque centrale – Cellule OSEMA ;
- TECHNICIEN DE STUDIO (MUSICLAB) pour l'Éducation Permanente – Secteur Musique et Danse ;
- GRADUÉ (ADMINISTRATIF) ou EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION – COMPTABILITÉ pour la Fédération du tourisme de la Province de Liège ;
- PREMIER-ATTACHÉ RESPONSABLE pour le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel ;
- GRADUÉ/ATTACHÉ (ADMINISTRATIF) pour le Pool « Aide aux communes – inondations 2021 » ;
- ATTACHÉ (TRADUCTEUR) pour l'IPFASSU ;
- CONCIERGE pour l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Verviers ;
- CHEF DE GROUPE pour l'Institut Médico-Pédagogique de Micheroux ;
- OUVRIER QUALIFIÉ (CUISINE) pour le Domaine provincial de Wégimont ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION OU GRADUÉ ADMINISTRATIF pour le Domaine provincial de Wégimont ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'IPEPS de Huy-Waremme ;
- PUÉRICULTEUR pour la Crèche provinciale ;
- ÉDUCATEUR pour l'Institut Médico-Pédagogique de Micheroux ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour le Service de gestion pécuniaire du personnel en activité de la DGT ;
- CONCIERGE pour l'Institut provincial d'Enseignement Secondaire de Seraing ;
- EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION pour l'IPEPS de Liège ;
- ÉLECTROMÉCANICIEN pour le Centre de traitement du linge ;
- OUVRIER QUALIFIÉ – MAGASINIER/LOGISTICIEN pour l'IPFASSU ;
- AUXILIAIRE PROFESSIONNEL pour le Centre d'impression et traitement du linge ;
- PREMIER-ATTACHÉ RESPONSABLE pour le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel (second appel) ;
- ATTACHÉ pour le Service d'Aide à la réussite de la Haute École de la Province de Liège ;
- ADJOINT ADMINISTRATIF NIVEAU 2+ (SUBVENTIONNÉ) pour le Département Santé et Motricité de la Haute École de la Province de Liège – BARBOU ;
- AUXILIAIRE PROFESSIONNEL pour le Centre d'impression et traitement du linge ;
- ATTACHÉ (TRADUCTEUR) pour l'IPFASSU (second appel) ;

- ATTACHÉ SPÉCIFIQUE (COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE) pour l'IPFASSU ;
- ATTACHÉ OU GRADUÉ (ADMINISTRATIF) pour le Service du Budget de la Direction financière provinciale ;
- ANIMATEUR – GESTIONNAIRE DE PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES pour le Pôle Bavière.

4.2. Amélioration de l'encodage des réserves de recrutement et de promotion dans le programme ULIS CS

Un travail a été entamé durant l'année 2021 afin d'améliorer l'encodage des différentes réserves de recrutement et de promotion dans le programme ULIS CS (résolution de quelques problèmes techniques, meilleure ergonomie, meilleure lisibilité pour les utilisateurs...).

En concertation et avec l'appui technique du Segi de l'Uliège, une analyse des besoins a été menée à bien. Les différents tests des développements réalisés par le Segi sont toujours en cours.

4.3. Accueil des nouveaux agents

L'accueil du nouvel agent, très important, est réalisé selon un processus complet et uniformisé qui s'adresse, d'une part, aux nouveaux agents et d'autre part, aux personnes chargées de les accueillir.



Depuis le début de l'application de cette procédure en mars 2011, 1.650 nouveaux collaborateurs non enseignants, très satisfaits de recevoir toute une série d'informations utiles, ont bénéficié d'un **accueil personnalisé** au moment de la signature de leur contrat de travail à la Direction Générale Transversale dont **32** en 2022.

4.4. Formations continuées

4.4.1. Chauffeurs poids lourds

Depuis l'entrée en vigueur de l'AR du 4 mai 2007 relatif au permis de conduire, à l'aptitude professionnelle et à la formation continue des conducteurs de véhicules des catégories C, C+E, D, D+E et des sous-catégories C1, C1+E, D1, D1+E, les conducteurs professionnels de véhicules destinés au transport de marchandises et de personnes, en ce compris les chauffeurs occasionnels, doivent obligatoirement être titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle qui prouve que le conducteur a réussi l'examen de qualification initiale et/ou qu'il a suivi la formation continue requise d'au moins 35 heures réparties en 5 modules de 7 heures chacun auprès d'un centre de formation agréé.



Ce certificat a une durée de validité de 5 ans et est renouvelable par le biais de la formation continue.

Par ailleurs, au vu du coût élevé des offres de formations existantes sur le marché, il a été proposé que celles-ci soient mises en place en interne et rendues accessibles, par le fruit d'un travail transversal, à l'ensemble des pouvoirs locaux.

En 2022, la continuité de ces formations auprès des agents provinciaux a été assurée de la manière suivante :

- **6** agents ont suivi le module de formation « *Importance de l'aptitude physique et psychique – temps de conduite et temps de repos* » ;
- **12** agents ont suivi le **module de formation** « *Remise à jour du Code de la route et constat d'accident* » ;
- **4** agents ont suivi le module de formation « *Temps de conduite et temps de repos – tachygraphes* » ;
- **6** agents ont suivi le module de formation destiné aux détenteurs d'un permis de conduire du groupe C « *Évaluer une situation d'urgence* ».

Parmi les 5 modules de formation, le cycle de formation continue doit dorénavant comporter obligatoirement **un module de conduite défensive ou économique** comprenant 3 heures de conduite pratique. En 2022, seuls les titulaires d'un permis de conduire de catégorie C ont suivi cette formation, à savoir **13 agents provinciaux**.

4.4.2. Formation interuniversitaire en management des pouvoirs locaux – Cycle court de 112 heures 2022-2023

Par courrier du ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, la Province de Liège a été informée de la reconduction de la formation interuniversitaire en management des pouvoirs locaux en 2022.

Le Laboratoire d'administration régional et local (LEDAREL) et l'Institut européen de management public (INEMAP) organisent un cycle court (112 heures).

Le programme de formation interuniversitaire en management des pouvoirs locaux est proposé dans le but de :

- Favoriser la formation cohérente et intégrée du personnel de niveau A1 et A1Sp de toutes les Communes, Provinces et CPAS de la Région wallonne désireux d'y souscrire ;
- Permettre aux administrations locales de la Région wallonne d'avoir à leur disposition un personnel de haut niveau capable de maîtriser les outils de gestion tout en améliorant le service rendu au citoyen ;
- Donner aux agents les outils nécessaires à l'acquisition, non seulement des connaissances théoriques et pratiques, mais aussi de nouvelles aptitudes susceptibles de contribuer à terme à une meilleure rationalisation des structures administratives.

Il est utile de préciser que le LEDAREL et l'INEMAP sont les seuls organismes agréés par la Région wallonne pour dispenser cette formation utile à l'évolution de carrière des agents des pouvoirs locaux.

Le cycle court de 112 heures permet aux agents d'obtenir, moyennant réussite des évaluations, un certificat de management des pouvoirs locaux délivré par le jury interuniversitaire du programme.

Le choix des critères de sélection est guidé par les conditions requises pour bénéficier de l'évolution de carrière pour accéder aux échelles A2 et A2Sp.

Il appartient à la Province de Liège de dresser la liste des candidats intéressés, en veillant à ce que chacun d'eux réunisse, dans son chef, les conditions de sélection suivantes :

- Le candidat doit bénéficier de l'échelle A1 ou A1Sp ;
- Le candidat doit disposer d'une ancienneté comprise en 8 ans au moins et 14 ans au plus à la date de l'inscription.

Un Comité directeur interuniversitaire, constitué des responsables académiques des différents modules de formation, procède à la sélection des candidats. Le numérus clausus a été fixé à 60 participants par site (Liège et Charleroi), soit 120 participants pour l'ensemble des pouvoirs locaux wallons.

Les frais de formation sont pris en charge par la Région wallonne.

16 candidatures ont été recueillies auprès du personnel provincial de niveau A1 et A1sp.

Le Collège provincial a marqué son accord sur 14 d'entre elles.

13 candidats, 1 candidat s'étant désisté, **ont été admis par le Comité d'accompagnement LEDAREL/INEMAP à participer à ce Cycle de formation 2022-2023.**

4.5. Bien-être au travail

4.5.1. Demande de réorientation professionnelle et/ou de transfert

La Cellule processus RH soutient activement les agents qui le souhaitent afin de les aider dans une éventuelle réorientation de leur carrière dans la mesure des possibilités qui s'offrent en interne et, dans le cadre d'une collaboration avec les Directions concernées et avec le Service de gestion administrative du personnel, instruit les dossiers relatifs aux demandes de transfert et/ou changement de grade et émet des avis circonstanciés dans les dossiers relatifs à la désignation de personnel.

En 2022, **69** agents ont introduit une demande de transfert et/ou de changement de grade dont **19** ont abouti à un changement d'incorporation ou de poste de travail.

En sus des très nombreux entretiens téléphoniques, la Cellule processus RH a reçu **25** agents provinciaux afin d'évaluer leurs motivations et leurs aspirations dans le cadre de leur demande de transfert et/ou de changement de grade, réalisé **14** bilans professionnels dont **8** dans le cadre des trajets de réintégration, instruit **118** dossiers et rendu **106** avis circonstanciés. In fine, **78** agents ont pu bénéficier d'un changement d'incorporation ou de poste de travail.

4.5.2. Intégration des travailleurs en situation de handicap

En 2022, dans la continuité de l'étroite collaboration établie avec l'AVIQ, la Cellule Processus RH, qui consacre un équivalent temps plein à la **gestion personnalisée des dossiers des personnes en situation de handicap**, a continué, à être très active dans les nombreux rendez-vous « Analyse-Écoute » et les rendez-vous avec l'ergonome. Le nombre de rendez-vous pour 2022 s'est vu fortement augmenté et s'élève à **± 210 rencontres en 2022** contre 155 en 2021, ±140 en 2020 (en raison de la crise sanitaire) et ± 190 en 2019.

En application de l'article 7 de l'AGW du 7 février 2013 relatif à l'emploi des travailleurs handicapés dans les provinces, les communes, les centres publics d'action sociale et les associations de services publics, le rapport périodique basé sur la situation de la Province de Liège au 31 décembre 2021 a été établi pour le 31 mars 2022.

Au 31 décembre 2021, l'effectif du personnel de la Province de Liège à prendre en considération (effectif déclaré à l'ONSS-APL, en termes de nombre d'ETP, hors personnel médical et soignant)¹ était de 2.511,30 ETP. Sur base de cet effectif, le quota réglementaire d'occupation de travailleurs en situation de handicap, soit 2,5 % de cet effectif, s'élève à **62,78 ETP**.

À cette même date, avec **186,37** postes de travail (en ETP) occupés par des travailleurs en situation de handicap et catégories assimilées, la Province de Liège satisfait au quota réglementaire imposé par l'AGW du 7 février 2013.

¹ À noter qu'en raison de la fin de l'assujettissement à la sécurité sociale des indemnités de formation dans le cadre du contrat d'adaptation professionnelle AVIQ (CAP) depuis le 1^{er} octobre 2017 suite à l'entrée en vigueur avec effet rétroactif de l'AR du 15 octobre 2017 modifiant celui du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, ces stagiaires ne sont plus pris en compte dans la détermination de cet effectif.

Ces postes de travail² sont répartis comme suit :

- 131,6 postes de travail sont occupés par des travailleurs reconnus par l'AViQ – branche Handicap ou par un organisme assimilé ;
- 54,51 postes de travail sont occupés par des agents provinciaux en situation de handicap qui, sans être à notre connaissance³ reconnus par l'Agence et donc, sans intervention de cet Organisme, bénéficient, à leur demande, d'un aménagement raisonnable de leurs conditions de travail en raison de cette situation de handicap ;
- 0,26 poste de travail est pris en considération sur base de commandes passées chez l'ASBL *La Lumière*, Entreprise de Travail Adapté, pour un montant total de 17.891,69 € (14.682,40 € en 2020 et 3.209,29 € en 2021).

De plus, pour l'année 2022, plus de **11 jobs coachings** en collaboration avec l'AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de Santé) ont été mis en place pour aider les agents provinciaux non enseignants reconnus par l'AViQ qui ont des difficultés de santé sur leur lieu de travail.

Aussi, 2 étudiants de l'IPESS de Micheroux ont également intégré 2 établissements provinciaux dans le cadre de leur stage scolaire en entreprise de septembre 2022 à janvier 2023.

Par ailleurs, à la demande d'une Direction, une séance d'information et de sensibilisation a été réalisée avec l'agent d'intégration de l'AViQ et l'agent provincial en charge des dossiers AViQ. En effet, un agent provincial reconnu par l'AViQ a exprimé ressentir une souffrance dans ses relations avec ses collègues en raison de sa situation de handicap. Par conséquent, afin de réduire la stigmatisation autour du handicap

en général et indirectement autour de la situation de handicap de l'intéressé, l'agent concerné et ses collègues ont bénéficié d'un exposé concernant le rôle de l'agent d'intégration de l'AViQ, de l'agent provincial en charge des dossiers AViQ et de la démarche à effectuer pour être reconnu par l'AViQ, d'une part et d'autre part, d'une séance de sensibilisation concernant le « handicap ». Enfin, un échange de questions-réponses avec les membres de l'équipe et le responsable direct a confirmé l'intérêt de cette intervention.

4.5.3. Trajets de réintégration

Durant l'année 2022, la Cellule processus RH a géré **45 trajets de réintégration** à différents stades de la procédure.

Huit agents (**5** agents à titre contractuel et **3** agents à titre définitif) ont été déclarés définitivement inaptes pour le travail convenu et sans possibilité d'exercer un autre travail à la Province de Liège par le conseiller en prévention-médecin (**trajet D**), conduisant en 2022 à une rupture de contrat de travail pour force majeure médicale concernant les **5** agents contractuels et une mise à la retraite anticipée pour les **3** agents définitifs.

Huit agents à titre définitif ont été déclarés définitivement inaptes pour le travail convenu, mais aptes à exercer un autre travail chez l'employeur selon des modalités précisées par le conseiller en prévention-médecin du travail (**trajet C**).

Pour **1** de ces agents, il n'a pas été techniquement et objectivement possible d'établir un plan de réintégration ce qui, in fine, a abouti à sa mise à la pension prématurée temporaire pour inaptitude physique.

1 autre agent enfin, a été déclaré inapte à l'exercice de ses fonctions par la Commission des pensions et devra être réexaminé par cet organisme en vue d'une éventuelle mise à la pension prématurée pour inaptitude physique.

2 Dans le cas où un travailleur répond à plusieurs conditions réglementaires pour être pris en considération pour l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap, une seule des conditions peut être prise en considération.

3 En effet, les travailleurs sont libres de déclarer ou non à leur employeur une reconnaissance par l'Agence.

3 sont actuellement en cours d'instruction et d'analyse.

Pour **2** de ces agents, il n'a pas été techniquement et objectivement possible d'établir un plan de réintégration. Ces agents seront convoqués, à nouveau, par la Commission des pensions (Medex).

Pour **1** de ces agents, une proposition de plan de réintégration a été faite au Collège provincial. Le dossier n'a pas encore fait l'objet d'une décision du Collège.

Neuf agents à titre contractuel ont été déclarés définitivement inaptes pour le travail convenu, mais aptes à exercer un autre travail chez l'employeur selon des modalités précisées par le conseiller en prévention-médecin du travail (**trajet C**).

Pour **2** de ces agents, un plan de réintégration a été établi et les agents ont repris leurs fonctions sur un poste adapté ou un autre travail.

Pour **1** de ces agents, un plan de réintégration lui a été proposé mais ce dernier l'a refusé, clôturant ainsi le trajet de réintégration.

Pour **2** de ces agents, il n'a pas été techniquement et objectivement possible d'établir un plan de réintégration.

4 sont actuellement en cours d'instruction et d'analyse.

Un agent à titre définitif a été déclaré temporairement inapte pour le travail convenu avec possibilité d'exercer un autre travail selon les modalités précisées par le conseiller en prévention-médecin du travail (trajet A). Aucune opportunité de réaffectation de cet agent ne s'est actuellement présentée en raison de son profil professionnel.

Suite à l'évaluation des possibilités de réintégration de **sept** agents (**6** agents à titre contractuel et **1** agent à titre définitif), le conseiller en prévention-médecin du travail a rendu une décision de laquelle il ressort qu'il est possible qu'ils puissent à terme reprendre le travail convenu (le cas échéant, à condition d'adapter le poste de travail) mais qu'entretemps, un travail adapté ou différent est impossible (**trajet B**).

Suite à l'évaluation des possibilités de réintégration de **onze** agents (**11** agents à titre contractuel et **0** agent à titre définitif), le conseiller en prévention-médecin du travail a rendu une décision de laquelle il ressort que pour des raisons médicales, il n'est momentanément pas opportun de démarrer un parcours de réintégration (**trajet E**).

Un agent contractuel, en congé de maladie de longue durée, pour lequel la procédure a été entamée afin de favoriser son retour au travail, n'a pas fourni les informations médicales nécessaires au Conseiller en prévention – Médecin du travail. Mensura a dès lors, clôturé le trajet de réintégration.

4.6. Développement d'un esprit d'entreprise propre au service public

Dans un objectif de stimuler un esprit d'entreprise propre à notre Institution, de favoriser l'accès des agents et retraités provinciaux (enseignants et non-enseignants) à la culture et de leur permettre de se rencontrer dans un contexte autre que le milieu du travail, la Province de Liège entretient une collaboration avec l'Opéra Royal de Wallonie, le Théâtre de Liège, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège et le Forum de Liège.

Il ressort du bilan de la saison 2021-2022 que tous les spectacles, sinon un, reporté, ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

En séance du 25 août 2022, le Collège provincial a marqué son accord sur la poursuite de la collaboration pour la **saison 2022-2023** avec 830 places de spectacles à disposition des agents provinciaux et des membres de leur famille.

Le Collège provincial, l'OPÉRA ROYAL DE WALLONIE et l'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE ROYAL DE LIÈGE, en collaboration avec le SSAPL, proposent aux agents provinciaux une OFFRE SPÉCIALE à des tarifs préférentiels pour les spectacles suivants :

 <p>■ HAMLET Thomas Mardi 28 février 2023 à 20 heures</p>			 <p>■ CHAPLIN IN CONCERT - WITH A SMILE OPRL + BIOPIC Samedi 21 janvier 2023 à 20 heures</p>		
 <p>■ ADRIANA LECOUVREUR Cilea Mardi 18 avril 2023 à 20 heures</p>			 <p>■ RETOUR EN ENFANCE Les dimanches en famille Dimanche 19 février 2023 à 16 heures</p>		
 <p>■ DIALOGUES DES CARMÉLITES Poulenc Mercredi 21 juin 2023 à 20 heures</p>			 <p>■ LA DOLCE VITA Music Factory Mercredi 17 mai 2023 à 18 heures 30</p>		

Cette offre est réservée aux agents provinciaux dans la limite des places disponibles

CONDITIONS & RÉSERVATIONS UNIQUEMENT via le site : www.provincedeliege.be/ssapl

Informations complémentaires : SSAPL : ☎ 04/279.50.43

Horaires : de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures



IV.
LE CENTRE
D'IMPRESSION

1. Présentation du département

Le Département des Systèmes d'Information fait partie de la Direction générale transversale (DGT). Outre le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans le rapport d'activités relatif à la « Transition numérique », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression, le Centre de traitement du linge et le Pôle publications, qui sont eux évoqués dans le présent rapport d'activités.

Le Centre d'impression assure les travaux suivants :

- la production des syllabus de la Haute École de la Province de Liège
- les impressions d'un certain volume, avec délais de production de 48 h calendrier en application du principe du « *just in time* », pour les services provinciaux
- moyennant accord du Collège provincial, l'impression de travaux destinés à des tiers (ex. : ASBL et Para-provinciaux).

Ce service participe à l'atteinte de l'OO 1.8.1 du PST : Disposer d'un Centre d'impression répondant parfaitement et de façon efficiente aux besoins provinciaux et ouvert à certains tiers dans des conditions préalablement définies.

Centre d'impression

Grand Route, 317B – 4400 Flémalle

Pour tout contact avec la Direction

☎ 04/279.36.42 ou 04/279.22.94

✉ Htsarts.Secretariat@provincedeliege.be

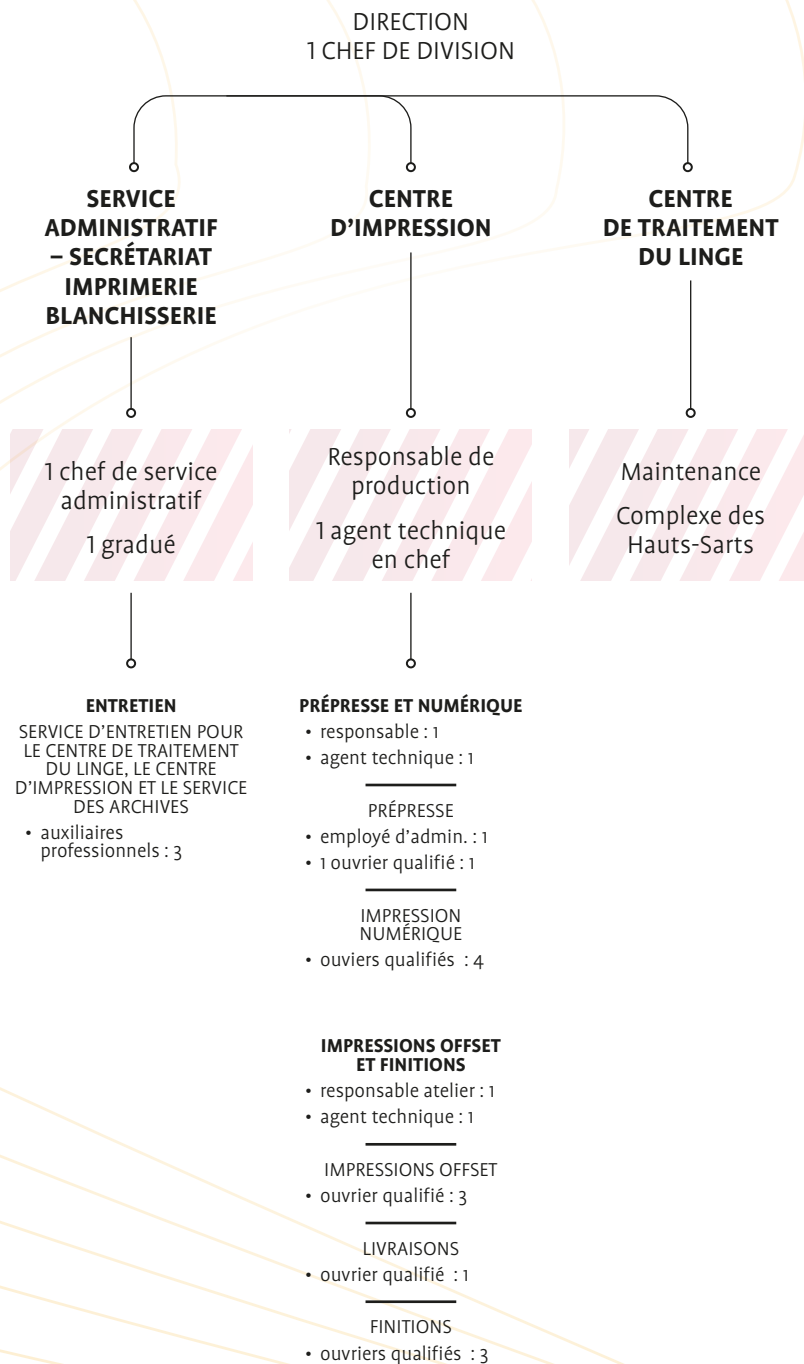
Pour prise en charge d'une demande d'impression

☎ 04/279.36.45

✉ CentreImpression.Compo@provincedeliege.be

2. Rapport sur la gestion 2022

CENTRE D'IMPRESSION ET TRAITEMENT DU LINGE



2.1. Aspects relevant du personnel

Le Centre d'Impression dispose de **16 personnes** pour assurer l'ensemble de missions liées spécifiquement à l'activité d'imprimerie.

En complément, 2 agents administratifs sont affectés à l'ensemble des tâches administratives dévolues aux deux sites (Centre d'Impression et Centre de Traitement du Linge) et 3 auxiliaires professionnels aux tâches d'entretien de 3 bâtiments (Centre d'Impression à Flémalle, Centre de Traitement du Linge aux Hauts-Sarts et Service des Archives à Ans).

Le Service Maintenance et Transport situé au Complexe des Hauts-Sarts (composé de **5 personnes**) est aussi affecté aux tâches de dépannage, d'entretien et de transport pour les deux sites (Centre d'Impression et Centre de Traitement du Linge).

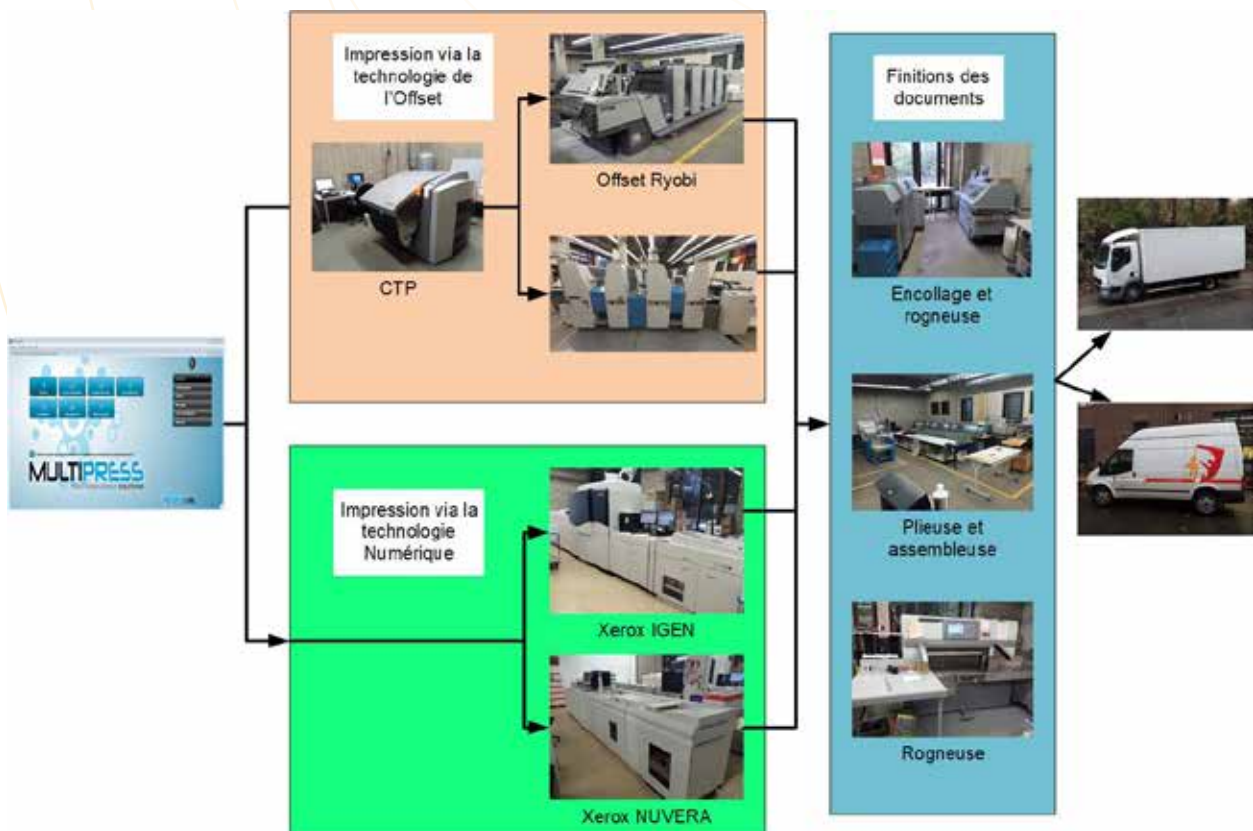
2.2. La chaîne de production

Il faut tout d'abord baliser notre travail. L'élément essentiel utilisé au Centre d'Impression est le **papier**.

Le Centre d'Impression ne réalise pas la composition des documents. Cette phase est prise en charge par les graphistes répartis dans les différents secteurs de la Province.

Ces graphistes nous fournissent donc la matière première nécessaire à une impression (un fichier PDF). Préalablement à la fourniture de ce fichier, des contacts ont été pris afin de réaliser un devis sur base d'une estimation du travail souhaité (quantité, type de papier souhaité, finitions...) et de planifier la tâche.

Dès réception de ce fichier, ce dernier est contrôlé, au besoin corrigé, imposé¹ et dirigé vers le matériel adéquat pour l'impression (offset ou numérique) et les finitions.



Chaîne de production

¹ L'imposition est le montage de pages d'un document en fonction du format souhaité pour le travail fini.

2.3. Quantité de travaux produits en 2022

Le nombre d'impressions réalisées en 2022 (de janvier au 22 novembre) représente **9.676 « jobs » ou demandes de documents différents**, soit une augmentation des impressions par rapport aux 8.970 demandes de 2021. C'est un mieux par rapport à l'année précédente, un retour à la normale semble se profiler à l'horizon.

Nombres de « jobs » imprimés en 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 22 novembre 2022)

		Nombre de Jobs en 2022	Pourcentage de production
Production INTERNE à l'institution	Interne autre que syllabus	7.126	73,65 %
	Syllabus HEPL	1.879	19,42 %
Production EXTERNE à l'institution	ASBL, autres...	671	6,93 %
Total		9.676	

Nombre de pages imprimées en 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 25 novembre 2022)

		Nombre de pages en 2022	Pourcentage de production
Production INTERNE à l'institution	Interne autre que syllabus	35.286.884	58,97 %
	Syllabus HEPL	10.098.120	16,87 %
Production EXTERNE à l'institution	ASBL, autres...	14.454.844	24,16 %
Total		59.839.848	

2.4. Digital vs Offset

Quel est l'intérêt de disposer des deux technologies d'impression que sont l'Offset et le Digital ? Les grandes quantités répétitives sont redirigées vers la technologie d'impression Offset. Tandis que les petites quantités variables sont automatiquement redirigées vers la technologie d'impression Digitale.



2.5. En 2022








Le Centre d'impression s'est trouvé confronté à la problématique mondiale d'approvisionnement en papier d'imprimerie ayant des conséquences sur l'approvisionnement et la tarification du Centre d'impression.

La pénurie de papier a aussi entraîné une augmentation des coûts comprise entre 50 % et 100 %.

Parallèlement à ces problématiques, les fournisseurs ayant été désignés lors de la réalisation du marché stock papier et enveloppes de la Province ont quant à eux résilié lesdits marchés.

La décision du Collège provincial et du Conseil provincial s'est donc portée sur une standardisation des différents types de papier ainsi que sur une adaptation de la tarification du Centre d'impression en permettant une réévaluation des devis initiaux au moment de la réalisation des impressions, et ce durant la totalité de cette période d'instabilité.

Quelques exemples de productions

<p>Les syllabus de la Haute école de la Province de Liège</p> 	<p>Technosphère</p> 	<p>Salon du Volontariat</p> 	<p>Main en papier</p> 
<p>Festival du film</p> 	<p>Projet éducatif</p> 	<p>Espace Charlemagne</p> 	<p>Développement durable</p> 
<p>Fêtes de Wallonie</p> 	<p>Le Palais de Liège</p> 		<p>Art Contemporain</p> 

3. Marchés publics

- Enlèvement des déchets spécifiques
- Levée de l'option de rachat pour l'offset Ryobi format 74
- Contrat de maintenance pour les 2 offsets Ryobi
- Levée de l'option de rachat pour l'assembleuse MKW
- Remplacement du CTP et de la suite logicielle en découlant.

V.

**LE CENTRE
DE TRAITEMENT
DU LINGE**

1. Présentation du département

Ce service assure le traitement du linge qui lui est soumis par les services provinciaux, et notamment, en nombre grandissant, les vêtements feu des pompiers qui viennent en formation au Centre de formation d'Amay.

Suite à une étude approfondie avec l'aide d'un consultant spécialisé, entre mai 2018 et fin janvier 2019, et aux conclusions en résultant, le Collège provincial a marqué son accord, fin 2019, sur une **refonte complète du Centre de traitement du linge**, en y intégrant la problématique des services de secours (dans le cadre des missions des provinces au profit des zones de secours) tout en conservant le linge habituellement traité au sein de celle-ci.

L'objectif poursuivi est donc d'internaliser complètement ces travaux, les simulations ayant démontré que, moyennant un investissement important au départ, qu'il était possible de subsidier au travers du plan triennal, nous éviterons une augmentation importante des dépenses de fonctionnement (liées à l'externalisation) dans les années à venir.

Centre de traitement du linge

Parc d'activités économiques (Zone 1)
4^e avenue, 136 – 4040 Herstal

Pour tout contact avec la Direction

☎ 04/279.51.70

✉ Htsarts.Secretariat@provincedeliege.be

*Pour prise en charge d'un problème technique
lié à la Blanchisserie*

☎ 04/279.51.76

✉ aline.deroitte@provincedeliege.be

*Pour prise en charge d'un problème technique
lié à la Maintenance – Transport*

☎ 04/279.51.92

✉ christian.bourdoux@provincedeliege.be

2. Rapport sur la gestion 2022

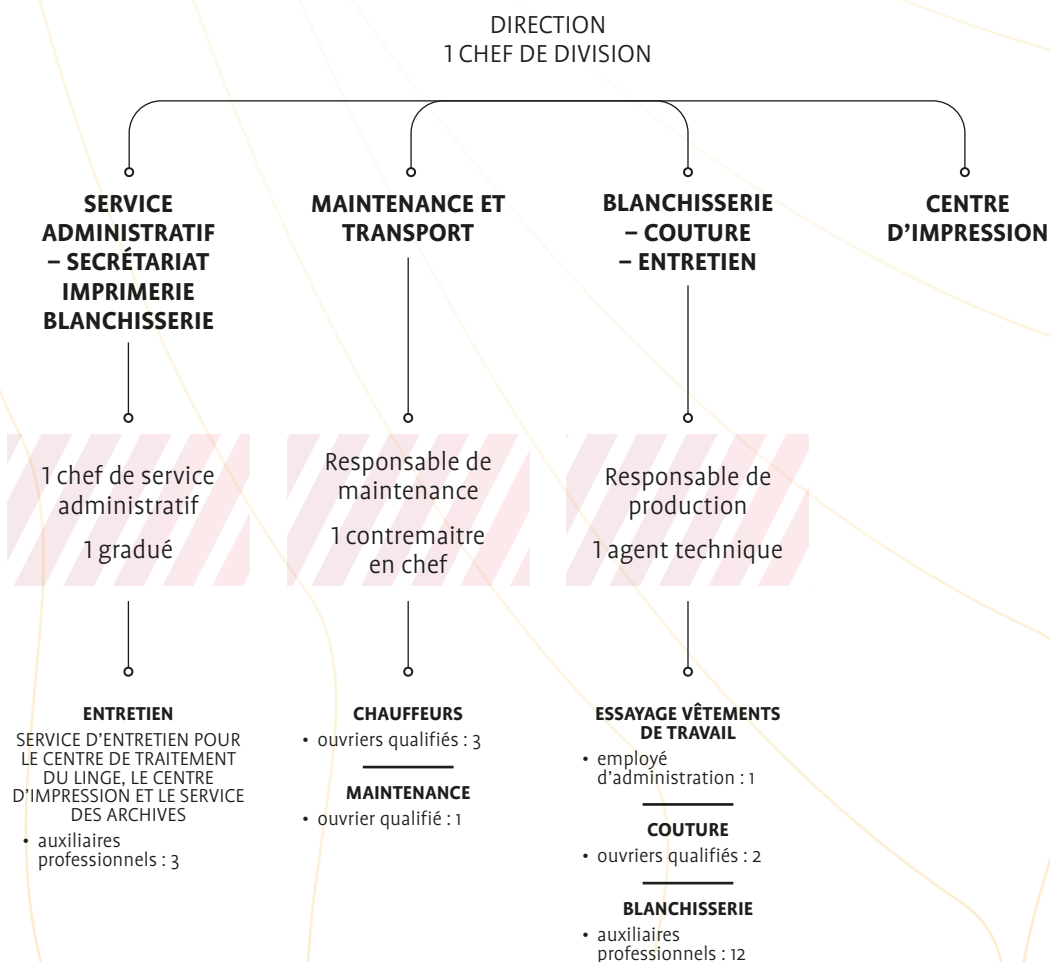
2.1. Aspects relevant du personnel

Le Centre de traitement du linge dispose au total de **16 personnes** pour assurer l'ensemble de ses missions spécifiques de traitement du linge (blanchisserie – couture). Parmi ceux-ci, un nouvel agent nous a rejoins via mobilité interne pour assurer le suivi spécifique de la garde-robe d'essai des vêtements de travail (cf. infra).

En complément, 2 agents administratifs sont affectés à l'ensemble des tâches administratives dévolues aux deux sites (Centre d'Impression et Blanchisserie) et 3 auxiliaires professionnels aux tâches d'entretien de 3 bâtiments (Centre d'Impression à Flémalle, Blanchisserie aux Hauts-Sarts et service des Archives à Ans).

Le Service Maintenance et Transport (composé de 5 personnes) est aussi affecté aux tâches de dépannage, d'entretien de l'outil et de transport pour les deux sites (Centre d'Impression et Centre de traitement du linge).

CENTRE D'IMPRESSION ET TRAITEMENT DU LINGE

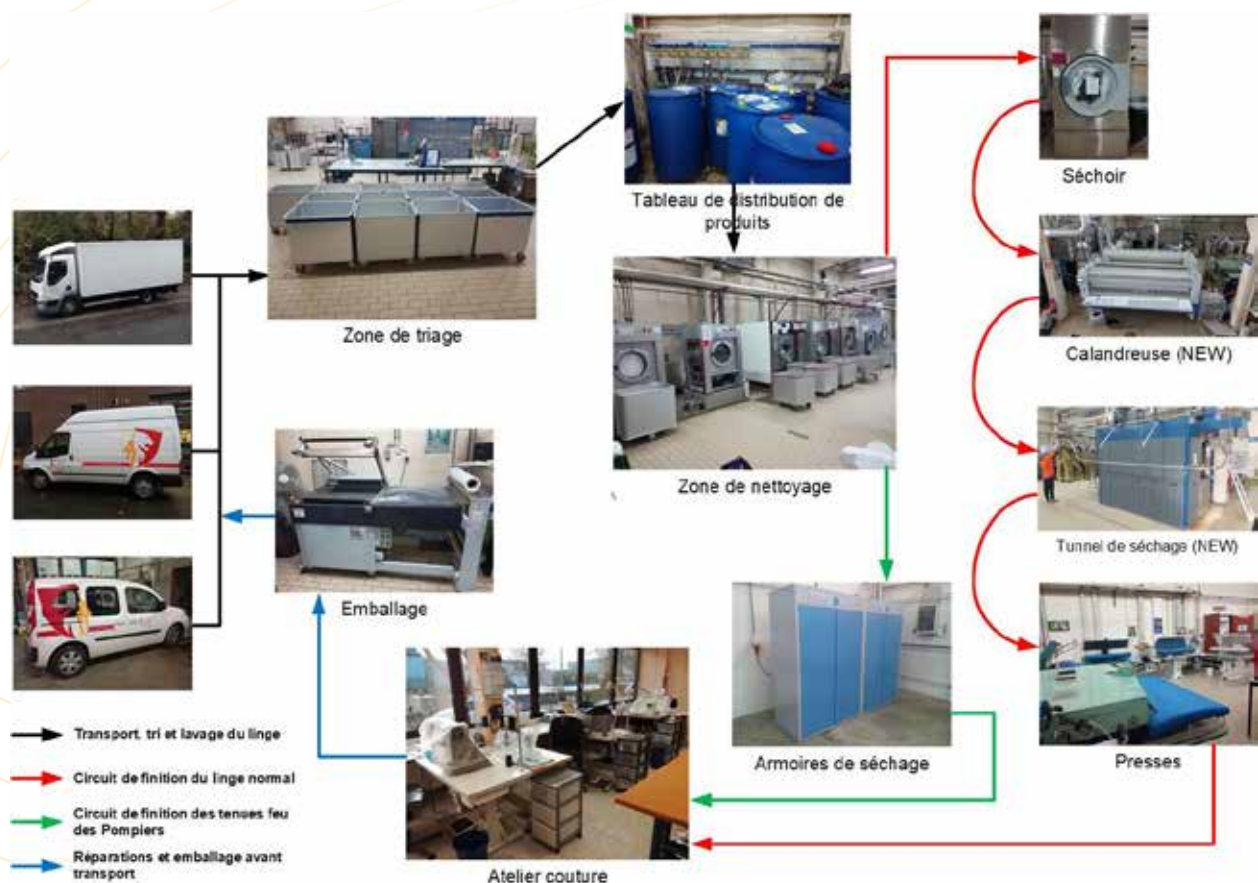


2.2. Matériel et capacité de production

La capacité maximale de traitement du linge est actuellement de 600 kg par jour.

Le traitement du linge peut se résumer aux différents points suivants :

- 1) Le linge est pris en charge, dans les différents établissements de l'institution, par les chauffeurs de la blanchisserie.
- 2) Le linge entrant à la blanchisserie doit faire l'objet d'un bordereau d'entrée, doit être étiqueté, trié, compté et pesé avant d'envisager tout traitement.
- 3) L'opération de lavage du linge peut débuter (7 machines disponibles).
- 4) Le linge lavé passe ensuite au séchoir ou directement dans le tunnel de séchage, à la calandre, dans les armoires de séchage ou aux presses (5 presses).
- 5) Le linge doit être plié puis trié par établissement.
- 6) Le linge termine son parcours à l'emballage où il doit être vérifié en qualité et conforme au bordereau d'entrée.
- 7) Le linge retourne dans le service concerné ou passe par le service couture pour une éventuelle réparation.



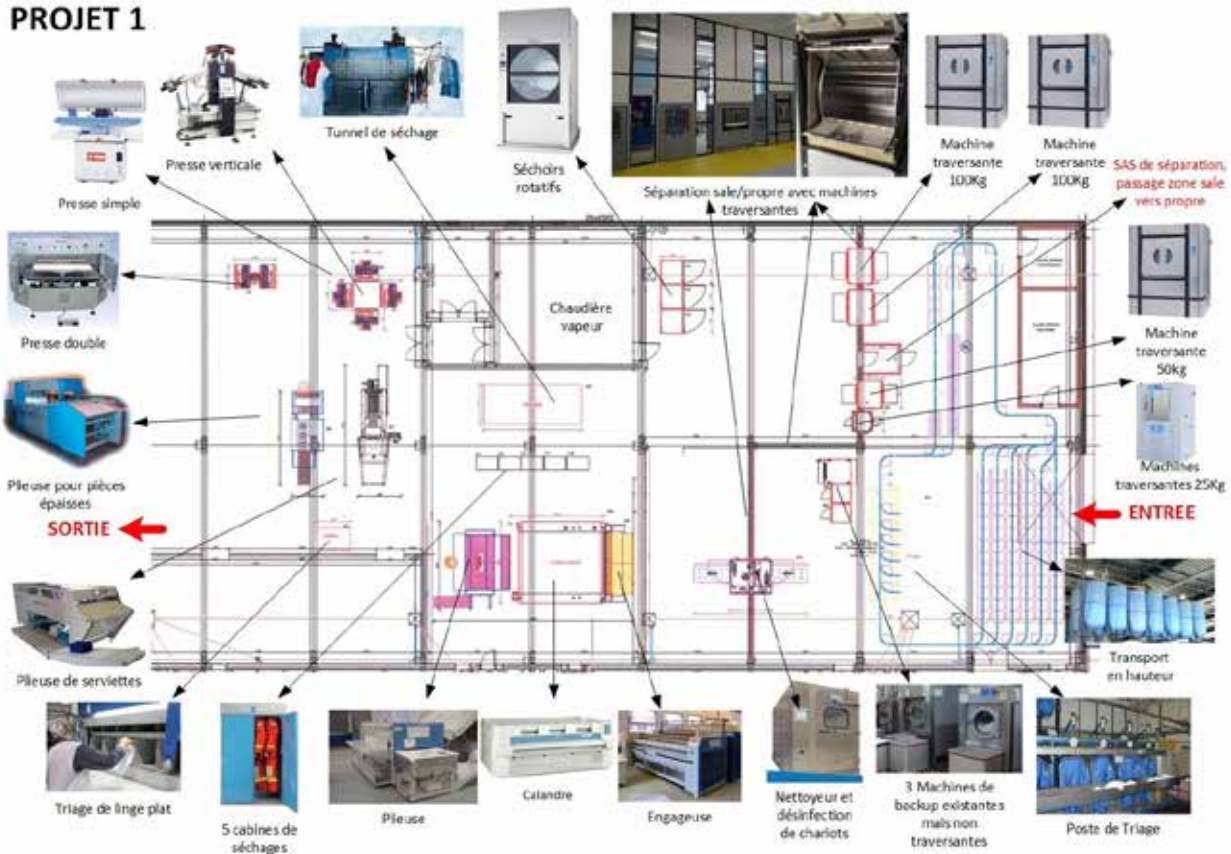
Chaîne de nettoyage

2.3. Projet de redéploiement

Le projet de redéploiement, tel qu'il est mis progressivement en œuvre, va redéfinir complètement la disposition des lieux et le matériel utilisé. Le schéma de la page suivante donne une idée de ce qui est envisagé. Les premiers investissements visant à remplacer le matériel le plus vétuste ont été décidés par le Collège en 2021 et un important marché public visant l'acquisition de matériel de blanchisserie a été attribué fin 2022. En outre, le Collège a également marqué son accord sur un important marché de travaux relatif au site, fin décembre 2021. Nous attendons la planification des premières réunions de chantier début 2023.

**Ce projet participe à l'atteinte de l'OO 1.8.2 du PST :
Moderniser le Centre de traitement du linge**

PROJET 1



Projet de redéploiement

2.4. Quelques exemples de travaux

Les missions de la **blanchisserie** concernent l'entretien de linge de types variés :

- Essuies de cuisine
- Essuies éponges (petit grand rouleau)
- Lavettes, torchons, mobs
- Nappes, serviettes
- Draps de lit, housses, taies, housses d'édredon
- Couvertures, édredons, oreillers
- Vestes, pantalons, cache-poussières, tabliers, salopettes en coton
- Vestes, pantalons, cache-poussières, tabliers, salopettes en polyester
- Linge de crèche (draps housse, taies, bavoirs, gants de toilette, essuies éponges, culottes, chemises, etc...)
- Anoraks, pulls, polars, jouets en peluche, blouses de sport, shorts, trainings
- Repassage, calandrage
- Nettoyage des vêtements « feu » des Pompiers (technique spéciale)

Les missions de l'atelier de **couture** sont les suivantes :

- Réparation des vêtements de travail
- Réparation du linge couramment utilisé (draps de lit, draps de cuisine, bavoirs...)
- Confection des nappes, serviettes, tabliers, draps, tentures, voilages, linge plat (couvre-lit, drap de lit, taie) etc...
- Confection annuelle des géants (folklore), vêtements pour marionnettes, vêtements folkloriques
- Réparation des vêtements « feu » des pompiers (technique spéciale)

2.5. Quantité de travaux traités en 2022

La crise sanitaire étant pratiquement derrière nous, un retour à la normale est progressivement constaté dans les quantités de linge qui sont traitées au sein du Centre du traitement du linge.

Un total de 72 tonnes de linge a été traité durant cette année (du 1^{er} janvier 2022 au 25 novembre 2022).

2.6. Évolution technologique et nouvelle mission

Deux nouveaux projets ont été initiés en 2022 au Centre de traitement du linge.

- 1) La mise en place de l'application de Blanchisserie « Absolute Textilgence » est en cours, avec un projet pilote en collaboration avec le Domaine provincial de Wégimont. Ce projet a pour but de pouvoir pucer sur base de la technologie RFID l'ensemble du linge circulant au sein de l'institution, mais aussi d'organiser les processus de lavage en fonction des plannings de livraison. Le principe poursuivi est de permettre une traçabilité complète du linge dès le départ de celui-ci vers le Centre de traitement du linge jusqu'à son retour en passant par les différents traitements qu'il devra subir pour se terminer par la facturation à l'établissement concerné. Ceci permettra notamment le respect d'une obligation en ce qui concerne les vêtements feu des pompiers, en l'occurrence, la possibilité de vérifier à quel moment ils ont atteint le nombre maximum de lavages autorisé.
- 2) Le Centre de traitement du linge s'est vu doté d'une nouvelle mission consistant en la gestion d'une garde-robe composée de l'ensemble des vêtements de travail (dans toutes les tailles) disponibles via marché stock. Afin de limiter les retours de vêtements ne convenant pas, et à la demande des fournisseurs, une procédure a été mise en place visant à centraliser la livraison de ces vêtements sur un seul site (le Centre de traitement du linge), et d'imposer aux agents d'essayer les différents vêtements préalablement à toute commande, afin de pouvoir commander les vêtements les plus adéquats suivant la morphologie de tout un chacun.



Absolute



Garde-robe

3. Marchés publics

- Marché d'acquisition de l'ensemble du matériel de production nécessaire à la refonte des installations de blanchisserie
- Acquisition d'un générateur de vapeur.

VI.

PÔLE PUBLICATIONS

1. Présentation du département

Fin 2021, le Collège provincial a décidé de procéder à la dissolution de la Régie provinciale autonome « Les Éditions de la Province de Liège », et de créer un nouveau service provincial « Pôle Publications », qui reprendrait une partie des missions. 2022 a donc été une année de transition relative à ces deux opérations menées simultanément :

- dissolution de la Régie autonome, actée par le Conseil provincial le 29 septembre 2022. Les dernières opérations de liquidation sont en cours.
- création officielle du Pôle publications au 1^{er} mai 2022.

1.1. Missions

Le service Pôle publications a une mission transversale au sein de l'institution provinciale : apporter une cohérence et une visibilité aux publications provinciales.

Cette mission va se traduire par la mise en place d'objectifs stratégiques et opérationnels multiples, centrés autour de deux axes majeurs :

- un soutien à la HEPL dans l'élaboration et la conception, par les enseignants, de notes de cours, et ce, en partenariat avec le Centre d'impression ;
- un appui éditorial et prépresse dans la création et la publication d'ouvrages pour les autres services provinciaux ainsi que la diffusion de ceux-ci en librairie, lorsque cela s'avère pertinent.

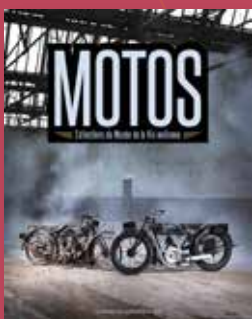
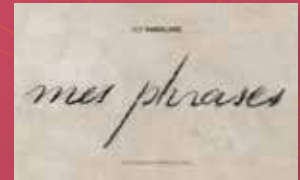
Outre ces deux missions majeures, une importance particulière a été apportée à la transition entre la structure « Régie provinciale autonome les Éditions de la Province de Liège » et le « Pôle publications ». La poursuite de la commercialisation du catalogue provincial fait également partie des priorités du nouveau service.

Pôle publications

Place République française, 1 – 4000 Liège

☎ 04/279.30.80

✉ pole.publications@provincedeliege.be



2. Rapport sur la gestion 2022

2.1. Aspects relevant du personnel

Structurellement, le Service Pôle publications fait partie du Département des Systèmes d'Information, lui-même intégré à la Direction générale transversale.

Le Pôle publications est composé de 4 agents et structuré comme suit :

- Une coordinatrice éditoriale (1^{re} Attachée)
- Un éditeur (Attaché)
- Deux graphistes (Gradués)

2.2. Formation

En 2022, un agent a participé à une formation sur la gestion de l'absentéisme et sur l'évolution du droit d'auteur.

2.3. Activités 2022

La dissolution et liquidation de la structure juridique « Régie provinciale autonome les Éditions de la Province de Liège »

Comme indiqué, le « Pôle publications » a été créé dans la continuité de la régie provinciale autonome (ci-après : RPA). Dès lors, les opérations de dissolution et liquidation ont été au cœur des activités du service durant les mois de mai à décembre. Une attention toute particulière a été notamment donnée à la gestion du stock et du catalogue.

Pour rappel, le stock de la RPA est composé de 188 titres, classés, dans le cadre de cette liquidation, en trois catégories :

- les livres des « services provinciaux » repris par l'institution provinciale et gérés à l'avenir par le service Pôle publications ;
- les livres épuisés, pour lesquels l'auteur récupère l'entièreté de ses droits, en regard de l'article 13 du contrat d'édition ;
- les livres toujours en stock, mais dont l'auteur doit dénoncer le contrat, conformément à l'article XI.200 du Code de droit économique.

Il tient à cœur aux autorités provinciales de respecter la dimension humaine de cette procédure. Dès lors, chaque auteur a été contacté individuellement et a eu la possibilité de récupérer gratuitement les fichiers source et les stocks à prix préférentiels.

D'un point de vue administratif, cette dissolution-liquidation a bien évidemment généré un travail conséquent, depuis l'archivage des dossiers jusqu'à l'organisation d'un marché public pour la désignation d'un liquidateur.

Les opérations comptables et la rédaction d'un rapport justificatif concernant la dissolution ont été réalisées conjointement par le comptable interne de la RPA, l'expert-comptable désigné (THG) et le réviseur (3R, Leboutte & Co).



Création du service « Pôle publications »

Déménagement des locaux

Le service a été installé au sein du bâtiment dit « Charlemagne », au 2^e étage. Le matériel informatique de la RPA a été récupéré par la Province et, grâce aux équipes informatiques du Département des systèmes d'information, l'implantation dans le réseau provincial a été efficiente et rapide, permettant une poursuite optimale des travaux d'édition en cours.

Définition des modalités de fonctionnement du nouveau service

Parallèlement à la liquidation de la RPA, le cadre d'actions et les missions de la nouvelle structure créée ont été mis en place, notamment au travers de la rédaction d'un « plan stratégique » qui balise les activités du service. Outre un tableau synthétique, ce document reprend également le cadre légal dans lequel évolue le service « Pôle publications », en regard notamment de la législation en matière de publication, de droits d'auteurs et de diffusion.

Dans un même ordre d'idée, il est apparu important de rédiger un document dit de procédure – en cours de validation – qui sera présenté en 2023 au sein des services provinciaux. Ce document rappelle, dans les grandes lignes, les missions du service et propose un modèle de fonctionnement en quatre étapes clés, depuis la validation du projet jusqu'à la diffusion du livre.

En cela, la problématique de la continuité de la diffusion en librairie des publications provinciales a été posée. En effet, en arrêtant les publications écrites par des tiers et donc en privilégiant la rédaction d'un catalogue dit à « compte d'auteur¹ » plutôt qu'à « compte d'éditeur », on se devait de s'interroger sur l'aspect commercial de la démarche. Or, force est de constater qu'apporter une visibilité en librairie des productions provinciales fait aussi partie d'une démarche de *proximité*, valeur fondamentale défendue par l'institution. Un marché public dit de « diffusion-distribution » a donc été lancé et sera attribué courant du mois de janvier 2023.

Par ailleurs, si dans le paysage éditorial belge francophone, la régie provinciale autonome Les Éditions de la Province de Liège était parfois considérée comme un *ovni* structurel, la mise en place d'une cellule d'édition interne n'est pas non plus « monnaie courante » dans les provinces voisines. Seule la Région wallonne a mis en place une structure similaire, soit une cellule d'édition. L'équipe du Pôle publications a donc organisé une réunion de travail avec les responsables d'Édiwall afin de cerner au mieux le fonctionnement de leur structure. Sur certains points, le plan stratégique s'inspire du modèle wallon.

Courant de l'année 2023, il sera nécessaire également de rencontrer les différents départements et services provinciaux pour présenter le fonctionnement, les missions et les atouts du Pôle publications.

1 Rappelons ici qu'*éditer* à « compte d'auteur » signifie « prendre en charge l'ensemble des frais d'une publication dont on est également l'auteur » ; à compte d'éditeur signifie « prendre en charge l'ensemble des frais d'une publication pour un tiers – soit un auteur –.

Productions (mai à décembre)

Pour le Département Culture, plusieurs projets ont été initiés avec différents services. Deux publications illustrent bien la diversité des missions du Pôle.

1. Le fascicule *Soutien de la Province de Liège à la création artistique : mode d'emploi*

Destiné à une diffusion « grand public » (via des canaux différents comme le site internet provincial ou dans des lieux stratégiques comme la Bibliothèque centrale), ce fascicule a été produit conjointement avec le service « Communication » du Département Culture. Les tâches du Pôle publications ont été les suivantes :

- relecture et correction du texte ;
- mise en page du modèle sur base de la charte graphique provinciale ;
- contacts avec le Centre d'impression pour l'élaboration du devis et suivi imprimeur.

2. *Bavière, un hôpital dans la ville. 1602-1987*

Fresque historique dont la réalisation a été confiée à Arlette Joiris, ledit ouvrage ambitionne d'être le livre de référence sur l'hôpital Bavière et ses continuations. Rédiger et composer un tel ouvrage prend du temps... C'est pourquoi le présent projet a été entrepris dès 2017 au sein de la RPA Éditeurs de la Province de Liège et se poursuit au sein du Pôle publications. Pour l'année 2022, le service a :

- organisé des réunions mensuelles avec Arlette Joiris et ses collaborateurs pour statuer sur l'avancement du texte et la recherche iconographique ;
- revu et corrigé les différents chapitres de l'ouvrage (une quinzaine) ;
- commencé et terminé la mise en page de la première partie sur base d'un format adapté au public cible mais aux contraintes techniques, soit 20*26 cm ;
- élaboré un cahier des charges sur conseil des techniciens du Centre d'impression ;
- coordonné en interne les démarches administratives pour l'impression du livre, en concertation avec la Direction des Bibliothèques.



Pour la Direction générale provinciale, et précisément le service du Conseil provincial, le service Pôle publications a été invité, avec le Département Communication, à entreprendre une réflexion globale sur la forme des Rapports d'activités. Le présent rapport illustre bien la volonté des autorités provinciales de proposer un outil de communication plus accessible.

Enfin, le service Pôle publications a répondu à plusieurs demandes du Département « Enseignement ». Parmi les collaborations mises en place, citons la réalisation du livre *Approche orientante géographie*, qui a été relu, mis en page et imprimé en interne par le Centre d'impression. Une seconde publication, sous la forme d'un fascicule didactique, a été produite : *La triple concordance*.

Spécifiquement, pour la HEPL, le soutien a pris la forme :

- d'un accompagnement individuel auprès d'enseignants pour la mise en forme de leur syllabus (entre avril et décembre) ;
- d'un soutien logistique dans l'élaboration et la mise en place des packs de syllabus ;
- dans la vente des packs (un agent détaché) ;
- d'une participation à la journée « *Accueil des nouveaux enseignants* » (novembre 2022) ;
- de l'organisation de formations collectives au sein des différentes catégories pédagogiques (décembre 2022).

Ces différentes activités, qui sont à présent assurées sans contrepartie financière, concrétisent pleinement la pertinence de ce nouveau service provincial en qualité de support aux services opérationnels, à l'instar des autres services de la Direction générale transversale.



VII.
SERVICE
DES ARCHIVES

1. Présentation du département

Le Service des archives conserve les archives produites par l'administration provinciale. Héritage historique, les archives provinciales sont séparées en 2 fonds :

- celui du Gouvernement provincial, regroupant les dossiers confiés au Gouverneur et à la Députation permanente dans le cadre de l'exercice de leur compétence relevant de l'intérêt général, par opposition à l'intérêt provincial. Il s'agit donc essentiellement de l'exercice de la tutelle à l'égard des pouvoirs locaux, des missions juridictionnelles...
- celui des Services et établissements provinciaux, regroupant l'ensemble des dossiers ayant trait à des matières qui sont de la compétence des mêmes autorités provinciales en tant que pouvoir autonome gérant l'intérêt provincial : enseignement, affaires culturelles, affaires sociales, administration...

Actuellement, le Service des archives conserve environ **5 km d'archives**. Ceci ne représente pas l'ensemble des archives provinciales, car de nombreux services et établissements provinciaux conservent des archives dans leurs bâtiments respectifs. Le Service des archives n'a, à l'heure actuelle, aucune vision de ces archives conservées hors de ses locaux.

Archives

Rue d'Othée, 121 – 4430 Ans

Pour tout contact avec le Service

☎ 04/279.76.82

✉ archives.secretariat@provincedeliege.be



Entrée du bâtiment des Archives

Les **missions** du Service des archives sont :

1. Garantir une gestion des archives provinciales respectant les dispositions légales en vigueur ;
2. Être le service de référence pour la gestion de l'information/documentation au sein de l'administration provinciale ;
3. Assurer la publication du Bulletin provincial.

Une bonne gestion de l'information et des archives est essentielle car elle **contribue à assurer** :

- la **gestion courante** des affaires provinciales (avoir à disposition les informations nécessaires au traitement et à la coordination de ses activités) ;
- la **traçabilité** des activités provinciales (rendre compte de ses activités) ;
- la **justification** des droits et obligations de la Province et de ses administrés (valeur de preuve) ;
- la **sauvegarde** de la mémoire provinciale (valeur historique du point de vue culturel, politique, économique et social).

2. Rapport sur la gestion 2022

2.1. Aspects relevant du personnel

Légalement, les archives dépendent du Directeur général provincial et du Collège provincial. En effet, le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit que « le directeur général a la garde des archives ». Le Collège provincial est quant à lui « responsable des archives de l'administration provinciale ».

Structurellement, le Service des archives fait partie du Département des Systèmes d'Information, lui-même intégré à la Direction générale transversale.

Il se compose de 6 agents : 1 attachée archiviste, 1 assistante-archiviste, 2 employés d'administration, 1 auxiliaire d'administration et 1 ouvrier qualifié.

2.1.1. Formation

En 2022, un agent a terminé sa formation en Sciences administratives ; un autre a participé à la demi-journée de recyclage sur l'utilisation d'un défibrillateur ; et un autre à une journée d'étude organisée par les Archives de l'État à Liège. L'attachée archiviste a suivi la formation provinciale « Mise en place d'une politique de lutte contre l'absentéisme » ainsi qu'une formation relative à l'Open Data organisée par l'UVCW.

2.2. Activités 2022

2.2.1. Partage d'expertise et soutien aux collaborateurs provinciaux

Conformément à sa mission, le Service des archives a apporté de nombreux conseils en matière d'archivage (comment préparer les versements d'archives ?

Comment rédiger un bordereau de versement ? Que peut-on détruire et que doit-on conserver ? Combien de temps ? ...) à la demande des services.

Cette activité participe à l'atteinte de l'OO 1.8.3. du PST, en particulier le Projet 1.8.3.2. : Renforcer l'appui apporté aux services et aux collaborateurs de l'institution provinciale dans la gestion, la conservation, le tri, la mise à disposition et le transfert d'archives.

2.2.2. Gestion des archives intermédiaires et définitives

Pour bien comprendre les activités décrites ci-après, il faut se rappeler qu'il existe trois types d'archives, déterminés par le cycle de vie des archives :

- **Les archives courantes** : documents produits et utilisés quotidiennement. Ils sont gérés par les différents services et demeurent à portée de main (documents actifs).
- **Les archives intermédiaires** : documents qui ne servent que sporadiquement à l'administration, plus anciens que les précédents, dont le délai légal de conservation administrative n'est pas expiré. Ils sont moins consultés et sont souvent éloignés des bureaux des agents (documents semi-actifs).
- **Les archives définitives** : documents qui ne sont plus utilisés à des fins administratives, légales ou financières. On dit alors que le document est inactif. C'est à ce stade que les documents sont triés et éliminés. Ceux à conserver deviennent les archives définitives ou historiques, c'est-à-dire présentant une valeur permanente et dont la destination définitive est la conservation pour une durée illimitée.

2.2.2.1. Versements d'archives par les services et établissements provinciaux

En 2022, 339 mètres linéaires (2825 boîtes) ont été versés aux Archives par 24 services provinciaux. Une partie de ces archives étaient destinées à l'élimination. 264 mètres linéaires ont été conservés.



Arrivée d'archives en provenance de la DGT

2.2.2.2. Détermination des durées de conservation

Le tableau de tri définit la nature et la composition des dossiers produits et reçus par un service dans le cadre de ses compétences, la durée pendant laquelle le service doit en assurer la conservation (durée d'utilité administrative) et propose un sort final, à l'issue de cette durée. Les Archives générales du Royaume valident les tableaux de tri qui peuvent alors être appliqués par les administrations ou institutions concernées.

Malheureusement, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de tableau de tri pour les Provinces.

Cet outil, rendu d'autant plus indispensable par l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), devra donc être réalisé par et pour chaque service, avec l'aide du Service des archives.

En attendant, le Service des archives se réfère aux législations ou réglementations sectorielles ainsi qu'aux durées de conservation appliquées dans d'autres organismes publics, notamment dans les Communes qui disposent, elles, d'un tableau de tri validé. En cas de doute, les Archives de l'État à Liège sont consultées et une durée de conservation est déterminée en concertation.

2.2.2.3. Inventariage, tri et classement des séries d'archives conservées à Ans

En 2022, le Service des archives a réalisé l'inventaire de plusieurs séries, certaines datant de plus de 30 ans et pouvant dès lors être transférées dès que possible vers les Archives de l'État, d'autres devant encore être conservées à Ans quelques années.

Ainsi, les anciens dossiers « milice nationale », contenant notamment les dossiers individuels des miliciens (citoyens appelés à réaliser leur service militaire obligatoire) domiciliés en province de Liège et demandant à être dispensés ou exemptés du service militaire, ou ayant été déclarés insoumis ou réfractaires, ainsi que toute une série de dossiers administratifs instruits par les commissaires d'arrondissements, ont été reconditionnés et encodés et sont prêts à être transférés aux Archives de l'État à Liège (661 boîtes – 80 ml). Le travail d'élimination, de réorganisation et d'encodage des dossiers administratifs du personnel, en raison de la diminution du délai légal de conservation, s'est également achevé. Ceci a permis de récupérer environ 100 mètres linéaires d'espace de rangement.

D'autres séries d'archives ont été traitées, notamment en provenance de la Direction des affaires culturelles (anciens Services éducatifs), du Service musique, de la Bibliothèque Chiroux et du Domaine provincial de Wégimont.

Un travail de réorganisation des outils de recherche dans la série « Établissements dangereux, incommodes et insalubres » a également été réalisé cette année. Ainsi, ce sont plusieurs milliers de fiches ainsi que le contenu des différents bordereaux relatifs à cette série d'archives qui ont été encodés dans un tableau de recherche unique. Les recherches dans ces archives, très fréquemment consultées, en sont grandement facilitées.

2.2.2.4. Destruction des archives selon les règles prévues légalement

La loi sur les archives prévoit qu'une demande d'autorisation d'élimination doit être adressée aux Archives générales du Royaume (ou Archives de l'État dans les provinces) avant toute destruction de documents.

Cette disposition légale signifie qu'aucune archive ne peut être détruite sans autorisation. Cela concerne les archives se trouvant à Ans mais également toutes celles conservées directement dans les services et établissements provinciaux.

En 2022, 8 services ont transféré des archives à détruire. Après vérification, une petite partie a été conservée à titre définitif, et nous avons reçu l'autorisation des Archives de l'État pour pouvoir procéder à la destruction du reste.

Par ailleurs, différentes autorisations d'élimination ont été accordées par les Archives de l'État à Liège pour différentes séries d'archives conservées à Ans. Ce sont au total 205 mètres linéaires d'archives qui ont pu être détruits par le Service des archives, en raison du dépassement de leur utilité administrative, du fait qu'ils n'avaient pas d'intérêt historique ou que seul un échantillonnage a été conservé à titre définitif. Le papier déchiqueté est vendu au poids à une entreprise de recyclage.



2.2.2.5. Transfert des archives définitives aux archives de l'État à Liège

La loi sur les archives de 1955, modifiée en 2009, prévoit que les documents de plus de trente ans conservés par les provinces soient déposés en bon état, ordonnés et accessibles, aux Archives de l'État.

En 2022, aucun transfert d'archives vers les Archives de l'État à Liège n'a été réalisé, en raison d'un manque de place de leur côté.

2.2.3. Évolution du mouvement des archives entrantes et sortantes et problématique de l'espace disponible



Le manque de place est un défi permanent pour les archives...

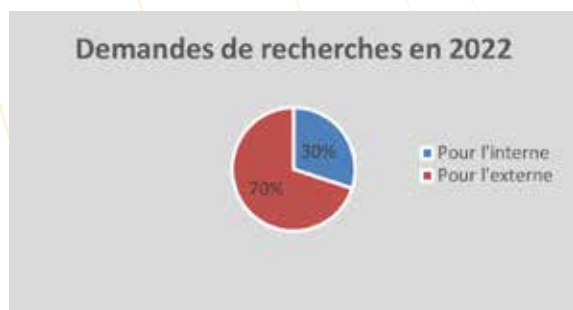
Ce graphique nous montre qu'en 2022, comme pour les années précédentes, il y a eu beaucoup plus d'entrées d'archives que de sorties. Les prévisions pour les prochaines années, établies d'après les demandes de transferts déjà reçues des services provinciaux et les transferts récurrents d'autres établissements, nous amènent à penser que l'accroissement va continuer et que la situation deviendra problématique sans augmenter l'espace de rangement.

Le transfert des archives de plus de 30 ans vers les Archives de l'État nous permet de récupérer de l'espace de rangement pour de nouvelles archives. Toutefois, en raison d'un manque de place de leur côté, aucun transfert n'a eu lieu depuis 3 ans. Le seul autre moyen de récupérer de l'espace est de trier les séries d'archives conservées afin d'identifier les documents pouvant être éliminés en raison du dépassement de leur durée

de conservation ou de leur non-utilité administrative (doubles, exemplaires de travail, versions provisoires...). En l'absence d'un tableau de tri déterminant les délais de conservation précis pour chaque type de document, cela demande un travail considérable pour l'équipe des Archives, qui doit examiner une variété de documents provenant de secteurs différents reposant sur des bases légales distinctes. La réalisation de ce travail en amont par les services en charge des dossiers, en collaboration avec les Archives, permettrait de désengorger plus rapidement le Service des Archives de la conservation inutile de certains documents et ainsi de pouvoir disposer de la place nécessaire au rangement d'archives à conserver en raison de leur valeur juridique, légale ou historique.

2.2.4. Réponse aux demandes de recherche et de consultation internes et externes

En 2022, environ 300 demandes de recherches ont été adressées au Service des archives, dont 30 % par des services provinciaux et 70 % par des demandeurs externes. Cette proportion est relativement similaire à celle des années précédentes.



Parmi les 70 % de demandes externes, une grande majorité concernait des demandes d'accès à des données environnementales (série d'archives des « Établissements dangereux, insalubres ou incommodes »), par des entreprises ou bureaux d'études, dans le cadre de la réalisation d'études environnementales. Avant la crise sanitaire de 2020, les demandeurs venaient consulter les archives sur place. Depuis 2 ans, les pratiques ont évolué et le nombre d'envois de copies numériques a fortement augmenté. En 2022, les résultats des recherches ont été communiqués par voie électronique pour plus de 90 % des recherches. Environ 300 dossiers ont été transmis électroniquement, c'est-à-dire deux fois plus que l'année précé-

dente, contre 16 dossiers consultés sur place. Si cette tendance se confirme, il sera nécessaire d'équiper les Archives du matériel approprié pour pouvoir scanner ces documents dans de bonnes conditions.

2.2.5. Gestion de la bibliothèque du service des archives

2.2.5.1. Conservation des publications provinciales officielles

Les publications officielles provinciales conservées au Service des archives sont :

- Le Mémorial administratif, devenu Bulletin provincial
- Les procès-verbaux du Conseil provincial
- Les procès-verbaux du Collège provincial (Députation permanente)
- L'Exposé de la situation administrative de la Province de Liège, ancêtre des rapports d'activités.
- Les Rapports d'activités
- Les Discours d'ouverture (prononcés auparavant par le Gouverneur à l'ouverture des sessions du Conseil)
- Les Résultats des élections provinciales

La plupart de ces publications sont également conservées au Palais provincial, dans la bibliothèque de la Salle Malvoz.

Une partie du budget de fonctionnement du Service des archives est consacré à faire relier ces publications. En 2022, le budget disponible a permis de faire relier 42 volumes.

2.2.5.2. Autres livres et périodiques

Le Service des archives conserve de nombreux ouvrages (livres et périodiques) provenant de la bibliothèque de la Salle Malvoz du Palais provincial ainsi que des services ou établissements provinciaux (ancien service technique provincial, anciens établissements médicaux, service juridique...). Bien que certains de ces ouvrages soient de temps en temps consultés pour des demandes internes, ou par du public extérieur (étudiants, chercheurs...), la plupart ne présentent aucun intérêt à être conservés par le Service des archives.

Un travail de tri et de réorganisation des collections a été entamé, dans l'objectif de pouvoir réorienter certains ouvrages vers des bibliothèques ou centres de documentations spécialisés, où ils auraient plus de visibilité, ou de pouvoir en éliminer, afin de récupérer de l'espace de rangement pour les archives.

Les ouvrages qu'il est intéressant de conserver aux Archives sont quant à eux, depuis le mois d'octobre 2022, référencé dans le catalogue collectif PMB, commun à la bibliothèque du Musée de la Vie wallonne (en ce compris le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon et la Bibliothèque des Dialecte de Wallonie), l'Espace Eurêka de la Maison provinciale de la formation et l'Ilo

Citoyen du Centre culturel Chiroux. Cela leur donne une meilleure visibilité vis-à-vis du public, qui peut maintenant faire une demande de consultation.

2.2.6. Publication du Bulletin provincial

En 2022, 18 Bulletins provinciaux ont été publiés sur papier et mis en ligne sur le site internet de la Province. Les Bulletins sont toujours envoyés par courrier postal, mais un nombre grandissant de communes nous demandent de cesser cet envoi, la version électronique mise en ligne leur semblant suffisante.



Bibliothèque du Service des archives

VIII.

TRADUCTION

1. Présentation du service

Nos bureaux sont situés à Eupen, Bergstrasse n°16 et vous pouvez envoyer vos demandes via l'adresse service.traduction@provincedeliege.be

Le bâtiment se situe dans le centre d'Eupen, juste à côté de la « place du clown ». Il s'agit d'un emplacement central avec beaucoup de passage (proximité de magasins, restaurants, boulangeries, bouchers etc.).

C'est par sa résolution du Conseil provincial du 25 mars 1999 que la Province de Liège a décidé de l'achat de cette maison d'habitation et de commerce. Le but de cette acquisition a permis à la Province d'avoir une visibilité renforcée dans le centre d'Eupen. Cet immeuble dépend de la Direction générale Transversale.

Le service traduction de la DGT occupe actuellement deux personnes : un attaché traducteur temps-plein et une attachée traductrice à 75 %, tous deux germanophones de la Communauté germanophone, ce qui correspond au public cible de la plupart des traductions.


Nous traduisons différents documents provenant de plusieurs services, surtout du français à l'allemand, mais aussi de l'allemand au français. De manière occasionnelle et pour usage interne, il nous arrive également de traduire des documents en néerlandais ou anglais vers le français.

Statistiques

	Documents	Pages
Janvier	40	166,5
Février	28	73,5
Mars	33	82
Avril	29	110
Mai	33	82,5
Juin	82	268,5
Juillet	37	71
Août	17	61
Septembre	31	223
Octobre	41	134
Novembre	22	71,5
Décembre	32	73,5
Total	425	1417

Service Traduction

Bergstrasse, 16 – 4700 Eupen

 service.traduction@provincedeliege.be

2. Les traductions en 2022

- **Service du Conseil provincial** : ordres du jour, courriers, courriels, vœux de fin d'année
- **Cabinet du Député provincial – Président** : courriers divers, articles presse, discours
- **Cabinet du Député Claude Klenkenberg** : discours points-nœuds, courriers
- **Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable/Service Équipement** : marchés d'acquisition de gaz et d'électricité (courriers, tableaux de prix, acquisition), Projets d'Urbanisation, marché public abris voyageurs (cahiers de charges, plans, courriers), dossier Ecovoiturage (plans et tableaux, clauses administratives et techniques...)
- **Service Opérations soutien aux communes de la DGIDD** : courriers et publipostages – centrales d'achat (sel de déneigement, fondants chimiques, signalisation routière, application gestion des cimetières – manuel d'utilisation)
- **Service de l'Environnement et de la Mobilité durable** : Prix des acteurs de la transition écologique et alimentaire – courrier aux bourgmestres
- **Direction Financière Provinciale** : Courriers, arrêtés taxes provinciales, permis de chasse, réclamations et contentieux, courriels, circulaires, PV taxes, règlements taxes, résolution taux centimes additionnels, courriers affaire Belgacom
- **Fonds Européens/Projets subventionnés par l'Europe** : Vade-mecum EMR EYES, courriers
- **Département des Participations, Assurances et Affaires Générales** : Courriers (réponses aux demandes de subventions, transmission de demandes de subsides, soutiens après-inondations, missions d'audit, Conférence des bourgmestres, Ministère de la Communauté germanophone, cours de langues pour demandeurs d'emploi, parking Ecovoiturage Amblève, parcours d'art public numérique...), Déclarations de créance, courriels, convention Triptyque Ardennais, documents fabriques d'église (avis sur budget, arrêtés), évaluation accord de coopération, plan de management de la zone de secours 6, courrier ÖWOB (logement public en Communauté germanophone)
- **Service des Cours d'eau** : courriers (avis sur demandes de permis)
- **Pôle laboratoire – Espace Tinlot – SPAA** : guide prélèvements des échantillons de sol agricole
- **Service des Sanctions Administratives Communales** : Bilans, courriers (communes, zone de police, citoyens), factures, états de recouvrements, décisions, procès-verbaux, défenses
- **Service provincial de la Jeunesse** : opération « place aux enfants » – courriers et talon inscription
- **Département de Communication** : Notre Province N°94-95-96, articles GrenzEcho et BRF, bilan de mi-législature, cartons d'invitation, pages site web (Agriculture, Endométrieuse, Wégimont, prix des acteurs de la transition écologique et alimentaire, fêtes de Wallonie, onglet Palais, département des relations internationales et institutionnelles, ça balance), communiqués de presse (fêtes de Wallonie), vœux de fin d'année
- **Antenne d'Eupen** : courriers et courriels concernant des subventions provinciales en nature (impression « Wanderplan » et nouvelle demande) + formulaire de demande
- **IPROMS** : fichier Endométrieuse
- **École Provinciale d'Administration** : courriers, documents d'inscription pour les cours de sciences administratives, affiches EPA, invitation 100^e anniversaire EPA
- **Blegny-Mine** : divers éléments pour affichages sur site ou site web
- **Château de Jehay** : invitation « jardins de printemps »



Province
de Liège

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les Sanctions administratives communales

Sommaire

1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE	5
1. Évolution historique des sanctions administratives communales	5
a. Création des SAC	5
b. Création du régime de sanction des infractions environnementales ...	5
c. Réforme des sanctions administratives communales	6
d. Création du régime de sanction des infractions de voirie	6
e. Évolution des infractions environnementales	7
2. Le recours au Fonctionnaire sanctionnateur provincial et ses avantages ...	8
3. Le paysage actuel des SAC en province de Liège	10
a. Régimes de sanctions administratives	10
b. Types de sanctions administratives	11
c. La procédure de sanction	12
d. Valeur de la décision	13
4. Autres activités du FSP	14
5. Évolution de la fonction	14
6. Quelques données chiffrées	15
2. PRÉSENTATION	16
3. RAPPORT SUR LA GESTION	17
1. Personnel	17
2. Gestion matérielle	17
3. Activités du service	17
a. Introduction	17
b. Actualités	17
c. Bilan global des dossiers traités en 2022	18
d. Graphiques et tendances de l'année	22
e. Amendes administratives prononcées en 2022	25
f. Taux de recouvrement des amendes	25
4. Marchés publics	26
5. Subsidés	26
4. CONCLUSION	27

1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1. Évolution historique des sanctions administratives communales

a. Création des SAC

La récurrence des comportements inciviques posait problème aux autorités communales de notre pays, premières interlocutrices du citoyen. Ces actes n'étant pas (plus) poursuivis ni réprimés par l'appareil judiciaire, il en résultait divers sentiments pour toutes les personnes impliquées :

- De l'impunité pour les auteurs d'infraction pouvant conduire à la récidive et à l'escalade dans les comportements répréhensibles ;
- Un sentiment d'abandon et d'insécurité pour les victimes, du fait de l'absence de réaction de l'autorité publique ;
- Un constat d'impuissance et une démotivation chez les verbalisants. En outre, à chaque intervention policière légitime non suivie d'effets, c'est une part de la crédibilité des forces de l'Ordre qui est mise à mal.

En 1999, afin de désengorger les Parquets et de lutter contre les sentiments précités, le législateur a donné aux communes la capacité de prévoir des peines ou des sanctions administratives pour tout acte portant atteinte à l'ordre public ou constitutif d'un dérangement public, à moins que des peines ou sanctions soient déjà prévues par ailleurs (loi du 13 mai 1999 introduisant l'article 119bis dans la Nouvelle loi communale).

Mais pour pouvoir mettre en œuvre les sanctions administratives, les communes ont dû :

- D'une part, adapter leur règlement de police afin de déterminer les comportements qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives et fixer la sanction administrative adéquate ;
- et d'autre part, désigner un fonctionnaire communal ou provincial chargé d'infliger les amendes administratives.

Depuis 2004, les communes peuvent aussi désigner des agents, autres que les fonctionnaires de police, pour constater les infractions au règlement de police.

b. Création du régime de sanction des infractions environnementales

En 2008¹, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales (similaire à celui du 119bis NLC mis en place précédemment).

Certaines de ces infractions environnementales (réparties en quatre catégories en fonction de leur degré de gravité) peuvent être sanctionnées au niveau communal pour autant que trois conditions soient réunies :

¹ Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, insérant la Partie VIII dans le Code de l'environnement, M.B., 20 juin 2008, p. 31852.

- 1) Le Conseil communal a incriminé dans ses règlements, en tout ou en partie, les faits constitutifs d'infraction suivants :
 - l'incinération de déchets **ménagers** et l'abandon de déchets (catégorie 2) ;
 - les infractions de catégorie 3 et 4 ;
- 2) L'infraction est constatée au niveau communal, c'est-à-dire par un agent communal ou un membre de la police locale ;
- 3) Un fonctionnaire sanctionnateur est dûment désigné par le Conseil communal.

Si les communes ne remplissent pas chacune de ces trois conditions, et que le procureur du Roi ne donne pas de suite aux faits rencontrés, seul le fonctionnaire sanctionnateur régional est habilité à traiter l'infraction.

Notons que ce régime vise actuellement dix-neuf textes législatifs² (lors de sa création, ils étaient au nombre de *neuf*).

c. Réforme des sanctions administratives communales

La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales³ (ci-après loi SAC), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014, remplace le mécanisme initial fixé par l'art. 119bis NLC.

Elle a procédé à une réforme profonde des SAC : cette loi donne aux communes de plus larges moyens d'action. Des mesures alternatives (la médiation locale et la prestation citoyenne) sont intégrées ; les accès aux métiers d'agent constatateur, de médiateur ou de fonctionnaire sanctionnateur sont davantage encadrés (par exemple : exigences de diplôme, formations obligatoires, affirmation du principe d'indépendance pour l'exercice de ses missions) pour tendre vers une professionnalisation de ces fonctions. Cette loi intègre également les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement sont incluses.



Le but annoncé par le législateur était de moderniser et de clarifier l'ancienne réglementation afin de s'adapter aux nouvelles réalités communales.⁴

d. Création du régime de sanction des infractions de voirie

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre de la réglementation relative à la voirie communale.

Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale⁵, entré en vigueur le 1^{er} avril 2014, a transformé et simplifié le paysage routier non régional. Toutes les voies de circulation terrestres qui ne relèvent pas directement de la Région wallonne sont regroupées en une seule catégorie : la voirie communale.

Celle-ci est entièrement gérée par les communes (alignement, création/modification, bornage, etc.). Il est donc cohérent de leur confier également la sanction des comportements tels que la dégradation ou les atteintes à la sécurité ou à la viabilité de la voirie. Par contre, l'insertion de l'affichage illicite dans ce nouveau régime paraît moins évidente.

2 La liste complète des législations concernées est reprise à l'article D.138 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

3 Loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales, M.B., 1^{er} juill. 2013, p. 41293, modifiée par la loi du 21 décembre 2013, M.B., 31 déc. 2013, p. 103706.

4 La Chambre des représentants, Projet de loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales, législature 53, session 2012/2013, document 53K2712001, p.4, consulté le 02/01/2020 sur : <https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/2712/53K2712001.pdf>

5 Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, M.B., 4 mars 2014, p. 18244.

e. Évolution des infractions environnementales

Depuis le 01/01/2021, les Fonctionnaires sanctionneurs disposent d'un délai de 2 ans pour infliger une sanction administrative et de 3 ans pour imposer une remise en état.

Le décret du 06/05/2019 relatif à la délinquance environnementale est entré au 1^{er} juillet 2022.

Celui-ci apporte des modifications majeures tant au point de vue des infractions elles-mêmes qu'au point de vue des pouvoirs qu'il confère aux différents acteurs des SAC.

Quant aux infractions :

1. Les montants maxima ont été augmentés :

CATÉGORIES	AVANT LE 01/07/2022	APRÈS LE 01/07/2022
Infraction de 1 ^{re} catégorie	Incompétence pour connaître cette catégorie d'infraction	
Infraction de 2 ^e catégorie	Entre 50 et 100.000 €	Entre 50 et 200.000 €
Infraction de 3 ^e catégorie	Entre 50 et 10.000 €	Entre 50 et 15.000 €
Infraction de 4 ^e catégorie	Entre 50 et 1.000 €	Entre 50 et 2.000 €

2. Trois infractions confiées au traitement communal ont été dépénalisées :

DANS LE CADRE DU DÉCRET DU 27 JUIN 1996 RELATIF AUX DÉCHETS

ARTICLE	OBLIGATION LÉGALE
Article 51, alinéa 1 ^{er} , 3 ^o	Abandonner des déchets dans un autre contexte que celui visé au 1 ^o (à savoir dans le cadre de l'exercice habituel d'une activité) et d'une ampleur différente que celle visée au 2 ^o (à savoir dont l'ampleur est telle que l'environnement et, le cas échéant, la santé humaine ont été ou sont susceptibles d'être mises en danger).

DANS LE CADRE DU LIVRE II DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT CONTENANT LE CODE DE L'EAU

ARTICLE	OBLIGATION LÉGALE
Article D.395, alinéa 1 ^{er} , du Code précité	S'abstenir de communiquer des renseignements qui lui ont été demandés en vertu des articles D.13 et D.165 du Code précité et des dispositions réglementaires prises en vertu de ceux-ci.
Article D.395, alinéa 2, 1 ^o , du Code précité	Ne pas avoir raccordé à l'égout l'habitation située le long d'une voirie qui en est déjà équipée.

Quant aux nouveaux pouvoirs des Agents constatateurs communaux :

Les Agents constatateurs communaux disposent désormais de pouvoirs d'investigation élargis, comme par exemple : requérir la force publique, interroger toute personne sur un fait précis, se faire produire tout document utile à l'accomplissement de sa mission, contrôler l'identité de toute personne ; consulter / prendre copie de toute donnée administrative nécessaire, prélever des échantillons, faire procéder à des analyses, se faire accompagner d'experts techniques, etc.

Dans l'exercice de leur mission, les Agents constatateurs communaux pourront également procéder à la saisie d'objets, à des visites domiciliaires ou encore rédiger des avertissements.

Ces nouveaux pouvoirs ont été largement détaillés par le Service SAC dans un document spécifique : « Décret du 6 mai 2019 : Impact sur le travail de l'Agent constatateur communal ».

Quant aux nouvelles compétences des Fonctionnaires sanctionneurs :

Les Fonctionnaires sanctionneurs disposent de nouvelles compétences pour poursuivre les infractions environnementales.

La première d'entre elles, et non des moindres, est la capacité de rédiger des réquisitoires à destination des Agents constatateurs communaux et des policiers.

En effet, l'article D.194 du Code de l'Environnement confère au Fonctionnaire sanctionneur la capacité de « se faire produire par toute personne, tout renseignement, ainsi que tout document, pièce, ou titre utile, en ce compris tout élément de nature à permettre l'identification d'une personne, et en prendre copie photographique ou autre, ou l'emporter contre récépissé ».

Or, les infractions déclassées n'ayant plus de « base pénale », le parquet n'est dès lors plus habilité à fournir des réquisitoires pour ce type d'infractions.

Une autre nouvelle compétence est la possibilité, pour les Fonctionnaires sanctionneurs, de proposer des transactions en lieu et place de la procédure administrative.

Les autres alternatives que sont la médiation et la prestation citoyenne ont, elles aussi, été largement étoffées.

Si ces modifications confèrent plus de pouvoirs au Fonctionnaire sanctionneur, force est de constater que ces pouvoirs s'accompagnent d'obligations procédurales supplémentaires, soulevant la légitime question de l'opportunité de la mise en œuvre de celles-ci.

L'étude suivante : « Décret du 6 mai 2019 : Impact sur le travail du Fonctionnaire sanctionneur » est toujours en cours au sein du service.

Elle permettra d'opter pour des positions éclairées en la matière.

2. Le recours au Fonctionnaire sanctionneur provincial et ses avantages

Le **fonctionnaire sanctionneur** (ci-après FS) est désigné par le Conseil communal pour infliger des amendes administratives en cas d'infraction à ses règlements et ordonnances.

Le FS provincial (ci-après FSP) est désigné par le Conseil communal, **sur proposition du Conseil provincial**, moyennant rémunération pour les prestations du personnel provincial⁶.

La mise à disposition d'un fonctionnaire provincial représente pour la commune des avantages non négligeables :

6 Cette règle est établie par :

- l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales pour les SAC,
- l'article D.168 du Livre Ier du Code de l'Environnement pour les infractions environnementales
- l'article 66 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale pour les infractions de voirie.

- le FSP est un acteur extérieur à la commune, ce qui garantit son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;
- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50 € par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (sauf pour les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement où le supplément de 30% n'est pas appliqué).

À la clôture de l'année 2022, **67 communes** (su 84) recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. La grande majorité d'entre elles ont également accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.

Cette compétence dote la Province de Liège d'une image fédératrice, moderne et dynamique, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de difficultés à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.



3. Le paysage actuel des SAC en province de Liège

a. Régimes de sanctions administratives

Aujourd'hui, le Service SAC est soumis à trois législations principales :

- la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- la Partie VIII du Livre I^{er} du Code de l'Environnement ;
- le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur la base de ces *trois textes*, il applique *cinq régimes* de sanctions administratives pour le compte des communes partenaires (un régime par type d'infraction).

LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES EN WALLONIE		
I. Loi relative aux sanctions administratives communales	II. Code de l'Environnement	III. Décret relatif à la voirie communale
(1) Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	(4) Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans le Code de l'Environnement ET dans la réglementation communale</i>	(5) Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans le décret voirie ET dans la réglementation communale</i>
(2) Infractions mixtes <i>Infractions reprises dans le Code Pénal ET dans la réglementation communale</i>		
(3) Arrêt et stationnement <i>Infractions reprises dans le Code de la route ET dans la réglementation communale</i>		

1. **Les infractions administratives** sont visées uniquement dans un règlement communal. À titre d'exemple, on peut citer : la divagation de chiens, le non-entretien de terrain, le tapage diurne. Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.
2. **Les infractions mixtes** sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives. Elles peuvent être divisées en 2 sous-catégories :
 - Les infractions mixtes lourdes : coups et blessures volontaires, destructions de véhicules et injures publiques.
 - Les infractions mixtes légères : tapages nocturnes, voies de fait et violences légères, dégradations mobilières ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

3. **Les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement** sont visées à la fois par le Code de la route et par la réglementation communale. La procédure tendait initialement à calquer le système pénal des perceptions immédiates applicables en matière de roulage, tel que pratiqué dans le cadre des excès de vitesse. Des modifications législatives en matière de roulage n'ont toutefois pas encore été adaptées aux SAC, de sorte que des différences se font jour, notamment concernant les montants d'amende.
4. **Les infractions environnementales** sont des infractions mixtes créées par le Code wallon de l'Environnement, telles que les dépôts de déchets, l'incinération de déchets ménagers, etc. Pour ces infractions, *la procédure pénale a priorité sur la procédure administrative*. Des mécanismes ont donc été mis en place à cette fin. En outre, un régime de compétence résiduaire du FS régional garantit une possibilité de traitement de l'infraction dans tous les cas de figure.
5. **Les infractions de voirie** sont également des infractions mixtes. Elles ont été créées par le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Il s'agit notamment des dégradations de voirie, de l'utilisation privative de la voie publique, de l'affichage illicite, etc. Comme pour les infractions environnementales, *la procédure pénale est prioritaire*, imposant au FS un délai de latence pour permettre au procureur du Roi de se positionner sur les suites qu'il accordera à l'affaire.



b. Types de sanctions administratives

Les **infractions administratives** (1) et les **infractions mixtes** (2) peuvent, aux termes de la loi SAC, donner lieu à 4 sanctions administratives :

1. L'amende administrative (maximum 350 €, 175 € pour les mineurs à partir de 14 ans) ;
2. La suspension administrative d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
3. Le retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune ;
4. La fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif.

Seule l'**amende administrative** peut être infligée par le FS ; les 3 autres sanctions sont réservées au Collège communal (ou au Bourgmestre dans l'urgence).

Outre ces sanctions, il existe des mesures alternatives à l'amende administrative :

- La **médiation locale** définie comme une mesure permettant au contrevenant, grâce à l'intervention d'un médiateur, de réparer ou d'indemniser le dommage causé ou d'apaiser le conflit.
- La **prestation citoyenne** définie comme étant une prestation d'intérêt général effectuée par le contrevenant au profit de la collectivité.

Les **infractions relatives à l'arrêt et au stationnement** (3) sont elles aussi régies par la loi SAC. Cependant, elles sont soumises à un régime spécifique concernant la procédure et les sanctions. Par exemple, la seule sanction possible pour ces infractions est l'amende administrative d'un montant fixe et prédéfini par le Roi en fonction de la catégorie à laquelle le fait appartient.

La sanction administrative des **infractions environnementales** (4) consiste en une amende, une transaction ou une prestation citoyenne. Une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.



Les minima et maxima de l'amende, tels que prévus par le législateur wallon, dépendent de la catégorie dans laquelle ce dernier a placé le comportement incriminé. Cette classification a été opérée en fonction de la gravité des faits. Ainsi, sans entrer dans les détails, et pour les seules amendes administratives « communales » :

- les infractions de 1^{re} catégorie ne peuvent faire l'objet que de sanctions pénales ;
- les infractions de 2^e catégorie, dont font partie les abandons de déchets, sont punissables d'une amende administrative de 50 à 200.000 € ;
- les infractions de 3^e catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 50 à 15.000 € ;
- les infractions de 4^e catégorie sont punissables d'une amende administrative s'élevant de 1 à 2.000 €.

Enfin, les **infractions de voirie** (5) sont séparées en deux groupes. Certaines sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000 €, les autres d'une amende administrative de 50 à 1.000 €.

c. La procédure de sanction

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction (au niveau de l'instruction du dossier), mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.).

Le FS est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

- **1^{er} niveau** : Les procès-verbaux/constats dénonçant une infraction sont envoyés au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.

Le FSP, dans son courrier de lancement de procédure, invite le contrevenant à présenter ses moyens de défense. S'il fait part de son souhait d'être entendu oralement, le contrevenant se présentera devant le FSP, dans un local que la commune lui aura réservé à cet effet.

Ce 1^{er} niveau de pouvoir décisionnaire du FSP ne s'applique toutefois pas en matière d'infractions relatives à l'arrêt et au stationnement. La loi SAC impose que l'amende soit infligée dans les 15 jours de la réception du procès-verbal. L'amende ne peut être annulée qu'en cas de contestation.

- **2^e niveau** : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

Il notifie sa décision au contrevenant et transmet un second exemplaire à la Recette communale pour recouvrement du montant dû.

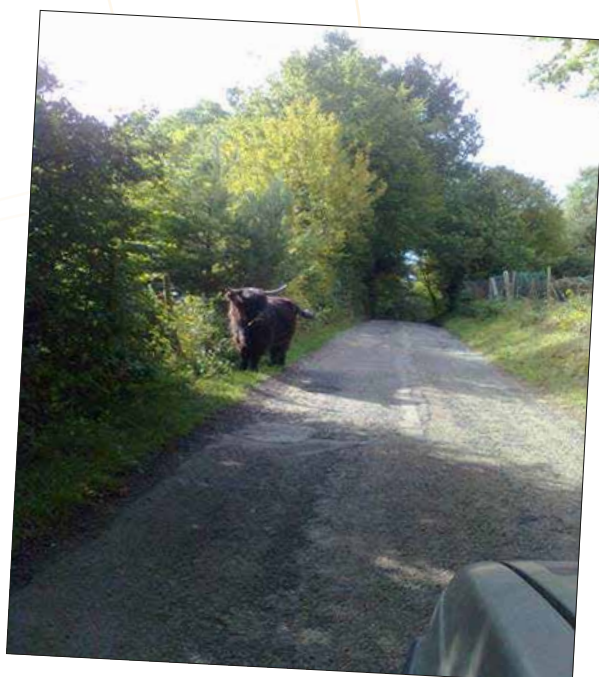
d. Valeur de la décision

La décision du FSP est un acte administratif qui doit être motivé. Elle est exécutoire après l'écoulement du délai de recours d'un mois / 30 jours (à dater de la notification). Dès lors, la commune peut directement s'adresser à un huissier de justice afin de procéder à l'exécution forcée de la décision. La décision administrative se voit conférer la même valeur qu'un jugement.

Dans le cas des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement, les procédures applicables s'apparentent plus à la perception immédiate pénale qu'à une véritable procédure de sanction administrative. Ce parallélisme avec les pratiques pénales est une volonté clairement énoncée par le législateur.

Ainsi, le FSP ne motive sa décision que s'il estime que les arguments de défense du contrevenant ne sont pas fondés.

Enfin, l'amende administrative est exécutoire immédiatement. Dans le cas d'un recours, la procédure de recouvrement est toutefois suspendue.



4. Autres activités du FSP

Outre le traitement des dossiers, le FSP exerce des missions représentant une part considérable de sa charge de travail. En effet, celui-ci **informe, conseille et accompagne** les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Il participe à l'**élaboration et à la révision des règlements existants** (adaptations, précisions de certaines dispositions...). Il veille à l'**harmonisation** des divers règlements de police tout en tenant compte des particularités de chacune des communes.

Par ailleurs, il répond à toute question posée par la commune en lien avec la matière des sanctions administratives communales. Les interrogations peuvent être « d'ordre légal » ou relever d'un cas concret. Elles font alors l'objet d'une analyse et de proposition de solutions de la part du service provincial.

Au besoin, le FSP se rend dans les communes afin :

- d'aborder le déroulement de la procédure de sanction administrative ;
- de convenir des détails de collaboration (médiations, audiences, etc.) ;
- de se tenir informé de l'évolution de la matière au sein de l'entité.

Les législateurs (fédéral et wallon) ont instauré des régimes de sanctions administratives impliquant plusieurs intervenants. Le FSP, dénominateur commun entre tous ces acteurs, se doit d'établir une collaboration efficace avec les **communes** qu'il représente, les **Zones de police**, les **Parquets** et la **Région wallonne** afin :

- de rappeler les impératifs de la matière ;
- d'accompagner la formation des agents constatateurs en poste ;
- de résoudre certains points sensibles.

Le FSP est également intégré à la formation des nouveaux FS, ainsi qu'à différentes plateformes et groupes de réflexions (Groupe de travail « délinquance environnementale » au Cabinet de la Ministre TELLIER, plateforme SAC du Ministère de l'Intérieur, etc.).

5. Évolution de la fonction

L'ordre public et les incivilités sont des notions dépendantes de l'évolution de la société. Force est de constater que le nombre de matières confiées au traitement administratif ne cesse de s'accroître.

Le service des SAC est en perpétuel développement et de nouvelles demandes de mise à disposition d'un fonctionnaire provincial sont régulièrement introduites. En 2022, le nombre de communes partenaires s'élève dès lors toujours à 67. En 2022, une nouvelle commune se renseigne quant aux démarches à effectuer pour bénéficier de la mise à disposition des Fonctionnaires sanctionneurs provinciaux (Awans).

Dans certaines Zones de police, les SAC prennent une place prépondérante dans la politique répressive et sont parfois inscrites dans les axes prioritaires du plan zonal de sécurité.

La loi SAC a apporté deux évolutions majeures : les infractions à l'arrêt et au stationnement (A&S) et de nouvelles infractions mixtes.

Désormais 11 de nos 12 zones de police constatent les infractions A&S. Leur nombre augmente de manière exponentielle. Il a très largement dépassé les autres types d'infractions.

En ce qui concerne les infractions mixtes, toutes les **Villes et Communes partenaires** ont conclu un protocole avec le Parquet. Ainsi, en fonction du contenu des protocoles adoptés, des infractions telles que les **dégradations**, les **coups et/ou blessures** ou le **vol simple**, peuvent donc être traitées par les FSP.

Ce glissement du traitement pénal vers l'administratif laissait présager une augmentation de la charge de travail du Service. Non seulement cette prévision s'est vue confirmée, mais elle peut encore s'accroître dans les années à venir.

L'entrée en vigueur du Décret délinquance environnementale modifie substantiellement le paysage des sanctions administratives. En effet, les 3 infractions environnementales les plus courantes ont été dépenalisées. Il a, en outre, fortement élargi les pouvoirs des Fonctionnaires sanctionneurs.

À ce titre, les Fonctionnaires sanctionneurs provinciaux rédigent déjà de nombreux réquisitoires.

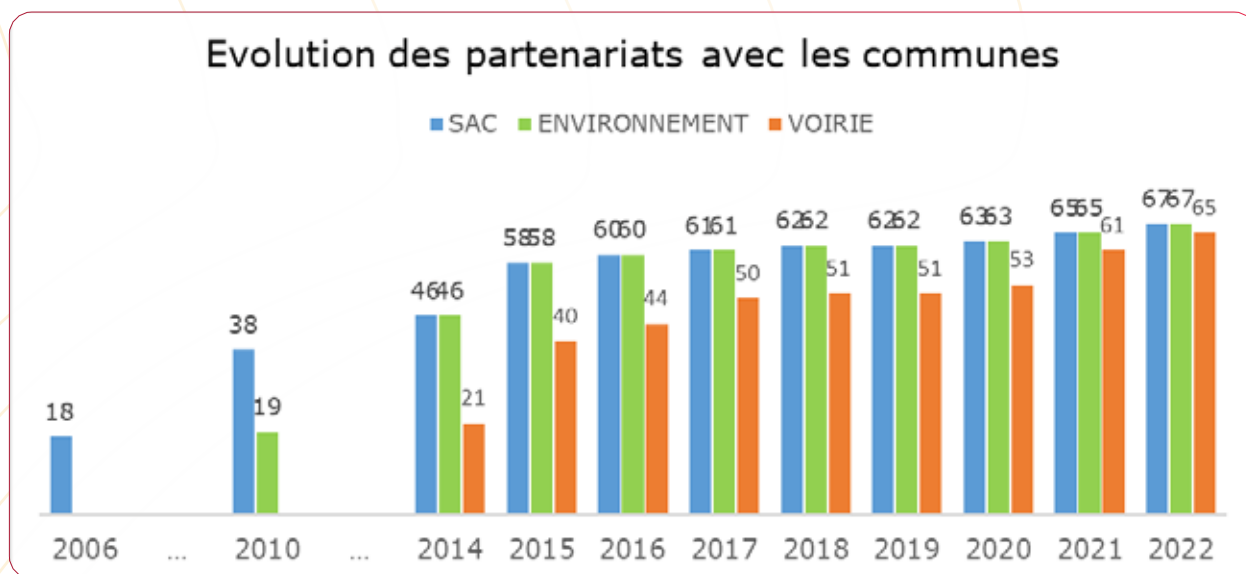
6. Quelques données chiffrées

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.103.745 habitants⁷.

À l'heure actuelle, 67 communes ont fait appel au FSP. Ceci concerne, en termes de population, 540.336 citoyens.

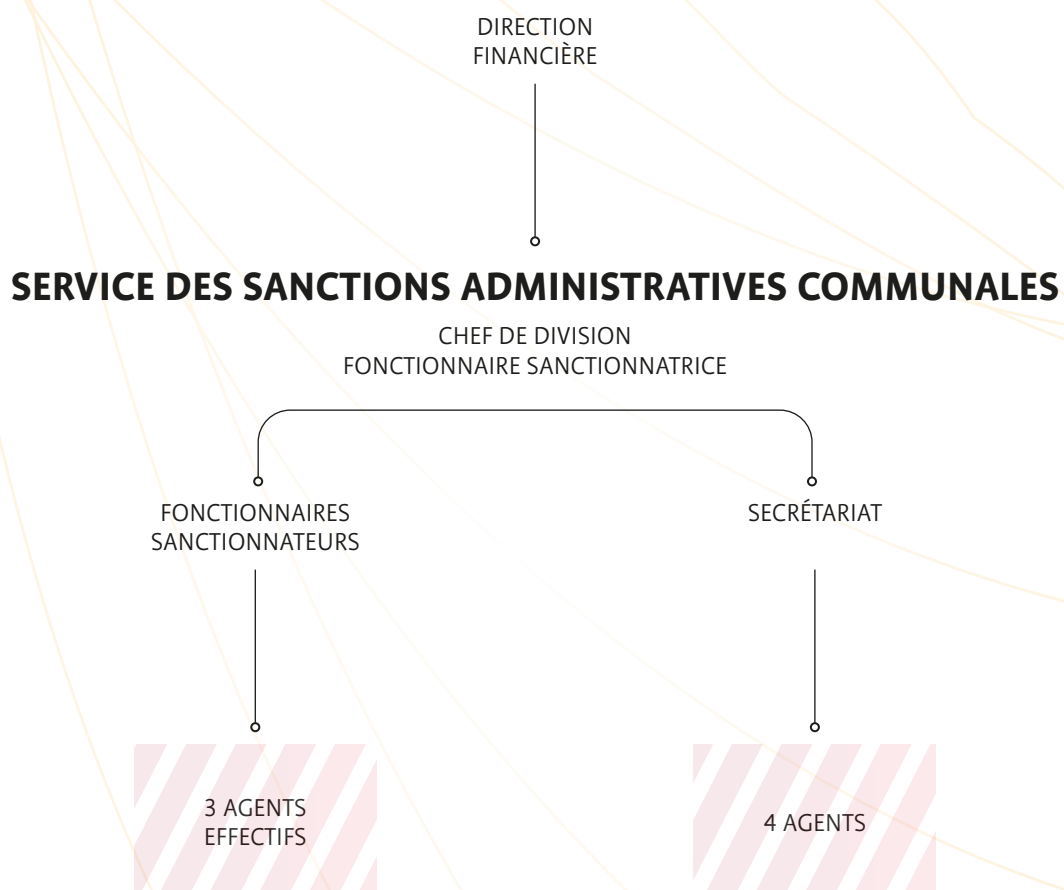
La proportion de communes qui font appel à un agent provincial (79 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (49 %).

Malgré l'augmentation constante du nombre de communes partenaires, ces chiffres confirment la tendance selon laquelle ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales (17 des 67 communes concernées comptent plus de 10.000 habitants en leur sein et 5 communes ont une densité de population supérieure à 500 habitants par km²). **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**



⁷ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2018 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

2. PRÉSENTATION



Service des Sanctions administratives communales

Greffe provincial,
Place Saint-Lambert, 18A
B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/279.32.21

Fax : 04/279.58.64

sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be

3. RAPPORT SUR LA GESTION

1. Personnel

En 2022, deux agents administratifs sont passés à un temps partiel.

Deux nouveaux Fonctionnaires sanctionnateurs ont intégré le service en janvier 2022. Une autre nouvelle Fonctionnaire sanctionnatrice avait pris ses fonctions deux mois plus tôt.

Au 31 décembre 2022, le Service comprend 8 personnes :

- 1 chef de Division, agent définitif à temps plein ;
- 1 attachée, agent définitif à temps plein ;
- 1 attachée, agent contractuel à temps plein ;
- 2 gradués administratifs, agents définitifs à temps plein ;
- 2 employées d'administration, agent définitif à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif à temps plein ;

2. Gestion matérielle

Le Service se situe au Palais provincial, au 2^e étage.

Il occupe quatre bureaux.

3. Activités du service

a. Introduction

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordination. Afin de pouvoir garantir le meilleur suivi des cas rencontrés, il convient de coordonner les efforts de chacun (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux). Il s'inscrit pleinement dans l'accomplissement d'un des axes prioritaires de l'institution provinciale, **la supracommunalité**.

Le service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

b. Actualités

En 2022, le Service SAC a formé 3 nouveaux Fonctionnaires sanctionnateurs.

En sus de la formation des nouveaux Fonctionnaires sanctionnateurs, le service s'est également afféré à sortir les décisions environnement de 2021. Les décisions environnement de 2022 se prendront, quant à elles, dans le courant 2023.

Pour rappel, le but est de pouvoir récupérer un délai de traitement de 6 mois pour les infractions environnementales, comme pour les autres matières SAC.

Notons le travail qu'a occasionné l'étude du nouveau décret environnement (toujours en finalisation) et les nouvelles obligations, voire les nouvelles tâches que celui-ci nous impose.

Sur deux mois de temps, le service a traité une soixantaine de demandes de réquisitoires.

Cette tâche est loin d'être anodine et est particulièrement chronophage.

En 2022, le nombre de dossiers Arrêt & Stationnement a explosé !

En effet, il représente 68% des dossiers traités.

Il convient de garder à l'esprit que ces infractions doivent impérativement être traitées **dans les 15 jours de leur réception**, postposant *de facto* le traitement des autres dossiers !

En conclusion, le nombre de dossiers traités par le service repart à la hausse.

Quant au métier de sanctionnateur, il se complexifie. Et la charge de travail augmente considérablement.

c. Bilan global des dossiers traités en 2022

Les tableaux qui suivent quantifient, pour chaque matière, les différentes conclusions apportées aux dossiers au cours de l'année.

Elles sont séparées en deux rubriques principales :

« Dossiers sans possibilité de traitement administratif »

Il s'agit des cas où le Fonctionnaire sanctionnateur n'a pas le droit de donner de suite à l'affaire (*incompétence légale*).

- Le PV/constat mentionne une infraction qui ne peut être traitée par la voie administrative ;
- Le PV/constat n'a pas été transmis à l'ensemble de ses destinataires obligatoires (les PV constatant les infractions mixtes doivent être transmis notamment au Parquet) ;

- Les cas d'extinction de l'action administrative : si, pour une infraction mixte, environnementale ou de voirie, le Parquet décidait par exemple de traiter lui-même l'affaire, l'action administrative s'éteint ;
- etc.

« Décisions du FS »

Cette rubrique comptabilise les dossiers dans lesquels le FS est intervenu et a pris une décision dans le traitement de l'affaire. Il peut :

- infliger une **amende** administrative ;
- prononcer, uniquement dans le cadre de la LOI SAC, une **mesure alternative** à l'amende administrative (médiation locale ou prestation citoyenne) ;
- même s'il déclare l'infraction établie, émettre un **avertissement** (pour diverses raisons : réparation/indemnisation des dommages, conscientisation du contrevenant, adoption de mesures concrètes afin d'éviter que les faits incriminés ne se reproduisent, etc.). Dans le cadre de l'arrêt et du stationnement, un avertissement implique l'annulation de l'amende infligée *a priori* selon les procédures légales ;
- estimer que la personne suspectée n'est pas coupable de l'infraction ou qu'il ne peut le prouver à suffisance et ainsi déclarer un **non-lieu** ;
- au vu des éléments du dossier, choisir de procéder à un **classement sans suite**, c'est-à-dire ne pas introduire de procédure administrative (si pas d'infraction, plainte sans constatation des faits, absence d'audition du suspect, etc.) et classer l'affaire sans suite.
- Ce classement peut également intervenir en cours de procédure (décès du contrevenant, radiation du registre national, personne introuvable, etc.).
- la catégorie « **autre** » regroupe les éventuelles situations plus rares non visées auparavant.

LOI SAC (infractions administratives & mixtes)	
Dossiers sans possibilité de traitement administratif :	25
Décisions du FS :	
Amendes	533
Mesures alternatives	
- Médiation réussie	23
- Prestation citoyenne	0
Avertissements	83
Non-lieux	84
Classements sans suite	345
Autres	19
Total des décisions :	1087
Total des dossiers LOI SAC :	1112

Le nombre important de dossiers classés sans suite s'explique comme suit : le Service SAC connaît désormais des nouvelles infractions mixtes, telles que notamment les coups et/ou blessures, vols simples et autres cas de dégradations. Les éléments des dossiers doivent être suffisants pour permettre d'initier une procédure administrative. Ce n'est parfois pas le cas lorsque les faits sont actés sur la base d'une plainte. Les plaintes déposées peuvent en outre s'avérer également farfelues, etc.

AS (Arrêt & stationnement)	
Dossiers sans possibilité de traitement administratif :	4
Décisions du FS :	
Amendes	3274
Avertissement	122
Non-lieux	343
Classements sans suite	38
Autres	0
Total des décisions :	3777
Total des dossiers AS :	3781

ENVIRONNEMENT	
Dossiers sans possibilité de traitement administratif :	3
Décisions du FS :	
Amendes	343
Avertissements	40
Non-lieux	183
Classements sans suite	65
Autres	1
Total des décisions :	632
Total des dossiers ENVIRONNEMENT :	635

VOIRIE COMMUNALE	
Dossiers sans possibilité de traitement administratif :	1
Décisions du FS :	
Amendes	18
Avertissements	1
Non-lieux	3
Classements sans suite	6
Autres	0
Total des décisions :	28
Total des dossiers VOIRIE COMMUNALE :	29

Total des dossiers clôturés en 2022 :	5557
--	-------------

Nombre de dossiers en cours de traitement	
LOI SAC	263
AS	749
ENVIRONNEMENT	727
VOIRIE COMMUNALE	9
Indéterminés car non encore traités	700
Total des dossiers en cours le 31/12/2022	2248

Outre les dossiers ayant fait l'objet de poursuites administratives, le Service SAC reçoit indûment/erronément un certain nombre de procès-verbaux qui, après examen des FSP sont renvoyés au traitement du parquet et/ou redirigés vers d'autres sanctionneurs compétents. Dans la mesure où ces procès-verbaux sont répertoriés, examinés, classés et/ou redirigés (ce qui représente une charge de travail conséquente), ils ont été dénombrés ci-après.

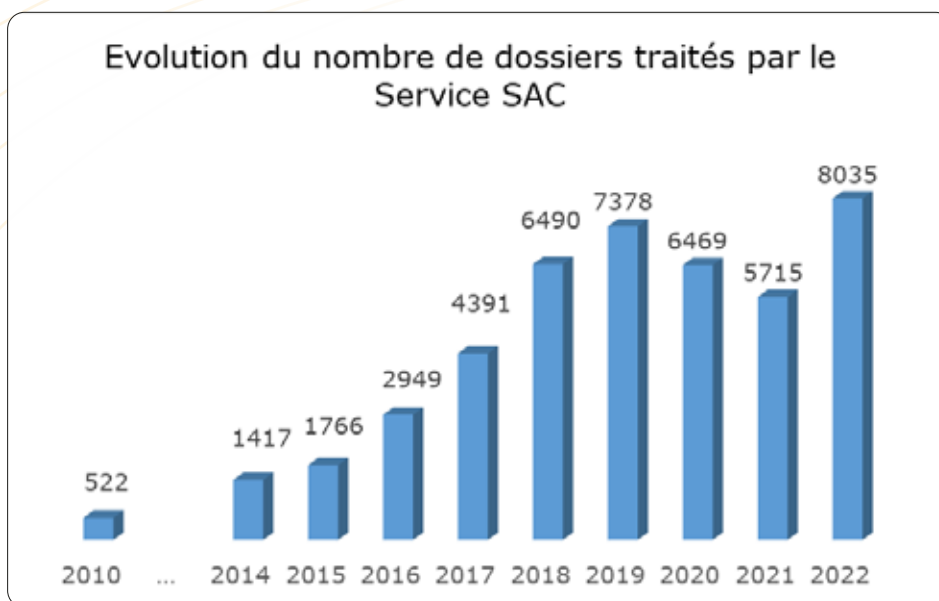
Il peut s'agir de dossiers sans suspect connu ou de cas qui relèvent de la compétence exclusive d'une autre autorité (pénale, régionale, ou autre), etc.

Total des cas problématiques	230
-------------------------------------	------------

En conclusion, le Service SAC a traité, en 2022, le nombre suivant de procès-verbaux/constats :

Total des dossiers clôturés en 2022 :	5557
Total des dossiers en cours le 31 décembre 2022 :	2248
Total des cas supplémentaires	230
Total général	8035

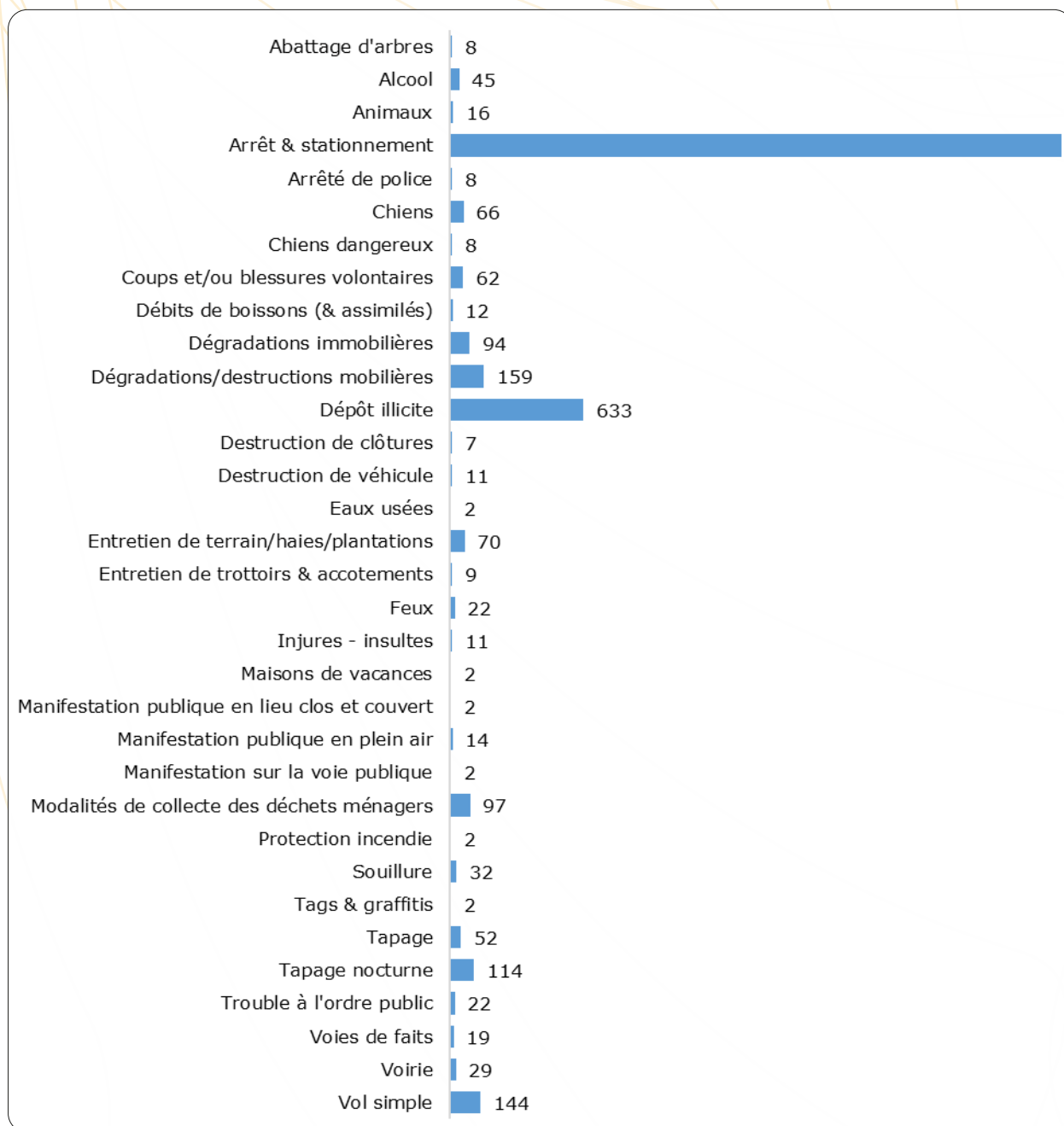
Le schéma ci-dessous illustre l'augmentation du nombre de dossiers traités en 2022. Ceci s'explique par plusieurs facteurs mentionnés supra.



d. Graphiques et tendances de l'année

1) Graphique général des infractions

Répartition par types d'infractions (dossiers clôturés)



Ce graphique général indique, pour l'ensemble des dossiers clôturés en 2022, les différentes infractions rencontrées, quel que soit le traitement dont elles ont fait l'objet (amende, non-lieu, etc.).



Parfois, plusieurs infractions sont commises en même temps (= infractions concomitantes). Les législations imposent dans ces cas d'infliger une amende unique, proportionnelle à la gravité de l'ensemble des faits. Ils sont donc comptabilisés comme un seul dossier, mais les différentes infractions sont reprises séparément dans le graphique ci-dessous.

On peut observer que les incivilités les plus rencontrées sont les suivantes :

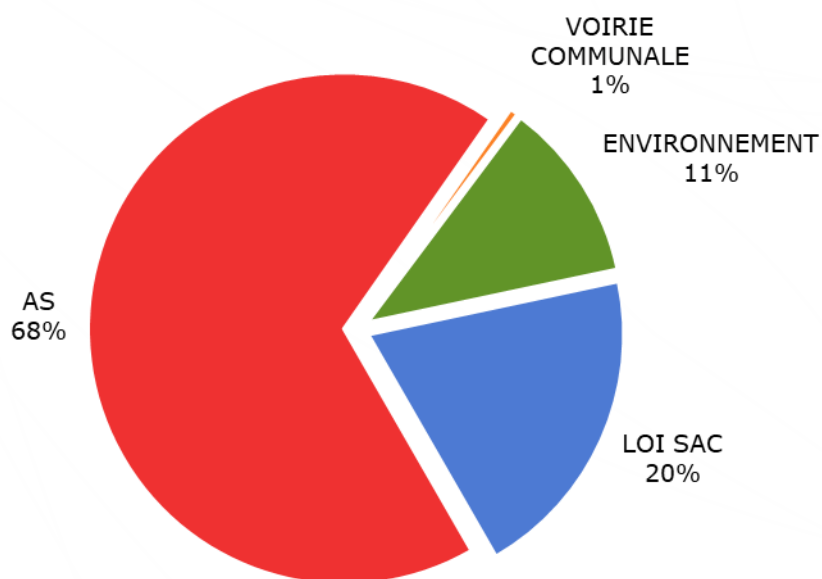
1. La part la plus importante des cas rencontrés touche aux infractions **d'arrêt et de stationnement** avec 3781 dossiers. Rappelons que la procédure particulière qui s'y applique **impose de les traiter de manière prioritaire**, contraignant les FS à postposer le traitement des autres dossiers. En projection sur 2023, il convient de considérer qu'une zone de police nous fournit nombre de dossiers A&S et qu'une autre débute dans cette matière.

2. Les **abandons de déchets** devraient toujours rester en seconde position des infractions les plus rencontrées avec un flux total de 1392 dossiers. Suite aux circonstances particulières du service en 2021, la prise de décision de ces dossiers a été postposée. Toutes les décisions qui devaient être prises en 2021 ont été prises en 2022. Rappelons que le délai de traitement de ces dossiers est passé à deux ans, mais que l'objectif est de récupérer et, à terme, de garder un délai de traitement de 6 mois, comme pour les autres matières.
3. Les **dégradations et destructions** (mobilieres et/ou immobilières, tags & graffitis, etc.) restent également nombreuses, mais leur nombre reste stable.
4. Les **tapages nocturnes** sont **la 3^e infraction de Loi SAC la plus rencontrée** en 2022 (hors arrêt et stationnement).
5. Enfin, les infractions de **vol simple** clôturent le Top 5 avec 144 cas.



2. Répartition par matière des dossiers clôturés en 2022

Répartition des dossiers clôturés en 2022



Au vu du nombre important des dossiers relatifs à l'arrêt et au stationnement et des procédures particulières qui s'y appliquent, il semblait nécessaire de les distinguer des infractions « classiques » de la Loi SAC.

Ainsi, les infractions d'arrêt et de stationnement représentent près de 68 % des dossiers clôturés en 2022.

Contrairement aux années précédentes, les infractions de la loi SAC prennent la seconde position. En effet, même si le service a pris les décisions environnement pour les dossiers de 2021, il doit encore prendre toutes celles de 2022 (cf. explication supra).

La disparité qui existe entre les communes partenaires (tant dans le nombre des infractions constatées que dans les types d'infractions rencontrées) persiste au fil des ans. Cette disparité provient notamment : de la taille et du caractère de la commune, des mouvements de personnel en son sein, de l'implication de la commune dans le système, de la mise en œuvre des infractions environnementales et/ou relatives à l'arrêt et au stationnement, des priorités données par le Collège de police, etc.

e. Amendes administratives prononcées en 2022

La mission du Fonctionnaire sanctionnateur s'inscrit dans la politique de poursuite et de répression des infractions au sein d'une entité. **Elle se veut éducative !**

Le seul rappel à la norme ne constituant pas un moyen suffisamment dissuasif pour éviter la commission d'infractions et/ou la répétition de celles-ci, les FSP ont pris des décisions d'amendes administratives pour un montant total en 2022 de :

Amendes infligées	Total 2021	Total 2022
Amendes hors arrêt & stationnement	87.885,00 €	292.560,00 €
Amendes arrêt & stationnement	172.459,00 €	172.750,00 €
Total	260.344,00 €	465.310,00 €

f. Taux de recouvrement des amendes

Ce calcul présenté ci-dessous reprend les données des six dernières années, au départ du programme de gestion des SAC.

Il est à considérer deux particularités :

1. Le taux de recouvrement des amendes est calculé avec 1 an de décalage, pour les communes qui ne bénéficient pas encore de l'intégration comptable.
2. Nous n'avons pas encore pu encoder toutes les amendes reçues par les communes dans le courant de cette année. Ce travail sera clôturé très prochainement.

En dépit de ces 2 particularités, le taux de recouvrement est très bon.

Amendes infligées pour les matières SAC

DERNIÈRE MISE À JOUR : 12 décembre 2022

SAC HORS AS	AMENDES INFLIGÉES	AMENDES NON PAYÉES		AMENDES PAYÉES	TAUX D'AMENDES IRRÉCOUVRABLES	TAUX DE RECOUVREMENT (amendes irrécouvrables déduites)
		EN ATTENTE DE PAIEMENT	IRRÉCOUVRABLE			
2017	546	97	54	395	10%	80%
2018	1.020	220	105	695	10%	76%
2019	1.037	252	86	699	8%	74%
2020	1.067	332	73	662	7%	67%
2021	692	315	23	354	3%	53%
2022	912	721	12	179	1%	20%
Totaux	5.274	1237	353	2984		
%		36%	7%	57%		
Montants	€ 815.220,00	€ 388.615,00	€ 69.240,00	€ 357.365,00		

Amendes infligées pour les infractions d'arrêt et de stationnement

Le taux de recouvrement des amendes A&S est meilleur. Ceci s'explique sans doute par le fait que nous adressions nous-mêmes le 1^{er} rappel de paiement (tâche impérativement prise à notre niveau dans le but de faire courir le délai de recours) et par le fait que les conducteurs de véhicules souhaitent être rapidement « en ordre » avec leur véhicule.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 12 décembre 2022

AS	AMENDES INFLIGÉES	AMENDES NON PAYÉES		AMENDES PAYÉES	TAUX D'AMENDES IRRÉCOUVRABLES	TAUX DE RECOUVREMENT (amendes irrécouvrables déduites)
		EN ATTENTE DE PAIEMENT	IRRÉCOUVRABLE			
2017	966	11	24	931	2%	99%
2018	2.317	65	36	2.216	2%	97%
2019	2.880	125	48	2.707	2%	96%
2020	2.516	189	18	2.309	1%	92%
2021	1.968	682	5	1.281	0%	65%
2022	3409	2454	1	954	0%	28%
Totaux	14.056	3.526	132	10.398		
%		25%	1%	74%		
Montants	€ 1.222.695,00	€ 325.160,00	€ 11.595,00	€ 885.940,00		

4. Marchés publics

Sans objet.

5. Subsidés

Le Service SAC n'octroie aucun subside.



4. CONCLUSION

Le nombre de dossiers traités par le service des sanctions administratives de la Province de Liège repart à la hausse en 2022.

Les circonstances liées au COVID semblent loin derrière nous.

Si une grande partie des infractions ont concerné l'arrêt et le stationnement, une part non négligeable des dossiers concernent des infractions mixtes nécessitant un travail de fond plus conséquent.

La poursuite et la répression des infractions au sein des communes contribuent dès lors au maintien de l'ordre public, privilégient la qualité du vivre-ensemble, préviennent le sentiment d'impunité.

La mise à disposition d'un service provincial permet aux villes et communes partenaires de bénéficier de l'expertise d'une équipe et de l'expérience acquise au sein d'autres localités.

Le Service des sanctions administratives visant l'amélioration continue du service rendu, relève au mieux les défis successifs qu'il rencontre : évolutions législatives, augmentation du nombre de partenaires, accueil et formation de nouveaux collaborateurs au sein du service, etc.